



Des rapports sociaux de sexe certifiés en agriculture biologique

La division sexuelle du travail à l'ère agroécologique

Alexandre GUERILLOT

Thèse en vue de l'obtention du grade de docteur en sociologie de l'Université de Lille

Préparée sous la direction de Clotilde LEMARCHANT

Présentée et soutenue publiquement le 9 décembre 2024

Devant un jury composé de :

Christophe GIRAUD, Professeur à l'Université Paris Cité, Examineur

Hélène GUETAT, Professeure à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Présidente du jury

Clotilde LEMARCHANT, Professeure à l'Université de Lille, Directrice de thèse

Geneviève PRUVOST, Directrice de recherche au CNRS, Rapportrice

François PURSEIGLE, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse,
Rapporteur

Alberto RIESCO SANZ, Profesor Contratado Doctor, Universidad Complutense de Madrid,
Examineur

Remerciements

Au moment de conclure ces cinq années de recherche, mes premières pensées vont aux personnes que j'ai rencontrées sur le terrain. Merci à toutes et à tous du fond du cœur pour avoir partagé avec moi votre temps, vos connaissances, vos rêves et leurs réalisations pratiques. La sociologie commande la distance à l'enquêteur, mais les moments que nous avons passés ensemble ont représenté bien plus qu'une relation d'enquête à mes yeux.

C'est aussi avec une grande émotion que je veux dire toute ma reconnaissance à Clotilde Lemarchant. Ton exigence, ton expérience, ta patience face à mes errances de débutant et tes conseils qui se sont toujours avérés les bons ont fait de ces années de recherche l'expérience la plus formatrice et stimulante que j'aie pu connaître. Enfin, il me faut aussi te remercier pour m'avoir indéfectiblement soutenu à tous les moments difficiles par lesquels la réalisation d'une thèse passe : recherche de financement, difficultés sur le terrain, fin de rédaction... J'espère de tout cœur que les années à venir nous mèneront vers de nouvelles belles recherches.

Comme les rencontres ne se font jamais par hasard, j'en profite pour remercier chaleureusement Sylvie Célrier, qui a eu la clairvoyance de suggérer que Clotilde dirige le présent ouvrage après avoir encadré le mémoire de master 2 par lequel ces recherches ont débuté.

Aujourd'hui plus que jamais, le chemin parcouru me permet de mesurer l'importance de ce constat : la recherche scientifique ne peut avoir lieu que grâce à des institutions qui fournissent les ressources indispensables à son déploiement.

Je voudrais ici souligner le rôle de l'ISite-ULNE dont le financement incluant un salaire sur trois ans et une enveloppe pour les frais de mission et de matériel, m'a assuré les conditions d'exercice du métier de jeune chercheur qui devraient être la norme.

Je dois aussi remercier l'École Doctorale SESAM, sa direction, ainsi que Constance Goossens et Betty Figula qui mènent à bien le versant administratif du doctorat avec beaucoup de patience et de disponibilité.

Parmi les moments institués qui encadrent le doctorat, le comité de suivi individuel (CSI) a eu une saveur particulière pour moi : celle de la cafetière annuelle sirotée en compagnie de Séverin Müller et de Gilles Laferté. Je suis à chaque fois ressorti de ces amènes conversations scientifiques réassuré pour attaquer la suite, et équipé des conseils de deux ethnographes chevronnés que je veux ici remercier à nouveau pour ces moments et ce qu'ils m'ont donné.

La comparaison internationale qui a donné corps empirique à cette recherche aurait eu beaucoup plus difficilement lieu sans soutien académique dans le pays d'accueil. Je veux donc remercier chaleureusement le *Departamento de sociologia aplicada de la Universidad Complutense de Madrid* pour m'avoir accueilli en tant que chercheur invité à deux reprises en 2021 et en 2023, me fournissant les moyens matériels nécessaires à la poursuite de mes travaux en Espagne. Ici, il me faut adresser toute ma reconnaissance à Alberto Riesco Sanz qui a été l'artisan de cet échange universitaire.

Les travaux de cette nature ne sont rien s'ils ne sont lus, discutés, débattus. Je remercie donc chaleureusement les membres de mon jury de soutenance d'avoir accepté de prendre le temps de lire ce travail et de contribuer à son enrichissement par les échanges auxquels cet événement donnera lieu.

Je voudrais terminer la section institutionnelle de ces remerciements par le laboratoire Clersé, dont les contributions à ce travail sont si nombreuses que je ne pourrais les énumérer. Je dois d'abord mentionner ses espaces de discussion scientifique : axes 1, 2 et 3, feu l'atelier SETE, l'atelier ARPS, lieux dans lesquels la recherche se fait autant qu'elle se discute dans une atmosphère bienveillante. Une recherche qui ne se ferait pas sans les personnels d'appui à la recherche Sophie Goyat, Dominique Mosbah, Angélique Richard, Marie-Pierre Coquard dont je salue l'engagement et la générosité.

À titre individuel, je voudrais remercier chaleureusement les collègues qui ont eu la gentillesse de consacrer du temps pour lire et discuter les développements qui ont mené à ce travail lors de séminaires : Luis Camarero Rioja, Madlyne Samak, Nicolas Roux, Déborah Ridet, Rémi Marcos, Alexandre Léné, Klara Babinska, Julien Gradoz, Fabien Eloire, Judith Hayem.

Le laboratoire c'est aussi le bâtiment SH1 de la Cité Scientifique et son collectif de doctorant·es merci à tous·tes pour les (très très nombreux) cafés, c'est aussi là que la recherche avance ! Et les apéros aussi, ceux-là font certes moins avancer la recherche, mais réchauffent le cœur en toute circonstance. Merci enfin pour tout ce que nous avons partagé ensemble, vous êtes un peu comme une deuxième famille.

Il me faut, parmi tout ce que je dois à ce collectif, mentionner quelques contributions héroïques : de Clotilde Grassart et de Nicolas Caput pour m'avoir gentiment hébergé quand les transitions Lille-Madrid et Madrid-Lille ont été compliquées, de Clément Beunas pour une résidence d'écriture bruxelloise au sommet.

Merci aux collègues et ami·es à Madrid pour m'avoir accueilli chez eux et elles, à l'Université, et rendu mes séjours enrichissants au-delà de toute espérance. Merci à Alberto Riesco Sanz, Anne Bory, Pablo Lopez Calle, Antonio Ramirez Melgarejo, Herena, Emmanuelle Hellio. J'espère avoir l'occasion de revenir bientôt à Madrid pour vous revoir.

Enfin, une thèse c'est aussi l'armée silencieuse des relecteur·ices. Merci infiniment à Marie-Aude Depuiset pour ton aide précieuse ta bonne humeur et ton amitié, tu as d'abord relu mon mémoire, et maintenant ma thèse ! Merci de tout cœur également à Léo Perrette, Romain Busnel, Amélie Pouillaude, Dan Di Razza, Céline Dilasser, Rémi Marcos, Aïmane Abdelsalam, pour avoir usé leurs yeux à relire de trop longs chapitres. Merci à Marine Grosse pour la mise en forme de l'encart d'aide à la lecture : les lecteur·ices de cette thèse te doivent beaucoup !

Liste et signification des sigles et abréviations

Agriculture de conservation des sols (ACS)

Agriculture biologique (AB)

Association de gestion et de comptabilité (AFOCG)

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)

Bio.Français.Equitable (BFE)

Bois raméal fragmenté (BRF)

Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA)

Brevet professionnel de responsable d'exploitation Agricole (BPREA)

Brevet de technicien supérieur (BTS)

Centre d'études et de prospective (CEP)

Centres d'études et de techniques agricoles (CETA)

Centres d'études et de techniques ménagères agricoles (CETMA)

Centre de formation professionnelle de promotion agricole (CFPPA)

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM)

Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA)

Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (CERAI)

Comité de Agricultura Ecológica (CAE)

Compte personnel de formation (CPF)

Confédération paysanne (CP)

Contrat d'agriculture durable (CAD)

Contrat à durée déterminée (CDD)

Contrat à durée indéterminée (CDI)

Contrat territorial d'exploitation (CTE)

Dotation jeune agriculteur (DJA)

Direction départementale des territoires (DDT)

Directions régionales de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL)

Entreprises de travail agricole (ETA)

Établissements ou services d'aide par le travail (ESAT)

Federación de Asociaciones de Mujeres Rurales (FADEMUR)

Fédération association pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR)

Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB)

Groupements d'agriculture biologique (GAB)

Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC)

Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Hors cadre familial (HCF)

Institut de l'élevage (IDELE)

Industries agroalimentaires (IAA)

Jeunesse agricoles catholiques (JAC)

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Loi d'orientation agricole (LOA)

Mesures agroenvironnementales (MAE)

Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF)

Mutualité sociale agricole (MSA)

Non issus du monde agricole (NIMA)

Organisations professionnelles agricoles (OPA)

Orientation technico-économique (OTEX)

Partido Popular (PP)

Partido Socialista Obrero Español (PSOE)

Petites et moyennes entreprises (PME)

Plan d'entreprise (PE)

Politique agricole commune (PAC)

Sección Femenina (SF)

Service volontaire européen (SVE)

Système d'information géographique des parcelles agricoles pour la PAC (SIGPAC)

Sociedad Española de Agricultura Ecológica (SEAE)

Surface agricole utile (SAU)

Titre emploi service agricole (TESA)

Trouble de l'attention avec hyperactivité (TDAH)

Union Européenne (UE)

Unité de travail humain (UTH)

Worldwide Opportunities on Organic Farms (WWOOF)

Sommaire

Remerciements	3
Liste et signification des sigles et abréviations	7
Sommaire	11
Introduction générale.....	15
Première partie : Des rapports sociaux de sexe certifiés en agriculture biologique. La division sexuelle du travail à l'ère agroécologique	17
Chapitre 1 : Agroécologie, travail et rapport sociaux de sexe	19
1. Genèse de l'agroécologie et rapports sociaux de sexe	19
2. Les enjeux de la division sexuelle du travail en agriculture biologique	40
Chapitre 2 : Une approche monographique de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe sur quatre exploitations agricoles bio	67
1. Enquête comparative et études de cas : quatre exploitations en AB en France et en Espagne	68
2. Quatre monographies d'exploitations agricoles	83
Deuxième partie : Agroécologie et mutations de la tension entre famille et exploitation agricole	107
Chapitre 3 : L'agroécologie demeure une histoire de famille	109
1. Sur la ferme de Marjorie, les liens familiaux mis au travail	111
2. Chez Kike, des formes originales d'articulation famille/exploitation moderne.....	124
3. Des fils et fille d'agriculteurs « hors cadre familial »	137
4. D'une génération à l'autre. Une famille de céréaliers bio en recomposition	153
Chapitre 4 : Une agroécologie productrice de lien salarial permanent.....	169
1. Agroécologie et besoin de postes salariés permanents.....	171
2. De patron·nes à salarié·es : pratiques d'encadrement et distance à la famille	185
Troisième partie : Mains d'œuvre temporaires et rapports sociaux de production en agriculture biologique	233

Chapitre 5 : Deux grandes figures de modèles productifs agroécologiques dépendants d'une main d'œuvre temporaire	235
1. Quand produire massivement en bio produit massivement du sale boulot	237
2. L'agroécologie politique des AMAP en pratiques : les ambivalences de l'enrôlement des bénévoles dans la production agricole	252
Chapitre 6 : Mettre au travail, un travail féminin	267
1. La gestion des saisonniers : La construction sociale localisée de la féminité d'un travail relationnel.....	268
2. Faire le lien des amapien·nes à la production chez Marjorie : un travail féminin.	282
Quatrième partie : Un champ de bataille ? Des agricultrices à l'assaut de bastions masculins	301
Chapitre 7 : L'appel des champs. À la conquête des espaces masculins ?	303
1. Amparo et Ernst : la lutte pour la terre au sein du couple	305
2. Chez Marjorie : des rapports sociaux pacifiques autour de la terre ?.....	319
3. Travailler la terre en Castille : l'affaire d'un seul homme ?	327
4. En pratique collective et mixte des grandes cultures : la résistance d'un empire masculin.....	333
Chapitre 8 : Les corps, les outils, les machines : La lutte pour le contrôle des techniques	347
1. Technique et outillage dans la division du travail chez Amparo et Ernst	348
2. Chez Marjorie : machines et outils comme révélateurs de tension	374
3. Chez Kike : des technologies de pointe pour une céréaliculture entre hommes	386
4. En grandes cultures à collectif mixte : un travail mécanisé toujours sous contrôle masculin	409
5. Sous-équipement féminin et <i>gap</i> technologique aux pays de l'agriculture biologique	430
Cinquième partie : Les paradoxes de la division sexuelle des activités de diversification	443
Chapitre 9 : Le commerce biologique en détail. Des effets paradoxaux de l'agroécologie sur la division sexuelle du travail commercial.....	445

1. Vendre en tant que bio : les modèles de commercialisation des exploitations et leurs enjeux.	447
2. Sous les modèles commerciaux bio : division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe	470
Chapitre 10 : L’administratif. La division sexuelle d’un travail ambivalent	491
1. Le travail administratif agricole en quatre dimensions	493
2. Un travail discret	505
3. En partie externalisé	517
4. Deux visages de la délégation du travail administratif	525
5. Organisation du travail administratif et rapports sociaux de sexe autour de deux polarités	533
Conclusion générale	543
Bibliographie	553
Table des matières	571
Index des encadrés, figures et tableaux	583
Encart d’aide à la lecture	587
Résumé	592

Introduction générale

En France au début des années 2020, de nombreux syndicats et associations professionnelles des mondes agricoles comptent des groupes féminins parmi les groupes thématiques qui animent leurs activités. C'est le cas de longue date à la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), à la Confédération Paysanne, au sein du réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) entre autres exemples. Ces dernières années, des luttes ont été menées en particulier sur l'enjeu de la reconnaissance des agricultrices. L'allongement de la durée de prise en charge minimale du congé de maternité à huit semaines en 2019 témoigne de ce mouvement.

C'est à l'occasion d'une de ces initiatives que les recherches qui ont abouti à cette thèse ont commencé. En 2018, mon stage de master 2 en méthodes quantitatives en sociologie a consisté en la production d'une enquête par questionnaire commandée par le Comité de Pilotage Femmes et bio de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB). Son objectif était sans équivoque. L'enquête devait documenter le rôle et la place des femmes dans l'agriculture biologique. Ainsi, la fédération devait se doter de données pour construire un diagnostic sur ses adhérent·es et dégager des pistes d'action favorables à la mise en œuvre d'actions en faveur de de l'égalité professionnelle.

Si l'enquête et les actions qui s'en sont suivies ont reçu un accueil enthousiaste, en particulier de la part de la puissance publique, c'est que le sujet a ses enjeux sous-jacents. Le problème du renouvellement des générations en agriculture est souvent relié au maintien d'une agriculture familiale et aux difficultés des femmes à s'établir comme agricultrices. Or, la poursuite d'une transition écologique dans l'agriculture simultanément au maintien d'un équilibre social et démographique dans tous les territoires ruraux doit passer par la résolution de ce problème. À titre de comparaison, le soutien spécifique du gouvernement espagnol à l'entrepreneuriat féminin en milieu rural pour corriger les déséquilibres de l'exode rural féminin du siècle précédent poursuit des buts similaires. La transition écologique de l'agriculture et des territoires ruraux demande des bras. Ce réflexe politique de chercher à favoriser la féminisation d'une profession en relation avec sa mue écologique attire l'attention : ne reposerait-il pas sur l'idée implicite d'une supposée plus grande sensibilité des femmes aux enjeux écologiques ?

Le projet de cette recherche repose sur l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre modes de production agroécologiques et division sexuelle du travail dans les exploitations

agricoles. Il se donne pour objet les « re compositions de la division femmes-hommes des tâches »¹ dans les exploitations inscrites dans une démarche agroécologique. Nous proposons dans les pages qui suivent un cheminement entre les quatre champs de la sociologie articulés en filigrane des quelques mots qui résument le projet de cette thèse : l'écologie, l'agriculture, le genre et le travail. On le verra, leur articulation ne va pas de soi et pose un certain nombre de problèmes que cette recherche entend contribuer à résoudre.

¹ Projet tel qu'il a été déposé au concours pour l'attribution de financements doctoraux de l'École Doctorale SESAM en juin 2019.

Première partie :

**Des rapports sociaux de sexe certifiés en agriculture biologique.
La division sexuelle du travail à l'ère agroécologique**

Chapitre 1 : Agroécologie, travail et rapport sociaux de sexe

1. Genèse de l'agroécologie et rapports sociaux de sexe

Si l'on approche l'agroécologie comme le résultat du travail agricole, compris comme base matérielle de la relation des travailleur·ses de l'agriculture à l'environnement, alors la question de la division de ce travail et des rapports sociaux qu'elle exprime (Kergoat, 2004) devient incontournable pour comprendre l'écologisation de l'agriculture. Or, l'histoire de la modernisation de l'agriculture montre qu'elle s'est construite de façon tout à fait centrale sur des rapports sociaux de sexe. La division sexuelle du travail agricole modernisée a affecté prioritairement les hommes au travail agraire assurant une reconnaissance professionnelle, et les femmes au travail domestique, dans l'ombre, à la lisière de la profession (Barthez, 1982) (Lagrange et al., 1987). Alors que la modernisation de l'agriculture s'est largement appuyée sur cette économie politique du patriarcat agricole (Delphy, 2013), en va-t-il de même pour l'agroécologie contemporaine, qui en est pour une part l'héritière et pour une part une remise en cause ? Autrement dit, pour se construire, l'agroécologie fait-elle « genre » (Bereni et al., 2012) ?

1.1. De l'agroécologie politique au travail agricole

L'agroécologie est une notion polysémique et hautement politique (Arrignon & Bosc, 2020). Nous l'abordons au carrefour de deux histoires : en tant que mot d'ordre d'action publique, elle se place dans la continuité des politiques de verdissement de l'agriculture. En tant qu'ensemble de mouvements militants et comme discipline scientifique, il s'agit d'un ensemble de critiques politiques à la « révolution verte » et une rupture épistémologique avec l'agronomie moderne. Ces deux lectures de l'agroécologie convergent dans leur volonté de prescrire – certes par des voies différentes – des pratiques et des représentations du travail agricole. Ce constat légitime le recours à une sociologie du travail comme activité pour aborder l'écologisation de l'agriculture. Ainsi, comprendre de quoi l'agroécologie est-elle le nom suppose d'en disséquer la division du travail et les rapports sociaux dont elle est l'expression.

1.1.1. Des tentatives de verdissement à l'agroécologie comme mot d'ordre d'action publique

Dès les années 1980, la conjonction de la mise en évidence des limites des méthodes industrielles de production issues de la « révolution verte », et de la montée des mouvements écologistes dans l'opinion a abouti au constat selon lequel « les agriculteurs ne peuvent plus, aujourd'hui, contourner indéfiniment la question du partage social de la responsabilité des dégâts du progrès et celle de la gestion collective des ressources non renouvelables » (Hervieu, 1994 : 87). Alors que prévaut en France un modèle de cogestion des politiques agricoles entre État et syndicats agricoles, un tel constat a appelé une action publique en vue de s'attaquer au problème : l'agriculture productiviste occasionne de graves atteintes à l'environnement, mais la responsabilité ne peut en incomber aux seuls mondes agricoles.

Parallèlement, et suite à la publication du rapport Brundtland en 1987, s'amorce un verdissement de la politique agricole commune européenne (PAC) à partir de la réforme de 1992. En France, la Loi d'Orientation Agricole (LOA) de 1999 compte ainsi parmi ses mesures phares le programme Contrat territorial d'Exploitation (CTE). Celui-ci avait pour objectif de « promouvoir la multifonctionnalité de l'agriculture pour un développement durable des territoires ruraux » (Léger et al., 2006 : 407). Le concept de multifonctionnalité renvoie à l'idée selon laquelle les exploitations rempliraient des fonctions plus diverses que celle de produire des matières premières alimentaires. Dans le cadre du CTE, il s'agissait de proposer aux exploitant·es un contrat d'engagement dans un projet d'adoption de pratiques environnementalement, socialement et économiquement vertueuses, définies en relation avec les territoires dans lequel leur activité s'insère. Des subsides publics étaient versés en retour de l'accomplissement de ces obligations contractuelles. Cet instrument d'action publique mis en place sous le gouvernement Jospin ne survivra pas à l'alternance de 2002. Il sera cependant partiellement repris sous une nouvelle mouture appelée Contrat d'Agriculture Durable (CAD) par le gouvernement suivant.

Ainsi, le verdissement de l'action publique en direction de l'agriculture, une fois amorcé, voit se succéder les gouvernements et les nouveaux instruments d'action publique, conférences et accords, sans vraiment connaître de réforme profonde. Ainsi en va-t-il du Grenelle de l'environnement de 2007, organisé sous la présidence de Nicolas Sarkozy et qui comportait des objectifs ambitieux en termes de réduction de l'usage des produits

phytosanitaires ou encore de conversion de surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique².

L’alternance de 2012, qui voit le retour du parti socialiste au pouvoir, n’échappe pas à cette dynamique de mise en scène de la reprise en main des questions environnementales en agriculture. Le premier geste du gouvernement Ayrault en vue de la mise en œuvre de ses propres initiatives en matière d’écologisation de l’agriculture est la commande d’un rapport à Marion Guillou, ancienne présidente de l’INRA, intitulé « le projet agro écologique : vers des agricultures doublement performantes permettant de concilier compétitivité et respect de l’environnement. »³ (Guillou, 2013). On voit alors apparaître le terme d’agroécologie, qui connaît un destin original en devenant le mot d’ordre de l’action écologique de l’État français en direction des mondes agricoles. Il continue aujourd’hui d’irriguer le vocabulaire des politiques publiques, et semble donc s’être durablement imposé. Les politistes Christel Bosc et Mehdi Arrignon (Arrignon et al., 2015) montrent qu’au départ, le flou de la notion remplit des fonctions politiques, comme celle de mettre en scène une rupture dans les politiques agricoles à l’occasion de l’alternance causée par l’entrée en fonction du gouvernement Ayrault, suite à l’élection de François Hollande aux fonctions de Président de la République en 2012.

Ce travail politique a abouti en 2014 à la loi d’avenir en faveur de l’agriculture, de l’alimentation, de la pêche maritime et de la forêt, à une modification du code rural et de la pêche maritime. La notion d’agroécologie est introduite dans la loi, assortie d’une définition, ainsi formulée dans sa version courte : « Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques, dont le mode de production biologique, qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire »⁴. L’idée de « promotion » dénote l’intention, largement alléguée depuis, d’orienter les représentations en vue de changements dans les pratiques agricoles particulièrement en organisant ou en finançant des réseaux d’échanges entre agriculteur·ices comme des Groupements d’Intérêt Écologique et Environnemental (GIEE)⁵. Celle de « pérenniser » incarne la continuité des instruments de financement public existants du secteur agricole.

² 20% en 2020. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/268585-le-grenelle-de-lenvironnement-quels-engagements>. À titre de comparaison la part de la surface agricole utile en agriculture biologique en 2023 est de 10,4%.

³ [Site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire](#). Consulté le 14/09/2024.

⁴ [LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt](#)

⁵ Une définition par la chambre d’agriculture des Hauts-de-France : [GIEE](#), Consulté le 17/09/2024.

« Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques, dont le mode de production biologique [nous soulignons], qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire. Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique. »

On remarque que le législateur a intégré l'agriculture biologique (AB) labellisée dans le champ de l'action publique en direction de l'agroécologie. Ce choix fait suite à l'adoption d'un amendement introduit par les député-es écologistes (Arrignon et al., 2015) et consacre l'institutionnalisation préalablement engagée de l'AB.

En Espagne, nous avons pu observer le même type de rapprochement : il existe en effet une forte proximité entre les termes « agricultura ecológica » et « agroecología ». Le premier renvoie en réalité à l'AB au sens Européen, l'ancien vocable « agricultura orgánica », traduction littérale du mot anglo-saxon « organic farming », ayant été jugé au début des années 2000 comme n'étant pas assez mélioratif pour encourager la consommation de produits issus de l'AB dans le pays. Le second renvoie de son côté aux mouvements militants de résistance paysanne, notamment Sud-Américains. Les représentations de ces luttes imprègnent les milieux de l'écologie agricole en Espagne : lors du congrès national de l'influente Sociedad Española de agricultura ecológica (SEAE)⁶, où nous avons commis une communication en 2022, l'ensemble des personnes présentes, la communication et la documentation officielles utilisaient indifféremment les deux termes pour se référer à l'AB⁷. Si officiellement, seule l'agriculture biologique est reconnue et certifiée⁸, dans la pratique les acteurs du secteur entretiennent un certain flou sur la distinction entre les deux notions. Si la charge politique investie dans les

⁶ Cet « organisme privé à but non lucratif, travaille à l'amélioration et à la diffusion des connaissances sur la production d'aliments de qualité, avec pour base l'agroécologie et le développement rural soutenable ».

⁷ Le nom de domaine de leur site internet est évocateur : <https://agroecologia.net/>.

⁸ Par des autorités sous le contrôle des Communautés Autonomes (CCAA)

usages du terme « agroecología » varie en fonction du positionnement des locuteur·ices, il renvoie au minimum à une écologisation des pratiques agricoles dont l'AB labellisée fait partie.

L'association de l'agriculture biologique à l'agroécologie comme mot d'ordre d'action publique en France et en Espagne vient confirmer une reconnaissance publique déjà ancienne des mouvements qui s'en réclament. En effet, le mouvement porté par des associations comme Nature et Progrès (fondée en 1964), ou la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB, fondée en 1978), promoteur de la garantie pour les consommateur·ices d'une agriculture sans pesticides de synthèse, ont poussé à la formulation par les pouvoirs publics d'une réglementation de l'agriculture biologique au cours des années 1980 en France. En 1985 apparaissent alors le logo AB et un cahier des charges national sur les productions végétales. Vient ensuite l'adoption d'une réglementation en juin 1991 par l'Union Européenne, basée sur le modèle français. Alors qu'en 2009, c'est au tour de la France de s'aligner sur le label de l'Union Européenne (logo Eurofeuille), ce changement est contesté par des organisations françaises, car il abaisse les exigences du label AB. Celles-ci lancent leur propre label appelé BioCohérence. En dépit de ces divergences, on observe bien une institutionnalisation Européenne de l'agriculture biologique avec un socle commun minimal de pratiques s'en réclamant.

1.1.2. L'agroécologie à la fois discipline scientifique et ensemble de mouvements militants

Comme le font remarquer Mehdi Arrignon et Christel Bosc, la mobilisation du terme « agroécologie » comme mot d'ordre d'action publique a de quoi étonner. Les travaux menés autour de sa définition convergent vers l'idée d'une polysémie du mot (Arrignon et al., 2015 : 15). Une note d'analyse du Centre d'Études et de Prospective (CEP) du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) distinguait trois pôles d'acception de l'agroécologie (Schaller, 2013) : un ensemble de pratiques agricoles, une approche scientifique (minoritaire) des précédentes, et un ensemble de mouvements sociaux. Dans les trois cas, le terme renvoie à des pratiques, des mobilisations et des discours critiques d'un tandem entre agronomie moderne et industrialisation de l'agriculture.

D'après le CNRTL, l'agronomie se définit comme l'ensemble des sciences et des techniques de recherche et d'application concernant l'agriculture. Dès sa constitution comme discipline académique au cours du XIXe siècle, elle est liée à la révolution industrielle en testant les produits du progrès technique dans le cadre d'activités culturelles. Des démarches

expérimentales voient le jour, cherchant à mesurer l'impact de la fertilisation chimique, de telle ou telle solution motorisée sur le rendement des cultures. Selon Michel Sébillotte (Sébillotte, 1974), c'est après la seconde guerre mondiale que se constitue l'agronomie sous sa forme moderne. Celle-ci opère une rupture fondamentale entre agriculture et agronomie, agriculteur et agronome, pratique et théorie. Ce geste épistémologique est porteur d'un rapport de pouvoir : l'agronomie comme discipline scientifique prescrit, sur la base de résultats empiriquement validés, les meilleurs procédés culturels en vue de la maximisation probable⁹ des rendements. Une relation qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler un certain *one best way* caractéristique de l'organisation scientifique du travail dans l'industrie. L'objet de l'agronomie est alors d'augmenter quantitativement la production alimentaire dans une période de reconstruction et de croissance démographique (Hervieu, 1994). Ce caractère très opérationnel de la discipline, en fait un élément de construction d'un certain rapport au monde, cartésien¹⁰ et anthropocentré. D'un point de vue économique la pratique de l'agriculture telle qu'elle est promue par l'agronomie moderne organise un échange avec le secteur industriel : elle représente un débouché pour l'industrie automobile et chimique dans un sens, et dans l'autre sens, un exode rural progressif et au rythme inégal géographiquement a pu fournir de la main d'œuvre au secteur secondaire. L'agronomie moderne en tant que technique est donc un objet politique qui apparaît au croisement de multiples faits sociaux, la rendant légitime à être étudiée par la sociologie.

L'agroécologie comme ensemble de mouvements sociaux et comme discipline scientifique s'oppose à ce tandem agronomie/industrie et à ce qu'il représente. En cela, elle est, elle aussi, un objet hautement politique, et ce, dès avant son usage comme mot d'ordre d'action publique.

En tant que répertoire de pratiques culturelles, l'agroécologie peut être définie comme « un ensemble cohérent permettant de concevoir des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les agroécosystèmes, de réduire les pressions sur l'environnement et de préserver les ressources naturelles » (Schaller, 2013). L'étude de tels systèmes relèverait alors d'une discipline scientifique « au carrefour de l'agronomie, de l'écologie, et des sciences sociales, et privilégiant les approches systémiques ». On note

⁹ La démarche de l'agronomie moderne est probabiliste et se développe grâce aux avancées dans le domaine des statistiques réalisées durant la première moitié du XXe siècle. Ces progrès des mathématiques appliquées ont d'ailleurs aussi affecté les sciences sociales, en particulier l'économie.

¹⁰ Nous employons ce terme au sens courant associé à l'image normative d'un « homme maître et possesseur de la nature ».

plusieurs divergences avec l'agronomie moderne : l'objectif productif demeure, mais il est pondéré par une attention à la capacité de l'environnement à se reproduire. La notion de système et l'interdisciplinarité alléguée constituent un pas de côté par rapport à l'anthropocentrisme cartésien de l'agronomie moderne.

Cette dernière a fait l'objet de critiques multiples, au moins depuis le début du XXe siècle, mais l'une d'entre elles attire particulièrement l'attention en ce qu'elle fait de l'agroécologie une approche scientifique concurrente de l'agronomie moderne et prescrit explicitement une rupture épistémologique avec le dogme de l'opposition agronomie/agriculture.

Miguel Altieri, agronome États-Unien d'origine chilienne, s'attelle dans un de ses principaux ouvrages (Altieri, 2013)¹¹, très simplement titré « L'agroécologie », à poser « les bases scientifiques d'une agriculture alternative ». La démarche qu'il promeut consiste entre autres en la combinaison de savoirs paysans vernaculaires et des connaissances accumulées par l'agriculture biologique¹² moderne. On reconnaît là le lien à la dimension militante de l'agroécologie. Au Brésil, il s'agit ainsi d'un mouvement social, par exemple présent dans la région du Nordeste (Prévost, 2021). La protestation apparaît en réaction à la mise à l'écart de certaines catégories de paysan·nes aux politiques de modernisation agricole. La résistance à la révolution verte prend la forme de la revendication de la validité des savoirs paysans vernaculaires. Ainsi des chercheurs·ses comme Altieri contribuent-ils et elles à se faire les relais dans le champ des sciences environnementales de ces revendications. En effet, la discipline scientifique dont il cherche à établir les bases théoriques et pratiques repose sur une critique épistémologique adressée à l'agronomie moderne où l'agenda scientifique de l'agronome rencontre celui, politique, des mobilisations paysannes. Les dimensions militante, scientifique et de pratiques culturelles concrètes sont donc étroitement en relation lorsque l'on parle d'agroécologie.

Ainsi, l'agroécologie promeut et défend des projets de société situés, en tous points opposés au rapport au monde du tandem agronomie moderne/industrie. La dichotomie entre une agronomie prescriptrice de pratiques testées empiriquement, aux résultats statistiquement mesurés en vue de la maximisation des rendements, et une agroécologie dont la production de

¹¹ La première édition du livre en anglais date de 1986.

¹² Dans son vocabulaire, ce terme ne renvoie pas au label Européen AB, mais plutôt à l'expression anglo-saxonne « organic farming ». Son ouvrage fait référence à des pratiques culturelles refusant l'usage des pesticides sur des terrains d'expérimentation californiens.

prescriptions s'appuie sur une combinaison de savoirs paysans et scientifiques en vue d'une production environnementalement vertueuse, rappelle en creux que, quelle que soit l'option retenue, l'agriculture peut être abordée comme un travail et une activité.

1.1.3. L'agroécologie comme travail

De ce qui précède résulte qu'il est possible d'identifier deux pôles opposés d'un espace politique de l'agroécologie.

Le premier, l'agroécologie comme mot d'ordre d'action publique se place dans la continuité des politiques agricoles que les États et l'Union Européenne s'efforcent de « verdir » depuis les années 1980-90. Sa mise en politique publique s'accompagne « d'un désamorçage de sa charge contestataire » (Bosc & Arrignon, 2020). La puissance publique cherche à peser sur l'agriculture par des voies qui sont celles des politiques économiques sectorielles (incitation, réglementation). Celles-ci se voient traduites dans les aides de la PAC (Mesnel, 2020) dans une logique d'éco-conditionnalité (dans la continuité de ce que furent le CTE et le CAD), dans des instruments d'action publique comme des appels à projets estampillés comme soutien à l'agroécologie, dans la structuration à l'initiative des services de l'État de groupes de professionnel·les en vue de la promotion de bonnes pratiques comme les GIEE (Lamine et al., 2020), ou encore la réglementation (interdiction de l'usage de telle ou telle substance par exemple). On le voit, cette agroécologie s'adresse aux professionnel·les de l'agriculture, et outre les industries agroalimentaires et les organisations professionnelles agricoles (OPA), particulièrement aux agriculteur·ices exploitant·es. Or, détenir le titre d'agriculteur·ice est étroitement corrélé à la capacité de bénéficier des politiques agricoles (Rémy, 1987). Ainsi, alors que les politiques agricoles se « verdissent », il devient difficile d'exercer le métier d'agriculteur·ice sans se voir prescrire, ou sans appliquer de son plein gré des normes environnementales. La puissance publique prescrit l'agroécologie et ces prescriptions viennent irriguer le travail des agriculteur·ices au quotidien.

Un second pôle de l'agroécologie est son versant militant. Altieri en est un exemple académique, mais une myriade de personnalités et d'organisations sont engagées dans la promotion de différentes déclinaisons de l'agroécologie comme la permaculture, l'agroforesterie, voire des propositions plus iconoclastes à l'image du « jardin punk »¹³. La mise à exécution de préceptes agroécologiques n'est donc pas le monopole des agriculteur·ices

¹³ Un ouvrage d'Éric Lenoir, qui a connu un certain succès, invitait ainsi à adopter « la culture punk pour créer un jardin impertinent et apprenez à le gérer en restant fainéant, rebelle, fauché et écolo ! »

professionnel·les. Des pratiques culturelles ancestrales, vernaculaires, éventuellement réarticulées à des méthodes aux dénominations contemporaines comme la permaculture sont investies par des individus et des groupes en réseau pratiquant « l’alternative écologique au quotidien » (Pruvost, 2013). Ici, la production agricole prend souvent place dans le cadre de ce que Geneviève Pruvost appelle le travail de subsistance, c’est-à-dire orienté vers « l’autoproduction des besoins élémentaires » (Pruvost, 2019). Des modes de vie qui se construisent en rupture avec les circuits « habituels » de consommation/production (Pruvost, 2024). En prenant le travail de subsistance pour objet, au sein de groupes à l’engagement préfiguratif de ce que pourrait être un futur écologique, l’auteure montre tout l’enjeu politique de la distribution du travail de production du quotidien. Une démarche qui repose sur l’idée que l’observation au plus près des pratiques des acteur·ices de ces mouvements permet de dévoiler les conditions de possibilité d’une écologisation de pratiques dont le travail de la terre fait partie.

Ces deux pôles opposés sont traversés par une série de tensions entre décroissance / croissance économique, soutenabilité forte / soutenabilité faible, écologie *bottom up* / *top down*, contestation voire rupture avec l’ordre politique existant / continuité de l’ordre politique, militantisme / profession. Néanmoins, leur dénominateur commun est la centralité du travail agricole comme activité dans l’acte de faire advenir l’agroécologie. Il faut cependant se garder de trop styler ces deux polarités d’un même espace. Au sein de celui-ci, l’entredeux est fait d’une multitude de déclinaisons de pratiques, de représentations, de ce qu’est ou doit devenir l’agriculture, portés par les nombreux groupes sociaux constitutifs de mondes agricoles éclatés (Hervieu & Purseigle, 2013a). Ainsi, des pratiques tout à fait contestataires, militantes comme culturelles, politisant le travail agricole, se trouvent au cœur de l’action des adhérent·es de la Confédération Paysanne¹⁴. Ces derniers sont avant tout des agriculteur·ices professionnel·les, et militent d’ailleurs pour des réformes des politiques agricoles articulant justice sociale et environnementale. De même, les différents groupements et organisations de producteur·ices de l’agriculture biologique rassemblent des profils très diversifiés de ce que pourrait être un *continuum* entre les deux pôles que nous venons de décrire, bien que toujours professionnels¹⁵. Cet entre-deux, l’agroécologie de professionnel·les de l’agriculture tout de même mu·es par un engagement militant, est, dans une variété de déclinaisons, celui qui a fourni la matière de cette thèse.

¹⁴ Membre de la coalition de mouvements et d’organisations des Soulèvements de la Terre.

¹⁵ Les labels d’agriculture biologique ne s’appliquent qu’aux productions destinées à être vendues sur le marché.

L'approche par le travail sera donc une clé de voûte pour notre compréhension de l'écologisation de l'agriculture. En effet d'un point de vue matériel, l'agroécologie quelle que soit la polarité vers laquelle elle tend, prescrit les formes et les contenus du travail agricole. Le produit de ce travail est, outre la matière première alimentaire, l'anthropisation de larges pans d'environnement physique, ainsi que les conditions économiques et sociales d'une agriculture collectivement identifiée comme plus ou moins désirable. Il convient dès lors de se poser la question de l'organisation et de la division de ce travail. Y répondre suppose l'étude des activités agricoles au quotidien, à l'échelle des organisations que sont les exploitations agricoles, qui apparaît indiquée pour saisir comment se déploie l'agroécologie sous toutes ses formes.

1.1.4. Au sein de l'agroécologie, le choix de l'agriculture biologique

Nous avons pu le décrire, l'espace politique de l'agroécologie est fait d'une multitude de mouvements, de groupes sociaux et d'organisations publiques et privées articulant dans leurs prescriptions d'une agriculture désirable les éléments de la série de tensions que nous avons décrite ci-dessus. Au sein de cette multitude, l'agriculture biologique labellisée apparaît comme un point de repère d'intérêt.

En effet, les mouvements contestataires qui ont contribué à en populariser l'idée sont anciens et toujours existant à l'image de Nature et Progrès, ou de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique en France. Leur lobbying a conduit à leur installation dans le paysage de la cogestion des politiques agricoles, dans une position certes minoritaire. Cela a abouti à une certaine installation de l'agriculture biologique dans le vocabulaire et les pratiques des politiques agricoles, surtout après que son contenu a été stabilisé par un cahier des charges, couvrant l'essentiel des productions agricoles depuis 2000 en Europe. Finalement, la modification de 2014 du Code rural et de la pêche maritime a inscrit dans la loi l'appartenance de l'agriculture biologique à un « ensemble de systèmes de production agro-écologiques ». Aujourd'hui, tant du point de vue du pôle de l'agroécologie comme mot d'ordre d'action publique que du pôle militant, l'agriculture biologique est vue comme partie intégrante de l'agroécologie.

Ainsi, même si le niveau d'ambition écologique, en particulier du cahier des charges du label Européen de 2009 a été critiqué, et que des labels « mieux-disants » ont été mis en place, la labellisation en agriculture biologique certifie à coup sûr des modifications substantielles des pratiques agricoles. En effet, le cahier des charges du label Européen pose des critères

techniques minimaux et objectivables qui touchent aux produits de l'agriculture eux-mêmes mais n'exclut en aucun cas des formes plus diverses d'écologisation des pratiques agricoles. Nous avons alors considéré comme écologiques des pratiques comme la politisation des canaux de vente de la production (circuits courts, vente en direct), ou encore celles qui consistent en la mise en conformité avec des normes environnementales. On pourrait citer les dossiers de subventions de paiements pour services environnementaux dans le cadre des Mesures Agro Environnementales (MAE) prévus dans le second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Entrent ainsi dans le giron de notre recherche l'ensemble des pratiques professionnelles bénéficiant d'une reconnaissance politique, scientifique, et institutionnelle largement partagée comme « écologiques », et investies comme telles par leurs praticien·nes. Nous en excluons en revanche les pratiques de conversion déconversion opportunistes qui ont pu être rapportées, comme récemment la conversion massive de surfaces cultivées de coriandre dans le sud-ouest de la France en raison d'un effet d'aubaine sur les aides à la conversion. Ces pratiques qui n'inscrivent pas l'écologisation des pratiques agricoles sur la durée ont alors moins de chance de peser sur les rapports sociaux à l'œuvre dans le travail agricole.

Enfin, la bonne identification de l'agriculture biologique par sa labellisation facilite la mesure de ses dimensions économiques, de sa distribution géographique et de l'évolution de ses pratiques. Ces données sont mesurées par des organismes publics¹⁶, et le partage du cahier des charges européen et d'une certification officielle permet les comparaisons au niveau de l'Union Européenne (UE). L'Espagne et la France sont les deux États qui comptent les plus grandes surfaces en agriculture biologique d'Europe en termes absolus en 2019 : respectivement 2354916 et 2282661 hectares. En termes relatifs cela représente 9,3% de la surface agricole utile (SAU) en Espagne et 8,5% en France, tout juste au-dessus de la moyenne de l'Union à 8,1% (Le Douarin, 2021). Cette mesurabilité doit permettre une appréciation maîtrisée de la portée de nos résultats de recherche.

¹⁶ Agence Bio en France (avec les services statistiques du Ministère de l'agriculture), Ministère de l'agriculture en Espagne, Eurostat au niveau européen.

1.2. Une agriculture contemporaine traversée par des rapports sociaux de sexe

La modernisation qui bouleverse le travail agricole après la seconde guerre mondiale pour aboutir à la fin des paysans (Mendras, 1992) inaugure un ordre nouveau des mondes agricoles dans lequel le travail et les rapports sociaux qui l'organisent se voient profondément reconfigurés. C'est particulièrement le cas des rapports sociaux de sexe, alors qu'un nouvel idéal normatif des rôles sociaux de sexe, complémentariste (Segalen, 1980) assignant prioritairement les hommes au travail productif et les femmes au travail reproductif (Kergoat, 2004 : 36), s'impose comme celui de l'ère des agriculteurs. Toutefois, il porte en lui les germes de sa remise en cause : les agricultrices participent de façon centrale à la modernisation de l'agriculture et s'appuient sur ses acquis pour faire leur place dans l'organisation du travail des exploitations. Finalement, la traduction de l'idéal normatif modernisateur aboutit au niveau des exploitations à une division sexuelle du travail, expression des rapports sociaux de sexe qui le structurent (Kergoat, 2004 : 35).

1.2.1. Travail agricole et genre : une modernité normative

Le grand mouvement de modernisation de l'agriculture, incarné en France par les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, a bouleversé en tous points les rapports sociaux qui régissaient auparavant les sociétés paysannes et plus particulièrement, l'organisation du travail de la terre.

La diffusion rapide du progrès technique, et en particulier de la mécanisation, augmente considérablement la productivité du travail. La figure du tracteur occupe une place remarquable : il épargne du « temps et de la peine » en grande quantité, et permet « la conquête de l'espace » c'est-à-dire la mise et le maintien en culture de superficies importantes avec peu de bras (Faucher, 1954). Le recours aux intrants de synthèse se généralise, accompagné par les conseillers agricoles (Brunier, 2018). Ces changements sont à mettre directement en relation avec la « deuxième phase de l'exode rural » qui s'étend de la fin de la seconde guerre mondiale à aujourd'hui, et aboutit à faire des agriculteur·ices une part très minoritaire de la population active (Hervieu & Purseigle, 2013).

De tels bouleversements ne se sont pas opérés sans résistances. Le passage de l'état de paysan au métier d'agriculteur est rendu possible par l'embrassement du progrès technique par le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) qui s'en fait le promoteur face au conservatisme de ses aînés. Pour eux, le progrès technique doit s'accompagner d'un progrès

social qui va profondément restructurer autant la famille paysanne que l'exploitation agricole et l'organisation du travail qui fait le lien entre les deux. Le modèle promu comme « socialement désirable » est celui de « l'exploitation familiale à deux UTH¹⁷ » (Rémy, 1987 : 419), une construction idéologique qu'il s'est agi pour les jeunes agriculteur·ices de faire advenir par le biais de la cogestion des politiques agricoles avec l'État. Jacques Rémy en synthétise l'idéal aux yeux du CNJA : « cette exploitation devait être « viable », c'est-à-dire permettre à la famille d'y subsister, sans recours au travail extérieur, en parvenant à atteindre la « parité » économique et sociale, avec les autres groupes sociaux (plus précisément, les responsables agricoles avaient en vue les revenus, l'équipement et les conditions de vie des « couches moyennes urbaines ») ». Dans cet idéal, le progrès technique et ses gains de productivité doivent être mis au service de l'idée du progrès social défendue. Avec les lois d'orientation agricole successives, l'État va accompagner et pousser ces aspirations vers leur réalisation (Hervieu, 1994).

La « parité économique et sociale » visée prend pour référence la famille moderne conjugale (De Singly, 2017) opposée à une famille paysanne où les générations cohabitent (Lacombe, 2009), un certain idéal bourgeois urbain traçant une séparation plus nette des sphères privées et professionnelle (Laferté, 2015), et où cette partition des espaces public/privé tend à diviser le travail productif et reproductif entre époux et épouse. Ce modèle ne vient pas remplacer purement et simplement ceux qui caractérisaient les sociétés paysannes. Au contraire, il vient s'y combiner pour les recomposer. Ainsi, « la relation mari-femme dans la société paysanne est fondée non sur l'autorité absolue de l'un sur l'autre, mais sur la complémentarité des deux » (Segalen, 1980 : 15). Cette valorisation du couple correspond à une autonomisation « en s'éloignant d'un modèle où les fils succèdent et obéissent à leur père et où les femmes n'étaient considérées qu'en tant que mères » (Lemarchant, 2024). Le repli sur le couple de l'organisation du travail agricole pour les jeunes agriculteur·ices de l'époque prend le sens d'une émancipation du contrôle de leurs parents. L'idéal de l'exploitation moderne familiale qu'appellent de leurs vœux un État familialiste et de jeunes agriculteur·ices cherchant à rompre avec les pratiques de leur aîné·es, reconfigure les rapports sociaux de sexe en vigueur dans le travail agricole en approfondissant la complémentarité.

Les gains de productivité permis par la mécanisation et la concentration des terres devaient permettre aux hommes de travailler seuls aux champs et aux femmes de se replier sur

¹⁷ Unité de Travail Homme. Ce sigle est désormais désuet.

la sphère domestique et les travaux « à la frontière de la vie domestique et de la profession » (Barthez, 2005). Deux territoires sexués du travail se font jour : l'un outillé des progrès du machinisme agricole et l'autre par l'accroissement de l'équipement ménager permis par l'accession aux standards de la consommation de masse. Cette combinaison parée du sceau de la modernité devait apparaître comme une émancipation.

Dans ce modèle à deux « unités de travail homme » le masculin neutre est éloquent : « la première UTH est clairement définie, c'est l'agriculteur-chef d'exploitation ; la deuxième peut être représentée par l'épouse agricultrice, ou un enfant aide familial, ou une combinaison des deux, ou encore un salarié » (Rémy, 1987 : 419). Pour Christine Delphy, la coïncidence entre la famille et l'unité de production marchande en agriculture illustre la situation où le travail non rémunéré des femmes et des enfants est « compté dans l'économie générale de l'exploitation ». Et le statut d'aide familial vient en acter la reconnaissance par l'État (Delphy, 2013 : 37). L'idéal défendu par le CNJA, matériellement basé sur le progrès technique serait donc intrinsèquement patriarcal. L'articulation famille et exploitation dans une modernité armée du progrès technique et du progrès social promeut alors un certain ordre des rapports sociaux de sexe.

1.2.2. Les agricultrices et la modernisation. Entre participation et résistances

Ce modèle de référence est à comprendre dans le sens Mertonien des groupes de référence et d'appartenance (Merton, 1997). Il s'agit d'un idéal normatif porté par des groupes professionnels dominants au sein des mondes agricoles dont les céréaliers contemporains pourraient constituer la réalisation pratique (Laferté, 2018). Cet idéal présente sa part de circularité en entérinant les trajectoires sociales des groupes gagnants du productivisme (Laferté, 2015). L'horizon normatif qu'il représente n'est que rarement partagé par tous, et ne se réalise que rarement en tous points. Les paysans inclassables (Grignon, 1975) se convertissent en groupes professionnels d'agriculteur·ices aux profils sociaux toujours plus éclatés (Hervieu & Purseigle, 2013). Or, s'il est bien un pôle de similarité dans ces groupes sociaux hétérogènes, c'est bien l'architecture des rapports sociaux de sexe. Dans ce cadre, les agricultrices vont remplir un rôle central dans la modernisation, tout en s'efforçant de résister à ses conséquences sur leurs conditions d'existence et leur reconnaissance professionnelle.

« Les femmes ont toujours travaillé » titre l'historienne Sylvie Schweitzer (Schweitzer, 2002). Ainsi en va-t-il des paysannes, mais aussi de celles qui, devenues agricultrices, ont vu leur travail invisibilisé (Nicourt, 2014). La loi salique en agriculture (Lagrange et al., 1987) favorise les aînés mâles dans la transmission du patrimoine d'exploitation et donc du métier d'agriculteur. Une autre voie d'accession au métier est alors le mariage. Celui-ci déshérite les femmes deux fois : de leur patrimoine familial et de leur professionnalité. En effet, le modèle de l'exploitation familiale à gestion unique assimile le patrimoine familial et l'exploitation, « faisant de leurs maris le chef d'exploitation des deux patrimoines » (Barthez, 1982 : 29). Les agricultrices se voient alors reléguées aux statuts d'épouse ou d'aide familiale : aucun des deux ne constitue un statut professionnel. À partir de résultats d'enquête sur la transmission du patrimoine, Alice Barthez montre que ce phénomène est entretenu par les agricultrices elles-mêmes qui tendent à se marier à des conjoints dotés d'un patrimoine supérieur au leur. Un comportement rationnel eu égard à la logique d'accumulation du capital nécessaire à la modernisation par la concentration des terres et le progrès technique. Pour Alice Barthez, l'affirmation juridique de l'égalité des sexes en dépit des comportements économiques observables des agriculteur·ices tend à masquer la production des inégalités patrimoniale et professionnelle. De ce fait, on assiste à la naturalisation de la déprofessionnalisation des agricultrices. Le silence du droit sur sa pratique accompagne les silences de l'histoire sur les femmes et leur travail (Perrot, 2020).

Pourtant, « dès les années soixante-dix, l'absence de reconnaissance d'un statut d'agricultrices pour celles qui travaillent dans les exploitations agricoles est socialement interrogée » (Nicourt, 2014). En effet, celles-ci prennent une part très active au projet normatif de modernisation des exploitations (Pelletier, 2007). L'entreprise de rationalisation des activités caractéristique de la modernisation est loin de se limiter au travail agricole proprement dit. L'analyse des programmes de vulgarisation agricole¹⁸ à destination des femmes dans le Loir et Cher des années 1960 à laquelle se livre Jérôme Pelletier montre deux orientations aux effets ambigus sur la production du genre du travail agricole modernisé. La première est le contenu de la formation aux arts ménagers, empreint d'un idéal de rationalité. La formation promeut « une organisation d'ensemble raisonnée » qui permette aux femmes de combiner leurs rôles de « maîtresse de maison » et d'aide familiale à la production. L'objectif est de faire intégrer « les notions de rationalité et de rentabilité dans l'activité ménagère des agricultrices » (Pelletier, 2007). Les compétences pratiques qui en découlent : gestion du temps formalisée par l'écrit, pratique du calcul et de suivi de budget, se voient vite réemployées dans des tâches professionnelles. La comptabilité devient la seconde orientation des programmes de vulgarisation féminine. S'en emparer revient pour les agricultrices à conquérir un rôle indiscutablement professionnel sur leurs exploitations, aux côtés de leurs époux. La pratique de l'écrit et du suivi des activités objective leur contribution. Celle-ci est mesurée par des études participatives coordonnées par les Centres d'Études et de Techniques Ménagères Agricoles (CETMA) (Pelletier, 2007). Ces évolutions ont pour conséquence la révélation du « caractère productif du travail ménager » (Delphy, 1983 : 8). De là, la recherche de valorisation économique du travail des agricultrices a pu se poursuivre dans de nombreux cas par la création d'un atelier à soi, producteur de liquidités. Il a pu s'agir d'élevage de lapins (Pelletier, 2007), de gavage des oies (Lacombe, 2009), ou encore de transformation de produits laitiers. Là encore, celles qui pratiquent ces activités contribuent à former les autres par retour d'expérience.

Ce mouvement semble illustrer des contradictions du processus de conversion des paysannes en agricultrices. L'entreprise de rationalisation conjointe des exploitations et des foyers, basée sur une idéologie de la complémentarité des sexes en vigueur dans les sociétés paysannes assignant les hommes à l'exploitation et les femmes au foyer, porte en elle-même les germes de sa propre contestation : les agricultrices participent à la modernisation des

¹⁸ Il s'agit de programmes de formations cogérés et mis en œuvre par une pluralité d'organisations professionnelles des mondes agricoles pour accompagner la modernisation des exploitations.

exploitations dont l'idéal est de les cantonner à la sphère domestique, mais elles trouvent dans ce processus même les moyens de s'en émanciper en partie.

Cette tension entre assignation à la sphère domestique et professionnalisation, représente un état des rapports sociaux de sexe dans l'agriculture moderne : les agricultrices participent à la modernisation pour s'extraire de la condition féminine paysanne. C'est ce qu'Alice Barthez appelle « le refus » : celui de « reprendre à leur compte l'expérience et les modèles des générations antérieures » (Barthez, 1982 : 74). Ce phénomène dessine des modes de comportement de rejet de la condition paysanne qui se traduisent par des figures de femmes des mondes agricoles.

Les agricultrices exploitant le plus souvent en couple sont celles que nous venons de décrire. Elles embrassent le projet de modernisation tout en l'adaptant à leur désir de professionnalité. Mais Alice Barthez évoque aussi une autre forme d'attitude très courante qu'est « la fuite » de la profession agricole. Elle se traduit par le choix d'un conjoint non agriculteur, ou bien sur l'exercice d'une pression sur le conjoint pour qu'il quitte l'agriculture. Il s'agit bien d'une forme de pression collective sur les agriculteurs et la conséquence directe de ce comportement est le célibat masculin (Jégouzo, 1972).

Enfin, une dernière figure émerge en celles qui épousent des agriculteurs mais trouvent une rémunération propre et un statut professionnel à part entière en dehors de l'exploitation. Ce sont celles qui travaillent à l'extérieur (Bessière, 2004). Cette figure qu'Alice Barthez qualifie en 1982 de quantitativement « non négligeable » va progressivement s'ériger en norme dans certains secteurs « spécialisés comme la céréaliculture » (Giraud & Rémy, 2008).

1.2.3. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe dans l'agriculture contemporaine

La modernisation de l'agriculture dans son projet de rationalisation du travail agricole productif et reproductif, conservant le cadre d'une agriculture familiale, recompose le patriarcat des sociétés paysannes. Elle construit un nouvel état des rapports sociaux de sexe dans lequel les luttes des paysannes pour devenir agricultrices (ou autre chose !) participent de l'élan modernisateur tout en résistant au déni de leur travail et de leur professionnalité qu'il porte. Ainsi, la modernisation de l'agriculture telle qu'elle se produit, se construit sur le travail invisibilisé des agricultrices au profit des agriculteurs. Cet état des rapports sociaux de sexe dans l'agriculture continue de se reproduire, bien que sous des formes amendées, dans une période plus récente à travers l'enseignement agricole (Dahache, 2012). Et le dogme de la complémentarité des rôles sociaux de sexe (Segalen, 1980) trouve son prolongement dans le différentialisme qui irrigue les groupes d'agricultrices mobilisées pour l'égalité professionnelle (Comer, 2017), et dans le travail reproductif (Comer, 2021). Il nous faut maintenant montrer en des termes plus généraux le fonctionnement des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail agricole.

Rose-Marie Lagrave (Lagrave et al., 1987) nous fournit un résumé précieux de la division sexuelle du travail agricole moderne en ce qu'il permet de percevoir le rapport social dans lequel elle s'inscrit. C'est ce rapport social qui détermine le caractère productif ou reproductif du travail, c'est à dire sa valorisation économique et la reconnaissance de sa professionnalité dans l'économie du patriarcat (Delphy, 2013). « La femme est le salarié que l'exploitation ne peut plus se payer [...] il fallait en effet intensifier la production tout en restreignant la main d'œuvre » : on voit ici comment le statut d'épouse déprofessionnalise et démonétise le travail de l'agricultrice, au service de la professionnalisation et de la création de valeur économique de l'époux. « « L'homme à la bêche » est devenu « l'homme à la machine », tandis que sa femme effectue désormais « un travail en miettes » » : Rose-Marie Lagrave évoque une partition entre un travail des champs mécanisé continu dans le temps, et un autre au service du premier, fait de toutes les tâches qui peuvent être interrompues à la demande. Ce qu'elle appelle « travail en miettes », en référence à l'expression de Georg Friedmann (Friedmann, 2012), est bien un travail produit par le progrès technique, mais ses conséquences ne sont pas supportées par le conducteur de la machine. Le deuxième rôle se voit constitué de tous les « petits travaux » auquel l'exploitant ne peut ou ne veut plus se consacrer et dont l'intégralité déstructurée est dévolue à son épouse. Enfin, poursuit Rose-Marie Lagrave, « les

hommes gardent la maîtrise de la production, restent dans le secteur primaire, tandis que les femmes se tournent ou sont orientées vers le tertiaire ». Ainsi, dans l'agriculture, la tertiarisation du travail des femmes, c'est-à-dire leur orientation vers les services, se fait au service de tiers, le plus souvent masculins. Les qualifications de secteur primaire et tertiaire renvoient à une taxinomie de métiers de l'agriculture : la division du travail agricole moderne serait alors une division sociale du travail entre les sexes (Kergoat, 2004 : 36).

À partir de ce résumé de Rose-Marie Lagrave, on peut alors identifier des traits de la division du travail agricole moderne, qui dépassent la particularité des situations individuelles. Il existe un principe de séparation du travail féminin et du travail masculin dessinant des rôles d'agriculteur et d'agricultrice modernes. Il se complète d'un principe de hiérarchie entre les deux : l'un est au service de l'autre et a moins de valeur sociale que l'autre (Kergoat, 2004 : 36). Il en découle que la division sexuelle du travail nous donne à voir « non une complémentarité des tâches mais bien la relation de pouvoir des hommes sur les femmes »¹⁹. Envisager ainsi la division sexuelle du travail agricole nous permet de rompre avec le différentialisme porté par le courant modernisateur en agriculture se faisant le promoteur d'une complémentarité des sexes (Comer, 2021). La modernité agricole en prescrivant ainsi des rôles naturalisés a renouvelé le contenu observable de la construction du sexe en deux groupes, auxquels on se référera par la notion de classe de sexe, à la suite de Nicole-Claude Mathieu (Mathieu, 2013).

La hiérarchisation des travaux féminins et masculins dans le « référentiel modernisateur » (Hervieu & Purseigle, 2013), d'une stabilité remarquable, est révélatrice d'une tension entre le groupe des agriculteurs et le groupe des agricultrices. Tension qui prend forme autour de l'enjeu de la division sexuelle du travail. À la suite de Danièle Kergoat (Kergoat, 2004), il est possible d'identifier quatre dimensions de cette tension qu'on appellera désormais rapport social de sexe :

La relation entre ces deux groupes est d'abord antagonique, comme peut en témoigner la dynamique de la fuite et du refus (Barthez, 1982). Une deuxième dimension réside dans le caractère historiquement construit du rapport social : des sociétés paysannes au métier d'agriculteur, les formes du rapport ont évolué. Ce qui permet de souligner une troisième dimension qu'est le dynamisme des rapports sociaux de sexe, qui sont des processus plus qu'un état. Ils sont en perpétuelle recomposition. Ce dynamisme est dû au caractère relationnel du

¹⁹ Ici, Danièle Kergoat fait référence à Mathieu (1991) et Tabet (1998).

rapport social de sexe : il s'agit d'un rapport de pouvoir, au sein duquel un groupe exploite l'autre : le « travail en miettes » des agricultrices est mis au service du « travail à la machine » des agriculteurs. Autrement dit, la modernisation agricole se construit grâce à l'exploitation du travail domestiqué²⁰, et par là dissimulé, des agricultrices au profit des agriculteurs.

1.3. L'agroécologie fait-elle genre ?

Le mouvement de modernisation agricole a donc produit un horizon normatif vers un ordre des rapports sociaux de sexe en agriculture. Sa pratique concrète a conduit à la recomposition du patriarcat des sociétés paysannes, redessinant la division sexuelle du travail agricole et l'état des rapports sociaux de sexe qui la caractérise. Si l'état des rapports sociaux de sexe en agriculture est historiquement situé et dynamique, alors l'irruption de l'agroécologie comme nouvel horizon normatif serait-elle en mesure de les recomposer ? Il y a des raisons de le penser car il a été avancé une certaine concomitance entre « demande d'égalité des droits » et « défense d'un autre modèle productif » dans des pays et régions variés (Guétat-Bernard, 2015).

La division sexuelle du travail est l'enjeu des rapports sociaux de sexe. Or les pratiques agroécologiques sont supposées changer la nature du travail agricole, les façons de le faire et surtout ses enjeux : les objectifs quantitatifs de production ne sauraient plus aujourd'hui se suffire à eux-mêmes²¹. Nous voulons dire que si l'agroécologie devait profondément reconfigurer le travail agricole, alors elle devrait reconfigurer aussi les modalités de l'antagonisme entre hommes et femmes travaillant dans l'agriculture et ses objets. Autrement dit, l'agroécologie renouvelle-t-elle les formes de la division sexuelle du travail agricole et les rapports de pouvoir afférents entre ceux qui présentent les traits de deux classes de sexe ?

L'agroécologie comme mot d'ordre d'action publique irrigue désormais le vocabulaire des politiques agricoles, mais aussi l'accompagnement proposé aux agriculteur·ices par les chambres d'agriculture, la promotion des GIEE par les Directions régionales de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), les appels à projets régionaux sur fonds Européens, etc. Le soutien de l'État au projet agroécologique, un des deux éléments qui rendirent possible le processus de modernisation est donc là, au moins dans les intentions affichées, si ce n'est encore

²⁰ Nous utilisons ici le participe passé car c'est précisément le déplacement dans la sphère du travail domestique du travail des agricultrices qui rend domestique des tâches qui auraient pu entrer dans la sphère professionnelle en dehors d'une organisation familiale du travail où l'on devient agricultrice par le mariage.

²¹ Y compris dans les formes conventionnelles d'agriculture, en Europe il existe au moins les normes sanitaires imposées par l'UE et les États.

tout à fait dans les moyens alloués²² (Arrignon et al., 2015). Second élément, certaines franges des mondes agricoles, que ce soit en France ou en Espagne n'ont pas attendu le recodage des appels à projets sous le ministère de Stéphane Le Foll pour écologiser leurs pratiques. En particulier, l'agriculture biologique se structure et s'organise au niveau national dès 1978²³, et se voit reconnaître par un premier règlement Européen sur l'agriculture biologique en 1992.

Si l'on considère maintenant l'agroécologie pour le caractère qu'on ne peut lui dénier, c'est-à-dire d'être du travail entendu comme activité, il découle de ce qui précède que ce travail et sa division sont à coup sûr observables sur des exploitations certifiées en agriculture biologique. L'ancienneté relative de ses préceptes, émergeant dès, et souvent contre, la généralisation de l'ambition modernisatrice au tournant des années 1970, autorise une investigation plus diachronique de l'évolution du travail agricole et de sa division. Or, « cette démarche suppose l'invention ou le recours à des techniques « alternatives » (engrais naturels, lutte biologique, semis direct, non-labour, etc.) » qui tendent à s'opposer aux pratiques promues par l'agriculture conventionnelle modernisée au-delà de la question des pratiques agronomiques : les rapports au « métier », « au temps », à « l'articulation du travail et hors travail » (Nicolas, 2017).

Le travail constituant la base matérielle des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2004), il nous semble que la pratique de l'agriculture biologique est tout à fait susceptible d'être associée à des déplacements des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail agricole. D'où notre décision de restreindre notre objet d'étude et nos questionnements à la division sexuelle du travail et aux rapports sociaux de sexe en agriculture biologique, celle-ci représentant la forme la plus largement reconnue d'agroécologie.

²² Par exemple, les retards récurrents dans les paiements des aides au maintien en agriculture biologique sont régulièrement dénoncés par les OPA.

²³ [Date de la constitution du réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique](#). Cette organisation est celle qui représente le plus grand nombre d'exploitations en agriculture biologique.

2. Les enjeux de la division sexuelle du travail en agriculture biologique

Si l'on considère l'agriculture biologique comme un travail qui fait l'objet d'une division construisant des classes de sexe entre lesquelles les rapports sont des rapports de pouvoir, alors on peut poser trois axes problématiques pour interroger ce que fait la pratique de l'agriculture biologique aux rapports sociaux de sexe et à la division sexuelle du travail en agriculture. On peut se demander 1) quel est l'impact de l'AB sur la participation au travail agricole, et donc sur la configuration de la division du travail ? C'est-à-dire entre qui se divise le travail ? 2) Que fait l'AB au contenu du travail agricole lui-même, et donc aux moyens de le faire et à leur distribution ? C'est-à-dire quel travail se divise ? 3) Comment l'AB requalifie le travail agricole, modifiant ainsi la hiérarchie symbolique des tâches ? Autrement dit, comment le travail écologisé est-il classé et comment classe-t-il les individus ?

2.1. Entre quelles acteur·ices se divise le travail en AB ?

Aborder les rapports sociaux qui se jouent au sein des exploitations agricoles en AB suppose de revenir au préalable sur les évolutions contemporaines qui affectent ces collectifs de travail et sur en quoi l'écologisation du travail agricole interfère. En d'autres termes, pour rendre compte de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe, il faut établir entre qui se divise ce travail ? Et quelles relations s'établissent au travail entre des individus plus que jamais pluriels (Lahire, 2001) et évoluant dans des mondes agricoles de plus en plus éclatés (Hervieu & Purseigle, 2013a) ?

L'enjeu est pour nous, à la suite d'Everett C. Hughes (Hughes, 1996 : 68), « de prendre en compte le point de vue de toutes les catégories de personnes qui y [la division du travail] sont impliquées, que leur position soit supérieure ou inférieure, qu'ils soient au centre ou à la périphérie du système ».

2.1.1. Les systèmes de relations de travail comme unité d'observation

Dans les systèmes de relations de travail que sont les organisations du travail agricole, les individus sont dotés de statuts sociaux institués par les exploitations agricoles comme entités économiques et comme personnes morales (exploitant·es, salarié·es, aides-familial·es) et, le cas échéant, par l'appartenance familiale (père, mère, enfants, membres des groupes familiaux élargis, etc.), voire les réseaux d'interconnaissance issus des espaces sociaux localisés (Laferté, 2014) (ami·es, voisin·es, collègues, etc.).

De ces statuts découlent des rôles sociaux, entendus comme « l’actualisation de droits et devoirs attachés à un statut donné » (Goffman, 1973b)²⁴. On pourrait résumer ces rôles sociaux dans les organisations du travail agricole comme le fait, pour les intégrant·es de ces collectifs, de faire le travail qui leur échoit, en collaboration avec les autres membres du collectif. Il s’agit pour les individus de faire ce que les autres attendent d’elles et d’eux, en fonction de leur position statutaire : le rôle attendu d’un·e salarié·e est de remplir les missions indiquées dans son contrat de travail. Le rôle attendu de l’exploitant·e est de rémunérer le travail fourni et d’exercer une autorité hiérarchique sur son/sa salarié·es dans les limites définies par le contrat de travail.

Des relations diverses et évolutives se nouent entre les individus et découlent des statuts et des rôles sociaux attachés aux individus. La relation d’autorité entre des parents agriculteur·ices et leurs enfants va ainsi évoluer à travers le temps, en allant (en théorie) dans la direction d’une dilution de l’autorité parentale, l’âge des enfants avançant. Les relations de travail observables sont rarement univoques – et peut-être plus en agriculture qu’ailleurs – de par la pluralité des statuts et des rôles associés aux individus : être époux et coexploitant·es représente deux statuts, l’un relevant du droit de la famille, et l’autre du droit rural, auxquels correspondent des rôles sociaux qui se déploient dans deux institutions différentes (la famille et l’exploitation agricole), et des relations de travail non marchandes d’un côté et marchandes de l’autre (Barthez, 1982).

Les statuts et les rôles sociaux qui caractérisent les enquêté·es, ainsi que les relations qui les relient, constituent l’espace de leurs positions relatives dans leurs organisations du travail respectives, autrement dit, des systèmes de relations de travail. Ces positions sociales sont hiérarchisées, à l’image du rapport salarial ou de l’autorité parentale par exemple.

2.1.2. Des acteur·ices pluriel·les...

La pluralité des statuts et des rôles sociaux attachés aux actif·ves de l’agriculture résulte de leur placement « simultanément ou successivement, au sein d’une pluralité de mondes sociaux non homogènes, et parfois même contradictoires », producteur d’acteur·ices « au stock de schèmes d’actions ou d’habitudes non homogène, non unifié et aux pratiques conséquemment hétérogènes (et mêmes contradictoires), variant selon le contexte social dans

²⁴ On se réfère ici au concept de *social role* et non celui de *part*. Alain Accardo, le traducteur de Goffman, explique sa décision de ne pas traduire *social role* car il appartient « à la réflexion Goffmanienne dans ce qu’elle a de plus spécifique ». Pour notre part, et pour faciliter la lecture, nous nous en tiendrons au terme de « rôle social » pour parler de *social role*, et à celui de « rôle » pour parler du concept goffmanien de *part*.

lequel il sera amené à évoluer » (Lahire, 2001 : 50). À la suite de Bernard Lahire, nous posons l'hypothèse de départ de la pluralité des enquêté·es, à commencer par certain·es qui évoluent entre la famille, espace privé et non marchand, et l'exploitation agricole comme espace public et marchand (Barthez, 1982). D'autres phénomènes comme l'allongement de la durée des études qui fait évoluer plus durablement les enquêté·es dans un autre espace de socialisation qu'est l'école au sens large, ou encore des parcours professionnels plus diversifiés avant l'agriculture, plaident dans le sens d'une hétérogénéité interne des enquêté·es. En tenir compte suppose de prêter une attention particulière aux trajectoires de socialisation des acteur·ices, et, pour notre sujet aux expériences d'incorporation des dispositions sexuées.

À la pluralité des statuts et des rôles sociaux s'ajoute la pluralité dans le champ des possibles de la prise de rôle des individus : une agricultrice en reconversion professionnelle après avoir été salariée ne pratiquera probablement pas l'encadrement d'un salarié masculin de la même façon qu'un agriculteur qui aurait toujours été travailleur indépendant.

Finalement, nous ferons l'hypothèse que des acteur·ices pluriel·les, c'est-à-dire, marqué·es par leur hétérogénéité interne, tendront à mettre du « jeu²⁵ » dans les systèmes de relation de travail, au sens où leurs dispositions diversifiées pourraient alimenter les contradictions entre acteur·ices et alimenter l'antagonisme des rapports sociaux de sexe.

Il existe un ensemble de raisons de penser que la pratique de l'agriculture biologique peut s'associer à une certaine hétérogénéité interne de celles et ceux qui y travaillent.

Ainsi Madlyne Samak relève « le niveau de diplôme particulièrement élevé des agriculteurs [en AB] ». Elle montre aussi que l'adoption de pratiques de l'agriculture biologique par des « néo-agriculteurs » est associée à leur parcours antérieur hors l'agriculture. Il en allait de même pour les « héritiers » : le passage dans « l'hétérodoxie professionnelle » devait beaucoup à des trajectoires de socialisation ayant favorisé un décentrement des normes et pratiques « conventionnelles ». Enfin elle insiste sur le rôle des socialisations conjugales et familiales dans la constitution du rapport au métier d'agriculteur·ice (Samak, 2022). L'agriculture biologique semble ainsi être le fait de catégories aux parcours de socialisation plus divers et plus longs (la conversion à l'AB ou l'installation intervenant plus tard dans les carrières professionnelles des intéressé·es). Dans sa recherche sur les conditions du succès de la redéfinition des frontières du travail en agriculture biologique, Frédéric Nicolas (Nicolas, 2017) les rapproche de leurs trajectoires et de leurs caractéristiques sociales et ne dégage pas

²⁵ Au sens mécanique du terme.

moins de quatre types idéaux. Ces derniers font la part belle à la variété des socialisations primaire et secondaire au travail agricole, à la diversité des parcours professionnels avant l'agriculture, aux écarts de diplôme.

Nous avons ainsi tout lieu de penser que des acteur·ices de l'agriculture biologique pluriel·les ont des chances de recomposer les formes et le contenu des relations de travail entre les sexes dans les exploitations.

2.1.3. Dans des mondes agricoles éclatés

Pour reprendre l'expression de Bernard Lahire les acteur·ices pluriel·les sont le produit de la pluralité des mondes sociaux dans lesquels ils et elles évoluent. Or, en agriculture ces mondes sont décrits comme de plus en plus éclatés (Hervieu & Purseigle, 2013a). Bertrand Hervieu et François Purseigle explorent ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe : devenu·es très minoritaires dans l'ensemble de la population active, les agriculteur·ices comme catégorie n'ont cessé de se segmenter. L'agriculture biologique participe de cette segmentation autant qu'elle l'accompagne. En remodelant la structure des exploitations et les systèmes de relation de travail qui en régissent l'organisation, peut-elle aussi remodeler les rapports sociaux de sexe qui règlent les relations de travail ?

Les mutations de la famille agricole apparaissent comme une série de phénomènes à même de reconfigurer le fonctionnement des rapports sociaux de sexe au sein des exploitations dites « familiales ». Cela, d'autant plus qu'en dépit des changements, la famille « demeure le pivot de la construction des modes de vie » (Hervieu & Purseigle, 2022).

La montée de l'hétérogamie professionnelle (Giraud & Rémy, 2008), c'est-à-dire, le choix du ou de la conjoint·e évoluant dans un autre milieu professionnel peut par exemple redessiner les frontières de la vie domestique et de la profession, limiter la participation du conjoint non agriculteur dans les travaux agricoles. Ou encore, cette configuration peut aboutir à des situations où les revenus salariés font vivre la maisonnée tandis que l'exploitation réinvestit tous ses revenus en capital productif (Bessière & Gollac, 2020). On peut par ailleurs formuler l'hypothèse que les comportements hétérogamiques, en décentrant les agriculteur·ices, de leur orthodoxie professionnelle soit propice aux changements de pratiques professionnelles, comme le passage en agriculture biologique (Nicolas, 2017).

D'un autre côté, l'installation de personnes dites « NIMA »²⁶, *a priori* socialisées hors des mondes agricoles et réputées porteuses de projets agroécologiques, pourrait inaugurer des agencements originaux des relations de travail et de sa division, en tension entre différenciation et adoption des structures des rapports sociaux de sexe dans les mondes agricoles d'arrivée (Samak, 2017) (Annes & Handfield, 2020).

La pratique de l'agriculture biologique, clivante au sein des mondes agricoles, est susceptible d'irriguer les rapports de génération particulièrement lors des séquences de transmission familiale de l'activité. En effet les conflits entre parents et enfants quant aux normes professionnelles sont monnaie courante comme ont pu en témoigner les vues divergentes du CNJA par rapport aux organisations paysannes de leurs aînés dans la phase de modernisation. Comme le rappellent plus récemment François Purseigle et Bertrand Hervieu « Au départ et à l'entrée dans le métier, les relations familiales sont mises en tension autour des enjeux patrimoniaux » (Hervieu & Purseigle, 2022). Il est ainsi autorisé de penser que l'adoption de pratiques écologiques fasse l'objet du même type de rapports de force. Dans ce cas, on peut être attentif à l'articulation des rapports sociaux de sexe à ces rapports de génération. On peut ainsi prêter attention à l'usage des pratiques professionnelles comme ressources à la disposition des groupes de génération pour faire valoir les normes professionnelles qui ont leurs faveurs.

Toujours autour de la transmission, la capitalisation croissante des exploitations aboutit à des situations de transmission de patrimoines familiaux très conséquents (Hervieu & Purseigle, 2022). Or ceux-ci compliquent les logiques de négociation dans les fratries entre celles et ceux qui veulent reprendre l'activité agricole et celles et ceux qui ne le veulent pas. La labellisation en agriculture biologique de la production est susceptible d'interférer dans ces rapports car elle valorise symboliquement, économiquement et écologiquement le patrimoine à transmettre.

Dans un contexte de fragilité économique croissante des ménages agricoles (Laferté, 2021) (Hervieu & Purseigle, 2022), les possibilités de valorisation diverses que propose l'agriculture biologique peuvent interférer dans les relations familiales. La tendance à la

²⁶ Non Issus du Milieu Agricole. Cette appellation est une catégorie indigène. La détermination du seuil de lien avec le milieu agricole pour entrer ou pas dans cette catégorie est un sujet hautement politique, car il peut conditionner l'accès à certaines ressources à l'installation. La définition est variable, et les tentatives se heurtent à la diversité des appréhensions du sujet comme dans ce rapport de l'Institut de l'élevage (IDELE) : https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Rapport_de_synthese_NIMA_VF.pdf. On retient en général le critère des parents agriculteur·ice exploitant·e comme critère discriminant. Néanmoins un tel critère est très loin d'épuiser les possibilités de lien avec les mondes agricoles.

diversification des biens et services produits par exemple est susceptible d'entraîner dans l'activité des exploitations des membres des familles qui s'en étaient écartés dans le référentiel modernisateur. Le cas des activités dites « de diversification » peut ainsi être cité (Giraud, 2004a) (Giraud & Rémy, 2013).

Le déploiement progressif des formes sociétaires d'exploitation agricole conjointement aux mobilisations des agricultrices a abouti ces dernières années à l'accession au statut de cheffe d'exploitation d'une part de plus en plus grande d'entre elles. La création du statut de coexploitant·e par la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 a ouvert la voie à la reconnaissance de l'activité des agricultrices comme une activité professionnelle. La possibilité en 1985 de constituer une société entre époux seul·es associé·es sous la forme d'une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), a ensuite rendu possible un statut où des époux seraient tous deux considéré·es comme exploitant·es à part entière. En 1999, l'institution du statut de conjointe collaboratrice vient en 1999, outiller les épouses de davantage de droits sociaux liés à l'activité. Elle est complétée en 2006 par l'ouverture de ce statut aux pacsé·es et concubin·es. Enfin, en 2010 la panoplie de statuts professionnels s'étoffe de la possibilité pour des époux, concubin·es ou pacsé·es de former des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC). Cette dernière formule va rencontrer un franc succès au cours des années 2010 (Info Stat, 2024). Cette décennie est aussi celle de l'explosion des conversions en agriculture biologique. On peut dès lors se demander si ces phénomènes sont simplement concomitants, ou si les conversions accompagnent la prise de responsabilité des agricultrices au sein de leurs exploitations ? Existe-t-il une rétro-alimentation entre prise de pouvoir des agricultrices dans leurs exploitations et pratique de l'agriculture biologique ? En effet, alors que la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur (Rémy, 1987) fait rage, la revendication de changements de pratiques ne serait-elle pas en mesure de lui fournir des arguments au sein même des couples d'exploitant·es ? Sur ce point, il nous semble judicieux d'interroger les effets des évolutions statutaires en Espagne au regard de celles listées ci-dessus. En effet, ce n'est que depuis très récemment que les deux membres d'un couple peuvent officiellement être déclaré·es comme les chefs·fes d'une même exploitation agricole. La comparaison permettrait ainsi d'apprécier la portée pratique des statuts professionnels sur les relations de travail dans les exploitations familiales.

Les mutations contemporaines de l'emploi sur les exploitations agricoles, affectent la géométrie des relations de travail dans les exploitations, en modifiant les statuts professionnels des parties prenantes. La pratique de l'agriculture biologique contribue à la restructuration de

l'emploi sur les exploitations concernées. Nous sommes jusqu'ici, resté très centré sur la condition des agriculteur·ices exploitant·es. Cette focale est héritée des travaux fondateurs des années 1980 (Lagrave, 1983), pour des raisons liées aux dynamiques historiques des agricultures familiales qui ont muté dans le processus de modernisation (Barthez, 1982). Au début des années 1980, la condition des agricultrices a interpellé la recherche féministe qui s'était jusque-là concentrée sur le salariat, permettant un renouvellement de la problématisation de la dialectique entre travail productif et reproductif (Delphy, 1983). La recherche s'employait alors à un labeur compensatoire de l'invisibilité des agricultrices à la fois dans les sciences sociales et le mouvement féministe (Lagrave et al., 1987) (Lagrave et al., 2021).

Mais aujourd'hui, la population des exploitant·es agricoles s'amenuise (Hervieu & Purseigle, 2022) au profit de plusieurs catégories de salarié·es. Dès lors, l'approche de la division sexuelle du travail et des relations au sein des exploitations ne peut plus ignorer ce changement de morphologie. Le rapport famille/salariat a considérablement changé depuis cette période d'un point de vue quantitatif. En France « le ratio des salariés permanents sur les exploitants-coexploitants (hors aides familiaux) est passé de 13% à 24% entre 1988 et 2010, et il est de 25% en 2016 » (Forget et al., 2019 : 20). Cette croissance de la part relative des salarié·es permanent·es semble donc relever d'une tendance de fond de la mutation de la composition de la force de travail de l'agriculture française contemporaine. D'autant plus que cette part, en ne considérant comme permanent·es que les salarié·es signataires d'un Contrat à Durée Indéterminée (CDI), dissimule une plus grande variété de statuts d'emploi observés sur le terrain. En effet, des salarié·es embauché·es en Contrat à Durée Déterminée (CDD) ont pu l'être dans une optique de pérennisation, et non pour faire face à un surcroît temporaire d'activité. C'est cette intention qui compte à l'heure de caractériser les relations de travail qui sont notre objet.

L'Espagne enregistre de son côté un doublement de la part des salarié·es dans la population active du secteur agricole entre 1987 et 2020, se stabilisant au-dessus de 60% en 2015 (Pedreño Cánovas & Riquelme Perea, 2022). Or cette forte augmentation enregistrée au moyen de l'enquête « Población Activa » de l'Institut National de la Statistique (INE) ignore par nature deux phénomènes : le travail permanent informel, les emplois dans les exploitations de personnes cotisant à des régimes de secteurs proches de l'agriculture comme la transformation de biens alimentaires par exemple. Elle sous-estime donc dans une certaine mesure la part du salariat dans nos systèmes de relations de travail. Par ailleurs, les réformes récentes des statuts des indépendant·es (Célérier et al., 1970) peuvent occasionner des formes

la pluriactivité des salarié·es agricoles, leurs relations de travail sur les exploitations sont à contextualiser au regard de ces activités multiples croisant indépendance et salariat (Riesco-Sanz, 2020).

L'éclatement des mondes agricoles (Hervieu & Purseigle, 2013) est donc aussi celui des statuts d'emploi. Ressources pour celles et ceux qui les occupent, prescripteurs de rôles dans l'organisation du travail, les statuts d'emploi configurent les relations de travail entre les sexes et la division sexuelle du travail.

Or, l'agriculture biologique, est réputée créatrice d'emplois non délocalisables : « *Quand on remplace des produits chimiques par l'action humaine, il y a besoin de plus de main-d'œuvre* », expliquait Florent Guhl, Directeur de l'Agence Bio²⁷ en 2018. En effet en moyenne, « les exploitations bio emploient 78% de main d'œuvre en plus que dans l'agriculture conventionnelle » (Bruley, 2013). Certain·es statisticien·nes appellent tout de même à tenir compte des effets de structure sur la mesure de la création d'emploi par la conversion en bio : « les exploitations bio peuvent avoir des caractéristiques propres se révélant aussi gourmandes en temps » (Massis & Hild, 2016). Que la conversion à l'agriculture biologique crée de l'emploi et donc, modifie la composition des systèmes de relations de travail, ou que ce soient des exploitations qui emploient déjà beaucoup qui se convertissent et où donc, l'écologie des pratiques imprègne les relations de travail, importe finalement peu. L'essentiel est pour nous, d'appréhender ces rétroactions et leurs effets sur la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe.

Si la pratique de l'agriculture biologique crée de l'emploi, cela pose la question décisive de la qualité de ces emplois. Pour établir la position de chacun·e dans son système de relations de travail, il faut qualifier son emploi en termes de salaire, de temps de travail, de conditions de travail, de durée et de type de contrat. On peut alors examiner la distribution de ces caractéristiques en fonction du sexe et les rapporter à la division sexuelle du travail observée.

Des mondes agricoles éclatés et enjoints à l'écologisation de leurs pratiques font l'objet d'un intérêt croissant de catégories de populations « extérieures », si l'on peut dire, aux mondes agricoles. Si certain·es font irruption dans la production agricole par les voies de l'installation comme agriculteur·ices exploitante·es ou par le salariat, d'autres y prennent part de façon moins

²⁷ <https://agriculture.gouv.fr/lagriculture-biologique-une-filiere-dynamique-et-creatrice-demploi> . L'Agence Bio est l'organisme semi-public chargé de la promotion et du développement de l'agriculture biologique en France. La pratique du rôle politique de sa direction est particulièrement marquée par l'incarnation de cette mission dans les arènes médiatiques.

officielle, et plus difficile à coder comme du travail. Ainsi en va-t-il du travail informel, aux dimensions inconnues par définition, mais que l'on sait très présent dans certaines régions agricoles françaises et espagnoles. Par ailleurs, l'agroécologie dans sa dimension politique cherche des alliés parmi les populations hors l'agriculture. Le développement du volontariat dans la participation à la production – forme d'écologisation des pratiques agricoles en soi – peut prendre plusieurs formes, du modèle des AMAP²⁸ à celui du WWOOFing²⁹. Il faut alors se demander quelles relations de travail émergent de ces nouvelles formes de collaboration ? Et quels rapports sociaux de sexe elles contribuent à instaurer ?

Enfin, l'éclatement des mondes agricoles consiste aussi dans la diversification des profils sociaux des personnes enrôlées dans le travail agricole. Ce phénomène interpelle l'articulation des rapports sociaux de sexe avec la classe, la race, voire le handicap et les âges et générations dans la production de la division du travail. Alors que la pratique de l'agriculture biologique produit des emplois, il faut se poser la question de la distribution de ces emplois et du travail correspondant ? On peut également interroger les motivations des travailleur·ses de l'agriculture biologique : à quel travail aspirent-ils et elles en fonction de leur position de classe et de race dans la société englobante ? Si l'on rapporte les membres des systèmes de relations de travail agricole à leurs caractéristiques en termes de sexe, de classe et de race, il faut établir la hiérarchie entre ces emplois, c'est-à-dire l'armature juridique des rapports sociaux. Une fois posée cette sociographie de la division du travail, nous pouvons nous interroger sur la pratique concrète du pouvoir exercé : comment dirige-t-on ou est-on dirigé en fonction de ses propriétés sociales ? Au final, il s'agit de tester la permanence des rapports sociaux et des classes de sexe lorsque l'on considère les protagonistes de la division du travail avec un regard plus multidimensionnel.

D'un côté, cet axe problématique consacré aux relations de travail interroge la résistance des rapports sociaux de sexe dès lors que l'on les observe localement, dans des systèmes de relations de travail composés d'individus pluriels, qui évoluent dans des organisations du travail qui se complexifient tout en écologisant leurs pratiques. D'un autre côté, on interroge l'impact

²⁸ Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

²⁹ Selon la Mutualité Sociale Agricole (MSA), « le WWOOFing ((World-Wide Opportunities on Organic Farms) permet aux personnes qui le souhaitent de découvrir des techniques relatives à l'agriculture biologique. Elles peuvent en même temps visiter la région et s'intégrer à la vie locale. Il s'agit d'une pratique permettant de s'enrichir en rapports humains et de découvrir un autre mode de vie alternatif. ». <https://www.msa.fr/lfp/embauche/wwoofig> Consulté le 02/08/2023. Il est très intéressant de noter que la MSA insiste fortement sur la distinction d'avec un contrat de travail : le WWOOFing ne doit pas combler un besoin de main d'œuvre, ne donne pas lieu à rémunération, pas lieu à indemnisation en cas d'accident du travail, et la relation entre invité et hôte ne doit pas présenter de signe de subordination.

de la pratique de l'agriculture biologique sur les relations de travail : si celle-ci imprègne les relations de travail et modifie la géométrie des systèmes de relations de travail, les redéfinit-elle dans leur dimension sexuée ? Si oui jusqu'à quel point ? Et enfin est-ce suffisamment répliquable pour caractériser une refonte des rapports sociaux de sexe ?

En définitive, si les agriculteur·ices et les actif·ves agricoles sont inclassables (Grignon, 1975) en termes de classe sociale, le sont-ils et elles en termes de classes de sexe (Mathieu, 2013) ? Et à un moment de bascule des agricultures, les rapports entre ces classes de sexe sont-ils perméables à ce qui se présente comme une « transition » agroécologique ?

2.2. Quel agencement de la division sexuelle du travail agricole en AB ?

Pour comprendre les rapports sociaux de sexe et la division sexuelle du travail en agriculture biologique, il faut s'intéresser à leur objet, c'est-à-dire au travail agricole en tant qu'activité, dans sa dimension matériellement observable. Une telle démarche appelle une taxinomie du travail agricole. Une des principales leçons des études féministes contemporaines est qu'une approche du travail professionnel ne peut guère faire l'économie d'une attention au travail domestique : celui-ci doit être appréhendé comme du travail. Cela pose l'enjeu du possible réagencement des sphères professionnelles et domestiques à la faveur de l'écologisation du travail agricole. Ensuite, cette dernière change directement la morphologie du travail professionnel : tant la production de matières premières alimentaires, leur vente que le travail au bureau des fermes se voient réformés. Il convient alors de se demander quels effets possibles ce phénomène peut-il avoir sur la division sexuelle du travail.

2.2.1. Travail agricole productif et reproductif

Le projet modernisateur a été celui d'une simplification des activités agricoles, par leur parcellisation, par leur rationalisation et par l'usage du machinisme combiné à celui des engrais et des pesticides de synthèse, le tout encadré par des technicien·nes agronomes (Brunier, 2018) ou ménagers (Pelletier, 2007) (Canalejo Alonso, 2024). L'ambition affichée des différents acteurs mobilisés consistait en l'amélioration des conditions de travail d'un agriculteur qui, une fois libéré des labeurs les plus pénibles de la condition paysanne, aurait aussi le temps d'être un « entrepreneur » (Rémy, 2011). Pendant ce temps, son épouse pouvait se replier dans la vie domestique, et faire son chemin d'entrepreneuse à domicile en tenant les comptes et en développant d'autres activités rémunératrices complémentaires comme un atelier à soi (Lacombe, 2009) (Giraud & Rémy, 2013) (Canalejo Alonso, 2024), ou en occupant un emploi

salarié (Bessière, 2004). Ce schéma idéologique met en scène une complémentarité des sexes (Comer, 2021) organisée autour d'un travail masculin spécifiquement agricole et indubitablement inscrit dans la sphère professionnelle, et d'un travail féminin secondaire, dont l'on peine à distinguer la professionnalité en agriculture. Il vacille dès lors que l'on pose à la suite de Christine Delphy que le travail domestique est du travail au même titre que le travail professionnel. Le constat d'un *continuum* entre travail productif et reproductif apparaît même d'autant plus identifiable dans l'agriculture (Delphy, 1983). Il s'objective d'ailleurs dans le « travail en miettes » qu'exposait Rose-Marie Lagrave³⁰. Son caractère morcelé, complexifiant la caractérisation du travail des agricultrices comme productif, justifie son caractère non rémunéré contribuant à voiler sa contribution au travail productif. Il ne s'agit pas pour autant pour nous de renoncer à qualifier le travail de productif et de reproductif car cette distinction fait sens pour les acteurs. Le travail productif serait donc celui qui crée de la valeur économique unanimement identifiée comme telle, c'est-à-dire dans les économies contemporaines la production des biens et services échangés sur un marché ; et le travail reproductif la reconstruction de la force de travail employée à la production. Comme le signale Christine Delphy, l'un et l'autre ne renvoient pas à des activités concrètes mais au rapport social dans lequel ils sont insérés : des travaux agricoles dédiés à l'autosubsistance peuvent être placés dans le giron du travail reproductif, tandis que la garde d'enfant rémunérée fait partie du travail productif. Ainsi, une stratégie pour éviter le piège idéologique tendu par un tel objet d'étude consiste à adopter une lecture extensive du travail *a priori* en considérant toutes les sphères d'activité des enquêté·es simultanément et leurs interactions dans un *continuum*.

Ce choix analytique doit dès à présent être amendé. Nous avons initialement fait le choix de concentrer nos investigations sur les dimensions du travail agricole que les acteur·ices identifient comme professionnelles. En effet, la division du travail domestique dans les ménages fait de longue date l'objet d'enquêtes de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) notamment à travers les enquêtes emploi du temps³¹ en isolant la PCS « agriculteurs exploitants » et la sous-catégorie ouvriers agricoles de la PCS ouvriers. Or, il n'existe pas d'équivalent aussi systématique pour un travail professionnel dont nous estimons que l'extrême complexité en agriculture mérite une recherche pour soi, d'autant plus que son étroite connexion au travail et à la sphère domestiques permettent justement de tenir ensemble les pôles productif et reproductif du travail. En partant de l'hypothèse selon laquelle, en vertu

³⁰ Cf. *supra*.

³¹ [Enquête emploi du temps de l'INSEE](#)

de l'héritage de la division sexuelle du travail issue de la modernisation, agriculteurs et agricultrices devraient percevoir différemment l'agencement des frontières entre sphères domestique et professionnelle, nous abordons le travail domestique par ses interférences observables sur la participation au travail professionnel. Nous proposons alors de prêter une attention particulière aux activités et aux lieux du travail professionnel à proximité ou chevauchant les espaces et le temps domestiques.

Enfin, si l'on considère le travail agricole comme un *continuum* qui s'étend entre travail productif et reproductif, il nous faut tout de même nous interroger sur la façon dont l'engagement agroécologique peut réagencer ces deux catégories, ou bien jeter le flou sur leur distinction ? Les pratiques d'autosubsistance ont par exemple pu voir leur blason redoré dans le cadre des installations aux projets les plus contestataires, voire par nécessité économique ré-entrelaçant sphère domestique et professionnelle (Hugues, 2021). Les projets d'installations « néo-ruraux » peuvent s'inscrire dès le départ dans une intention de réarticulation des sphères domestique et professionnelle dans le cadre d'un projet de vie (Samak, 2017) (Pruvost, 2024). Concernant le travail professionnel lui-même, il faut établir ce que la pratique de l'AB fait aux temps et aux rythmes du travail, aux pratiques résidentielles pour évaluer son interaction avec les activités domestiques. La complexification technique d'une activité indépendante, où vie domestique et profession se côtoient déjà de près, y compris spatialement³², pourrait entraîner une surcharge mentale (Haicault, 1984) de nature à pousser les acteur·ices à réinventer l'articulation de ces deux dimensions de leurs existences.

2.2.2. Les trois espace-temps du travail professionnel agricole

Après cette partition fondamentale entre travail domestique et professionnel, et comme nous allons nous concentrer sur le travail professionnel, il convient de décomposer ce dernier et de s'interroger sur la manière dont la pratique de l'agriculture biologique le réforme. Nous pouvons distinguer trois espace-temps du travail professionnel agricole contemporain. Loin d'être étanches les uns aux autres, ils s'interpénètrent et interagissent, parfois s'enchaînent, mais correspondent à ce que l'on pourrait appeler des métiers dans d'autres mondes professionnels. Ainsi, la spécialisation de travailleur·ses des exploitations sur la base de ces domaines pourraient être décrite comme une forme de division sociale du travail. La

³² Nous pensons ici à la résidence en corps de ferme qui acte spatialement cette proximité.

spécialisation des participant·es au sein même de ces domaines du travail professionnel pourrait de son côté être décrite comme une division technique du travail.

Le premier espace-temps serait celui des activités que nous nous qualifierons désormais d'agaires. Celles-ci renvoient au travail agricole dans ce qu'il a de plus spécifique : la production de matières premières, en particulier alimentaires. Le travail agaire mobilise une combinaison de facteurs de production : en sus du travail humain, on y use d'outils, de machines, de bâtiments, et bien sûr de terres, mesurées en unité de surface. On peut ensuite à nouveau décomposer le travail agaire entre les opérations culturelles et zootechniques³³, les travaux d'entretien et de construction du capital technique (mécanique, soudure, électricité, menuiserie...), les tâches liées à la planification et au suivi des cultures, les travaux d'aménagement paysager. Autant de catégories correspondant à des corpus de savoirs susceptibles de fonder des pratiques de division du travail. Dans la géographie physique des exploitations, ces différents ensembles de tâches prennent place dans des lieux plus ou moins dédiés : champs pour les opérations culturelles, atelier pour la mécanique, pâtures dans le cas de l'élevage. Certaines activités comme la surveillance des cultures consistent plutôt en des déplacements entre ces espaces.

Un second espace-temps correspond aux travaux que la profession regroupe sous l'appellation de « travail administratif ». Cette catégorie renvoie parfois à une image repoussoir d'un travail souvent vécu comme étant en rupture avec le travail agaire, et incarnant la mainmise de l'État sur une profession indépendante. Il s'agit de l'ensemble des travaux scripturaux, archivistiques ayant pour but de rendre compte de l'activité des exploitations en vue de satisfaire des obligations légales (fiscalité, traçabilité...), ou de forger et d'alimenter des outils d'aide à la décision économique (gestion, comptabilité...), ou encore de gérer les relations avec des acteurs économiques extérieurs aux exploitations (État au sens large, fournisseurs, clients, banques...). Cet ensemble de tâches assimilables à des activités de services, en a subi les récentes évolutions : l'ordinateur a en partie remplacé le papier³⁴, les services en ligne ont reconfiguré l'activité de guichet, le téléphone portable a décroisé les espaces du travail administratif, auparavant localisé dans un bureau ou dans les espaces du travail domestique, permettant de l'emporter partout avec soi. La conversion à l'agriculture biologique complexifie le travail administratif au même titre que les activités agaires. Ainsi, la

³³ Qui font appel à des corpus de connaissances que l'agronomie comme discipline académique distingue les uns des autres.

³⁴ Dont l'usage demeure plus central qu'on ne le pense souvent.

mise en conformité avec les prescriptions du label AB occasionne des tâches liées à une plus grande traçabilité des produits et une soumission au contrôle d'organismes certificateurs. La labellisation, et plus largement l'adoption de pratiques agroécologiques rend les exploitations éligibles aux mesures publiques d'incitation au verdissement de la production, multipliant ainsi les guichets auxquels les agriculteur·ices doivent s'adresser. Par ailleurs, les autres formes d'écologisation des pratiques comme la multiplication des productions, les activités commerciales liées aux « circuits courts » génèrent leur propre activité bureaucratique (Mesnel, 2017) dédiée.

Enfin, un troisième espace-temps isolable est celui des activités « para-agricoles » des exploitations. Celles-ci regroupent l'ensemble des travaux liés à la transformation et à la vente de la production des exploitations. Comme le travail administratif, ces activités sont envisagées par la profession et par la statistique publique comme étant en rupture avec le travail agricole (Giraud & Rémy, 2013). On parle ici d'activités concrètes logistiques comme la récolte, l'étiquetage, le stockage et la gestion des stocks. Celles-ci peuvent éventuellement être suivies d'une transformation de la matière première comme les yaourts et fromages, la farine, les confitures ou les sauces. Quel que soit l'état de transformation de la production, il faut ensuite la vendre. Pour cela, les modèles commerciaux sont nombreux : ils vont des « circuits courts » (vente directe, marchés de plein vent, AMAP, food techs) à la vente en coopérative ou directement aux premiers maillons des chaînes agroalimentaires. Toutes ces activités ont pour point commun de s'inscrire dans des espaces et des temporalités propres partiellement décorrélés des espace-temps précédents. Nous proposons de les tenir ensemble dans la catégorie *ad hoc* de travail de commercialisation, définie comme l'ensemble des activités orientées vers la mise en marché de la production agricole. Là aussi, la pratique de l'agriculture biologique reconfigure le travail. Ainsi, la transformation en AB est minutieusement réglée par des cahiers des charges spécifiques. La vente en agriculture biologique emprunte souvent ses propres canaux pour incarner sa « promesse de différence » (Le Velly, 2017), canaux auxquels les agriculteur·ices sont appelé·es à participer. La multiplication des débouchés en circuits-courts, constituant en eux-mêmes des formes d'écologisation des pratiques, occasionne des activités spécifiquement liées comme peuvent l'être le suivi de la clientèle et des paiements. Enfin, l'attrait croissant du dehors des mondes agricoles pour l'écologisation de leurs pratiques a pu favoriser l'essor d'activités de services liées au tourisme consistant souvent en la mise en scène des activités agricoles au sens goffmanien du terme (Giraud, 2004).

2.3. Comment fonctionnent les rapports sociaux de sexe en AB ?

La division du travail agricole est l'expression d'un rapport politique entre le groupe des travailleurs et celui des travailleuses de ce secteur. Ce rapport, appelé rapport social de sexe, se constitue sur une base matérielle : le travail agricole et ses divisions (Kergoat, 2004 : 39). Or le travail agricole se voit modifié par son écologisation. Il faut dès lors s'interroger sur ce que cette écologisation fait au fonctionnement des rapports sociaux de sexe en agriculture pour comprendre les recompositions de la division sexuelle du travail.

Un premier groupe de questions de recherche porte sur l'infrastructure matérielle de la division sexuelle du travail. On s'intéresse à la matérialité de la séparation entre les sexes au travail : quels sont les espaces de travail féminins ou masculins ? Ou comment les classes de sexe investissent l'espace dans une profession qui consiste précisément dans l'aménagement du paysage, ici de façon écologique ? Produire en agriculture biologique suppose l'usage d'outils, de machines, de techniques, et la mobilisation des corps. Ces moyens de production sont distribués en fonction du sexe des participant·es au travail (Tabet, 1998). On s'interroge donc sur la façon dont ils le sont et comment se construit l'antagonisme entre les classes de sexe sur cette base ?

Un second groupe de questions de recherche porte sur la façon dont le fait de produire en agriculture biologique détermine l'économie de la valeur symbolique des activités agricoles. Comment le verdissement modifie-t-il la valeur sociale attribuée aux espace-temps du travail ? Puis au sein de ceux-ci, comment modifie-t-il la valeur attribuée aux différentes tâches ? En retour, il faut se demander ce que la modification du travail agricole fait à sa bicatégorisation en fonction du sexe ? Dans un contexte de changement de pratiques, comment les acteur·ices des deux sexes s'emparent-elles et ils de ces changements pour reproduire des rapports sociaux de sexe ou œuvrer à leur réforme ?

2.3.1. Quelles infrastructures de la division sexuelle du travail agricole ?

Après avoir décomposé le travail agricole, il nous faut partir à la recherche des régularités observables dans sa division. C'est-à-dire que l'on cherche à mettre au jour les principes récurrents, ancrés dans la matérialité même du travail, autour desquels s'organise la division sexuelle du travail. Selon Danièle Kergoat (Kergoat, 2004), la division sexuelle du travail s'organise selon un principe de séparation des sexes. Ce principe est transversal : il s'applique à la division du travail dans son ensemble. Dès lors, comment se traduit-il dans la

matérialité même des activités agricoles en agriculture biologique ? Et que peut-il nous apprendre du fonctionnement concret des rapports de pouvoir dans un travail agricole qui se réforme en vue de devenir plus vertueux ?

2.3.1.1. Ségrégation spatiale du travail et rapports sociaux de sexe

Une première hypothèse d'incarnation du principe de séparation peut être celle d'une attribution sexuée de l'espace au travail. Cette hypothèse invite à trois séries de questionnements : d'abord sur la localisation physique des pôles productif et reproductif du travail agricole ; puis d'un point de vue objectif sur l'occupation des espaces en fonction des domaines du travail agricole ; enfin d'un point de vue subjectif, sur la façon dont les acteur·ices conçoivent au propre comme au figuré les espaces dans lesquels ils et elles travaillent.

On peut ainsi approcher la spatialité de la division du travail en fonction de si les espaces considérés sont prioritairement affectés au travail professionnel, au travail domestique ou encore aux deux à la fois. On peut ainsi cartographier les pôles productif et reproductif du travail agricole en les incarnant dans des lieux et dans les déplacements entre ces lieux.

La question peut ensuite se décliner dans chacun des domaines du travail agricole : quel travail agricole est effectué par qui dans quel champ ? Quel bâtiment ? On peut aussi examiner la structure des déplacements dans l'espace et entre les domaines du travail agricole : le travail commercial se fait-il au même endroit ou à proximité des lieux liés au travail administratif ou encore au travail domestique ? Dans ce cas, à qui échoit cette position dans l'espace physique des exploitations ? Au fond, avec ces questions liées à la division technique du travail, on s'intéresse ici à la construction spatiale du sexe au travail : comment des espaces de travail deviennent-ils féminins ou masculins ?

Enfin, si l'on peut observer l'occupation et les déplacements dans l'espace en fonction du sexe pondéré par les autres propriétés sociales des acteur·ices, on peut aussi s'intéresser à leur perception de celui-ci, et à leur volonté de le transformer. En effet, le travail, mais plus encore, le travail agricole est affaire d'aménagement de l'espace en vue de travailler. Le travail agricole est ainsi en soi une opération d'anthropisation du monde dans le but de produire de l'alimentation. À une autre échelle mais dans le même ordre d'idées, l'ordonnancement d'un bureau est une opération qui vise à rendre une pièce utilisable pour un travail administratif. On peut alors se demander quels espaces sont conçus par qui ? Et comment cela affecte-t-il 1) l'occupation et les déplacements au sein des et entre les espaces ? et 2) les rapports sociaux de sexe qui se jouent dans l'appropriation de l'espace ? Au final, si l'on applique ces

questionnements à l'idéal modernisateur avec : les agricultrices « cantonnées » aux espaces du travail domestique et aux activités productives à proximité, intervenant à la demande masculine dans les travaux des champs et les agriculteurs travaillant aux cultures, l'on dessine des exploitations que l'on pourrait décrire comme des androcènes (Vuillerod, 2021) miniatures, au sens où ce sont des hommes qui conçoivent et travaillent terres et bâtiments façonnant à leur image l'anthropisation d'un environnement aux multiples usages. L'enjeu de la division sexuelle du travail agricole, dans sa dimension spatiale, n'est donc logiquement rien de moins que la distribution de l'emprise sur les agroécosystèmes selon le sexe. Lorsque les un·es ont la possibilité de concevoir et d'ordonner des espaces de travail pour d'autres, elles et ils acquièrent un pouvoir de prescription sur celles et ceux qui vont y travailler ainsi que sur leur manière de travailler : la division du travail d'allocation des espaces recoupe ainsi une division verticale du travail.

2.3.1.2. Un sous-équipement féminin et un *gap* technologique en AB ?

Une seconde hypothèse part de l'idée selon laquelle la question de la domination sur l'espace (et donc sur les autres) pose celle des moyens mobilisés par les acteur·ices pour y parvenir. Comme le souligne Paola Tabet : « On doit se demander ce que signifie le fait que l'un des deux sexes détient la possibilité de dépasser ses capacités physiques grâce à des outils qui élargissent son emprise sur le réel et sur la société » (Tabet, 1998 : 19). En effet, l'autrice pose l'hypothèse « d'un sous équipement des femmes et d'un *gap* technologique entre hommes et femmes » qu'il faut analyser non comme une dotation en outils correspondant fonctionnellement à la place des sexes dans la division sexuelle du travail, mais à l'inverse comme un rapport de pouvoir distribuant selon le sexe la capacité d'agir sur le monde, c'est-à-dire, la finalité du travail. Nous reprenons à notre compte cette hypothèse pour l'appliquer au travail agricole en AB contemporain. Cette seconde hypothèse d'incarnation du principe de séparation est donc que celui-ci est observable dans la distribution des travaux manuels, des outils, des machines du travail agricole. Paola Tabet pose une dimension quantitative du rôle de l'équipement dans la division sexuelle du travail : c'est le sous-équipement féminin. Elle en pose ensuite une dimension qualitative : c'est le *gap* technologique, c'est-à-dire que femmes et hommes sont équipés d'outils différents, et que ces outils diffèrent de par leur sophistication. Les outils sont compris comme des prolongements du corps et « élargissent sa capacité de s'approprier la nature et d'agir sur elle » (Tabet, 1998 : 18). Ces différences d'équipement trouvent leur justification dans des systèmes de représentation, « grilles de classement du masculin et du féminin » (Héritier, 2012 : 20). Ainsi, les outils masculins seraient les plus

sophistiqués, tandis que les outils féminins seraient les plus « élémentaires » (Tabet, 1998 : 19). Cela participerait donc à fonder matériellement une hiérarchie entre les sexes que l'anthropologue Françoise Héritier appelle la valence différentielle des sexes qui : « exprime un rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin, traduisible en termes de poids, de temporalité (antérieur/postérieur), de valeur » (Héritier, 2012 : 24).

Sous-équipement féminin et *gap* technologique apparaissent très nets dans l'idéal modernisateur particulièrement à travers la figure du tracteur pour les agriculteurs affectés aux travaux agraires, ou du papier pour les agricultrices affectées à l'intendance. Ce motif de répartition des outils entre les sexes prend place dans la continuité d'une longue histoire de « déni de la technique fait aux femmes » (Lemarchant, 2017 : 89). Le durcissement « au cours du XIX^{ème} siècle » du schéma « homme culture, femme nature » (Mathieu, 1973) pourrait ainsi trouver son prolongement : alors que le tracteur incarne un progrès technique triomphant de la Nature (Faucher, 1954), son appropriation par la classe des hommes reproduit et légitime l'exclusion des femmes du travail agricole productif. Parallèlement, le papier, les techniques comptables « attrapent le sexe » féminin en agriculture, pour reprendre l'expression de Delphine Gardey (Gardey, 2004), par le biais des programmes de vulgarisation féminine agricole (Pelletier, 2007) qui introduisent ces outils et techniques dans un *continuum* spatial et temporel entre le métier d'agricultrice-intendante et celui de « maîtresse de maison ». On perçoit ici l'ambivalence de la technique féminine : promue pour cantonner dans un rôle reproductif, mais réutilisée pour prendre pied dans le travail productif.

Depuis les années 1960 et 1970, d'importants changements technologiques ont continuellement affecté le travail agricole. Ainsi, l'informatique a pénétré autant les bureaux des exploitations et les cabines des tracteurs et autres moissonneuses. La numérisation touche à la conduite de l'équipement et à son automatisation (Oui et al., 2022), mais aussi à la bureautique, la comptabilité, l'accès aux services publics (Deville, 2023). Cet ensemble de technologies, sophistiqué s'il en est, affecte donc simultanément des espaces construits comme masculins et comme féminins dans la grammaire de la modernisation. Assisterait-on donc à une fermeture du *gap* technologique ? À un brouillage de la distribution sexuée des outils ? Pas sûr, tant subsiste dans la plupart des mondes professionnels l'opposition entre « aux hommes, les sciences et techniques » (et ici la numérisation technicise encore davantage le maniement des engins agricoles) et « aux femmes, le tertiaire et le service aux personnes » (qui mobilisent

particulièrement la bureautique et les outils de communication numérique) (Lemarchant, 2017 : 60).

La distribution des outils et la sexuation des techniques n'est pas un donné fixe. Elle varie selon les sociétés (Tabet, 1998), et dans le temps (Lemarchant, 2017). Elle n'est pas neutre politiquement et rebat les cartes des rapports de pouvoir dans les sociétés paysannes (Mendras, 1976 : 184), dont l'encodage masculin/féminin de données matérielles à la base de la valence différentielle des sexes (Héritier, 2012). Ce qui apparaît en revanche constant, c'est le rapport politique entre classe des hommes et classe des femmes, bâti autour du sous-équipement féminin et du *gap* technologique (Tabet, 1998), et les efforts masculins déployés pour reproduire ce rapport social en l'état (Pruvost, 2007).

2.3.1.3. AB et infrastructures de la division sexuelle du travail agricole

L'écologisation des pratiques agricoles est, en soi, un ensemble de changements techniques, d'innovations au sens schumpétérien³⁵ du terme. Alors que l'agriculture biologique innove en repeignant en vert toutes les dimensions du travail agricole, qu'advient-il du principe de séparation des espaces et des outils ? Que fait l'AB aux représentations du masculin et du féminin et à ses bases matérielles ?

Du point de vue des activités agraires, la pratique de l'agriculture biologique entraîne en général du surtravail, entamant une partie de la productivité permise par les moyens chimiques qu'elle s'interdit de mobiliser.

En productions végétales, la pratique de l'agriculture biologique substitue des opérations mécaniques au désherbage chimique. Il faut alors décomposer cette action mécanique sur les cultures : à quels outils fait-elle appel ? Quelles surfaces de cultures sont concernées ? On peut alors observer quels travailleurs·es de quel sexe et doté·es de quelles propriétés sociales manient quels outils ou machines ? Font usage de quelles techniques ? En effet, le désherbage mécanique peut être effectué avec une herse-étrille ou une bineuse attelée à un tracteur, ou encore à la main avec un couteau. Ici, la distribution sexuelle des outils importe, notamment en termes de conditions de travail en conditionnant l'engagement des corps. Puis, d'un point de vue symbolique : la productivité différentielle des moyens mécaniques creuse-t-elle le *gap* technologique ? Ou la mobilisation des femmes dans les travaux des champs recompose-t-elle leur rapport à la technique, remettant en cause les structures des rapports

³⁵ Innovation de produits, de procédés, de mode de production, de débouchés, de matières premières.

sociaux de sexe en agriculture ? Enfin, si subsiste une distribution sexuée des outils et des machines, cela conduit-il à des manières sexuées de travailler les espaces de culture ?

La pratique de l'agriculture biologique peut inciter à la mise en place de nouvelles activités culturelles, comme la l'autoproduction de plants et semences, ou bien la diversification des productions finales pour faire face aux aléas économiques et climatiques. Dans ce type de cas, de nouveaux espaces et de nouveaux outils accompagnent alors les nouvelles productions. Ces bouleversements posent la question de la résistance de l'encodage masculin/féminin, du sous-équipement et du *gap* technologique à l'introduction d'activités nouvelles. Dans des orientations technico-économiques (OTEX) différentes, une même activité peut mobiliser des outils et des machines très différents, dans quelle mesure ceux-ci vont-ils influencer sur la division sexuelle du travail ? Comment les membres des deux sexes des collectifs de travail vont-ils et elles s'approprier les nouveaux espaces de travail ?

Les activités commerciales représentent en soi une modalité d'écologisation des pratiques agricoles lorsqu'elles sont présentées comme des alternatives en AB. La mise en place de vente directe à la ferme, en AMAP, sur des plateformes numériques en circuit court, ou sur des marchés, suppose la mobilisation d'outils et de techniques assimilées au tertiaire, à forte dimension relationnelle, plus volontiers féminisés dans les mondes du travail contemporain. En même temps, des travaux manutentionnaires, de gestion des stocks, de transport seraient de leur côté encodés comme masculins (Lemarchant, 2017). On peut dès lors se demander si leur pratique déplace ou maintient cette sexuation des activités commerciales, de leurs outils et de leurs espaces ?

Finalement, notre interrogation sur la distribution sexuée des espaces de travail et des outils pour faire le travail agricole construit une problématisation à deux versants : 1) ce que l'agriculture biologique fait au sexe du travail agricole en l'écologisant. 2) ce que les classes de sexe font aux mondes physique, économique et social qui les entourent en écologisant les pratiques agricoles.

2.3.2. Quelle hiérarchie des activités de travail en AB ?

La question de la distribution des usages et des appropriations de ressources comme l'espace, les machines et les outils, bases matérielles de la division sexuelle du travail, pose d'emblée cette dernière comme un rapport politique entre les classes de sexe. Leur séparation se double d'un principe de hiérarchie (Kergoat, 2004), observable dans le sous-équipement

féminin et le *gap* technologique, dans l'attribution et la conception des espaces du travail, et qui s'exprime à la fois sous forme de division technique, sociale et verticale du travail. Ces trois formes de la division du travail tiennent à une quatrième, qui leur est transversale : la division morale du travail (Hughes, 1996 : 63) règle l'économie de la valeur symbolique du travail et la correspondance avec la valeur des individus qui l'effectuent. En distinguant les métiers ou les tâches qui leur correspondent en leur attribuant plus ou moins d'honorabilité, elle donne sens symboliquement à la position relative des individus dans les rapports sociaux. Dans le cas des rapports sociaux de sexe, la division sexuelle du travail donne matière à l'élaboration d'une lecture partagée sous l'angle du rapport identique/différent (Héritier, 2012 : 20) des positions respectives des sexes dans l'organisation du travail.

Étudier la division morale du travail implique de porter l'attention sur la construction des préférences sexuées pour les tâches en fonction de leur étiquetage comme professionnelles ou domestiques, comme tenant de l'un ou de l'autre des espace-temps professionnels de l'agriculture, de leur qualification comme dégradantes, honteuses ou glorieuses par les acteur·ices, mais aussi de leur pénibilité morale et physique. Or, la pratique de l'agriculture biologique, comme d'autres formes d'écologisation des pratiques agricoles, suppose de rebattre les cartes de l'économie symbolique des travaux agricoles. C'est-à-dire qu'elle ne modifie pas seulement l'organisation du travail d'un point de vue matériel mais aussi le paramétrage du système de classements sociaux des travailleur·ses les un·es par rapport aux autres, des outils et des espaces les uns par rapport aux autres, et en définitive des tâches les un·es par rapport aux autres sur un axe féminin/masculin.

Partant de ce qui précède, on pourrait s'interroger sur les effets des modifications de la dignité des tâches ou des espace-temps professionnels de l'agriculture sur et selon le sexe de ses participant·es ? Autrement dit, la reconfiguration écologique de la division morale du travail renverse ou modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ? Ou bien conduit-elle à une mobilité des individus dans la division sexuelle du travail reconduisant la distribution du prestige social du travail entre les classes de sexe ?

2.3.2.1. Écologie et hiérarchie sexuée des espace-temps du travail

Le complémentarisme au fondement de l'idéal modernisateur s'inscrit dans une grammaire de la valeur symbolique du travail productif et reproductif : le second est le complément de l'autre, tout comme les personnes qui se voient assimilées à ses espaces, aux techniques, aux outils, aux compétences qui sont les leurs. La valorisation des travaux agraires

mécanisés s'est bâtie sur la dévalorisation symbolique symétrique du travail domestique ou d'activités jugées plus accessoires comme les travaux para-agricoles, dont la fonction complémentaire des seconds est de magnifier le premier. La pratique de l'agriculture biologique, en modifiant techniquement le travail est-elle à même de modifier cette hiérarchie, soit en l'approfondissant ou en la complexifiant ? En effet, produire bio redore le blason du travail agraire en vertu des bienfaits que cela suppose sur l'environnement et la santé. Agriculteurs et agricultrices, salariés et salariées, bénévoles, saisonnier·ères pourraient y être sensibles et valoriser l'investissement de soi côté production. Au détriment de la sphère domestique ? Rien n'est moins sûr : des projets agroécologiques, en agriculture biologique, conçus comme « projets de vie » peuvent aboutir à brouiller les frontières des sphères domestique et professionnelle, voire les envisager en partie conjointement (Pruvost, 2024). Ainsi, l'exploration des frontières et de la hiérarchie symboliques entre vie domestique et profession (Barthez, 2005), semble devoir être évaluée au cas par cas des projets agroécologiques et de leurs réalisations pour en rechercher les constantes et établir leur rôle dans la valence différentielle des sexes (Héritier, 2012 : 24).

Par ailleurs, l'écologisation des pratiques pourrait faire varier l'économie de la hiérarchie symbolique des espace-temps du travail productif. Dans le travail administratif, l'accès aux aides publiques à l'agriculture biologique adjoint des gains économiques supplémentaires au travail de guichet d'un côté. D'un autre côté, l'insécurité économique due aux aléas climatiques, aux fluctuations de la demande de produits bio, pourrait teinter de prestige le travail administratif, en mettant en évidence aux yeux des acteur·ices les bienfaits d'une gestion avisée dans un contexte complexe. Une telle revalorisation aboutirait-elle à une masculinisation plus franche de la conduite d'exploitation ? La promotion d'une approche systémique des exploitations par les organisations de l'agriculture paysanne, valorisant les compétences gestionnaires au même titre que la virtuosité agronomique, serait-elle en mesure de briser le dogme de la complémentarité pour glisser vers une équivalence entre intendance et activités culturelles ?

L'écologisation de la production agricole s'accompagne souvent du retour en force de modes de commercialisation de la production, ou d'activités de transformation qui ont pu être en perte de vitesse à la fin du XXème siècle, comme la vente à la ferme ou en marché de plein vent, l'élaboration de conserves, jus, fromages et yaourts. Ce retour peut s'accompagner d'innovations dans l'intermédiation en circuit-courts : systèmes informatisés d'intermédiation avec la clientèle, distributeurs automatiques réfrigérés, parfois politisées comme les systèmes

de paniers des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Ces activités prennent du temps, et mobilisent de la main d'œuvre (Perrette, 2024). Leur nouvelle centralité peut donner accès à de nouvelles formes de reconnaissance dans le rapport direct avec la clientèle au moyen notamment de la mise en scène de soi (Giraud, 2004a), ou bien fatiguer des agriculteur·ices dans des activités commerciales décentrées par rapport à leur spécialisation initiale (Perrette, 2020). Associées à d'autres activités para-agricoles comme des ateliers de formation par exemple, tournées vers les publics non agricoles, ces activités conduisent à un travail symbolique de politisation (Samak, 2016), susceptible de comporter lui aussi un certain nombre de gratifications, bénéfiques aux femmes, historiquement impliquées dans ce type d'activités (Giraud & Rémy, 2013). Mais la politisation écologique qui valorise les activités de diversification n'appelle-t-elle pas une masculinisation, évitant une entorse à la valence différentielle des sexes ? En effet, une corrélation entre masculinisation d'activités « de diversification » et approfondissement de la division sexuelle du travail accompagnée d'une invisibilisation du travail féminin a pu être identifiée il y a une vingtaine d'années par Christophe Giraud (Giraud, 2001).

Le travail de production de matière première alimentaire souffre lui aussi de profondes reconfigurations dans sa conversion à l'agriculture biologique. L'interdit des intrants chimiques de synthèse entraîne de lui-même une série de conséquences entraînant une technicisation considérable des travaux culturels. Sans herbicides, le désherbage et le travail du sol s'intensifient et se mécanisent, multipliant les outils pour des usages diversifiés. Sans insecticides ni fongicides, dans la protection des cultures la prophylaxie se substitue au traitement des problèmes *ex post*. Les rotations des cultures s'allongent, les productions se diversifient et leurs rétroactions se complexifient. La recherche, les expérimentations culturelles et les échanges de connaissances vont bon train circulant dans des réseaux de professionnels (Compagnone, 2019), qui sont autant d'occasions de valorisation de soi et de son travail à l'occasion de tours de plaine (Sébillotte, 1974). On peut dès lors se demander dans quelle mesure cette technicisation et ce regain de valorisation symbolique masculinise encore davantage un travail agraire déjà très masculin dans l'idéal modernisateur ? Ou au contraire si des agricultrices plus dotées en capitaux scolaires – en 2023, 61% des étudiant·es de l'enseignement agricole long étaient des femmes, contre 20% en 1975³⁶ – ne seraient-elles pas en mesure de leur disputer ce terrain et désireuses de faire correspondre leurs aspirations à

³⁶ <https://agriculture.gouv.fr/legalite-femmes-hommes-et-la-mixite-dans-lenseignement-agricole>. Consulté le 23/09/2024.

travailler en plein air (Guérillot, 2021) et leur place dans la division du travail ? Cet engagement différencié dans les travaux culturels des femmes et des hommes, serait-il par ailleurs amené à varier en fonction des Orientations Technico Économiques (OTEX) ? En effet, en 2008 dans l'enseignement secondaire agricole, alors qu'en productions végétales les parts de filles et de garçons étaient respectivement 13,5% et de 86,5%, en production horticole elles étaient de 48,9% et 51,1% (Dahache, 2012 : 72). Par ailleurs, le clivage se réduit avec l'avancée dans les études en BTS (Dahache, 2012 : 74).

Même le travail domestique pourrait ne pas échapper à une écologisation de ses pratiques³⁷, en particulier les pratiques de consommation. En effet, la persistance d'un style de consommation paysan, pourrait favoriser des pratiques d'autosubsistance parée des vertus de l'écologie. La pratique du jardin à soi, ancienne, pourrait ainsi être réactivée.

Au final, toutes les dimensions du travail des travailleur·ses de la bio sont susceptibles d'écologisation à des degrés et sous des formes variables selon leurs OTEX, leurs inscriptions dans leurs territoires, la composition des équipes de travail. Mais le prestige est relationnel : c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir que des activités gratifiantes. La valorisation des activités et de leurs auteur·ices se fait souvent au détriment des autres (Hughes, 1996). Et l'axe en est souvent la valence différentielle des sexes (Héritier, 201 : 24). Il faut alors examiner la composition locale du prestige, et la perception des espace-temps du travail relativement les uns aux autres dans des contextes diversifiés pour en établir les constantes et les principes de variation.

2.3.2.2. Écologie et hiérarchie des tâches au sein des espace-temps du travail

Au sein même des différents espace-temps du travail professionnel, on retrouve une division technique des tâches correspondant au découpage en étapes des opérations, et/ou de la conception, de la supervision et de l'exécution. L'écologisation des pratiques agricoles peut contribuer à redéfinir le périmètre de ces tâches en poussant à leur externalisation à des acteurs extérieurs à l'exploitation, ce qui correspond à la mise en place d'une division sociale du travail. Dans ce cas, le travail devient un service marchand, fait l'objet d'une valorisation économique : dans le cas de la modernisation, les prestations des conseillers agricoles (Brunier, 2018), ou des centres de gestion (Hervieu, 1994 : 136) ont accompagné et œuvré aux changements des

³⁷ Éventuellement labellisée AB, il n'est pas interdit de penser que les agriculteur·ices en bio aient une plus forte propension à consommer les produits de leurs collègues voire les leurs propres dans le cas des productions de produits non transformés.

techniques et des représentations du travail agricole, en prenant en charge une partie des nouvelles tâches induites par la rationalisation de la production. En va-t-il de même sur les exploitations agroécologiques du début des années 2020 ? Reste ensuite à s'intéresser au cas des activités qui demeurent attribuées aux travailleur·ses des exploitations : les changements dans les formes, les contenus et les rythmes de travail, la qualification du travail sont-ils de nature à en redéfinir la hiérarchie des tâches ? Puis, quels sont les effets de cette dernière sur la division technique du travail professionnel ?

L'exacerbation de la technicité du travail agricole en AB pourrait bien amener à redéfinir les périmètres des sous-ensembles de travaux qui le composent. Notamment, la conception des rotations et donc la planification des cultures pourraient se voir en partie externaliser : les technicien·nes des coopératives ou des Groupements d'Agriculture Bio (GAB)³⁸ locaux prescrivent de façon très personnalisée des opérations culturales en fonction des demandes des adhérent·es de leurs organisations. Une autre source d'externalisation possible de travail agricole est la hausse de la part des opérations culturales externalisée à des Entreprises de Travail Agricole (ETA) (Hervieu & Purseigle, 2022). La technicisation du travail agricole a possiblement à voir avec le recours à ce type de prestations pour des travaux précis. Enfin, le développement ces dernières années du travail à façon, qui consiste pour des exploitations agricoles à réaliser de la prestation de service à d'autres exploitations agricoles influe aussi sur le périmètre des tâches concernées par la division technique du travail agricole. Il convient alors de s'interroger sur le rôle de l'externalisation sur l'économie symbolique de la hiérarchie des tâches : le travail externalisé l'est-il car il est trop technique ou difficile ? Ou l'est-il par désintérêt des exploitant·es ? Enfin, les exploitations externalisent-elles du travail auparavant exercé par des femmes ou par des hommes des collectifs de travail ?

Les activités agricoles les plus particulièrement appréciées varient d'une OTEX à l'autre. En général, il semble que la masculinisation des tâches soit positivement corrélée à leur technicité, à l'implication d'engins motorisés. Or, travailler en agriculture biologique approfondit certes la mécanisation, mais s'accompagne aussi d'un rapport différent à celle-ci : on laboure moins profond, on recourt à des moyens anciens de protection des cultures par exemple. Il faut alors se demander ce que ces changements dans l'appréhension de la pratique du travail font au prestige des activités et à leur distribution en fonction du sexe ? Certaines

³⁸ Les GAB sont des associations professionnelles, composées d'agriculteur·ices en AB qui « agissent pour promouvoir le développement cohérent et durable de la filière biologique [...] ». Ils ont « pour rôle premier la défense des agriculteurs et agricultrices bio ». <https://www.agrobio-bretagne.org/> Consulté le 23/09/2024.

pratiques agroécologiques, comme la reproduction de semences, geste politique visant à construire une indépendance économique vis-à-vis des semenciers, restent associées à la féminité dans « l’alphabet biologique » qui construit la valence différentielle des sexes. Leur valorisation économique et symbolique aboutit-elle à leur ré-indexation sur l’axe masculin/féminin (Héritier, 2012) ?

Des propositions théoriques récentes promeuvent l’idée d’une éthique du « *care* environnemental » vue comme compatible avec les pratiques agroécologiques (Laugier, 2015) (Larrère, 2023). D’après Julie Francoeur (Francoeur, 2022 : 136) « les travaux qui ont lié *care* et féminisation de l’agriculture se sont attachés aux motivations exprimées par les femmes ». Des pratiques culturelles apparemment plus soucieuses de l’environnement aboutiraient-elles en pratique à la valorisation ou la reconnaissance de l’engagement agroécologique des travailleuses de l’agroécologie par leurs homologues masculins ?

Enfin, à l’écologisation des pratiques agricoles correspond souvent l’apparition ou la réapparition de tâches d’une grande pénibilité physique et/ou mentale réalisées sans le secours de machines, jugées dénuées d’intérêt intrinsèque comme le désherbage manuel dans les cultures légumières, en horaires d’astreinte comme l’irrigation. Des travaux consensuellement déconsidérés mais dont l’accomplissement est rendu nécessaire par les choix de modèle productifs. L’apparition de ces travaux rencontre la diversification de la main d’œuvre agricole : sa salarisation et sa féminisation. Elle pose dès lors la question de la délégation du sale boulot (Seiller & Silvera, 2020) de l’agroécologie : qui fait ces travaux ? Et comment cela s’articule-t-il avec la position dans le système de relations de travail de l’exploitation.

Dans le giron du travail administratif, les différentes modalités d’écologisation technicisent le travail, mais peuvent aussi le rendre plus pénible. De nombreuses tâches peuvent ainsi être externalisées à des acteurs des services aux exploitations comme des centres de gestion en France ou le syndicalisme de services en Espagne. L’offre d’externalisation étant très variable selon les pays et les territoires (Mesnel, 2021), le périmètre du travail administratif à distribuer entre les exploitant·es l’est aussi. Or, la mauvaise presse du travail administratif est concomitante de sa féminisation. Toute la question est alors de savoir si cette concomitance est une causalité en agriculture biologique.

En effet, les mobilisations de janvier 2024 ont critiqué vertement la « surcharge » de normes, en particulier environnementales, présentée comme écrasante. Or le fait de produire en agriculture biologique donne, *via* le travail administratif, accès à un certain nombre de

subventions compensatoires de l'engagement environnemental qu'il faut prouver. Ce constat implique deux conséquences : la profession entretient un rapport ambivalent à un travail administratif qui se technicise avec l'écologisation des pratiques tant que les exploitant·es cherchent à les faire reconnaître. Alors que l'idéal modernisateur a construit l'intendance comme un territoire (Goffman, 1973a) féminin, il faut alors s'interroger sur les effets de cette ambivalence sur la division technique du travail administratif. La diversification des sources de revenus des exploitations ne pourrait-elle contribuer à mettre en lumière la contribution des personnes en charge de solliciter ces revenus ?

Le travail administratif se distingue par sa forte dimension scripturale : il consiste en grande partie à garder des traces des activités économiques et agronomiques des exploitations. « Les écrits restent » dit une expression populaire. Ne pourraient-ils alors contribuer à mettre évidence le travail de celles et ceux qui s'y adonnent auprès des autres membres du collectif de travail ?

Concernant le travail commercial, l'agroécologie par relocalisation de la distribution de la production des exploitations tend davantage à internaliser des activités qu'à les externaliser. Les exploitant·es qui vendent en circuit courts, incorporent dans leur organisation du travail des activités tertiaires : vente, logistique, communication, prospection de la clientèle, etc. Ces activités tendent à se féminiser dans l'histoire récente des sociétés contemporaines (Lemarchant, 2017). Cela a été le cas en agriculture durant la période de modernisation et après : la vente et la transformation de produits fermiers ont participé à l'émancipation des agricultrices en leur conférant des activités propres dans le travail productif, des revenus à soi, en même temps que ces activités ont matérialisé leur contribution à la modernisation de l'agriculture (Lacombe, 2009) (Giraud & Rémy, 2013). Dès lors, comment la vogue des circuits courts, qui réorganisent considérablement l'organisation du travail (Perrette, 2024), réattribue-t-elle les places dans le travail commercial ? Lorsque des activités commerciales passent du statut de revenu complémentaire, à celui d'activité centrale des exploitations, ne reconfigure-t-il pas la valeur symbolique de ces activités et par là leur construction sexuée ?

Au final, nos interrogations sur les effets de l'écologisation des pratiques agricoles sur la hiérarchie des tâches, visent la place des éléments de la division sexuelle du travail dans la valence différentielle des sexes dans un contexte de changements profonds de l'organisation productive. De là, comment les agricultrices et les agriculteurs jouent-ils et elles du sexe supposé des activités pour se faire une place qui leur convient dans l'organisation du travail ?

Chapitre 2 : Une approche monographique de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe sur quatre exploitations agricoles bio

Le chapitre 1 a été consacré à l'exposition des liens entre agroécologie, travail et rapports sociaux de sexe, puis aux enjeux que posent cette articulation : l'écologisation du travail agricole, ici abordée sous le prisme de l'agriculture biologique, recompose-t-elle la division sexuelle du travail sur les exploitations, et les rapports sociaux de sexe qui règlent les relations entre agricultrices et agriculteurs ?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons déployé une démarche monographique reposant simultanément sur une approche diachronique et synchronique des exploitations enquêtées et de leurs collectifs de travail, et sur une double comparaison entre deux pays, la France et l'Espagne, et entre deux orientations technico-économiques, le maraîchage et les grandes cultures.

Le chapitre 2 expose d'abord les fondements de cette stratégie empirique, puis les quatre monographies qui ont fourni le matériel de la présente thèse.

1. Enquête comparative et études de cas : quatre exploitations en AB en France et en Espagne

Tant le versant militant que celui des politiques publiques de verdissement de l'agroécologie agissent pour prescrire des pratiques aux exploitations agricoles. Autrement dit, les solutions collectivement prescrites pour faire face à la crise écologique que traversent l'agriculture et les sociétés qui en dépendent, s'adressent prioritairement aux exploitations agricoles (Hervieu, 1994). Il semble dès lors pertinent d'enquêter à cette échelle pour dévoiler les effets de l'écologisation des pratiques agricoles sur la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe.

1.1. Stratégie empirique de la thèse

C'est à partir des résultats d'enquêtes ethnographiques menées par des anthropologues sur des sociétés variées, y documentant systématiquement la division sexuelle du travail et ses facteurs, que Paola Tabet établit le caractère transposable du sous-équipement féminin et du *gap* technologique, ainsi que le rapport politique entre les sexes qu'ils expriment (Tabet, 1998b). Ces deux principes apparaissent alors comme des constantes du phénomène macrosociologique que sont les rapports sociaux de sexe, entendus comme une tension permanente autour du travail et de ses enjeux, entre le groupe des femmes et celui des hommes (Kergoat, 2004 : 39). La façon dont le processus qu'est l'écologisation des pratiques agricoles – autre phénomène de grande échelle, qui interroge la technique – interfère avec les constantes qui conforment les rapports sociaux de sexe, peut s'observer empiriquement à l'échelle de l'organisation du travail des exploitations. Il s'agit d'observer ces dernières comme de petits mondes sociaux du travail ouverts au sein desquels se jouent en miniature les adaptations locales de ces constantes macrosociales.

La démarche monographique de cette thèse se situe dans un courant de sociologie qualitative qui prend pour objet des phénomènes économiques (F. Weber, 1989), et qui se poursuit dans bon nombre de recherches écoféministes (Hugues, 2021) ; (Pruvost, 2024) ; (Rimlinger, 2024). Cette démarche suppose d'enquêter des exploitations aux caractéristiques variées, mais dont le point commun est que l'ensemble de leurs productions est certifié en agriculture biologique. Un ensemble de critères a été retenu pour explorer les situations les plus diversifiées possibles en nous limitant à un nombre de monographies d'exploitation réduit à quatre : la variété de la composition des collectifs de travail, la possibilité de rendre compte de

la modulation des rapports sociaux de sexe par des contextes nationaux Européens, et par des déterminants technico-économiques.

1.1.1. Une variété de systèmes de relations de travail

Un premier critère, la composition des collectifs de travail des exploitations, permet d'appréhender plusieurs combinaisons d'acteur·ices en interaction au travail. La présente recherche donnera ainsi à voir quatre systèmes de relations de travail. Alors que la population active des mondes agricoles connaît d'importantes mutations (Hervieu & Purseigle, 2022), il est utile de décrire la division sexuelle du travail dans des configurations diversifiées.

Tableau 1: Composition des collectifs de travail des exploitations agricoles enquêtées au moment de l'enquête

Statuts de la main d'œuvre	Cas 1 (2019-2020)	Cas 2 (2021)	Cas 3 (2021)	Cas 4 (2022)
Permanent·es familiaux	Fille exploitante Père retraité aide-familial	Un exploitant	Un couple d'exploitant·e	3 associé·es : un fils et ses deux parents. Le père est retraité
Permanent·es non familiaux	Un salarié (CDI) Une salariée (CDD)		Un salarié en emploi informel	Un salarié Une salariée (compagne du fils agriculteur exploitant)
Main d'œuvre non permanente	Adhérent·es de l'AMAP associée			Un nombre de saisonniers compris entre 20 et 50 chaque année

On retrouve à la tête de chacune des exploitations des agencements de sexe des chef·fes différents : une femme seule cheffe d'exploitation, un homme seul chef d'exploitation pour les directions monocéphales. Dans les cas des directions mixtes, on retrouve la figure du couple, et celle d'un couple en société avec son fils qui permet d'apprécier le croisement de rapports conjugaux et de génération au travail, une articulation chère à Alice Barthez (Barthez, 1982). Alors que les familles agricoles subissent aujourd'hui de profondes mutations (Hervieu & Purseigle, 2022), que les changements dans la démographie des familles touchent l'ensemble des pays Européens (Jurado Guerrero, 2020), l'appréhension de configurations familiales différentes doit permettre de mesurer l'impact de ces changements sur l'articulation famille/exploitation agricole.

Les configurations d'interaction au sein des systèmes de relations de travail peuvent être décrites de façon synchronique comme dans le tableau 2.1. ci-dessus. Mais il faut aussi retracer leurs évolutions. En effet, la dynamique des collectifs de travail est au cœur d'enjeu centraux pour la profession et les politiques agricoles, à l'image du fameux couple installation/transmission. Ces deux événements, biographiques du point de vue des agriculteur·ices, font l'objet de toutes les attentions car s'y jouent la reproduction du groupe professionnel, les recompositions des collectifs de travail, et que ces séquences sont vues comme des moments privilégiés de redéfinition des pratiques professionnelles en vigueur et donc potentiellement d'écologisation. Entre ces deux passages, une autre étape d'importance est l'âge de 40 ans, limite fixée pour l'accès aux aides à l'installation destinées aux « jeunes » agriculteur·ices. Les femmes s'installant tendanciellement à un âge plus avancé que les hommes, ce seuil représente un point d'intérêt pour l'étude des rapports sociaux de sexe en agriculture. Un second critère d'attention dans la sélection des études de cas est donc la variété des séquences dans les carrières des exploitant·es.

Tableau 2 : Études de cas par étapes des carrières des exploitant·es

Cas 1 (2019-2020)	Cas 2 (2021)	Cas 3 (2021)	Cas 4 (2022)
Fille exploitante depuis 2010 (39 ans) Père retraité aide-familial, cédant des terres à trois de ses enfants	Un exploitant (57 ans) à l'approche de la transmission à ses deux fils Informellement secondé par son fils cadet à l'année Et son fils aîné en été	Un couple d'exploitant·e Installation hors cadre familial Homme (38 ans), installé en 2007 Femme (41 ans), installée en 2019	3 associé·es : un fils et ses deux parents. Le père est retraité. Transmission en cours. Fils (28 ans) Mère (60 ans) Père (61 ans)

L'enjeu de la transmission est traité au moyen des cas 2 et 4 respectivement sur le point d'entrer dans cette séquence, et sur le point d'en sortir. L'enjeu de la dotation jeune agriculteur (DJA) pour les agricultrices est cerné par le cas 1 où l'exploitante a engagé les démarches juste avant l'âge limité, et le cas 3 où la récente cheffe d'exploitation est en mesure de livrer ce que l'officialisation de son statut et une dotation économique personnelle a pu changer dans les relations de travail de couple.

1.1.2. Ressemblances et dissemblances entre la France et l'Espagne

La France et l'Espagne sont les pays de l'Union Européenne (UE) qui comptent le plus de surfaces converties en agriculture biologique en termes absolus en 2019. À eux deux, ils représentent près du tiers des surfaces cultivées en bio dans l'UE (Le Douarin, 2021). Ces deux pays sont aussi les deux plus gros bénéficiaires de la Politique Agricole Commune (PAC) avec 9,29 milliards d'euros pour la France et 6,42 milliards pour l'Espagne en 2023. Cette manne financière perçue par les exploitations génère du travail directement (travail administratif) et

indirectement par l'appui à l'investissement productif. Elle a donc un impact sur la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe. Néanmoins, celui-ci est modulé par plusieurs facteurs : une entrée plus tardive de l'Espagne dans l'UE (1986), une distribution de la structure des exploitations agricoles plus éclatée en Espagne qu'en France, la plus forte spécificité régionale des politiques de soutien à l'agriculture en Espagne qu'en France.

Le sociologue espagnol Eduardo Moyano Estrada, dans la post-face de sa traduction de l'ouvrage de François Purseigle et de Bertrand Hervieu intitulé *Una agricultura sin agricultores*, se prête au jeu de la comparaison des mutations qui affectent les agricultures française et espagnole, tout en déplorant le manque de travaux systématiques sur la question :

« Les problèmes, qui, sans doute, existent, et qui traversent l'agriculture familiale, et qui ne sont pas très différents de ceux qui affectent l'agriculture française (rentabilité faible, manque de renouvellement des générations, externalisation croissante, dépendance aux aides publiques), ne se vivent pas en Espagne avec la même intensité émotionnelle et politique qu'en France. » (Purseigle et al., 2024 : 215).

L'auteur suggère donc tout au long de son texte que certains phénomènes majeurs comme la chute du nombre d'agriculteur·ices exploitant·es et la croissance de la taille des exploitations, l'avancée de l'agriculture type sociétaire en particulier, se donnent à voir dans des proportions qui ne diffèrent pas radicalement entre les deux pays, mais pour des raisons historiques différentes.

Ces quelques éléments de structure des mondes agricoles plaident pour une certaine comparabilité des deux pays. Pour notre sujet, une dissemblance attire l'attention : il existe en Espagne une action publique spécifiquement orientée vers la réduction des inégalités entre les sexes dans le monde rural, qui n'a pas d'équivalent en France.

D'un côté, Madrid élabore depuis 2007 des plans triennaux d'action publique dédiés. Ainsi, le plan 2015-2018 centrait entre autres ses efforts sur l'appui économique aux financements des projets et initiatives féminins, faire connaître la loi qui rend possible la cotitularité des exploitations agricoles, la formation spécifiquement fléchée pour les femmes rurales, la collaboration avec la société civile mobilisée sur cet enjeu, l'amélioration des données disponibles en agrégeant les données des statistiques publiques par sexe³⁹.

³⁹ <https://www.inmujeres.gob.es/actualidad/NovedadesNuevas/PromocMujeresMediorural.htm> .Consulté le 27/09/2024.

Au niveau national, la puissance publique, incarnée ici par le Ministère de la santé, des services sociaux et de l'égalité et le Ministère de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement, agit de concert avec des acteurs associatifs nationaux dont l'exemple le plus marquant est celui de la Fédération d'Associations de Femmes Rurales (FADEMUR), une tête de réseau qui coordonne l'action de structures dont le champ d'action est territorialisé. Elle se donne pour mission de « lutter pour atteindre l'égalité et le progrès des femmes qui vivent et travaillent en milieu rural »⁴⁰.

Enfin, des franges plus contestataires, revendiquant un agenda politique écoféministe évoluent autour, voire au sein de cette action publique, et tentent de peser dessus pour une articulation des enjeux écologique et de genre.

Nos études de cas françaises et espagnoles peuvent dès lors être menées avec une attention particulière à la portée de cette action publique conduite dans une optique compensatoire des inégalités professionnelles de sexe dans les mondes agricoles.

La loi de 2011 sur la coexploitation agricole en Espagne qui s'adresse aux couples qui partagent le travail et la gestion d'exploitations agricoles peine à produire ses effets sur l'inégalité des statuts des agriculteur·ices : en 2024 seules 1348 exploitations ont opté pour ce statut⁴¹. L'une d'entre elles est notre cas numéro 3 (20 cas dans toute la communauté autonome, 100000 exploitations au total), dans lequel l'exploitante est devenue cotitulaire en 2019 soit douze ans après son compagnon, avec qui elle a travaillé sur l'exploitation durant toute cette durée. L'examen de la division sexuelle du travail sur leur ferme permet ainsi de prendre la mesure des effets du droit sur l'organisation matérielle du travail. Dans notre cas numéro 2, en Espagne lui aussi, l'épouse de l'exploitant travaille à l'extérieur (Bessière, 2004).

En France, le statut des agricultrices a évolué de plus longue date et a connu davantage d'étapes. retracées dans l'encadré ci-dessous disponible dans le rapport d'information du Sénat Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires (Billon et al., 2017).

⁴⁰ <https://fademur.es/fademur/portal-de-transparencia/quienes-somos/> . Consulté le 27/09/2024.

⁴¹ https://www.mapa.gob.es/es/desarrollo-rural/temas/igualdad_genero_y_des_sostenible/titularidad_compartida/ .Consulté le 27/09/2024.

Encadré 2 : Les principales dates relatives à l'acquisition d'un statut par les agricultrices

1976 : les agricultrices demandent à être reconnues et à avoir un statut.
1980 : loi instaurant un mandat réciproque entre époux qui exploiteraient une même exploitation. La conjointe du chef d'exploitation obtient des droits dans la gestion de l'exploitation. Le principe de l'unicité de l'exploitation est affirmé. Désormais, toutes les mesures de législation agricole doivent prendre en compte le conjoint.
1982 : la loi du 10 juillet modifie les dispositions du code civil afférentes au contrat de société. Les conjoints d'agriculteur peuvent devenir associés à part entière dans les sociétés agricoles constituées à partir de l'exploitation familiale.
1985 : la loi d'orientation agricole crée l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) qui offre la possibilité aux époux de constituer une société. Désormais, au sein de ce type de société, la femme dispose des mêmes droits que l'homme. Loi réformant les régimes matrimoniaux : la notion de chef de famille disparaît, le mari n'est plus le chef de la communauté, les époux mariés sous le régime de la communauté légale géreront désormais tous les deux les biens communs.
1999 : la loi d'orientation agricole crée le statut social de conjoint collaborateur. Il ouvre droit à la retraite pour le conjoint ainsi qu'à des prestations sociales en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, à une pension d'invalidité en cas d'incapacité partielle ou totale et à une créance de salaire différé en cas de décès de l'époux et de divorce.
2006 : la loi d'orientation agricole ouvre le statut de conjoint collaborateur aux personnes pacsées ou aux concubins. Elle supprime par ailleurs l'accord du chef d'exploitation pour avoir accès au statut de conjoint collaborateur. Ainsi, dès que l'époux(se), le concubin(e) ou le pacsé(e) travaille sur l'exploitation, il ou elle pourra avoir accès au statut de conjoint collaborateur. Enfin, la LOA prévoit qu'à compter du 1 ^{er} janvier 2006, le conjoint du chef d'exploitation exerçant sur l'exploitation ou au sein de l'entreprise une activité professionnelle régulière devra opter pour l'un des statuts suivants (collaborateur du chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ; salarié de l'exploitation ou de l'entreprise agricole ; chef d'exploitation ou d'entreprise agricole).
2009 : suppression de la qualité de conjoint participant aux travaux à effet du 1 ^{er} janvier 2009 et obligation du choix d'un statut.
2010 : la loi de modernisation agricole ouvre la possibilité de constituer un GAEC entre époux seuls.
2015 : application du principe de transparence aux GAEC qui permet de reconnaître l'activité des hommes et des femmes au sein de l'exploitation.
Source : Document de présentation de la Commission nationale des agricultrices de la FNSEA

Sur cette question, notre étude cas numéro 4 permet de retracer la carrière professionnelle d'une agricultrice exerçant en couple sur toute la période durant laquelle des évolutions statutaires ont été inscrites dans le droit.

Dès lors, notre sélection internationale de monographies d'exploitations agricoles permet de mettre en regard les effets de contexte juridique matérialisables sur des carrières d'agricultrices évoluant dans des organisations du travail singulières.

Finalement, la France et l'Espagne sont deux pays de dimensions comparables en ce qui concerne l'agriculture biologique, et dans une certaine mesure, les grandes dynamiques qui affectent leurs mondes agricoles respectifs. L'harmonisation des données et de la temporalité leur collecte – les recensements agricoles ou encore les enquêtes structures des exploitations agricoles sont coordonnées – au niveau Européen par Eurostat rendent les dissemblances et ressemblances entre ces États très mesurables. La recherche de la modulation des formes et des enjeux des rapports sociaux de sexe en agriculture biologique en fonction des politiques publiques déployées aux niveaux nationaux, du poids des histoires agraires nationales ou des évolutions du droit apparaît donc commode.

1.1.3. L'opposition entre les orientations grandes cultures et maraîchage

Au niveau des exploitations elles-mêmes, l'intention de cette recherche a été de mettre à jour l'existence ou non, et le cas échéant les formes d'expression des rapports sociaux de sexe dans la division sexuelle du travail en fonction de critères matériels. Si les rapports sociaux de sexe traversent l'ensemble des mondes agricoles comme de la société englobante, on peut chercher des variations dans des mondes agricoles éclatés aussi techniquement : avec des orientations technico-économiques qui dessinent des métiers, des conditions matérielles d'exercice et d'existence très différentes pour leurs travailleur·ses. Pour y parvenir, nous avons choisi deux orientations technico-économiques (OTEX) parmi les plus courantes, opposables sur une série de critères deux à deux.

Le maraîchage consiste en la culture de légumes dans des exploitations de petite surface relativement aux autres OTEX, souvent d'un bloc. On y retrouve des productions et des techniques culturelles variées, aboutissant à de agroécosystèmes caractérisés par une certaine biodiversité inter et intra spécifique. On y déploie des systèmes de cultures intensifs où le travail pèse dans le rapport capital/travail à la base de leur combinaison productive. Ces exploitations tendent à s'insérer dans des territoires assurant une proximité géographique aux marchés sur lesquels leurs exploitant·es écoulent les denrées produites. Nos cas numéro 1 et 3 correspondent à ce type-idéal. Le premier se trouve en France, le second en Espagne.

L'orientation technico-économique grandes cultures prend de son côté place dans des exploitations à la surface agricole utile (SAU), tendanciellement la plus grande relativement à tous les autres OTEX. Le parcellaire de ces fermes est souvent très discontinu : la concentration progressive des terres dans le giron d'exploitations toujours moins nombreuses se fait rarement sous forme de tâche d'huile en dépit des efforts des exploitant·es pour y parvenir. Les

exploitations de ce type privilégient des systèmes de cultures extensifs avec des productions à faible valeur ajoutée par unité de surface, dont le modèle économique repose sur les économies d'échelle permises par une forte mécanisation du travail. On y produit plutôt des céréales, des oléagineux et protéagineux, voire des légumes racine de plein champ : pommes de terre, betteraves, carottes, oignons. La biodiversité par unité de surface est la plus faible, à l'exception des systèmes de cultures associées⁴². Les exploitations de ce type, étant donnés les volumes produits, ont tendance à privilégier la vente en gros aux premiers maillons des industries agroalimentaires (IAA).

Ces deux OTEX s'opposent de façon symétrique sur de nombreux critères susceptibles d'interférer dans les rapports sociaux de sexe. Le rapport capital/travail interfère à plusieurs étages.

Du côté du capital, dans le cadre des transmissions dans le cadre familial, l'accès à la terre et aux outils de production à la faveur des héritages est inégal selon les sexes en agriculture (Cardon, 2004) (Bessière, 2010) (Bessière & Gollac, 2020). Hors-cadre familial, l'accès à la terre déjà difficile, est réputé l'être encore davantage pour les femmes seules, tout comme l'accès au crédit bancaire pour l'investissement dans les projets d'exploitation agricole.

Des orientations technico-économiques où la concentration d'outils et de machines, leur productivité, sont sans commune mesure, mais où les collectifs de travail demeurent mixtes constituent des laboratoires de valeur pour évaluer la modulation du sous-équipement féminin et du *gap* technologique en fonction des contextes technologiques. Il est alors possible de tester l'hypothèse d'un creusement indexé sur le progrès technique de ces deux phénomènes avancée par Paola Tabet (Tabet, 1998 : 17).

Du côté du travail, la combinaison productive induit des organisations du travail très différentes : les spécialisations ne sont pas les mêmes, les postes de travail non plus. Le nombre ainsi que les statuts d'emplois diffèrent. En raison des inégalités d'accès au capital, des qualifications différentes requises pour le travail, les propriétés sociales des travailleur·ses engagé·es en maraîchage et en grandes cultures ne seront pas les mêmes. En somme, division sexuelle du travail ne seront pas paramétrés de la même façon, et on s'attend à ce que l'articulation des rapports sociaux de sexe aux rapports sociaux de classe et de race, d'âge et de

⁴² Ces techniques consistent à faire pousser plusieurs espèces de concert sur la même parcelle, en les sélectionnant pour les synergies qu'elles peuvent entretenir.

génération, prenne des formes différentes dans les organisations du travail de l'un et de l'autre OTEX.

Enfin, le travail dans ces deux OTEX est soumis à des jeux de temporalités annuelles différents. En grandes cultures, les itinéraires techniques des différentes productions s'étirent dans le temps : alors que les semis de blé se font à l'automne, leur récolte n'interviendra que l'été suivant. Plus généralement, l'organisation du travail est tributaire de la partition entre les moissons, périodes de surtravail très intenses, et périodes « normales » de travail. L'étude des organisations du travail en grandes cultures commande de visiter les exploitations au minimum deux fois, dont l'une en période de moisson : la réallocation de la force de travail pour faire face au surtravail « stresse » l'organisation, créant un climat *a priori* ambivalent, conflictogène et exaltant pour les acteur·ices. Ces séquences annuelles constituent donc un observatoire idéal de la scansion annuelle des recompositions de la division du travail et des relations de travail.

En maraîchage, l'effort de travail ne connaît pas ces brutales recompositions, à l'exception notable des séquences de catastrophe climatique, il est tributaire du rythme de la genèse de biomasse d'espèces très variées. De l'hiver à l'été, l'intensité du travail monte progressivement, jusqu'à décroître progressivement à nouveau tout au long de l'automne. La nature des activités se recompose : la vente de produits récoltés du jour a davantage lieu en été, alors que l'hiver est une période plutôt marquée par la gestion des stocks de légumes de conservation. Idéalement, une présence en observation continue sur l'année serait *a priori* indiquée pour documenter des recompositions plus graduelles de l'organisation du travail.

Tableau 3 : agencement de la double comparaison entre Pays et OTEX

	Maraîchage	Grandes cultures
France	Cas 1	Cas 4
Espagne	Cas 3	Cas 2

1.2. Dispositif empirique de la thèse

Le dispositif d'enquête déployé repose principalement le croisement de deux méthodes : d'une part l'observation participante d'autant d'activités de travail que possible et d'autre part des entretiens biographiques semi-directifs avec l'ensemble de la main d'œuvre engagée sur les exploitations. Ces deux matériaux sont complétés par une cartographie des installations et de la SAU des fermes enquêtées, l'usage de la photographie et de la vidéo pour documenter les procédures et les situations de travail.

1.2.1. L'observation participante

L'immersion au sein des collectifs de travail des exploitations répond à quatre objectifs principaux de collecte de donnée. Ceux-ci n'épuisent pas la richesse de cette méthode d'enquête. Je ne cherche ici qu'à donner un aperçu des opérations d'observation telles que je les avais programmées avant de commencer l'enquête.

Le premier de ces objectifs consiste en la consignation aussi systématique et régulière que possible de la position de chaque membre des collectifs de travail dans l'espace et de leur occupation à des intervalles réguliers, observateur compris. Ces relevés sont reportés sur un petit carnet porté par l'enquêteur. Chaque soir, ils sont reportés sur un fichier Word, et forment la colonne vertébrale du journal de terrain. Une de leur fonction est de situer les autres matériaux audio et vidéo dans le temps et l'espace pour construire les monographies.

Le second consiste en la documentation des activités des différents espace-temps du travail agricole. La participation vise à éprouver les points de vue des enquêtés sur l'organisation depuis des postes déterminés. Il est ainsi possible de répondre à des questions telles que : que voit un individu 1 du travail de l'individu 2 quand il ou elle est posté·e là elle ou il est posté·e ? Suivre l'activité de chacun·e des enquêté·es sur une journée entière permet de cartographier les déplacements entre sphère domestique et professionnelle, et entre les espace-temps du travail professionnel tout en documentant la façon dont les acteur·ices l'organisent.

Un troisième objectif est la construction de la grille d'entretien : l'observation permet de classifier les activités de travail exhaustivement sur une période donnée, de décrire les postes, de mesurer l'effort nécessaire à l'exécution des activités ainsi que leur technicité, de situer les activités dans le temps d'une journée et d'une semaine. L'expérience sensible du travail par l'enquêteur facilite l'apprentissage du fonctionnement de l'organisation, ainsi que de la logique

pratique des gestes et de la pensée technique d'un métier auquel il est extérieur. L'observation participante, proposée aux enquêté·es comme une « sorte de stage professionnel d'étudiant agro », remplit de fait réellement les fonctions de ce type de situation de socialisation professionnelle pour l'enquêteur.

Enfin, la participation permet de documenter *in situ* et *in vivo* les relations de travail entre les acteur·ices de relever la façon dont ils et elles s'adressent les un·es au autres, se coordonnent, entrent en conflit. Il est alors possible de recueillir des situations de travail à faire analyser aux enquêté·es en situation d'entretien.

1.2.2. Les entretiens biographiques

Les entretiens biographiques menés, construits dans une logique de reconstitution de carrière (Becker, 1985) (Hughes, 1996), articulent une dimension diachronique qui renvoie à la trajectoire sociale des enquêté·es, en particulier, leurs parcours de socialisation, et une dimension synchronique où l'on recueille la perception des enquêté·es de l'organisation du travail des exploitations. Nous ne décrivons pas ici de grille d'entretien mais évoquons plutôt la logique de leur construction.

La démarche des entretiens consiste d'abord à remonter le plus loin possible dans le temps, si possible aux souvenirs des enquêté·es de leurs parents et grands-parents, afin de situer les trajectoires sociales de leurs groupes familiaux, notamment d'un point de vue démographique. Ce procédé permet de collecter la représentation que les enquêté·es se font des pratiques professionnelles de leurs parents dans le cas des enfants d'agriculteur·ice. Ou d'établir s'il existe un lien aux mondes agricoles des enquêté·es dont la vie professionnelle n'a pas commencé par l'agriculture, et si oui, de quelle nature ? En effet, « si les ménages agricoles ne représentent plus qu'une part minime de la population française, il n'en va pas de même des enfants d'agriculteurs (près d'un ménage sur quatre est concerné en 2006) » (Ginsburger, 2023). Ainsi, que les enquêté·es soient des agriculteur·ices héritier·ières ou non, la recherche d'événements socialisateurs au contact d'ascendants peut s'avérer utile à la compréhension de leurs relations de travail sur les exploitations.

Puis de la naissance de l'enquêté·e à la période de l'entretien, l'échange suit un fil qui tient ensemble simultanément les instances de socialisation primaire : famille, école. Puis, on tire successivement le fil de la formation secondaire puis supérieure, puis le fil du parcours professionnel en incluant la formation continue si elle existe,

Si l'enquêté·e est exploitant·e, on se livre parallèlement à la reconstitution de l'histoire de l'exploitation. À chaque étape identifiée, on détermine avec l'enquêté·e les dimensions économiques, les productions, l'agencement de la combinaison capital/travail, la SAU dont la part en propriété ou en fermage, l'état des relations de travail. Lorsque plusieurs enquêté·es ont vécu ces périodes sur la même exploitation, le croisement des récits qu'ils et elles en font peut se montrer heuristique.

Une fois ces fils tirés, la dimension synchronique de l'entretien s'ouvre sur le présent avec une série de thèmes, traités en relation avec le récit précédent.

Au niveau individuel, on commence par situer la date d'entrée dans le collectif de travail de l'exploitation, le statut d'emploi et ses évolutions éventuelles (type de contrat), le temps de travail contractuel (mi-temps, temps plein...).

Il s'agit ensuite de recueillir, par espace-temps du travail professionnel la participation ou non de l'enquêté·e, à chacune des tâches qui le composent, préalablement identifiées par l'observation. Pour chaque tâche, on demande à l'enquêté·es si celle-ci lui plaît ? S'il ou elle rencontre des problèmes dans son exécution ? Si elle ou il est en mesure de choisir ses tâches ? Si tel est le cas, les raisons de ce choix ? Ces questions permettent d'approfondir les résultats issus de l'observation en renseignant des aspects parfois invisibles du rapport au travail des enquêté·es : par exemple, une douleur physique due en situation de travail, peut être racontée en situation d'entretien. Dans cette partie de l'entretien, on tient compte de la saisonnalité du travail en décomposant les questions par période de l'année : l'entretien peut permettre d'accéder à la division du travail en dehors des périodes d'observation.

Au regard de ce qui précède, on demande à l'enquêté·e de lister les tâches des autres membres du collectif du travail, puis d'en définir le rôle au sein du collectif. Une opération qui permet, de mesurer la connaissance et la reconnaissance du travail croisée entre les différent·es enquêté·es.

Le bloc relations de travail invite les enquêté·es à caractériser leur collaboration avec chacun·e des autres membres du collectif de travail : travaillent-ils et elles ensemble ? Comment se passe cette collaboration ? Existe-t-il une hiérarchie formelle ? Un mentorat informel ? Là encore, on recherche la perception croisée que les enquêté·es ont de leurs relations avec leurs collègues.

Un bloc est consacré au rapport des enquêté·es à leur espace physique au travail : leur rapport aux objets (outils, machines) à leur usage et à l'entretien de ces objets, leur rapport aux différents espaces de travail de l'exploitation (bureaux, serres, champs, vestiaires...), leur rapport à l'agroécosystème et à son peuplement animal et végétal.

Enfin, un bloc hors-travail sur la ferme est consacré au ménage, à sa composition et à la division du travail domestique. À cet effet, on fait passer le jeu de questions sur le sujet de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles de l'Institut national des études démographiques (INED) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), mobilisé dans le questionnaire de l'enquête menée par l'auteur de ces lignes pour la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et l'Agence bio en 2018 (Guérillot, 2018). Cette enquête, qui avait reçu 2452 réponses exploitables d'agricultrices bio, permet ainsi de situer le partage des tâches domestiques des enquêté·es par rapport à un échantillon large d'agricultrices. Dans ce bloc on interroge les enquêté·es sur leurs autres activités hors travail sur l'exploitation : travail d'à côté (F. Weber, 1989), travail à l'extérieur (Bessière, 2004), loisirs, engagements associatifs politique ou professionnel.

1.2.3. Les matériaux, visuels et documentaires

À l'appui du dispositif articulant observation participante et entretiens biographiques, une série d'autres matériaux ont été collectés pour dépeindre les exploitations et leurs organisations du travail.

La photographie est largement mobilisée pour documenter pour inventorier les machines, outils, bâtiments, espaces de travail. Elle sert aussi à documenter les activités de travail : les gestes, ou encore, encore le résultat d'une opération (avant/après pour un désherbage par exemple), ou encore pour retranscrire des points de vue à la première personne de postes de travail⁴³.

La vidéo est utilisée comme moyen de documentation de processus complexes en particulier, des tâches impliquant des machines, ou bien le fonctionnement de machines présenté par des enquêtés. Non mobilisée dans ce manuscrit, la vidéo doit permettre de garder une mémoire aussi vivante que possible des processus complexes de travail impliquant du mouvement en vue de leur descriptions ultérieure la plus précise possible.

⁴³ Procédé que nous avons mobilisé au chapitre 5 pour permettre aux lecteur·ices du présent de document de visualiser ce qui s'offre à la vue d'une personne allongée sur un lit de désherbage.

Enfin, on cherche dans la mesure du possible et du consentement des enquêtés, à obtenir des documents administratifs rendant compte du travail sur les exploitations : documents comptables, contrats de travail, plans des installations (souvent réalisés en vue de satisfaire des contrôles de conformité), manuels d'utilisation de machines, cahier d'exploitation, agendas... Grâce à des outils en ligne comme le SIGPAC en Espagne ou Géoportail en France, il est possible d'élaborer des plans du parcellaire des exploitations à l'échelle afin de situer les espaces de travail, de cartographier les déplacements au travail et entre le travail et hors le travail, en relation avec le relevé systématique des occupations et des positions, effectué dans le cadre de l'observation.

2. Quatre monographies d'exploitations agricoles

Le projet d'enquête que nous venons de décrire a débouché sur quatre monographies.

Le premier cas est la ferme en AMAP de Marjorie. L'enquête s'y est étalée sur plus d'un an : la première journée d'immersion a eu lieu le 19 octobre 2019 et la dernière le 3 mars 2021, pour un total de 70 heures d'observation documentée.

Le second cas, chez Kike et Daniel, a été investigué du 18 au 28 mai et du 30 juillet au 12 août 2021 pour 143 heures d'observation documentée. Des entretiens d'évaluation de l'adéquation de l'exploitation au projet de recherche ont été menés lors d'un voyage préparatoire en septembre 2020.

Le troisième cas a été rencontré lors de ce voyage préparatoire. Mais au printemps 2021 un des membres du couple est tombé gravement malade. Et c'est vers un autre couple de maraîcher·ères de leur village, Amparo et Ernst que s'est orientée l'investigation du 7 au 18 juin 2021, puis du 24 août au 4 septembre pour un total de 116 heures d'observation documentée.

Enfin, dès novembre 2020, un entretien exploratoire a été effectué avec Antoinette, quatrième cas dont l'exploitation en grandes cultures s'acheminait vers une transmission dans le cadre familial. L'observation d'une moisson étant cruciale pour le dispositif d'enquête, l'observation a dû attendre 2022. Sur cette exploitation, l'emploi d'un grand nombre de saisonnier·ères pour le désherbage des légumes plein champ a contraint la seconde période d'enquête au moment de leur présence. L'enquête s'est déroulée du 21 au 28 juin 2022, puis du 11 au 21 juillet, pour un total de 138 heures d'observation documentée.

Pour chacune de ces quatre monographies, nous livrons dans les pages qui suivent un récit bref de la trajectoire des exploitations, puis une présentation des caractéristiques technico-économiques de ces exploitations et enfin un tour d'horizon de la structure de leurs collectifs de travail.

2.1. Chez Marjorie : un maraîchage diversifié et partiellement mécanisé en AMAP

2.1.1. Bref historique de l'exploitation de Marjorie (2010-2020)

Suite à une carrière professionnelle hachée, durant laquelle elle aura occupé successivement des emplois d'ouvrière horticole, de préparatrice en pharmacie, puis de consultante en aménagement paysager, Marjorie revient à trente ans s'installer comme maraîchère sur des terres que son père Louis, éleveur, met à sa disposition.

Cette exploitation se trouve en bordure d'une grande métropole urbaine régionale, et lors d'un salon dédié à l'économie sociale et solidaire auquel Marjorie se rend avec son père, elle dit faire « *la rencontre avec le système des AMAP* »⁴⁴. Porteuse de projet, elle y fait la connaissance d'un groupe d'une dizaine de personnes souhaitant monter une AMAP et à la recherche d'un ou d'une producteur·ice dans cet objectif. C'est ainsi que dès son installation, Marjorie écoule sa production *via* ce mode de commercialisation.

Nous sommes en 2010 et à ce moment Marjorie, si elle dispose de terre, est relativement peu équipée. Elle utilise un vieux motoculteur de son père, et commence par investir l'épargne accumulée au cours des dix premières années de sa vie active dans des serres, indispensables à la production légumière diversifiée dans le nord de la France. Le collectif de travail permanent est alors composé de Marjorie elle-même et de son père, qui, suite à une dépression avait abandonné l'élevage. À cette époque, les adhérent·es pionnier·ères de l'AMAP sont très investi·es : leur apport en main d'œuvre est jugé déterminant par Marjorie.

La croissance annuelle dynamique des ventes *via* l'AMAP fournit à Marjorie une sécurisation des débouchés qui lui donne la confiance d'augmenter sa production : en 2013 elle vend cent paniers hebdomadaires. Un premier seuil est alors franchi dans l'organisation du travail : Marjorie passe le pas d'investir dans un tracteur de petite taille adapté à la mécanisation du maraîchage diversifié et à la culture de plein champ sur des surfaces réduites. Elle embauche aussi son premier salarié. Kévin était jusque-là employé par un ESAT (Établissement ou Services d'Aide par le Travail) structure de d'insertion sociale des personnes en situation de handicap par le travail. Lors d'une de ses missions « *hors du milieu protégé* »⁴⁵, il a donné satisfaction dans ses missions à Marjorie qui a décidé de l'embaucher.

⁴⁴ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

⁴⁵ Entretien avec Kévin le 18 août 2020.

Un second seuil intervient en 2018 lors de la première grossesse de Marjorie qui révèle une organisation du travail sur l'exploitation peu résiliente à son absence, dans un contexte de croissance du nombre de paniers vendus et de diversification des débouchés avec la vente à des boutiques locales d'alimentation bio. Un second poste salarié est envisagé, et Charlotte, en recherche d'un premier emploi en maraîchage suite à l'obtention de son baccalauréat professionnel en horticulture bio est recrutée en CDD. Charlotte ne reste cependant qu'un an et demi : elle prend congé en novembre 2019, pour s'installer comme agricultrice exploitante dans les îles Canaries. Elle est remplacée par Laëtitia, elle aussi en cours d'installation mais dans la métropole, et qui recherche un emploi à mi-temps pour soutenir son projet économiquement. Elle aussi, ne reste qu'un an suite à son installation à temps plein.

Un dernier tournant est pris à la fin de notre enquête à l'automne 2020 : peu avant ses quarante ans, Marjorie a pu terminer d'établir son dossier pour l'obtention de la dotation jeune agriculteur (DJA)⁴⁶. La croissance du nombre de paniers d'AMAP s'est stabilisée autour de 130 paniers, et la vente au détail est arrêtée, sauf en cas de surplus. Marjorie prend un tournant stratégique consistant à investir pour consolider son organisation du travail : elle fait bâtir un nouveau hangar financé par la DJA et finit de remplacer le matériel vieillissant hérité de son père.

2.1.2. Portrait technico-économique d'une exploitation en maraîchage diversifié en AMAP

⁴⁶ Les démarches étaient en cours depuis 2016.

Tableau 4 : Synthèse anonymisée de notre base de données « exploitations », situation de l'exploitation en novembre 2019

Travail	Une cheffe d'exploitation, son père retraité, 2 salarié·es, des amapien·nes dans le cadre d'ateliers.
Capital	1 tracteur (rouge) grandes cultures, 1 tracteur (bleu et petit) maraîchage + outils d'attelage pour chacun. 8 serres, dont 2 en 80 mètres et 4 en 60 mètres. 2,2 ha de SAU. Un hangar de stockage ouvert (+ ou – 1000 mètres carrés). Une chambre froide. Un véhicule de livraison (en fin de course). Un forage et un système d'irrigation.
Production	Maraîchage légumes, Légumes plein champ, œufs
Commercialisation	AMAP + ou – 80% de l'EBE, 20% restants : Biocoop et magasins bios non franchisés, coopérative de légumes bio, autres maraîcher·es Labellisé·es AB.
Labellisation et orientation agroécologique	Labellisation AB (certification Ecocert). Pratique régulière de l'expérimentation culturale. Compost. Fertilisation animale autoproduite. Très grande variété des choix variétaux. Commercialisation en AMAP. La politisation « discrète » des choix agronomiques et d'organisation du travail.

2.1.3. Un collectif de travail hétéroclite

Au début « officiel » de mon enquête en novembre 2019, le collectif de travail permanent se compose de quatre personnes auxquelles il faut ajouter la participation périodique des amapien·nes. Par ordre d'arrivée sur l'exploitation de Marjorie on retrouve :

- Marjorie, née en 1980, est cheffe de l'exploitation depuis juillet 2010. Elle estime son temps de travail professionnel en 2019 à 75 heures hebdomadaires.
- Louis, le père de Marjorie est né en 1951. Installé en 1972 dans la foulée de son mariage, il est éleveur, activité qui achève de péricliter à la fin des années 2010. Il apporte à l'exploitation de sa fille, sa main d'œuvre, des terres, des machines. Il a pris sa retraite en janvier 2020.
- Les amapien·nes représentent 107 volontaires au minimum théoriquement mobilisables. Ce qui représente un adulte par panier, novembre st le début de la saison ce nombre va augmenter à 130 dans l'année. Il faut y ajouter les adultes supplémentaires dans les ménages : conjoint·es, colocataires... L'implication minimum par personne adulte adhérente est fixée à trois ateliers par an. Cependant, très peu d'amapien·nes remplissent entièrement ce contrat moral.
- Kévin, né en 1989, est un travailleur en situation de handicap, ancien employé d'un ESAT. Il est embauché en octobre 2013 en CDI à 28 heures semaines. Ce taux horaire est convenu avec Marjorie pour tenir compte de son handicap. Ce dernier n'est pas visible. Kévin a des difficultés de concentration, ne peut pas accomplir ou accomplit mal certaines tâches impliquant la vue.
- Charlotte, née en 1994, est salariée de l'exploitation de mai 2018 à novembre 2019. Son premier CDD est à 25 heures par semaine, puis les suivants à 35 heures. Son contrat est renouvelé de six mois en six mois en fonction du volume des ventes hors-AMAP. Avant d'arriver sur l'exploitation, elle avait l'expérience des stages de son année de baccalauréat professionnel. Durant la période à 25 heures elle complète son revenu avec du travail non déclaré sur plusieurs fermes alentour.
- Laëtitia, née en 1991 est embauchée en novembre 2019 suite au départ de Charlotte. Elles se sont connues alors que Laëtitia était ouvrière dans une autre exploitation dans laquelle Charlotte effectuait un stage dans le cadre de sa formation. Laëtitia est porteuse de projet et en cours d'installation sur un site à l'opposé de l'ensemble urbain. Ce pourquoi elle est en CDD à 21 heures par semaine. En 2019, cela fait déjà quatre ans

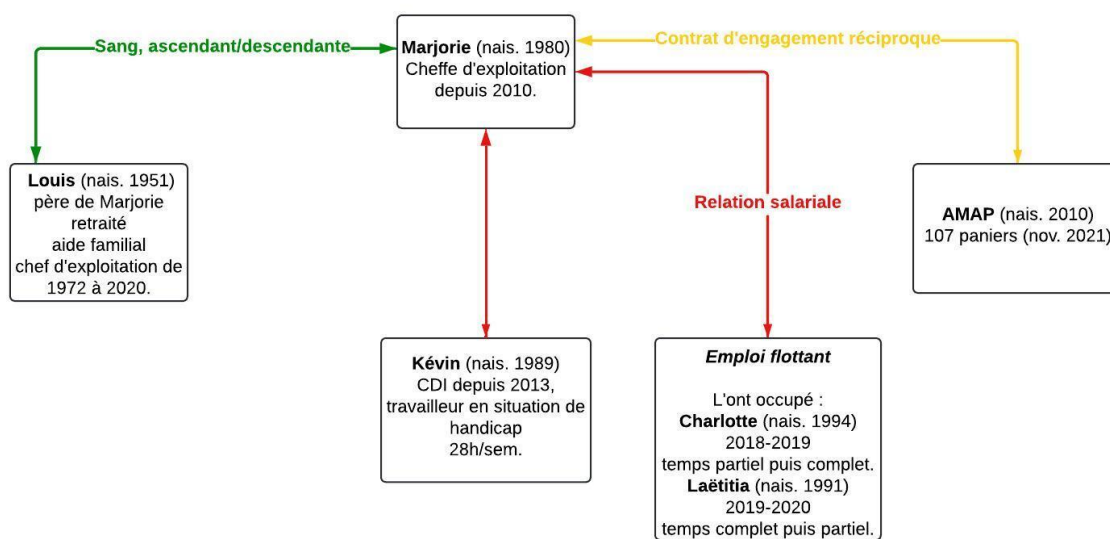
qu'elle enchaîne les emplois dans l'agriculture, dans le cadre d'alternances puis de CDD, en élevage et en maraîchage.

Encadré 3 : Charlotte et Laëtitia : deux parcours féminins de dérive scolaire progressive vers l'agriculture

Charlotte est la fille d'une mère directrice de Centre d'Information et d'Orientation et d'un père directeur de PME dans les travaux publics. Elle grandit dans un environnement rural en Picardie à distance de l'agriculture. Après un baccalauréat économique et social, elle entame une licence Langues et Civilisations Étrangères en parcours suédois. Elle abandonne ce cursus en L3 pour se réorienter en L3 sciences de l'éducation, qu'elle ne termine pas non plus. Charlotte évoque le besoin de « *faire quelque chose de ses mains* », qui la mène en BTS modélisme industriel spécialité couture. Déçue par cette formation durant laquelle elle passe son temps « *devant un ordinateur* », elle se réoriente finalement vers un bac pro en horticulture biologique qui « *combine tous ses besoins* » : « *faire des trucs utiles* », en « *extérieur* », dans la « *nature* », et qui soit compatible avec un discours critique de la « *surconsommation tout ça* ».

Laëtitia est la fille d'un père directeur commercial et d'une mère artiste peintre. Elle grandit dans une zone rurale en bordure de métropole urbaine dans le Nord Pas-de-Calais. Elle dit ne pas avoir de contact enfant avec l'agriculture autre que jouer dans les ballots de paille. Il faut tout de même signaler que son grand-père, notaire est fils d'agriculteur et propriétaire terrien. Elle affirme qu'elle pourrait profiter de ce réseau, mais n'assumerait pas d'être « *la petite fille de* ». Après un baccalauréat technologique en arts appliqués, elle part en Belgique étudier la publicité dans une école privée. La « *concurrence* » entre les étudiant·es cultivée par l'école ne lui convient pas, et elle retourne au bout d'un an en France pour un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en communication. Elle le termine mais déplore passer son temps « *tout sur l'ordi* » et que cette formation la destine à des postes « *d'exécutant* ». En troisième année, elle s'inscrit sans conviction en licence Cultures et Médias à l'université, qu'elle déserte au bout de trois mois au profit d'un engagement militant dans une association de « *développement durable sur le monde du textile* ». là encore, ce travail dans « *la communication* » manque à son goût de « *concret* » « *d'action* ». Cette année-là, après avoir visité une amie installée dans une communauté en autonomie sur une ancienne ferme dans le Loir et Cher. Elle décide de faire le point avec « *une cellule d'orientation* ». Les tests qu'elle passe lui renvoient les secteurs du bâtiment et de l'agriculture. Laëtitia « *aime le fait que ce soit concret* » et « *faire avec un truc avec mes [ses] mains* ». Et puis comme « *le bâtiment c'était un peu hard, parce que c'est vraiment un monde d'hommes* » elle choisit de rechercher une alternance dans l'agriculture. Elle y multiplie les expériences : grandes cultures, élevage, jusqu'à arrêter sa préférence sur le maraîchage biologique, vers l'âge de 26 ans.

Figure 1 : système de relations de travail sur l'exploitation de Marjorie



2.2. Chez Kike, enquête en 2021

2.2.1. Bref historique de l'exploitation de Kike⁴⁷ (1980-2021)

Au début des années 1980, le jeune Kike⁴⁸ vient d'obtenir son diplôme professionnel de tourneur fraiseur, profession qu'il n'exercera jamais. Et pour cause, il commence à prendre la suite de ses parents, exploitant·es agricoles dans le nord de la Castille. Jeune homme dynamique et réflexif, il s'interroge dès cette époque sur les limites⁴⁹ de la monoculture pratiquée par ses parents. En 1991, à l'occasion d'un voyage touristique chez une amie allemande, il ramène chez lui des semences d'épeautre anciennes, réputées plus rustiques, résistantes à la sécheresse et aux insectes ravageurs. À son retour, il réalise des semis test de cet épeautre sur une parcelle expérimentale qui lui donnera en 1992 des graines à ressemer. L'année suivante, il commence à commercialiser ce produit. Entretemps devenu seul chef d'exploitation suite à la retraite de ses parents, Kike continue d'améliorer son système en introduisant la pratique de la rotation des cultures dès 1995. Cette sortie, définitive, de la monoculture suppose l'implantation de cultures intermédiaires : l'activité se diversifie considérablement et Kike songe au passage en AB pour valoriser l'écologisation de ses pratiques culturales. À cette époque, il commence la transformation en farine de son grain à petite échelle, grâce à un moulin de bois et de pierre acheté après avoir assisté à une démonstration de matériel ancien dans les Asturies. En 2000, les démarches de certification sont lancées pour 60 hectares test. Puis en 2002, c'est l'ensemble des surfaces et des productions qui entrent en conversion. De 2002 à 2003, les premières subventions publiques sont perçues et utilisées pour de l'investissement en matériel : il agrandit son hangar et achète des machines pour transformer son épeautre, en farine dans un premier temps. 2003 est aussi l'année où il introduit dans sa rotation les lentilles et les pois chiches et commence la culture du blé noir.

Le tournant qui dessine les structures juridique et organisationnelle de l'exploitation est pris en 2004. Cette année-là Kike, absorbé par l'élaboration de son système de cultures, s'associe avec un couple d'amis, qui prendront en charge la transformation et la commercialisation des produits. C'est la naissance de la Fabrique, une société limitée⁵⁰, dont

⁴⁷ Adapté d'un document récupéré : la frise chronologique élaborée par le *Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional* (CERAI). Nous adaptons ce document pour préserver l'anonymat des enquêté·es. Le CERAI est un organisme promoteur d'une agroécologie politisée : <https://cerai.org/historia/> Consulté le 1^{er} octobre 2024.

⁴⁸ Né en 1964.

⁴⁹ L'épuisement des sols entraînant une baisse graduelle des rendements par unité de surface.

⁵⁰ Sociedad limitada.

Kike, et ses deux ami·es détiennent chacun·e des parts⁵¹. D’abord en croissance bien que non rentable, l’entreprise connaît des difficultés à la fin des années 2010 : une dette commence à se creuser. Préoccupé, Kike se rapproche de Daniel⁵², un ancien notable du chef-lieu de canton, président d’une importante fondation et diplômé en gestion, toujours réputé de bon conseil en matière de trésorerie d’entreprise. Alors que Daniel, poussé par son désir de retourner vivre dans la ville où il a grandi, se passionne pour le devenir de La Fabrique, les relations de Kike avec ses deux associé·es se dégradent sur fond de désaccords sur la gestion de l’entreprise. Ces derniers quittent le navire en 2012, vendant leurs parts à Daniel. Dès lors, c’est Daniel qui définira la stratégie de commercialisation et gèrera l’entreprise La Fabrique, tandis que Kike dirigera son exploitation et assurera la production de matières premières, tout en détenant ses parts de La Fabrique.

La Fabrique, bien qu’étant une structure juridique distincte de l’exploitation, lui est indissociablement liée, d’abord car Kike en détient plus de la moitié, et puis car celle-ci lui achète la totalité de sa production, enfin, car l’organisation du travail des deux structures s’appuie sur la force de travail des mêmes individus. C’est ce montage bicéphale qui fait l’objet de cette monographie. En effet, si la partition structurale de la forme juridique peut paraître singulière, on ne peut analyser l’un sans l’autre. De plus, les liens tant objectifs (juridiques, économiques, entre individus), que subjectifs (les intégrant.es de l’ensemble considèrent les deux structures liées par une communauté de destin) qui unissent les deux structures permettent d’établir que l’on doit les analyser ensemble, de façon comparable à une exploitation agricole qui transformerait ses produits de façon formellement internalisée. Dorénavant, je parlerai de « l’exploitation » pour désigner la structure de production de matières premières et « la Fabrique » pour la structure dédiée à la transformation.

2.2.2. Production de biens et services du montage exploitation/Fabrique

Lors de la campagne 2020-2021, l’exploitation compte un peu plus de 300 hectares de terres. Ces derniers sont consacrés à des productions très diverses qui toutes trouvent une valorisation économique, et que l’on peut regrouper en plusieurs catégories :

Les céréales sont le cœur de la production et représentent les plus gros volumes produits, c’est aussi la production la plus transformée :

⁵¹ Kike apporte les bâtiments, ses amis, l’investissement en numéraire, pour l’habilitation de ces bâtiments.

⁵² Né en 1972.

- L'épeautre : vendue en grains, transformée en farine (raffinée et intégrale), en pâtes, et dont la coquille des grains sert dans la confection de matelas (transformation assurée par un autre client transformateur).
- Le blé noir : vendu en grains, transformé en farine (raffinée et intégrale), et en pâtes.
- Plusieurs variétés de blé dur : vendu en grains, transformé en farine (raffinée et intégrale), et en pâtes (selon variété).
- Le seigle : vendu en grains, transformé en farine et en pâtes.

Les légumineuses, cultivées pour leur rôle dans la rotation des cultures et pour leur valeur ajoutée à la vente :

- Les lentilles : deux variétés, vertes et marron, vendues en grains.
- Les pois chiches : vendus en grains.

Autres productions (surtout utilisées pour leur rôle dans la rotation des cultures) :

- Le tournesol : une culture intermédiaire vendue en graines.
- Les asperges : vendues sous leur forme brute à une coopérative.
- L'ervilier : une légumineuse utilisée dans la rotation des cultures, et en alimentation animale.

Les productions « expérimentales » valorisent les terres les moins fertiles, elles ne sont pas encore commercialisées mais l'objectif est d'y parvenir :

- Les pois chiches verts : congelés et vendus crus (on parle ici du contenu d'un ou de deux réfrigérateurs domestiques).
- Les pommes de terre : peut-être un demi hectare avec l'espoir de vendre cette production à bonne valeur ajoutée qui pousse sur des terres trop humides pour le grain. Plusieurs variétés sont en test.
- Des amandes : deux champs d'amandiers plantés cette année. Un investissement à long terme pour valoriser des terres où les céréales poussent mal. Ce choix de culture présente des dimensions symbolique : c'est un arbre, et récréative : sur des terres dont on ne peut rien faire, faire pousser des arbres est vu comme un défi d'apprentissage, et enfin économique : les amandes se vendent bien, cher, et peuvent l'être à des clients boulangers-pâtisseries de la Fabrique.

Une production à part est le sel, acheté à une entreprise qui exploite les gisements de sel proches et moulu à la fabrique.

Du côté des services, on note le développement d'ateliers de fabrication de pain réalisés à la fabrique et menés par Daniel. Y viennent des familles, essentiellement dans le cadre d'activités organisées par les auberges et hôtels d'écotourisme de la zone. Daniel facture aussi le nettoyage de grain avec ses machines à des agriculteurs autres que Kike. Il optimise ainsi l'emploi de son outil de production. Enfin, un autre service, cette fois produit par l'exploitation est le travail à façon : Kike moissonne des champs pour des collègues car tous ne disposent pas d'une moissonneuse.

Au total, et pour donner une idée des dimensions économiques de l'exploitation, Kike avance un excédent brut d'exploitation de 60 à 80000 euros par an en moyenne.

Concernant la Fabrique nous n'avons pu repérer qu'un chiffre d'affaires. Cependant, celui-ci évolue très vite d'une année à l'autre et croît tendanciellement. En 2021, Daniel espérait facturer entre 200000 et 300000 euros. 2020, année du confinement a été exceptionnelle : le chiffre d'affaires est monté au-dessus de 400000 euros. Il était légèrement inférieur à 200000 euros en 2019⁵³.

2.2.3. Une exploitation à un actif et une Fabrique à six

L'activité de l'ensemble exploitation/Fabrique génère directement 7 emplois fixes en 2020-21.

2 emplois de dirigeants :

- Kike 57 ans (depuis 1990), en tant qu'exploitant agricole produit les matières premières, il possède encore la moitié des parts de la Fabrique.
- Daniel 49 ans (depuis 2012), sociétaire et gérant de la fabrique, dirige et administre son activité. Une grande partie de son temps est dédiée à la vente et aux livraisons.

5 emplois salariés :

- Celestino 58 ans (depuis 2003), est salarié de la fabrique et travailleur en situation de handicap. Il est chargé de l'aire de nettoyage du grain en début de circuit de transformation. Celestino est employé à temps plein.

⁵³ Carnet d'observation le 11 août 2021.

- Danielito⁵⁴ 26 ans (depuis 2012), est salarié de la Fabrique et chargé de la production des farines, et de l'entretien des machines. Danielito est employé à temps plein en CDI.
- Armando 50 ans (depuis 2020), est salarié de la fabrique et chargé de la production des pâtes, de l'amélioration des processus productifs qui y sont liés, ponctuellement de la rédaction web de la boutique en ligne. Armando est employé à mi-temps en CDI.
- Julieta 23 ans (depuis 2020), est salariée de la fabrique et exerce la fonction de secrétaire de direction. Son rôle est essentiellement de préparer les commandes, et de gérer le service après-vente. Julieta est employée à mi-temps en CDI.
- Jon (une trentaine d'années) était salarié de la Fabrique jusque le 12 août 2021 (arrivé en 2020), date de son licenciement, son poste en CDD à temps plein demeure, bien que vacant. Il s'agit d'un poste d'ouvrier dans les champs, détaché au service des productions expérimentales.

Lors d'un entretien le 6 août 2021, j'ai pu récupérer des informations sur la rémunération à la Fabrique. La politique est de la fixer au minimum de la convention collective qui s'applique aux salarié·es de la transformation alimentaire : soit 700 euros pour un mi-temps (Julieta et Armando), 1400 euros pour un temps plein (Danielito et Celestino). Daniel se verse 1500 euros de salaire auxquels s'ajoutent selon lui des avantages à nature difficiles à quantifier : ses cafés, collations, repas de la journée, repas d'affaires sont payés avec la carte bancaire de l'entreprise, ainsi qu'une partie de ses déplacements quand ils sont sur le même trajet qu'une mission de l'entreprise. Daniel dit pouvoir se permettre cette aventure entrepreneuriale car il dispose d'un patrimoine personnel constitué au moyen des 9000 euros de salaire qu'il a perçu alors qu'il était directeur d'une fondation nationale pendant une dizaine d'années.

Il faut ajouter à ces emplois fixes l'embauche fréquente de stagiaires pour des missions ponctuelles : en 2020, une stagiaire en appui de Daniel pour élaborer le plan d'investissements des prochaines années en vue de la croissance de l'entreprise et de la diversification de ses activités. Une autre stagiaire en ingénierie de projet pour en élaborer la partie opérationnelle.

Quatre autres personnes interviennent dans les activités de production de biens et services de de l'ensemble exploitation/Fabrique sans que leurs contributions ne soient sanctionnées par un contrat de travail, de stage ou un statut d'indépendant :

⁵⁴ Fils cadet de Kike.

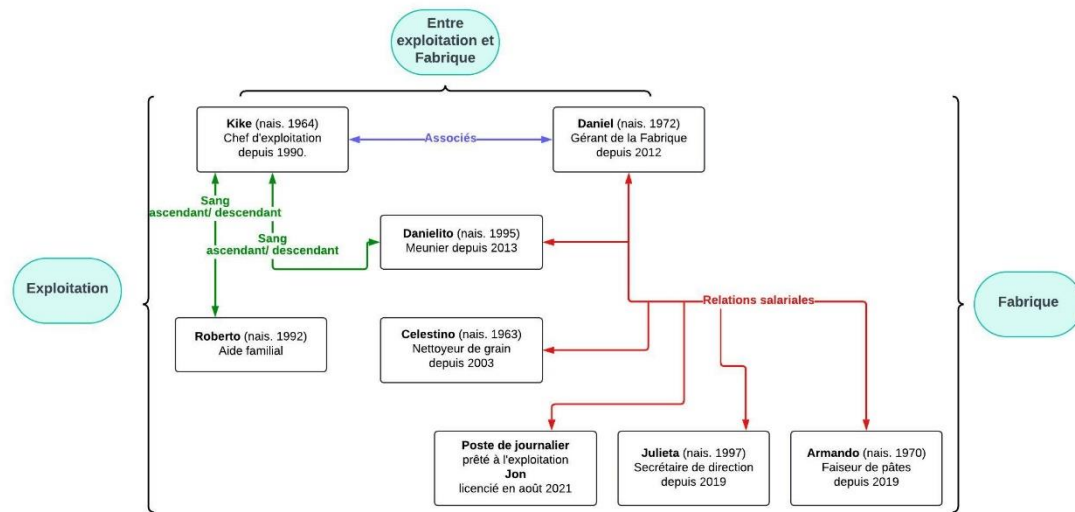
- Julio 31 ans,⁵⁵ est un jeune agriculteur du village : il participe à la production de Kike dans le cadre d'échanges de services marchands et non marchands. Prêt de matériel contre main d'œuvre, main d'œuvre contre conseils agronomiques.
- Rodrigo 36 ans, est le beau-fils de Daniel, il aide contre rémunération à la restructuration de la boutique en ligne et à la définition de la stratégie marketing de la page en équipe avec Armando (aussi graphiste *freelance*).
- Dolores est l'épouse de Kike. Dans les deux premières années de son mariage⁵⁶, elle a participé à l'ensemble des travaux agraires. Mariés sous le régime de la communauté des biens, Kike la consulte avant toute décision économique importante. Sur la campagne 2020-2021, elle est en arrêt de son emploi d'infirmière au Centre public de Santé du chef-lieu de canton proche de 7 kilomètres, ce qui la mène à confectionner les repas de son mari et de ses fils lorsqu'ils travaillent aux champs tous les jours.
- Roberto 29 ans, est ingénieur agronome spécialisé en agroéquipement, son emploi à l'été 2021 est dans la formation en ingénierie mécanique chez Volvo dans la branche autobus et camions⁵⁷. Il est consulté toute l'année par son père Kike sur les sujets agronomiques. Il conduit la moissonneuse tout au long de la moisson ce à quoi il dédie ses congés.

⁵⁵ Né en 1990. Ancien mécanicien de course trial en moto. Il reprend l'exploitation de son grand père (150 ha) sans compétences ni formation agricole suite à une carrière dans la mécanique de course marquée par des désillusions.

⁵⁶ De 1990 à 1992, cette implication s'arrête à la naissance de leur premier fils.

⁵⁷ Emploi dont il va changer de façon imminente pour un plus proche de sa formation initiale.

Figure 2 : système de relations de travail exploitation/Fabrique



2.3. Chez Amparo et Ernst

2.3.1. Bref historique de l'exploitation d'Ernst et d'Amparo (2004-2021)

La coopération agricole d'Ernst, né en 1983, jeune autrichien récemment immigré en Espagne, et d'Amparo, née en Espagne sur la côte méditerranéenne en 1979, commence informellement en 2004 alors que le tout jeune couple défriche une première parcelle prêtée. À cette époque, Amparo est éducatrice environnementale dans une ferme pédagogique où elle a rencontré Ernst qui lui est parti et enchaîne les emplois de journalier ou d'ouvrier temporaires proches du village où il et elle se sont installé·es. L'équipement est minimal : le couple travaille la terre à la houe et livrent des caisses de légumes à des ami·es et voisin·es. Bien que les deux membres du couple soient fils et fille d'agriculteurs ils commencent leur propre activité à distance de leurs parents : géographique pour Ernst (son père est éleveur dans le Tyrol), et idéologique pour Amparo (son père est un citriculteur conventionnel à une cinquantaine de kilomètres, il est semble-t-il de sensibilité très conservatrice).

Le tournant de la professionnalisation est pris par Ernst le premier en 2007. Il abandonne les activités professionnelles qu'il avait jusque-là pour se consacrer à plein temps à l'agriculture. Il loue à ce moment-là une première parcelle et investit dans un motoculteur. Parallèlement, Amparo poursuit des CDD en série d'éducatrice environnementale. Ce travail à l'extérieur assure la stabilité des revenus du ménage. Ernst investit de son côté dans l'achat de leur maison grâce à une donation de ses parents. Amparo descend aux parcelles travaille après ses journées d'éducatrice.

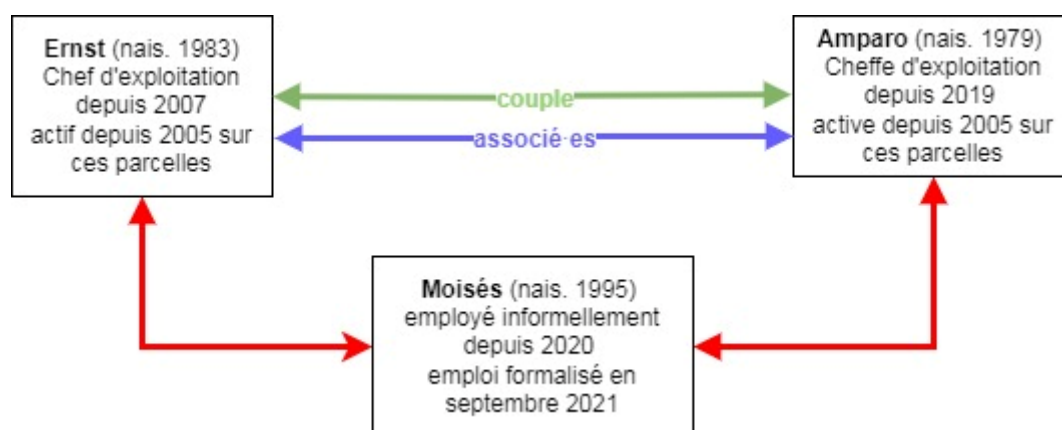
En 2010, Ernst stabilise définitivement sa cotisation au régime des indépendants du secteur agricole, ce qui suggère une facturation suffisante de l'exploitation pour y parvenir dès cette époque. En 2012, Amparo tombe enceinte et passe plus de temps sur l'exploitation. C'est à cette époque qu'elle se lance dans la production de plants et semis dans une petite serre située dans un coin de la première parcelle.

En 2019, après une douzaine d'années de conflit entre les deux membres du couple concernant les procédés cultureux, le partage des décisions et plus globalement la place d'Amparo dans l'organisation du travail, celle-ci cesse définitivement de travailler à l'extérieur et commence à cotiser au régime des indépendants du secteur agricole. En effet, depuis 2011, une loi rend possible la cotitularité d'une même exploitation pour les deux membres d'un couple. Une vague d'investissements a lieu à ce moment : Amparo achète un utilitaire, un

motoculteur, et loue des terres qu'elle cultive seule, bien qu'elles soient déclarées dans la même exploitation.

En 2020, alors que le confinement a attiré de nombreux citoyen·es dans l'arrière-pays rural, Ernst et Amparo font la connaissance Moises. Né en 1995, ce jeune militant anarchiste reconvertit depuis quelques temps les compétences acquises par la pratique de la culture du cannabis dans l'apprentissage du maraîchage biologique. À l'occasion de sa rencontre avec le couple, il se fixe au village, loue lui aussi une parcelle en vue d'approfondir ses connaissances avec Amparo et Ernst. Ces derniers l'embauchent informellement comme journalier quatre matinées par semaine sur leur propre exploitation. Refusant toute forme de contrôle étatique, Moises ne dispose ni de carte d'identité, ni de compte en banque, ni de carte de sécurité sociale. Cette situation contraint son embauche informelle et sa rémunération en liquide. En 2021, le couple peut aussi compter sur les « coups de mains » rémunérés informellement d'Aurelio, un ami, né en 1985, qui vit de divers emplois temporaires dans les espaces verts.

Figure 3 : système de relations de travail chez Amparo et Ernst



2.3.2. Portrait technico-économique d'une exploitation née sans apport initial de capital

L'exploitation d'Ernst et d'Amparo, à distance de leurs parents, est fondée par un couple aux revenus précaires et très bas (le salaire minimum en Espagne en 2003 est de 450 euros). En 2021, le couple est propriétaire de son logement, et l'exploitation n'est encore endettée que pour l'achat d'une camionnette. Un résumé des comptes de l'exploitation communiqué par Ernst donne une idée assez précise de ses dimensions économiques :

« Chiffre d'affaires brut : 37472,30 euros, qui représentent mensuellement 3122,70 euros. On y retranche :

- 60 euros de cotisations sociales d'Amparo, qui cotise moins durant les deux premières années pour être une femme dans un village de moins de 5000 habitants.*
- 222 euros de cotisations sociales pour Ernst, dans le secteur primaire, la cotisation est plus basse que pour les autres indépendants.*
- 600 euros en moyenne de dépenses diverses : comme des plants, du fumier, des outils, etc.*
- 270 euros de mensualités pour le remboursement de la camionnette.*
- 250 euros de frais kilométriques des camionnettes (1000 kilomètres par mois à 0,25 euros par kilomètre*

Ce qui donne 1720 euros de revenus nets en 2021 divisé entre deux personnes soit un salaire de 860 euros net. »

Ernst a publié ce bilan sur ses réseaux sociaux pour prouver selon lui qu'il est possible de vivre décemment du maraîchage biologique. Il omet, pour des raisons évidentes, d'y mentionner qu'entre 400 et 600 euros par mois sont dévolus au paiement informel de Moises, rémunéré 7 euros de l'heure. Le chiffre d'affaires brut réel est donc un peu plus élevé si l'on tient compte de cette double comptabilité.

En 2021, après quatorze années de pratique professionnelle de l'agriculture on peut dresser le portrait technique suivant de l'exploitation :

Tableau 2.8. : Synthèse anonymisée de notre base de données « exploitations », situation de l'exploitation d'Amparo et Ernst en septembre 2021

Travail	Deux chef·fes d'exploitation à temps plein, un emploi informel (4 matinées par semaine), des prestations de « coups de mains » rémunérées informellement (plus ou moins 2 personnes)
Capital	3,3 ha de SAU au total, une petite serre (20 mètres carrés environ), 3 motoculteurs, une débroussailleuse, une broyeuse (en copropriété avec des voisins), une cave servant de stockage au domicile, un espace de stockage réfrigéré en location, une camionnette blanche, un utilitaire bleu
Production de bien	Une grande variété de légumes de saison, un peu de soupe, un peu de confiture transformée dans la cuisine du domicile du couple
Production de service	Exportation d'huile d'olive en Autriche (1800-2000 litres annuels)
Commercialisation	3 groupes de consommateurs, un peu de vente directe à la ferme 1 groupes de consommateurs d'huile d'olive en Autriche (une livraison annuelle)
Labellisation et orientation agroécologique	Labellisation en agriculture biologique, expérimentation culturale, reproduction de semences paysannes, amendement du sol, bande florale, procédures d'optimisation de réduction de l'usage de l'eau

2.4. Chez Antoinette, Pierre-François et Simon

2.4.1. Bref historique de l'exploitation de Simon, de Pierre-François et d'Antoinette (1983-2021)

Pierre-François, né en 1960 est le fils d'un père éleveur, agriculteur exploitant et d'une mère agricultrice, plus jeune que son mari et sans statut officiel sur l'exploitation. Après sa troisième au collège général, ses parents l'inscrivent en Brevet d'études Professionnelles Agricoles (BEPA) qu'il valide en trois ans, puis il enchaîne sur une première d'adaptation suivie d'une terminale et d'un baccalauréat agricole. C'est à cette période qu'il rencontre Antoinette.

Antoinette, née en 1961, a grandi de l'autre côté de la Picardie. Son père est éleveur et sa mère aussi est agricultrice sans statut. Ses parents, jacistes (Perrot, 1987), poussent leurs onze enfants à faire des études. Pour Antoinette, ce sera une seconde C⁵⁸, mais dans l'enseignement technique, elle fait aussi de l'atelier. Elle bifurque ensuite vers des études de préparation en pharmacie qui durent 5 ans, incluant de l'apprentissage.

En 1981, Pierre-François doit aller faire son service militaire. Le mariage est programmé pour son retour en septembre 1983. Pendant un an, il est aide-familial en attendant la retraite de son père. Il devient chef d'exploitation quand celle-ci intervient en 1984. S'ouvre alors une séquence durant laquelle Antoinette est préparatrice en pharmacie en apprentissage non loin de l'exploitation familiale de Pierre-François et de sa mère qui devient agricultrice exploitante pour cotiser une petite retraite suite au départ de son mari. Durant toute cette séquence, Pierre-François, qui a les mains libres car son père ne veut plus entendre parler d'agriculture, réoriente les pratiques culturales vers une optimisation de l'usage des intrants. Curieux, il confronte les conseils de plusieurs techniciens. Au cours des années 1980, il fait la rencontre décisive d'un ingénieur agronome critique de la méthode du bilan, qu'il avait apprise à l'école et dont Pierre-François commençait déjà à remettre en cause les résultats. Durant cette période, le couple a deux filles Amélie et Marie-Alice nées en 1985 et en 1987.

En 1990, Antoinette commence à se former en agriculture et décroche son BPREA. Lors de cette formation elle fait la connaissance d'une voisine de son âge dont le père, qui part en retraite, est considéré comme un pionnier de l'agriculture biologique locale en grandes cultures. Lorsqu'Antoinette s'installe en 1993 au départ de sa belle-mère comme agricultrice exploitante, elle suggère à Pierre-François le passage en agriculture biologique. Celui-ci, prudent mais

⁵⁸ Spécialité mathématique de l'époque.

stimulé par la perspective d'un renouvellement de pratiques dont il est critique, accepte de convertir des parcelles au fur et à mesure. Il commence par 18 hectares en 1999. Durant cette période, le couple a deux enfants supplémentaires, Simon né en 1993 et Chloé en 1997.

Durant les années 2000, l'exploitation s'agrandit par rachat et fermage de terres à des voisins partis en retraite, et des jeux d'héritages dans la famille de Pierre-François. La labellisation de terre progresse jusqu'à 30 % des surfaces en 2010. À ce stade, et alors qu'il devient de plus en plus évident qu'Amélie et Simon nourrissent un intérêt pour l'agriculture, le couple fonde une seconde exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) dans laquelle 100% de la SAU est en agriculture biologique en plus de la première qui devient alors conventionnelle. L'objectif est que chaque parcelle de la structure conventionnelle convertie passe dans le giron de l'EARL bio. Le projet du couple devient alors de transmettre à terme un outil de travail 100% labellisé.

En 2012, Simon, étudiant en BTS agricole passe toutes ses vacances comme aide-familial sur la ferme. L'héritier a été fait, Amélie a déjà entamé une carrière dans la boulangerie Bio et cède la place à son frère en gardant l'option d'une future association. Simon et Antoinette poussent pour vers une diversification pour une production de légumes de plein champ. Les coûts de production sont importants, mais les bénéfices potentiels aussi. La ferme devient légumière en plus de céréalière de 2012 à aujourd'hui. Durant cette période, Simon est salarié de ses parents de 2015 à 2018 puis devient associé.

En 2019, Simon rencontre Clémence, fille d'un céréalier conventionnel qui a grandi à distance du métier de son père et est devenue infirmière. Alors que sa première partie de carrière déplaît à Clémence, elle engage une réflexion pour une reconversion professionnelle à laquelle Simon répond en lui proposant de se former à l'agriculture et de venir s'installer avec lui. En 2021, Clémence devient salariée de la ferme et travaille donc sous l'autorité hiérarchique de son concubin et de ses beaux-parents. Ce statut doit, comme pour Simon, servir de sas avant de devenir associée. Durant cette période et face au surcroît d'activité un besoin de main d'œuvre qualifiée se fait sentir et la ferme embauche Fabrice, un ancien éleveur laitier né en 1973 qui a récemment quitté le GAEC duquel il avait été associé une vingtaine d'années avec sa sœur et son beau-frère suite à des divergences de vues organisationnelles.

2.4.2. Portrait technico-économique d'une exploitation en grandes cultures française « classique »

L'ensemble des deux EARL compte en 260 hectares en 2021. L'EARL conventionnelle ne compte plus beaucoup de terres, ni beaucoup de matériel. Elle demeure car la famille est en conflit avec un propriétaire sans héritier qui ne permet pas à Simon de reprendre des parcelles que la famille cultive pourtant de longue date. Cette insécurité juridique bloque la conversion des surfaces en bio.

Tableau 5 : structure de l'EARL conventionnelle. Synthèse anonymisée de notre base de données « exploitations », situation en 2021

Travail	Deux chefs d'exploitation : Pierre-François et Antoinette
Capital	Un tracteur de tête, un tracteur de ligne, outils d'attelage pour la culture des céréales et des betteraves, une moissonneuse batteuse
Production	Céréales, betteraves sucrières
Commercialisation	Coopérative locale

L'essentiel de l'activité et des moyens de production ont basculé du côté de l'EARL bio qui articule productions légumières et céréalières.

Labellisation et orientation agroécologique	Labellisation AB, Bio.Français.Equitable, Biocoherence, GlobalGap Pratiques culturales : protection des cultures au purin, rotation des cultures, cultures associées, travail du sol superficiel, optimisation de l'usage de l'eau Inscription et activisme dans les organisations professionnelles représentant l'agriculture biologique.

Si l'on ne connaît pas l'excédent brut d'exploitation de la ferme, on a revanche une idée de ses dimensions économiques, grâce à quels indicateurs glanés. L'investissement en bâti sur les légumes en dix ans s'élève à 2 millions d'euros. Les 12 hectares de carottes produisent jusqu'à mille tonnes annuellement de ce légume. Chaque hectare de carotte coûte entre 12 et 14000 euros à produire et rapporte selon les années entre 8000 et 25000 euros de chiffre d'affaires⁵⁹.

2.4.3. Une structure de collectif de travail au carrefour des mutations contemporaines des exploitations

La structure du collectif de travail, ainsi que son articulation à l'outil de travail est symptomatique des mutations contemporaines des exploitations agricoles familiales.

Le montage sociétaire avec deux EARL, l'une conventionnelle composée des deux parents, et l'autre bio composée des parents et de leur fils, reflète le mouvement d'abstraction du capital d'exploitation et de la tendance à sa dissociation progressive du patrimoine familial (Hervieu & Purseigle, 2022). En 2021, au titre de leur travail sur l'EARL conventionnelle, Pierre-François et Antoinette se versaient respectivement 1100 et 400 euros. Sur l'EARL Bio, Simon touchait 2250 euros mensuels, son père 1400, et sa mère 1000. La rémunération des associées établies en assemblée générale sous l'œil du comptable tous les ans semble entériner

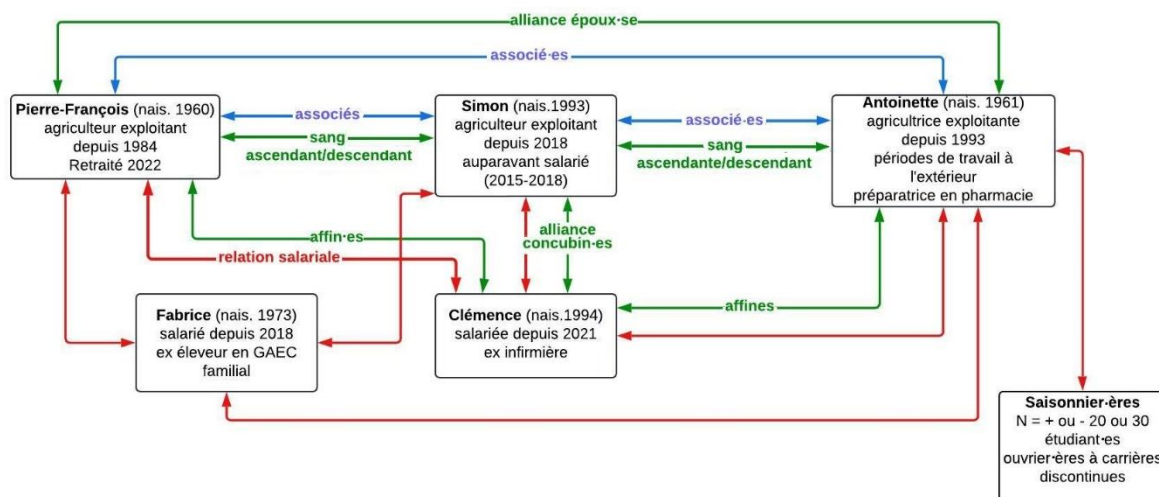
⁵⁹ Entretien avec Simon, le 18 juillet 2022.

une indexation de la distribution des revenus du travail en fonction du sexe (Bessière & Gollac, 2020).

Le salariat accompagne un mouvement général de recul de la main d'œuvre familiale dans le travail agricole : Fabrice qui gagne entre 3000 et 4000 euros par mois en effectuant un nombre très important d'heures supplémentaires doit combler à la fois le départ en retraite de Pierre-François et le surcroît de travail avec le tournant légumier qui rend impossible un modèle à un actif ou à un couple seul. Simon, jeune agriculteur, est de toute façon opposé à ce principe et défend l'idée d'un collectif de travail étendu, et l'avance comme une des raisons pour avoir poussé ses parents à la diversification des productions. L'usage du salariat donne à voir l'usage de ce statut comme sas avant l'association et dénote des stratégies conscientes du groupe pour construire un collectif de travail.

Enfin, le recours au travail saisonnier pour le désherbage des légumes découle directement de l'écologisation des pratiques culturales tout autant qu'il illustre une tendance actuelle au retour de ce mode ancien d' enrôlement dans l'agriculture. Ici le salaire est le SMIC horaire, soit 10,85 euros brut ou 8,76 euros net.

Figure 4 : système de relations de travail sur l'exploitation d'Antoinette, de Pierre-François et de Simon



Deuxième partie :

Agroécologie et mutations de la tension entre famille et exploitation agricole

Décrire les mutations actuelles de l'organisation du travail en agriculture biologique et en particulier, sa division sexuée, suppose de s'intéresser aux effets conjugués sur elle de l'écologisation des pratiques agricoles et des métamorphoses contemporaines de la population active en agriculture. En effet, au-delà de sa chute quantitative, cette dernière s'est profondément recomposée ces trente dernières années (Forget et al., 2019) (Hervieu & Purseigle, 2022). Ces évolutions paramètrent la distribution des rôles sociaux de sexe dans l'organisation du travail à l'heure de l'agroécologie : entre quel·les acteur·ices doté·es de quels statuts se divise le travail ?

Tout au long de cette partie, nous proposerons une approche par le bas de ces grandes évolutions en mettant au jour la dynamique des systèmes de relations de travail régissant les organisations du travail des quatre exploitations enquêtées. À l'échelle des exploitations, les individus composant ces organisations (Goffman, 1968) voient leur position en leur sein définie par une pluralité de statuts et de rôles sociaux (Goffman, 1973b) qui leur sont conférés par les deux institutions⁶⁰ en tension que sont la famille et l'exploitation agricole (Barthez, 1982). Entre ces individus pluriels (Lahire, 2001) se nouent des relations de travail diverses dont les dynamiques participent de la production de la « place » des individus dans les organisations.

Dans le prolongement des travaux d'Alice Barthez, nous partons du constat renouvelé selon lequel l'agroécologie du début des années 2020 sur les exploitations enquêtées demeure une histoire de famille. Les chapitres qui suivent décriront donc les effets de l'écologisation des pratiques agricoles sur l'entremêlement complexe des relations familiales et professionnelles et donc sur la dynamique des rôles sociaux de sexe sur les exploitations et la division sexuelle du travail.

Le chapitre 3 explore la façon dont la tension entre famille et exploitation agricole se voit traversée dans les quatre cas par l'agroécologie, tant des pratiques de production que des représentations en la matière des membres des familles. La pratique de l'agriculture biologique

⁶⁰ Sans oublier le rôle de l'État, régulateur des relations économiques et sociale, tant familiales que professionnelles.

participe ce faisant des métamorphoses de la place de chacun·e dans des organisations du travail où le *continuum* des vies familiales et professionnelles est particulièrement structurant.

Le chapitre 4 élargit le spectre des protagonistes impliqués dans l'organisation du travail des exploitations aux salarié·es permanent·es. L'examen des quatre monographies donnent à voir un éventail varié de mutations de la place des salarié·es sur les exploitations, historiquement dans une position proche de la domesticité par rapport à la famille employeuse (Barthez, 1982 : 38). Si les relations à la famille employeuse continuent de jouer un rôle sur les aspects informels du rapport salarial, on observe une tendance à la recherche d'une mise à distance des logiques familiales et professionnelles des relations de travail. Enfin, l'augmentation du nombre de salarié·es recrutés dans des groupes sociaux divers et extérieurs aux mondes agricoles laisse libre cours à l'articulation de rapports sociaux de sexe et de classe dans les relations entre subordonné·es.

Chapitre 3 : L'agroécologie demeure une histoire de famille

Pour ouvrir l'exploration des systèmes de relations de travail sur les exploitations enquêtées, ce chapitre aborde la diversité des formes familiales agricoles et de leur articulation aux exploitations. Le choc entre les deux termes de cette articulation sont cruciaux pour la compréhension des rapports sociaux de sexe en agriculture (Barthez, 1982). L'agroécologie des pratiques affectant la structure des exploitations agricoles, n'interfèrerait-elle pas aussi avec les relations familiales ?

À la suite de Jean-Hugues Déchaux (Déchaux, 2009), nous considérerons la famille comme le groupe de « l'ensemble des personnes apparentées par la consanguinité et/ou l'alliance ». Nos quatre études cas donnent chacune à voir un agencement singulier des axes de la consanguinité et de l'alliance dans des systèmes de relation de travail/famille exploitation : fille cheffe d'exploitation et son père aide-familial ; un modèle à un seul actif familial ; un couple d'exploitants ; deux couples de deux générations travaillant ensemble. Alors que les familles européennes contemporaines connaissent des mutations importantes engageant les rapports sociaux de sexe, telles que les évolutions de la composition des ménages, la croissance du taux d'emploi des femmes, les luttes pour les droits des femmes (Jurado Guerrero, 2020), comment cela se traduit-il au sein de ses familles d'agriculteur·ices exploitant·es ?

Ces monographies donnent aussi à voir la fragmentation contemporaine des structures d'exploitation (Hervieu & Purseigle, 2022 : 67) : une exploitation vitale adossée à une AMAP ; une exploitation en grandes cultures jumelée à une entreprise dédiée à la transformation de sa production, l'ensemble ayant le chef d'exploitation au capital ; une exploitation dans le contexte de la loi de 2011 en Espagne ouvrant la possibilité d'avoir un couple à la tête de l'exploitation ; un montage juridique de deux sociétés aux mêmes dirigeant·es pour séparer l'agriculture biologique de la conventionnelle. On le perçoit ici, l'agroécologie n'est pas étrangère au mouvement de fragmentation des exploitations.

Ce chapitre est guidé par la volonté de dévoiler la variété de composition de l'articulation de familles contemporaines avec des exploitations agricoles contemporaines. C'est-à-dire, quelle est la dynamique des formes familiales d'agriculture, compte tenu des évolutions des rapports sociaux de sexe dans les familles et de l'exigence environnementale de ces exploitations ?

Nous procéderons par cas en décrivant pour chacune de nos quatre monographies les familles liées aux exploitations en suivant les deux axes de la définition fournie par Jean Hugues Déchaux (Déchaux, 2009) : pour chaque séquence des histoires familiales nous parcourrons les liens de filiation (ou de consanguinité) et les liens d'alliance. Nous verrons à chaque fois la façon dont ces liens se juxtaposent, de superposent voire se confondent avec les liens professionnels unissant les protagonistes.

De ces tableaux par cas, nous nous efforcerons de dépeindre des formes contemporaines et singulières d'expression du lien entre famille et activité agricole.

1. Sur la ferme de Marjorie, les liens familiaux mis au travail

À première vue, la ferme de Marjorie, qui mobilise le travail de plusieurs salarié·es, de volontaires de l'AMAP, et d'une seule unité de main d'œuvre familiale retraitée, sous l'autorité d'une seule cheffe d'exploitation, ne rappelle pas vraiment la figure de l'exploitation familiale à la française (Mundler & Rémy, 2012) structurée autour de ses deux unités de travail humain (UTH) (Guétat-Bernard, 2015).

Néanmoins, l'exploitation de Marjorie se construit sur et avec les liens de solidarité qui structurent le groupe familial.

Au moment de l'enquête, si seul le père de Marjorie participe de façon directe et quotidienne à l'activité de l'exploitation, son rôle demeure crucial pour l'organisation du travail sur la ferme. Sur l'axe de la relation d'alliance, le conjoint de Marjorie, par son fort investissement dans le travail reproductif et son soutien moral, contribue indirectement au maintien de l'activité professionnelle de son épouse.

L'exploitation de Marjorie donne à voir une forme particulière d'articulation de la famille et de l'exploitation agricole. En lieu et place du couple conjugal, on trouve à la tête de l'exploitation une jeune cheffe d'exploitation à l'autorité installée, secondée de son père. Le choix du maraîchage en AMAP qui tranche radicalement avec la profession du père éleveur, contribue à asseoir cette autorité de Marjorie. L'époux non agriculteur « travaille à l'extérieur » dans une situation inverse de l'agencement habituellement décrit (Bessière, 2004) . Ces caractéristiques à rebours du modèle sexué d'organisation familiale du travail agricole, ne remettent pas en cause l'exploitation comme histoire de famille, elles expriment de nouvelles formes possibles de l'articulation travail/exploitation.

1.1. Une installation au service de la famille, une famille mobilisée pour un projet

À l'appui de l'idée du caractère intrinsèquement familial du projet d'installation exploitation de Marjorie, nous pouvons relever que l'épreuve de la maladie, puis du décès de sa mère, a agi comme un catalyseur de sa décision de reconversion professionnelle. Celle-ci est, en partie, une tentative de Marjorie de reconstruire la sociabilité de son père suite à cet événement en le remettant au travail.

Du côté de la solidarité familiale reçue, la reconversion de Marjorie et l'installation comme agricultrice exploitante s'appuient sur une mise à disposition de capital foncier par son

père, vue comme la mise en valeur d'un patrimoine familial, et sur le soutien moral et technique de deux des frères et sœurs de Marjorie eux aussi professionnellement engagés dans l'agriculture.

Ainsi, dès son installation, l'exploitation de Marjorie se constitue grâce à des liens de solidarité familiale réciproques.

1.1.1. La famille à l'épreuve de la maladie de la mère. D'une relation filiale de solidarité à une relation filiale de travail

Au moment de l'installation de Marjorie en juillet 2010, son père Louis est encore agriculteur. Il exploite une petite ferme en polyculture élevage laitier. De la trentaine d'hectares dont il disposait, il en a déjà cédé une partie à la sœur de Marjorie, qui, suite à son mariage avec un éleveur proche, est elle-même devenue agricultrice. Un des frères de Marjorie a lui aussi une relation avec l'exploitation : chauffeur routier, il en cultive quelques parcelles en légumes plein champ comme complément d'activité.

À ce stade, Marjorie n'entretient encore que des relations familiales avec son père et ses frères et sœurs. Elle vient de terminer un BTS d'aménagement paysager en alternance, et travaille comme consultante au sein de la mairie d'une grande agglomération. Elle rend visite tous les dimanches à ses parents résidant sur la ferme familiale. Sa mère est alors gravement malade et son père a délaissé son activité pour s'occuper de son épouse, devenue dépendante. On observe donc ici un lien de solidarité familiale par service rendu (Herpin & Déchaux, 2004) qui prend la forme d'une sociabilité empreinte de *care* ou de sollicitude personnelle (De Singly, 2017). Au décès de la mère de Marjorie ce *care* s'incarne dans l'inquiétude qu'elle nourrit à l'égard de son père, qu'elle diagnostique dépressif et désocialisé⁶¹ :

Je voyais mon père qui est en dépression parce que de toute façon il ne croise personne, il n'y a personne qui va venir le voir. Il... Ce n'est pas un métier où... Où on va se plaindre, on ne va pas en parler, si t'es en dépression, si t'es pas bien... Et ben... Tu restes comme ça en fait. Il y a que ta famille qui le voit c'est tout

Un lien sans équivoque est établi entre la profession de Louis, son isolement, et surtout la famille comme seule ressource pour pallier une désocialisation que Marjorie associe à la profession d'agriculteur.

⁶¹ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

Elle associe spontanément sa sollicitude envers ses parents et sa décision de reconversion professionnelle⁶² :

Parce que moi je suis revenue ici parce que ma mère était très malade. Mon père il aidait ma mère, tout ça, mais bon il n'allait pas trop bien non plus. Ici la ferme elle était amenée à disparaître, il ne se passait plus rien. Et... je me suis dit, qu'est-ce que je sais faire ? Je sais cultiver des légumes...

En effet, la ferme, en sa qualité de patrimoine, est attachée à la famille. Son éventuelle disparition semble intolérable pour Marjorie : elle devient un support investi du sens de la relation de Marjorie à son père (De Singly, 2017).

Dès lors, Marjorie commence à étudier les conditions de possibilité d'une installation comme agricultrice exploitante, qui arrive très vite. À un assemblage complexe de dispositions incorporées au cours de sa carrière professionnelle et de son parcours de formation, de la rencontre avec le projet d'AMAP en cours de montage au même moment, s'ajoute comme un catalyseur de sa reconversion ce lien de solidarité familiale intergénérationnel.

Pour Marjorie, le lien de solidarité filial à ses parents s'avère déterminant dans son installation comme agricultrice mettant en valeur un patrimoine familial. La relation de parent à enfant adulte, à l'occasion de l'épreuve de la maladie et du décès, provoque en quelque sorte le début d'une nouvelle relation de travail entre Louis et sa fille.

⁶² Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

1.1.2. Installation et fratrie

Une première modalité du soutien de Louis à l'installation de sa fille est la mise à sa disposition du terrain situé face à sa maison. Une forme de prêt qui fonctionne d'autant mieux que le maraîchage tel que pratiqué par Marjorie occupe peu de surface. Mais Louis ne s'y limite pas et se trouve enrôlé par sa fille dans le projet dès son départ. En effet, Marjorie a été amenée au cours de son parcours professionnel antérieur à travailler comme salariée au sein d'équipes. Une situation qu'elle oppose à celle de son père qui a toujours travaillé seul. Ce contre-modèle la conduit à rechercher plusieurs formes de soutien. En sus du rôle joué par l'AMAP et ses bénévoles fondateur·ices dès cette époque, elle se tourne aussi vers sa famille⁶³ :

Parce que moi quand je me suis installée, j'ai demandé à mon père, je lui ai dit « bah si je m'installe, si je suis en galère, est-ce que je peux compter sur toi ? », j'ai été voir mon frère, j'ai dit « si je m'installe, si j'ai des questions, est-ce que tu seras là ? ». Et... À partir de là, où j'avais leur soutien, ok on y va ! Mais sinon, sinon c'est chaud quoi ! C'est hyper important d'être entouré, et puis bon j'avais leur regard, de leur expérience en fait. Parce que sinon t'es tout seul dans ton champ !

Son lancement dans le projet apparaît même conditionné à l'obtention de l'appui de son père et de son frère. Si Marjorie veut pouvoir compter sur eux pour l'aider dans le cadre du travail, c'est d'abord l'existence de lien social dans le travail agricole qu'elle présente comme indispensable à la poursuite de son projet. Tout comme la sociabilité et la sécurité économique que procure l'AMAP, l'engagement de membres de sa famille est identifié comme indispensable par Marjorie. On découvre également par ailleurs⁶⁴ que sa sœur éleveuse vient parfois l'aider les week-ends à l'occasion de visites familiales.

Ainsi, Marjorie n'entend pas s'impliquer seule dans sa structure et elle y enrôle sa famille. La remise au travail de Louis est exposée comme un remède à sa dépression et à son isolement. Elle joue un double rôle thérapeutique et de condition de possibilité du projet. La mise à contribution du frère de Marjorie est d'abord présentée comme un échange d'expérience. De cette façon, le rejet de la solitude que Marjorie associait au métier se voit comblé par le recours au lien familial pour fonder son entreprise.

⁶³ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

⁶⁴ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

En somme, fin 2010, l'ancien groupe domestique nucléaire constitué des parents de Marjorie, d'elle-même et de ses frères et sœurs compte plusieurs de ses membres dans l'agriculture. Les liens de solidarité intergénérationnelle jouent dans la reproduction sociale du groupe : Louis appuie l'installation de chacun de ses enfants dotés d'un projet agricole. Entre frères et sœurs, celles et ceux qui s'engagent dans l'agriculture s'appuient mutuellement. Celles et ceux qui ne s'y engagent pas semblent accepter la compensation monétaire (Bessière & Gollac, 2020) que constitue un rachat progressif de leur part de patrimoine familial⁶⁵. Dans ce cadre, Marjorie commence sa carrière d'agricultrice avec l'appui de sa parenté à divers degrés d'implication. Son père présent au quotidien fait prendre à l'ensemble des allures d'association père-fille, sans toutefois formaliser cette relation de travail juridiquement.

1.2. Un projet personnel et une famille mise à contribution

Lorsque je débute formellement l'enquête pour la monographie de l'exploitation de Marjorie le samedi 19 octobre 2019, neuf années se sont écoulées depuis son installation comme agricultrice exploitante. La structure de ses relations filiales de travail n'a pas connu de réorganisation : elle travaille toujours avec son père au quotidien, et peut compter sur les « coups de mains » ponctuels de son frère et de sa sœur, en particulier le weekend. Elle et son père font de même en l'absence de son frère due à son emploi de chauffeur poids lourd, pour ses propres légumes.

En revanche, au cours de cette période, sa relation de travail avec son père s'est formalisée, et le mariage de Marjorie puis la naissance de sa première fille ont ajouté un lien d'alliance et un lien ascendant/descendant au tableau familial.

A posteriori, dans notre entretien, Marjorie donne à voir les relations avec son père et avec son conjoint comme pactées. Ces pactes probablement établis au fil du temps, s'articulent aux rapports parental et conjugal.

Avec son père, on repère que leur collaboration est formellement réglée par ce que l'on pourrait nommer un pacte familial de production. Les deux parties reconnaissent une seule cheffe d'exploitation. Louis est ainsi enrôlé dans son projet par Marjorie.

⁶⁵ Entretien informel avec Marjorie, le 8 février 2020.

Si le conjoint de Marjorie reste à distance de l'activité professionnelle de son épouse, il contribue indirectement à la possibilité de l'investissement professionnel de Marjorie en prenant largement en charge le travail domestique et le soin à leur fille.

Ainsi, qu'on l'observe sur l'axe de la filiation comme sur celui de l'alliance, l'activité professionnelle de Marjorie met à contribution les membres de sa famille.

1.2.1. Entre fille et père : un pacte familial de production

L'apport de Louis en travail sur l'exploitation de Marjorie s'inscrit dans les termes d'un pacte au fondement de l'équipe familiale de travail fille/père.

Malgré sa fin de carrière puis sa retraite définitive (en janvier 2020), Louis demeure assez investi sur l'exploitation en tant qu'aide familial. Marjorie évoque d'abord son apport en prêt de matériel, père et fille ayant en commun la production de pommes de terre de plein champ⁶⁶ :

Pour le coup là je n'ai pas de récolteuse, à part mon père il a une récolteuse à patates.

Sinon on met le bac derrière [le tracteur] et on charge, quoi.

Cet apport se limite aux productions hors des serres, sur grande surface, le matériel de Louis étant adapté à son ancienne activité de polyculture-élevage. Dans le cas des pommes de terre, on se rend compte ici que la récolteuse n'est empruntée que dans le cas où des quantités importantes sont prélevées. En effet, lorsqu'il s'agit de récolter un demi quintal pour satisfaire une commande, la récolte est effectuée à la fourche et à la main par la main d'œuvre non familiale (salarié·es et parfois volontaires de l'AMAP).

Marjorie décrit également l'apport de Louis en tant que main d'œuvre sur l'exploitation⁶⁷ :

Alexandre :

Lui, c'est quoi en gros sa participation sur la ferme ? tout à l'heure il a dit quoi, qu'il s'occupait un peu du fumier...

Marjorie :

Oui le fumier, mais comme là on mange tous ensemble, moi aussi bien que les salariés ou les stagiaires hein ! Donc ce n'est pas rien non plus ! C'est déjà un gros boulot en moins, une convivialité en plus et puis voilà quoi. On passe un bon moment et puis après il s'occupe un peu aussi des poules tous les jours. L'hiver... Euh l'été il met en route

⁶⁶ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

⁶⁷ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

l'arrosage. Ça c'est des choses que je prévois aussi... cette année je ne sais pas si j'aurai le temps ou le budget mais il faudrait mettre en place l'arrosage programmé, parce que là aujourd'hui c'est lui qui le fait, le jour où il le fait plus ça va me rajouter du boulot.

Toujours dans la continuité de son ancienne activité d'éleveur, Louis épand le fumier sur les cultures, participant ainsi activement aux travaux de fertilisation des sols. Si les poules qui produisent le lisier appartiennent à Marjorie, les trois vaches restantes appartiennent à Louis. L'apport de main d'œuvre se double donc ici d'un apport d'intrants.

L'arrosage est une activité de l'exploitation cruciale en Hauts de France, région concernée par des épisodes de sécheresse de plus en plus intenses et fréquents⁶⁸. En été, il doit être mis en route tôt le matin, puis stoppé dans la matinée, et éventuellement mis en route à nouveau le soir venu. La gestion de l'arrosage demande donc une présence sur place à des horaires interférant avec la vie conjugale. Le fait que Louis, qui réside sur l'exploitation, s'en occupe, facilite grandement la gestion du temps de Marjorie qui, elle, réside dans un appartement de la commune voisine. D'où l'anxiété dont elle fait part dans l'extrait sur sa dépendance à l'égard de cet apport en travail de Louis, qu'elle se propose de substituer par du capital technique (l'arrosage automatique) lorsque le budget de l'exploitation le lui permettra. De la même façon, la nourriture des poules demande aussi cette disponibilité horaire dont dispose Louis en résidant sur le lieu de travail.

Marjorie insiste plus fortement sur l'importance du rôle de cuisinier du collectif de travail qu'endosse son père. Ce repas quotidien réunissant Louis, Marjorie et ses salarié·es, est qualifié de « *bon moment* », empreint de « *convivialité* ». Moment de sociabilité par excellence, le repas est aussi un lieu privilégié de coordination du travail, une sorte de poste de pilotage de l'exploitation à la mi-journée pour Marjorie. Ainsi, cet apport en travail de Louis remplit un double rôle : d'une part, il fournit à Marjorie un cadre apprécié pour la mise en œuvre des relations avec ses salarié·es. Et d'autre part, il fournit à Louis la sociabilité quotidienne qui selon Marjorie, lui faisait auparavant défaut.

Cette relation familiale de travail est réglée par un arrangement non écrit mais verbalisé : le pacte selon lequel il ne peut y voir qu'une personne décisionnaire à la tête de l'exploitation. Ce pacte fonde le fonctionnement de leur équipe familiale de travail. Marjorie l'évoque ainsi⁶⁹ :

⁶⁸ Carnet d'observation, le 29 juillet 2020.

⁶⁹ Entretien avec Marjorie, Le 24 janvier 2020.

Alexandre :

Et du coup, bah là du coup il est là, donc il participe, mais genre il ne t'envahit pas comme ça il te laisse faire ?

Marjorie :

Oh oui il me laisse faire. Il le dit il y a qu'un chef. (Rires) Il me décharge hein aussi !

Alexandre :

Oui.

Marjorie :

Euh... je ne dis pas qu'il attendait que ça mais bon euh... Chacun sa place ! Ce n'est pas...

Tu veux faire ça c'est toi qui fait. C'est ton projet c'est pas...

Alexandre :

Bah et puis lui ce n'est pas son métier, fin... Ce n'était pas son métier...

[...]

Marjorie :

C'est ça. Que là non. Là c'est toute mon identité quoi.

De cet extrait⁷⁰, on retiendra les termes du pacte de travail qui unit Marjorie à son père, dans lequel il est établi « *qu'il y a qu'un chef* », en l'occurrence une cheffe attelée à la réalisation de son propre projet professionnel avec l'appui de son père. Ce pacte formalise la place et le rôle de l'une et de l'autre sur une exploitation qui est désormais celle de Marjorie.

Louis contribue au projet agricole de sa fille en apportant du capital foncier et du capital d'exploitation qui sont en même temps partie d'un patrimoine familial. Il apporte du travail dans la continuité de son activité de polyculture élevage antérieure, du travail facilité par sa résidence sur l'exploitation, et du travail au service de la sociabilité. Il met ainsi en œuvre simultanément plusieurs formes de solidarité familiale, allant du transfert de patrimoine au service rendu.

À la tête de son exploitation, Marjorie s'efforce de construire un cadre favorable de son point de vue à l'épanouissement personnel de son père. Leur pacte familial de production se trouve donc au service de la production de biens et services agricoles tout autant que de la cohésion de leur sous-groupe de parenté sous la forme d'une équipe familiale de travail.

⁷⁰ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020. L'aspect quelque peu haché de la conversation tient beaucoup aux conditions de réalisation de l'entretien. À ce moment précis, Marjorie est en train de passer sa houe maraîchère entre des lignes de carottes naissantes.

1.2.2. Épouser le métier d'agricultrice sans épouser d'agriculteur. Un couple autonome ensemble.

Lors de notre entretien début 2020, nous abordons avec Marjorie le rôle de son conjoint Mathieu dans l'organisation de son travail sur la ferme. Mathieu n'y intervient en fait jamais directement. Il est en revanche très investi dans les travaux domestiques ainsi que la garde et le soin de leur fille Émilie nouvelle née. Dans le cadre de leur relation d'alliance, la répartition de ces tâches est pactée entre eux de façon à rechercher une conciliation entre métier et famille qui convienne aux emplois des deux protagonistes.

Mathieu est dosimétriste dans un service de radiothérapie, et Marjorie en appelle à sa condition physique pour donner sens à sa non-intervention sur la ferme⁷¹ :

Parce que bah son métier, ce n'est pas un métier physique hein ! Donc quelqu'un qui ne bouge pas, on ne peut pas lui demander... De courir un marathon

Lorsque je lui demande quelle forme prendrait sa contribution, elle répond : « *Bah là il garde surtout Émilie !* », puis me détaille leurs arrangements horaires :

Alexandre :

Ouais et du coup lui il a des horaires qui sont peut-être plus...faciles. Du coup il a davantage de...

Marjorie :

Bah il est aux 35 heures. La clinique elle est à [Une grande agglomération située à une cinquantaine de kilomètres.]. Donc il est sur la route aussi. Donc... Ses horaires c'est un coup il est du matin, un coup il est de l'après-midi. Donc, toutes les semaines... C'est pour ça que ça change, il n'a pas quelque chose de régulier, on essaye de faire quelque chose de régulier pour la petite et la nounou. Du coup une fois c'est lui une fois c'est moi qui vais la chercher, si un coup c'est 5 heures et demie ou 20 heures, l'autre coup c'est 13 heures ou 14 heures... Fin c'est n'importe quoi. Parfois il commence à 7 heures, des fois il commence à 10 heures, donc un jour sur deux comme ça.

On perçoit ici que la condition de salarié de Mathieu, l'éloignement de son lieu de travail et de leur lieu de résidence, mènent Marjorie à s'accommoder des horaires de travail de son époux, même si « *c'est n'importe quoi* ». De par la nature de son activité, ses propres horaires sont flexibles, elle peut combler les irrégularités des horaires de Mathieu. Dans ce cadre, la conciliation avec les horaires de travail de Mathieu pour « *faire quelque chose de régulier pour la petite* » participe de la construction d'un monde commun (De Singly, 2017) entre les conjoints en dépit des contraintes de leurs emplois respectifs. En effet, alors que Mathieu

⁷¹ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

travaille 35 heures, Marjorie déclare de son côté 75 heures de travail hebdomadaire en moyenne. Ce rapport de plus du simple au double interroge la construction de ce monde commun et de ses règles pactées. Dès lors, il s'agit de poursuivre l'exploration de sa structure par l'exploration du partage des tâches domestiques :

Alexandre :

Ouais du coup, à la maison comme il a plus le temps c'est lui qui... Prend le plus de trucs en charge non ?

Marjorie :

Ouais il fait plus... Il fait ouais les courses. C'est lui qui va faire les boutiques. Il fait les boutiques... Il fait le ménage (rires). Et puis ben pour le repas c'est chacun son tour c'est celui qui rentre le plus tôt qui fait à manger (rires).

En effet, « celui qui rentre le plus tôt » est la personne qui est allée chercher Émilie chez la nourrice, dispositif censé mécaniquement assurer un partage à moitié. Néanmoins, elle attribue une plus grande participation au travail domestique à Mathieu à travers le ménage et les courses, ce qui la fait rire. Un amusement que l'on pourrait analyser comme de la gêne associée à la déviance par rapport aux rôles sociaux de sexe de répartition du travail domestique. Néanmoins, Marjorie valorise fortement l'apport de Mathieu en travail domestique, le liant même à la possibilité de pouvoir continuer son activité professionnelle :

C'est vrai hein ! Mais euh... En tout cas j'ai son soutien. Ouais pour continuer et puis du coup... Il gère la petite les weekends aussi. Et puis... Quand il est là il s'en occupe.

Cette répartition des tâches domestiques dessine un mode de production domestique original. Mathieu, dont l'emploi est sécurisé en CDI, met son investissement dans le travail domestique au service de l'engagement professionnel de Marjorie en sa qualité d'indépendante. Ce soutien n'est cependant pas complètement inconditionnel :

Alexandre :

Du coup il en pensait quoi lui du fait de ... Parce que bon le fait de partir en maraîchage comme ça bah c'est compliqué d'un point de vue... Que ce soit d'un point de vue financier ou de... L'investissement que ça demande...

Marjorie :

Ben après... Comment dire... Il a confiance en moi, il sait très bien que je fais tout pour que ça marche et du coup ... Euh... Il sait que ça n'irait pas bah j'arrête quoi. Je ne vais pas m'entêter... M'entêter à quelque chose qui ne va pas... Qui n'aboutit à rien quoi. Donc... De ce côté, il me laisse faire.

Du point de vue de Marjorie, le soutien moral et en travail domestique apporté par Mathieu est conditionné par la réussite économique de l'exploitation, son épanouissement professionnel, et la possibilité de s'arrêter au cas où ces conditions ne seraient pas remplies. Dans le cadre de ce contrat, il semble que le bien être du couple prévale sur un investissement professionnel qui pourrait ne pas porter ses fruits. Ainsi le surinvestissement professionnel de Marjorie est appuyé tant qu'il ne met pas en danger le monde commun que constitue leur relation de couple. Loin d'être présenté comme une contrainte qui pèserait sur elle, Marjorie présente ce pacte comme désirable et désiré en l'inscrivant dans une « hygiène » de sa pratique de la profession.

On observe donc une distanciation de la production agricole du groupe domestique formé par Marjorie, Mathieu et leur fille. Ce décentrement (Giraud & Rémy, 2008) résulte d'une combinaison de facteurs. En premier lieu, la forte personnalisation initiale du projet de reconversion professionnelle de Marjorie, perceptible dans la façon dont elle l'évoque, puisque cette ferme « *c'est toute mon identité* »⁷², commente-t-elle. Ensuite, Mathieu n'a épousé ni l'agriculture, comme nous venons de l'exposer, ni l'agricultrice. Au moment de leur rencontre, Marjorie est préparatrice en pharmacie au sein d'un service de radiothérapie dans lequel Mathieu occupe la fonction de dosimétriste. Dans la mesure où les deux postes se trouvent au même niveau hiérarchique formel et symbolique, il s'agit d'une union initialement homogamique du point de vue professionnel. Marjorie ne devient agricultrice que plusieurs années plus tard, tandis que Mathieu conserve le même emploi jusqu'à la période d'enquête et au-delà. Leur mariage ne devient alors hétérogamique qu'*a posteriori*. Ce déroulé, où Mathieu occupe une position professionnelle consolidée, et où Marjorie bifurque pour mener à bien un projet professionnel personnel semble ne pouvoir aboutir qu'aux prix d'une forte autonomisation des membres du couple. L'enjeu de son maintien devient alors la conciliation des projets d'individus autonomes ensemble (De Singly, 2017).

Cette distanciation de la cellule familiale vis-à-vis de l'exercice professionnel de Marjorie invite à relire à une nouvelle aune la « fuite » et le « refus » évoqués par Alice Barthez (Barthez, 1982 : 74). Dans son ouvrage, elle décrit la fuite des femmes vers les mondes professionnels non agricoles, souvent poussées par leurs mères les incitant à ne pas reproduire leur condition d'épouses d'exploitant. La fuite se doublait du refus d'épouser, non l'agriculture mais des agriculteurs. Ces phénomènes se sont développés à une époque où l'on considère les hommes chefs d'exploitation, et leurs épouses comme conjointes dénuées de statut

⁷² Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

professionnel par défaut. Ici, c'est Marjorie qui est seule cheffe d'exploitation. On n'assiste pas pour autant à un renversement symétrique de la fuite et du refus. En effet, Marjorie rationalise après coup son choix de conjoint en expliquant qu'elle s'accommode très bien du fait qu'il ne soit pas agriculteur :

Alexandre :

Donc en fait d'une certaine manière il fait aussi partie du collectif dont tu parlais autour de...

Marjorie :

Ah oui, oui, oui ! De toute façon, c'est pareil je ne voulais pas forcément quelqu'un qui fasse le même métier que moi, parce qu'on se serait pris la tête.

Alexandre :

Ouais sur les questions techniques et tout ça !

Marjorie :

Ben... je disais toujours je ne veux pas me retrouver avec quelqu'un comme mon père parce qu'il me fatiguerait. Ça ne sera jamais suffisant ! (Rires) Quoi que tu fasses... mais ça ne t'as pas fait, ça t'as pas fait ! Et puis ça, ça il faut le faire ça aussi ! Donc t'as l'impression de jamais... De t'épuiser et d'avoir jamais rien fait en fait.

Son refus prend appui sur un contre-modèle paternel pour rejeter la possibilité d'une union avec une personne de la même profession qu'elle. Elle embrasse donc l'agriculture en rejetant le modèle du métier de couple agricole (Barthez, 1984), en d'autres termes, le métier d'agricultrice mais sans le conjoint.

La personnalisation du projet de Marjorie, et son cloisonnement vis-à-vis de la cellule conjugale, n'évacuent nullement la participation indirecte de Mathieu : son investissement dans le soin à leur fille, et surtout dans les tâches domestiques constitue un atout précieux participant des conditions de possibilité de l'investissement professionnel très intense de Marjorie, même neuf ans après son installation. Ce pacte dans le cadre d'une relation de couple fait tenir sur une ligne de crête leur monde commun en préservant l'autonomie personnelle de chacun (De Singly, 2017). Dans la mesure où un échec professionnel de Marjorie constituerait le motif de rupture de ce pacte, au nom du maintien de l'épanouissement de chacun dans le couple, on peut affirmer que la poursuite de l'exploitation par Marjorie demeure subordonnée à des logiques propres au groupe familial.

En dépit de la forte personnalisation du projet de Marjorie, à la tête duquel elle se trouve formellement seule, sa conduite reste traversée par des logiques familiales découlant de liens de filiation et d'alliance.

L'exploitation de Marjorie dénote par son aspect très personnalisé qui la distingue d'une reprise classique : elle la dirige seule dès le départ, et bâtit un projet de maraîchage en AMAP en rupture avec une structure familiale initialement en polyculture élevage érigée en contremodèle. L'équipe familiale de travail, composée d'elle et de son père, voit son fonctionnement régulé par un pacte familial de production. Leur relation entremêle des liens de solidarité familiale croisés subordonnés à des objectifs professionnels et à l'enjeu du maintien du groupe familial.

Sur l'axe de l'alliance, la distanciation de Mathieu vis-à-vis du métier de Marjorie est à replacer dans le cadre d'une relation de couple où les membres entendent exercer leur activité professionnelle de manière autonome. Néanmoins, les contraintes inhérentes à l'investissement professionnel de Marjorie conduisent son conjoint à y contribuer indirectement par la prise en charge d'une grande part de travail reproductif. En retour, Marjorie doit offrir la garantie de son épanouissement professionnel au travail, pour assurer le bien-être du couple. Ainsi, même si le monde commun du couple se construit à distance de l'agriculture, ses logiques viennent malgré tout s'y immiscer.

Ainsi, la mise au travail au profit de son exploitation, tant sur l'axe de la filiation que de l'alliance, des relations familiales de Marjorie fait incontestablement de son installation et de son maintien une histoire de famille. Néanmoins, le résultat en est une articulation famille/exploitation originale en contrepoin de nombreux traits « classiques » de l'agriculture familiale française historique.

2. Chez Kike, des formes originales d'articulation famille/exploitation moderne

Lorsque l'on écoute Daniel, le gérant de la Fabrique et associé de Kike, présenter leur affaire, il dépeint une agriculture d'entrepreneurs, portée par deux personnages néo-schumpétériens » pour reprendre l'expression de Jacques Rémy (Rémy, 2011b). Kike, un jeune agriculteur engagé et innovateur, a convertit en bio sa ferme avant tous les autres et fait une tentative de valorisation de cette production par une intégration verticale incluant la transformation. Lui-même est arrivé par la suite pour sublimer ce modèle économique en le rendant rentable.

Ce *storytelling* fait abstraction de la dimension familiale initiale de l'exploitation de Kike. Il est vrai que formellement, ce dernier travaille seul ses terres comme cela est souvent le cas dans des grandes cultures mécanisées. Mais en rester là occulte l'apport en travail informel de ses fils. Le rôle d'épouse d'exploitant traditionnelle que sa conjointe a rempli au moins pendant un temps au début des années 1990, puis son retour vers sa profession d'infirmière du public pour garder une identité professionnelle propre, montre une famille agricole traversée par les reconfigurations démographiques des familles espagnoles à l'époque (Jurado Guerrero, 2020).

Mais l'on peut aussi regarder cette relation entre les sphères de l'agriculture et de la famille dans l'autre sens : placer la focale sur la formation de cette famille, puis la dynamique des relations en son sein à l'occasion de la naissance, de l'enfance puis de la proximité de transmission du patrimoine familial à ces mêmes enfants, donne à voir l'ingérence de l'activité professionnelle de Kike sur sa famille.

Le couple de Kike et de Dolores, caractérisé par son hétérogamie professionnelle, les a d'abord porté à construire un monde commun conjugal décentré de l'activité professionnelle de Kike (Giraud & Rémy, 2008). Puis, l'arrivée des enfants dans cette entreprise à transmission filiale a irrémédiablement recentré les relations entre les membres de ce groupe familial autour des activités agricoles. La pratique de l'agroécologie et ses enjeux économiques sont indissociables des logiques de transmission familiale dans la logique du choix de montage sociétaire exploitation/fabrique.

2.1. Fonder une famille hétérogame en grandes cultures à distance de la profession

Les grandes cultures en France sont souvent décrites comme un espace propice à la montée de l'hétérogamie sociale et professionnelle (Giraud & Rémy, 2008). En Espagne, les grands mouvements de population des zones rurales vers les grands centres urbains, en aboutissant à une masculinisation progressive des activités agricoles (Camarero Rioja et al., 2009), ont donné une tendance similaire sur le territoire enquêté. C'est bien une hétérogamie relative qui caractérise le couple formé par Kike et Dolores. Du point de vue professionnel, en 2021, Kike est agriculteur et Dolores est infirmière dans le secteur public. Ils sont partenaires d'une vie de couple qui ne se confond à première vue que peu avec l'activité agricole. Du point de vue filial, cependant, les deux sont enfants d'agriculteurs. Néanmoins, les parents de Dolores ont cessé cette activité alors qu'elle était encore enfant, et ont déménagé en ville.

Cette union hétérogame n'apparaît donc pas comme allant de soi, les deux membres du couple ayant connu des trajectoires sociales très divergentes durant leurs vies de jeunes adultes. Il importe alors d'examiner les conditions de possibilité de cette union relativement improbable, et la construction d'un monde commun conjugal, faites de tâtonnements, d'ajustements progressifs et d'expectatives personnelles différenciées.

Tout au long de l'enquête, Kike s'est révélé très bavard au sujet de tout ce qui avait trait à l'agriculture sur les plans technique et économique. En revanche, il est resté pratiquement muet sur ce qui concernait ses relations familiales, le couple en particulier, dans une sorte de pudeur qui se présente comme spontanée : il n'y aurait pas grand-chose à dire à ce sujet. À l'inverse, Dolores narre sa vie et celle des autres en mettant un accent prononcé sur leur dimension relationnelle. C'est donc à travers son récit que nous aborderons la construction de ce couple hétérogame.

2.1.1. Les trajectoires sociales initialement divergentes de Kike et de Dolores dans le contexte des mutations de la ruralité castillane

Un des traits majeurs des grandes mutations de la société espagnole contemporaine réside dans un exode rural massif durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Cet ample mouvement de population, multifactoriel, vide les campagnes du centre du pays de leur population jusqu'à laisser des densités de populations très faibles dans une large zone communément appelée « Espagne vide »⁷³. L'histoire de Dolores et de Kike, de leur enfance dans les années 1960 à leur mariage dans les années 1990 est marquée par ce phénomène démographique. Il en illustre aussi les ambivalences : « ceux qui partent » sont loin de couper tout lien avec leur milieu d'origine et ne cessent pas de fréquenter « ceux qui restent ».

Dolores est née en 1959 dans le village où se trouve l'exploitation. Kike y naît également, quatre ans plus tard. En 1965, les parents de Dolores, ne parvenant ou ne consentant pas à réaliser les investissements nécessaires à la mécanisation de leur ferme, prennent la décision de cesser leur activité de polyculture élevage, de vendre leurs bêtes et leur matériel, de déménager en ville à la recherche de travail salarié tout en s'assurant un revenu en mettant leurs terres en fermage. Là-bas, le père de Dolores devient concierge d'immeuble et sa mère femme de ménage. Dolores y est scolarisée jusqu'à la fin de ses études en soins infirmiers en 1980. Durant cette période, elle revient au village passer ses vacances scolaires dans la maison de ses grands-parents. C'est là qu'elle côtoie Kike, dont les parents sont restés agriculteurs. S'ensuit une période de mobilité professionnelle à la recherche d'un poste d'infirmière titulaire durant laquelle elle enchaîne les remplacements dans une autre communauté autonome. Un ensemble de relations nouées pendant ses études l'amènent à passer ses vacances chez des amies étrangères en France et en Allemagne.

Kike grandit de son côté au village. Ses parents ont, eux, pris à fond le tournant de la modernisation. Ils ont investi dans les machines, font un usage des engrais et des pesticides de synthèse tout à fait caractéristique de la « révolution verte » des années 1970 et 1980. Ce volontarisme extractiviste se double d'une accumulation de terres longue et pénible de par la structuration de la propriété foncière en petites parcelles, vestige d'une culture locale de

⁷³ *España Vacía*. Cette expression est même devenue un élément de culture populaire, en même temps qu'un enjeu des politiques publiques d'aménagement du territoire.

polyculture-élevage familiale en déclin⁷⁴. Dans ce village, qui se vide progressivement de sa population, la famille se notabilise (Laferté, 2018). Dans ce contexte, le jeune Kike poursuit des études techniques qui le mènent à l'obtention d'un diplôme de tourneur fraiseur. Une profession qu'il n'exercera jamais, bien qu'il dise avoir retenu de cette formation des dispositions pour la mécanique qui lui sont toujours utiles aujourd'hui. Vers 1983, tout juste majeur, et ses études terminées, Kike endosse le rôle du fils aide familial (Barthez, 1982), tout en travaillant comme chauffeur de poids lourds. C'est au cours de ces années qu'il commence à s'opposer à ses parents concernant le modèle productif de la ferme. En effet, en dépit d'une situation économique de l'exploitation décrite comme relativement confortable, les rendements commencent à plafonner et Kike s'interroge sur le moyen de pallier ce problème. Dans le même temps, le jeune homme cultive une sociabilité dense qui l'amène à faire des rencontres amicales avec d'autres jeunes gens « du coin » résidants sur le territoire local.

À la vue de ces trajectoires divergentes sur le plan résidentiel, menant à des parcours de socialisation dans des contextes marqués par une opposition urbain/rural, une union de Kike et de Dolores apparaît hautement improbable. Pourtant, malgré l'exil dans une grande ville à plus de 200 kilomètres et un changement de vie professionnelle radical, la famille de Dolores maintient des liens avec son milieu d'origine, matérialisés par de la famille restée au village et des possessions foncières. Durant une enfance et des études urbaines, Dolores n'a cessé de fréquenter le village de ses origines, préparant le terrain propice à un « retour ».

2.1.2. De la convergence des trajectoires au mariage

Les vies de jeunes adultes de Dolores et de Kike n'affichent pas d'autre similarité que leur fréquentation des lieux de sociabilité du territoire rural dont ils sont issus le weekend. Le parcours étudiantin de Dolores l'amène à vivre des expériences socialisatrices fortes comme la participation active à un mouvement militant étudiant, les rencontres avec des étudiantes étrangères qui deviennent autant d'amies qu'elle va visiter seule en voiture en France et en Allemagne. Elle, qui se définit alors comme « *de gauche* », s'attache à une certaine autonomie personnelle construite en réaction à un modèle parental très conforme à l'idéal franquiste (Canalejo Alonso, 2024). À l'inverse, Kike qui s'oppose à ses parents sur la manière de conduire une exploitation agricole, ne s'interroge que fort peu sur la conjugalité : un mariage d'amour vrai constitue une bonne base d'accès au bonheur. Pourtant, l'entretien avec Dolores

⁷⁴ Entretien avec Kike le 21/05/2021. La structure du foncier reste un enjeu de préoccupation aujourd'hui, comme en témoignent les conversations rapportées dans le carnet d'observation du même jour.

montre que dans la construction d'un monde commun conjugal, elle a tenu à préserver son autonomie personnelle, ce qui ne s'est pas fait sans heurts.

Vers 1984, la situation professionnelle de Dolores se stabilise. Elle travaille alors toujours en ville dans un hôpital. Ce poste lui laisse les weekends libres, et avec son véhicule, elle commence à fréquenter « *assidument le village* ». Elle y retrouve Kike et d'autres amis d'enfance avec qui elle passe les weekends.

Au début de 1990, alors que Dolores s'interroge sur son désir d'enfant en relation avec son avancée en âge, elle appelle Kike, dont elle connaît les sentiments à son égard, et dont elle anticipe qu'il serait « *un bon père pour ses enfants* ». Leur mariage a lieu en septembre de la même année « *sans séparation de biens* ». Tout va très vite et Dolores rapporte que les parents des deux familles « *hallucinent* » de voir se former à cette vitesse un couple mal assorti (Lemarchant, 1999). En effet, les parents de Dolores nourrissaient des espérances de mobilité sociale ascendante pour leur fille, basées sur des études en ville, dont il s'agissait de tirer parti. Ils perçoivent mal cette union avec un jeune agriculteur au parler et aux manières marquées par le stigmate du paysan (Bourdieu, 1977), et qui implique un retour sur un territoire étiqueté sans avenir.

Cet événement occasionne le déménagement définitif de Dolores au village, suite à quoi elle demande sa mutation dans l'hôpital du chef-lieu de la province du village pour réduire son temps de trajet. Elle reste donc infirmière et devient alors conjointe d'exploitant : elle « travaille à l'extérieur » (Bessière, 2004). Les premiers signaux d'implication, en tant que conjointe, sur l'exploitation agricole qu'elle relate datent de l'été 1991⁷⁵ :

Et l'été suivant est arrivé et j'ai demandé 3 mois d'absence pour raison personnelle⁷⁶ pour aller à la moisson. Ils m'ont dit non et j'ai dit « bah alors je prendrai un congé sans solde⁷⁷ », j'ai demandé un congé sans solde et je suis venue. Parce que oui ! Si je me marie avec Kike, c'est pour être avec lui et il se trouve qu'on faisait vie commune de minuit le soir à midi lendemain, en hiver, et après lui était seul toute la journée et moi sur la route, et à cette époque on ne s'en sortait pas trop mal financièrement, donc j'ai demandé le congé sans solde.

⁷⁵ Entretien avec Dolores le 10 août 2021.

⁷⁶ Dans le droit du travail espagnol : *días de asuntos propios*. Il s'agit de jours d'absence que les salarié·es peuvent demander à leur employeur pour des motifs qu'ils et elles n'ont pas à justifier. Les conditions de leur octroi par l'employeur, ainsi le maintien ou non de la rémunération sont fixées par les conventions collectives sectorielles. <https://loentiendo.com/tengo-derecho-a-dias-de-asuntos-propios/>

⁷⁷ Dans le droit du travail espagnol : *excedencia voluntaria*. Il s'agit de la suspension temporaire du contrat de travail, volontaire de la part du ou de la salarié·e pour des motifs personnels. <https://www.conceptosjuridicos.com/excedencia-voluntaria/>

À l'examen de l'extrait, on dénote dans le même temps la volonté de Dolores d'aller à la moisson, et celle de passer du temps avec son mari durant cette période particulièrement gourmande en temps de travail agricole, alors que son propre travail se situe loin et demande de faire beaucoup de route. Elle prend cependant des risques importants à demander cet équivalent de congé sans solde : sa réintégration à son poste n'est pas garantie à l'issue du congé, si son poste n'est plus disponible, elle peut être réintégrée à un poste à la rémunération inférieure à la précédente, sa rémunération est suspendue et au cas où elle ne pourrait pas être réintégrée à l'issue du congé, elle perd aussi ses droits au chômage. Ici, Dolores opère donc un choix guidé par le mariage au détriment strict de sa carrière professionnelle. Durant le congé sans soldes, elle trouve tout de même un remplacement au Centre de Santé du chef-lieu de canton, à 6 kilomètres du village qui lui permet de s'impliquer dans la moisson en éliminant le temps de trajet qui existait pour aller à l'hôpital. Suite au départ en retraite d'une collègue, elle trouve l'année suivante un poste fixe dans la zone.

À cette période, Dolores endosse le rôle d'épouse d'agriculteur qu'elle décrit ainsi⁷⁸ :

J'ai aidé Kike les deux premières années de mariage. J'allais [aux champs] avec lui, je pouvais conduire le tracteur, je pouvais conduire la moissonneuse. « Apporteuse » : « apporte-moi ci, apporte-moi ça ». Les repas dans les champs, tout ce qui était nécessaire. Quand je suis tombée enceinte j'ai arrêté d'aller aux champs.

On reconnaît la fonction de l'épouse telle que décrite par Alice Barthez. Dolores voit son activité sur la ferme mise au service des besoins de travail agricole de Kike. Ses travaux se trouvent à la lisière de la sphère domestique : amener les repas aux champs. Mais son implication peut devenir agricole quand la situation le demande, comme amener le tracteur ou la moissonneuse en un lieu déterminé (Lagrange et al., 1987). Si Dolores accepte cette situation de bonne grâce jusque sa première grossesse, elle précise tout de même qu'occuper un emploi d'infirmière restait la condition *sine qua non* pour demeurer au village : « *Si je n'avais pas pu venir ici travailler, je ne serais pas rentrée au village. Ça aussi c'était très clair pour moi* »⁷⁹. Le travail à l'extérieur constitue donc pour Dolores une garantie de conserver un statut professionnel et une autonomie financière, ainsi qu'une porte de sortie au cas où son mariage tournerait mal. Entre 1990 et 1992, elle combine son rôle « *d'apporteuse* » et un métier distinct de celui d'épouse d'exploitant en restant infirmière. D'une certaine façon, c'est le travail à l'extérieur qui permet le maintien de Dolores dans sa relation familiale de travail avec Kike.

⁷⁸ Entretien avec Dolores le 10 août 2021.

⁷⁹ Entretien avec Dolores le 10 août 2021.

On l'a vu, le retour à la ruralité de Dolores par l'alliance avec Kike, lui fait retrouver dans un premier temps la situation des femmes d'exploitants confrontées à l'alternative de la fuite et du refus (Barthez, 1982). Mais, socialisée à distance des mondes ruraux, elle déploie un ensemble de stratégies pour conserver son autonomie professionnelle tout en étant « ensemble » avec Kike (De Singly, 2017). Ces efforts la mettent à distance de la figure de la conjointe d'exploitant. Kike ne le voit pas d'un mauvais œil car il pense pouvoir se passer sans trop de problèmes de l'apport en travail agricole de Dolores. Il reprend à son compte l'analyse de Daniel Faucher (Faucher, 1954) sur le progrès qu'ont apporté les machines à l'agriculture : un tracteur ne permet-il pas de faire le travail de dix personnes et autant de mules en moins de temps⁸⁰ ? Le tracteur libère ainsi les femmes, comme cela a pu être le cas pour sa grand-mère, de la nécessité de se soumettre aux durs labeurs des champs avec leurs époux. Selon Kike ce serait là la chance de sa génération sur les précédentes, ce qui, de son point de vue, la rend moderne.

Au début des années 1990, le monde commun conjugal de Kike et de Dolores semble se stabiliser dans une dynamique où les activités agricoles n'y font plus que des incursions. L'hétérogamie professionnelle s'est définitivement établie, comme résultat des trajectoires sociales divergentes des deux membres du couple. Dans les discours que produit Kike sur la condition paysanne des générations précédentes, on perçoit que la modernité à laquelle il aspire s'apparente à la première modernité décrite par François de Singly (De Singly, 2017). Un mariage construit sur la base d'affinités électives, au sein duquel un « *male breadwinner* » mène à bien l'ensemble de l'activité de l'exploitation agricole et où son épouse, libérée des travaux des champs par les gains de productivité issus de la mécanisation, aurait le loisir de s'adonner à ses propres activités professionnelles. Dolores de son côté, jeune urbaine, ancienne militante étudiante, entre dans la relation de couple avec un parcours et une identité professionnels déjà bien établis. Sa volonté d'indépendance se heurte dans un premier temps au statut de conjointe d'exploitant. Puis dans un second temps, une première grossesse, combinée au refus du rôle « *d'apporteuse* » et aux garanties d'indépendance financière et professionnelle procurées par son métier d'infirmière, entérine un monde commun recentré sur la conjugalité et l'espace domestique.

⁸⁰ Propos de Kike issus d'une conversation informelle. Carnet d'observation, le 21/05/2021.

Encadré 4 : Trajectoire des fils et agroécologie

En 1992 puis en 1995 naissent successivement Roberto et Danielito. Les deux fils du couple connaissent des trajectoires très différentes : alors que l'aîné part faire ses études à la capitale et devient ingénieur agronome, le cadet reste au village et travaille à la Fabrique.

Alors que le parcours scolaire de Roberto se déroule sans accrocs majeurs, il n'en va pas de même pour Danielito à qui est diagnostiqué un trouble de l'attention avec hyperactivité (TDAH). En décrochage scolaire, il fait, selon ses parents, de « mauvaises rencontres ». Danielito fait état lors de nos échanges d'une socialisation virile dans laquelle la consommation et les substances addictives occupent une place importante dans la construction de soi mais nuisent à la respectabilité (Coquard, 2018). Les loisirs mécaniques comme la motocross sont le deuxième pilier des activités de sa « bande de copains » (Coquard, 2019).

Du point de vue des parents, la Fabrique se voit assigner plusieurs objectifs simultanés :

- Valoriser la production bio au-dessus de son prix de marché grâce à la transformation
- Être le lieu d'une réinsertion par le travail de Danielito surveillé par Daniel, l'associé de Kike.
- Assurer une place de chef d'entreprise à Danielito au même titre que son frère aîné pressenti pour prendre la tête de l'exploitation agricole en vertu des études qu'il a accomplies dans cet objectif.

2.2. La famille de Kike à l'approche de la transmission

Ma première journée d'observation *in situ* sur l'exploitation s'est déroulée le 21 mai 2021, un vendredi. Elle s'est conclue par une invitation à manger en famille lors de la pause de l'après-midi. Ce moment qui ponctue la journée de travail s'est révélé éloquent pour dresser un premier portrait de famille. En effet, leur étant encore étranger, cette scène est un lieu privilégié de présentation de soi pour chaque enquêté·e présent·e. Dans cette situation de représentation, Dolores impose un plan de table :

Figure 5 : plan de table dans la salle à manger de Kike et de Dolores

Plan de la table du repas :



Kike préside l'assemblée. Dolores a disposé les plats et mis la table à l'avance. Elle m'enjoint de m'asseoir à la droite de Kike. Le siège vide face à Dolores est normalement celui de Roberto qui ne rendra visite à ses parents que le lendemain, samedi. Même s'il n'est pas là physiquement, nous verrons dans les lignes qui suivent qu'il occupe les pensées des présents.

Prenons donc appui sur cette situation de déjeuner pour passer en revue ce qu'on en apprend de cette famille et de son état en ce printemps 2021. D'abord, sur l'axe de l'alliance, il révèle d'une part la façade (Goffman, 1973b) des parents, ce qu'ils donnent à voir de leur relation entre eux et avec les enfants. Puis, d'un point de vue filial, la conversation autour de l'avenir professionnel des enfants, outillée de données obtenues ultérieurement⁸¹ permettra d'en dire plus sur les relations ambivalentes qu'entretiennent les fils à ce moment, et comment ils les projettent dans l'avenir.

⁸¹ Entretiens avec Dolores le 10 août 2021, Roberto le 30 juillet 2021, et Kike ce même jour 21 mai 2021, puis le 10 août 2021.

2.2.1. Des parents en attente de la retraite

Le cérémonial de la réception d'invités est le domaine de Dolores. Mais cette fois, cela la contrarie car Kike et Danielito n'ont conçu que dans la journée l'idée de m'amener manger chez eux. Alors qu'elle se présente, Dolores insiste sur ce point et égraine les raisons pour lesquelles elle préférerait ne pas recevoir en ce moment. Depuis quelques temps elle se trouve en arrêt de travail : « *mon corps c'est un bouquin de médecine !* » dit-elle. Elle évoque des hernies discales qu'elle attribue à la pratique de son travail d'infirmière, un surmenage durant la période du COVID. D'autre part, les décès successifs de ses deux parents en début d'année qu'elle a assistés dans leurs périodes de dépendance en fin de vie, l'ont considérablement affectée. Elle ajoute à cela des déboires de succession liés à des conflits avec son frère. Elle reproche donc à son mari et à son fils d'avoir « imposé » un invité sans tenir compte de ses facteurs. Je note tout au long du repas comme une sorte de sollicitude appuyée de Danielito envers sa mère, comme pour compenser cette indélicatesse. Il ramène ostensiblement les plats terminés au bac de vaisselle, apporte à sa mère son café, ses cigarettes, son cendrier et les chocolats qu'elle préfère.

Ce dernier point montre une partie de l'économie des relations domestiques dans ce foyer. Alors en arrêt, Dolores assure la préparation des repas de son mari et de son fils, occupés aux champs pour le premier, et à la Fabrique pour le second durant la journée. J'apprends par la suite dans son entretien que la lessive, la vaisselle et les courses lui sont aussi assignées dans le cadre de son couple avec Kike. Elle ne s'en occupe pas pour Danielito, qui réside dans un appartement dans une commune voisine. Ainsi, l'état du monde commun conjugal en 2021 se voit quelque peu restructuré par l'assignation à résidence de Dolores occasionnée par son arrêt de travail prolongé. Celui-ci durcit la division sexuelle du travail domestique. Dolores reste à distance de l'activité professionnelle de Kike, mais y contribue indirectement par la préparation des repas de milieu de journée.

Cette journée, Kike l'a passée principalement dans les champs. Le matin, il a réalisé un tour de plaine et a contrôlé le travail d'un journalier occupé à désherber autour de jeunes amandiers. Puis nous sommes allés petit déjeuner au bar. Là, il a appelé à plusieurs reprises au téléphone un fournisseur d'engrais. Puis, de midi à 15 heures, nous sommes allés labourer un champ en vue du semis des tournesols. Cette séquence, qui précède celle du repas, est l'occasion d'un long entretien informel. L'observation des allées et venues de Danielito révèle sa situation de fils aide familial. En effet, Kike porte des prothèses de hanches en lien avec un embonpoint très prononcé. Il doit absolument éviter de soulever des charges lourdes. Aussi, son activité se

concentre sur la conduite d'engins, la planification et le contrôle des cultures. C'est Danielito qui, entre ses tâches à la Fabrique qu'il interrompt à chaque fois que son père en a besoin, vient réaliser les tâches demandant de porter des choses. Cet éclatement de l'activité de Danielito entre la Fabrique, où se trouve son poste officiel, et les contributions imprévisibles au travail de son père, donne à voir l'enrôlement des relations familiales dans l'activité de Kike. Son exploitation, plus que jamais à l'approche de sa retraite, demeure une affaire de famille.

2.2.2. Des fils complémentaires ?

L'absence physique de Roberto, qui travaille ce jour-là, contraste avec sa présence téléphonique et dans les conversations entre les membres de sa famille.

Durant le trajet du futur champ de tournesols à la maison familiale, Kike reçoit un appel de Roberto et met en route son haut-parleur pour discuter tout en conduisant. Roberto lui fait état d'une proposition d'embauche qu'il vient de recevoir et demande conseil. Actuellement « prêté » par son entreprise à Volvo pour former des techniciens dans la maintenance des autobus et des camions, il fait part de son ennui dans cette entreprise où il ne manipule pas de machines agricoles et où les collègues qu'il appréciait s'en vont. Il reçoit donc avec intérêt cette nouvelle offre d'emploi. Kike lui déconseille de répondre favorablement. Pour lui, cela montrerait l'image d'un professionnel volatile, peu fiable et loyal. Le sujet revient sur la table durant le repas. Danielito se range au jugement de son père au sujet de son frère.

Au-delà de ce contact téléphonique de circonstance, les coups de fil sont fréquents entre Kike et Roberto. En effet, ce dernier s'enquiert de la marche de la ferme. C'est aussi lui qui a installé les systèmes GPS sur les tracteurs et la moissonneuse. Il participe aussi activement au suivi des cultures, réinvestissant les connaissances acquises durant son cursus d'agronomie dans les calculs de rendement des parcelles en collectant des données. Enfin, il pilote à distance des expérimentations sur de petites parcelles comme le test de quelques dizaines de mètres carrés d'une variété de pomme de terre, où celle des amandiers. En somme, il tuile progressivement la direction de l'exploitation avec son père en tirant parti de ses capitaux scolaires. C'est d'ailleurs ainsi qu'il se présente⁸² :

Mon profil c'est celui du fils, qui, au jour d'aujourd'hui, a eu plus de facilité pour les études et aller à la fac, qui se forme, et après quelques années revient pour donner un plus à l'exploitation de son père. [...] Je sais que dans le futur je reviendrai aider mon père. Il n'y

⁸² Entretien avec Roberto le 30 juillet 2021.

a rien de plus beau que de pouvoir... Continuer ce qu'a fait ton père non ? L'héritage de ton père.

On note que Roberto s'identifie comme dépositaire d'un héritage familial. Sa légitimité relève donc de sa position dans la lignée (Bessière, 2010) autant que des capitaux scolaires acquis en vue d'une reprise qui apparaît évidente.

Danielito n'est pas en reste de par sa présence « de terrain ». Outre le rôle d'appui aux travaux de Kike, il s'investit dans la maintenance mécanique des machines sur le modèle de son père. Sa position entre fabrique et exploitation lui fait jouer un rôle d'interface quotidienne entre Kike et Daniel, qui prend aussi des formes logistiques : c'est lui qui amène le grain entreposé dans le hangar en remorque jusqu'au début du circuit de transformation à la Fabrique.

On voit ainsi se dessiner matériellement la complémentarité que Kike attend et projette sur ses fils. Cette dernière n'est pas toujours apparue évidente, et reste incertaine dans l'avenir.

Roberto affiche lors de notre entretien une emphase certaine à l'évocation de ses rapports à son frère : « *en plus d'être mon frère, c'est aussi mon meilleur mon ami* ». Quelle que soit la nature de leurs relations effectives, une telle assertion semble pouvoir relever de la volonté d'afficher la concorde face à un étranger. En effet, Kike a bien fait état lors de notre conversation évoquée plus haut « *d'étincelles* »⁸³ entre ses fils, en particulier en situation de résolution de problèmes techniques au travail. Dolores rapporte elle aussi des relations ambivalentes entre ses fils :

Roberto est très exigeant, vraiment. Et il en a demandé beaucoup à son frère, il lui fait beaucoup de mal, mais aussi beaucoup de bien. Ils sont comme cul et chemise, mais ensemble il y a choc. [...] je lui ai dit [...] « tu ne peux pas avoir une conversation avec lui comme tu pourrais l'avoir avec moi ou un ami à toi. Parce qu'il lui manque beaucoup de connaissances, des connaissances basiques, parce qu'il ne les a pas apprises ».

On comprend à la lecture que Dolores se réfère à l'écart relatif de capitaux scolaires entre ses fils. Elle enjoint Roberto à tenir compte du déficit supposé de savoirs légitimes de son frère pour ne pas le rabrouer. Ici, les trajectoires des deux fils dans l'espace social semblent avoir teinté leurs relations de rapports de classe. Le discours de Dolores entérine la mobilité sociale de son aîné. Aussi, semble-t-il que la complémentarité que Kike appelle de ses vœux recoupe en réalité des relations susceptibles de se tendre entre ses fils, ce que trahissent ses inquiétudes à ce sujet.

⁸³ « *chispas* » en espagnol, est le terme exact employé par Kike.

Ainsi s'achève ce tour de table de la salle à manger du salon familial. Il a donné à voir la présentation de soi de chacun des membres de la famille à un étranger, enquêteur qui plus est. Cette première scène familiale a montré un couple de parents en fin de carrière, usés par le travail et préoccupés par l'avenir de leurs enfants et les relations entre ces deux-là, qui seront amenés à travailler ensemble le patrimoine économique familial. À chaque fois, l'ambivalence des liens entre les membres de ce groupe nucléaire a quelque chose à voir avec la pratique de l'agriculture configurant leurs relations.

Les trajectoires sociales respectives de Dolores et de Kike, ont paradoxalement rendu possible une union improbable *a priori* dans un contexte d'exode rural massif. Les pratiques et les représentations du couple qu'elles ont forgé ont abouti à la construction d'un monde commun conjugal qui s'est progressivement stabilisé à distance des professions des époux, et donc de l'agriculture.

Si la préservation du groupe familial ne cesse d'apparaître comme la priorité de tous les membres, il leur faut composer avec des enjeux professionnels liés à l'agriculture. Ainsi, une famille moderne, stabilisée dans un premier temps autour d'une autonomie professionnelle des membres du couple, se convertit irrémédiablement en famille agricole dès lors que la question de la transmission prochaine du patrimoine se pose pour deux fils⁸⁴. Alors qu'un idéal d'égalité de traitement amène les parents à articuler agroécologie et logique de transmission, les fils sont présentés comme complémentaires dans un réflexe rappelant la complémentarité des rôles sociaux de sexe de la modernité agricole ou l'un produit et l'autre transforme (Canalejo Alonso, 2024). Des parcours de socialisation divergents de deux fils sapent la concorde voulue par les parents de par les rapports de classe qui se sont installés entre eux.

⁸⁴ On insiste sur ce dernier terme. En effet, il en irait peut-être autrement si le sexe des enfants avait été agencé différemment (Bessière & Gollac, 2020).

3. Des fils et fille d'agriculteurs « hors cadre familial »

Les catégories du langage commun s'épuisent à classer dans l'espace des possibles des mondes agricoles un cas aussi singulier que celui du couple d'exploitants agricoles formé par Ernst et Amparo. Lors d'une conversation que nous avons dans les premiers jours de mon enquête chez, ils récusent tout deux l'étiquette de « néoruraux » qu'ils estiment stigmatisante, d'autant plus que leurs deux pères exerçaient la profession d'agriculteur. L'appellation Non Issus du Monde Agricole (NIMA) ne pourrait ainsi s'appliquer à eux. C'est pourtant ainsi qu'ils semblent perçus sur leur territoire tant leur façon d'exercer bouscule les représentations de ce qui fait un agriculteur dans cette zone (Forney et al., 2020). De plus, les récits qu'ils feront en entretien de leurs socialisations primaires marquent une certaine distance avec l'agriculture comme activité professionnelle. La catégorie administrative Hors Cadre Familial (HCF) en vigueur en France les décrit, bien qu'imparfaitement : leur installation en tant qu'exploitant·es ne s'effectue certes pas sur du patrimoine familial, mais est-ce à dire que l'on peut ôter son caractère familial à leur entreprise ?

La singularité du cas d'Ernst et d'Amparo réside, on va le voir, non pas tant dans l'absence de la famille de leur exploitation, qui serait alors comprise comme une entreprise d'agriculteur entrepreneur (Rémy, 2011b), que dans l'agencement original de relations familiales empreintes d'agriculture. La description de ces relations familiales nous montrera qu'en dépit de la grande singularité de ce couple d'exploitants quel que soit le paramètre considéré, leur rapport à l'agriculture demeure une affaire de couple, paramétrant leurs relations de travail. Dès lors, leur exploitation présente les traits l'inscrivant sans nul doute dans les grandes formes de l'agriculture familiale ou profession et domesticité se confondent.

De leur rencontre au terme des tribulations de leurs jeunesses, on décrira d'abord la construction d'un monde commun du couple édifié autour d'une pratique initialement non professionnelle de l'agriculture. Ce projet commun s'est cependant fissuré alors qu'Amparo ne s'est professionnalisée (Rémy, 1987) sur l'exploitation que quatorze ans après son compagnon. Nous décentrerons ensuite la focale de cet axe de la relation d'alliance, pour parcourir les liens de filiation du couple : avec leurs parents respectifs, leurs affins, et leur enfant. Les importants conflits qui parcourent les relations de travail du couple sont à mettre en relation avec les rapports qu'ils entretiennent à leurs ascendants. La parentalité est une expérience ambivalente pour le couple : en durcissant la division sexuelle du travail domestique, elle contribue à tendre le rapport de force autour de la conciliation entre travail agricole et travail domestique. En

même temps, l'agriculture biologique est aussi inscrite dans un projet commun de construction d'un espace libre de pollution pour l'enfant. Enfin, la présence de l'enfant tempère la conflictualité inhérente aux rapports sociaux de sexe au travail des parents.

3.1. Du projet de vie commune à sa fissuration par une professionnalisation différentielle

Ernst et Amparo se rencontrent puis deviennent couple à distance géographiquement de la famille pour le premier et socialement pour la seconde. Ils construisent donc leur monde commun loin de leurs familles respectives. Le couple en devient donc le centre de gravité. C'est en couple qu'ils commencent à pratiquer une agriculture non professionnelle mais qui en vient tout de même à devenir structurante de leur quotidien. C'est à travers cette activité qu'ils font équipe. Néanmoins, la professionnalisation d'Ernst dans l'agriculture au détriment de celle d'Amparo va postérieurement fissurer cette équipe de travail initiale. Le conflit en devenant permanent, en vient à constituer la forme préférentielle des relations (Simmel, 1995) dans le fonctionnement de ce couple de professionnels.

3.1.1. La construction d'un monde commun à double distance des ascendants

La rencontre d'Ernst et d'Amparo a lieu en mars 2004, au sein d'une ferme pédagogique dédiée à l'éducation environnementale, dans un contexte de volontariat pour le premier, et d'une des premières expériences professionnelles pour la seconde.

À cette date, Ernst a 21 ans. Il a quitté le Tyrol natal pour voyager en Espagne depuis un an et demi. Après un voyage à Saint Jacques de Compostelle à pieds, puis un Service Volontaire Européen (SVE) dans une structure d'accueil des animaux abandonnés, suivi de trois mois de WWOOFING dans une coopérative de formation pratique à l'agroécologie, Ernst est contacté par la ferme pédagogique qui cherche un volontaire pour aider à l'élevage. Le jeune autrichien a déjà une certaine pratique de la traite et du soin aux animaux, activités qu'il a plus moins régulièrement accomplies aux côtés de son père, éleveur de vaches laitières en plus de son emploi principal d'infirmier. Ce troisième volontariat, bien que fort chichement rémunéré, lui permet de se maintenir encore quelque temps en Espagne.

De son côté, Amparo a 24 ans. Elle a d'abord terminé à Barcelone une licence en sciences de l'environnement, puis a enchaîné un contrat de travail de six mois d'éducatrice environnementale. S'est ensuivi un master d'architecture bioclimatique de deux ans à Madrid. De retour chez ses parents sur la côte Méditerranéenne pour chercher du travail, c'est là qu'elle

décroche un entretien pour un second emploi d'éducatrice environnementale dans la ferme pédagogique où Ernst est volontaire. Malgré la précarité de cet emploi, Amparo exprime une nostalgie des conditions dans lesquelles il est exercé : « *incroyable* », « *magique* », « *t'es dans la nature, avec plein de ressources pour observer, toucher* ». La ferme loge ses volontaires, et bien souvent des salarié·es, jeunes, désargenté·es et non véhiculé·es. Ce contexte de sociabilité entre jeunes gens dans un tel lieu a créé les conditions d'une mise en couple avec Ernst au mois d'avril⁸⁵.

À la fin de son volontariat à la ferme au mois de juin de la même année, Ernst part à Ibiza où il travaille comme rabatteur pour des nightclubs. Déçu de l'expérience, il se résout à rentrer en Autriche où il passe l'été. En août, Amparo vient lui rendre visite durant un mois. En septembre, elle repart. Ernst entame alors une brève expérience de caissier en supermarché pour renflouer ses comptes, et est rapidement licencié. Au même moment, Amparo l'appelle pour lui signaler qu'un poste d'ouvrier d'élevage s'est libéré à la ferme pédagogique et qu'il pourrait revenir y travailler. Ernst repart alors et occupe cet emploi pendant un an et demi. Jusque fin 2005.

C'est au cours de cette période que le couple s'installe ensemble et commence à faire monde commun. Une première étape est la cohabitation, poussée par la rupture et la décohabitation d'Amparo d'avec ses parents, chez qui elle résidait jusqu'alors, quand elle ne travaillait pas à la ferme pédagogique. Ses relations, avec son père en particulier, ont toujours été difficiles. Ce dernier, agriculteur conventionnel, très conservateur, supporte très mal que sa fille aînée cherche à subvertir la place assignée à son sexe dans un ordre traditionnel patriarcal. Amparo rapporte une dispute d'octobre 2004, durant laquelle elle tient tête à son père qui dénigre vertement son emploi et tient à l'endroit d'Ernst des propos manifestement xénophobes. Cet événement occasionne son départ du domicile parental, assorti d'une absence de contacts durant huit ans. Amparo s'installe alors avec Ernst dans un village voisin de la ferme pédagogique. Elle évoque « *une période merveilleuse de sa vie* » où les deux jeunes gens « *ont une voiture* » « *payent leur loyer ensemble* ». C'est aussi à ce moment, qu'ils commencent à organiser leur monde commun en construction autour d'une activité agricole de modeste dimension. « *Un simple potager domestique* » précise Ernst. Mais l'ambition de celui-ci dépasse dès le départ la simple autosubsistance, et des surplus sont vendus aux amis et voisins. Ce travail commun s'articule à leurs emplois à la ferme pédagogique : Ernst y travaille la

⁸⁵ Entretien avec Amparo le 3 septembre 2021.

semaine avec les animaux, en emploi continu durant un an et demi, et Amparo anime davantage des visites de groupe le weekend, bien qu'il lui arrive aussi de travailler la semaine. Amparo en livre un récit teinté de nostalgie :

Et donc à [le village] on avait déjà pris un petit bout de terrain. Et là, on n'avait ni machines ni rien et donc, pendant qu'il travaillait à [la ferme pédagogique], moi je labourais et le plantais des oignons, des tomates, des pois chiches, lui aussi... Il a planté son plant de beuh, qu'on lui a piqué d'ailleurs ! (Rires). Parce que c'était comme ça. Et donc le jardin on l'avait à deux. J'ai planté du safran aussi...

On perçoit ici dans la narration du souvenir l'insistance sur le caractère partagé d'une activité de couple encore non professionnalisée. L'anecdote du plant du cannabis volé dénote la tendresse pour une époque insouciante désormais lointaine.

Ainsi, la mise en couple, puis la construction du monde commun des deux jeunes s'établissent dans une double distance, vis-à-vis de leurs familles respectives, en particulier des ascendants et affins : une distance géographique avec les parents d'Ernst qui vivent en Autriche, et une distance sociale par rapport aux parents d'Amparo, marquée par le refus catégorique des projets de leur fille.

3.1.2. La fissuration de l'équipe conjugale par une professionnalisation différentielle

C'est vers la fin de l'année 2006 que l'équipe conjugale mobilisée autour d'une activité agricole non professionnalisée semble commencer à se fissurer.

En effet, c'est à cette date qu'Ernst quitte son emploi d'ouvrier d'élevage à la ferme pédagogique. Il conçoit alors le projet de se professionnaliser en tant que maraîcher :

Ernst :

Ouais je te dis : j'avais un petit vers là-dedans (montre sa tête de la main), un petit vers.

Alexandre :

Qu'est-ce que tu veux dire ?

Ernst :

Avoir quelque chose là-dedans qui te dit, qui t'appelle, que je veux faire quelque chose à mon compte. [...] Tu vois ? Dépendre de personne, je veux faire quelque chose pour moi.

Ça c'était quelque chose que j'avais en moi et qui était très fort.

Le rejet du salariat est manifeste dans les propos d'Ernst, tout autant que la reprise d'un certain discours entrepreneurial sur la vocation associée à la réussite individuelle. Cette individualisation d'une activité commune au départ ne va se faire sentir que progressivement.

Pourtant deux éléments amorcent l'érosion du caractère commun de l'entreprise : d'une part Amparo obtient à la même date du travail en continu et à temps plein à la ferme pédagogique pendant deux ans de suite. D'autre part, le site de production se déplace sur une nouvelle parcelle plus grande dans le village voisin, et tout y est à refaire.

Au début, Amparo déclare ne pas se sentir mise à part :

À ce moment, Je n'avais pas le sentiment que le projet soit plus le sien que le mien...

J'avais pas l'impression d'avoir un rôle secondaire, non là non.

Alexandre :

Et comment il apparaît ce sentiment alors ? [...]

Amparo :

Ben peut-être quand ça commence à prendre du volume, qu'arrivent les machines, qu'il s'achète un motoculteur plus grand, peut-être. Quand il commence à y avoir des rotations, que je commence à lui demander comment il fait les rotations, et là je me souviens qu'il me dit « aucune idée ». Et moi je lui dis « mais comment ça aucune idée ? Écris-le ! »

Ernst travaille là avec le sentiment de construire un projet personnel, quand Amparo le conçoit au contraire comme commun. Son éloignement du terrain dû à son emploi à temps plein l'amène à dépendre d'Ernst pour s'enquérir de l'actualité des travaux en cours, comme ici avec la rotation des cultures mises en place. Son injonction à écrire s'inscrit dans cette volonté de partager le contrôle des productions en cours. Le refus d'Ernst de le faire, se rattache symétriquement à une volonté de garder seul le contrôle d'un projet qu'il a conçu dès le départ comme individuel. Or, Amparo grâce à son salaire pourvoit au budget du ménage, permettant ainsi à Ernst d'investir ce qui est gagné par la vente des légumes dans l'exploitation en développement. En 2009, il fait le choix de commencer à cotiser au régime des autonomes du secteur agricole les mois où les recettes sont suffisantes pour le faire, avant d'y parvenir en continu à partir de 2011.

Ainsi, Ernst se professionnalise comme agriculteur en augmentant la production grâce à des gains progressifs de productivité permis par l'investissement en machines. Celle-ci s'entérine avec son accession au statut d'indépendant du secteur primaire. Parallèlement, Amparo tente de compenser son absence due à son emploi à la ferme pédagogique : elle paye une partie des investissements. Elle effectue des recherches pour résoudre les problèmes agronomiques qui se posent et se place donc comme force de proposition. Elle participe aux récoltes et au conditionnement des légumes quand elle le peut. Un rôle dont elle pense qu'Ernst l'identifie alors comme « périphérique » et « de main d'œuvre bon marché ».

La comparaison des deux récits fait apparaître au fond un malentendu dans le couple : Ernst énonce clairement dans notre entretien et à plusieurs reprises qu'il a conçu dès le départ le projet de se professionnaliser dans l'agriculture comme individuel. Amparo s'y est au contraire projetée comme dans une activité de couple, en continuité avec celle qui avait cimenté leur monde commun des deux premières années. À ce malentendu subjectif, s'articulent les conditions objectives dans lesquelles il prend place : Ernst parvient, grâce à l'appui économique que fournissent les revenus du travail d'Amparo au ménage, à se professionnaliser dans une agriculture qui devient son emploi principal, alors qu'Amparo n'y parvient pas car elle en est tenue éloignée par son emploi d'éducatrice environnementale. Cette professionnalisation différentielle, fissure alors l'équipe conjugale et inaugure de longues années de conflits dans la relation, désormais professionnelle qui (dés)unit le couple.

3.2. Autour du couple : les liens de filiations ascendants et descendants

De la première rencontre, à la construction du monde commun du couple, jusqu'aux prémices de sa fissuration, nous nous sommes jusqu'ici limités à décrire des relations sur l'axe de l'alliance. Pour finir de broser ce tableau de famille, il nous faut à présent dépeindre les relations de filiation d'Ernst et d'Amparo avec leurs familles respectives, puis avec leur parenté affine, et enfin avec leur fille.

Ernst et Amparo entretiennent avec leurs ascendants respectifs des relations très différenciées. Leurs histoires familiales donnent à voir une distanciation du père et de sa profession choisie pour Ernst et subie pour Amparo.

Malgré la double distance géographique et sociale dont nous avons fait état plus haut, des relations distendues mais significatives avec les affins se sont tout de mêmes établies (Lemarchant, 1999).

Enfin, Ernst et Amparo sont également parents de Nina, huit ans en 2021. L'expérience de la parentalité restructure fortement leur monde commun, et l'exploitation conçue comme lieu destiné à l'épanouissement de leur enfant, brouille la frontière des sphères domestique et professionnelle.

3.2.1. Avec les ascendants du couple : des régimes de relations opposés

Depuis leurs pays respectifs, Amparo comme Ernst grandissent dans des espaces périurbains avec des pères agriculteurs et des mères sans activité professionnelle reconnue en

dépit de leur implication dans les exploitations avec leurs époux (Barthez, 1982). Les relations avec ces pères construisent chez eux, par des voies opposées, une distanciation avec la profession paternelle. Pour Ernst la distanciation s'effectue semble-t-il par manque d'intérêt de sa part pour l'agriculture, et dans une relative concorde malgré l'aspiration initiale du père de transmettre son élevage à ses enfants. À l'inverse, Amparo n'est pas envisagée comme une repreneuse potentielle en dépit de son appétence pour l'agriculture. Ce désajustement, se creuse progressivement pour évoluer en un conflit intergénérationnel toujours plus dur qui finit par aboutir à une rupture des relations avec ses ascendants.

Ernst naît en 1983 dans une commune périurbaine de la région du Tyrol en Autriche. Dans cette région très dense, les environnements urbains, la montagne avec ses aménités et son tourisme de masse, ainsi qu'une agriculture d'élevages de petite dimension cohabitent tant bien que mal. Son père est alors infirmier dans le secteur public, le travail de nuit et les heures de récupération lui permettent d'aider le grand-père d'Ernst, à la tête d'un petit élevage de vaches laitières. Plus tard, il passera à temps partiel pour prendre la direction de l'exploitation et conserver son emploi d'infirmier. La mère d'Ernst est femme au foyer. Ernst est le second d'une fratrie de trois : il a un frère d'un an plus âgé, et une sœur un peu plus jeune que lui. Quand les parents d'Ernst divorcent en 1992, son frère année part vivre avec leur père, et Ernst et sa sœur restent vivre avec leur mère. Par le mécanisme de la garde alternée, ils voient leur père le weekend, mais Ernst dit préférer la compagnie de sa grand-mère, qui habite avec son père et son grand-père sur le corps de ferme.

Durant son enfance, et jusqu'environ ses quatorze ans, Ernst est mobilisé tout comme son frère et sa sœur par son grand père et son père à certaines périodes de l'année pour des travaux sur la ferme requérant de la main d'œuvre. Sans manifester de rejet catégorique, Ernst et ses frères et sœurs ne développent pas de goût particulier pour ces activités, qu'il dit effectuer plutôt par obligation familiale. À l'adolescence, Ernst cesse d'ailleurs toute implication dans l'élevage et préfère selon ses termes « *la discothèque et les filles* » ainsi que le « *snowboard, snowboard, snowboard* ». En Autriche comme en France, il semble donc que l'idée d'un devoir de maintien de la ferme dans la lignée ne soit plus si évidente non plus (Hervieu & Purseigle, 2022). Devant l'absence d'intérêt de ses enfants pour l'agriculture, le père d'Ernst entre dans une période d'hésitation durant laquelle il va vendre quelques terres d'un côté, et faire des investissements en machines de l'autre. Un comportement économique qu'Ernst qualifie de « *peu intelligent* ». Il reproche en effet à son père d'avoir pris ces décisions alors qu'il était encore très jeune, et que peut être s'il avait attendu ses vingt-cinq ans « *les choses auraient été*

différentes ». Toujours est-il que ce changement transforme la nature des relations entre Ernst et son père pour ce qui concerne travail agricole : dès ses dix-huit ans, son père le rémunère quand il lui demande de travailler sur la ferme. Ernst, qui vient de terminer ses études secondaires, vit encore chez sa mère et utilise cet argent pour lui verser un loyer. Il semble donc que l'âge avançant, les relations entre Ernst et ses parents prennent de plus en plus une tournure économique et monétaire, faite de compensations pour services rendus : en travail agricole avec son père, en logement avec sa mère. Cette monétisation progressive des services rendus dénote également une distanciation progressive d'Ernst vis-à-vis de l'agriculture. Il passe d'une participation aux travaux de son père et de son grand-père, cataloguée dans l'ordre des choses, à un rapport marchandisé. Les compensations monétaires jouent un rôle d'objectivation de la circulation de services au sein de la famille. Enfin, dans ce système de relations familiales, Ernst ne fait état d'aucun conflit familial marquant avec ses ascendants.

Il en va tout autrement d'Amparo qui livre lors de notre entretien une narration de sa jeunesse dont le fil conducteur consiste en un réquisitoire envers ses parents, son père en particulier. Son choix de présenter ainsi ses relations familiales majore la conflictualité, tout en minorant les transferts – relativement classiques – de parents à enfants dans une famille européenne contemporaine (Wolff & Attias-Donfut, 2007). En dépit de la dimension rhétorique du réquisitoire, la conflictualité rapportée par Amparo a bien fini par produire la rupture familiale évoquée plus haut, aux effets tout à fait matériels et objectivables.

Amparo naît en 1979. Elle grandit dans une petite ville du littoral méditerranéen, en périphérie de la capitale de la province. Dans cet espace à l'urbanisation discontinue, et au climat relativement humide prend place une agriculture familiale adaptée à une demande industrielle et tournée vers l'exportation. On y retrouve artichauts, citrons, oranges sur des parcelles monocultivées. Le père d'Amparo est un représentant de ces monocultures lucratives qui s'accompagnent d'un remaniement profond des modes de vie et des conditions d'existence des familles paysannes de la zone – qui n'auront bientôt plus grand-chose de paysan. Dans ce contexte, Amparo grandit à distance de l'activité professionnelle de son père, une distance d'abord incarnée par la disjonction du lieu de résidence et du lieu de travail, car la famille vit dans un des appartements d'une barre d'immeuble, en ville. « *Un signe de progrès* » commente Amparo sur un ton ironique. La mère d'Amparo, couturière dans un premier temps, devient mère au foyer dès son mariage. Elle endosse alors le rôle d'épouse d'exploitant (Barthez, 1984). Son père travaille seul ses terres : de l'arboriculture citrique sur les terres qu'il possède en propre, et des légumes de plein champ sur les terres en location. Les produits de l'arboriculture,

oranges, mandarines, clémentines sont exportés via une coopérative locale. En ce qui concerne le plein champ, les haricots verts frais sont également vendus à l'exportation mais les artichauts sont vendus sur le marché de plein vent local par son épouse, jusqu'en 1994. Après cette date, la vente au marché est jugée moins rentable avec le développement des grandes surfaces. La famille déménage dans une autre barre d'immeuble, cette fois dans la capitale de province. À cette occasion, les parents acquièrent un local en bas de la barre d'immeuble, dans lequel l'épouse va poursuivre la vente d'artichauts et de surplus de plein champ (blettes, épinards, fèves) vingt-cinq ans durant. Si Amparo et sa sœur vont en première période avec leur mère au marché, faire les courses alors que leur mère est affairée à vendre la production de leur père, l'accès à l'exploitation est strictement réglé par le père, comme le détaille Amparo :

Je veux dire... Le « monde maraîchage » n'entraîne pas à la maison. Le seul truc qui rentrait c'était la boue des chaussures de mon père qu'il fallait laver tous les jours. Ou si on descendait au sous-sol [en bas de la barre d'immeuble], l'odeur de pesticides ou les machines ou... des trucs quoi, l'espace du sous-sol de mon père c'était en endroit que j'e comprenais pas. Je ne le comprenais pas parce qu'on n'allait pas [sur l'exploitation]. Seulement quand le samedi on allait se promener, et qu'en plus on y allait en famille, très souvent on finissait par aller dans les parcelles. Mais on y allait muettes, je veux dire, propres et bien mises de haut en bas, et alors on pouvait voir ce que lui il avait fait mais depuis cette distance-là.

Ainsi les membres féminins de la famille sont présentés comme tenues à distance, spatialement parlant, de la profession. Le père est présenté comme imposant un contrôle strict de l'accès des autres membres de la famille à ses espaces de travail. Ce contrôle semble prendre une place importante dans la subordination de son épouse et de ses filles dans une organisation familiale au service d'un *male breadwinner*.

À ce stade, le conflit est encore latent entre Amparo et son père. En effet, la fréquentation du marché, l'interdit d'accès à l'exploitation, la lecture d'une revue écologiste, la fréquentation d'un ami de son père pionnier de l'agriculture biologique, sont autant de facteurs de faible portée pris isolément, mais, qui mis les uns derrière les autres, ont permis à Amparo un bricolage de projet professionnel. À la fin de ses études secondaires, elle dit avoir bien en tête le projet de devenir agricultrice bio. Pour y arriver, elle souhaite suivre à l'université des études d'agronomie. Le premier conflit ouvert éclate alors sur la question de l'orientation post-secondaire. Elle rapporte la réaction de sa mère : « *ton père ne permettra pas que tu en saches plus que lui sur la culture des orangers* ». La voie étant bouchée, elle entre dans une opposition d'usure où elle soumet tour à tour biologie et médecine vétérinaire, des licences à nouveau

jugées non convenables par ses parents. Enfin, elle présente une nouvelle licence, sciences environnementales, dont ses parents n'ont, selon elle, pas d'idée du contenu. Après les refus successifs, ils l'autorisent à s'y inscrire. S'ensuivent alors six années d'études presque consécutives dont il faut signaler que les parents d'Amparo les ont financées, certes de mauvaise grâce, payant logement, nourriture et frais d'inscription.

Ces étapes dans les relations d'Amparo à ses parents donne un aperçu de la crispation progressive de ces dernières. Du récit de l'incompréhension d'une jeune enfant que son père maintient à distance de l'agriculture par divers procédés, à des expériences progressives de socialisation qui durcissent l'opposition jusqu'à la rupture familiale de 2004.

La comparaison de l'évolution des relations d'Amparo et d'Ernst avec leurs ascendants à l'aune de la distanciation à l'agriculture trace des figures opposées. D'un côté, le jeune Ernst, mobilisé par son père et son grand-père dans les travaux agricoles s'en désintéresse et se distancie de l'activité professionnelle de son père, dans un processus apaisé. D'un autre côté, Amparo manifeste jeune un intérêt certain pour l'activité d'un père qui la lui rend inaccessible. Une situation qui aboutit à des relations conflictuelles évoluant jusqu'à la rupture des relations avec ses ascendants.

3.2.2. Avec les affins : des liens de faible intensité néanmoins significatifs

Cette économie des relations de chaque membre du couple avec ses parents respectifs produit des effets directs sur leurs relations affines (Lemarchant, 1999). Ces effets s'observent dans la nature et l'importance des transferts des ascendants au couple. Du fait de l'éloignement géographique des parents d'Ernst et du décès du père d'Amparo en 2019, les affins ne sont que très peu mentionnés en entretien. Les rencontres, qui sont en fait des visites d'une semaine ou deux, avec les parents d'Ernst n'ont habituellement lieu qu'une fois par an. Avec les parents d'Amparo, les contacts ont été rétablis après la rupture de huit ans, vers 2012. Ils demeurent toutefois très distendus. Malgré le peu de loquacité des enquêtés à ce sujet, deux transferts des affins au couple permettent d'établir avec certitude qu'il existe bien des transferts matériels ? : une aide financière du père d'Ernst pour l'apport à l'achat de la maison du couple, et le prêt d'un vieux motoculteur du père d'Amparo à Ernst.

Avant d'en venir aux transferts économiques, il convient de signaler que les liens avec les affins se matérialisent par des visites. Ainsi, Amparo rencontre les parents d'Ernst pour la première fois lors de sa visite en Autriche l'été de leur mise en couple. Par la suite, ces visites

s'effectuent une fois par an, en hiver, et ont deux motifs « officiels ». D'abord la vente annuelle d'huile d'olive qu'Ernst et Amparo exportent en Autriche. Cette huile biologique est achetée à des producteurs espagnols, puis acheminée *via* un service de transport jusqu'au Tyrol, où elle est stockée dans un bâtiment appartenant à la famille d'Ernst. À l'époque de Noël cette huile est vendue à un « groupe de consommateurs » autrichiens formé *ad hoc*. Ensuite, après la naissance de leur fille, Ernst et Amparo l'emmènent avec eux pour fêter Noël avec ses grands-parents. La volonté du couple de favoriser les relations de l'enfant avec ses grands-parents se matérialise par une pratique toute l'année de la langue allemande. Vers 2012, il semble que les contacts se soient rétablis avec la famille d'Amparo⁸⁶, et avec eux, des visites qu'on devine peu fréquentes. Une prestation de service au couple est cependant mentionnée par Amparo. Sa mère garde leur fille encore nourrisson dans les périodes où elle est prise en étau par les emplois temporaires d'éducatrice environnementale, le travail sur l'exploitation, et la rénovation de la maison. Du point de vue d'Amparo, Ernst en profiterait indirectement, car elle juge qu'il n'aurait pas pu gérer l'exploitation seul à cette époque.

En septembre 2007, Amparo et Ernst stockent les légumes produits par l'exploitation naissante dans une cave partagée avec des voisins. Amparo rapporte que ce partage d'espace en vient à ne plus convenir aux voisins. Ernst conçoit alors le projet d'acheter leur propre maison en partant de l'idée qu'il leur fallait un espace de stockage sur lequel avoir seuls la main. À cette époque, le couple ne dispose que de peu très peu d'épargne. Le père d'Ernst lui fait alors une donation pour que le couple dispose d'un apport et que « *le paiement de l'hypothèque dure le moins d'années possible* ». Ernst et Amparo achètent pour 60 000 euros une maison à rénover dans le centre de la commune où se trouvent les parcelles qu'ils cultivent. La rénovation et le paiement des mensualités durent plusieurs années. Mais l'apport du père d'Ernst l'a considérablement écourté. Même s'il est peu aisé d'en prendre la mesure exacte, Ernst évoque dans cette période des difficultés économiques, qu'il relie à la crise économique de 2008. Dans leur budget modeste, les 300 euros de mensualité de prêt et sa cotisation de 200 euros au régime des autonomes pèsent lourd. Il se voit contraint à plusieurs reprises de cesser les paiements de sa cotisation, au profit du paiement de la mensualité. Il semble donc *a priori* que l'aide financière du père d'Ernst ait joué un rôle décisif dans la stabilisation de la situation économique du couple. Et ce y compris par rapport à l'exploitation car Ernst se retrouve

⁸⁶ Rien, ni dans les entretiens, ni dans les conversations informelles n'évoque les circonstances de ce rétablissement du lien familial aux ascendants. On notera cependant la coïncidence avec la naissance de la fille d'Amparo et d'Ernst.

définitivement en capacité de cotiser mensuellement à partir de 2011, soit quatre ans seulement après l'achat immobilier.

Un second transfert, cette fois de la famille d'Amparo est évoqué presque « en passant » par Ernst alors que nous parlons des déterminants des achats de machines au cours du développement de l'exploitation :

Et du coup, il y a 5 ou 6 ans apparaît ce motoculteur de mon beau-père, qui me l'a prêté. Donc, je l'avais moi, pratiquement, on l'avait nous tout le temps. Et de temps en temps on devait lui ramener en bas⁸⁷, mais je l'avais moi. Et celle-là elle fait 7 ou 8 chevaux et elle a 25 ou 30 ans. On lui a acheté des pièces, des roues métalliques, et le soc derrière pour labourer entre les mottes. Ça a été la grande découverte d'être enfin, disons, d'augmenter la capacité de travail.

Le terme de référence (Lemarchant, 1999) employé par Ernst attire l'attention. En 2015-2016, il semble qu'une relation affine ait été bien établie et soit définie comme telle par le vocable « beau-père ». L'emploi du « moi » et l'hésitation à l'emploi du « nous »⁸⁸, trahit le sentiment d'un prêt qui lui est destiné personnellement. Ce sentiment est renforcé car Amparo n'est pas en capacité d'utiliser physiquement ce motoculteur à cause de sa « puissance » et « d'un embrayage très dur ». Ce prêt, bien que modeste – il manque des pièces sur cette machine de 25 ou 30 ans – dénote à la fois des rapports toujours tendus entre Amparo et son père d'une part, et l'endossement du rôle de beau-fils pour Ernst d'autre part. Le refus du père d'Amparo que sa fille exerce la profession d'agricultrice est rappelé par celle-ci en évoquant son refus de lui donner ne serait-ce qu'une houe : « Mon père ! moi quand j'allais chez mon père, je voyais 10 houes là-bas et j'avais le droit d'en prendre aucune ! Moi qui devais gagner trois jours de salaire à [la ferme pédagogique] pour en acheter une ! ». Au regard de ce décalage, il semble qu'Ernst, en sa qualité d'homme et de beau-fils, ait, à l'inverse, été jugé par son beau-père éligible au prêt d'un outil agricole, mécanique qui plus est. Ce transfert est très apprécié d'Ernst car son premier motoculteur de 12 chevaux est trop grand pour être utilisé sur une partie de ses cultures et que son maniement est épuisant physiquement. Ce qu'il appelle « la grande découverte » consiste en un plus grand confort de travail qui lui a permis « d'augmenter la capacité de travail ». Après le décès du père d'Amparo en 2019, Ernst se retrouve finalement à pouvoir garder le motoculteur.

⁸⁷ Il fait référence à l'écart d'altitude entre leur village et la côte.

⁸⁸ Il m'apparaît que cette hésitation est le fruit de la situation d'entretien. Ernst connaît mon objet d'étude d'une part, et sait qu'Amparo se plaint durant nos conversations de sa personnalisation de son rapport à l'exploitation agricole. Il est alors très probable que ce « nous » corrigé et oublié immédiatement après soit le produit d'un effet de désirabilité.

Les liens avec les affins, dont parlent peu les deux membres du couple, se donnent à voir comme distendus dans un contexte de distance géographique et sociale. Néanmoins, les deux transferts identifiés des ascendants au couple sont présentés comme significatifs économiquement, y compris au regard de l'abîme qui les sépare en termes d'effort financier consenti de la part des affins.

3.2.3. Parentalité, restructuration des relations de couple et agroécologie

À partir de 2012, Ernst et Amparo ne sont plus seulement un couple de descendants aux relations distendues avec leurs ascendants, ils deviennent parents eux-mêmes.

La comparaison des occurrences des mentions à leur fille dans les entretiens formels d'Amparo et d'Ernst donne à voir quelques différences. Amparo fait beaucoup plus mention de sa fille qu'Ernst. Son récit récurrent de sa lutte pour faire sa place dans l'exploitation se prête à cela et elle y articule la contrainte de l'assignation à son rôle de mère. Ernst de son côté, ne mentionne sa fille spontanément que pendant la visite qu'il me fait de la maison familiale durant l'entretien « *ici c'est la chambre de la petite* ». Les autres mentions ont lieu à ma demande, lorsque j'aborde avec lui la répartition des tâches domestiques. Une autre manière de donner à voir les relations des parents à leur enfant consiste à rapporter l'observation *in situ* sur l'exploitation, conçue par eux comme un espace destiné à leur enfant, en plus et avec la production agricole. Enfin, au moment de l'enquête en 2021, la fille d'Amparo et d'Ernst a déjà plus de huit ans. Loin de se limiter à un rôle d'observatrice passive des relations familiales, elle y prend une part active.

Dès avant sa naissance, la petite Nina occasionne un remaniement dans le monde commun de ses parents. L'équipe conjugale de travail est déjà fissurée, et l'enjeu de l'articulation de l'activité professionnelle et de la parentalité a joué du point de vue d'Amparo un rôle décisif dans la refondation de ses relations de travail avec Ernst.

À l'annonce de la grossesse d'Amparo en 2012, celle-ci décide de cesser de travailler à la ferme pédagogique, mettant fin de fait à l'ordre du monde commun du couple qui prévalait jusqu'alors, dans lequel Ernst se consacrait à temps plein à l'exploitation, et Amparo travaillait comme éducatrice environnementale en tentant tant bien que mal de faire sa place dans l'entreprise commune. Alors que les travaux de rénovation de la maison ne sont pas encore achevés, le flux de revenus du travail entrant grâce à l'emploi d'Amparo se tarit. L'activité agricole devient alors la seule source de revenus du couple et Amparo entend se saisir du

surcroît de travail occasionné par le nécessaire développement de la production et des ventes pour s'établir comme membre de l'équipe de travail au même titre qu'Ernst.

Dans la petite enfance de Nina, il faut distinguer deux espaces du travail de soin au bébé. À la maison, Ernst prend part aux tâches consistant à prendre soin de sa fille. Il fait à manger, les courses, et change les couches⁸⁹. En revanche, au jardin, c'est Amparo qui a la charge exclusive de l'enfant. Sa pratique de l'allaitement au sein lui demande en effet une disponibilité qui morcelle considérablement ses activités. Elle organise son travail en fonction⁹⁰ : « *Bon, je vais au jardin avec la petite, et ce que je peux faire, je le fais. Si je peux faire de la pépinière, je fais de la pépinière. Quand la petite se réveillera je serai avec la petite, mais entre deux...* ». Mais son répertoire d'action consistant à « *montrer ma solidarité dans les travaux physiques en les faisant* » en est affecté. Cet effet est renforcé par une auto-assignation de la priorité donnée à son enfant « *tu as un bébé [...] plus de discussion !* », et le rappel de celle-ci par son conjoint « *non, non, non, toi tu dois être avec le bébé* ».

Vers 2014-2015, Nina grandissant, Amparo cesse l'allaitement et l'enfant acquiert une certaine autonomie en jouant seule, laissant du champ libre à sa mère pour s'investir dans le travail de la ferme. La présence et l'interférence constante d'Amparo dans sa routine habituelle de travail irritent Ernst jusqu'à l'éclatement d'une dispute au cours de laquelle il enjoint Amparo à ne plus venir travailler sur l'exploitation. Celle-ci résiste en menaçant de le prendre au mot et de cesser absolument toute implication.

Ce conflit inaugure une nouvelle ère du monde commun du couple qui s'autonomise dans le travail. Amparo achète ses propres terres à 10 minutes de voiture, son véhicule, son motoculteur, et crée son espace de travail propre sur lequel elle se rend deux ou trois jours par semaine. Ces jours-là, Nina, qui n'a plus besoin d'allaitement, et dont les espaces de jeux se trouvent dans le jardin reste avec Ernst qui doit alors s'en occuper en même temps qu'il travaille, lorsqu'elle n'est pas à l'école.

Il faut cependant noter qu'à cette réallocation du travail d'attention à l'enfant dans les espaces du travail productif, fait face une réallocation dans la sphère domestique. Ernst se place en retrait de ce que les deux membres du couple appellent « *le thème éducation* ». Alors que les tâches liées à Nina bébé ne l'incommodaient pas, il se déclare incompétent pour les tâches touchant à la scolarité de sa fille, à la charge mentale de ses activités extra-scolaires qu'il a

⁸⁹ Entretien avec Ernst, le 1^{er} septembre 2021.

⁹⁰ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021.

pourtant lui-même insisté pour mettre en place. Si Amparo dit « *en avoir marre* », elle concède « *lui pardonner ça* ». Quand elle lui demande, par exemple, d'assister à une réunion de parents d'élèves, Ernst s'exécute. Il effectue de bonne grâce les tâches auxquelles il n'a pas eu à penser au préalable. Un arrangement qu'il subsume dans un laconique « *questions éducatives 70/30* », dans lequel on remarque le lissage de la nature des attributions par une expression quantitative de l'estimation de sa contribution.

L'arrivée de Nina dans le monde commun domestico-professionnel d'Amparo et Ernst en réorganise profondément la structuration. Sur le plan professionnel, l'expérience différentielle de la parentalité entérine progressivement la fissuration de l'équipe conjugale de travail qui s'autonomise. Dans le champ domestique, la réorganisation du monde commun s'opère de façon moins conflictuelle.

Cependant, il est une dimension sur laquelle le couple est d'accord, floutant la dichotomie entre espace domestique et professionnel. Dans leur projet de vie, le jardin ne se réduit pas à sa fonction de production agricole. Il est conçu comme un espace de vie, propice à l'épanouissement de Nina, et, si possible, de ses pairs et de leurs parents.

Cette projection renforce la motivation d'Ernst de pratiquer une agriculture biologique au-delà même des prescriptions du cahier des charges en vigueur en AB :

Ma fille y va, les amies de ma fille vont au jardin ! Moi je ne veux pas polluer un espace comme celui-là tu piges ? Moi je veux qu'elles puissent évoluer dans le jardin et qu'elles puissent profiter de cet espace, cet espace merveilleux, avec l'eau, avec les arbustes, avec le mur de pierre, avec tout ce qui s'y trouve.

Le jardin est donc conçu comme un espace de vie domestique au-delà de sa fonction de production agricole. Cette dernière remplit dans le même temps des fonctions nourricières et éducatives : Nina mange des carottes qu'elle arrache et lave à l'*acequia*⁹¹ au goûter. Amparo l'invite à la suivre dans l'élaboration de la croissance des plants, ou Ernst soulève l'humus du compost, grouillant de lombrics, pour la divertir.

En face des *casetas*⁹² de stockage du matériel, un espace ombragé comporte une balançoire pendue à la branche d'un arbre et un bac à sable. Une véritable partie de parcelles est ainsi convertie en espace purement dédié aux activités récréatives de la fille d'Amparo et d'Ernst. Incidemment, ces installations lui permettent de s'occuper en autonomie, laissant des

⁹¹ L'*acequia* est un système de canaux d'irrigation probablement héritée de l'époque d'Al-Andalus et toujours en fonctionnement aujourd'hui. Ces petits canaux quadrillent les parcelles de l'agroécosystème local.

⁹² Sortes de cabanes de stockage.

tranches horaires à ses parents pour se concentrer sur leurs tâches en cours. Des pauses dans le travail ont lieu à intervalles réguliers, durant lesquelles Ernst joue avec sa fille, au *frisbee* par exemple, pour ce que j'ai pu en observer. De son côté, Amparo tend davantage à mobiliser Nina en continu sur de petites tâches comme ramener des élastiques ou l'arrosoir pour les plants. On remarque ici à nouveau une division sexuée des rôles de parents, mais dans les deux cas l'ambition de faire du jardin un espace d'épanouissement de l'enfant reste au cœur de la démarche.

Ainsi, le « jardin » conçu comme espace de vie incarne matériellement et spatialement la relation « empreinte de sollicitude personnelle » (De Singly, 2017) des parents à leur enfant. Considérée ainsi, la ferme brouille la frontière des sphères domestiques et professionnelles du couple autour de la figure de l'enfant.

En suivant les fils des liens filiaux établis autour du couple, on entrevoit leur rôle déterminant dans l'explication de leurs relations : dans ces régimes de relations opposés avec les ascendants respectifs, il est prêté à l'activité professionnelle des pères agriculteurs un effet significatif. Cette opposition conforte l'asymétrie des ressources familiale dont dispose chacun des membres du couple. Cette asymétrie se renforce encore dans les relations avec les affins. La distance prise avec leurs figures parentales a sans nul doute à voir avec la manière dont s'organisent leurs rapports à leur descendance : leur enfant est intégrée en dépit des mésententes à part entière dans un projet de vie déjouant les frontières des sphères domestique et professionnelle expérimentées dans leur jeunesse.

En somme, il apparaît au regard de leurs parcours qu'Amparo et Ernst ont quitté les formes d'agriculture familiale modernes de leurs parents pour établir la leur propre, réactualisée. Au contraire de leurs modèles parentaux dont la conception de la modernité tendait à disjoindre les espaces domestique et professionnel tout en mettant le premier au service du second, leur pratique de l'agriculture confond ces espaces dans un même projet de vie, ce qui restructure les rapports sociaux de sexe : la continuité du travail domestique et professionnel chez ce couple aux idéaux progressistes (Bajard, 2020), combinée à un contremodèle familial des relations de couple au travail, objective l'asymétrie des relations de travail et aboutit à une conflictualité autour de la division sexuelle du travail.

4. D'une génération à l'autre. Une famille de céréaliers bio en recomposition

La quatrième et dernière monographie à fournir le matériel empirique mobilisé dans le cadre de cette thèse, est plus difficile à dénommer par un vocable de la forme « la ferme de + *personne(s)* ou *couple de personnes* ». En effet, elle a été choisie car elle traverse ce moment critique et familial par excellence qu'est la transmission de l'exploitation des parents à un de leurs enfants. La structure assemble deux EARL⁹³, appelées à fusionner à très court terme. L'EARL principale, celle dont l'intégralité des terres sont certifiées en agriculture biologique, et qui absorbe progressivement la seconde, compte trois chef·fe·s d'exploitation en 2022 : Antoinette et Pierre-François, couple d'agriculteurs encore en activité pour la première et récemment en retraite pour le second, ont intégré leur fils Simon comme associé de l'entreprise depuis quatre ans.

Le « départ »⁹⁴ prochain ou déjà effectif des parents en retraite, occasionne un transfert de responsabilité de la marche de l'entreprise des parents au fils, amorcé de longue date. L'année de mon enquête⁹⁵ correspond à un moment clé de la prise de rôle de Simon comme chef d'exploitation, à la finalisation d'un processus de dilution du rapport d'autorité parental dans la sphère familiale, à l'inversion du rapport d'autorité dans la sphère professionnelle. Il en résulte un grand remue-ménage au cours duquel les logiques à l'œuvre dans les relations familiales vont refondre l'organisation du travail agricole, et où, en retour, les relations professionnelles entre les protagonistes vont irriguer les relations familiales.

Ainsi, dans cette exploitation hautement capitaliste et mobilisant les technologies les plus avancées au service d'une production biologique à grande échelle, la geste entrepreneuriale et la considérable accumulation de capital productif sur laquelle elle s'appuie, s'accommodent des liens familiaux sans aucunement les éroder. En 2022, cette ferme parée de tous les atouts des grandes mutations annoncées de l'agriculture française (recherche de performance économique et environnementale, synthèse des technologies de l'agriculture moderne et des innovations agronomiques « alternatives », « esprit » d'entreprise...) demeure indubitablement une affaire de famille. Sa description donne alors à nouveau du grain à moudre à la dialectique

⁹³ Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

⁹⁴ Nous mettons des guillemets, car le départ en retraite ici ne signifie nullement la fin de l'implication des parents dans la marche de l'exploitation, bien qu'il et elle choisissent d'apparenter une posture de retrait.

⁹⁵ 2022 pour le terrain sur place. Mais les premiers contacts avec Antoinette ont été établis dès août 2020. Un entretien visant à dresser un premier portrait de l'exploitation et de son collectif de travail est réalisé le 20 novembre 2020.

de l'agriculture familiale résistant à la pénétration des logiques capitalistes d'organisation de la production (Hervieu & Purseigle, 2013a).

La transmission d'une exploitation de ce type pose un certain nombre de problèmes autour de la transmission auxquelles font face les familles d'agriculteurs contemporains (Hervieu & Purseigle, 2022). Si les vocations ne manquent pas parmi les enfants d'Antoinette et de Pierre-François (deux enfants sur quatre s'intéressent à l'agriculture), une série d'obstacles se posent. D'abord la question de la procédure pour faire l'héritier (Bessière & Gollac, 2020) n'a pas de réponse univoque. Une fois celle-ci résolue, le problème du volume important de capital à transmettre, le problème du devenir de la maison d'un corps de ferme familialement appropriée, se posent. Enfin, le processus de transmission en route, se posent aussi le défi de la double intégration professionnelle et familiale d'une belle-fille (Lemarchant, 1999), dans un contexte qui n'est plus celui des sociétés paysannes (Segalen, 1980). « L'aspiration à l'autonomie » (Hervieu & Purseigle, 2022 : 53) inspire aussi des tensions intergénérationnelles sur la conduite économique et agronomique.

Dans cette séquence critique de transfert progressif de l'autorité sur la marche de l'exploitation des parents à leur enfant, comment réagit la structure des relations familiales ? Autrement dit, comment interagissent les dimensions familiales et professionnelles des relations entre les membres du groupe familial ?

Sur l'axe de la filiation, le moment de rencontre familiale que constitue la moisson fournit un observatoire fort commode qui donne à voir l'intense sociabilité familiale de trois générations, régulée par l'activité professionnelle.

Sur l'axe de l'alliance, les nouveaux maîtres de maison en les personnes de Simon et de sa compagne Clémence forment une équipe singulière. À ce stade, seul Simon est chef d'exploitation. Clémence est salariée de sa belle-famille en attendant une potentielle accession au statut de cheffe d'exploitation. Les deux membres du couple distinguent les dimensions privées et professionnelles de leur relation sans en ignorer les interactions. Leur coopération dans un cadre négocié se différencie d'autres agencements plus connus du travail en couple en agriculture.

La reconversion professionnelle de Clémence vers un travail de couple avec Simon illustre la prégnance toujours forte tant dans les pratiques que dans les représentations de la figure du couple d'exploitant·es. Dans la phase, pensée pour être transitoire, dans laquelle elle se trouve, Clémence s'intègre à sa belle-famille simultanément sur le plan familial et professionnel. Des relations de proximité s'établissent bilatéralement, dans le travail avec son beau-père, et à la charnière du travail et de la vie de famille avec sa belle-mère. Il lui faut en revanche établir « une bonne distance » avec la belle-famille en tant que groupe de travail. Pour elle, la bonne entente bilatérale passe par sa mise en distance des conflits qui n'ont toujours pas cessé de charpenter les rapports de Simon avec ses parents à l'occasion de la transmission.

4.1. La moisson en famille

La moisson en grandes cultures avait initialement été conçue comme un terrain d'enquête idéal pour faire une sociologie du travail attentive à la restructuration des activités et de la division du travail dans une séquence économiquement cruciale et symboliquement chargée de l'activité annuelle de travail agricole. Si ce choix de stratégie empirique a bien rempli cette fonction, il a été bien plus heuristique en révélant que même dans les formes d'agriculture les plus modernes, il s'agit aussi d'un moment privilégié de rencontre familiale. Pour l'observateur, elle constitue dès lors un excellent point d'observation d'où l'on peut côtoyer de nombreux membres des groupes familiaux et ainsi dépeindre leurs interrelations.

Antoinette et Pierre-François sont cinq fois grands-parents. La moisson coïncidant avec les vacances d'été, elle s'érige en occasion privilégiée de visite de leurs enfants et petits-enfants dans des temps familiaux articulés plus ou moins étroitement au travail agricole.

Leur fille aînée, Maud née en 1985, est boulangère bio dans un autre département. Elle est mariée à un ingénieur en informatique passionné de mécanique avec qui elle a eu trois enfants : Julian né en 2010, Yann né en 2012, et Auguste né en 2016. Alors que nous sommes Simon et moi affairés à remplir des sacs d'échantillons de blés anciens à destination des expérimentations boulangères de Maud, je lui demande si c'est bien la raison principale de la présence de sa sœur à la moisson ? Ce à quoi Simon répond « *Ma sœur elle adore la moisson ! Elle vient tous les ans ! Les enfants ils adorent aussi* ». Maud se révèle donc proche, à la fois de l'agriculture et de sa famille. La moisson offre le motif d'une visite de plusieurs jours durant lesquels elle et ses enfants dorment sur place. Sa boulangerie est fermée durant ces quelques jours incluant le 14 juillet. Elle consacre alors son congé à cette visite familiale. Dans ce cadre, sa participation à la moisson se centre sur les blés anciens : le 14 juillet, elle va porter les

échantillons à la coopérative pour analyse, accompagnée de Clémence. Le reste du temps, elle fait quelques tours de tracteur, et profite des aménités comme la piscine qui se trouve derrière la maison.

Les enfants de Maud ont été déposés plusieurs jours avant son arrivée à la ferme. Pour eux aussi, la moisson c'est les vacances. Tous trois sont levés le matin à la même heure que les adultes. En première partie de journée, ils vont et viennent dans le corps de ferme. Julian, qui a douze ans, est le plus autonome et le moins présent auprès des adultes au travail. Le 14 juillet, il « *joue sur un téléphone sur la table des saisonniers. Il semble moins motivé que ses petits frères par ce qui se passe autour de lui, mais s'exécute quand on lui demande d'amener ceci ou cela, d'ouvrir la grille, de bouger au passage d'un véhicule* »⁹⁶. Un peu plus tard dans la matinée, ses deux frères Yann et Auguste se chamaillent pour passer les outils de la boîte à outils à Fabrice, mobilisé par le montage des nouvelles cellules de stockage du grain. L'après-midi, les trois oscilleront entre les tours de tracteur ramenant le grain des champs, dans la cabine avec leur grand-père ou avec Clémence, et la piscine. Le bureau donnant sur la piscine, Antoinette peut avoir l'œil sur les plus jeunes et répondre à leurs sollicitations (imprimer des coloriations avec l'imprimante notamment).

La dernière enfant⁹⁷ de Pierre-François et d'Antoinette est Lola, née en 1997 et interne en médecine à Paris. Elle rend visite à sa famille la semaine suivante, les 18 et 19 juillet et vient avec son nouveau compagnon Matthias. La moisson a été terminée le samedi précédent au soir. Ce qui pourrait indiquer un moindre intérêt de Lola pour ce moment en soi. Lors du repas du 18 à midi, j'assiste donc à une première rencontre entre Matthias et les parents de sa compagne. Le matin, Lola et lui sont allés chez un boucher bio chercher une côte de bœuf de belle taille qu'il a cuite avec Simon au barbecue, et que les deux beaux-frères découpent et servent. Lola et Clémence ont fait la salade et les pommes de terre et ont mis la table. Durant le repas, la conversation porte sur les ouvriers qui fument en travaillant et notamment sur l'opportunité de le leur interdire. Les jugements de classe vont bon train : s'il leur est interdit de fumer sur le chantier, il faut octroyer des pauses cigarettes nuisibles à la productivité des ouvriers. Si on les laisse fumer, il faut soi-même passer le balai pour enlever les mégots laissés au sol durant la journée. Matthias écoute poliment et se permet même une petite intervention en fin de repas, très soignée et respectueuse à l'endroit de sa potentielle belle-famille. À un autre moment, il est

⁹⁶ Carnet d'observation, le 14 juillet 2022.

⁹⁷ La seconde fille d'Antoinette et de Pierre-François n'a pas été rencontrée dans le cadre de l'enquête. Elle ne se trouvait pas sur la ferme. Il semble que ses relations avec le reste de la famille soient plus distantes. On sait seulement qu'elle a deux enfants.

question des enjeux commerciaux sur le marché de l'agriculture biologique. Je note à cette occasion que Lola, malgré une toute autre orientation professionnelle, en maîtrise les enjeux, et parfaitement le vocabulaire. Même en bruit de fond, l'agriculture n'est jamais loin : du champagne est servi à table comme rituel de fin de moisson pour les absents du samedi soir. Le reste du temps, j'aperçois Lola passer du temps avec sa mère au bord de la piscine, et faire des longueurs avec son compagnon. La pression de la moisson étant relâchée, on a ici plutôt affaire à un temps familial. Même Simon s'est autorisé à prendre le temps (assez long) de la cuisson au barbecue.

L'observation des visites pendant la moisson et juste après permet de dérouler les fils de nombreux liens filiaux. Maud et ses enfants nourrissent un intérêt explicite pour l'agriculture et la moisson à leurs titres respectifs. Leur visite donne à voir une famille sur trois générations au travail (pour les adultes) ou se projetant dans un travail agricole (pour les enfants) étroitement articulé – sinon confondu – avec les temps familiaux. Lors de la visite de Lola, porteuse de l'enjeu de la présentation de son compagnon à ses parents, les relations familiales et leurs scènes se déplacent dans la sphère domestique et – la moisson passée – le travail agricole passe à l'arrière-plan, sans toutefois cesser d'interférer.

4.2. Clémence et Simon : un jeune couple « très à l'ancienne » ?

Le rituel du repas donne à voir officier le couple des nouveaux maîtres de maison en les personnes de Clémence et de Simon. La division du travail d'accueil et de préparation du repas révèle un couple « *très à l'ancienne* » selon la formule de Simon. Cette formule est choisie par Simon après la description qu'il fait de leur partage des tâches domestiques, probablement pour se positionner en connaissance de mon objet d'étude. Mais leur relation d'alliance se déploie aussi dans le travail dans une configuration qui réinvente partiellement les cadres de l'agriculture comme métier de couple.

En entretien, Clémence distingue sans équivoque le « *cadre du travail* » et le cadre « *privé* » en ce qui concerne ses relations avec Simon. Pour autant, l'observation de leurs activités dans leur matérialité montre des frontières troubles entre ces deux sphères d'activité sociale. Subjectivement les deux membres du couple les séparent sans perdre de vue les interactions d'une sur l'autre. Clémence évoque la forme des conflits de travail qui peuvent survenir avec son compagnon à la faveur du stress occasionné par le rythme de travail soutenu de la moisson :

C'est mon patron mais euh... moi je suis salariée, mais en fait comme je suis sa salariée mais aussi sa copine euh... S'il y a un truc qui ne convient pas il va vite monter dans les tours ! Alors que tu vois qu'avec Fabrice il ne fait pas ça par exemple tu vois ?

Clémence attribue à sa relation sentimentale le fait que Simon hausse la voix avec elle dans le cadre de leur relation professionnelle, mais pas avec Fabrice qui est seulement son salarié. Elle précise, en prenant la relation dans l'autre sens :

Mais... Qu'avec Simon ! Avec Antoinette, Pierre-François et Fabrice, jamais, jamais, jamais ! Mais c'est parce qu'il y a la relation personnelle à côté. Parce que ce serait mon patron, ce ne serait pas mon mec à côté forcément ça n'arriverait jamais !

Symétriquement, elle s'attribue la capacité de hausser le ton avec son compagnon, diluant la relation salariale en vertu de leur « *relation personnelle* ». Ce qu'elle ne fait jamais avec ses beaux-parents ni son collègue salarié, peut-être aussi parce qu'elle ne trouve pas motif à le faire ? Ainsi la distinction privé/travail semble davantage valoir à ses yeux avec les autres membres du collectif de travail, qu'avec Simon.

De là, l'agriculture demeure pour l'une et l'autre un métier de couple. Mais les cadres de ce dernier se voient réinventés à plusieurs égards.

Leur attitude réciproque, dans les cas de friction ci-dessus rapportés, rappelle les fondements initiaux de leur collaboration professionnelle. Dans les premiers temps de leur couple, Clémence exerçait depuis plusieurs années la profession d'infirmière en maison de retraite. Lassée des relations avec ses collègues et déçue de ses opportunités d'évolution professionnelle, elle en a fait part à Simon, qui lui a alors fait la proposition de venir travailler avec lui. Clémence y voit alors la possibilité d'une reconversion professionnelle de nature à combler son aspiration d'exercer une profession en extérieur : « *moi j'avais dit à Simon, je veux... Je veux travailler avec toi, mais voilà ! Moi je veux être dans les champs* ». Un travail en couple donc, mais pas à n'importe quelle condition. Dans le cas de cet extrait, Clémence rejette par exemple l'assignation au travail administratif au profit de la conduite de véhicules. De son côté Simon a intégré ce travail en couple négocié. Lorsque je lui demande comment il compte prendre en charge le travail de gestion administrative après le départ en retraite de sa mère il répond : « *Que l'administratif on va dire bah si ça ne lui plaît pas bah je le ferai et puis euh (souffle) voilà après comment j'envisage autrement la retraite bah... On se répartira le boulot ! [...] après je verrai avec Clémence quoi, ce qu'elle veut faire et ce qu'elle ne veut pas faire* ».

Contrairement à des formes plus anciennement décrites, du travail en couple dans l'agriculture (Bessière, 2004) (Giraud & Rémy, 2008) la relation de travail des deux membres du couple est formalisée par un contrat de travail et un lien de subordination salarial.

Cette forme du lien de travail est considérée comme transitoire. Clémence évoque des projections futures de la relation de travail dans le cadre d'un lien d'association. Pour ce faire, elle se forme pour l'obtention du diplôme⁹⁸ nécessaire pour être enregistrée comme cheffe d'exploitation agricole. Il est intéressant de noter que sur la face « hors profession » de la relation d'alliance, le mariage est une possibilité qui n'est jamais évoquée par aucun des deux membres du couple, comme si une association professionnelle pouvait s'y substituer ?

Dans ce couple de jeunes agriculteurs, la relation professionnelle s'articule très étroitement à la relation de couple. Le devenir professionnel de Clémence se réveille lorsque convergent l'aspiration de son compagnon au travail en couple et sa lassitude du métier d'infirmière. S'invente alors suite à cet événement une façon de travailler en couple qui bouscule les cadres connus que sont l'équipe conjugale avec une division sexuelle du travail organisée autour de l'opposition dedans/dehors (Lagrange, 1987a) (Barthez, 2005a) (Nicourt, 2014), le travail à l'extérieur de la conjointe avec une participation non reconnue à la marche de l'exploitation (Bessière, 2004), ou encore l'autonomisation professionnelle de l'agricultrice en couple autour d'un atelier à soi (Giraud & Rémy, 2013) (Annes & Wright, 2017). Dans le champ domestique, l'examen de la division déclarée des rôles des membres du couple confirme à l'inverse l'adjectif « à l'ancienne ». L'union libre, ou en tout cas l'absence de mariage, ne préjuge pas d'une moindre différenciation des rôles (Kandil et al., 2021). Les jeux de territoire autour de la cuisine par exemple, l'attribution à l'un par l'autre de dispositions immuables, affichent une profonde incorporation des rôles sociaux de sexe par Simon et Clémence comparable à celle que l'on peut repérer dans les ménages des couples de salariés français (Ponthieux & Schreiber, 2006).

L'on a ici affaire à un couple dont l'agencement des rôles se présente comme « traditionnel » dans la sphère domestique, mais se révèle plus novateur dans l'agencement de sa relation professionnelle.

⁹⁸ BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole.

4.3. Belle-fille et collègue : Clémence à la recherche de « la bonne distance » des conflits entre compagnon et affins

Au brouillard des limites de ce qui relève de la vie familiale et de la profession, de la relation que Clémence étiquette comme « personnelle » face à la relation professionnelle qui l'unit à Simon, elle réagit en s'efforçant d'en classer les composantes comme dans le cas des disputes évoquées plus haut. Il en va de même dans ses relations avec les parents de Simon, dont elle est collègue et belle-fille à la fois. De son effort d'ordonnancement des relations avec ses affins et de sa mise en pratique ressort une des multiples configurations possibles de la « bonne distance » de belle fille à beaux-parents (Lemarchant, 1999) : Clémence se sent proche de sa belle-mère et de son beau-père pour des raisons différentes, proche de son compagnon, mais se tient stratégiquement à l'écart des conflits intergénérationnels entre Simon et ses parents. Passons donc en revue les relations bilatérales entre Clémence et ses beaux-parents, puis ses relations avec le groupe familial affín, auquel elle s'intègre sans prendre part aux chicanes qui le traversent.

La relation affín de Clémence la plus aisée à caractériser est celle qu'elle entretient avec Pierre-François. D'un point de vue formel légal, celui-ci est un de ses patrons en vertu de leurs statuts respectifs. Du point de vue de l'organisation matérielle du travail, ce lien de subordination se mue en une forme de camaraderie entre pairs. Leurs places dans l'organisation du travail est celle de chauffeurs. Clémence et Pierre-François font ainsi équipe, chacun dans son tracteur lors des travaux des champs, sous la direction de Simon en sa vertu de premier chef d'exploitation, ou de Fabrice, le second salarié, étiqueté comme plus expert techniquement par l'ensemble du groupe sur de nombreux types de travaux. Lors de l'entretien formel réalisé avec Clémence dans le bureau de la ferme, Pierre-François passe se faire un café au moment où nous abordons le rapport de Clémence au corps et à la santé au travail. S'ouvre alors une séquence où, à la manière de vieux camarades, Clémence et Pierre-François évoquent le souvenir de tâches pénibles physiquement réalisées ensemble dans un registre de faits d'armes. Aussi leur relation professionnelle s'apparente-t-elle à celles que l'on découvre dans l'ouvrage autobiographique *L'établi* (Linhart, 1978), où le jeune Robert Linhart, novice à l'usine, noue d'étroits liens de camaraderie avec des ouvriers plus aguerris chargés de le former aux gestes techniques associés aux différents postes de la chaîne de production. Sur le plan familial, une certaine distance demeure, matérialisée par le vouvoiement et le terme d'adresse (Lemarchant, 1999 : 49) de Clémence à Pierre-François de la forme « vous + prénom ». Dans cette perspective, leur rapport est asymétrique dans la mesure où Pierre-François opte pour la formule

« tu + prénom ». On note cependant dans les interactions observées que Pierre-François évite l'adresse directe en usant du « on ». Le vouvoiement semble donc davantage correspondre à des termes établis par Clémence.

À l'opposé de la légende noire des rapports belle-mère/belle-fille (Lemarchant, 1999) les relations de Clémence et d'Antoinette affichent la plus grande concorde. Il faut cependant démêler les fils de cette concorde à la construction complexe⁹⁹, et qui repose en partie sur une forme de conscience de classe de sexe (Falquet, 2011) (Cervulle & Testenoire, 2012) d'Antoinette.

Antoinette est de longue date engagée sur l'enjeu de l'égalité professionnelle en agriculture, un sujet qu'elle porte avec d'autres agricultrices dans le cadre des mandats de représentation professionnelle qu'elle a occupés. Ses interrogations sur sa place dans l'exploitation, se déportent sur sa belle-fille à l'annonce de l'intention de celle-ci de s'installer avec Simon¹⁰⁰ :

Si tu veux je passe plus de temps aujourd'hui à la récolte. Ce que je ne faisais pas beaucoup, avant. J'ai... Je suis plus active... Pas seulement dans le... Fin j'ai toujours mon travail de bureau, mais j'en fais plus dans les champs. D'abord parce que j'ai plus d'enfants à charge. Parce que tout ça... Je me suis dégagé du temps. Et que l'idée aussi d'arrêter la présidence de [une organisation professionnelle] ben de me dégager un peu aussi c'était de revenir un peu plus sur la ferme là le temps que Simon s'installe complètement. [...] elle [Clémence] est fille d'agriculteur et que finalement elle serait intéressée pour travailler sur la ferme, conduire les tracteurs etc. Du coup... Bon bah moi je... J'ai essayé de... Comment dire ? De prendre petit à petit la place que Clémence prendra après.

À l'approche de la transmission à son fils, Antoinette réoriente son temps de travail vers des activités agraires auparavant délaissées. Ce choix s'explique par des facteurs multiples et convergents¹⁰¹. Mais ici, il est particulièrement intéressant de noter sa volonté d'occuper transitoirement une place qu'elle envisagerait comme enviable dans l'organisation du travail à transmettre à sa belle-fille. Elle liste dans la suite de ses propos des espaces de travail à occuper, des machines dont elle apprend l'usage en y associant « *après c'est peut-être Clémence qui le fera tu vois ?* ». Antoinette monitore ainsi son passage de témoin en ménageant au mieux ce qu'elle imagine de l'intérêt de sa belle-fille sur laquelle elle projette sa propre condition. Cela

⁹⁹ Il est important de garder à l'esprit que tant Clémence qu'Antoinette se sont révélées bien plus prolixes que Simon ou Pierre-François sur les sujets des relations interpersonnelles tant dans les entretiens formels que dans les conversations informelles, conformément aux stéréotypes associés à leur genre.

¹⁰⁰ Entretien avec Antoinette le 20 novembre 2020.

¹⁰¹ Dont il sera question dans les chapitres 7 et 8.

prend la forme du conseil pour la reconversion professionnelle de Clémence : « *en fait je passe le BPREA et en fait le BPREA c'est le diplôme qu'a Tonie. Elle a dû t'en parler. D'ailleurs c'est elle qui m'a dit « bah fais ça ».* ». Cette formation, que Clémence suit à distance, lui permet en cas d'installation comme associée de prétendre aux aides à l'installation et d'être reconnue comme cheffe d'exploitation. C'est par cette voie qu'Antoinette a elle-même accédé à ce statut en 1993. Par ces conseils, elle pave le chemin à suivre pour Clémence : être cheffe d'exploitation au même titre que Simon lui conférerait des droits égaux quant au capital d'exploitation. Ce volontarisme à l'endroit de son affiné constitue donc un geste fort pour l'intégrer tant à la famille que dans le travail.

Une autre forme de connivence entre les deux femmes passe par un alignement des pratiques de consommation domestique de Clémence sur celles de sa belle-mère, au grand dam de son compagnon.

Et là je sais que depuis... Là je suis dans une dynamique oui ou je fais beaucoup plus attention aussi aux déchets ... Alors pas au tri parce que je le faisais déjà avant mais tu vois j'achète plus de sopalin. [...] Parce que Simon le Sopalin ! Quand j'ai arrêté le sopalin il a... Il a ragé tu vois ! Plus de sopalin, il était fou ! Mais c'est bon, il s'y est fait maintenant ! Mais oui ça je pense que c'est le côté plus Tonie qui... Qui ressort (rires) ! Elle y arrive ! (Rires)

La mise en ménage dans la maison familiale de Simon située sur la ferme correspond pour Clémence à une réorientation de « l'écologie des petits gestes » prônée par sa belle-mère dans la consommation domestique. Cette connivence illustre une intégration dans la belle-famille qui peut passer par des choix que n'approuve pas son compagnon *a priori*. Cette acculturation passe par des formes de sociabilité affines qui se passent de l'intermédiation du conjoint :

Alexandre :

Ouais, quand tu parles avec Tonie ici, vous parlez de ces trucs-là¹⁰² ?

Clémence :

Euh...

Alexandre :

De tout et de rien ?

Clémence :

De tout et de rien, mais c'est... (réfléchit) oui ça peut être en rapport avec la ferme mais sinon on parle des enfants, de ses enfants, des petits enfants, de ma famille... Fin tu vois

¹⁰² Notre échange porte à ce moment-là sur la lecture des revues d'information technique agricole entreposées dans le bureau.

bon... On blablatte des fois on parle de shampoing fin tu (rises). Et puis avec Tonie aussi t'es vite... Parti dans des sujets divers et variés, et puis moi je la suis !

Les thèmes abordés dans ses moments de sociabilité sont ceux qui sont chers à Antoinette. Clémence est d'ailleurs équivoque : elle la suit. S'il y a bien une complicité, l'aînée des deux femmes garde bien la main sur les échanges. On remarque à nouveau le terme de référence de la forme « prénom », et le terme d'adresse de la forme « vous + prénom », auquel répond de la part d'Antoinette une adresse de la forme « tu + prénom ». L'asymétrie du tutoiement et du vouvoiement rend tangible l'asymétrie de la relation, sans interdire une complicité dans la distance. Une distance qui apparaît commode pour voiler l'appui d'Antoinette à sa belle-fille. Une façon d'être volontariste sans paraître « en faire trop ».

L'établissement de la « bonne distance » de Clémence à ses parents affins résulte donc d'une co-construction bilatérale avec son beau-père et sa belle-mère. Ces liens sont personnalisés dans le travail : c'est un cadre dans lequel elle a affaire à l'un ou l'autre séparément. Une situation qui doit beaucoup à la spatialité de la division du travail sur l'exploitation. Dans les relations individualisées, la « bonne distance » avec les affins s'établit à courte distance. C'est-à-dire que Clémence est relativement proche de ses beaux-parents, aussi des collègues, bien disposés à son égard. Il en va tout autrement de la belle-famille considérée en tant que groupe de travail. Le processus d'installation-transmission de Pierre-François et d'Antoinette à Simon est charpenté par de multiples conflits intergénérationnels. Face au groupe affiné et à ses déchirements, Clémence entretient sa neutralité avec grand soin.

Les relations professionnelles de Simon à ses parents affleurent à l'observation par les termes de référence et d'adresse de la forme « tu + prénom » en toutes circonstances. La forme de l'adresse est réciproque de la part des parents. Elle marque l'égalité du statut des trois associé·es. Dans cette triade (Brailly et al., 2017), trois grands thèmes de conflits entre Simon et ses parents se dégagent : les manières de travailler (plutôt avec Pierre-François), les orientations économiques de la ferme et sa gestion (plutôt avec Antoinette), la répartition de l'usage du patrimoine familial (plutôt avec les deux parents comme dyade). En ce qui concerne les deux premiers thèmes, une convention tacite veut que Simon ait le dernier mot en vertu de sa qualité de futur seul exploitant. L'usage du patrimoine familial et en particulier de la maison du corps de ferme a fait l'objet de tractations intenses durant les deux ou trois années précédant l'enquête. Une condition posée par les parents pour le transfert de résidence a été la non cohabitation des deux couples. Car, sur les sujets ayant trait à l'exploitation, les désaccords intergénérationnels s'expriment sous la forme de piques, de chicanes et de « petites remarques »

qui alourdissent le climat. Cette règle de la non cohabitation avait pour but de cantonner ce climat au travail et d'éviter son importation dans la sphère domestique. Soucieuse de préserver tout autant ses bonnes relations avec ses beaux-parents que celle avec son conjoint, on comprend la volonté de Clémence de s'en tenir à l'écart.

Alors que je la questionne au sujet de son implication, sa consultation ou non par Simon et ses parents dans les décisions d'investissement, Clémence se tend et s'arc-boute sur une lecture soudainement très légaliste de sa place de salariée et du rôle qui, selon elle, découle de ce statut :

Moi je ne suis pas associée de la ferme encore, donc mon diplôme ce sera pour m'associer peut-être un jour avec Simon, quand ses parents seront plus sur la ferme je n'en sais rien. Mais moi voilà, tout ce qui est... Je ne me mêle pas des finances, je... Voilà, je n'ai pas... Ce n'est pas que je veux pas, c'est que je. De toute façon en théorie je ne dois pas ! [...]
Pour moi, ce n'est pas que j'ai pas, mais je suis salariée quoi ! Faut pas que je déborde ! C'est... pour l'instant je suis salariée.

Être salariée, dans la lecture de Clémence, prévaut ici sur la relation de couple et une potentielle accession future au statut d'associée. La présentation de soi qu'elle livre témoigne de son adhésion à l'ordre de la subordination hiérarchique réglée par le salariat, « *en théorie je ne dois pas* ». Les statuts et les rôles qui en découlent se doivent d'être scrupuleusement respectés : « *faut pas que je déborde* ». Mais la conformation à son statut que Clémence s'autoprescrit remplit une fonction qui va bien au-delà de la préservation d'un ordre légal : elle justifie en droit son choix de rester à l'écart des conflits entre Simon et ses parents, et ainsi de préserver ses bonnes relations inter-individuelles avec des beaux parents qu'elle apprécie. « *Je ne suis pas associée, les 3 associés c'est eux, voilà. Après si, c'est toujours pareil, tu travailles avec tes beaux-parents ! Je ne veux pas que ça fasse des histoires...* ». Le statut d'associé désigné par le pronom « *eux* » désigne la belle-famille en tant que groupe délimité. Tenir sa place en se préservant de toute velléité d'ingérence évite de « *faire des histoires* ». Apparaît alors la volonté de prendre soin des relations que les membres de la triade affine entretiennent entre eux, en s'en tenant à l'écart :

Clémence :

Déjà les relations entre Simon et ses parents t'as dû déjà plus ou moins...

Alexandre :

Oui, oui, j'ai bien compris que ce n'était pas toujours évident.

Clémence :

Nan mais voilà... Je ne veux pas rajouter de l'huile sur le feu, à dire, mais pourquoi vous faites ça ? Pourquoi vous ? Non, fin... Ils font... Ils discutent entre eux, c'est déjà assez !
(Rires) voilà.

Ainsi, la discrétion de Clémence se justifie par une forme de sollicitude interpersonnelle avec son compagnon et ses beaux-parents. Pour elle, se maintenir soigneusement à « bonne distance » c'est aussi limiter la tension au travail et dans les rapports familiaux en évitant d'y contribuer.

Au final, nous avons distingué une dimension interpersonnelle et une dimension groupale de la recherche de la « bonne distance » de Clémence à sa belle-famille. Dans les deux cas, les relations professionnelles et familiales se voient disjointes mais étroitement articulées. Les rapports bilatéraux de Clémence à ses beaux-parents sont chaque fois établis autour d'une connivence bienveillante dans une distance prudente. Chacun·e des acteur·ices laisse s'établir une complicité (dans le travail avec Pierre-François, et hors le travail avec Antoinette) mais maintient des formes langagières de référence et d'adresse garantes d'un ordre des relations familiales. Mais la belle-famille du point de vue de Clémence, représente aussi deux institutions distinctes composées du même groupe : une belle famille, et aussi des associé·es. Alors que sa relation avec son compagnon floute les frontières entre famille et lien de subordination hiérarchique professionnel, elle fait le choix de bien distinguer les deux dans la construction de sa bonne distance à la triade constituée de Simon, de Pierre-François et d'Antoinette. Mieux, le salariat, en tant que prescripteur de sa place dans les rapports de production, fournit à Clémence un répertoire pour se placer légitimement d'une façon qui lui convient dans la conjoncture conflictuelle des relations professionnelles et familiales de sa belle-famille. En d'autres termes, un statut professionnel en vient à participer de la recherche de la bonne distance à la belle famille de Clémence. Cette situation illustre un des usages possibles du statut professionnel par celles et ceux qui les occupent au-delà des problématiques plus classiques de l'ouverture des droits sociaux ou de la reconnaissance du travail.

Le cheminement le long des liens familiaux à l'été 2022 donne la mesure de l'interpénétration des activités et des statuts professionnels et familiaux sur une ferme désormais dénommée comme « celle de Simon¹⁰³ ».

Ainsi, lors de la moisson les temps de sociabilité familiaux se confondent avec les activités de récolte lors de la visite de Maud et de ses enfants. Lors de celle de Lola, le relâchement des

¹⁰³ Lors d'une réunion de coopérative le 23 juin, l'ensemble des personnes présentes désignent l'exploitation par le groupe nominal « chez Simon », actant la reconnaissance officielle de la transmission.

rythmes de travail post-moisson décale le travail agricole à l'arrière-plan : il contraint les temps de rencontre familiale, fournit abondamment les sujets de discussion.

Sur l'axe de l'alliance, Simon et Clémence juxtaposent relation de couple et relations professionnelles. Même s'ils s'efforcent de ne pas les confondre, ils actent les interactions entre les deux. Le statut provisoire de salariée de Clémence, partie d'un pacte de travail entre les deux membres du couple structure un agencement original des relations personnelles et professionnelles en attendant une probable évolution vers une figure du couple conjugal/couple professionnel, à la faveur du futur retrait des activités des parents de Simon.

L'intégration de Clémence à sa belle-famille offre une autre perspective d'appréhension de la pluralité des statuts, des rôles et des relations des acteur·ices dans les institutions que sont la famille et l'exploitation. Elle noue des liens interpersonnels complices avec ses beaux-parents en travaillant avec eux. Cependant, elle reste à distance de la triade d'associé·es traversée de conflits qu'est sa belle-famille considérée en tant que groupe.

Lorsqu'Antoinette affirme au sujet de l'installation de Pierre-François en 1984 « *il y a eu cession, pas transmission* » elle opère un *distinguo* lourd de sens sur le caractère familial de la nouvelle exploitation. Le père de Pierre-François s'est complètement retiré du métier, laissant son fils seul maître à bord. Plus que la famille, c'est donc davantage le couple formé par Pierre-François et Antoinette qui va progresser vers une équipe de travail agricole. Car, jusque 1990, Antoinette travaille constamment comme salariée « à l'extérieur » (Bessière, 2004) (Bertaux-Wiame, 2004a). À cette date, sa carrière bifurque vers l'agriculture pour que le couple devienne une équipe conjugale de travail. Leurs enfants, en particulier Maud et Simon montrent de l'intérêt et une socialisation primaire qui confine à la socialisation professionnelle. Exploitation et famille approfondissent leur confusion.

L'amertume laissée par cette « cession sans transmission » semble avoir incité le couple à accompagner de beaucoup plus près la transmission à leur fils Simon à partir de 2012, date à laquelle il est pour la première fois consulté au sujet d'une orientation économique majeure de la ferme.

Cette volonté a considérablement favorisé l'interpénétration des sphères familiales et professionnelle. Ainsi, en 2022, alors que le processus de transfert de responsabilité de la marche de l'exploitation est terminé, l'observation d'une moisson donne à voir trois générations dont la sociabilité familiale est traversée par le travail agricole. Deux couples de deux générations travaillent formellement ensemble sur l'exploitation juxtaposant et superposant des

liens familiaux et professionnels en étroite interaction. Plus que jamais, la ferme de Pierre-François et d'Antoinette, devenue celle de Simon et appelée à devenir celle de Simon et de Clémence est une affaire familiale.

Chapitre 4 : Une agroécologie productrice de lien salarial permanent

Lors du chapitre 3, nous avons réaffirmé le caractère central de la famille dans l'organisation du travail agricole. Nous avons décrit les mutations de l'articulation entre rapports familiaux et professionnels à la faveur de l'écologisation des pratiques agricoles, dans le cadre de tendances de fond à la fragmentation des structures d'exploitation, de crises de la transmission (Hervieu & Purseigle, 2022), et de restructuration contemporaine des relations familiales (Déchaux, 2009) (Jurado Guerrero, 2020).

Ces mutations du rapport de la famille à l'exploitation sont à replacer dans un rapport au salariat. D'abord en tant que référence normative d'organisation du travail : un temps de travail est convertible en salaire (Barthez, 1982 : 49), mais aussi et pour ce qui sera l'objet de ce chapitre, parce que le travail salarié prend de plus en plus de place dans le travail agricole relativement au travail familial en France (Forget et al., 2019) comme en Espagne (Pedreño Cánovas & Riquelme Perea, 2022). En effet, si le travail indépendant se définit en opposition au salariat comme référence, l'agriculture a de longue date mobilisé du travail salarié avec des modalités pratiques singulières où l'ouvrier fait en quelque sorte « partie de la famille » (Barthez, 1982 : 38).

En France, dans l'agriculture « le CDI est le seul contrat permanent ». Tandis qu'en Espagne deux statuts sont possibles : le « continu » correspondant au CDI français, et le « discontinu » correspondant « à une forme de garantie permettant que soit proposé tous les ans au salarié par la même entreprise un contrat sur la même durée de temps et au même salaire que l'année précédente » (Magnan, 2022 : 92). Dans le cadre de ce chapitre, nous nous baserons plutôt sur le critère de l'étirement dans la durée des relations de travail objectives entre salarié·es et familles employeuses, pour nommer les salarié·es permanent·es. Cette approche, plus positive que nominaliste, permettra de ne pas laisser de côté les CDD qui se renouvellent, ou encore les emplois non déclarés.

Alors que la part du salariat dans le travail agricole augmente, et que l'agriculture biologique est réputée accentuer cette tendance, comment celle-ci se reflète-t-elle dans les rapports salariaux permanents ? Par quels statuts d'emploi se traduit-elle alors que ceux-ci diffèrent entre la France et l'Espagne (Magnan, 2022) ? Alors que le salariat étend les frontières des systèmes de relations de travail au-delà de la famille, des agricultrices et des agriculteurs

encadrent de la main d'œuvre. On peut dès lors se poser la question de savoir si le sexe de l'encadrant·e et des salarié·es importe dans le rapport salarial qui les lie ? Et sous quelles formes ? Existe-t-il des façons masculines ou féminines de diriger le travail agricole ? La subordination des salariées se redouble-t-elle de par leur position dans les rapports sociaux de sexe ? À l'inverse, les salariés n'usent-ils pas de leur position dans les rapports sociaux de sexe comme ressource dans le rapport salarial ?

Si l'augmentation de la part relative des salarié·es permanent·es dans la force de travail en agriculture relève d'une tendance de fond générale au secteur, il faut signaler le rôle de l'écologisation des pratiques de production sur ce phénomène. Sur les exploitations enquêtées, cette part est très supérieure à la moyenne en maraîchage comme en grandes cultures (Forget et al., 2019). Nous verrons donc par quels mécanismes les modes de production bio enquêtés créent un besoin de postes salariés permanents (1.). Ce faisant, la production bio induit de nouvelles relations de travail, et contribue au placement des individus dans l'organisation du travail.

Si l'on considère les relations de travail sur un axe employeur/employés (2.) dans le sens salarié·es/patron·nes, l'entrelacement des liens familiaux et salariaux, la proximité forte des salarié·es aux familles qui les emploient invitent à détailler un *continuum* des possibles dans la distance à la famille qui permet de prendre la mesure des recompositions des relations entre famille exploitante et salarié·es depuis quarante ans, date à laquelle la tendance de long terme de baisse de la part relative des salarié·es par rapport à la main d'œuvre familiale s'est inversée (Forget et al., 2019). Si l'on observe le rapport salarial dans le sens patron·nes/salarié·es, l'examen des pratiques d'encadrement des donneur·ses d'ordres donne à voir une diversité de répertoires de pratiques d'encadrement tributaires de la socialisation professionnelle des dirigeant·es, du contexte d'exploitation et de leur sexe.

1. Agroécologie et besoin de postes salariés permanents

L'adoption de pratiques culturelles dites « agroécologiques » suppose des changements de pratiques qui vont bien au-delà de simples aménagements à la marge des processus dits « conventionnels » de production. Cette refonte se traduit matériellement par deux phénomènes en interrelation : qualitativement d'abord, le travail au sein des exploitations se diversifie considérablement avec la multiplication des activités d'une part, et la complexification de chacune de ces activités d'autre part. Puis, en relation avec ce qui précède, les prescriptions d'ordre écologique sur les méthodes de production occasionnent un surcroît de travail en volume. Il résulte de ces transformations du travail agricole « un besoin en main d'œuvre plus important en agriculture biologique qu'en agriculture non-biologique » (Bonnell, 2020). Il devient dès lors probable que la main d'œuvre familiale sur les exploitations ne suffise plus à éponger les transformations du travail agricole et l'augmentation du travail en volume induits par l'écologisation de ses pratiques.

À partir de nos quatre monographies, nous montrons le lien entre les transformations qualitatives du métier et l'embauche de permanents non familiaux sur les exploitations. L'éclatement du métier des exploitant·es à la faveur de la diversification de leurs activités et de leur complexification a généré d'une part des besoins en compétences nouvelles constamment mobilisables. Les interférences entre des activités de différentes natures réallouent les rôles des permanent·es familiaux, autant qu'elles occasionnent des embauches supplémentaires.

Nous poursuivrons en décrivant comment l'augmentation de la quantité de travail en volume dans des systèmes d'exploitation déjà complexifiés bouscule l'organisation du travail des exploitations. Une tension qui se résout à nouveau par l'embauche.

Enfin, une fois les premières embauches faites pour répondre aux deux phénomènes précédents, la tension sur la main d'œuvre demeure. Prolongée dans le temps, cette situation induit des évolutions dans la nature des emplois des permanent·es non familiaux (de CDD à CDI par exemple). Elle crée aussi un terreau favorable à des embauches durables à l'occasion d'événements accroissant la tension sur la main d'œuvre (Crise du COVID, événements biographiques touchant la main d'œuvre familiale).

1.1. L'éclatement du métier

Lorsque l'on aborde les pratiques de travail en agriculture biologique à l'échelle des exploitations, on ne peut s'en tenir uniquement aux problématiques agronomiques qu'elles soulèvent pour les exploitant·es. Ces dernières ne sont qu'une partie d'un complexe écheveau impliquant les dotations des fermes en terres, bâtiments, matériels, les caractéristiques de la main d'œuvre, celles du territoire dans laquelle l'activité est insérée (hydrologie, météo, marchés de l'emploi, des matières premières, caractéristiques de la demande pour la production de l'exploitation). C'est ce que les agronomes appellent une approche systémique des exploitations. On comprend dès lors toute la complexité du métier d'agricultrice ou d'agriculteur, quelles que soient les options d'écologisation retenues des pratiques dans les systèmes d'exploitation. La pratique de l'agriculture biologique ramasse ces dimensions multiples en incitant à la diversification des productions et en complexifiant chacune d'entre elles. De là, une hypothèse couramment défendue est celle que l'agriculture biologique participerait à la création d'emplois permanents.

Dans nos deux cas d'étude en grandes cultures, la complexification des processus de production est absorbée tant qu'elle se cantonne au métier initial des exploitant·es qui officient sur ces fermes, à savoir les céréales. Mais l'enchevêtrement de l'écologisation de leurs pratiques agricoles avec ses aspects de rentabilité économique, les enjeux de la transmission aux enfants, amènent à des points d'éclatement du métier : leurs exploitations intègrent des activités si différentes de celles qui étaient la leur au départ, que la main d'œuvre familiale se voit réallouée, la création de postes de permanent·es non familiaux devient indispensable, reconfigurant profondément les systèmes de relations de travail.

1.1.1. L'éclatement du métier par l'introduction d'une nouvelle orientation technico-économique

Sur la ferme que l'on désignera dorénavant comme celle de Simon, d'Antoinette et de Pierre-François, la conversion en AB en 1999 par ses parents est d'abord partielle et donne lieu à la création d'une seconde exploitation jumelle. Il s'agit de séparer physiquement et juridiquement les productions des parcelles converties et celles qui demeurent conventionnelles. Dans un premier temps, Pierre-François et Antoinette restent céréaliculteur·ice et, parcelle par parcelle, expérimentent de nouvelles productions sur les terres certifiées : trèfle d'abord pour enrichir la terre en azote, puis triticales écoulées *via* un grossiste en alimentation animale bio. Sur la partie conventionnelle, la betterave, alors jugée très rentable,

reste la culture préférée de Pierre-François. Ces quelques changements sont amortis par la pratique professionnelle de Pierre-François qui, de longue date, avait déjà incorporé les réflexes jugés utiles pour la transition à l'agriculture biologique : « *Parce que, il a cette approche agronomique... Observation ! Nécessaire à la pratique.* »¹⁰⁴ commente Antoinette au sujet de son mari. Durant cette période, le métier de Pierre-François et d'Antoinette ne connaît donc pas de bouleversement majeur.

À partir de 2012, la ferme prend un tournant décisif. Par l'intermédiaire du groupement d'agriculture biologique (GAB) régional, ils sont démarchés par une coopérative belge prospectant pour l'achat de chicorée biologique. De la même manière, suivent les carottes puis les pommes de terre. Pierre-François, Antoinette et Simon comprennent, après des visites chez des producteurs déjà engagés dans le légume plein champ, que cela peut « *rapporter gros* »¹⁰⁵. L'enjeu de la transmission commence à se poser et Simon, encore en BTS, commence à être associé aux décisions par ses parents. Il se fait l'avocat de la diversification et de l'augmentation en volume chaque production de légumes. Ses parents sont sceptiques : le chiffre d'affaires augmente considérablement, mais les investissements et donc les risques financiers aussi. Mais ils suivent leur fils car c'est lui qui *in fine* reprendra l'exploitation.

Ladite réorientation bouleverse cette fois le métier de la ferme. Les logiques agronomiques et économiques qui prévalent en légumes plein champ sont radicalement différentes de celles qui règnent en céréaliculture. Le conflit entre Simon et Pierre-François se tend avec l'augmentation du volume et la diversification de légumes produits. Alors que Simon en fait l'étendard de sa future prise en main de l'exploitation, Pierre-François s'en désengage autant que possible pour se replier vers la production de céréales sur l'exploitation conventionnelle. On observe donc une spécialisation et une réallocation de la main d'œuvre familiale en réponse à cette orientation technico-économique nouvelle.

¹⁰⁴ Intervention d'Antoinette pendant l'entretien avec Pierre-François, 18 juillet 2022.

¹⁰⁵ Entretien avec Pierre-François, le 18 juillet 2022.

C'est dans ce contexte que surgit le besoin impérieux d'une unité supplémentaire de main d'œuvre permanente. Simon en explicite la logique :

« [dans la vie d'un céréalier] *Donc t'as des périodes où tu bosses comme un dingue pendant 15 jours et puis après t'as un mois et demi quasiment à rien faire quoi ! Et donc je m'étais dit bon bah l'avantage du légume c'est que ça va me permettre d'embaucher, bah notamment Fabrice tu vois. D'embaucher une personne, et de l'occuper toute l'année quoi ! De donner du boulot... À des périodes où il n'y en a pas.* »¹⁰⁶

Dans sa prise en main progressive de l'exploitation, Simon veut tourner le dos à la seule pratique de la céréaliculture qui a caractérisé la carrière de son père. Sous son empire, il veut maintenir une activité agricole tout au long de l'année, pour rendre productifs tous les temps de l'année. « Donner du boulot » correspond d'abord une volonté de s'en donner à lui-même. Mais comme il le signale, cela ne peut se faire seul, d'où l'embauche de Fabrice. Ce dernier, ancien polyculteur-éleveur de 50 ans¹⁰⁷, présente des qualités qui répondent parfaitement au nouveau métier éclaté de l'exploitation : la pratique de l'élevage durant 20 ans lui a conféré une longue expérience des cultures fourragères, activité techniquement proche de la céréaliculture du point de vue agronomique. En découle que Fabrice est capable de conduire, de réparer et d'entretenir l'ensemble des machines agricoles. Sa passion pour la mécanique et son attitude proactive pour l'apprentissage de nouvelles manières de produire permettent, dans le nouveau système d'exploitation, une considérable agilité, venant alors. Simon le résume sous la formule : « *Il est polyvalent, il sait tout faire, c'est génial !* »¹⁰⁸. Fabrice devient dès lors un pilier de l'organisation du travail. D'autant plus que l'augmentation de la production de légumes et sa complexité technique, pris en charge cognitivement par Simon, se double d'investissements importants pour du travail à façon en céréales : une activité supplémentaire dont l'objectif est de lisser les risques financiers pris ailleurs. Ainsi en 2022, Simon a pris la décision d'investir dans un trieur et dans des cellules de stockage de céréales. Il s'agit d'une part d'augmenter ses marges en internalisant un service payant de la coopérative céréalière, mais aussi de facturer à la coopérative sa propre capacité à trier les céréales des autres adhérents. Les cellules sont achetées d'occasion, le trieur livré en kit. Lors de la moisson 2022, alors que toute la main d'œuvre familiale est mobilisée par la récolte, Fabrice emploie ses compétences et son appétence pour la mécanique et la soudure, à monter et à adapter les cellules aux bâtiments du corps de ferme. Il monte le trieur, en l'adaptant à un usage dans des conditions optimales de

¹⁰⁶ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

¹⁰⁷ En 2022.

¹⁰⁸ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

sécurité à long terme. Il se convertit alors en chauffeur de tracteur, mécanicien, maître d'œuvre, technicien agronome, contremaître en mécanique (il transmet ses savoirs en la matière à Simon et Pierre-François), et « apprenant » en agronomie biologique (il apprend les techniques d'agriculture biologique de Pierre-François et de Simon).

Ainsi, l'équilibrage progressif d'un système de production biologique à grande échelle adapté à une distribution en « circuit long » et rentable a bouleversé l'organisation du travail sur la ferme de Simon, en occasionnant une réallocation de la main d'œuvre familiale concomitante d'un besoin d'une unité de main d'œuvre permanente supplémentaire en la personne de Fabrice. À l'éclatement du métier a répondu l'embauche d'un salarié très polyvalent, capable de compléter le tandem conflictuel formé par Simon et son père et de répondre au besoin de compétences techniques variées, rendu nécessaire par la complexification du système d'exploitation.

1.1.2. L'éclatement du métier par l'intégration verticale de la transformation et de la vente

En Espagne dans les années 1990, c'est une autre exploitation céréalière, celle de Kike, dont le système d'exploitation va muter et se complexifier à l'occasion de sa conversion à l'agriculture biologique. L'intégration de la transformation du grain, véritable « second métier » y est à l'origine de la création d'emplois permanents.

Avant même le début de sa carrière d'exploitant agricole, alors qu'il travaille avec ses parents, le jeune Kike se montre de plus en plus critique de leurs méthodes de cultures, centrées sur trois ou quatre productions, sans rotations ou presque, soutenues par le recours aux engrais azotés, et l'usage de pesticides de synthèse. Il juge ce modèle coûteux en intrants, pour des rendements atteignant leurs limites.

Une fois seul maître à bord, à partir de 1990, Kike initie des changements pour gagner en autonomie vis-à-vis des « opérateurs de marchés de l'amont » (Lucas, 2018 : 106). Il suit pour cela trois pistes de façon simultanée : la diversification des productions couplée à un fort allongement de la rotation des cultures, le semis de variétés de céréales anciennes¹⁰⁹, plus résistantes à la sécheresse et aux ravageurs, l'autoproduction des semences. Ces trois changements induisent mécaniquement l'éclatement d'un métier jusque-là bien plus

¹⁰⁹ Moins productives, moins faciles à panifier, ces variétés anciennes sont dotées d'enveloppes plus épaisses protégeant le grain que les variétés modernes. Elles sont dès lors plus résistantes aux insectes ravageurs et à la sécheresse.

monolithique, en bouleversant son calendrier, son contenu, et en introduisant des travaux nouveaux à articuler les uns aux autres. À cette époque, Kike fait face, seul, à la complexification agronomique de son système de production¹¹⁰.

C'est le second versant de la recherche d'autonomie économique, par rapport aux opérateurs économiques de l'aval (Lucas, 2018), qui va entraîner une restructuration en profondeur de son exploitation, de son métier, et la création d'emplois permanents.

Vers 1995, Kike constate avec la pratique le surcroît de travail impliqué par la complexification de ses activités. Il cherche alors comment la valoriser économiquement par l'aval. A la suite de visites chez des producteurs d'autres communautés autonomes déjà engagés dans la transformation et la vente directe de céréales, il conçoit le projet d'en faire autant. Kike investit les compétences en mécanique acquises lors de sa formation initiale de tourneur fraiseur pour concevoir, et réparer des moulins mécaniques en vue de la transformation de son grain en farine. Il expérimente la vente directe en bas de sa maison le week-end. À ce stade, ces pratiques chronophages en restent à un stade très expérimental et, semble-t-il, récréatif. Trop absorbé par le métier que représente la production primaire qu'il réalise seul, Kike ne se voit pas en mesure de faire le « pas de côté par rapport au métier » (Perrette, 2020) que représentent la transformation et la pratique de la vente directe.

De 2002 à 2004, s'assemblent les conditions de possibilité de ce qui ne constituera pas un pas de côté pour le travail de Kike, mais davantage pour sa ferme. Entre 2000 et 2003, la conversion en bio de 60 hectares test est réussie et débloque ainsi des aides publiques à la conversion investies dans l'augmentation des capacités de stockage et dans des machines professionnelles pour la transformation. Comme Kike ne peut pas réaliser seul la transformation et la vente autrement qu'en amateur, il s'associe à un couple d'amis. Ces derniers deviennent gérant·es d'une seconde structure, la Fabrique, dont Kike reste dans un premier temps propriétaire. L'éclatement du métier a fini par atteindre un point de rupture : au second métier qui consiste à transformer et vendre les céréales, a été associée une entreprise nouvelle, dotée de sa main d'œuvre permanente propre, entièrement dédiée à la valorisation économique d'une production écologisée et certifiée comme telle. De 2004 à 2012, et, selon la conjoncture, entre trois et quatre emplois sont générés : ceux des deux gérant·es, un emploi de début de chaîne de transformation alloué à Celestino, un travailleur en situation de handicap lourd « recueilli »

¹¹⁰ Bien que l'on sache qu'il peut compter sur l'appui de son épouse Dolores dans une certaine mesure, pour des tâches plus exécutoires et la prise en charge du travail reproductif, au moins jusque fin 1992.

depuis peu un an ou deux par la Dolores et Kike, et un emploi aux moulins et aux commandes qui sera occupé par une série d'employé·es qui ne resteront pas de façon durable.

Au travers de ces deux trajectoires d'exploitation en grandes cultures, on peut identifier des points de rupture du métier qui génèrent des postes de permanents non familiaux. Chez Simon, Antoinette et Pierre-François, la complexification du travail, dans sa dimension agronomique, est restée gérable par la main d'œuvre familiale tant qu'elle restait cantonnée au métier historique de ferme qu'était la combinaison céréales/betteraves. L'irruption des légumes plein champ et la diversification de leur production sous l'égide nouvelle de Simon a inéluctablement conduit à l'embauche de Fabrice : produire du légume plein champ correspond à un autre métier des mondes agricoles. Chez Kike, c'est cette fois l'intégration verticale de la transformation et de la vente directe, donc la prise en charge d'activités para-agricoles en plus de la complexification agronomique de la culture de céréales en bio qui a constitué la rupture menant à la création de trois à quatre emplois permanents.

1.2. L'augmentation du travail en volume

L'écologisation des pratiques culturelles de concert avec une certification en agriculture biologique induit l'impossibilité de substituer des intrants de synthèse au temps de travail. Dans le cas de Kike, cela suppose de longues et fréquentes heures de désherbage mécanique à la herse étrille sur des surfaces très étendues. Ainsi, la complexification du travail agricole a aussi un impact sur son volume : en temps d'utilisation des machines, puis avec l'usure que cela cause, en temps pour les entretenir. Il ne pouvait donc pas se consacrer à la transformation et à la vente comme il l'aurait voulu.

À la fin des années 2010, la Fabrique connaît de graves difficultés : elle n'a jamais été rentable à ses débuts, générant tout juste le nécessaire à l'amortissement des investissements. Puis dans un second temps, un déficit que Kike attribue à une mauvaise gestion par ses associé·es se creuse. Il demande alors conseil auprès d'un de ses locataires¹¹¹, Daniel, 40 ans¹¹², directeur de fondation, ancien conseiller municipal en charge du budget du chef-lieu de canton, diplômé en gestion d'entreprise et localement réputé de bon conseil en matière de gestion. S'ensuit une période trouble, au sujet de laquelle les enquêté·es sont très avares de détails en

¹¹¹ Kike possède plusieurs maisons dans le village où se situe l'exploitation, dont il est par ailleurs maire.

¹¹² En 2012, il est né en 1972. Avant d'être directeur d'une fondation de grande dimension, il a aussi occupé les fonctions de député de province (mandat qui correspondrait en France à celui de conseiller départemental). C'est donc une ancienne figure politique locale. Cette carrière politique s'est brutalement terminée vers ses 30 ans suite à son exclusion du *Partido Popular* (PP) sur fond de désaccords avec la ligne politique du PP de la province.

dépôt des relances. À partir de 2012, le résultat des réaménagements sont en revanche bien connus. Daniel a racheté les parts de la Fabrique du couple d'associé·es de Kike. L'ONG pour laquelle il travaillait a cessé son activité, et il entame une reconversion comme gérant de la Fabrique. Par ailleurs, son pacte avec Kike inclut un rôle de mentor pour l'insertion par le travail de Danielito¹¹³ le fils cadet de Kike. Daniel réorganise la Fabrique, assainit les comptes année après année, prospecte activement la clientèle. Les ventes augmentent en même temps que les capacités de production, si bien que durant l'année 2020, Daniel cherche à embaucher pour spécialiser davantage les tâches à la Fabrique. En novembre, il embauche Julieta, 23 ans récemment titulaire d'une licence d'anthropologie de retour au canton natal, comme secrétaire de direction à mi-temps, pour pouvoir se permettre de se spécialiser lui-même davantage dans les relations avec la clientèle. Alors que Danielito s'occupe simultanément de la transformation du grain en farine, puis d'une partie de la farine en pâtes, tout en assurant un rôle d'aide familial auprès de son père, Daniel trouve en la personne d'Armando, 49 ans, graphiste freelance néo-rural, nomade numérique et fatigué de la précarité inhérente à l'autoentrepreneuriat, un nouveau salarié à spécialiser dans la confection des pâtes à mi-temps, pour recentrer le travail de Danielito sur les moulins à farine. Ainsi, l'augmentation des ventes, poussée par le développement de la Fabrique crée deux emplois supplémentaires, de 15 heures hebdomadaires pour Julieta (qui conserve un autre mi-temps comme accompagnante d'enfant autiste) et de 20 heures pour Armando (par ailleurs graphiste, et artiste plasticien) en contrat à durée déterminée.

Un troisième emploi est créé par Daniel avant ces deux-là. L'investissement de Kike dans la production de matière première rend difficile le suivi et le développement des expérimentations culturelles qu'il mène, le conduisant à mobiliser Danielito en appui de son travail. Trop au goût de Daniel, qui crée un poste de journalier affecté au suivi et à l'entretien des cultures expérimentales, de façon à ce que Kike n'aie plus qu'à les superviser.

En maraîchage bio, la culture des légumes en pleine terre¹¹⁴, sans désherbant ni engrais de synthèse, entraîne aussi un important volume de travail, en particulier pour le désherbage, essentiellement manuel chez Marjorie¹¹⁵. La maraîchère corrèle l'embauche à un rapport entre croissance des volumes produits et gains de productivité¹¹⁶ :

¹¹³ Cf. chapitre 3.

¹¹⁴ Par oppositions aux cultures hors sol.

¹¹⁵ Pour les légumes sous serre et en planches courtes. Les pommes de terre, cultivées en plein champ sont désherbées mécaniquement.

¹¹⁶ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

Les volumes aussi. Ma méthode c'était d'abord... L'humain en fait. On faisait tout à la brouette et tout ça, mais bon on n'était pas efficaces, mais c'était beaucoup moins pénible. Moi je me suis mis beaucoup moins de charge sur les épaules en me disant faut que j'investisse et tout ça, c'est peut-être plus pénible mais on avance tout doucement à l'échelle de deux personnes, et après le fait de s'équiper, et ben on est plus efficaces, plus rentables, plus... Du coup on peut se permettre de prendre quelqu'un parce qu'il y a plus de rendement, moins il y a de galère.

Pour Marjorie, la mécanisation précède l'embauche. Dans le processus de croissance de la production légumière de l'exploitation décrit *a posteriori*, on distingue des phases de renforcement de la force de travail : embauche de Kévin, suivie d'une phase de mécanisation, elle-même suivie d'une nouvelle embauche. Ici, la recherche de gains de productivité n'est pas un but en soi mais se voit subordonnée à la recherche de soutenabilité (Roux, 2022) du travail : *« le fait d'avoir quelqu'un en plus, ça fait que je me libère du temps, déjà pour ma fille. »*.

Mais sur l'exploitation de Marjorie, un autre avatar de l'agroécologie est la commercialisation en AMAP, présente dès son installation avec tout ce que cela charrie : vente en circuit court, lien au consommateur, etc. Elle doit donc tenir ensemble dès le début les deux pendants d'un métier éclaté qui occasionnent chacun un surcroît de travail important (Perrette, 2020). Marjorie estime son temps de travail hebdomadaire autour de 75 heures. En effet, la vente en AMAP, avec l'ambition de fournir un panier hebdomadaire de légumes capable de couvrir l'essentiel des besoins nutritionnels des adhérent·es, demande une production très diversifiée. Celle-ci entraîne une intense activité de gestion des stocks. Ainsi, les complexifications de la vente et de la production se rétro-alimentent en termes de volume de travail. Jusqu'en 2013, et après avoir atteint 80 paniers hebdomadaires vendus, Marjorie a cherché à embaucher. Il s'agissait pour elle de ne plus travailler seule avec l'appui plus ou moins régulier de son père, et de continuer à augmenter le nombre de paniers vendus. Cela correspond à l'embauche de Kévin, 24 ans à l'époque, et travailleur en ESAT¹¹⁷, qui effectue d'abord une série de stages sur l'exploitation de mai à juin, puis est embauché en CDI en octobre, sur un contrat à 28 heures par semaine.

À travers ces deux exemples, il apparaît que la complexification du travail du côté agronomique du métier et de son côté commercial se rétro-alimentent occasionnant une

¹¹⁷ Établissement et service d'aide par le travail. « L'Ésat est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Cette structure accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire : Employeurs publics et privés du marché du travail classique ou en entreprise adaptée à leurs besoins ». <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1654>

augmentation du travail en volume en grandes cultures comme en maraîchage. La vente en particulier, pas de côté par rapport au métier d'agriculteur·ice, crée des emplois avec l'augmentation de ses volumes. Mais le recours au salariat par les exploitant·es reste chichement mesuré de par le travail administratif qu'il occasionne pour elles et eux, et de par un certain rapport au travail qu'ils et elles cultivent : dépendre de salarié·es constitue aussi un affront à leur recherche d'autonomie. Il en résulte que la tension sur main d'œuvre demeure, même après les premières embauches.

1.2. Un besoin de main d'œuvre permanente qui s'autoalimente

Une fois posé le constat que la pratique de l'agroécologie sur les exploitations complexifie le travail agricole, éclate le métier, occasionne une augmentation du volume brut de travail et par là, la création de postes de permanent·e·s non familiaux, la pression sur la main d'œuvre perdure. Les équilibres dans l'adéquation de l'affectation des postes aux travaux à réaliser dans le contexte de production agroécologique des exploitations sont tributaires d'événements, exogènes ou endogènes, dont le résultat peut être la mutation des emplois ou la création de nouveaux emplois, en fonction de la nature de l'évolution des besoins engendrée du profil de la main d'œuvre déjà présente.

1.2.1. Accentuation de la pression sur la main d'œuvre et mutation des emplois

En 2020 et 2021, le secteur agricole comme l'ensemble des secteurs économiques, a vu son organisation du travail percutée par les mesures prises par les gouvernements face à la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, les brusques changements de comportements de consommation des ménages ont conduit les exploitations agricoles, d'autant plus en vente directe à s'adapter à cette nouvelle donne.

Sur les exploitations enquêtées, les effets des confinements successifs ont eu des impacts contrastés.

Chez Marjorie, la contractualisation des paniers annuelle avec l'AMAP, n'a pas occasionné de hausse significative des ventes. La vente à l'AMAP, pilier du modèle de commercialisation de l'exploitation a été priorisée sur la vente au détail aux boutiques d'alimentation bio. Les mesures sanitaires ont en revanche fortement contraint la distribution des paniers, qui s'est vue réorganiser pour ne pas mobiliser les amapien·nes, et dont les conditions de réalisation se sont dégradées. La situation n'a pas entraîné d'embauche supplémentaire, Marjorie laissant « passer la tempête ».

Chez Simon, Antoinette et Pierre-François, les mesures sanitaires ont surtout contraint l'organisation du travail des saisonnier·ères, obligeant à travailler équipés de masques, à désinfecter le lit de désherbage, et à l'usage de gel hydroalcoolique. Côté marchés, la hausse spectaculaire de la consommation de fruits et légumes frais (FranceAgriMer, 2020) a tiré les recettes, mais aussi le prix des consommations intermédiaires à la hausse, sans impact sur l'emploi permanent.

Lorsque j'interroge Amparo et Ernst sur cette période, ils l'abordent comme un non sujet du point de vue du travail. À peine ont-ils vendu plus de caisses de légumes.

Chez Kike et Daniel, les confinements ont à l'inverse accru les ventes de farine et de pâtes jusqu'au doublement du chiffre d'affaires de la Fabrique par rapport à l'année précédente (de 200 à 400000 euros)¹¹⁸. Pour Daniel et son équipe, il faut alors saisir cette opportunité et l'usine tourne à plein régime : il change les contrats de Julieta et d'Armando en CDD de temps partiel à temps plein. L'étude de FranceAgriMer de septembre 2020 identifie une hausse importante de la consommation des « produits de base, pour faire soi-même » et en particulier des « pains spéciaux, de longue conservation » (FranceAgriMer, 2020 : 16) en France. Cette tendance semble s'être aussi prononcée en Espagne (Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, 2022 : 348) : Julieta comme Daniel rapportent une mutation des commandes à expédier : plus de clientèle particulière avec des petites commandes, faisant exploser le volume de travail de préparation de commandes. Au début de l'année 2021, conforté par les bons résultats économiques, Daniel passe Julieta et Armando en CDI, en augmentant le temps de travail de Julieta. Le temps de travail d'Armando reste inchangé, mais il accède à sa demande de faire ses heures sur deux jours et demi, en reconnaissance de son investissement pour l'entreprise au cours de l'année précédente.

1.2.2. Accentuation de la pression sur la main d'œuvre et création d'emplois

On l'a vu, l'écologisation des pratiques agricoles peut, en soi, déboucher sur la création de postes permanents. Mais l'étreinte qu'elle maintient sur le travail peut aussi indirectement favoriser des entrées dans les collectifs de travail.

Ainsi, sur la ferme de Marjorie, entre 2013 et 2018, l'augmentation du nombre de paniers hebdomadaires de 80 à 120 est absorbée tant bien que mal par le tandem Marjorie/Kévin

¹¹⁸ La consommation des ménages espagnols de farines et semoules a enregistré en 2020 la plus forte hausse de consommation de l'ensemble des produits alimentaires : de presque 70 % (Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, 2021).

appuyé par Louis. Mais cette année-là, Marjorie entame la grossesse de sa première fille. C'est dans ce contexte que le jour du 1^{er} mai, Charlotte, en attente de ses épreuves de baccalauréat professionnel production horticole biologique, frappe à la porte de Louis, et dont la réaction, rapportée par Charlotte, traduit bien le problème de temps de travail posé par la grossesse de Marjorie : « *il m'a dit : bah tu tombes bien ti ! Ma fille elle est enceinte, elle cherche quelqu'un, et viens boire le café...* »¹¹⁹. Trois semaines plus tard, Charlotte est embauchée à 25 heures hebdomadaires via le service de remplacement pour amortir le temps de travail de Marjorie dont la fin de grossesse se révélera très difficile. Elle passe ensuite en CDD reconductible à 35 heures à la naissance de la fille de Marjorie jusqu'à son départ en décembre 2019 pour mener à bien sa propre installation comme exploitante. Après avoir donné congé, elle est remplacée par Laëtitia, une ancienne collègue sur une autre ferme en maraîchage de la région, qui reprend son poste en CDD mais à seulement 21 heures par semaines car elle travaille à mi-temps sur sa propre installation avec son compagnon. Parallèlement, le reste de temps de l'ancien poste est compensé par le recours de Marjorie à l'apprentissage, en partenariat avec le lycée horticole voisin. En dépit du caractère temporaire des contrats de travail, le besoin en main d'œuvre correspondant au poste ouvert avec Charlotte est resté.

Chez Simon, l'embauche de Fabrice a, comme on l'a vu précédemment, permis la réallocation de Pierre-François sur les céréales et celle de Simon sur les légumes¹²⁰, un équilibre que Fabrice régule de par sa polyvalence. Le volume de travail reste important, le chiffre d'affaires de l'exploitation aussi. Lorsque la compagne de Simon, Clémence, lui confie sa lassitude de son métier d'infirmière, c'est sans hésitation qu'il lui propose de venir travailler avec lui sur l'exploitation. Pierre-François est supposé partir en retraite en 2022, et Antoinette, à peine plus jeune, devrait le suivre rapidement¹²¹. De plus, certaines tâches cruciales en légumes doivent être réalisées par équipe de deux. Comme le binage où une personne conduit un tracteur qui entraîne la bineuse sur laquelle une personne opère avec la machine. Depuis son arrivée, ce travail est effectué en couple par Clémence et Simon, libérant ainsi Fabrice sur les travaux où il peut donner libre cours à ses compétences. À travers cet exemple, on voit comment l'arrivée de Clémence permet d'optimiser l'allocation de la force de travail.

¹¹⁹ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

¹²⁰ Toutes proportions gardées. Ces spécialisations ne sont que des préférences et chacun reste polyvalent si les conditions le demandent.

¹²¹ Ce qui ne signifie nullement leur sortie du collectif de travail. Mais la retraite pour Pierre-François est associée à la sortie des responsabilités. On ne sait pas comment Antoinette s'y projette. Mais en 2022 au moment de l'enquête, elle a déjà commencé à lever le pied, privilégiant les tâches qui ont sa préférence, et se ménageant de plus en plus de temps de congé.

Chez Amparo et Ernst, l'arrivée de Moises est très tardive, à l'été 2020. C'est une rencontre fortuite que fait Ernst en partageant des moments de sociabilité au domicile d'un ami commun qui habite le village une partie de l'année. Moises, alors âgé de 25 ans, conçoit le projet de s'installer au village durablement, de trouver une parcelle pour commencer le maraîchage biologique. Lors de sa rencontre avec Ernst, Moises lui montre ses réalisations agricoles antérieures¹²², qui lui plaisent. Au fil des rencontres, Ernst finit par proposer à Moises de travailler avec lui, quatre matinées par semaine, au noir, pour 7 euros de l'heure. Par ailleurs, il le conseille dans sa propre installation. Jusque-là, Ernst et Amparo n'avaient encore jamais embauché. Mais depuis quelques années, en sus des conflits qui traversent leur collaboration, Ernst commence à ressentir les premiers signes d'une usure du corps au travail, avec des lumbagos de plus en plus fréquents. La lassitude des travaux répétitifs de désherbage manuel se fait également sentir.

Il résume ainsi le périmètre des tâches confiées à Moises : « *je lui donne le travail de journalier agricole de gratter beaucoup, le travail lourd, physique, dont j'ai plus envie, et que je peux plus faire.* »¹²³. La délégation du sale boulot (Hughes, 1996 : 81) (Seiller & Silvera, 2020) est ici énoncée sans l'ombre d'un doute. Mais Ernst reste lucide sur l'apport en travail de Moises dont la contribution lui apparaît nécessaire au regard de ce que demande la pratique du maraîchage biologique. Il reconnaît qu'en 2021, sans l'aide de Moises il aurait « *perdu le fil à partir de mai* », qui correspond au mois où l'activité commence à s'intensifier significativement.

Ainsi la pratique de l'agriculture biologique, de par la pression qu'elle exerce sur la main d'œuvre, laisse volontiers la porte ouverte à la création de postes permanents. Ces dernières se produisent le plus souvent à l'occasion d'événements plus ou moins fortuits. Comme la première grossesse difficile de Marjorie, la reconversion de Clémence, ou la rencontre de Moises et d'Ernst à un moment où convergent la volonté d'installation au village du premier et la prise de conscience des limites de son corps au travail pour le second.

L'écologisation (conversion en bio) ou l'écologie (pratique de l'agriculture biologique dès le départ) des pratiques agricoles sur les exploitations enquêtées exerce trois types de pressions sur la main d'œuvre qui modifient le nombre et la nature des emplois, reconfigurant par-là les collectifs de travail.

¹²² Il a accumulé de l'expérience préalable en maraîchage dans un cadre urbain.

¹²³ Entretien avec Ernst, le 1^{er} septembre 2021.

L'éclatement du métier par l'intégration de nouvelles orientations technico-économiques ou de la transformation et de circuits de commercialisation dits « courts », réalloue la main d'œuvre familiale et rompt le métier initial jusqu'à occasionner un inéluctable besoin de main d'œuvre non familiale.

Quantitativement, l'augmentation du travail en volume liée à l'éclatement du métier pousse elle aussi à l'embauche.

Enfin, la pression constante des pratiques agroécologiques sur la main d'œuvre entretient une propension à l'embauche. Des événements sont cette fois à l'origine de ces recrutements plus ou moins fortuits, ou du changement des caractéristiques des emplois sur les fermes. Ici, l'effet de l'écologisation des pratiques agricoles sur l'emploi est plus indirect.

2. De patron·nes à salarié·es : pratiques d'encadrement et distance à la famille

Les effets de l'agroécologie sur l'emploi permanent dans les exploitations ont pour conséquences immédiates des changements dans la composition des collectifs de travail, et des rôles sociaux (Goffman, 1973b) de chacun·e en leur sein et *in fine* sur les systèmes de relations de travail qui régissent ces collectifs. Les embauches de permanent·es non familiaux étant durables par définition, les relations de travail qu'ils et elles nouent avec des permanent·es familiaux employeurs s'inscrivent dans le temps : il s'agira dès lors d'examiner ces relations dans le sens salarié·es/employeur, puis dans le sens employeurs/salarié·es.

La part de la main d'œuvre familiale se contracte au profit notamment de la part salariale dans le travail agricole (Forget et al., 2019) (Hervieu & Purseigle, 2022). On ne peut néanmoins tout à fait en conclure que des rapports salariaux hiérarchiques alignés sur ceux des sociétés englobantes industrielles deviennent la norme des relations de travail dans les exploitations au détriment des rapports familiaux. Alice Barthez (Barthez, 1982 : 38), montre en quoi l'emploi de main d'œuvre salariée a pu tendre dans le passé à prendre les formes de la domesticité. Il y a donc un enjeu à décrire quelles formes prennent les relations salariales sur les exploitations enquêtées, en prêtant une attention particulière aux liens des salarié·es et des familles employeuses. En effet, les deux institutions que sont la famille et l'exploitation produisent simultanément des rôles de sexe et de la subordination sous la modalité salariale ; laquelle est comme on vient de le voir poussée par l'écologisation des pratiques agricoles.

Dans un premier temps, nous nous placerons du point de vue des salarié·es et décrirons leurs relations avec la famille qui les emploie. Un *continuum* des possibles dans la distance à la famille exploitante permet un nuancier des postures des un·es et des autres, du rôle du sexe, de la classe, du handicap et de l'âge dans la construction de ce placement.

Dans un second temps, nous nous situerons du point de vue employeur. Nous confronterons leurs représentations de la direction d'équipes et examinerons leurs répertoires de pratiques d'encadrement. Comment dirige-t-on des équipes de salarié·es dans des entreprises familiales avec une ambition de verdissement des pratiques ?

2.1. Un *continuum* des possibles dans la distance à la famille des salarié·e·s permanent·es

Caractériser les liens des permanent·es non familiaux avec leur hiérarchie, dans les systèmes de relation de travail des exploitations enquêtées, revient à s'interroger sur leurs relations à des groupes familiaux, qui sont leurs employeurs. Or, la question de la distance des salarié·es permanent·es à la famille exploitante pose d'emblée problème : Comment représenter la distance à la famille de celles et ceux qui ne présentent ni lien du sang, ni lien d'alliance avec elle ? L'écueil se présente de façon d'autant plus aigüe que les membres des groupes familiaux ne peuvent être considérés comme un tout homogène, en dépit de ce qui les unit. Les salarié·es sont donc tout à fait susceptibles d'entretenir des rapports variés avec les différents permanent·es familiaux. Il y a alors du jeu dans la représentation d'une relation salariale hiérarchique et légale qui s'en tiendrait aux relations prescrites par le contrat de travail. Si ce dernier règle en droit l'asymétrie des relations entre employeurs·es et employé·es, il n'en est pas le seul vecteur. Dans des organisations familiales du travail, décrire la multiplicité des formes des relations possibles des salarié·es aux groupes familiaux et à leurs membres donne un aperçu de la position et du rôle de chacun·e dans les systèmes de relations de travail, permettant d'entrevoir les rapports de force structurant ces collectifs.

Les liens multiples à parcourir donnent à voir une distance à la famille des salarié·es à géométrie variable. Il n'est donc pas possible d'adopter une lecture binaire sur le mode intégré/désintégré ou ses variantes. Nous proposons ici au contraire l'idée d'un *continuum* des possibles dans la distance à la famille des salarié·es. Nous parcourrons ce *continuum* en commençant par les situations de proximité maximale aux groupes familiaux, où un lien salarial et un lien familial sont cumulés. Nous terminerons par les situations où les salarié·es se trouvent les plus éloignés des groupes familiaux exploitants – dans l'organisation du travail qui emprunte le plus ses logiques aux modèles industriels. Entre les deux, on appréciera l'hétérogénéité et l'ambivalence des situations intermédiaires.

2.1.1. Les salarié·es dans le groupe familial

Par l'expression salarié·es *dans le groupe familial*, on se réfère aux permanent·es qui cumulent un lien du sang ou un lien d'alliance avec le lien salarial à l'entreprise. La proximité avec le groupe familial est maximale, ces salarié·es en font tout simplement partie. On retrouve deux de ces cas parmi nos enquêté·es : Clémence et Danielito.

A la suite de l'expression de son désir de reconversion professionnelle auprès de Simon, Clémence est invitée par son compagnon à « tester » le métier d'agricultrice. Son entrée dans l'agriculture, à 27 ans, après avoir entamé une carrière d'infirmière en maison de retraite, n'avait pourtant rien d'évident en dépit de la profession de son père, lui aussi céréalier. En effet, le père de Clémence a maintenu ses deux enfants à distance de son métier : « *Il nous [Clémence et son frère] emmenait pas avec lui dans les champs. [...] il nous a toujours dit qu'il ne fallait pas qu'on reprenne la ferme* »¹²⁴. Clémence arrive donc pour travailler sur la ferme de Simon et de ses parents dans une posture apprenante. Pour les travaux qu'elle a à mener dans le cadre de son Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) à distance, elle compte sur l'aide de Simon. Celui-ci la forme à l'ensemble des travaux pour lesquels elle manifeste une appétence. Le cumul d'une relation d'alliance, et d'une relation salariale rend possible cette posture d'apprenante que Simon ne permettrait probablement pas à un·e permanent·e non familial·e. Le choix de Fabrice, pour sa trentaine d'années d'expérience du travail dans l'agriculture, la variété de ses compétences et son autonomie, en atteste. Dans le même temps, ce lien d'apprentissage a un revers qui s'additionne à sa condition de salariée : Clémence ne se sent pas légitime à donner son avis sur la marche de l'exploitation : « *moi je débute donc si tu veux... Je débute doucement quoi... Je ne sais pas trop quoi mettre avant les pommes de terre... Ou avant les pommes de terre, ou après un blé ou après le seigle... Fin ! Je ne suis pas encore assez calée, carrément, enfin je ne le suis carrément pas !* ». Ainsi, son statut d'apprenante conjugué à sa condition de salariée construit une position ambivalente : dans le groupe familial, pour ce qui relève du couple sur l'axe de l'alliance, mais encore à l'écart pour ce qui relève de la profession. Son intégration professionnelle au groupe affin est progressive, non linéaire et s'inscrit dans la recherche de la bonne distance (Lemarchant, 1999). Son statut de salariée n'est ainsi que fort peu comparable avec celui des autres. Il est pensé comme transitoire avant une future association avec Simon dans le cadre d'un « modèle professionnel du couple exploitant » (Rémy, 1987) (Dahache, 2010).

¹²⁴ Entretien avec Clémence le 19 juillet 2022.

L'entrée dans le groupe familial par le biais de l'alliance par Clémence n'en fait donc pas automatiquement une membre à part entière de ce groupe. Cela ne sera peut-être jamais le cas : Clotilde Lemarchant décrit la dynamique d'une distance à la belle-famille qui perdure chez nombre de ses enquêté·es. Et ce, d'autant plus que son lien d'alliance n'est pas encore formalisé en droit, ni par le mariage, ni par l'association qui la rendrait propriétaire d'une part de la structure sociétaire qu'est l'EARL familiale.

À l'inverse, Danielito est le fils cadet de Kike. Il fait donc d'emblée partie du groupe familial exploitant, formalisé par un lien du sang. Mais dans le cadre de la partition exploitation/Fabrique, son lien salarial avec son père se voit distendu. Kike est sociétaire de la Fabrique, mais c'est Daniel qui en est le gérant et ainsi le supérieur hiérarchique direct de Danielito. Son lien à la famille dans le domaine professionnel s'incarne dans une position à l'interface de la production de matières premières et de la transformation. Son emploi formel se trouve à la Fabrique où il exerce la fonction de meunier. Danielito, dans la salle des moulins, transforme le grain qui arrive de l'espace de nettoyage en farines. Face à Daniel, ce n'est cependant pas un salarié comme les autres. En effet, il doit composer entre son poste de salarié et son rôle informel d'aide familial auprès de son père aux champs. Sa contribution à l'exploitation consiste à aider Kike à porter les charges lourdes que sa condition musculosquelettique ne lui permet plus de déplacer¹²⁵, il apporte du matériel, parfois un casse-croûte, fait la commission pour aller chercher des pièces de machine en cas de réparations, effectue des travaux de soudure et d'entretien¹²⁶... Un rôle d'appui à la production, à la demande, dénué de linéarité qui contraste avec son emploi d'ouvrier industriel de la Fabrique, dont le rythme constant est marqué par les moulins qui fonctionnent en continu, le flux des commandes à traiter et à conditionner. Danielito joue des marges de manœuvre que lui confère cette position entre deux espaces de production. Il profite des interstices ouverts par les déplacements en voiture pour s'occuper en passant de menues tâches liées à ses « travaux à côté » (F. Weber, 1989), ou encore, prendre une collation en compagnie de son père sur les coups de 10h dans une brasserie du chef-lieu de canton proche¹²⁷. Cette autonomie dans l'usage de son temps, et dans son rythme de travail, qui lui permet de faire en partie fi des temps officiels de l'emploi à la Fabrique et qu'il doit à sa position *dans le groupe familial*, n'est pas dénué de

¹²⁵ Carnet d'observation, 24 et 25 mai 2021. On parle ici de sacs d'engrais biologique en granulés en conditionnement de 25 kilos.

¹²⁶ Carnet d'observation, 4 août 2021.

¹²⁷ Carnet d'observation, le 21 mai 2021.

contrepartie. Une scène observée le mercredi 4 août 2021 à 11h15 illustre la fatigue du cumul des relations familiales et salariales du point de vue de Danielito :

Daniel sort de la réunion faire une pause clope (en laissant ses deux acolytes discuter dans le bureau). Il nous dit « chicos : pausa cigaro !¹²⁸ ». Ça lui plaît de fumer accompagné je crois, et il en profite pour avoir une discussion avec Carlitos : il va lui demander plus que son travail normal.

Demain jeudi 05/08, Daniel a un atelier pain dans l'espace d'exposition, faut tout ranger et mettre en place dans l'atelier, préparer les farines : il a besoin de Danielito cet après-midi et demain matin pour faire ça. Danielito lui rétorque qu'il a rendez-vous vaccin demain, et qu'il lui a annoncé depuis longtemps, et répété. Daniel argumente pour arrondir les horaires.

Puis vient le deuxième sujet : Daniel veut mettre Armando à plein temps tout le mois d'août sur la page web, et ne veut pas le voir à l'atelier tant que ce ne sera pas fini. Ce qui signifie concrètement que Danielito sera seul pour les farines, l'emballage. Il râle parce que son père compte sur lui pour la moisson aussi. Il dit qu'il est fatigué, qu'il a besoin de repos. Il rapporte une dispute ce matin avec son père : « ¡Y esta mañana mi padre me echa la bronca por nada! ¡Quiero olvidarme de esta gente! Mi hermano, mi padre, ¡y tú también Daniel! »¹²⁹. Il sourit en le disant, en forme de blague, mais on sent qu'il est claqué.

Le statut d'aide familial de Danielito et l'autonomie dont il jouit à ce titre est à double tranchant car il est réputé toujours disponible dans l'un et l'autre des ensembles organisationnels que sont l'exploitation et la Fabrique. Sa position d'intermédiaire le tire en générant une fatigue liée à la charge mentale (Haicault, 1984a) qu'elle implique, mais aussi au conflit de loyauté entre son rôle dans la famille et dans l'entreprise. Lorsque les injonctions de son père et de son patron deviennent clairement contradictoires, il explose, comme dans la situation ci-dessus racontée.

Du point de vue moral, Danielito est aussi en situation d'être redevable envers Daniel. Ce dernier ayant œuvré, à la demande de Kike et de Dolores, à sa sortie des conduites addictives et à risque et le prenant sous son aile dans l'entreprise. « *Danielito est la raison d'être de cette entreprise* » explique Daniel. De ce point de vue, Danielito a fait aussi fait partie, au début de l'égide de Daniel sur la Fabrique, de l'ensemble que nous désignerons ci-après comme celui des *salariés protégés*, en sus d'être un salarié *dans le groupe familial*. La description de cette

¹²⁸ « Les mecs ! Pause clope ! »

¹²⁹ « Et ce matin mon père qui m'embrouille pour rien ! Je veux oublier tous ces gens ! Mon frère, mon père, et toi aussi Daniel ! »

nouvelle catégorie illustrera en quoi la typologie que nous sommes en train de broser est un *continuum*.

2.1.2. Dans le ventre mou du *continuum* : des salarié·es *autour du groupe familial* subdivisés en *salariés protégés* et en *salarié·es proches*

Les cas de Clémence et de Danielito montrent en quoi, même en cumulant lien familial et salarial, le statut de salarié participe de l'instauration d'une certaine distance au groupe familial. Leurs situations procèdent de logiques d'organisation familiale du travail qui s'hybrident avec des logiques professionnelles. En revanche, pour la plus grande partie des salarié·es des exploitations enquêtées, c'est l'inverse qui se produit. Les salarié·es *autour du groupe familial* ne lui sont liés ni par des liens du sang, ni par des liens d'alliance. Mais la pratique quotidienne du travail dans le collectif des fermes les amène à entretenir des liens directs et continus avec des membres des groupes familiaux qui dépassent le cadre légal de leur contrat de travail (ou le cadre officieux de leur contrat moral, dans le cas du travail non déclaré).

Les relations qu'entretiennent ces salarié·es à leurs employeurs est ambiguë. Et l'on peut distinguer deux formes de cette ambiguïté. Pour les *salariés protégés*¹³⁰, l'étroite proximité à la famille découle d'une sollicitude particulière que celle-ci porte à leur égard dans un cadre paternaliste, presque charitable pourrait-on dire, en vertu de handicaps physiques, mentaux et/ou sociaux qui leurs sont étiquetés (Becker, 1985). Pour les *salarié·es proches* – aussi les plus conformes à la représentation commune des permanents non familiaux – l'ambiguïté peut émaner d'une certaine représentation qu'ils et elles se font *a priori* du caractère familial du travail agricole, et davantage en bio, ou bien d'avoir pris acte *a posteriori* de ce même caractère.

Si l'on continue de parcourir notre *continuum* dans le sens de la plus courte à la plus grande distance au groupe familial employeur, on commence par les *salariés protégés*.

Le plus protégé est sans nul doute Celestino à la Fabrique. Au moment de l'enquête en 2021, Celestino a 57 ans. On sait peu de choses de son parcours avant sa rencontre au village avec Kike. On sait qu'il est né à Bruxelles en 1964 de parents originaires du canton. Puis que sa mère est revenue en Espagne dans des circonstances inconnues. Malgré des tentatives répétées d'interroger Celestino au cours d'une matinée de travail partagée, j'ai dû me rendre à l'évidence que ses possibilités d'élocution, de mise en forme de ses pensées ne permettraient jamais un échange qui se rapproche, même de loin, d'un entretien semi-directif. Pour comprendre son

¹³⁰ On enlève les points médians car dans les fermes enquêtées ces salariés sont tous les deux des hommes.

rapport aux membres du collectif de travail, j'ai opté pour une stratégie consistant à observer ses interactions et à faire parler les autres de lui. La plus loquace à son sujet a été Dolores. Kike, Daniel, Danielito, et Armando se limitent à renvoyer à un chiffre : « *handicapé à 70%* », provenant d'un diagnostic médical dont ils ne sont pas en mesure d'expliquer le raisonnement. Dolores explique lors de son entretien¹³¹ qu'après une courte période en 2004 durant laquelle Celestino a travaillé pour Kike et un autre agriculteur du village, il est finalement resté avec Kike. À partir de là, le couple le prend en charge. Ils l'emmènent d'abord chez l'orthopédiste, puis le psychologue et voir une éducatrice spécialisée pour faire constater et reconnaître son handicap de manière à ce que s'ouvrent pour lui les droits sociaux afférents à sa condition¹³². Dolores et Kike poursuivent en mettant à sa disposition un petit logement qu'ils possèdent dans le village « *avec une salle de bain, un lit, un frigo, une cuisine, tatatata...* ». Ils l'intègrent aussi dans la sociabilité familiale, les dimanches et à Noël. Dolores fait sa lessive car il n'en est pas capable : le coût quotidien de l'engagement social du groupe familial est assumé par Dolores. Plus tard, Danielito se met en tête de lui apprendre à lire et à écrire. Un effort qui semble avoir porté ses fruits car Celestino est aujourd'hui en mesure d'écrire sur les étiquettes des big bags les types de grain qu'ils contiennent. Ce *care*, entendu au sens « d'un ensemble d'activités matérielles, techniques et relationnelles, consistant à apporter une réponse concrète aux besoins des autres » de la famille à l'endroit de Celestino n'est pas pour autant dénué d'ambiguïtés (Hirata & Molinier, 2012). Les interactions observées des membres de la famille avec Celestino sont chargées d'affects : Danielito se met en colère et hurle sur Celestino lorsqu'il fait caler à plusieurs reprises le chariot élévateur, en dépit de ses explications répétées, lors du passage d'un transporteur dont il faut charger diligemment le camion. Une situation telle que celle-ci dévoile le rapport de domination qui est le pendant de la prise en charge de Celestino. De même, à la Fabrique comme sur l'exploitation le cas échéant, les capacités cognitives réputées limitées de Celestino sont souvent prétextes à lui déléguer des tâches dévalorisées et répétitives qu'il exécute de bonne grâce et sans s'arrêter. Une observation attentive permet de déceler la recherche de marques de reconnaissance de Celestino pour le travail accompli. Laquelle intervient lorsque l'on lui demande d'arrêter la tâche en cours. Ainsi, s'il ne fait nul doute que le *care* familial à l'endroit de Celestino a tout d'intentions sincères, il se déploie aussi comme un rapport social (Hirata & Molinier, 2012 : 12) autour du travail en particulier. « *Faire partie*

¹³¹ Le 10 août 2021.

¹³² L'entreprise peut d'ailleurs prétendre à une série de mesures incitatives pour l'emploi de personnes reconnues en situation de handicap. <https://www.sepe.es/HomeSepe/que-es-el-sepe/comunicacion-institucional/noticias/historico-de-noticias/2017/detalle-noticia.html?folder=/2017/Octubre/&detail=contrato-indefinido-personas-discapacidad-181017> Consulté le 8 avril 2023.

de la famille » a alors pour prix de se trouver du côté dominé du rapport qui lie Celestino à la famille de Kike et de Dolores¹³³ : son travail « se voit assimilé dans le rapport familial » (Barthez, 1982 : 38).

Chez Marjorie, Kévin, embauché à l'automne 2013, est lui aussi reconnu comme étant une personne en situation de handicap du point de vue de l'État (Mosconi et al., 2022). Cela s'accompagne d'une connaissance de ce handicap de celles et ceux qui travaillent avec lui. Auparavant travailleur en ESAT, il réalisait dans ce cadre des missions d'entretien des espaces verts, de travail à la chaîne en préparation de commandes, encadré par des éducateur·ices spécialisé·es. Le handicap de Kévin n'est pas visible à l'œil nu. Son appréhension par ses partenaires de travail n'en est donc pas facilitée. Il s'agit de difficultés de lecture, de concentration, d'observation, d'apprentissage et de prise de décision, pour ce que j'ai pu moi-même constater. Or, sa prise en charge par une institution dédiée faisait peser sur lui un stigmate (Goffman, 1975) dont Kévin est tout à fait conscient : « *Et il y a un énorme fossé aussi, c'est ça qu'il faut se dire, c'est qu'il y a un énorme fossé entre l'ESAT et le milieu ordinaire. Et nous on appelle ça le milieu ordinaire.* »¹³⁴. Il le conscientise même, en reprenant à son compte la distinction entre l'ESAT et « *le milieu ordinaire* », manifestement intégrée à sa perception lors de son passage dans l'institution (Goffman, 1968), et dans son usage d'un « nous », pronom inclusif, qui renvoie à l'ensemble des personnes en situation de handicap employées par l'ESAT. Cela ne l'empêche pas de se sentir singulier par rapport aux autres employés : « *comme moi je suis assez évolué par rapport aux autres euh...* ». Depuis sa perception de soi, le stigmate semble d'autant plus lourd à porter que son propre handicap lui apparaît moins lourd comparativement à celui de ses collègues. Kévin fait part d'une incrédulité à la nouvelle de son embauche suite à ses stages chez Marjorie qui trahit son désir de sortir de l'institution : « *je ne pensais pas au départ que Marjorie elle voulait m'embaucher [...] je me suis dit c'est que du pipeau, on va laisser tomber et c'est tout* ». Cette incrédulité est le prélude à une explosion de joie expressivement jouée pendant l'entretien : « *putain ce n'est pas possible quoi ! On m'embauche quoi ! (Rires)* ».

Ainsi, l'embauche par Marjorie fait entrer Kévin dans le milieu ordinaire, lui ôtant ainsi une part du poids du stigmate du handicap. Dans ce nouveau milieu, où dans le travail il faut

¹³³ On notera ici, à toutes fins utiles, que le bénéfice matériel de l'emploi de Celestino est directement perçu par la Fabrique en tant qu'employeur, par Kike et Danielito dans la délégation de sale boulot. En revanche c'est bien Dolores qui assume l'essentiel de la charge du *care* à l'endroit de Celestino. Et le sentiment « *d'être des gens biens* » mentionné par Dolores rejaille sur l'ensemble du groupe familial.

¹³⁴ Entretien avec Kévin le 18 août 2020.

« *penser à 36000 trucs* » par opposition au travail précédent très supervisé, Marjorie tient compte des difficultés de son nouveau salarié. Une première mesure a consisté en la négociation d'un contrat de 28 heures hebdomadaires, au lieu des 35 dont elle aurait eu besoin, pour tenir compte de la fatigue mentale occasionnée par le travail à Kévin. Puis, observatrice, elle découvre les tenants et aboutissants de son handicap comme l'impossibilité de lire des cadrans à aiguilles. Difficulté à laquelle elle répond par l'achat de balances à affichage analogique. Cette attention portée à Kévin culmine avec le recours aux services d'un cabinet d'ergonomie pour l'accompagner dans l'aménagement des tâches de son salarié en 2018. Enfin, elle « protège » Kévin en sanctuarisant son emploi. Celui-ci est rémunéré, comme celui de Marjorie par l'AMAP, débouché commercial le plus important, stable et sûr de la ferme.

Kévin est indéniablement protégé par sa cheffe. Cependant, cette situation n'entraîne pas de liens plus étroits de Kévin avec la famille de Marjorie, malgré les années d'ancienneté, que les autres salariées. Marjorie tient d'une certaine manière son groupe familial nucléaire à distance de son activité professionnelle. Son conjoint ne passe guère à la ferme que pour récupérer sa fille. Quant à Louis, il blague et gouaille avec Kévin, comme il le fait avec tous les membres du collectif de travail¹³⁵.

Kévin reste donc relativement à distance de la famille agricole comme groupe. Le lien privilégié qu'il entretient avec Marjorie est interpersonnel, chargé de la reconnaissance qu'il a envers elle de lui avoir ouvert « *le milieu ordinaire* » et de l'avoir formé année après année aux activités maraîchères. Là encore, le *care* n'est pas dénué d'ambiguïté. Le comportement de Kévin au travail a été mis en cause tant par Marjorie que Charlotte et Laëtitia¹³⁶, qui lui reprochent une certaine dissipation et de se jouer des règles du jeu des relations hiérarchiques. On pourrait aisément faire l'hypothèse que son statut de *salarié protégé* constitue également une ressource, dans ces relations avec celles qui prennent soin de lui au travail.

Ce type de distance à la famille, produit de l'organisation du travail telle qu'elle est pratiquée chez Marjorie, place Kévin aux confins de la catégorie des salariés protégés et de la catégorie des *salarié·e·s proches* du groupe familial, donnant à voir la diversité des possibilités de prise en charge du handicap des permanents non familiaux. Elle continue ainsi de montrer en quoi l'espace des possibles des distances à la famille est continu, particulièrement dans les manières de graviter autour du groupe familial exploitant.

¹³⁵ Cf. chapitre 3, point 1.

¹³⁶ Entretiens avec Marjorie, le 24 janvier 2020, avec Charlotte le 10 juin 2020, avec Laëtitia le 12 août 2020.

Dans la continuité donc, celles et ceux que nous dénommons comme les *salarié·es proches* du groupe familial entretiennent des liens économiques, de sociabilité avec le groupe familial exploitant très au-delà de ceux que supposent leurs contrats de travail et même de ceux que l'on pourrait observer dans d'autres collectifs de travail de dimension similaire¹³⁷.

Moises entretient avec Ernst, et Amparo dans une moindre mesure, des liens produits du contexte de leur rencontre, et de l'informalité de cette relation. En effet, Moises est arrivé au village à l'été 2020 avec 4000 euros et la volonté d'acheter une caravane et une parcelle pour commencer une activité de maraîchage biologique. Alors qu'il s'attendait à ce qu'Ernst le perçoive comme un futur concurrent, il n'en a rien été : « *Ernst voulait aussi que je reste ici, pour son idée que viennent de jeunes gens et qui en plus voudraient faire de l'agriculture et tout. Et du coup il me dit : "Ok, moi je peux te donner trois jours de travail par semaine"* »¹³⁸. Se met en place une relation de coopération dont au final, l'embauche au noir n'est qu'une des modalités. Depuis la perspective de Moises, Ernst devient un « *ami* », en plus d'un mentor. Sur sa petite parcelle, il dit reproduire la manière d'Ernst d'organiser son travail à plusieurs reprises lors de l'entretien, et accueille avec joie ses conseils agronomiques et de gestion. Durant les matinées que Moises passe à travailler avec Ernst, il mentionne pourtant spontanément des conflits de travail :

On a eu une paire de conflits qui pour lui ont été un problème, une fois que j'arrachais des poireaux et que j'en ai cassé quelques-uns parce que je n'ai pas utilisé la bêche, il s'est à moitié énervé parce que putain ! En ayant la bêche à disposition, t'en as cassé et maintenant je dois les jeter, truc qu'il fait lui-même très souvent... Mais bon, bah ouais, lui c'est lui et moi je suis moi tu vois ?

Moises ne se prive pas ici de mentionner une certaine mauvaise foi chez Ernst. Il n'en prend cependant pas ombrage en reconnaissant avoir mal travaillé. Cette attitude traduit sa posture d'apprenant, et un désir de conquérir la confiance d'Ernst dans le travail : « *je crois qu'il veut passer le pas de me déléguer plus de travail ou prendre et dire : "ok, prends cette parcelle et tu me cultives ici les patates"* ». À travers l'apprentissage, se joue aussi une relation de dépendance de Moises à Ernst. Même s'il travaille au moment de l'enquête beaucoup plus souvent avec Ernst qu'Amparo, il exprime une certaine impatience de travailler avec elle dans un futur proche : « *Amparo est une personne avec plus de connaissances techniques [qu'Ernst] parce qu'elle a fait des études, et moi je veux me rapprocher d'elle pour ça et j'écoute tout ce*

¹³⁷ On pensera aux très petites entreprises d'autres secteurs, comme l'artisanat par exemple.

¹³⁸ Entretien avec Moises le 31 août 2021. Cette idée est un leitmotiv d'Ernst qu'il répète à l'envi à qui veut l'entendre.

qu'elle a à dire. C'est une personne très très savante tu sais ? ». Moises veut étendre à Amparo sa relation d'apprentissage. Son propre parcours scolaire ayant été précocement avorté, l'usage du terme « *savante* » trahit un complexe dans son rapport aux savoirs scolaires, inscrit dans un rapport de classe. À partir de l'automne 2021, Amparo a obtenu une certification qui lui donne la qualité de formatrice, ce pour quoi elle sera subventionnée. Le plan est qu'elle lui reverse cette subvention de 600¹³⁹ euros comme gratification de stage à Moises et qu'il travaille avec elle le temps prévu de la formation.

À l'emploi se superpose donc une relation d'apprentissage, mais l'éventail des relations superposées ne s'arrête pas là. Lorsque j'interroge Moises sur les éventuelles inconvénients induites par le fait de travailler avec un couple constamment en conflit dans le travail, il ajoute des segments relationnels : *« j'essaye de parler avec eux tu sais ? Comme ami, et comme employé entre guillemets, je parle avec eux. J'essaye de voir quels sont leurs problèmes et les aider. Non ? »*. Moises insiste sur son amitié avec les deux membres du couple avant sa relation de travail, qu'il met « *entre guillemets* ». Leurs rapports révèlent ici toute l'ambivalence de la position plurielle des acteurs. La présence de salarié·es permanent·es pourrait avoir un rôle pacificateur des rapports entre les actif·ves familiaux. Dans ce contexte, il se place en tant qu'ami et moins comme employé, alors même que la dispute précédemment évoquée se rapporte à une divergence de point de vue sur la procédure de travail. Cette amitié se traduit aussi par une sociabilité en dehors du travail, d'autant plus importante que les opportunités entre pairs sont rares en la matière dans les villages environnants. « *On forme un groupe de loisirs de gens de gauche et tout...* » mentionne Moises. Cette sociabilité territorialisée remplit un rôle crucial pour Ernst, Amparo, Moises ou Aurelio dont il sera question ci-après, c'est une des conditions de soutenabilité de leur maintien dans le travail agricole biologique (Roux, 2022) sur ce territoire très ancré à droite, de langue castillane où les jeunes gens écologistes de langue Valencienne ne sont pas les bienvenus pour tout le monde. Ces liens d'amitié, ces pratiques de sociabilité intense, superposées aux relations de travail, s'expliquent donc aussi par l'entre soi et la rareté dans cette zone d'individus aux pratiques et aux représentations sociales jugées compatibles.

Ce contexte produit donc une position très plurielle et singulière de Moises dans ce collectif de travail qui le rend très proche du groupe familial (il connaît et joue aussi pendant les pauses avec Nina, la fille d'Amparo et d'Ernst de 8 ans). La bonne distance s'y négocie pour lui de soi

¹³⁹ Contre 400 euros mensuels en moyenne en travaillant au noir pour Ernst.

au contexte plus que de soi aux autres. Il commente au sujet des disputes du couple auxquelles il assiste : « *Peu m’importe, je ne vois pas ça comme un truc négatif dans le sens où ça n’a pas d’impact sur moi tu vois ? Fin je veux dire, c’est inconfortable sur le moment bien sûr, mais je ne le vois pas non plus comme...* ». Pour Moises, il s’agit alors de gérer l’inconfort du moment. Il dit comprendre que la collaboration de ses deux partenaires de travail avec la « *pression* » doit être difficile. Il rationalise donc tant que cela n’a pas d’impact sur lui.

Un second collaborateur vient régulièrement travailler avec Ernst et Amparo. Il s’agit d’Aurelio. Ses liens avec eux diffèrent de ceux de Moises. En effet, si sa participation au travail de l’exploitation n’est pas non plus déclarée, son lien avec cette dernière ressemble plus à une forme de sous-traitance informalisée. Aurelio vient à la demande d’Ernst réaliser des travaux de débroussaillage, ce qui dispense Ernst de s’équiper d’une débroussailleuse et de mettre son dos à l’épreuve de l’usage de cette machine. Cette prestation, rémunérée 7 euros de l’heure comme dans le cas de Moises est régulière, mais pas continue. En cas de fluctuation importante de l’activité, Ernst demande à Aurelio de venir pour des tâches plus ponctuelles. Avec lui, nous avons arraché des pommes de terre, retiré du paillage plastique manuellement en vue du renouvellement de la culture sur une série de planches. Ces surcroûts d’activité n’interviennent généralement qu’en été, lorsque la production de biomasse est importante et rapide en maraîchage. En dépit de sa présence très discontinue sur l’exploitation, Aurelio cumule des relations d’amitié avec le couple, d’ailleurs préexistantes à la relation de travail. Jeune homme de 36 ans, il s’est fixé au village voisin depuis un an et partage avec Amparo et Ernst un positionnement politique indépendantiste valencien et écologiste ancré très à gauche. Il fait aussi partie du groupe de loisirs « *entre gens de gauche* » évoqué par Moises. Aurelio est salarié de par ailleurs comme jardinier dans l’association de retraites spirituelles *New Age* située dans les hauteurs. Autour de sa maison, il dispose d’un potager auquel s’ajoutent des oliviers, des pommiers, des poules. S’appuyant sur ses huit ans d’expérience dans des fermes écologiques d’inspiration anarchiste dans d’autres régions, il pratique l’agriculture comme pratique de subsistance (Hugues, 2021) (Pruvost, 2024) et vend quelques surplus, à de la famille, des amis et boutiques. Son lien de travail très discontinu avec Amparo et Ernst apparaît donc comme secondaire, par rapport à ses liens amicaux et à la sociabilité afférente qui sont eux, continus. Une certaine expertise technique l’a amené en une occasion que nous avons pu observer, à se retrouver arbitre du conflit entre Amparo et Ernst à son corps défendant. Alors que les deux membres du couple se trouvaient la veille en désaccord sur le fait de savoir s’il fallait couper le lendemain les tiges des artichauts récoltés, Ernst a enjoint Aurelio de les passer à la

débroussailleuse le lendemain matin. Aurelio, familier de cette culture, lui a opposé que ce n'était pas le moment de le faire, donnant raison à Amparo sans le savoir. Lorsque cette dernière débarque en milieu de matinée et constate qu'Ernst a commencé à couper les tiges, une dispute s'engage immédiatement. Aurelio y coupe court avec une argumentation agronomique correspondant à celle d'Amparo. Les rapports d'amitié prévalant sur le travail, c'est en cette qualité qu'intervient Aurelio pour pacifier le conflit. En effet, depuis sa position à cheval sur la frontière du collectif de travail, il ne se trouve pas du tout dans le rapport de dépendance dans lequel se trouve Moises. Son rapport amical au couple lui autorise alors des interventions beaucoup plus directes.

Chez Simon, Fabrice entretient lui aussi des liens à la famille qui l'emploie dépassant largement le cadre classique du salariat, mais sous d'autres modalités que Moises ou Aurelio. Pour commencer, son emploi à lui est bien formel. Il le confirme, ses heures sont bien comptées, et le temps supplémentaire de travail ne dépasse pas les minimums légaux, y compris dans les périodes les plus intenses de l'année. L'ambiguïté de ses relations de travail avec ses employeurs se résume par une formule de son cru : « *J'ai pas une mentalité d'ouvrier* »¹⁴⁰. Par là, il fait référence à son ancien statut de chef d'exploitation. Fabrice a été, plus de vingt ans durant, associé en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec sa sœur et son beau-frère en bovin lait dans une autre région. Il a quitté cette société suite à des désaccords persistants concernant l'organisation du travail, emportant avec lui un *ethos* de chef d'exploitation. Suivant son épouse, employée dans la fonction publique, il obtient un poste de salarié dans une exploitation proche de leur domicile en grandes cultures bio. Celle-ci vient d'être reprise à la suite de sa famille par une ingénieure quarantenaire qu'il qualifie de très compétente agronomiquement, moins techniquement. Le duo qu'ils forment qu'il voit comme complémentaire lui permet d'être salarié en conservant l'autonomie de travail d'un chef d'exploitation. Ne trouvant finalement plus son compte dans cette coopération, il se retrouve chez Simon, Antoinette et Pierre-François, qui lui offrent pour le moment les bonnes conditions pour que son *ethos* trouve sa *praxis*. Perçu comme très expérimenté par ses employeurs, ceux-ci n'hésitent pas à solliciter son expertise technique avant la réalisation d'investissements¹⁴¹. Fabrice étant très doué pour la soudure et la ferronnerie, plus largement pour la conception des ouvrages en fer, avec une approche très marquée par la récupération des matériaux, son goût pour cette manière de travailler est très appréciée de ses employeurs pour les économies que

¹⁴⁰ Entretien avec Fabrice le 12 juillet 2022.

¹⁴¹ Entretiens avec Simon le 14 juillet 2022, et avec Pierre-François le 18 juillet 2022 durant lequel Antoinette intervient sur ce sujet.

cela permet de réaliser. Il peut, de ce fait, donner libre cours à ses vues en matière de construction, dans une période d'installation de Simon marquée par un train d'investissements matériels. Ce rapport à la récupération est partagé par la famille, et les compétences en la matière de Fabrice permettent de le convertir en bâtiments et en machines. Dans les activités de construction, il remplit un rôle de contremaître avec ses patrons. Dans la pratique de la culture des légumes en bio, ce rapport s'inverse, Fabrice ayant réalisé l'essentiel de sa carrière dans un autre orientation technicoéconomique (OTEX). Désireux d'apprendre de nouvelles pratiques, Fabrice s'en dit comblé.

Fabrice est aussi connaisseur de l'espace domestique du corps de ferme. Lorsque Clémence et Simon ont emménagé suite à départ dans un village voisin d'Antoinette et de Pierre-François, Fabrice est venu les aider à repeindre à leur goût, à rénover la salle de bains contre rémunération. Une prestation réalisée informellement rémunérée qui vient s'ajouter à un salaire qu'il juge déjà confortable et renforcé par les heures supplémentaires. À la relation salariale, déjà ambiguë, se double cette prestation de service qui n'est pas isolée, et qui arrange toutes les parties à ce contrat économique-moral.

S'il existe bien une certaine complicité et une estime mutuelle entre Fabrice et la famille, les relations économiques mêmes informelles sont bien comptées, et il ne s'agit pas de trop mélanger les régimes de relations. Ainsi, une traduction matérielle et quotidienne de la distance entretenue dans leur relation de travail est le repas partagé du midi dans la maison du corps de ferme. L'équipe de permanent·es mange à la même table qui jouxte la cuisine. Il s'assied du côté le plus éloigné de la cuisine, mangeant son *tupperware* dans une assiette qu'il ramène et avec le pain qu'il ramène. La conversation porte sur les affaires de la ferme, mais le fait que Fabrice amène sa propre nourriture et ses propres couverts marque une distance entretenue avec la famille dans un espace dont la vocation première est domestique. Comme Clémence, Fabrice se prévaut de son statut de salarié pour ne pas prendre au part aux conflits entre Simon et ses parents lorsqu'ils éclatent. Si cela pèse parfois sur l'ambiance de travail, sa propre expérience mitigée du travail en famille lui fait renvoyer ces conflits dans un cadre familial auquel il est heureux de ne plus prendre part. Il se complaît alors dans une position dans le collectif de travail où l'agriculture demeure une histoire de famille, mais où cela pèse moins sur ses relations avec les autres.

À l'inverse de Fabrice, Charlotte arrive chez Marjorie avec le désir de travailler dans une ambiance qu'elle concevrait comme « familiale ». Dans son discours, ce terme ne renvoie pas une définition classique de la famille caractérisée par des liens du sang ou d'alliance, mais

plus à une certaine représentation de la convivialité, d'une manière de faire collectif. Elle définit cela par opposition au modèle d'organisation d'une autre ferme au sein de laquelle elle a effectué un stage durant son année de baccalauréat professionnel en production horticole biologique :

Fin ce n'est pas très humain comme ferme, ce n'est pas... tu ne te sens pas dans une famille où t'as envie de rester quoi. Tu sens que t'es vraiment exploité et puis quand tu es remplacé par des polonais que t'arrives même plus à parler avec eux fin tu vois ! [...] Ce n'est pas ... Mais bon c'était la rentabilité qui comptait pour [Le chef d'exploitation, nommé par son prénom] avant tout.¹⁴²

Acculturée par les récits d'installation de NIMA (Non Issus du Milieu Agricole) qu'elle a lus, écoutés avec intérêt, et qui ont contribué à la réorientation de ses études de l'université jusqu'à sa formation agricole, Charlotte concevait l'agriculture biologique comme un champ professionnel où le lien social primerait sur la rationalité économique. Cette image d'Épinal s'est vue sévèrement bousculée lors de ce stage décrit comme formateur, mais dur physiquement, et au sein d'une organisation du travail où le couple d'exploitants, à la lire, semble combiner des facteurs de production de façon parfaitement instrumentale en vue de maximiser leurs bénéfices. Sa référence à l'exploitation prend ici un sens plus marxiste qu'agricole. Elle renvoie à l'usage de la force de travail des employé·es au maximum physiquement et légalement permis qui culmine avec leur interchangeabilité. La recherche de rentabilité se fait là au détriment du lien social au travail : le fait de ne pas pouvoir parler avec les polonais travailleurs détachés. Les termes « d'humain » et de « famille » s'érigent alors en contremodèle et formalisent ses désirs en matière d'organisation du travail. Cette expérience semble structurante dans sa représentation de ce que devrait être une ferme en agriculture biologique : avoir une dimension familiale, productrice de lien social dans le collectif de travail. Son récit du jour où elle tape un 1^{er} mai à la porte de Louis est révélateur : elle se réfère à lui comme « *papy Louis* », mettant en mots la référence à la famille dans sa perception de celui qui deviendra une semaine plus tard un partenaire de travail. Lors du dimanche après-midi de travail qui fit office d'entretien d'embauche, cette famille employeuse la met pourtant à rude épreuve. Elle rapporte que Marjorie la rencontre à la ferme accompagnée de sa sœur. Et que cette dernière en s'activant au travail, lui fait comprendre qu'elle doit commencer tout de suite. Puis, elle cherche à savoir si Charlotte sera « *souvent en arrêt maladie* ». Au cours de l'année et demie durant laquelle elle a travaillé pour Marjorie, Charlotte retrace une proximité grandissante avec ses employeurs qui prend spatialement sens. Elle isole une première période où elle et Kévin se

¹⁴² Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

changent en arrivant le matin dans une caravane, à côté du hangar de stockage et détaché de la maison de Louis. Elle rapproche cette période de son expérience antérieure en lui accolant le terme « *ouvriers* ». Des changements apparaissent progressivement :

Et petit à petit on s'est un peu incrustés dans la maison de Louis et là on est devenus plus comme une famille et du coup tous les matins... Fin... Maintenant on passait au moins une demi-heure à prendre le café, c'est devenu super cool hein ! Plus on avançait plus c'était cool !

La référence explicite à la famille revient à la faveur d'un déplacement dans le domicile de Louis, incarnation de la famille par excellence, créateur de sociabilité autour du café partagé. Le travail n'est pour autant jamais loin, car le café est un moment de coordination du des activités matinales de l'équipe, qui se répète en forme de bilan et à nouveau de coordination lors du repas du midi pris au même endroit. De fait, c'est la combinaison du lien social au travail, sous des modalités correspondantes à sa représentation d'une agriculture biologique désirable qui comble Charlotte. Cette proximité croissante la mène pourtant à expérimenter les limites de ce qui est autorisé :

Il y a une seule fois où on a... Euh peut être un malaise un peu entre nous deux [elle et Marjorie] mais c'était par rapport à une histoire familiale, c'était pas du tout par rapport à la ferme, c'était par rapport à Louis en fait. Louis et ses amours, donc rien à voir avec la ferme tu vois. Ou même du coup je pense que c'est ma faute, où je suis rentrée un peu trop loin dans... La différence entre salarié et personne de la famille tu vois, et membre de la famille et j'ai été trop loin là-dedans. Donc c'est la seule fois ou... J'ai senti qu'elle était un peu... Ouais comme tu viens de faire avec tes yeux [J'écarquille les yeux] quoi (rires).

Cette anecdote révèle une sortie du territoire (Goffman, 1973a) de salariée de Charlotte pour entrer trop avant dans celui de la famille. Ce qui, ne correspondant au *social role* qu'elle est censée jouer, se voit sanctionné par le malaise résultant de la rupture de la définition de la situation (Goffman, 1973b). Cette situation permet à Charlotte une réévaluation de la « bonne distance » à tenir à la famille, dont l'on voit, une fois encore, que c'est Marjorie, en tant que cheffe d'exploitation, qui en est la garante et l'institue.

Comme on l'a décrit au sujet de Kévin précédemment, le lien véritablement structurant dans le travail est la relation interpersonnelle de patronne à salariée. Mais entre Charlotte et Marjorie elle prend un sens tout à fait différent. Charlotte ne tarit pas d'éloges à son égard : « *meilleure patronne du monde* », « *superwoman* », « *un modèle pour moi* », une « *chance* ». L'admiration de Charlotte pour Marjorie passe par une relation d'apprenante, notamment en vue de son installation future, d'où l'identification d'un « modèle ».

Finalement, la représentation que se faisait Charlotte du caractère familial de l'agriculture biologique s'est amendée de façon dynamique, mise à l'épreuve des frontières de la vie professionnelle et de la vie familiale que Marjorie s'efforce de tracer. L'enjeu est de privilégier des relations plus interpersonnelles avec celles et ceux qui sont ses subordonné·es dans le cadre d'une équipe professionnelle de travail spatialement proche de sa famille, mais où se conserve une certaine distance sociale vis-à-vis de la famille comme groupe.

Consécutivement au départ de Charlotte de la ferme de Marjorie en novembre 2019 pour poursuivre son projet d'installation aux îles Canaries, Laëtitia prend sa suite. Âgée de 28 ans, elle a déjà travaillé avec Marjorie dans le cadre des stages d'accompagnement à l'installation dont elle a bénéficié de la part d'un organisme de formation agricole proche de la Confédération Paysanne (CP). Elle partageait son temps entre son installation dans une autre zone de l'ensemble urbain et trois jours de stage dans trois fermes en maraîchage pour en tirer un comparatif destiné à construire son propre projet. L'échéance de cet accompagnement coïncide avec le départ de Charlotte, une amie qu'elle a connue quelques années auparavant en étant salariée sur une ferme où Charlotte effectuait un de ses stages de baccalauréat professionnel. Laëtitia, à son arrivée chez Marjorie, endosse un rôle similaire dans le collectif de travail. Ses conditions d'emploi diffèrent cependant quelque peu : elle est en CDD à 21 heures hebdomadaires réparties sur trois jours, de façon à pouvoir commencer la production sur sa propre exploitation. Elle se trouve donc dans une situation de double emploi.

En dépit de leurs similarités, notamment de parcours professionnel et de formation, Laëtitia arrive chez Marjorie avec des vues normatives très différentes de l'organisation du travail agricole. Sa carrière professionnelle, plus longue dans le secteur, a été marquée par des expériences plus diverses. Un ancien stage dans un GAEC familial en polyculture élevage, lui a laissé un sentiment plus que mitigé, celui d'une absence de reconnaissance pour ne pas être de la main d'œuvre familiale, d'avoir été exploitée en vue de la seule valorisation de cette main d'œuvre (Barthez, 1982). Puis, des expériences successives en maraîchage sur des exploitations à l'organisation du travail alignée sur des référents plus industriels, aux processus de production normalisés, aux horaires fixes, jugés plus efficaces de son point de vue, ont davantage emporté son adhésion.

Les premières semaines, désenchantée des formes familiales d'organisation du travail, elle rapporte avoir été mal à l'aise avec une organisation qu'elle qualifie de « *brouillonne* »¹⁴³. Puis

¹⁴³ Entretien avec Laëtitia le 12 août 2020.

progressivement, elle se laisse séduire par le style de direction de Marjorie : « *Ben ouais. Ça se passait bien et... Et puis bon j'ai mis un peu de temps à... Me rendre compte que le brouillon ça avait aussi son charme.* ». Ce processus d'hybridation de son *ethos* de travail est complexe, fait d'ajustements à ses conditions de travail objectives, d'une posture très évaluatrice, presque extérieure, du système Marjorie pour en retenir ce dans quoi elle pourrait se projeter ou non pour sa propre installation. Lors de l'exercice de restitution de son expérience auquel elle se prête dans l'entretien à ce sujet, la famille et la distance de la famille à l'agriculture comme profession est un thème très récurrent.

Laëtitia se définit sans aucun doute comme salariée : « *je suis pas la patronne* » dit-elle lorsqu'elle évoque l'inefficacité au travail qu'elle prête à Kévin. Pour elle, c'est donc à Marjorie de prendre en charge la dimension disciplinaire des relations salariales. Elle se prévaut de son statut de salariée pour évacuer toute ambiguïté dans les relations salariales de travail. Elle perçoit les relations salariales comme hiérarchiques, et par là, distribuant autorité et responsabilités dans le collectif de travail.

Toutefois, dans son propre rapport interpersonnel à sa patronne, comme pour Charlotte avant elle, l'admiration pour un modèle d'abnégation au travail prend le pas :

Elle [Marjorie] fait un boulot dingue et... Et elle mérite un coup de main de temps en temps en plus... C'est plus cette dimension là que... Pour... L'humain en fait vraiment.

Un certain rapport au travail, ambivalent chez Laëtitia, à la fois sacrificiel et soucieux d'efficience, construit un rapport ambivalent à Marjorie dans le travail. Elle admire le sacerdoce, justifiant du travail pour elle en plus. L'« *humain* » nom et adjectif à la fois transcende la relation contractuelle de travail en la parant de sollicitude. On retrouve le lexique de l'admiration à l'évocation de l'œuvre de Marjorie : « *admirable* », « *c'est du costaud* ». Si bien que lorsque Marjorie est de nouveau enceinte en 2020, Laëtitia fait en sorte de devenir de plus en plus autonome au travail, pour décharger sa cheffe de la charge mentale qu'implique la gestion d'équipe, et parce que cela correspond à son propre rapport au travail. Une certaine forme de sororité se combine avec son goût d'une autonomie garante d'efficience et de reconnaissance au travail. Là encore, on retrouve la construction d'un lien interpersonnel fort de Marjorie à sa salariée. Alors même que celle-ci n'était pourtant pas *a priori* disposée à cela.

Enfin, Laëtitia se révèle prolixe sur le rôle de Louis, le mari de Marjorie. Elle en parle depuis un point de vue très extérieur :

Je trouve que c'est... ça rajoute de la convivialité à l'équipe en fait c'est le liant... ça donne de la profondeur aux relations... Fin je pense au... Au fait que le midi tu vas te régaler, avec du produit sur place, tu vas te marrer avec Louis qui raconte n'importe quoi fin... Et ça décroche aussi parce qu'entre nous on parle beaucoup boulot, boulot, boulot... Et là il prend un peu de recul et il parle d'autre chose. Et ça fait du bien ! Ouais c'est un sacré bonhomme !

Laëtitia reprend spontanément des catégories employées par Charlotte auparavant mais en y ajoutant une approche abstraite des relations de travail en prêtant à Louis un rôle transversal, « *le liant* » incarné par le repas pris à son domicile sur la ferme, mais tout de même un îlot au milieu de l'espace de travail, où il n'est pas question que de travail. Par la confection du repas, l'accueil dans sa salle à manger séparée du lieu de travail par un mur, Louis « *fait du bien* ».

C'est là le pivot de la distance à la famille de Laëtitia. Elle finit par apprécier la proximité aux actifs familiaux chez Marjorie, en restant toutefois dans une posture d'extériorité observatrice. Comme Fabrice, elle prend acte de la dimension familiale de l'organisation du travail pour laquelle elle n'avait pourtant guère d'inclination au départ. Elle finit par l'apprécier mais sans pour autant se mouiller. Comme dans le cas des autres salariés de Marjorie le rapport interpersonnel est privilégié avec l'active familiale – mais surtout la patronne – qu'est Marjorie.

Ainsi, dans le *continuum* des possibles de la distance à la famille des *salarié·es proches*, Laëtitia est l'enquêtée la plus à distance du groupe familial. Le seul rapport ambigu qu'elle entretient du point de vue de la relation salariale est sa relation interpersonnelle de travail avec Marjorie. Mais contrairement à Charlotte, elle ne franchira pas le pas, de « *faire plus pour elle* » que ce qui est prévu dans son contrat de travail. Elle s'est limitée à y penser tout au long de sa période de travail d'un an dans cette ferme, sans jamais passer à l'acte. Finalement, Laëtitia se rapproche de la catégorie suivante de notre *continuum* que sont les *salarié·es coupé·es des groupes familiaux*.

2.1.3. Sur le modèle industriel : les salarié·es coupé·es des groupes familiaux

Le dernier ensemble du *continuum* des possibles des liens à la famille exploitante que nous avons dressé se compose des *salarié·es permanent·es coupé·es des groupes familiaux*. Nous entendons par cette expression que leurs liens avec leurs employeurs se situent dans le registre contractuel du contrat de travail. Leurs relations de travail sont établies tant dans leurs dimensions formelles qu'informelles avec l'entreprise et ses membres, et ne s'hybrident pas avec des logiques familiales d'organisation du travail. Au sein des exploitations enquêtées, ce type de lien à l'employeur est minoritaire, alors que c'est celui-ci qui prévaut dans la plupart

des relations salariales des sociétés occidentales contemporaines (Castel, 1995). Cette minorité illustre la permanence, bien que sous des formes nouvelles, des organisations familiales du travail (Barthez, 1982) en agriculture biologique, et ce malgré ses importantes mutations en cours (Hervieu & Purseigle, 2013b) (Hervieu & Purseigle, 2022). Toutefois, sa présence révèle que sa coexistence avec les autres catégories de salarié·es, et les permanent·es familiaux dans les mêmes organisations est tout à fait possible. C'est le cas ici, dans le contexte de l'intégration verticale entre production de matières premières et sa transformation sous la forme de la partition exploitation/Fabrique placée sous l'égide bicéphale de Kike et de Daniel. Une salariée et un salarié récemment embauchés y font partie de cette catégorie : Julieta, secrétaire de direction, et Armando, ouvrier magasinier dont les attributions se concentrent sur la transformation de la farine en pâtes alimentaires et la préparation des commandes. Coupés de la famille comme groupe, nous n'avons que peu à dire au sujet de leurs liens à la famille de Kike qu'ils ne connaissent que de vue. En revanche, cette position dans le système de relations de l'exploitation doit beaucoup au répertoire de pratiques d'encadrement de Daniel, dont la volonté est d'expurger autant que possible les logiques familiales de l'organisation du travail de la Fabrique. Tant Armando que Julieta entretiennent bien des relations de travail avec un actif familial, Danielito, mais celles-ci le sont en tant que Danielito est un autre salarié de la Fabrique, non en vertu de son appartenance au groupe familial.

Julieta, née en 1997, est une jeune femme de 23 ans au moment de l'enquête. Elle travaille à la Fabrique comme secrétaire de direction depuis fin 2019, date à laquelle elle vient de terminer sa licence¹⁴⁴ d'anthropologie dans une université madrilène. Comme Daniel 25 ans auparavant, Julieta s'est impliquée la vie associative locale dès l'adolescence en devenant monitrice, puis directrice d'un centre de jeunesse fondé par un prêtre catholique dans les années 1970, ayant pour vocation d'impulser l'engagement des jeunes sur le territoire local, de favoriser leur accès à la culture, de consolider leur ancrage local¹⁴⁵. Figure locale de notabilité, Daniel entretient et accumule un fort capital d'autochtonie (Renahy, 2010), qui rencontre celui de Julieta. Daniel est ami avec le père de Julieta, lui demande de longue date des nouvelles de enfants. Ainsi, il suit le parcours de Julieta, connaît son engagement local, et porte un certain intérêt à la poursuite de ses études car la compagne de Daniel, Magda, est docteure en anthropologie.

¹⁴⁴ Quatre ans d'études en Espagne.

¹⁴⁵ Une association qui n'est pas sans rappeler les organisations de jeunesse rurales, accompagnées par des prêtres dans l'Aveyron des années 1960 et 1970, décrites par Marie Thérèse Lacombe dans son livre *Pionnières* (2009), pour faire un parallèle français.

C'est ainsi que « *par hasard* »¹⁴⁶, selon le terme employé par Julieta, Daniel surgit à l'automne 2019 alors qu'elle est attablée autour d'un café avec une amie sur la place du village. Celui-ci s'enquérant de ses nouvelles apprend que Julieta a terminé ses études, et lui dit que, peut-être, il aurait alors du travail pour elle. Une semaine plus tard, il appelle le père de Julieta pour lui demander l'autorisation de proposer un emploi à sa fille. L'entretien d'embauche a lieu dans la foulée au bar du château surplombant le chef-lieu de canton le 1^{er} novembre 2019.

À ce stade du processus, à aucun moment Julieta n'est entrée en contact avec un actif familial. Finalement, elle conçoit son rôle dans l'organisation du travail, exactement comme Daniel le conçoit : « *C'est-à-dire qu'en vrai, on est tous un engrenage. Si Armando ne fait pas de pâtes, il n'y a pas de pâtes. Et si Celestino ne nettoie pas [de grain], il n'y pas de farine, et si...* ». La métaphore de l'engrenage renvoie à une chaîne de production, organisée sur un modèle industriel, avec des postes. Dans ce modèle, chaque personne est affectée à des tâches déterminées, spatialement réparties. Julieta dit « *former une équipe* » avec Daniel, celle « *du bureau* ». Ce mode d'organisation du travail ne mène jamais Julieta à entrer en relation avec Kike. L'organisation du travail de la Fabrique, depuis sa position, semble imperméable à l'organisation familiale du travail qui caractérise l'exploitation. Si à un moment la famille a pu avoir joué un rôle dans la relation salariale, c'est seulement en tant qu'elle lui a conféré une partie de son capital d'autochtonie, ressource permettant son embauche, conféré par sa propre famille, son engagement associatif local, et ses études d'anthropologie.

La rencontre entre Armando et Daniel, qui aboutit à l'embauche du premier par le second, procède, elle aussi, de la convergence de leurs capitaux d'autochtonie respectifs. Les ressources qu'il confère à Daniel se révèlent déterminantes pour amender son collectif de travail d'éléments non familiaux avec lesquels il peut établir des relations salariales de travail non mâtinées de dimension familiale¹⁴⁷. Pour Armando, il s'agit à la fois d'en finir avec la précarité d'une longue carrière de graphiste freelance, de travailler de ses mains, dans une activité professionnelle en convergence avec sa sensibilité écologiste.

¹⁴⁶ Entretien avec Julieta, le 15 septembre 2021.

¹⁴⁷ De façon plus secondaire, cela fournit à Daniel un élément « RSE » de son discours commercial orienté vers la clientèle (cf. chapitre 9) associant création d'emploi local, écologie, et ancrage territorial. Étant entendu que Daniel « croit en sa propre propagande », faisant de lui un promoteur « sincère » de la relocalisation de l'emploi sur le territoire. (David Riesman cité dans Peter L. Berger, *Invitation à la sociologie*, Paris : La Découverte, 2014, : 78) : « *Je suis engagé dans la création d'une entreprise à impact, qui démontre que le local est générateur. Je veux dire, si je transforme à l'endroit où je produis, la valeur ajoutée reste là, et on crée de l'emploi, et on crée de la richesse. Tu captes le concept ?* ». Entretien avec Daniel le 29 avril 2021.

À l'automne 2020, Armando a 50 ans. Cela fait déjà plus de quinze ans qu'il habite le chef-lieu du canton où se trouve l'exploitation, encore plus longtemps qu'il le fréquente. À la fin de ses études en biologie au milieu des années 1990, il avait découvert le parc naturel voisin avec l'un de ses professeurs d'université originaire de la zone avec qui il s'adonnait à la photographie naturaliste. Il devient dans le même temps ingénieur d'études. Puis, il fait converger les compétences acquises en informatique acquises au cours de cette expérience professionnelle et sa pratique de la photographie dans une autoentreprise de graphisme. Indépendant et en mesure de travailler à distance, Armando déménage progressivement dans la zone rurale où au même moment, Kike fonde la Fabrique avec ses deux associé·es. Alors que quinze années durant il travaille comme graphiste, il dit avoir toujours gardé un œil sur l'entreprise de Kike, pensant qu'un jour il aimerait pouvoir s'y impliquer d'une manière ou d'une autre¹⁴⁸. Au cours de cette période, Armando fréquente les événements qui ponctuent la vie publique locale comme les foires, marchés, et le tissu associatif, et établit ainsi des liens d'interconnaissance avec les figures de la notabilité. Il connaît les anciens associé·es de Kike, Daniel, et sa compagne, copropriétaire d'un hôtel de luxe, est une cliente de Daniel car son frère et associé, boulanger étoilé commande de la farine bio pour le pain servi au restaurant de l'hôtel.

Alors qu'en octobre 2020, Armando assiste à un concours de cocktails au restaurant du château médiéval du chef-lieu de canton, Daniel, présent lui aussi, lui fait part de sa volonté de refondre la charte graphique de son entreprise et son site internet. Armando lui répond qu'il serait ravi de lui réaliser cette prestation, et Daniel lui propose de le recontacter prochainement avec un cahier des charges plus précis. Pendant ce laps de temps, Armando fait part de cette discussion à sa compagne en ajoutant qu'il aimerait tout autant travailler dans les champs, avoir un emploi à temps partiel qui lui garantirait un revenu stable. Celle-ci intervient auprès de Daniel, qui de fait, cherchait à embaucher un magasinier mais n'osait pas le proposer à Armando en pensant qu'un tel emploi ne pourrait pas intéresser un graphiste. L'incompréhension mutuelle ayant été levée par l'intervention de la compagne d'Armando, Daniel embauche ce dernier pour un emploi de magasinier d'une part et pour réaliser une prestation de graphiste d'autre part.

Cette double intention dans l'embauche est source de doutes pour Armando quant à sa prise de rôle de l'entreprise :

Et Kike va aux champs et si [Danielito] va avec lui, c'est mieux. Pour lui s'il est aux champs c'est beaucoup mieux qu'il est au travail. Et au final regarde, je rentre comme graphiste,

¹⁴⁸ Entretien avec Armando, le 2 août 2021.

puis ils m'ont fait un contrat de magasinier, et au final je fais des farines, je fais des paquets, des envois... Et ça, ça montre déjà qu'il n'y a pas une très bonne organisation. En vrai je suis quoi ? Je suis à la farine, je suis aux moulins, je suis magasinier ? Je suis celui qui fait des pâtes ou... ? Si je te fais des photos, c'est le magasinier qui les fait ? Ou des vidéos, ou...

Ces doutes exprimés au sujet de son rôle sont à relier à la découverte d'une organisation du travail où le périmètre des postes demeure encore flou. Armando juge l'organisation mauvaise car elle ne définit pas précisément le rôle de chacun. C'est la dimension familiale de l'organisation qui est visée : les absences répétées et non planifiées de Danielito pour aller prêter main forte à son père, obligent Armando à les compenser, déstructurant les frontières de ses attributions et instillant le doute sur sa place dans l'organisation. Une « bonne » organisation serait structurée sur un modèle industriel, avec des rôles et des horaires planifiés.

Il se montre particulièrement critique du monisme entre travail et vie privée des actifs familiaux de l'exploitation, d'autant plus que cela a une incidence sur son propre travail. Il en conclut « *qu'ils n'ont pas d'organisation* », et attribue à Daniel une position proche de la sienne à ce sujet : « *Et... Bon, alors eux [Danielito et Kike] ils le voient comme ça, chacun d'entre nous on le voit chacun à sa manière. Et Daniel il le voit très bien* ». Sa socialisation professionnelle, de salarié puis d'indépendant du tertiaire, lui confère davantage d'acointances avec la manière dont Daniel entend la conduire la Fabrique. La manière dont il décrit sa relation de travail avec Daniel en témoigne :

Et au travail... On se transforme en, normalement, non ? En distance, en sérieux, toi tu es mon chef, moi je travaille ici et... Et s'il y a des blagues, il y a des blagues, mais moi je fais en sorte de conserver cette distance et qu'on se traite comme ça, avec la hiérarchie du travail.

Ici, Armando oppose son attitude face à Daniel avec celle qu'ils ont l'un envers l'autre hors le travail : « *quand on est dehors à pendre une bière, on se comporte plus comme... Pas comme des amis, mais comme des connaissances* ». Pour Armando, l'opposition dans/hors le travail se doit d'être clairement établie, les comportements attendus sur ces deux scènes (Goffman, 1973b) ne sont pas les mêmes. En fonction de cette dichotomie, leur relation se « transforme » pour se conformer aux normes instituées de la relation salariale hiérarchique.

Dans ce cadre, Armando décrit par ailleurs Daniel comme un patron arrangeant, qui lui facilite par exemple le déplacement de jours de travail dans la semaine quand il doit s'absenter pour prendre soin de son père en situation de dépendance¹⁴⁹. Il loue aussi ses qualités d'empathie, la confiance qu'il octroie à ses salarié·e·s, sa rigueur dans le décompte des heures supplémentaires éventuellement effectuées, son intransigeance sur le respect des normes de sécurité au travail.

Employé par la Fabrique grâce à la mobilisation des ressources conférées par son capital d'autochtonie, Armando trouve dans la Fabrique une organisation encore duale où logiques familiale et industrielle d'organisation du travail continuent de coexister. Cette hybridité complique sa prise de rôle et l'amène à mettre à distance la famille comme référent, pour apprécier le style de direction de Daniel, plus conforme aux dispositions qu'il a incorporées au cours de sa carrière professionnelle antérieure. Sa position objective dans le système de relations de travail du collectif lui convient finalement assez bien : la partition entre production et transformation l'amène à évoluer dans un ensemble *coupé du groupe familial*. Dans cet ensemble, les logiques familiales d'organisation influent indirectement sur ses relations de travail à travers Danielito, mais son employeur et supérieur hiérarchique effectif demeure Daniel dont il partage les vues en matière d'organisation du travail.

On a pu le constater à travers les relations d'Armando et de Julieta à leur employeur Daniel, on ne retrouve de *salarié·es coupés du groupe familial*, au sein des affaires de familles que sont les exploitation enquêtées, que dans un contexte particulier : celui où une stratégie d'intégration verticale production/transformation a mené à la fondation d'une seconde entreprise, avec à sa tête un associé-gérant non issu du monde agricole et dont les références en matière de conduite d'entreprise sont celles des autres secteurs économiques. Il doit donc composer avec sa manière antérieure de diriger une organisation et les logiques en vigueur dans l'organisation dont il reprend la gestion, la Fabrique, inaugurant son répertoire de pratiques d'encadrement singulier produit de ses dispositions et du contexte dans lequel elles sont activées.

¹⁴⁹ Daniel, deux ans plus jeune qu'Armando, connaît de son côté la même situation.

2.2. Les pratiques d'encadrement dans des organisations familiales du travail agricole

Le *continuum* des possibles dans la distance à la famille employeuse des salarié·es permanent·es nous a fourni un cadre analytique pour explorer les relations de ces salarié·es à leurs dirigeant·es. Les ambiguïtés de ces relations ont été lues comme le produit de la plus ou moins grande proximité à la famille, qui construit une pratique des relations salariales échappant largement aux normes en vigueur dans les sociétés salariales (Castel, 1995). Ces relations vécues dessinent la perception des salarié·es de leur position dans le système de relations et dans le collectif de travail au sein duquel ils et elles officient. En restant sur l'axe des relations employeur·s·es/salarié·es, il nous faut maintenant renverser la perspective en reprenant l'axe dans l'autre sens. Il s'agira dans les pages qui suivent de décrire les relations de travail du point de vue des patron·nes. Depuis leur position statutaire, comment exercent-ils et elles le pouvoir qui leur est conféré par le rapport salarial sur leurs subordonné·es ? Comment prétendent-elles et ils donner forme à leurs relations avec les salarié·es ? Quel est leur répertoire de pratiques d'encadrement ? Et comment se constitue-t-il ?

2.2.1. Daniel : tenir à distance la sphère privée des relations de travail

Nous l'avons vu précédemment, la Fabrique est la seule structure enquêtée comptant dans ses rangs des *salarié·es coupés du groupe familial*. En effet, Kike est sorti meurtri de l'expérience entrepreneuriale de 2004 à 2014 avec ses associé·es précédents, période durant laquelle la Fabrique lui a coûté de l'argent jusqu'à envisager de s'en séparer avant de recourir aux services de Daniel, chargé de rééduquer et de placer par le travail le jeune Danielito. Marqué par un *ethos* du travail indépendant, une certaine culture agrarienne du « petit » propriétaire terrien (Castillo, 1979), selon lesquels on ne peut compter que sur soi-même et, par extension, sur sa famille, Kike montre une certaine aversion à l'engagement dans les relations humaines¹⁵⁰. Sa décision de maintenir la Fabrique, avec Daniel comme gérant, doit tout à la volonté de créer l'emploi de son fils, alors en difficulté, et à la réputation de gestionnaire avisé de Daniel. C'est alors à Daniel, en tant que gérant, qu'échoit la responsabilité de construire l'organisation du travail de la Fabrique, et par là, de la diriger. C'est une des composantes de leur pacte, passé entre deux entrepreneurs « complémentaires »¹⁵¹ : « *une partie de notre succès, s'il existe, c'est que chacun de nous avons su nous respecter dans nos différents rôles, sans vouloir moi être*

¹⁵⁰ Au sens de gestion des relations humaines.

¹⁵¹ Entretien avec Daniel, le 29 avril 2021.

agriculteur, et sans que Kike veuille être le directeur de l'entreprise ». Ainsi, Daniel différencie-t-il des métiers complémentaires, auxquels correspondent des organisations différentes. Le lien entre les deux est organique, au sens Durkheimien du terme, mais étroit et indispensable, l'un ne pouvant aller sans l'autre : c'est une garantie de réussite économique. Dans les attributions correspondant au directeur de l'entreprise, figurent les relations humaines. Daniel en est réputé spécialiste, Kike se voit satisfait d'en être déchargé. Ce montage est caractéristique du « double mouvement de fragmentation et de recomposition des exploitations agricoles [au travers duquel] s'observent des processus de tertiarisation et d'industrialisation de la production agricole » (Hervieu & Purseigle, 2022 : 10), il prend ici la forme d'une « stratégie organisationnelle » « d'intégration concentration » (Hervieu & Purseigle, 2022 : 79). Un de ses avatars serait ici la direction de la Fabrique par Daniel, non issu du milieu agricole¹⁵², pour lequel il est clair qu'il ne devient pas agriculteur mais qu'il est associé avec un agriculteur. Ce positionnement est fondamental pour comprendre ses pratiques d'encadrement, dont la pierre angulaire réside dans la mise à distance de la famille et de la sphère privée par rapport au travail professionnel.

Daniel est né en 1972 sur la commune du chef-lieu de canton. Son père est directeur d'agence bancaire et sa mère est au foyer, conformément au « *home economics model* » promue par le régime à l'époque (Canalejo Alonso, 2024). Il grandit sur cette commune, où il s'implique dès l'adolescence dans des associations de jeunesse sous l'égide d'un prêtre catholique. Centre de loisirs, activités historiques et culturelles, campements de jeunes sont au programme. À ses 18 ans, Daniel part faire ses études à Madrid. Il s'inscrit en première année de licence de statistiques et échoue au bout de la première année. Il se réoriente alors vers des études de commerce¹⁵³, et se spécialise en « *commercialisation* »¹⁵⁴ la dernière année de sa licence. Déjà militant du *Partido Popular*¹⁵⁵ local, il est élu conseiller municipal en 2000. Il explique que la ligne stratégique nationale du parti à cette époque était de placer à des postes clés des « JASP », acronyme de *Jóvenes Aunque Sobradamente Preparados* qui signifie jeunes gens mais sur-préparés. Dans ce contexte, il devient le plus jeune conseiller municipal de l'histoire du canton et le premier à devenir conseiller municipal en charge des comptes publics en « charge exclusive », c'est-à-dire, dont le poste politique correspond à un emploi, rémunéré comme tel.

¹⁵² Mais rural tout de même.

¹⁵³ *Empresariales* en espagnol. Ce cursus correspondrait à ceux que l'on appellerait économie-gestion à l'université en France aujourd'hui.

¹⁵⁴ « *Ce qu'on appellerait aujourd'hui marketing* » précise Daniel.

¹⁵⁵ Parti historique de la droite de gouvernement espagnole.

Cet emploi, qu'il occupe quatre ans durant, a pour fonction d'afficher une « bonne gestion » des deniers publics, en la confiant à un diplômé idoine. Daniel semble alors donner satisfaction car il est par la suite élu conseiller à la chambre provinciale, tout en restant conseiller municipal d'opposition¹⁵⁶ au canton¹⁵⁷, le tout quatre années supplémentaires. Il consolide durant ces années sa notabilité, et sa réputation de gestionnaire avisé. À la tête d'un service à la mairie, il y fait ses armes en tant que dirigeant. En 2008, un vote dissident par rapport à la ligne du parti à la chambre provinciale provoque son éviction et la fin brutale de sa carrière politique¹⁵⁸. Parallèlement au deuxième temps de sa carrière politique durant lequel, il ne vit plus de la politique, Daniel entame une carrière de gestionnaire de projets dans des organisations d'économie sociale et solidaire du secteur socio-sanitaire. Il y connaît une ascension très rapide. En 2016, lorsqu'il quitte le secteur pour revenir dans son canton d'origine reprendre officiellement la Fabrique, il est directeur général d'une fondation employant 500 salariés et déployant ses activités dans tout le pays. Durant cette période, il continue de cultiver son lien au territoire qui l'a vu naître par des visites fréquentes à ses parents, amis, et des pratiques de loisirs comme la chasse. En plus de son domicile à Madrid, il loue une maison auprès de Kike sur le village de l'exploitation depuis le début des années 2010. C'est d'ailleurs peu après, « en 2013-2014 » qu'il commence à aider Kike en réalisant un audit « intuitif » des « équilibres » du « compte de résultat » et diagnostique un « problème de commercialisation »¹⁵⁹. À sa prise de fonction officielle en 2016, il déroule donc son objectif de refonte de l'entreprise : « [son apport] *c'est professionnaliser l'entreprise en tous points* ». « Professionnaliser » dans la bouche de Daniel signifie appliquer les normes de gestion en vigueur dans les secteurs économiques non agricoles.

¹⁵⁶ Aux municipales suivantes, le PP a été battu par le PSOE (*Partido Socialista Obrero Español*), le deuxième élément du bipartisme de gouvernement national qui a prévalu jusque l'éclatement du paysage politique national dans les années 2010.

¹⁵⁷ La dépopulation environnante a fait perdre leur personnalité juridique à la trentaine de commune environnantes. D'où un conseil municipal de canton. Chaque commune garde cependant son maire. Sur celle de l'exploitation, c'est Kike.

¹⁵⁸ Au sens de « *politics* ». Au sens « *polity* », c'est-à-dire du politique comme fait social plus général, Daniel restera très actif. Son engagement au sein de la Fabrique est d'ailleurs constamment renvoyé à de grands enjeux politiques : écologie, emploi local, etc. Sur la distinction *polity/policy/politics*, on pourra par exemple se reporter à : Hassenteufel, Patrick. *Sociologie politique : l'action publique*. Armand Colin, 2011

¹⁵⁹ Problème qui se trouve justement être la spécialité qu'il a choisie à la fin de ses études...

Concernant le versant gestion des ressources humaines, Daniel précise à quoi renvoie pour lui la professionnalisation :

« *Moi ce que j'ai dit à Kike, c'est que nous on doit être des professionnels, PROFESSIONNELS (élève fort la voix sur ce terme) de ce qu'on fait. Tu vois ? Pas des copains là dans leur petit mood sympa*¹⁶⁰, non ! *Des professionnels !* » Il s'agit alors de mettre à distance les logiques familiales de structuration des relations de travail au maximum, opposées à une approche plus légaliste et instrumentale¹⁶¹ garante, selon lui, de la croissance et de la bonne santé économique de l'entreprise : « *Je préfère garder une relation plus distante, mais plus saine, meilleure pour la santé, tu vois ? En vrai, les relations très frictionnelles des fois sont pathologiques, tu vois ? Donc tout ça dans une entreprise de ce type, il faut très bien le gérer* ».

Le recours au champ lexical sanitaire renvoie à des règles de conduite comme celles appliquées dans le champ médical. La distance est envisagée comme une précaution, une bonne pratique, prévenant des conflits interpersonnels aux lourdes conséquences économiques :

[Il évoque la formation des écoles de commerce] Toute la foutue vie à parler de gestion des personnes, de résolution de conflits et tout. Et c'est ça qui fait tomber toutes les foutues entreprises ! ». « Je veux dire, la capacité de survie de ce genre d'entreprise dépend de la bonne gestion, de la santé qu'il y a dans la gestion des relations personnelles. ». « Tu vois, si toi au final tu établis une relation très intime, ce qui est intime c'est ce qui se casse. Tu comprends ? Je veux dire, pourquoi les couples mariés se séparent ? Merde ! Parce qu'ils finissent par se connaître beaucoup trop bien !

Pour Daniel, le registre sanitaire pour évoquer la distance à établir dans les relations interpersonnelles et donc une condition *sine qua non* du bon fonctionnement d'une entreprise. La mise à distance par rapport à sa formation renvoie à l'expérience de la gestion des relations humaines accumulée lors de son parcours professionnel antérieur. L'analogie de l'entreprise au mariage est employée pour mettre en exergue ce qu'il considère comme une fragilité des relations intimes, des affects. Par opposition, les sentiments doivent alors s'expurger des relations professionnelles. L'insistance dans le discours, les recours aux registres de la salubrité, de l'expérience, et même de la sagesse populaire laisse deviner à quel point la dichotomie entre relations intimes et professionnelles préoccupe ce chef d'entreprise¹⁶². Ainsi, lorsque Daniel

¹⁶⁰ « *rollito guay* » dans le verbatim original.

¹⁶¹ Non antinomique avec certaines formes de connivence, de convivialité entre collègues *dans le cadre du travail*.

¹⁶² Daniel cherche d'ailleurs à m'enrôler sur ce point : « *Faut que tu le comprennes, au-delà de notre cas particulier, pour que tu puisses le raconter au niveau académique* ». La lourde insistance de Daniel et le déploiement rhétorique dont il fait preuve montrent qu'il a ici un message à faire passer. Cela fait partie des implicites du pacte d'enquête : il cherche une caution scientifique à ses idées en matière de gestion d'entreprise, et à les diffuser.

prend en main la Fabrique, il arrive avec une idée précise de comment en professionnaliser le versant gestion des relations humaines : il faut tracer des frontières strictes entre les relations sociales qui relèvent du travail et celles qui n'en relèvent pas.

Dans ce plan, chacun à sa place dans l'activité de l'entreprise. Lors de notre premier entretien sous format semi-directif le 29 avril 2021 sur la terrasse d'un bar de Madrid, j'interroge Daniel pour identifier l'ensemble des membres du collectif de travail, de façon à préparer ma phase de terrain à venir. Quand je lui demande d'énumérer ses salarié·es, il opte spontanément pour une présentation qui les place le long d'une chaîne de production¹⁶³, dans un référentiel typiquement industriel :

Ça [le blé], il doit toujours y avoir du stock. Ce que je n'ai pas en stock c'est les farines car je les Fabrique... Et l'emballage, j'emballe en fonction de la demande. Du coup, Armando se charge de la partie emballage, le picking de mails, des commandes en ligne de l'atelier de pâtes. Danielito est le maître meunier, il se charge des farines. Celestino est celui qui se charge du nettoyage du grain. Et après un autre travailleur qu'on a, est celui qui se charge de la partie disons, des champs, de notre champ de multiplication de semences, de notre petit espace de visites où j'emmène les gens, où ils voient les blés tu vois ? En gros la partie plus de, disons, des champs. Et ensuite j'ai Julieta, qui est celle qui se charge de recevoir toutes les commandes, d'organiser les commandes et de faire le service après-vente, de s'occuper des clients.

Dans cet extrait, Daniel place ses salarié·es en les identifiant à leur fonction idéale le long de la chaîne logistique de transformation du grain en farine, puis le cas échéant en pâtes, jusqu'à la vente et l'expédition. Cette représentation est hautement schématique. Lors de ce premier entretien, pour simplifier le propos, il livre une description sans aspérités des postes de ses subalternes. Cette reconstruction discursive, n'est cependant pas neutre : elle donne à voir comment fonctionnerait une Fabrique telle qu'il la conçoit dans un cadre industriel idéal, avec une répartition des rôles parfaitement délimitée, une production en continu, chaque personne constamment à son poste faisant exactement ce qu'il attend d'elle. Le travail en observation participante, puis les entretiens avec l'ensemble du collectif de travail ont montré que si Daniel entend bien tendre vers l'idéal qu'il décrit, la pratique laisse apparaître les nombreuses limites d'une « professionnalisation » selon ses termes, synonyme d'industrialisation et de tertiarisation de l'activité de la Fabrique.

La direction d'une entreprise de la sorte suppose de fonder les relations de travail formelles sur un contrat de travail. Celui-ci, se trouve au fondement du rapport hiérarchique

¹⁶³ On peut suivre cette chaîne de production présentée en détail au chapitre 9 en se référant à la figure 9.5.

entre employeur et employé·es. Daniel entend en respecter scrupuleusement les termes en se pliant au droit du travail : les salaires correspondent aux minimums fixés par la convention collective en vigueur dans la branche d'activité, ainsi qu'aux conditions d'emploi et de travail imposées par cette convention. Armando le confirme dans son entretien : Les horaires de travail correspondent à ceux négociés dans son contrat de travail, les heures supplémentaires sont payées, son patron est sourcilieux quant au respect des normes de santé et de sécurité au travail¹⁶⁴. Dans ce cadre, l'exercice du pouvoir hiérarchique se veut formellement vertical, et normé par le droit du travail respecté par le patron. Hors de ce cadre, celui du travail, la vie personnelle, régie par des normes sociales, non juridiques, non économiques, devrait rester strictement à part.

Le modèle n'est cependant pas complètement univoque, même considéré de façon idéale. Ainsi, Daniel laisse une grande marge d'autonomie à ses salarié·es dans la réalisation de leurs missions. Les procès de production de chaque poste ne sont pas normés comme ceux d'une chaîne de montage. Si les commandes partent dans les temps, qu'elles sont conformes aux normes sanitaires et de qualités attendues, chacun·e peut s'organiser comme il et elle le veut et avec les autres dans le périmètre de ses attributions. Comme il se plaît à le répéter, Daniel est « *libéral* ». Il allègue une confiance dans la capacité de ses subordonné·es à innover, au moins à la marge.

Dans la pratique, son exercice de l'autorité hiérarchique butte sur le caractère familial initial de l'organisation du travail à la Fabrique. Lorsqu'il prend officiellement ses fonctions en 2016, la Fabrique ne compte que deux salariés, Danielito et Celestino. Les premiers temps, il confie avoir dû s'assurer que Danielito se levait bien à l'heure le matin pour aller travailler dans la cadre de leur accord visant à « *apprendre le travail* » au fils cadet de Kike : « *Le pauvre à 18 ans était là-bas à la Fabrique, à travailler, et à faire les commandes et moi au téléphone : « Tu es allé travailler ? Tu t'es levé ? En gros, tout comme ça, en mode très tutoré, très monitoré, très paternaliste* ». Daniel prononce lui-même le terme qui résume son style de direction de l'époque : « *paternaliste* ». Il est à cette époque un patron enjoint à constamment être « derrière » ses deux salariés. Ainsi en va-t-il aussi de Celestino qui, quant à lui, doit être constamment surveillé. Car même s'il est autonome dans ses tâches, il n'est pas en mesure d'improviser en cas d'imprévu, ni de se corriger s'il dévie des procédures. Cette surveillance est largement déléguée à Danielito, dont les liens avec Celestino sont anciens. Durant cette

¹⁶⁴ Entretien avec Armando le 2 août 2021.

période, la gestion des ressources humaines de Daniel se déploie donc surtout sous la forme d'un *care* (Hirata & Molinier, 2012) dirigé vers ses deux subalternes. Une composante de ce *care*, résidait pourtant dans la tentative de tracer une frontière entre travail et sphère privée pour le jeune Danielito :

Regarde, un des trucs que moi je disais à Kike et à Dolores quand on a commencé avec Danielito, c'est que, s'il vous plaît, ne parlez pas de travail avec Danielito. Tu sais ? Parce que les discussions qu'ils avaient à la maison portaient toujours du travail. Il fallait alors que ça reste un espace de famille, pas d'espaces tout mélangés, famille, travail, embrouilles. [...] Je veux dire, le guerrier doit avoir sa grotte, son foyer où aller se reposer.

Paradoxalement, pour mettre à distance la famille de l'entreprise, Daniel s'est fait prescripteur de pratiques... Dans l'espace familial de son associé et de son fils. Cette intervention est symptomatique de la façon dont Daniel doit composer avec la famille pour établir des relations de travail sur un modèle industriel dans une entreprise encore tenue par une famille d'agriculteurs. Cette intervention trahit le caractère sexué de sa vision de la saine distance de la vie privée et professionnelle : elle correspond à une lecture masculine de la séparation des sphère productive et reproductive. Le « guerrier » doit trouver un foyer pour reproduire sa force de travail (Canalejo Alonso, 2024 : 182). Intervenir pour séparer les espaces domestique et professionnel de Danielito relève pour Daniel d'un *care* ambivalent : le protéger de ce qu'il considère comme des turpitudes de l'interpénétration de la vie domestique de la profession, participe aussi à pouvoir compter sur un salarié à la force de travail constamment reproduite et donc efficace à la tâche.

En 2021, la présence de ces deux salariés dans le collectif de travail continue d'agir comme un coin à fendre familial pénétrant une gestion des relations humaines que Daniel voudrait industrielle. Celestino est un salarié protégé par la famille de Kike. Daniel lui aurait-il confié le poste clé d'ouvrier qualifié qu'il occupe si cela n'avait pas été le cas ? On ne peut en être certain. En ce qui concerne Danielito, son positionnement à l'interface de l'exploitation et de la Fabrique, peut constituer une ressource : sa capacité à conduire un télescopique, un tracteur et une remorque lui permet d'acheminer en autonomie du grain depuis le hangar de stockage jusqu'au silo d'entrée de la Fabrique. Mais l'imprévisibilité de ses absences quotidiennes pour appuyer son père comme aide familial, met constamment à l'épreuve l'organisation de la chaîne de production. Comme nous l'avons vu au point précédent, son cumul d'une position familiale et salariale à la fois, oblige Daniel à composer avec lui plutôt que de le plier à l'organisation du travail telle qu'il la conçoit. Ainsi, le paternalisme dans le style de direction de Daniel est à géométrie variable et s'adapte aux uns et aux autres. Pour

Celestino, la surveillance est largement déléguée à Danielito et cela semble constant dans le temps. Pour Danielito, il y a au contraire une dynamique du paternalisme : à mesure qu'il s'est autonomisé, le rapport d'autorité est passé d'un contrôle fort s'étendant même en dehors du travail (vérifier qu'il s'est bien levé le matin pour aller travailler), à des modalités négociées.

Avec Julieta et Armando, étrangers aux relations familiales de travail et non issus du monde agricole, Daniel ne rencontre pas ce type de problèmes. Tout se passe avec eux comme s'il y avait un accord implicite avec eux sur le contenu des relations salariales. En entretien, ils n'ont d'ailleurs jamais rien à reprocher à Daniel sur ce plan. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'existe pas d'aspérité dans les relations de Daniel avec ces salarié·es non protégé·es.

Dans l'intimité de la situation d'entretien, il reproche ainsi à Armando l'expression des opinions animalistes et son opposition à la chasse. Non pas en eux-mêmes, mais en ce que selon lui, Armando ne cloisonnerait pas suffisamment ses opinions personnelles de son travail à la Fabrique : « *Il a une très grosse charge idéologique, de pensée, de comment il pense, et ça des fois il l'a ramené au travail et du coup de ramener ça au travail, des fois ça lui a posé problème* »¹⁶⁵. Daniel fait ici référence à une dispute entre Danielito et Armando au sujet du traitement à réserver aux rongeurs qui a envenimé leurs relations. Daniel a dû intervenir en médiateur et a visiblement peu apprécié d'avoir à faire cela. Ainsi, même avec un permanent non familial, Daniel pense devoir œuvrer à construire les frontières entre vie professionnelle et vie privée qui convienne à sa vision de relations de travail économiquement efficaces.

Lorsque Daniel revient sur l'embauche de Julieta, il dit avoir voulu une personne qui corresponde à un poste de secrétariat de direction, une « *administrative* » ; « *Une personne qui aille derrière moi, qui m'organise un peu, et qui me devance, pour m'organiser aussi* ». Daniel espérait ainsi de Julieta des capacités d'anticipation de ses demandes, d'organisation, de penser pour lui. Compétences qu'il associe sans le dire directement à la féminité. Des compétences qu'il envisage comme nécessaires, mais qu'il ne valorise que peu au profit d'autres : « *[finalement] je n'ai pas trouvé une administrative, j'ai trouvé une personne avec un potentiel bien plus grand* ». Mais : « *Elle a une grande appétence commerciale* ». Une appétence que Daniel identifie chez sa salariée et à laquelle il attache de la valeur, car elle est aussi celle qu'il s'attribue à lui-même. Dès lors, dans ses projets de développement de l'entreprise, Daniel envisage à moyen terme de réallouer Julieta à des fonctions au contact avec la clientèle, Ce qu'il associe à son diplôme en anthropologie : « *Je crois qu'elle va être une personne très*

¹⁶⁵ Entretien avec Daniel, le 6 août 2021.

efficace pour la partie de dynamisation qu'on veut faire de l'entreprise. Au niveau visites, groupes... ». Lors de l'entretien mené avec Julieta, on se rend compte qu'il ne lui a nullement fait part de ses intentions concernant son évolution dans l'entreprise. Il s'agit d'une autre forme du paternalisme du répertoire de pratiques d'encadrement de Daniel : il projette seul la place future de ses salarié·es.

Après avoir fait le tour des relations de travail avec ses subordonné·es, Daniel conclut :

On a parlé d'une jeune qui a fait des études, qui veut rester au village, et maintenant on parle d'un type d'âge mûr, de plus de 50 ans, pour qui il ne sera pas toujours facile de trouver du travail... Tu vois ? On a un peu de tout non ? Handicap, Danielito est un jeune socialement à risque à cause de ses conduites addictives et de tout ce que sa vie a été... Là je crois qu'on a montré un peu le spectre aussi social qu'à cette entreprise.

L'énumération faite ici dévoile explicitement le paternalisme des représentations en matière de d'encadrement de Daniel. D'une équipe initiale avec laquelle il doit composer, il fait vertu. Et en arrive même à présenter comme généreuse sa collaboration avec ses salarié·es non protégé·es. Il n'en demeure pas moins qu'il nourrit des attentes différenciées envers eux par rapport aux salariés protégés. À propos de Julieta, il précise bien qu'« *elle doit être génératrice de revenus* ».

Finalement à la Fabrique, en dépit de l'unité affichée dans le discours descriptif initial de Daniel, coexistent deux régimes de relations de travail, l'un purement salarial avec Armando et Julieta, et l'autre hybridant logiques salariales et familiales avec Celestino et Danielito. Daniel doit accommoder sa manière de diriger à ce contexte pluriel. Il met ainsi en cohérence les dispositions d'un *ethos* entrepreneurial incorporées lors de son parcours de formation, puis politique proche d'une droite « sociale » et *probusiness*, et enfin son parcours professionnel dans le secteur socio-sanitaire, dans une forme de paternalisme singulier en forme de réponse à ce contexte. Son répertoire de pratiques d'encadrement, qui s'efforce de mettre à distance les logiques familiales d'organisation du travail mais doit composer avec, et qui cherche à distinguer vie privée et professionnelle strictement sans toutefois y parvenir, est symptomatique des ambivalences de l'industrialisation et de la tertiarisation des activités en cours à la Fabrique.

2.2.2. Marjorie : incarner la figure du chef à sa façon

Chez Marjorie, on compte, selon les périodes, entre un et trois permanent·es non familiaux, et un permanent familial, son père Louis, actif sur l'exploitation dès son installation comme cheffe d'exploitation en 2010. Louis se place en retrait de la gestion des relations humaines, pour laisser le champ libre à sa fille. Marjorie confirme ce pacte familial de production dans lequel la direction de l'exploitation lui échoit en propre¹⁶⁶ :

Alexandre :

Et du coup, bah là du coup il [Louis] est là, donc il participe, mais genre il ne t'envahit pas comme ça il te laisse faire ?

Marjorie :

Oh oui il me laisse faire. [...] Il le dit il y a qu'un chef (rires). [...] Euh... Je ne dis pas qu'il attendait que ça mais bon euh... Chacun sa place ! Ce n'est pas... Tu veux faire ça c'est toi qui fais. C'est ton projet ce n'est pas...

Ainsi formulé, le pacte qui lie Marjorie à son père perpétue la représentation aujourd'hui ancienne (Hervieu & Purseigle, 2022), selon laquelle on n'identifie en priorité qu'un chef, désigné comme exploitant à titre principal (Lagrave, 1987b). On notera à cet égard l'accord au masculin que fait Marjorie alors que c'est elle qu'elle désigne. Ancien éleveur, Louis ne se sent pas légitime à intervenir sur les affaires du projet en maraîchage bio de Marjorie. Cette dernière insiste sur le caractère personnalisé de ce projet. D'où la conclusion selon laquelle chacun doit rester à « *sa place* ». À l'heure de l'entretien, la place de chacun semble avoir été négociée, d'où le terme de pacte pour indiquer qu'ils sont arrivés à un accord.

En droit, la qualité de seule cheffe d'exploitation de Marjorie lui attribue la direction de son entreprise et la qualité d'employeuse. Mais en pratique, la mise en discours qu'elle fait de la façon dont elle entend incarner la figure de cheffe d'exploitation fait transparaître une volonté de faire ses preuves : « *Enfin je pense que chef-fes d'exploitation on est censés savoir tout faire donc... Faut qu'on soit à toutes les tâches quoi.* ». La performance par Marjorie de sa compétence et de son effort consistant à s'impliquer sur l'ensemble des tâches de production, consolide sa propre perception de son statut et l'incarne comme patronne auprès de ses subalternes (Goffman, 1973b). Elle participe également d'une certaine forme de domination charismatique (M. Weber, 2007), comme en témoignent les termes de référence de ses salarié·es, sur les registres de la compétence pour Charlotte¹⁶⁷ : « *franchement elle gère super bien sa ferme, à l'échelle où elle est c'est super impressionnant tout ce qu'elle arrive à faire* »,

¹⁶⁶ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

¹⁶⁷ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

de l'investissement dans le travail pour Laëtitia¹⁶⁸ : « *Elle fait un boulot dingue* », de la motivation pour Kévin¹⁶⁹ : « *Parce que Marjorie, elle est comme ça. Elle fonce !* ».

Incarner la figure de la cheffe d'exploitation, c'est aussi pour Marjorie se réserver un pré carré dans la division du travail. Ainsi, elle se refuse à déléguer des opérations difficiles d'un point de vue technico-agronomique : « *si c'est des semis de cultures un peu plus compliquées... genre des carottes je ne vais pas leur laisser faire. Parce que là je ne peux pas me tromper, je n'ai pas le droit, donc...* ». En tant que cheffe identifiée, notamment par l'AMAP, Marjorie vit sa responsabilité comme engagée sur la réussite de certaines productions¹⁷⁰, quelle que soit la personne qui a travaillé dessus. Cet engagement se matérialise physiquement par ce pré carré. Là encore, être la patronne implique le déploiement de compétences techniques spécifiques sur des activités réservées. Cette volonté peut être interprétée comme un « travail du genre » (Benquet & Laufer, 2016 : 23) pour incarner une figure de chef d'exploitation accordé au masculin neutre.

Le caractère très composite du collectif de la ferme à partir de 2018 amène Marjorie à diriger des subalternes aux différents statuts d'emploi.

En premier lieu, elle est amenée à superviser le travail de son propre père. Ce transfert d'autorité, loin d'être évident sur un ascendant, se formalise tout de même dans le pacte décrit ci-dessus. Au quotidien, je n'ai pas observé de conflit ouvert dans le travail. Néanmoins, Marjorie peine à imposer à son père ses vues sur plusieurs sujets ayant trait à une professionnalisation de certains traits organisationnels de l'activité¹⁷¹ : l'entretien des machines et outils (que Louis « bricole » et modifie au mépris de toute norme de sécurité), le rangement des outils (pour lutter contre la tendance de Louis à abandonner les outils - là où il les a utilisés-, Marjorie fait l'acquisition d'une boîte à outils à soi, dont elle se réserve l'usage exclusif), et plus largement le soin et l'application dans le travail : elle surnomme son père « *Louis à peu près* » et le supervise de façon présente sur certaines tâches pour s'assurer qu'il est concentré.

¹⁶⁸ Entretien avec Laëtitia le 12 août 2020.

¹⁶⁹ Entretien avec Kévin le 18 août 2020.

¹⁷⁰ On retrouve d'ailleurs ce sentiment chez Amparo et Ernst : en maraîchage en vente directe, il est des légumes stratégiques car occupant une place élevée dans la hiérarchie des préférences des consommateurs : tomates, salades, carottes notamment. La réussite de ces productions fait peser une pression forte sur les personnes qui en sont chargées.

¹⁷¹ Cf. Chapitre 8, point 2.

En second lieu, Marjorie dirige les salarié·es d'une façon somme toute assez verticale, tout en restant attentive à leurs affinités quant aux travaux à effectuer :

Bah moi ma technique (rires), c'est je dis ce qu'il y a à faire. Et je vois un peu comment ils réagissent, et en fonction de plus ou moins de leurs... De leur affinité ou de ce qu'ils savent faire c'est eux qui vont ... Qui vont prendre l'initiative, voilà. Ça c'est important, parce que... Ben Kévin lui il est adulte handicapé.

Depuis sa position de patronne, Marjorie définit les tâches à réaliser. Elle laisse cependant une large place à l'autonomie des salarié·es, en tant qu'ils et elles entament ces travaux qu'elle a nommés. Ce que Marjorie présente comme de l'observation de leurs réactions renvoie à une démarche réflexive, qui transparaît tout au long de notre entretien et régulièrement dans ses commentaires en situation de travail. Elle cherche à accumuler de la connaissance sur les inclinations et savoirs faire des un·es et des autres pour le cas échéant individualiser ses instructions, et les conditions de travail de chacun·e. Dans le cas de Kévin qu'elle mentionne d'emblée, une observation constante et minutieuse de son travail, lui a permis d'établir empiriquement le fonctionnement d'handicap qui n'est pas visible à l'œil nu de façon à lui proposer des outils adaptés. Ainsi, l'exercice de l'autorité passe une consultation personnalisée avec chaque salarié·e, en vue de l'instauration de relations hiérarchiques individualisées. Le recueil de l'assentiment des subalternes peut alors participer à la fois de la construction de sa légitimité, et à l'ajustement des procédures de travail. Le répertoire de pratiques d'encadrement de Marjorie demeure donc structurellement vertical, mais cette verticalité présente une forte dimension consultative. Dans ce cadre, Kévin, travailleur reconnu en situation de handicap en CDI, est supervisé étroitement : il s'agit de contrôler son travail tout en recherchant à l'aménager au mieux. À l'inverse, ses collègues Charlotte puis Laëtitia se voient conférer une grande autonomie dans l'organisation de leurs tâches. Involontairement, la surveillance du travail de Kévin leur est souvent déléguée.

Dans son exercice de la fonction de cheffe d'exploitation Marjorie porte une attention notable aux conditions de travail de ses subalternes. Celle-ci pourrait être le produit de dispositions incorporées au cours d'étapes précédentes de sa carrière professionnelle¹⁷². Elle a

¹⁷² Il est intéressant de noter que plusieurs autres enquêtées ont eu des parcours professionnels dans le secteur de la santé : Antoinette a été préparatrice en pharmacie en parallèle de d'agricultrices sur de longues périodes de sa carrière. Clémence a été infirmière pendant plusieurs années. Dolores a été infirmière toute sa carrière. Marjorie comme Antoinette font le lien entre leur préoccupation pour les enjeux de santé au travail et la pratique de l'agriculture biologique. Dolores, non investie directement dans les activités agricoles, fait quant à elle lien avec des pratiques écologiques dans la sphère domestique, comme Antoinette et Clémence. Toutes manifestent à de degrés et sous des modalités diverses une attention pour les corps au travail. Amparo, jamais passée par la case emploi dans le secteur de la santé, n'y prête guère attention.

été préparatrice en pharmacie pendant deux ans durant son brevet professionnel éponyme en alternance, puis six mois chez Boiron. Elle a été employée un temps après cela dans un service de radiothérapie. S'il est prématuré d'établir un lien de causalité, on note toutefois que les autres enquêtées ayant occupé des emplois dans le secteur de la santé ont en commun l'attention portée aux corps dans la soutenabilité du travail (Roux, 2022). On pourrait aussi faire l'hypothèse d'une incorporation de dispositions au travail du *care* (Hirata & Molinier, 2012) dans ces professions de santé, à des postes fortement féminisés (Lemarchant, 2017).

L'attention portée à la santé des salarié·es se matérialise par des décisions d'investissement en matériel. Charlotte témoigne du lien entre santé et investissement¹⁷³ :

[Dans la ferme où elle a effectué son stage durant sa formation] *C'était pas du tout réfléchi par rapport à la santé quoi ! Alors que Marjorie oui, beaucoup ! Et même à la fin tu vois elle réfléchissait à acheter des ceintures, pour qu'on porte les caisses sans se faire mal au dos ou des trucs comme ça, c'était même du luxe, c'est même, il y avait pas besoin tu vois.*

Selon elle, Marjorie organise l'activité en tenant compte de son impact sur les corps au travail. L'exemple que Charlotte rapporte est même identifié comme excessif : du « *luxe* », du « *confort* », sont ses expressions. Cette emphase montre à quel point Marjorie semble prendre au sérieux cette question. D'autant plus que les salarié·es sont consulté·es dans la prise de décision d'investissement en matériel : « *Elle fait vachement participer son équipe, à... Quel genre de machine est-ce que vous vous voudriez que j'achète quoi en gros...* ». Dans cette approche, la sécurité et le confort de travail sont envisagés comme une affaire collective.

Le répertoire de pratiques d'encadrement de Marjorie apparaît singulier : incarner la figure du chef revient à performer cette figure et porter la responsabilité de la réussite ou de l'échec en production. Il y a un « travail du genre » (Benquet & Laufer, 2016) pour encadrer. Puis, il s'agit d'établir des relations personnalisées avec les subalternes pour individualiser leur encadrement : il y a un genre du travail d'encadrement. L'exercice de l'autorité est consultatif tout en demeurant vertical : Marjorie est attentive aux inclinations de ses subalternes de façon à aménager ses rapports avec chacun ainsi que leurs conditions de travail. La définition verticale des objectifs, où la coordination des activités est réalisée par elle seule, où les relations de travail aux subalternes sont personnalisées, présente un revers important. En effet, lors de l'absence de Marjorie de l'exploitation en 2019, suite à la naissance très prématurée de sa première fille, le vide qu'elle a laissé dans l'organisation du travail a laissé ses subalternes désemparé·es. Ayant l'habitude de toujours s'en référer à elle pour la coordination de la travail, Kévin et Charlotte

¹⁷³ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

ont éprouvé les plus grandes difficultés à organiser leur travail. Leurs relations se sont fortement dégradées. Les domaines réservés de Marjorie dans les activités culturelles, dont elle gardait la responsabilité en raison de leur haut niveau de technicité, se sont vus abandonner¹⁷⁴. Charlotte insiste d'ailleurs sur la manière dont, au retour de sa patronne, tout est rentré dans l'ordre.

Une partie de l'explication de ce désordre en l'absence de Marjorie pourrait s'expliquer par le caractère non doctrinaire de son style de direction. Contrairement à Daniel, qui débarque dans l'agriculture avec une longue expérience de dirigeant et une formation universitaire *ad hoc*, Marjorie a toujours été salariée avant d'exercer la fonction de cheffe d'exploitation. Est-ce à dire qu'elle conduit son équipe de façon instinctive comme le pense Charlotte ? L'emploi du terme « *ma technique* » suggère que le choix de la procédure d'encadrement consultative a été à l'inverse soigneusement mûri. Une réception circonspecte par les subalternes d'une proposition d'activité, se voit, dans ce cadre, résolue par la participation physique de Marjorie à cette activité :

Parce que... bah s'il y a une pénibilité quelque part, ou une difficulté, et bah on va la faire ensemble. Je ne vais pas l'imposer. Parce que si on impose de toute façon on n'aura pas un bon résultat.

Elle associe dans cette démarche les registres de l'éthique et de l'efficacité. Cette formulation suggère la construction progressive de certitudes sur la façon de conduire son équipe. Marjorie ne semble donc pas s'appuyer sur une doctrine *a priori* en la matière, à l'inverse de Daniel qui déroule un programme (certes sous contraintes). Son approche semble au contraire beaucoup plus empirique : dans leurs entretiens, toutes ses salarié·es font état d'évolutions dans la façon dont ils ont été dirigé·es au cours de leurs périodes d'emploi chez Marjorie.

On pourrait alors résumer le répertoire de pratiques d'encadrement de Marjorie comme empirique et réflexif dans sa construction. IL arrive à l'époque de l'enquête, à un état toujours vertical, la relation salariale demeure structurante, mais parée d'une forte dimension consultative établissant des relations très personnalisées de la cheffe à ses employé·es. À l'appui de son statut professionnel, elle fonde sa légitimité à diriger sur la mise en scène de son investissement et de sa compétence professionnelle, engageant sa responsabilité personnelle dans la réussite des activités de l'exploitation.

¹⁷⁴ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

2.2.3. Ernst : un patron informel pris en étau entre hiérarchie et amitié

Chez Amparo et Ernst, l'emploi informel de Moises date, au moment de l'enquête, de moins d'un an. L'exercice de la direction du travail d'autrui est donc nouveau pour Ernst. Nous disons « pour Ernst » car à l'été 2021, les relations d'Amparo à Moises demeurent cantonnées à un cadre amical. Même si par la suite, des démarches d'Amparo pour être reconnue comme formatrice en agriculture par la Communauté Autonome vont lui permettre de devenir maître de stage. Le projet est alors qu'elle forme et emploie Moises comme stagiaire, dans un cadre légal cette fois, à l'automne. Il n'y a donc pas d'encadrement par Amparo et d'Ernst, car ils emploient leur main d'œuvre sous des conditions d'emploi différentes, à des périodes différentes, et avec un lien hiérarchique interpersonnel, symptôme de la fracturation progressive de l'exploitation en deux : terres à soi, véhicule à soi, machines à soi, et dorénavant, main d'œuvre à soi. On ne s'intéressera donc ici qu'au répertoire de pratiques d'encadrement en construction d'Ernst, car c'est celui que j'ai pu observer directement sur le terrain.

Une relation d'amitié est préexistante à l'emploi de Moises par Ernst. Au moment de leur rencontre, Ernst ne s'était pas encore projeté dans l'idée d'employer quelqu'un de façon permanente. Se pose dès lors la question de savoir comment Ernst a-t-il articulé amitié et encadrement ?

Le caractère fortuit de la rencontre entre les deux hommes aboutit à une « embauche » complètement improvisée. L'emploi de Moises est informel, il n'existe pas de contrat de travail, donc pas de statut d'emploi, pas de droits sociaux afférents, mais aussi pas de lien hiérarchique contractuel. Et pour cause, Moises, anarchiste soucieux de la cohérence entre ses convictions et ses pratiques, ne dispose pas de papiers d'identité, de compte en banque, de carte de sécurité sociale, ni d'adresse déclarée. « *Il n'existe pas, enfin, il existe, mais l'État ne sait pas où il est* » [...] « *je pourrais te le donner [un contrat de travail] mais toi tu dois passer le pas [faire les démarches pour avoir une adresse]* »¹⁷⁵. Malgré sa volonté de formaliser leur relation de travail, Ernst doit alors s'accommoder de la situation. L'adaptation la plus notable réside dans l'exclusion de Moises des tâches impliquant des machines et outils à moteur car : « *il n'est pas assuré, je ne veux pas qu'il se fasse de mal ni rien* ». En même temps, cette division du travail arrange Ernst en lui épargnant les travaux de désherbage manuel, répétitifs, qu'il rechigne à effectuer.

¹⁷⁵ Entretien avec Ernst, le 2 septembre 2021.

Pour construire une organisation lisible, il met en place une formalisation tacite, alignée sur des relations salariales classiques, autant que possible. Il définit un salaire fixe, de 7 euros de l'heure. « *Pas mal* » selon lui pour un journalier, car on ne paye que 6 euros les saisonniers aux amandes. Il établit aussi des horaires fixes : 4 heures de 9 heures à 13 heures, ce qui selon lui n'a rien d'évident pour Moises qui n'a jamais travaillé dans une entreprise avec des horaires. Il note « *qu'il arrive toujours 5 minutes en retard* », ce qu'Ernst comprend, faisant le lien avec le caractère monotone des tâches qu'il donne à réaliser à Moises. Ce dernier travaille en écoutant de la musique, ce que Ernst « *respecte* ». Mais il s'irrite lorsque Moises interrompt son travail lorsque le signal radio coupe. À mesure qu'il égraine ces petits griefs, Ernst fait fréquemment référence à l'âge de Moises qui a 12 ans de moins que lui. Un réflexe qui traduit que sur cette base, il s'octroie la légitimité de juger le rapport au travail de Moises. À défaut de lien hiérarchique formellement défini, un rapport social lié à l'âge prend le relai.

Ernst confie d'ailleurs tout net qu'il ne sait pas où mettre le curseur :

Je suis encore à la recherche de l'équilibre. Jusqu'où je le laisse faire, et jusqu'où je ne le laisse pas faire ? je suis en train de chercher ce fil. » [...] « Peu m'importe que t'arrives 5 minutes en retard et que la radio... mais moi je veux voir le boulot qui sort.

Ainsi la recherche d'« *équilibre* » à laquelle Ernst fait référence a bien à voir avec la productivité du travail, dont il assure n'avoir pas eu à se plaindre jusque-là, mais sur laquelle il garde un œil. L'absence de relation hiérarchique contractuelle, l'entrelacement des relations d'amitié et des relations professionnelles, jette un flou dans lequel Ernst ne parvient qu'à singer le rôle de patron. Pris en étau entre le respect qu'il pense dû aux valeurs de son ami, dans un rapport non marchand, et le rapport marchand dans lequel ils sont engagés dans le cadre d'un échange de travail contre rémunération, Ernst cherche péniblement comment se mouvoir. Il déclare lui-même « *je ne suis vraiment pas un bon chef* », lorsqu'il avoue contacter du jour au lendemain Moises ou d'autres connaissances pour un travail ponctuel. « *Je suis aussi très punk dans ce sens-là* » confesse-t-il, en référence au fait qu'il empathise avec le rapport au travail qu'il prête à Moises.

Cette empathie contribue à affaiblir la verticalité de la relation hiérarchique qu'Ernst peine à établir car la présence de Moises apporte aussi bien autre chose que du travail :

Les copains d'enfance en Autriche, bah ici aujourd'hui grâce à Aurelio, à Moises, plus ou moins je les ai trouvés, et deux autres et [un ancien soixante-huitard avec qui nous avons bu des verres au village voisin un weekend précédent]. Et ça c'est ce qui me plaît, parler de conneries, se chamailler, rire et tout.

Depuis peu, un groupe de pairs s'est formé et qui avait cruellement manqué à Ernst depuis son installation définitive au village. Sa sociabilité s'est considérablement contractée au cours de la dizaine d'années précédentes. Il a donc souffert d'isolement à la fois hors et dans le travail. Le repli sur la sphère domestique a trouvé ses limites avec les conflits au travail avec Amparo. À 38 ans, Ernst retrouve alors une certaine forme de sociabilité masculine perdue, à laquelle il fait référence en évoquant ses amis Autrichiens. Ma participation à ces moments de sociabilité m'a d'ailleurs immédiatement fait ressentir une étroite familiarité avec l'entre-soi viril¹⁷⁶ qui caractérise la sociabilité des jeunes hommes des campagnes en déclin (Coquard, 2019) (Connell, 2022). Ces interstices spatio-temporels, dont les conjointes sont exclues (Coquard, 2018), constituent un jardin collectif secret, où l'on s'adonne à des pratiques légèrement déviantes (Becker, 1985) dans un environnement social où « tout le monde se connaît », en particulier la consommation de bière et de cannabis teintée de chamaillerie, de performances humoristiques, de critiques acerbes aux *autres*, absents, car appartenant à d'autres groupes sociaux peuplant l'espace social localisé (Laferté, 2014). Ainsi, l'insouciance de cette zone de sociabilité dépend de la ségrégation de genre et de classe qui y règne. À l'interne, elle dépend tout autant de la cohésion entre pairs qui y règne.

Au vu de ce contexte en dehors du travail, Ernst se doit alors de soigner ses relations avec Moises, car la possibilité d'existence de sa zone d'insouciance y est liée. La réflexivité dont il fait preuve, et son malaise dans l'exercice d'un rapport hiérarchique vient de là. Il doit d'autant plus ménager l'amour propre des uns et des autres, qu'il est conscient que son propre professionnalisme est susceptible d'être mis en cause. Un matin, j'assiste à une joute verbale entre lui et Aurelio au sujet de venir travailler le matin à 7 heures à cause de températures élevées en journée. Aurelio insiste sur 7 heures, Ernst sur 9. Puis, il finit par proposer 8 heures. Il s'agit de ne pas montrer qu'il rechigne à se lever tôt pour travailler. Alors que dans son engagement dans l'opposition au conseil municipal, toute sa rhétorique repose sur la mise en scène d'un rôle¹⁷⁷ d'entrepreneur infatigable, le maintien de sa respectabilité dans l'espace social localisé au sein duquel il évolue passe par de prudents arrangements de ce type.

La culture de l'insouciance dans un entre-soi viril se prolonge aussi dans des îlots temporels sur les lieux même du travail. Les pauses commencent et se terminent à l'initiative d'Ernst sans périodicités ni durées établies. Elles dépendent de sa lassitude de la tâche qu'il effectue, confrontée aux objectifs de travail qu'il a fixés. Leur contenu varie en fonction des

¹⁷⁶ Comparable à celui que j'ai pu expérimenter moi-même lors de ma propre socialisation à la campagne.

¹⁷⁷ *Part* dans le vocabulaire Goffmanien (Goffman, 1973a : 23)

personnes présentes. Si Ernst est seul, il va s'asseoir à l'ombre et faire défiler ses réseaux sociaux à l'aide de son téléphone et/ou élaborer un post. Quand Amparo est là, les pauses de l'un et de l'autre sont décoordonnées : de fait, en général Amparo n'en prend pas vraiment. Si Nina est présente, Ernst l'invite à jouer au *frisbee*. Il en a été de même lorsque j'ai moi-même pris des pauses avec Ernst. Avec Moises, le répertoire d'activités de la pause s'élargit à d'autres pratiques comme celle du *grappling*¹⁷⁸. Leur pratique de la lutte debout puis au sol, se caractérise par un *gentlemen agreement* autorisant les projections et techniques de soumission et excluant la percussion, les clés et étranglements. Loin de toute formalisation, l'engagement commence par une séquence de chamaillerie qui glisse vers une lutte au sol ponctuée de rires et de blagues et se termine par l'épuisement rapide des protagonistes. Le contact physique rapproché que suppose cette pratique et les quelques risques qu'elle comporte supposent une grande confiance entre Ernst et Moises, rendue possible par une connivence dépassant de très loin le cadre de la coopération professionnelle. Amparo considère ces moments avec mépris, me prenant à témoin : « *tu la vois la masculinité ?* ». Ainsi, la pratique du *grappling* pendant la pause, moment d'insouciance du travail, *performe* le genre de ses pratiquants et les intégrant et en excluant Amparo de cette sociabilité. Sa fonction pourrait être interprétée comme celle de tracer des frontières du genre dans le collectif de travail : l'insouciance d'Ernst au travail est rendue possible par cette ségrégation. Il s'agit d'un effet inconscient du style de direction d'Ernst : son institution d'une pratique virile insouciant génère une ségrégation qui reproduit l'insouciance en ce qu'elle ménage des moments de répit retardant la possible survenue de disputes de couple au travail.

Les pratiques de loisir durant les pauses ponctuant les journées de travail, contribuent au trouble des périmètres du travail et du hors travail dans les relations d'Ernst et de Moises. Cette confusion partielle prend place dans la représentation ambivalente que se fait Ernst du projet de l'exploitation : une entreprise ayant vocation à assurer les conditions économiques d'existence d'une famille, mais aussi un lieu de vie où la sociabilité multiforme s'inscrit au sein des aménités procurées par l'agroécosystème de l'exploitation.

L'interpénétration des sphères professionnelle et amicale structure alors le tâtonnement d'Ernst dans la pratique de l'encadrement : les traits de relation salariale qu'il s'efforce de mettre en œuvre en dépit de l'informalité de l'emploi de Moises se voient pris en défaut par des

¹⁷⁸ Le *grappling* désigne en anglais l'ensemble des techniques de lutte sans percussion. C'est le terme utilisé par Ernst et Moises pour faire référence à leur pratique agonistique ludique et qui d'un point de vue technique correspond tout à fait à l'usage qui en est fait dans la plupart des langues.

liens d'amitié déployés dans et hors le travail. On peut toutefois parler de direction, car même si Ernst doit se dépêtrer des contraintes de la nature hors travail de ses relations de travail, il entend bien établir une relation hiérarchique avec Moises en établissant division du travail, salaire, horaires et rythmes de travail, temps et nature des activités durant les pauses. S'il lui est difficile de se reconnaître comme chef, un rapport social lié à leur différence d'âge lui procure un sentiment de légitimité à prescrire des pratiques à son ami et employé informel.

2.2.4. Simon, coordinateur d'activités et décideur en dernier ressort

L'installation de Simon en tant que chef d'exploitation officiel est récente. « 2017, c'est sa troisième récolte »¹⁷⁹ parvient finalement à situer Antoinette après avoir longuement hésité sur les dates¹⁸⁰. Cette confusion en dit long. Au moment de l'enquête de terrain en 2022, dix années de participation aux décisions d'orientation de la ferme se sont déjà écoulées pour Simon. Désigné comme héritier de l'affaire par la famille¹⁸¹, il a été aide familial, puis salarié, et enfin chef d'exploitation consécutivement à son rachat de 50% des parts de l'EARL bio en 2017. Durant ce parcours, marqué par la logique d'une transmission progressive de l'exploitation encadrée au premier plan par Antoinette et Pierre-François et par le reste de l'ancien groupe domestique en arrière fond, Simon a été toujours davantage associé aux prises de décision économiques, jusqu'à en prendre lui-même contre l'avis de l'un ou l'autre de ses parents. Comme en témoigne la fuite en avant dans la production légumière pendant cette période. Nous avons traité dans le chapitre précédent du progressif renversement de l'autorité parentale et professionnelle, aboutissant au rapport de force intergénérationnel, toujours vivace entre Simon et ses parents. Nous avons aussi décrit ses relations de travail avec Clémence, sa salariée et sa compagne. Pour caractériser sa manière de conduire ses relations avec ses subordonné·es, il nous manque alors l'expression concrète, quotidienne de la façon dont il vit et met en œuvre des relations de type hiérarchique avec ses parents, sa compagne, et un salarié expérimenté dont l'expertise lui confère des attributions de quasi-associé. La nature de ses liens avec ses partenaires de travail et leurs statuts proscrie les rapports d'autorité frontaux et descendants, et met du jeu dans l'endossement d'une légitimité effective dans l'exercice du pouvoir.

¹⁷⁹ Entretien avec Antoinette le 20 novembre 2020.

¹⁸⁰ La vraie date d'installation de Simon est 2018 (entretien avec Simon le 14 juillet 2022). Cette erreur de calcul renforce le sentiment de non-événement de l'installation de Simon du point de vue de ses parents. Elle souligne le caractère continu de sa prise de fonction comme dirigeant.

¹⁸¹ Cf. chapitre 3.

Dans l'organisation concrète d'une journée de travail, l'égide de Simon prend la forme d'une centralité à plusieurs facettes. Il centralise l'information : c'est-à-dire qu'il sait à tout moment qui fait quoi, et qui est censé faire quoi et où ? Ce résultat s'est imposé alors que je tentais moi-même aux fins de ma recherche à tendre vers cette omniscience. Pour y parvenir, je me suis rendu compte que demander à Simon permettait de faire le point lorsque je perdais le fil des allées et venues, ce qui n'était pas ou moins le cas avec les autres membres du collectif de travail. Détenir l'information permet ainsi à Simon de coordonner l'activité des un·es et des autres en assurant une fonction de courroie de transmission, outillé de son téléphone. Ses partenaires demeurent néanmoins autonomes, il n'a que rarement besoin de leur donner des instructions tant leur connaissance de la ferme et de ses activités leur est intime. Il peut ainsi se contenter d'ajuster leur travail et y participer le cas échéant. En effet, Simon tend à occuper une position centrale spatialement parlant. Son emplacement par défaut est le corps de ferme. De là, il peut accéder rapidement au bureau pour y travailler avec Antoinette, appuyer Fabrice sur un chantier, partir travailler au binage des légumes en duo avec Clémence, ou encore accueillir d'éventuels visiteurs en maître des lieux. D'un point de vue matériel, le rôle de chef d'exploitation de Simon pourrait ainsi presque se résumer à cela : coordinateur de l'activité de collaborateur·ices autonomes et peu spécialisé·es, disponible et polyvalent pour les appuyer, collaborer aux activités ne pouvant être menées à bien en solo.

Lorsque je lui demande de me représenter la façon dont il entend coordonner les activités Simon recourt à l'exemplification¹⁸² :

De toute façon quand t'es quatre comme ça, ça peut pas être le bordel... [...] Si tout le monde vient et commence son truc dans son coin ! C'est pour ça hier soir fallait qu'il y ait quelqu'un qui rentre se coucher. Pierre-François il me dit je m'en fous, Fabrice il me dit je m'en fous, bah c'est tout tu décides un... C'est moi qui m'occupe de l'organisation...

Alexandre :

Donc là t'as dit... C'est toi qu'as dit...

Simon :

Ouais, Pierre-François...

Alexandre :

Pierre-François tu vas te coucher, demain ce sera l'inverse...

Simon :

Voilà, en fait, si tu veux le gros... C'est facile pour moi d'organiser parce que si tu veux...

Les deux ils s'en foutent ! Donc personne n'est difficile et les deux savent faire le même boulot !

¹⁸² Entretien avec Simon, le 18 juillet 2022.

Alexandre :

Ouais donc toi t'as juste à dire...

Simon :

À trancher voilà ! C'est parce que... Si tu veux, hier pourquoi j'ai fait comme ça ? Bah Fabrice il était sur la batteuse dans les champs, Pierre-François il avait ramené une remorque il était à la ferme, bah il était à la ferme bah "prends tes clés rentre chez toi !" Tu vois... Euh après je pense que le rythme va rester comme ça... Parce que je sais que mon père il... Je sais que mon père il est plutôt du matin tu vois, mon père, à 6 et demie du matin il est debout ! Même en hiver... En hiver à 22 h il dort, ce n'est pas un couche-tard, c'est un lève-tôt ! Donc c'est mieux que ce soit comme ça... Euh... Fabrice je crois qu'il s'en fout un peu...

Dans son exemple tiré de la moisson, Simon explique être à la tête d'un collectif de travail dont les membres sont autonomes et extrêmement polyvalents. À la différence d'un collectif de salarié·es classiques, son rôle de coordinateur ne consiste pas à exercer une pression hiérarchique en vue de la maximisation d'un facteur travail. Il s'agit bien davantage de limiter leur implication en leur demandant de s'arrêter pour tenir la moisson sur la durée. Sa connaissance intime de son père constitue une ressource supplémentaire qui lui permet de résoudre sans peine le puzzle de l'ajustement des temps de travail de Pierre-François, dont il pense tout de même devoir ménager les préférences, et de Fabrice. Simon ne tarit d'ailleurs pas de louanges au sujet de ce dernier :

Je... Jamais de ma vie je retrouverai un salarié comme Fabrice ! Il bosse pour nous, comme il bossait pour lui avant sur sa ferme ! Mais ça tu ne trouves jamais ! Jamais, jamais ! Je vais te dire des salariés on en a déjà eu plein ! Putain ! Tu vois la différence de mentalité ça c'est vrai !

Convergent avec ces propos, Fabrice m'a asséné tout net lorsque je l'interrogeais sur le nombre d'heures considérable de travail qu'il effectue : « *j'ai pas une mentalité d'ouvrier* ». Cela convient bien à Simon qui nourrit une série de griefs à l'égard des ouvriers agricoles qu'il a côtoyés: une flexibilité limitée empêchant de les employer le week-end pour s'adapter à la météo, une tendance à s'appropriier l'usage de certaines machines et outils et de mal vivre que d'autres (dont leur patron) s'en servent en leur absence, ou encore une tendance à contester l'attribution des tâches¹⁸³. Ainsi, pour Simon, tout le confort de la direction du travail de Fabrice réside dans le fait de travailler avec un pair. Cela lui permet de s'épargner d'avoir à exercer un rapport d'autorité qu'il jugerait déplaisant, en forme de sale boulot (Hughes, 1996) (Seiller &

¹⁸³ « T'as plein de salariés... Tu vois la moisson c'est vraiment le truc typique ! Tout le monde adore ça ! Dans l'agricole tout le monde adore la moisson ! T'as 8 salariés sur 10, tu leur dis écoute "mon père il va moissonner, continue l'installation pendant que nous on commence la moisson". Le gars il fait la gueule ! Il attend ça toute l'année. Si tu le fous pas sur la batteuse pendant 10 jours, le gars il fait la gueule ! »

Silvera, 2020). Sa gestion de la relation salariale avec Fabrice se limite alors au rôle beaucoup plus gratifiant consistant à souligner l'apport considérable de son salarié tout en lui rappelant que « *T'as aussi un peu le droit du travail quoi !* ». Ce rapport paradoxal à l'exercice de l'autorité de Simon trouve sa source dans un contremodèle paternel :

« *Je voulais pas travailler tout seul, parce que mon père il a quasiment fait une grande partie de sa carrière tout seul. Donc c'est à la fois chiant et pas chiant parce que tout seul t'as personne à gérer mais quand c'est la moisson, les semis !* »

Il souligne lui-même l'ambivalence de son rapport au modèle parental : Simon rejette la solitude au travail tout en manifestant une certaine aversion à la gestion des relations humaines. Se poser en coordinateur lui permet de circonscrire au minimum le sale boulot qu'est pour lui la gestion des conflits dans les relations humaines, alors qu'il a déjà à en affronter dans ses relations familiales de travail. L'absence de conflit de travail avec Fabrice doit dans ce cadre beaucoup à une homologie des dispositions entre pairs, qui lui permet de coordonner sans avoir à diriger.

Ces pratiques d'encadrement, caractérisées par des liens hiérarchiques très lâches, est produit du cumul des positions (famille, salarié·e, associé·e...) des acteurs dans un système de relations de travail où liens du sang, d'alliance, d'association, salariaux s'entremêlent et interfèrent. Simon est pris dans cet imbroglio de liens sociaux, et sa position hiérarchique est en partie informelle : il la doit au bon vouloir de ses parents, eux aussi associés, chef·fes d'exploitation, et employeur·ses du point de vue juridique. Dès lors, sa position dominante dans les rapports de pouvoir doit trouver une légitimité (M. Weber, 2007) pratique car sa condition d'associé de ses parents ne la fonde pas en droit.

La capacité de Simon à décider des grandes orientations de l'exploitation dépend encore largement de l'assentiment de ses parents, ce qu'il reconnaît lui-même : « *J'ai la chance qu'ils m'aient laissé faire tout ce que je voulais quoi... Franchement... Bon après... je ne pense pas avoir fait de choses trop déraisonnables non plus...* ». Pour imprimer sa marque sur l'exploitation par la réorientation de l'activité vers les légumes plein champ, il doit faire preuve de prudence et justifier techniquement et économiquement ses choix à Pierre-François et Antoinette qui en sont aussi comptables. Il doit également en tenir compte dans la coordination des activités en ne demandant jamais à son père de travailler aux légumes, lui qui était contre la réorientation.

Dans la coordination du travail de Clémence et de Fabrice, salariée et salarié, les éventuels désaccords ne surgissent pas sur l'affectation à une tâche ou une autre, mais plutôt sur la manière de les réaliser. Avec Clémence, le rapport d'autorité salariale se dilue dans la

relation conjugale¹⁸⁴. Avec Fabrice, des débats techniques peuvent s'engager, mais Simon tend à se ranger à l'avis de son salarié.

Dans l'ensemble de ses relations avec des subordonné·es, le pouvoir qu'exerce Simon ne s'exprime pas verticalement. Il consulte des collaborateur·ices relativement autonomes qui lui laissent le dernier mot en cas de débat, chacun depuis leur position : Fabrice car il demeure prudent en vertu de sa condition de salarié, Antoinette et Pierre-François dans la logique de la transmission, Clémence car elle se trouve encore en situation d'apprentissage¹⁸⁵.

Ainsi, une approche du système de relations de travail sur l'exploitation de Simon, donne à voir la fragilité de sa légitimité à exercer le pouvoir de direction que lui confèrent son statut de chef d'exploitation et son rôle d'héritier. Cette fragilité produit des liens hiérarchiques très peu descendants et assez mous, dans un exercice de la direction sur le mode de la coordination d'activités. Simon trouve satisfaction dans ce mode d'encadrement qui permet un certain équilibre entre son aversion à la solitude au travail, et son aversion à la gestion des relations humaines dans leur dimension conflictuelle. Cette manière ambivalente de conduire l'exploitation pourrait être vue comme une illustration de la réponse d'une jeune génération d'agriculteurs « embourgeoisés » (Laferté, 2018) à un défaut d'intégration sociale qui aurait marqué la génération précédente d'hommes seuls dans leur exploitation, tout en se prémunissant d'une partie des conflits interpersonnels pouvant survenir dans un collectif de travail densément régulé.

¹⁸⁴ Cf. Chapitre 3, point 4.2.2.

¹⁸⁵ Même si comme elle l'indique, si le désaccord porte sur la forme du conflit, c'est-à-dire, la manière de s'adresser à elle par exemple, elle ajournera le règlement du différend dans un cadre privé. (Entretien avec Clémence, le 19 juillet 2022).

Troisième partie :

Mains d'œuvre temporaires et rapports sociaux de production en agriculture biologique

La troisième partie de cette thèse est consacrée à deux figures des marges des organisations du travail nécessaires à l'agroécologie des exploitations enquêtées, que sont le travail saisonnier et la participation à la production de volontaires d'AMAP. Dans les deux cas, le recours à de la main d'œuvre temporaire répond au surtravail occasionné par l'écologisation des deux modèles agricoles. On pose alors la question du consentement à des travaux dévalorisés de l'agroécologie réalisés par des participant·es extérieur·es aux mondes agricoles (Chapitre 5). La mise au travail de ces collectifs conséquents, hétéroclites, et temporaires appelle une importante activité d'encadrement, tendanciellement féminine (Chapitre 6).

Au terme de cette troisième partie, nous aurons décrit des systèmes de relations de travail singuliers dans leur ensemble. Ces portraits donnent à voir par le bas des traductions localisées de tendances générales affectant les populations participant à la production agroécologique. Le parti pris consistant à enregistrer l'ensemble des participations à la production indépendamment de leur enregistrement statistique (Lagrange, 1987a) enrichit l'approche des mutations de la population active agricole et permet l'étude systématique de la division sexuelle du travail sur les exploitations enquêtées.

Chapitre 5 : Deux grandes figures de modèles productifs agroécologiques dépendants d'une main d'œuvre temporaire

Dans bien des cas, les systèmes de relations de travail des exploitations ne peuvent se résumer à la main d'œuvre permanente. La saisonnalité de l'agriculture a toujours occasionné des fluctuations des frontières des collectifs de travail. Une forme ancienne d'enrôlement de groupes sociaux non continuellement impliqués dans l'agriculture est le travail saisonnier (Bonnell, 2020). L'agroécologie peut accentuer ce recours des exploitations à l'enrôlement d'autres groupes sociaux pour des raisons technico-économiques ce qui correspond au recours à l'emploi temporaire (Roux, 2022), qui peuvent se combiner à des motivations liées à l'écologie politique comme dans le cas de l'accueil de volontaires en woofing (Lelièvre, 2022) ou en AMAP (Cottin-Marx & Cabantous, 2013).

L'interdiction par les cahiers des charges de l'agriculture biologique de certains acquis de la modernisation agricole interroge les conditions de travail. En effet, la substitution du travail à du capital technique ou des intrants chimiques, génère, souvent en grande quantité, des travaux pénibles, répétitifs, et éloignés du cœur de métier. Il s'agit en général d'activités liées à la destruction de la végétation non productive, pas ou mal mécanisables, qui font payer un lourd tribut aux corps des travailleur·ses. Ils sont d'autant plus éloignés de la définition du métier d'agriculteur que ce sont souvent des activités saisonnières. À partir de l'étude des cas de l'exploitation d'Antoinette, Simon et Pierre-François, nous montrerons le lien entre l'écologisation des procès de production de légumes en agriculture biologique et la mobilisation de groupes sociaux extérieurs aux mondes agricoles appelés à prendre en charge le désherbage manuel massif rendu nécessaire par cette écologisation. Ainsi, la production légumière biologique massive de plein champ est rendue possible par le recours à l'emploi saisonnier affecté au désherbage manuel de dizaines d'hectares. Dans ce cadre, assurer la productivité du travail demande : des réponses techniques et organisationnelles à sa pénibilité ; un répertoire de pratiques d'encadrement pour rendre ce sale boulot socialement acceptable.

Une autre forme d'écologisation des pratiques agricoles peut prendre un tour plus politique. Il s'agit du projet des AMAP avec l'ambition de réinvention des liens entre production et consommation portée par le mouvement. Chez Marjorie, cette réinvention passe par des pratiques de participation des adhérent·es à la production, posant la question de savoir si cette participation peut être assimilée à du travail gratuit (Simonet, 2018). L'examen de

l'ensemble des voies d'enrôlement des amapien·nes donne à voir les ambivalences du pacte avec l'agricultrice. Une partie du travail bénévole est fléchée sur des travaux pénibles et trop coûteux pour l'organisation des travailleur·ses permanent·es : à l'AMAP, la pénibilité du travail est censée être vaincue par le nombre. Cependant, même sur des tâches de moindre pénibilité l'AMAP peine à générer la participation au travail agricole censée être au fondement d'une alliance de classe écologiste entre paysanne et consom'acteur·ices.

Ces deux cas donnent à voir des régimes différents de rapports de classe autour d'activités agricoles générées par l'écologisation des pratiques agricoles. On y examine comment deux femmes dirigeantes (Benquet & Laufer, 2016) gèrent la dépendance de leur organisation au consentement (Burawoy, 2015) au travail d'autres groupes sociaux.

1. Quand produire massivement en bio produit massivement du sale boulot

Sur la ferme de Simon, d'Antoinette et de Pierre-François, l'orientation technico-économique en légumes de plein champ est à l'origine du recours au travail saisonnier. En effet, si la conversion des parcelles de céréales en agriculture biologique occasionne bien un surtravail, celui-ci reste de nature à pouvoir être pris en charge par de la main d'œuvre permanente. Il en va tout autrement de la production légumière composée de pommes de terre, de carottes, d'oignons, et de betteraves rouges en 2022, répartis sur une quarantaine d'hectares irrigables. L'absence d'usage d'herbicide en agriculture biologique contraint alors à des réponses mécaniques à la concurrence des plantes adventices à la culture. Celles-ci consistent en du désherbage mécanique comme en céréales, ou thermique (cas des carottes) bien qu'avec des outils différents. Cette étape est effectuée par de la main d'œuvre permanente.

En revanche, les outils attelés sur un tracteur ne suffisent pas au désherbage de plantes aussi exigeantes et fragiles que les légumes. Le recours alors nécessaire à de la main d'œuvre saisonnière se combine à l'usage du lit de désherbage dont la fonction est autant d'assurer une productivité optimale du travail que de limiter sa pénibilité.

Cette pénibilité appelle des réponses de la part d'Antoinette, en charge de l'encadrement : d'un point de vue économique, pour limiter un *turn over* coûteux, les employeurs doivent fabriquer le consentement des employé·es à cette activité à laquelle ils et elles ne prêtent aucun intérêt intrinsèque (Roux, 2022). Cette fabrique du consentement implique la mise en œuvre d'un répertoire de pratiques ordinaires d'encadrement dont la fonction est de lisser un rapport salarial fondamentalement antagonique.

1.1. Organiser le désherbage manuel de dizaines d'hectares : répondre techniquement à la pénibilité du travail en assurant sa productivité

Loin du maraîchage diversifié tel qu'il est pratiqué chez Marjorie ou chez Amparo et Ernst, la production est resserrée sur quatre cultures réalisées à l'air libre sur de très grandes surfaces. À titre d'exemple, en 2022, 12 hectares de carottes étaient cultivés pour une récolte anticipée autour de 1000 tonnes. Le désherbage manuel de telles surfaces génère une très grande quantité de désherbage, effectué par l'équipe de saisonniers. Un premier enjeu devient alors de rendre techniquement possible une telle opération. Pour ce faire, le paramètre le plus crucial réside dans la limitation de sa pénibilité physique.

Photographie 1 : champ de carottes, le 13 juillet 2022



Comme on peut l’apprécier sur la photographie 1., les carottes sont cultivées sur des buttes. Sur la gauche de la photographie, on observe la partie récemment désherbée du champ, sur la droite, celle qui reste à désherber. De ce côté, les carottes sont complètement dominées par des adventices à la croissance beaucoup plus rapide que la leur, qui, si elles ne sont pas éliminées ne laisseront aucune chance aux carottes de se développer. Les adventices situées entre les buttes peuvent être arrachées mécaniquement, à l’aide d’une bineuse. En revanche, celles qui se situent sur les buttes ne peuvent être éliminées que manuellement à l’aide de petits couteaux pour ne pas détruire les pousses de carottes naissantes.

D’un point de vue technique, la réponse consiste en l’usage d’un travail humain le plus automatisé, linéaire, coordonné, et économe des ressources du corps possible au moyen d’un *bedweeder*¹⁸⁶.

¹⁸⁶ Ou lit de désherbage en français. On retient la locution anglaise car c’est celle dont usaient les enquêteur·e·s. On pourrait faire l’hypothèse que l’emploi de l’abréviation « le *bed* » en anglais a pour fonction dans leur vocabulaire de mettre à distance du lit – lieu du repos – cet outil d’un travail très contraignant pour le corps.

Photographie 2 : le bedweeder en cours de mise en place sur des planches d'oignons le 21 juin 2022



Cette structure de métal supportant une rangée de neuf postes en position allongée sur le ventre est attelée à un tracteur et vient se superposer à neuf lignes d'oignons. Les saisonnières postées dessus ont les bras dirigés vers le bas : leur geste consiste, de la main gauche, à manipuler la culture tout en arrachant l'adventice de la main droite. L'adventice coupée est alors saisie de la main gauche et repoussée entre les lignes.

Photographie 3 : vue subjective du poste de désherbage sur le bedweeder (champ de betteraves rouges le 21 juin 2022)



Le tracteur décrit des allers-retours sur la longueur du champ à une vitesse modulée par le conducteur ou la conductrice, comprise en 0,1 et 0,4 km/h pour les vitesses que j'ai pu observer. Ou, devrais-je dire, auxquelles j'ai été soumis. En effet, la personne au volant du tracteur impose un rythme de travail à celles qui travaillent sur le *bedweeder*. Il faut donc imaginer le défilement de la ligne à désherber dans le champ de vision représenté sur la figure 3. Dans l'organisation mise en place par Antoinette, un double signal sonore consistant à crier « stop » commande l'arrêt du tracteur en cas de « noyade » pour reprendre la formule de Robert Linhart (Linhart, 1978). Le signal « *c'est bon* » commande au contraire son redémarrage. Car, à l'inverse d'une chaîne de montage où les objets à assembler viennent, uniformes, jusque l'ouvrier, ce dernier sur le *bedweeder* parcourt à une allure uniforme une ligne de culture à l'enherbement hétérogène, fruit du hasard relatif de l'implantation des adventices. Pour la personne qui conduit, la maximisation de la productivité du travail repose alors sur un ajustement de la vitesse de façon à minimiser les arrêts. Cette tâche est facilitée par la position panoptique offerte par la cabine du véhicule, permettant d'anticiper la densité d'herbes sauvages à l'avance.

Cet enjeu est crucial d'un point de vue économique, car cet ajustement tout en finesse se traduit potentiellement en termes monétaires par des sommes de trois à quatre chiffres. À titre d'exemple, les oignons ont été désherbés en 2022 au rythme de 371,71 heures par hectare¹⁸⁷. Chaque salarié étant rémunéré 10,57 euros de l'heure brut, le coût du travail saisonnier par hectare d'oignon s'élève à 3929 euros¹⁸⁸. Ainsi, côté employeur, la productivité du travail est précisément mesurée et utilisée comme outil d'aide à la décision, pour embaucher ou ne pas renouveler des contrats passés à la journée, le cas échéant.

D'après les conversations entendues sur le *bedweeder*¹⁸⁹, les saisonnier·ères ne semblent guère conscient·es des ordres de grandeurs monétaires, mais se savent évalué·es. De leur point de vue, ce paramètre les place dans une situation d'injonction contradictoire : demander l'arrêt du tracteur pour éviter la noyade stoppe l'avancée de huit autres personnes. Mais se noyer expose au risque que la patronne se rende compte d'un désherbage effectué de façon partielle et donc à une fragilisation du maintien dans l'emploi.

Enfin, l'équipe se voit complétée d'une à trois personnes supplémentaires travaillant « *debout* ». Leur fonction est de dégrossir les lignes de culture avant le passage du *bedweeder*

¹⁸⁷ Ce rythme a été en 2022 de 69,5h/ha pour les carottes et de 89h/ha pour les betteraves rouges.

¹⁸⁸ Calcul réalisé à partir du tableau de comptage des heures élaboré et tenu par Antoinette sur Excel.

¹⁸⁹ Le 24 juin, une saisonnière lâche en désherbant une boutade selon laquelle il faudrait tout le temps dire « stop » pour être payés plus d'heures. Le ton de l'humour, très marqué, souligne l'irréalisme de la proposition.

attelé au tracteur. Il leur faut enlever les adventices de grande taille, difficiles à arracher en position allongée, favorisant donc la noyade, et qui toucheraient les allongé·es au visage. Ce poste ressemble davantage à un désherbage manuel classique, comme celui que l'on pratiquerait en maraîchage diversifié ou même dans un jardin particulier. Évidemment, la différence réside dans le temps passé à cette activité, effectuée courbée et en flexion de genoux. Le tracteur avançant impose ici aussi un rythme, mais beaucoup moins oppressant du fait de savoir que les personnes sur le *bedweeder* repassent derrière. Ce poste, en dépit de son apparence accessoire, a un impact déterminant sur la productivité de l'ensemble : le 26 juin 2022, nous calculons avec Antoinette que deux personnes à ce poste au lieu d'une seule le jour précédent, multiplient la vitesse du *bedweeder* par 1,5 dans un champ de betteraves rouges au stade de pousse où il était ces jours-là. L'articulation du travail debout et du travail allongé permet par pas de trois de personnes de changer de position de travail : le désherbage debout durant huit heures sur la journée n'est pas considéré comme physiquement tenable sur la durée de la saison. En même temps, il permet de rompre le défilement hypnotique des lignes de culture allongé au rythme de l'avancée du tracteur, le visage à 40 ou 50 centimètres du sol.

Temporellement parlant, les saisonnier·ères employé·es de début mai à mi-juillet auront travaillé dans les conditions décrites ci-dessus, huit heures par jour durant deux mois et demi, cinq jours par semaine. Les matins et les après-midis sont ponctués de pauses de dix minutes durant lesquelles ils et elles peuvent se dégourdir les jambes, prendre un café, manger du quatre quarts, user du champ comme lieu d'aisance. Le midi, la pause d'une heure est prise soit dans le champ, soit dans le hangar à l'arrière du corps de ferme.

Pour se convertir en sale boulot (Hughes, 1996: 81), le désherbage manuel sur *bedweeder* présente des caractéristiques objectivables, notamment au moyen de la participation physique de l'enquêteur. Il est ainsi possible de prendre la mesure de la fatigue physique occasionnée en particulier par le désherbage debout : les douleurs lombaires, articulaires aux genoux et aux poignets, l'exposition au soleil et à la chaleur, ou à l'inverse à la pluie et au froid. Ces traits de pénibilités amortissent et sont amortis par l'exercice allongé de l'activité, marqué par son extrême monotonie, l'inconfort de rester dans la même position plusieurs heures durant, ou encore le rythme imposé par la machine exposant à la noyade. Du point de vue des salarié·es temporaires, les entretiens avec six d'entre eux et elles sont unanimes : aucun intérêt n'est porté à l'activité en tant que telle, les sources de satisfaction au travail se trouvent en dehors de la tâche principale (Roux, 2022).

Ces conditions du travail de désherbage et sa perception par l'ensemble des acteurs y intervenant participent à faire du désherbage manuel une des activités les moins valorisées en agriculture. Dans le vocabulaire des mondes agricoles, un champ envahi par les mauvaises herbes est dit « sale ». Sur un registre hygiénique, le désherbage est donc l'opération qui consiste à nettoyer les cultures. Cette tâche si elle est effectuée manuellement devient alors étiquetée comme dégradante. Un effet symbolique encore renforcé par la monotonie et la répétitivité de son exercice sur *bedweeder*. Outre la fonction agronomique qui consiste à éliminer la concurrence faite aux plantes productives, le retrait des adventices laisse le champ libre à la vue pour faire le « vrai » travail d'agriculteur·ice exploitant·e sur la culture. Déléguer cette activité à une catégorie de travailleurs revient alors à le rendre subalterne. En somme, le désherbage manuel présente toutes les caractéristiques d'un sale boulot (Seiller & Silvera, 2020). Dans la conception d'un système de cultures, le réflexe est d'ailleurs presque universellement de chercher à l'éviter ou à le limiter, et si cela s'avère impossible : à le déléguer. En témoignent l'usage des herbicides là où ils sont autorisés, ou encore les cultures hors sol dont une des fonctions est précisément d'éliminer cette étape des itinéraires techniques. Ces moyens ont pu être présentés et perçus comme des progrès sur les plans agronomique, économique et social. Aujourd'hui, alors que ces options deviennent de plus en plus difficiles à défendre politiquement, un des axes de recherche et développement des entreprises d'équipements agricoles est de proposer à des prix accessibles la robotisation du désherbage. En effet pour l'heure en agriculture biologique, les coûteux robots de désherbage mécanique restent moins efficaces que leurs équivalents humains, dont le coût du travail non qualifié, relativement à celui de son remplacement robotique, demeure relativement plus faible (Shang et al., 2023)

Dans un tel contexte, le recours au désherbage manuel, *a fortiori* en grandes cultures, a toutes les chances d'être perçu comme une régression : un travail physiquement pénible, dans lequel personne ne se projette, et pour lequel il existe des solutions de limitation ou de substitution en agriculture conventionnelle. Parallèlement à son coût en termes de conditions de travail, le désherbage manuel représente un important coût du travail du point de vue de l'employeur. Antoinette, en charge de l'encadrement pour l'exploitation agricole, se trouve alors face un jeu d'injonctions contradictoires : comment rendre ce sale boulot socialement acceptable et économiquement rentable ? L'enjeu est crucial, car il est une des conditions de possibilité du maintien de la culture légumière massive en bio.

1.2. Policer le rapport salarial : un répertoire de pratiques d'encadrement pour rendre le désherbage socialement acceptable

Pour enquêter sur la fabrique de la soutenabilité du désherbage de légumes sur très grande surface au concret, c'est-à-dire au plus près des pratiques organisationnelles qui la conforment, l'observation participante donne accès à poste d'observation à trois fenêtres : en tant que travailleur soumis à l'organisation du travail au sein du collectif, j'ai pu faire l'expérience sensible des effets des pratiques organisationnelles de l'encadrement. J'ai également eu dans une large mesure accès à la perception qu'en ont les saisonnier·ères. Enfin, grâce au pacte d'enquête passé avec Antoinette, j'ai pu avoir accès au sens pratique qui prévaut dans ses pratiques ordinaires d'encadrement du travail de l'équipe. Depuis la première fenêtre, la relecture transversale du carnet d'observation donne à voir un répertoire de pratiques d'encadrement visant plus ou moins consciemment à rendre le désherbage acceptable et soutenable dans le temps pour la main d'œuvre. Depuis la seconde, il est possible d'objectiver les effets de ces pratiques sur la main d'œuvre, telle qu'elle les perçoit. Depuis la troisième, on peut en décrire les ambivalences. Ce répertoire de pratiques observables, en tant que relations de travail, est la manifestation d'un rapport salarial, indispensable à la production de légumes biologiques à grande échelle.

La qualité de sale boulot du désherbage aux yeux des salarié·es permanent·es place d'emblée le rapport salarial saisonnier comme antagonique : acceptabilité et productivité sont deux termes indissociables de chaque pratique concrète d'encadrement. Celles-ci sont les pièces d'une fabrique du consentement (Burawoy, 2015) au désherbage manuel.

Une première série de pratiques visant à rendre le désherbage socialement acceptable consiste en une observation scrupuleuse du droit du travail par Antoinette¹⁹⁰. En matière d'emploi sur cette exploitation, des normes liées à la labellisation Bio.Français.Equitable¹⁹¹ (BFE) s'ajoutent au droit du travail, en particulier l'interdiction du travail détaché. Cette règle contraint au recours à l'emploi local.

Une seconde série de pratiques atténue la rudesse des conditions de travail. La première consiste simplement en l'usage du *bedweeder* comme dispositif d'économie de l'usure des

¹⁹⁰ Ce qui semble être loin d'être une évidence en agriculture, en France comme en Espagne.

¹⁹¹ Le cahier des charges est téléchargeable ici : https://www.fnab.org/wp-content/uploads/2023/01/Label-Fnab_CdC-fermes.pdf. L'essentiel des obligations qui y sont consignées en matière d'emploi renvoient à une application de la réglementation en vigueur. L'interdiction du travail détaché est en revanche une disposition supplémentaire. A la lecture des principes généraux du « volet social » (page 8), la préoccupation liée semble l'amélioration de l'image des conditions de travail dans la profession à destination des aspirant·es au métier.

corps. En effet, les premières années de cultures de légumes de plein champ, le désherbage était effectué « debout »¹⁹² :

On avait commencé sans bed parce qu'on a fait. Au début on a fait de la chicorée. On désherbait un peu à la main, mais c'était nous qui y allions... En fait on abandonnait très vite parce que très vite ça devenait trop sec, trop dur et trop machin ! Et donc voilà, c'était comme c'était mais c'était que de la chicorée, c'est pas... Fin c'est pas vendu au prix des carottes...

Le « nous » renvoie à la main d'œuvre familiale, par opposition à un « eux » constitué de saisonniers et révèle la frontière entre centre et marges du collectif de travail. Le désherbage de la chicorée correspond à l'époque à une expérience d'un travail impossible à réaliser sans *bedweeder* et sans main d'œuvre supplémentaire. L'abandon résulte d'un calcul coût/avantage intégrant les conditions de travail, la chicorée ne générant pas assez de valeur ajoutée pour se donner un tel mal. C'est la réorientation sur la culture des carottes, beaucoup plus rentables sur le marché du frais à l'époque, qui appelle l'introduction du *bedweeder*. Le soin que demande cette culture appelle mécaniquement la mobilisation de saisonniers dont il faut s'assurer que le travail soit soutenable dans la durée :

On a acheté un outil pour que les gens s'allongent parce qu'on savait très bien qu'on ne pourrait pas avoir les gens debout tout le temps... Fin ! Faire 8h debout tout le temps, tu désherbes deux jours et puis le troisième jour il n'y a plus personne !

L'usage du *bedweeder* prend alors pour fonction d'assurer l'économie de l'usage des corps. Cette mesure est prise pour limiter le *turn over* d'une main d'œuvre qui représente des coûts d'apprentissage. En effet, le geste apparemment simple et répétitif de désherber ne s'apprend que par sa pratique¹⁹³. Il faut bien différencier la culture de la plante adventice, arracher la racine au lieu de simplement couper la tige en suivant un certain rythme. La capacité de l'ensemble de l'équipe à bien désherber au rythme le plus rapide possible limite la noyade et donc les arrêts du tracteur. Le *turn over* a donc une incidence directe et significative sur la productivité du travail de désherbage. Les mesures d'économie des corps au travail lient mécaniquement productivité du travail et amélioration de ses conditions d'exercice. L'usage du *bedweeder* se voit agrémenté de quelques innovations ajoutées au cours du temps pour le rendre plus confortable, comme les coussins visibles sur la figure 2. qui permettent d'ajuster la posture

¹⁹² Entretien d'Antoinette le 27 juin 2022.

¹⁹³ L'expérience par l'observation participante permet de s'en rendre compte : au fil des jours, la précision des gestes et leur rythme d'exécution augmentent. Durant la seconde phase d'enquête pendant la moisson, mon retour sur le *bedweeder* pour le désherbage des carottes, au lieu des betteraves et des oignons précédemment, après une quinzaine de jours sans pratique, me fait faire l'expérience de la « noyade » alors que le reste de l'équipe s'est aguerri pendant les derniers jours à désherber cette culture. Carnet d'observation, le 13 juillet 2022.

de la colonne vertébrale en position allongée, ou la recherche constante d'Antoinette du meilleur ergonomie/prix des modèles de couteau de table à dents disponibles dans le commerce¹⁹⁴. Le travail sur bedweeder expose ses pratiquant·es à la pluie, au soleil et à la chaleur. Il dispose à cet effet d'un auvent rétractable aussi visible sur la figure 2.

Pour atténuer l'usure des corps, des pratiques de reconstitution de la force de travail sont mises en place. Des pauses de dix minutes ont lieu toutes les deux heures. Durant ces intervalles, il est possible de profiter quelques instants de la station debout. Antoinette sert du café dans des *ecocups*, des jus de fruits et de l'eau. Elle propose des gâteaux, souvent des cookies et du quatre quarts. Durant la pause méridienne d'une heure, un espace est mis à la disposition de l'équipe saisonnière dans le hangar à l'arrière du corps de ferme. On y trouve des tables et des bancs de kermesse pliables en bois, des prises et des micro-ondes pour réchauffer des gamelles, un lavabo et des sanitaires. La mise en place d'un tel espace est une obligation légale de l'employeur¹⁹⁵. En revanche, ce n'est pas le cas de la restauration prévue par Antoinette durant les pauses ponctuant le désherbage. Ce n'est pas le cas non plus de la rémunération des saisonniers durant la pause méridienne. Ces deux choix, traduisent la volonté d'un « mieux disant¹⁹⁶ » en termes de conditions de travail et de rémunération, perçues comme compensatoires de l'absence d'intérêt pour le travail en lui-même par l'ensemble des saisonnier·ères interrogé·es.

Viennent enfin une dernière série de pratiques que l'on pourrait qualifier de disciplinaires. Celles-ci regroupent les pratiques d'encadrement de la main d'œuvre, non prévues par le droit, visant à maintenir ou améliorer sa productivité par des actes d'incitation. Ces pratiques ordinaires sont celles qu'on associe communément au « management ». Le rituel matinal qui consiste à faire l'appel à l'aide d'une liste extraite du tableur Excel de gestion de la main d'œuvre par Antoinette reproduit l'ambiance des institutions scolaires, desquelles la plupart des saisonnier·ères ne sont pas encore sorti·es. Il marque symboliquement dans le temps l'entrée dans la journée de travail, en séparant le travail du hors travail.

Une pratique empruntant aussi manifestement au répertoire scolaire est celle de la leçon, ainsi décrite dans cet extrait d'observation du 27 juin 2022 :

¹⁹⁴ Carnet d'observation, le 11 juillet 2022. Cet après-midi-là, j'accompagne Antoinette après le désherbage dans une grande surface pour le remplacement des couteaux usagés au Leclerc local, car au « click and collect chez Ikea c'est pas avant demain après-midi » et qu'il n'y a « pas assez de ces merdes chinoises à la Foir Fouille ». Nous ressortons du magasin avec 48 couteaux dont nous testerons l'ergonomie le lendemain.

¹⁹⁵ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34555>

¹⁹⁶ Pour reprendre les termes de la labellisation BFE.

8h04 : la séquence de la leçon

En arrivant devant le tracteur, tout le monde se rassemble pour commencer à désherber. Antoinette rapporte que Simon est passé et a vu que dans les lignes désherbées précédemment en betteraves le travail a été mal fait : les mauvaises herbes de vendredi repoussent déjà, et beaucoup ont été oubliées. Antoinette fait s'aligner tout le monde sur une ligne pour que les saisonniers « voient » ce qui ne va pas. Elle les somme de désherber ce qui dépasse pour qu'ils se rendent compte de l'inefficacité du travail précédent. Elle en profite pour faire un cours de désherbage à [une nouvelle embauchée du jour], la sœur de [un saisonnier qui vient depuis plusieurs années] qu'elle vient d'embaucher.

Elle montre la technique avec le coup de couteau, explique comment reconnaître les betteraves et ce qui n'en est pas.

Puis, elle dit à tout le monde de remonter sur le bed, pour qu'on avance jusqu'au jalon.

Lors de cette séquence, le procédé consiste à confronter l'équipe aux résultats matériels de son désherbage mal réalisé précédemment. Ici, ne pas avoir enlevé les adventices à la racine entraînant leur repousse rapide, et des oublis. Cette mise au point, théâtralisée, mise en scène sur un registre didactique et scolaire, se substitue à une autre pratique consistant à ne pas renouveler le contrat journalier, ou à rompre le contrat (dans le cas des contrats à durée déterminée) des saisonniers ne donnant pas satisfaction. En effet, dans le cas d'espèce, c'est l'ensemble de l'équipe y compris Antoinette elle-même qui n'est pas parvenue à évaluer sur le moment du désherbage que celui-ci était mal mené à bien. Cette configuration appelle cette mesure disciplinaire collective. Un procédé similaire a été observé à l'occasion d'adaptations de la méthode de désherbage, par exemple lorsque le 13 juillet les chardons étaient devenus si hauts qu'il a fallu terminer le champ intégralement « debout ».

La pratique disciplinaire individuelle pudiquement euphémisée par l'expression « se séparer »¹⁹⁷ d'un telle ou d'une telle se voit justifiée à l'ensemble des saisonniers restants. Lorsque le matin du 28 juin, Antoinette annonce « s'être séparée » d'un saisonnier, elle insiste ensuite de façon appuyée sur l'embauche concomitante d'un ancien, qu'elle sait populaire au sein du réseau de sociabilité que forment les saisonnier·ères les plus jeunes. L'emphase dont elle pare cette annonce révèle autant son intention compensatoire, que l'embarras de la patronne d'avoir à justifier un renvoi. Il s'agit d'un côté de rappeler les critères de maintien dans le

¹⁹⁷ Carnet d'observation le 28 juin 2022.

collectif en les nommant, et d'un autre côté de mettre en scène une certaine forme de transparence à l'égard du groupe de façon à établir un rapport de confiance mutuelle. Cet exercice oral réaffirme donc tout autant qu'il lisse un rapport salarial intrinsèquement antagonique et asymétrique.

Enfin, Antoinette met aussi la main à la pâte en descendant du tracteur et en occupant les postes allongés et debout lorsqu'un·e autre chauffeur·se est disponible pour la remplacer sur le tracteur. Cette pratique correspond à la croyance selon laquelle « *il est important pour les salariés qu'on fasse le même travail qu'eux !* »¹⁹⁸. Cette affirmation lancée comme une évidence semble relever d'un sens pratique (Bourdieu, 1980) en vigueur dans le champ professionnel agricole. Les signes observables de mise en scène d'Antoinette de sa participation au désherbage manuel (élever la voix à l'annonce de sa descente du tracteur, traits d'humour sur sa participation à ce travail physique à son âge par exemple), semblent souligner *a minima* sa croyance dans l'effet de cette pratique sur la motivation de ses subalternes. Que cet effet sur la motivation de ses subalternes soit avéré ou pas¹⁹⁹, Antoinette peut ainsi à la fois établir des liens de sociabilité et une meilleure connaissance de sa main d'œuvre, montrer comment exécuter le travail et surveiller sa bonne exécution depuis un poste d'observation plus proche que depuis la vision panoptique des vitres de la cabine du tracteur.

Ainsi, l'encadrement du sale boulot saisonnier passe par un ensemble de pratiques très concrètes, d'une grande banalité, relevant d'un certain sens pratique de la part d'Antoinette. L'observation du droit du travail qui pour elle, tombe sous le sens, l'aménagement des conditions de travail, les pratiques incitatives disciplinaires revêtues de mise en scène, sont autant de moyens d'euphémiser un rapport salarial intrinsèquement antagonique tout en assurant sa productivité, de façon à rendre le désherbage socialement acceptable pour ses subalternes et pour elle-même.

Cet artisanat de l'acceptabilité du travail subalterne semble d'ailleurs porter ses fruits. Ainsi, Julien, 21 ans en 2022, a précédemment travaillé comme manutentionnaire puis comme préparateur de commandes. Ce dernier emploi consistait à manipuler « *des gros embrayages de tracteur, que je devais enlever d'un carton et remettre dans un autre carton !* » ; « *En plus,*

¹⁹⁸ Entretien d'Antoinette le 20 novembre 2020.

¹⁹⁹ Aucun·e d'entre eux et elles ne l'a mentionné ni en entretien, ni dans aucune conversation informelle, ce qui ne préjuge pas que cette démonstration de solidarité n'ait pas de sens pour elles et eux. Simplement on n'en trouve pas trace dans le recueil de données.

c'était pas une bonne ambiance et tout ! Fin... ». Sa perception du désherbage manuel avec Antoinette résume l'avis général du sous-groupe étudiant des saisonniers :

Bah ! Ce n'est pas le travail qui me plaît mais c'est plus l'environnement autour ! C'est qu'on est assez... On a le droit de mettre de la musique pour passer le temps. Tant qu'on travaille bien, on a nos pauses, fin on... On n'a pas de remarques ni rien... Il n'y a rien de déplacé, il n'y a pas d'abus ou quoi... Euh, je ne sais pas c'est super compréhensif ! Enfin je trouve que l'environnement est... Super sain !

Julien confirme l'absence d'intérêt pour l'activité de désherber en soi que partage l'ensemble du collectif. Il subsume sous le terme « d'environnement » le cadre de relations de travail établi par les pratiques d'encadrement d'Antoinette. Le fait qu'il loue l'absence « d'abus » le caractère « sain » des relations hiérarchiques laisse songeur quant aux conditions de travail dans les emplois saisonniers alternatifs à sa portée sur le territoire. Sa compagne Léa, de 21 ans également et qui a, elle aussi, fait l'expérience de la préparation de commandes dans une usine de sacs poubelle abonde dans le sens de la comparaison avec l'usine, figure repoussoir de l'organisation du travail :

Nan bah sinon après bah au niveau de comment on est traités bah c'est... C'est hyper humain je trouve ! Par rapport à une usine où c'est plus (rien à côté). C'est plus réglé ici ! Déjà à la pause on a des petits gâteaux, des petites boissons... (rires)

Son allusion à la règle fait référence à l'organisation de l'usine aux trois huit. Le désherbage fait « *des journées normales* ». La petite restauration prévue par Antoinette fait ici figure de trait radicalement distinctif par rapport aux conditions de travail en préparation de commandes. Son collègue Achille, 19 ans, dont c'est la première expérience en tant que saisonnier, et qui donc ne dispose pas d'une expérience pour comparer, fait aussi référence aux « *petits gâteaux* » auxquels il ne s'attendait peut-être pas.

Annabelle, étudiante en psychologie de 20 ans, a de son côté une expérience de plusieurs années dans la restauration rapide proposée au sein d'un parc d'attractions. Sa comparaison varie de celle de ses pairs en introduisant la figure repoussoir de la caisse de supermarché : « *ça aurait pu être n'importe quoi mais c'est vrai que c'était soit ça, soit être caissière à Leclerc et je préférerais là, parce que c'était... On n'était pas enfermés, moi j'aimais bien le fait de travailler dehors en fait.* ». Si elle non plus ne prête guère d'intérêt au désherbage, elle lui concède la qualité d'être un travail à l'air libre.

Laure et Flore, respectivement âgées de 43 et de 35 ans, sont deux mères de familles aux longues carrières professionnelles marquées par la pénibilité du travail et la précarité de l'emploi²⁰⁰. Elles partagent avec le sous-groupe étudiant le rejet de l'organisation du travail qui prévaut à l'usine, et au regard de leurs expériences professionnelles antérieures, elles aussi louent les relations hiérarchiques avec Antoinette : « *Antoinette c'est une prune* » dit Laure. Flore la rejoint et se veut plus spécifique dans le commentaire : « *Elle n'est pas obligée [de rémunérer le temps de pause] ! Et en plus elles sont payées les pauses !* ».

Les six saisonnier·ère·s interrogé·es en entretien comparent spontanément les pratiques d'encadrement d'Antoinette et les conditions de travail qu'elle met en place avec celles des usines ou de la restauration rapide dans lesquelles ils et elles ont travaillé. Le consensus s'établit sur le désintérêt complet pour l'activité de désherber en elle-même. Aucun sens n'est investi dans le caractère écologique de la production. En revanche, chaque personne interrogée cite les pratiques d'encadrement d'Antoinette comme le critère décisif qui les fait opter pour cet emploi saisonnier plutôt qu'un autre, comme la préparation de commandes dans l'industrie, qui est pratiquement la seule alternative dans le bassin d'emploi pour la main d'œuvre employée au désherbage.

L'emprise d'une agriculture écologisée par sa certification en bio sur un agroécosystème d'une grande surface ne va pas de soi. Elle est plus ou moins aisée en fonction des productions destinées à être vendues sur des marchés. La question de sa soutenabilité économique entre inévitablement en ligne de compte et interroge le travail qui la supporte. Chez Simon, Antoinette et Pierre François, l'écologisation des cultures des céréales a certes infléchi la conception du métier de Pierre-François tout au long de sa carrière, mais n'a pas fondamentalement fait évoluer la structure de l'exploitation ni en termes de capital ni en termes de travail. À l'heure de la reprise de la ferme par Simon, la nouvelle orientation légumière en bio bouleverse l'agencement capitalistique et remodèle profondément le collectif de travail. Produire de grandes quantités de légumes en agriculture biologique génère périodiquement une quantité massive de sale boulot, dont le désherbage est la manifestation la plus visible. Ce sale boulot doit être impérativement réalisé, occasionnant le recours à de la main d'œuvre temporaire. De par sa délégation, le nécessaire désherbage remodèle le collectif de travail en lui créant une marge, subalterne. Aussi, la soutenabilité économique d'un agroécosystème légumier sur de grandes surfaces en bio au sein d'une même exploitation repose sur l'existence

²⁰⁰ Nous développerons plus en détail leurs trajectoires dans la troisième partie de ce chapitre.

de cette marge du collectif de travail. Se pose dès lors la question de l'acceptabilité sociale de ce travail. Pour y parvenir, Antoinette déploie un ensemble de pratiques d'encadrement ordinaires orientées à lisser un rapport salarial antagonique avec les saisonnier·ères. Aucun·e d'entre eux et elles ne prêtant le moindre intérêt à l'activité pour laquelle elle les emploie, il lui faut fabriquer des conditions de travail auxquelles ils et elles consentent tout en incitant leur productivité. Le respect et le « mieux-disant » quant au droit du travail, des initiatives destinées à améliorer le confort d'exécution de la tâche, des pratiques de mise en scène inspirées de la symbolique scolaire de l'exercice de ses fonctions hiérarchiques y concourent. L'examen de la perception de ces pratiques par ses subalternes permet d'établir qu'elles produisent les effets attendus. À défaut de rendre le désherbage manuel sur son exploitation désirable comme activité, elles le distinguent comme une meilleure option d'emploi que les alternatives disponibles sur le territoire pour la main d'œuvre qu'elle emploie.

L'encadrement de la main d'œuvre saisonnière, pour toute essentielle que soit cette tâche à la production légumière massive en agriculture biologique, reste un travail à la marge du métier d'agriculteur·ice exploitant·e. La construction des relations de travail entre le cœur et les marges du collectif de travail, son centre et sa périphérie dans des organisations toujours familiales du travail agricole, se perpétue comme une activité féminisée. Les ressorts de cette assignation, qui participent de la structuration du système de relations de travail de l'exploitation, seront développés dans le chapitre suivant.

2. L'agroécologie politique des AMAP en pratiques : les ambivalences de l'enrôlement des bénévoles dans la production agricole

Chez Simon, Antoinette et Pierre François, l'embauche d'une équipe saisonnière répond à la production massive de sale boulot dans le cadre d'une production légumière biologique sur de grandes surfaces, resserrée sur quatre produits, écoulée par l'intermédiaire de l'industrie, tout en restant dans le cadre d'une entreprise familiale. La marge du collectif de travail est ici engagée dans un rapport salarial avec son centre, une famille d'employeurs la plupart du temps représentée par Antoinette.

La situation se présente très différemment chez Marjorie. Elle aussi cultive des légumes en bio, mais dans des quantités incomparablement inférieures, sur une surface 20 fois plus petite, et vend tout au long de l'année des paniers de saison, réputés assez variés pour subvenir aux besoins hebdomadaires en légumes des adhérent·e·s d'une AMAP, domiciliée au sein du grand ensemble urbain qui jouxte directement l'exploitation. Dans ce modèle, le surtravail résulte moins des volumes de production de cultures relativement fragiles, mais davantage de leur variété et de la manière de les vendre.

Produire des espèces nombreuses, de manière échelonnée, sur des surfaces réduites, dans un système de culture conçu pour offrir des produits à l'année, engage des besoins de planification et plus généralement la compétence et la responsabilité de la cheffe d'exploitation elle-même. Nous avons vu dans le chapitre précédent que pour faire face à la hausse de quantité de travail et à l'évolution de sa nature avec l'augmentation du nombre de paniers vendus, Marjorie avait d'abord privilégié la création de postes salariés permanents. Pourtant, dès avant son installation en 2010 et de façon continue en dépit des évolutions du collectif de travail, elle a toujours mobilisé les adhérent·es de l'AMAP sur des tâches productives. Il s'agit donc d'une marge constitutive du collectif de travail sur son exploitation : même si chaque volontaire ne prête main forte que de façon sporadique, leur présence et leur participation sont tout de même régulières sur les lieux de l'exploitation et de la distribution des paniers. La croissance progressive jusqu'en 2020 du nombre de paniers hebdomadaires vendus a *de facto* fait croître le vivier de potentiels volontaires. Il s'agit donc d'une marge du collectif de travail de grande dimension : l'AMAP accolée à la ferme de Marjorie compte 120 ménages adhérents en 2019-2020.

Sur une exploitation d'une taille aussi réduite, le surtravail occasionné par l'écologisation des pratiques de production et de vente se traduit par la variété des cultures et leur technicité, absorbées par le collectif de travail permanent. Il demeure cependant quatre espace-temps de mobilisation d'une marge aussi potentiellement nombreuse du collectif de travail : des chantiers massivement demandeurs en main d'œuvre (que nous appellerons dans les pages qui suivent : « les grands ateliers »), les hausses circonscrites de besoin de main d'œuvre causé par certaines conjonctures (que nous appellerons les petits ateliers), la possibilité que des amapien·nes proposent spontanément leur aide sur des périodes à déterminer (que nous appellerons le coup de main spontané), la mobilisation hebdomadaire pour les distributions des paniers de légumes. Est-ce alors à dire que l'AMAP serait une aubaine pour fournir une main d'œuvre gratuite et abondante à laquelle transférer un sale boulot généré aux interstices de l'écologisation des pratiques de l'exploitation ? On ne peut raisonner ainsi car d'une part, l'AMAP génère des tâches auxquelles elle pourvoit en partie elle-même (comme la distribution). D'autre part, le caractère non marchand et la politisation du pacte entre l'agricultrice et des acteur·ices non professionnels de l'agriculture rendent l'instrumentalité de ce lien sujette à caution.

À travers l'étude du cas de l'exploitation de Marjorie on s'attachera ici à montrer pourquoi elle recourt à cette main d'œuvre bénévole ? On verra que loin de se limiter à une réponse technico-agronomique à la production de sale boulot dû à l'écologisation des pratiques, la mobilisation d'amapien·nes prend place dans une volonté de la patronne de refonte des liens entre production et consommation conformément au projet politique des AMAP.

Puis nous montrerons comment concrètement la mise au travail des adhérent·es répond à certains enjeux techniques de la production, tout en inscrivant la collaboration dans une relation tour à tour « pédagogique » ou « conviviale », en tout cas dépourvue du principal atout du salariat, qu'est le rapport hiérarchique. On posera la question, délicate, de l'impact de la participation des amapien·ne·s sur la production de l'exploitation : où et quand relève-t-il du soutien moral ? Où et quand est-il matériellement décisif sur l'organisation du travail ? Décharge-t-il le centre du collectif de travail d'un sale boulot qui pourrait faire l'objet d'un rapport salarial ?

2.1. Du point de vue du mouvement : l'enrôlement des amapien·nes est-il une relation de travail ?

Dans les intentions affichées au niveau national, le mouvement des AMAP relève d'une « agroécologie contestataire et réformatrice des rapports socio-économiques » (Arrignon et al., 2015), inscrite dans la mouvance altermondialiste (Cottin-Marx & Cabantous, 2013). En cela, il se démarque de l'agroécologie telle qu'elle est promue comme mot d'ordre d'action publique, aux accents agronomistes. Le projet politique défendu dans la charte des AMAP²⁰¹ ne vise ni plus ni moins qu'une « transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités ». Pour caractériser le lien qui unit Marjorie et les adhérent·e·s à son AMAP, il convient donc de le considérer non en tant que simple réponse aux problématiques agronomiques posées par l'écologisation de ses pratiques de production, mais comme vecteur de cette écologisation, étant entendu qu'écologie et lien social vont de pair. Dans la démarche des AMAP, et dans celle de Marjorie, technique et agronomie sont dès lors indissociables de leur dimension politique et militante. À titre d'illustration, la vente de paniers hebdomadaires localisée, dans sa volonté de s'opposer à l'intermédiation industrielle, produit des effets d'ordre technique et matériel tout à fait écologisants : côté production, cela va dicter le rythme et la variété des cultures et ainsi augmenter la biodiversité interspécifique de l'agroécosystème de la ferme de Marjorie. Côté distribution, cela impose une logistique de distribution localisée censée occasionner une moindre émission de gaz à effets de serre que si la vente avait lieu en « circuit long ».

Du point de vue du mouvement, l'enrôlement des AMAPien·nes auprès de la productrice est donc à comprendre conjointement dans ses dimensions technico-agronomique et militante. De cet enchevêtrement résulte un problème : s'agit-il de travail ? Ce lien est-il une relation de travail ? Et par voie de conséquence, les intégrant·es de l'AMAP peuvent-elles et ils être logiquement considéré·es dans le système de relations de travail de l'exploitation même à sa marge ? Qu'est-ce qui distingue cet enrôlement d'une forme de travail dissimulé (Lelièvre, 2022) ou gratuit (Simonet, 2018) ?

La charte des AMAP se contente de poser une série de principes politiques en vue de la refonte des relations entre production et consommation agricole, mais laisse le soin à chaque AMAP d'organiser matériellement ces relations. Elle reste donc vague quant aux modalités de participation concrète des AMAPien·nes et à ce sujet, elle s'abstient de mentionner

²⁰¹ https://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf . Consulté le 04/08/2023.

nommément la production et fuit le vocable « travail ». Un document auto-exégétique²⁰², intitulé *Le chemin vers la charte des AMAP* disponible sur le site du Mouvement Interrégional des AMAP (MIRAMAP) justifie publiquement le choix des mots employés dans une charte écrite à de nombreuses mains et revient sur les « débats » qui ont émaillé la rédaction. Dans celui-ci, nulle trace du travail non plus. Au vu du soin qui a été prodigué à la sécurité juridique de la pratique de la distribution pour qu'elle ne soit pas considérée comme de la vente au déballage, l'absence de réflexion ou de débat quant à la possible assimilation de la participation des AMAPien·ne·s à du travail dissimulé laisse deviner un mouvement militant très sûr de lui sur ce point. En revanche, des discussions plus intenses sont rapportées au sujet de la manière de formuler le lien entre consommateur·ices et producteur·ice. C'est la notion de « coproduction » qui est finalement retenue : « *les pratiques de partage des récoltes (versus vente de produits), de solidarité vis-à-vis des aléas (climatiques ou autres) ou de préfinancement qui nous paraissent justifier de cette notion* ». À aucun moment, le texte ne franchit le pas qui consisterait à affirmer la participation physique aux opérations culturelles que pourrait suggérer l'idée de coproduction.

Dans la charte, les « paysan·nes » sont ainsi tenu·es de « créer et entretenir des liens avec les AMAPien·nes » de les « sensibiliser [...] à leur métier et à la vie de la ferme », d'organiser « des visites de ferme » et des « ateliers pédagogiques ». Les adhérent·es de leur côté s'engagent moralement à participer aux activités pré-citées et à celles « de soutien aux paysan·nes ». La référence, explicite, à l'éducation populaire laisse toutefois à penser qu'une expérience concrète et matérielle peut être à la base des apprentissages et du « soutien » mentionnés. L'accès des consommateur·ices aux lieux de production s'érige par ailleurs dans une démarche de transparence sur les modes de production, basée sur une confiance entre production et consommation d'autant plus grande qu'il existe des liens étroits entre eux. Stéphanie Cabantous, co-créatrice et porte-parole du MIRAMAP, fait ainsi le parallèle avec les systèmes participatifs de garantie (Cottin-Marx & Cabantous, 2013) tels que Nature et Progrès²⁰³.

Dans la traduction locale à l'AMAP liée à Marjorie de ces principes nationaux, le contrat d'engagement moral signé par les parties chaque année se montre quant à lui beaucoup plus explicite au sujet du contenu pédagogique et de l'implication matérielle qu'il suppose : les

²⁰² http://miramap.org/IMG/pdf/chemin_vers_la_charte_2014_des_amap.pdf . Consulté le 05/08/2023.

²⁰³ Le CIRAD en propose une première approche : <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2022/certification-par-systemes-participatifs-de-garantie> . Consulté le 04/08/2023.

signataires s'engagent sur la période à participer à « au moins trois permanences de distribution » et à « au moins trois ateliers proposés par l'agricultrice ».

Figure 6 : extrait du contrat d'engagement à l'AMAP

1.4 / LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

- Les ateliers ont lieu à la ferme de la productrice, [REDACTED]. Les dates sont fixées par la maraîchère en début d'année pour certaines (cf. Calendrier sur [REDACTED]) et au cours de l'année selon ses besoins. Elles seront rappelées aux amapiens quelques jours avant par mail ou lors de la distribution. Les amapiens souhaitant participer s'inscrivent sur un planning disponible sur le site internet.
- Selon les besoins, la maraîchère peut être susceptible d'envoyer un texto aux amapiens afin de leur demander un coup de main de dernière minute (avec autorisation de l'amapien).
- Les AMAPiens peuvent proposer leur aide à la productrice indépendamment des dates d'ateliers prévues ci-dessus.
- Certains mois, comme le mois d'avril par exemple, les ateliers sont plus fréquents.
- Les ateliers peuvent ponctuellement être externes à la ferme.

On constate l'évitement de relations de subordination en demandant aux adhérent·e·s une inscription préalable, supposant un volontariat. Les trois ateliers ne constituant qu'une obligation morale. Néanmoins la référence aux « besoins » de la maraîchère rompt toute équivoque quant à la finalité des activités : celles-ci auront une orientation productive, et qui plus est dépendante de la saisonnalité. L'enrôlement des amapiens est donc sans nul doute contraint par des phénomènes de nature agronomique. Il est à noter que le troisième point prévoit la possibilité d'une implication supplémentaire par contact téléphonique direct entre l'adhérent·e et la productrice²⁰⁴.

Ces activités, *a priori* assimilables à du travail sont couvertes par l'assurance de l'AMAP qui prend en charge les accidents pouvant survenir lors de la réalisation d'activités de nature pédagogique. Cette dénomination demeure suffisamment floue : ne peut-on prescrire d'apprendre en faisant ? L'important est d'objectiver ce caractère pédagogique par l'inscription, ou le « coup de main » d'ordre privé grâce aux SMS échangé avec Marjorie. Tous ces dispositifs visent à faire sortir une activité, pourtant manifestement productive, du giron du travail vers celui du bénévolat en l'inscrivant dans le cadre de l'action de l'AMAP.

Ainsi, du « haut » (c'est-à-dire du projet politique national) au « bas » (c'est-à-dire l'AMAP de Marjorie entendue comme concrétisation locale du projet) la question de la porosité du travail productif et du travail militant, du marchand et du non marchand dans l'enrôlement des adhérent·es reste un non-dit, voire un impensé²⁰⁵. Or, la notion de coproduction telle qu'elle

²⁰⁴ C'est de cette voie dont j'ai usé comme voie d'entrée pour l'observation participante. Si l'on pouvait craindre une restriction de ma présence aux moments où Marjorie en aurait besoin, il n'en a rien été : Marjorie a constamment besoin de main d'œuvre.

²⁰⁵ Il est possible (mais à notre sens peu probable) qu'il en ait été question lors des assemblées qui y ont présidé à la rédaction de la charte sans que les rédacteur·ices n'aient jugé nécessaire d'en faire part dans leur document auto-exégétique.

se voit localement et matériellement traduite dans le contrat d'AMAP chez Marjorie renvoie à des « ateliers » où la pédagogie par le geste consiste en des productions de biens et services. Elle est assimilée à de l'aide ponctuelle, de l'ordre de la sphère privée, à du travail militant et donc bénévole comme en témoigne la couverture par l'assurance de l'AMAP. Le fait que les protagonistes du mouvement ne perçoivent pas l'enrôlement des amapien·nes comme du travail ne doit pas pour autant nous amener à les exclure de notre description du système de relations de travail de l'exploitation de Marjorie. Cette catégorisation est indigène et constitutive du sens militant investi par les acteur·ices enquêté·es dans leur engagement. D'un point de vue matériel, ces activités produisent des biens et services, en vue d'un échange marchand qui plus est, aussi différé soit-il. L'enrôlement des amapien·nes relèverait dès lors en effet d'une forme spécifique de relation de travail, ou une production marchande serait réalisée dans le cadre d'une relation de subordination formalisée sous le registre de la pédagogie. Il nous faut dès lors l'aborder au concret : si la transformation des relations entre production et consommation traduite dans une relation originale de travail participe de l'écologisation de l'agriculture comment cela se traduit-il matériellement ?

2.2. Les voies multiples d'enrôlement des amapien·nes : une refonte ambivalente des liens entre production et consommation par le travail

La refonte des liens entre consommation et production, visant à estomper ces deux pôles, passe dans l'AMAP accolée à la ferme de Marjorie par quatre formes d'enrôlement des adhérent·es. Chacune d'entre elles présente une visée productive : le rapprochement passe donc par le travail. Ces quatre modes d'enrôlement construisent au concret différents types de relations de travail, avec leurs enjeux techniques politiques d'écologisation des pratiques. La lancinante question du consentement – très variable – des adhérent·es à ce travail militant contractualisé, donne à voir les ambivalences du pacte entre l'agricultrice et ses « consom·acteur·ices ».

2.2.1. Les distributions hebdomadaires

La mission consiste, de 18 heures à 20 heures une fois par semaine, à installer des tables et des caisses de légumes apportées par Marjorie en camionnette, puis de peser les denrées avant de les distribuer aux autres membres de l'association qui viennent récupérer leur panier. Pour participer, une inscription préalable est nécessaire sur l'intranet de l'association. Celui-ci envoie un mail automatique de rappel la veille du jour d'inscription.

La pratique de la distribution correspond à l'organisation logistique de l'écologisation sociale et politique de la distribution alimentaire. Elle se trouve au cœur de l'activité de chaque AMAP : le service de distribution se voit démarchandisé par sa prise en charge par l'association et sa main d'œuvre bénévole, par opposition à d'autres alternatives de commercialisation locale²⁰⁶. C'est le lieu de rencontre le plus régulier entre chaque adhérent·e·s et Marjorie. C'est aussi le symbole de la mise en pratique du « circuit court » par opposition à la grande distribution.

La prise en charge par quatre amapien·nes de la pesée remplit deux fonctions. D'abord, elle permet à Marjorie de ne s'occuper que du registre de fin de distribution sur lequel elle stabilote les noms des personnes qui sont passées chercher leur panier²⁰⁷. Depuis ce poste, elle peut se consacrer à une sociabilité régulière avec chaque membre de l'association. Ensuite, la participation à la distribution constitue un moyen peu coûteux de matérialiser l'engagement collectif des adhérent·es à l'association.

²⁰⁶ Marché de plein vent, distributeur automatique de denrées alimentaires, plateforme de commande, intermédiaire magasin revendeur.

²⁰⁷ Le dispositif de la distribution est décrit en détail au chapitre 9.

Ainsi, la contribution physique des amapien·nes à la distribution de l'AMAP répond tant techniquement que politiquement aux enjeux d'écologisation de la distribution alimentaire. Forme la plus aisée d'engagement individuel dans l'organisation, elle ne recrute pourtant pas aussi facilement que ne pourrait le laisser penser le contrat moral passé par écrit en début de saison. En 2019, l'AMAP distribue de façon hebdomadaire 120 paniers. Théoriquement, chaque membre adulte des ménages concernés adhère individuellement à l'association et devient ainsi potentiellement enrôlable. Si l'on considère hypothétiquement qu'un·e seul·e membre du ménage effectue trois distributions on obtient 360 participations annuelles possibles. Chaque année, 47²⁰⁸ distributions ont lieu. Cela donne, pour 4 participant·es à chaque distribution, un besoin annuel de 192 participations. En dépit de cet écart, le mail d'information hebdomadaire, rédigé par la secrétaire²⁰⁹ de l'association, relance presque chaque dimanche soir, mentionnant en rouge le nombre d'inscriptions manquantes. Ma propre pratique de la distribution²¹⁰ – une quinzaine de distributions annuelles de 2019 à 2021 – m'a permis de repérer un nombre réduit d'autres distributeur·ices récurrent·es²¹¹. C'est donc une minorité des adhérent·es de l'AMAP qui consent périodiquement à son enrôlement de début de soirée. Dès lors, son rôle est crucial pour la possibilité de l'AMAP d'exister comme alternative démarchandisée de la distribution intermédiée. Ce défaut de participation constitue un point de tension fort, et fait l'objet de débats acharnés lors des assemblées générales annuelles que nous évoquerons dans la troisième partie de ce chapitre.

2.2.2. Les « grands ateliers »

J'appelle ici « grands ateliers » les appels à plusieurs occasions dans l'année à une mobilisation large des adhérent·es sur le lieu même de l'exploitation. L'année de l'enquête, en 2019-2020, on constate que ces ateliers sont accolés à des événements marquants de la vie de l'association, prétextes à des rituels de sociabilité associative. Ainsi, le samedi 19 octobre 2019 était organisé sur la ferme un pot de bienvenue des nouveaux et nouvelles adhérent·es. Avant le pot, de 10 heures à 16 heures, Marjorie a opportunément choisi d'organiser une activité intitulée « nettoyage des tunnels de tomates ».

²⁰⁸ L'AMAP considère que Marjorie doit bénéficier de cinq semaines de congés au minimum.

²⁰⁹ Membre élue du comité d'animation, soit le bureau de l'association.

²¹⁰ Des deux côtés de la pesée.

²¹¹ Pour minimiser au maximum mon impact sur le terrain, je m'inscrivais le plus souvent possible en toute dernière minute.

En effet, pour produire en maraîchage diversifié biologique toute l'année des paniers de légumes incluant de 4 à 8 espèces, requiert d'étirer artificiellement la saisonnalité de certaines productions en les protégeant sous des serres (les « tunnels »). En échelonnant les temporalités de croissance et de récolte de différentes variétés de tomates, en les cultivant sous serre, il est possible d'allonger substantiellement la saison des tomates, un légume très demandé. En dépit du discours officiel des AMAP sur la saisonnalité de la consommation des fruits et légumes, cet « extra » temporel pour un légume phare est très apprécié des amapien·ne·s²¹². À la fin, produire des tomates dans les Hauts-de-France par ce procédé présente un coût qui prend les atours d'un fort sale boulot. Les plants de tomates ont poussé le long de tuteurs (de la ficelle), en lignes denses. Après la récolte, Marjorie, Charlotte et Kevin ont cessé de les désherber pour se concentrer sur les autres productions en cours. En octobre, il faut alors détruire les plants de tomate, enroulés dans des filets, les ficelles tuteurs et les mauvaises herbes, enlever la bâche qui leur servait de paillage, dans 4 serres de 25 à 30 mètres chacune²¹³. Le fauchage des plants enchevêtrés avec les éléments matériels et végétaux qui les entourent, puis leur fourchage sont des tâches physiquement très pénibles, dont la difficulté est absorbée par le nombre des participant·es permettant de se relayer, en échangeant avec la tâche consistant à convoier en brouette le déchet jusqu'au compost. Autrement dit, le nettoyage des tunnels devient un travail physiquement tolérable parce qu'il est réalisé par une main d'œuvre nombreuse. Après cette expérience, on n'ose imaginer les peines qu'auraient eu à subir une équipe de deux personnes pour mener à bien la même tâche. Marjorie la résumera dans un message envoyé en remerciement la semaine suivante²¹⁴ :

L'atelier de la semaine dernière a été exceptionnel... Environ 20 personnes le matin et 20 à 25 personnes l'après-midi. Grâce à vous, nous avons nettoyé 4 tunnels... Un record... Représentant de nombreuses heures de travail pour nous. Cette belle journée s'est finie par le pot de bienvenue bien agréable...

Le caractère exceptionnel de la fréquentation de l'atelier semble à relier avec le fait qu'il s'agit du premier de l'année, placé au début des congés de la Toussaint. Ce grand atelier, en mobilisant une grande quantité de main d'œuvre a ainsi rempli deux objectifs que ce mode d'enrôlement a rendu complémentaires : faire venir sur l'exploitation les nouveaux et nouvelles adhérent·es de façon à établir le lien social censé gommer l'opposition production-consommation tout en

²¹² Personne ne le clame, mais les conversations informelles en « petit comité » révèlent la « bonne surprise » que constitue pour les un·e·s et les autres d'avoir des tomates dans le panier dès le mois de juin et parfois jusque fin septembre.

²¹³ Carnet d'observation le 19 octobre 2019.

²¹⁴ Ce verbatim écrit est issu d'un corpus textuel constitué par nos soins, regroupant l'ensemble des échanges mail de l'AMAP avec les adhérent·e·s, de septembre 2019 à février 2021.

mobilisant les amapien·nes pour un sale boulot, au demeurant résultant de leurs préférences alimentaires.

En juxtaposant des temps de sociabilité associative et des opérations agraires pénibles et très gourmandes en main d'œuvre les grands ateliers parviennent à mobiliser : 10 personnes le matin et 10 l'après-midi pour la récolte des carottes et des panais le 1^{er} novembre, 7 le matin et 15 l'après-midi, pour l'atelier défanage de carottes et d'endives préalable au pot de départ de Charlotte le 30 novembre. Une fois passés dans la pratique, l'équivalent en travail que représente cette mobilisation devient cette fois tout à fait assumée. Lorsque l'on y ajoute l'impact matériellement objectivable de ce mode d' enrôlement sur l'organisation du travail des actif·ves permanent·es, on identifie sans peine une relation de travail entre maraichère et bénévoles investie de sens tout à la fois politique et agronomique.

2.2.3. Les « petits ateliers »

Certains ateliers peuvent être décorrélés de l'événementiel associatif. Ce sont ceux que nous appellerons les « petits » ateliers, correspondant à un besoin de main d'œuvre en plus petit nombre. Peu nombreux au cours de l'année 2019²¹⁵, ils deviennent très fréquents au cours de l'année 2020, marquée par les mesures de confinement prise par le gouvernement pour faire face à la pandémie de COVID-19 : pour limiter les contacts rapprochés lors des distributions, un appel hebdomadaire à une équipe réduite était effectué toutes les semaines pour assembler les paniers de légumes en amont et à l'air libre directement sur l'exploitation. Si nous en revenons à des périodes d'organisation du travail « normales », les petits ateliers correspondent à des appels à une équipe réduite pour une tâche précise et ponctuelle à effectuer, alors que les membres du collectif de travail permanent doivent rester mobilisé·es sur leurs missions quotidiennes. Une description que l'on pourrait mettre en parallèle au surcroît d'activité justifiant dans une entreprise le recours au travail temporaire ou aux heures supplémentaires.

Un mail du 22 février 2020 annonce ainsi dans son objet : « *une semaine d'ateliers ! ça va dépoter.* ». Initialement, cette semaine devait être consacrée à la plantation de 140 arbres fruitiers en mobilisant des équipes de 5 personnes par demi-journée. Les précipitations ayant rendu ce chantier impossible à mener à bien, la mobilisation annoncée n'est pas pour autant annulée :

²¹⁵ Le seul auquel j'ai pu participer cette année-là avant de commencer l'enquête a été la cueillette des fraises au printemps, réunissant 1 à 4 amapien·ne·s par jour pendant une semaine ou deux.

Mais, comme il y a toujours quelques choses à faire à la ferme et que les coups de main restent indispensables, Marjorie maintient la semaine entière d'ateliers et l'a réorganisée comme suit :

- **Lundi matin** : récolte pour les paniers du lundi
- **Lundi après-midi** : désherbage des tunnels
- **Mardi matin** : retirer les racines d'endives mises à forcer
- **Mardi après-midi** : semis de pois et de fèves, travail du sol et semis de betteraves et navets
- **Mercredi matin** : récolte pour les paniers
- **Mercredi après-midi** : désherbage des mini carottes et mâches pour le printemps (il faut des yeux avertis pour ne pas se tromper entre les carottes et le ray grass)
- **Jeudi matin** : mesure et implantation de bornes et trous (pour donner une idée il y a environ 8 lignes de 50 m pour 140 fruitiers)
- **Jeudi après-midi** : réalisation des trous
- **Vendredi** : idem que jeudi et plantation de 2 lignes (grillage contre les rongeurs + piquets et fruitiers = si le sol le permet..)

*Et Samedi de 10h à 16h : plantation (grillage contre les rongeurs + piquets et fruitiers = si le sol le permet...).*²¹⁶

La tâche initiale prévue, une demande de coup de main exceptionnelle, précisément circonscrite à la plantation, se déporte vers des activités de fond, inscrite dans les routines de travail normales de la ferme. Dans les faits, l'organisation s'est révélée beaucoup plus erratique qu'affichée sur ce programme. Le lundi après-midi²¹⁷, les amapiennes n'ont pas seulement été affectés au nettoyage des tunnels. Nous sommes 4 bénévoles : Zaza²¹⁸ et un couple de quarantenaires que je n'ai plus recroisé par la suite. La première demi-heure, nous creusons des rigoles à la bêche le long du chemin de terre qui passe entre la maison et les serres, la pluie l'a détrempé et il n'est plus possible d'y circuler. Les rigoles mènent à une évacuation de l'eau. La suite de l'après-midi est consacrée à deux chantiers : le couple de quarenaire désherbe avec et sous la direction de Laëtitia le tunnel de carottes/ray grass initialement prévu pour le

²¹⁶ Nous conservons ici la mise en forme du mail original.

²¹⁷ Carnet d'observation le 24 février 2020.

²¹⁸ Eliza, ainsi surnommée, est une amapienne d'une cinquantaine d'années, très souvent présente aux ateliers.

mercredi. Dans un tunnel déjà désherbé, je pose une bâche de paillage avec et sus la direction de Marjorie. Derrière nous, Zaza repique des salades sur la bâche, avec et sous la direction de Kévin. L'appariement de membres du collectif permanent avec des volontaires le long d'un *continuum*²¹⁹ de tâches donne à voir un rapport qui s'apparente à une relation pédagogique. Néanmoins, l'intention semble davantage pour Marjorie de rationaliser l'usage de la main d'œuvre en suivant une logique personne expérimentée et personne non expérimentée, de manière à pouvoir mener plusieurs chantiers en même temps, ce qui n'aurait pas été possible sans la présence de la main d'œuvre bénévole.

Au fond, le « petit atelier » constitue une mode d' enrôlement de main d' œuvre bénévole avec une visée productive encore plus évidente que les grands ateliers, et semble même exclusivement productive. Malgré tout, du point de vue des bénévoles qui s'y astreignent, les rétributions qu'ils et elles en tirent relèvent de celle d'un travail bénévole assimilable à une pratique de loisir : pour le couple de quarantennaires, il semble qu'il s'agisse de retrouver un plaisir de jardiner. Pour Zaza, il s'agit davantage de combler une inactivité plus ou moins contrainte par un engagement bénévole porteur de sens : « *mettre les mains dans la terre* » dit-elle. Ce sont ainsi deux profils principaux de participant·es aux petits ateliers qui se détachent : les personnes relativement nombreuses comme le couple qui remplissent avec joie leur obligation contractuelle, et des personnes en nombre réduit dont l'engagement et la présence va au-delà, comme Zaza. Le reste des adhérent·es se scinde entre celles et ceux qui ne viendront jamais, pour des raisons diverses, et les personnes qui ne viendront qu'une fois, souvent au début de leur inscription.

2.2.4. Les « coup de mains volontaires »

Les « coups de main volontaires » correspondent au point du contrat qui mentionne la possibilité pour les amapien·ne·s de « *proposer leur aide à la productrice indépendamment des dates mentionnées [...]* ». À l'initiative du ou de la volontaire, ces propositions d'aide volontaire ne correspondent pas à des besoins en main d'œuvre identifiés par Marjorie et procédant d'une nécessité agronomique due à la pratique du maraîchage biologique diversifié en AMAP. Ici, la maraîchère peine à rendre ce type d' enrôlement productif pour lui-même. L'amapien·ne volontaire, qui vient en général seul·e, est en général placé·e en binôme avec un·e membre de l'équipe permanent·e qu'il ou elle assiste, voire peut temporairement être amené·e à réaliser

²¹⁹ Le désherbage précède la pose de la bâche qui précède le repiquage.

seul·e une tâche sans grand mystère²²⁰. Dans le cadre de ce mode d' enrôlement, on ne perçoit pas de volonté de la part de Marjorie de visée explicitement productive comme c' est le cas avec les ateliers : le coup de main se fond dans l' organisation d' une journée ordinaire de travail.

Cela ne signifie pas que cet engagement n' est pas valorisé. En effet, la présence d' éléments extérieurs au collectif permanent est plus ou moins appréciée. Pour Marjorie, cela participe de la fonction qu' elle confère à l' AMAP de rompre un isolement social au travail qu' elle prête à l' exercice conventionnel de l' agriculture²²¹. Pour les salariées, cela « dépend » de l' amapien·ne. Si celui ou celle-ci ne constitue pas une entrave à leur travail, alors elles sont heureuses de travailler en sa compagnie. Dans le cas contraire, elles s' exécutent à contrecœur. Pour Kevin, la relation est plus ambivalente. S' il goûte assez la possibilité de faire démonstration de sa compétence face à une personne plus néophyte, il ne tolèrera pas d' être entravé.

Ce mode d' enrôlement sur l' exploitation même ne concerne qu' un nombre très réduit d' amapien·nes, et souvent pour une certaine période avant qu' ils ou elles ne se retirent faute de disponibilité biographique. Lors de ma période d' enquête c' était le cas de Zaza, présente plusieurs fois par semaine. Mon propre engagement, pour les besoins de l' enquête dans le cadre de cette thèse, a ajouté une unité supplémentaire de coup de main volontaire. Avant que je n' enquête, j' ai appris que d' autres volontaires réguliers avaient ainsi été présent·es depuis les débuts de l' exploitation. Alors que je continuais à suivre l' AMAP en tant qu' adhérent après l' enquête, au cours de l' année 2022, j' ai constaté la présence régulière d' un amapien voisin, d' une cinquantaine d' années en plus de Zaza.

Ainsi la participation volontaire, spontanée et régulière, bien que ne concernant qu' un nombre restreint d' individus a été continue depuis 2010. Si son apport en travail ne semble guère significatif, la présence de ces amapien·nes, parfois subie par les permanent·es, donne à voir une implication tout à fait remarquable de non-professionnels de l' agriculture sur les exploitations : ce ne sont pas des wwoofers, pas des aides-familiaux, pas des stagiaires, ne sont pas rémunéré·es, viennent hors du cadre d' une relation pédagogique, mais se trouvent à participer là, pour des raisons plus personnelles que liées à une quelconque nécessité agronomique et peu voire pas marquées politiquement.

²²⁰ Ainsi en est-il allé lorsque j' ai été amené à cueillir des fraises seul.

²²¹ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

Le cadre de l'AMAP fournit quatre modes d'enrôlement de ses adhérent·e·s dans des tâches incontestablement productives. Chacun d'entre eux procède indissociablement d'un besoin de main d'œuvre causé à la fois par l'écologisation technique et socio-politique avec l'objectif de réinvention des liens entre production et consommation.

Ces voies d'enrôlement ne sont pas dénuées d'ambivalences. Ainsi, alors que la participation aux distributions constitue une pierre angulaire, tant du projet politique des AMAP, que de l'organisation matérielle de la livraison, elle peine souvent à trouver ses volontaires.

À chacune d'entre elles correspondent des profils d'amapien·nes et des impacts variables sur l'organisation du travail et la production. Cependant à chaque fois, on peut convenir qu'il existe bien une relation de travail entre volontaires et permanent·es, en tant que les tâches réalisées ont toujours une visée productive. Ainsi, l'agroécologie des pratiques promues dans le cadre de l'AMAP, crée différents types de relations de travail qui se déclinent sur des scènes et dans des temporalités variées. Il est à cet égard remarquable qu'un même individu puisse cumuler plusieurs voies d'enrôlement, dessinant des formes et degrés d'engagement d'une diversité remarquable.

On retiendra que l'AMAP, en enrôlant des volontaires dans la production de biens et services marchands, interroge les frontières mêmes du travail sur l'exploitation, les relations sociales qui en découlent, en mettant au contact des labeurs agricoles une population variée sans relation professionnelle avec l'agriculture. L'abondance de cette main d'œuvre volontaire potentielle ne compense ni sa qualité ni la volatilité de son consentement à l'enrôlement. Le rapport qui est entretenu avec elle par Marjorie n'a donc rien à voir avec les rapports salariaux qu'elle entretient dans le cadre juridique de l'exploitation avec ses employé·es.

Ainsi, l'agroécologie politique promue par le mouvement des AMAP produit, avec plus ou moins de discrétion, de nouvelles formes de relations de travail entre un collectif d'actif·ves permanent·es dit « paysan » et des consommateur·ices censés forger des liens réinventés avec celles et ceux qui produisent leur subsistance par l'alimentation. On peut distinguer, dans le projet politique tel qu'il est médiatisé par le mouvement en France, deux versants d'un même ensemble d'écologisation des pratiques concrètes : la production, incarnée par « un·e paysan·ne » et une « ferme »²²², et la distribution organisée dans le cadre de l'AMAP et portée

²²² Le mouvement des AMAP rejette les termes exploitation, produit, agriculteur exploitant... Les rédacteur·ices de la charte se présentent comme des tenant·es de l'idée selon laquelle le langage performe le réel.

par ses adhérent·es. Clé de voûte de l'agroécologie politique des AMAP, le lien entre ces deux versants passe officiellement par une solidarité économique (l'achat de la production de toute une année à l'avance), entretenue par une sociabilité organisée. Officieusement, cette solidarité économique se prolonge bien souvent par un travail bénévole, sans lien hiérarchique entre adhérent·e et paysan·ne mais prévu par un engagement moral et écrit.

Chez Marjorie, nous avons pu identifier quatre formes d' enrôlement des adhérent·e·s de l'AMAP dans un travail bénévole, mais néanmoins productif²²³. Leur impact sur l'organisation du travail de l'exploitation, sur la production effective de biens et services, le consentement incertain des amapien·ne·s à s'y astreindre donnent à voir les ambivalences du lien politico-agroécologique et des relations de travail qui en découlent.

Côté production, le collectif permanent tente de tirer profit de ces modes d' enrôlement dans un travail démarchandisé : dans la distribution, il s'agit de laisser le champ à Marjorie pour qu'elle puisse assurer son rôle de paysanne en AMAP en représentation. Dans les grands ateliers, il s'agit de fédérer les troupes de l'association tout en absorbant de grandes quantités de sale boulot en faisant coïncider des opérations très gourmandes en main d'œuvre et des temps forts de sociabilité associative. Dans les petits ateliers, il s'agit davantage de rendre efficace la présence d'équipes réduites pour appuyer le travail des membres du collectif permanent. La participation directe volontaire produit davantage de soutien moral, de lien social au travail qu'un impact matériel décisif sur la production ou l'organisation du travail. Mais continue dans le temps dix ans durant, la participation de ces amapien·ne·s très volontaires pourrait bien représenter un apport significatif en travail.

Cependant, quel que soit le mode d' enrôlement, les amapien·nes comme groupe demeurent une main d'œuvre souvent malaisée à mobiliser. On observe des niveaux d'engagement très disparates allant de l'absence pure et simple d'implication dans l'AMAP comme dans l'exploitation, à des individus désireux de consacrer un temps social substantiel à leur implication dans la production agricole de la ferme.

²²³ On pourra dire « un travail non marchand à des fins marchandes ».

Chapitre 6 : Mettre au travail, un travail féminin

Après avoir décrit de quelles manières les pratiques agroécologiques peuvent être à l'origine du recours à des formes de travail temporaire pour parer au sale boulot généré en quantité par l'écologisation des modèles de production légumiers, nous avons décrit deux régimes d'enrôlement de publics non issus des mondes agricoles dans les activités productives. D'un côté, le recrutement de saisonnier·ères pour réaliser un désherbage vital pour les cultures de légumes de plein champ, et de l'autre l'enrôlement de volontaires dans le cadre institutionnel des AMAP, sous forme d'un contrat moral. Recrutement ou enrôlement sont à l'origine de nouvelles relations de travail des permanent·es avec ces travailleur·ses temporaires. D'un côté, s'établit un rapport salarial temporaire, et de l'autre, l'agroécologie politique promue par le mouvement des AMAP cherche à réinventer les liens entre production et consommation en brouillant ces frontières par un engagement militant des amapien·nes auprès de « leur » producteur·ice. D'un côté comme de l'autre, se pose la question de la fabrique du consentement de cette main d'œuvre à des travaux répétitifs et pénibles. Alors que les saisonnier·ères pourraient aller travailler à l'usine, un répertoire de pratique d'encadrement policait le rapport salarial, pour retenir cette main d'œuvre et éviter les coûts de *turn over*. En AMAP, il faut politiser une relation de travail gratuit (Simonet, 2018) pour la rendre socialement acceptable, puis construire une offre de voies d'enrôlement qui convienne à une grande diversité de profils d'amapien·nes, au fond, peu productifs et dont l'engagement militant dans l'AMAP est inégalement distribué et souvent volatile.

Dans ce chapitre, nous mettrons en évidence en quoi ces additions aux systèmes de relations de travail des exploitations construisent de nouveaux rapports sociaux de sexe au sein des collectifs de travailleur·ses permanent·es. Que l'on se trouve dans le cadre capitaliste de l'exploitation de Simon, d'Antoinette et de Pierre-François et donc de rapports salariaux, ou dans le cadre de l'économie sociale et solidaire incarnée par l'AMAP à laquelle l'exploitation de Marjorie est attachée, construire et entretenir le lien aux travailleur·ses temporaires est un travail. En dépit des différences considérables entre ces deux régimes institutionnels, une constante demeure : mettre les temporaires au travail est un travail féminin.

Dans chacun des deux cas, nous montrerons d'abord en quoi consiste ce travail, puis nous dévoilerons les ressorts de la construction sociale de la féminité du travail de gestion des ressources/rerelations humaines.

1. La gestion des saisonniers : La construction sociale localisée de la féminité d'un travail relationnel

Les pratiques d'encadrement de la main d'œuvre saisonnière décrites précédemment²²⁴ et dont l'objectif consiste à construire l'acceptabilité sociale et la soutenabilité économique du désherbage manuel font partie d'un ensemble plus vaste de tâches d'organisation des relations salariales temporaires. Selon les résultats de l'enquête par questionnaire que j'ai menée en 2018²²⁵ pour le compte de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et de l'Agence Bio, en 2017²²⁶, la coordination des salarié·es était une des tâches les plus investies par les répondantes en couple, travaillant sur leur exploitation en couple ou entre associé·es. En grandes cultures, elles étaient 48,82 %²²⁷ à prendre en charge cette tâche en intégralité ou à la partager avec une personne tierce. Il s'agissait de la tâche « aux champs » la plus investie par les répondantes de cette orientation technico-économique. Sur les exploitations en grandes cultures bio employant des salarié·es, la construction et l'entretien des relations salariales apparaît donc comme un travail tendant à être féminisé. Ce constat général n'informe cependant pas sur les processus à l'œuvre dans la construction de la féminité de ce travail, essentiel en ce qu'il fait le lien entre le permanent·es du système des relations de travail et les salarié·es temporaires. L'examen du cas de l'exploitation d'Antoinette, de Simon et de Pierre-François fournira donc un exemple localisé – mais néanmoins transposable, comme le suggèrent les résultats obtenus sur un échantillon de grande taille – de construction sociale de la féminité du travail de gestion des relations salariales.

²²⁴ Chapitre 5, point 1.2.

²²⁵ Cette enquête par questionnaire cherchait principalement à mesurer la participation des femmes actives sur des exploitations en agriculture biologique en France aux travaux professionnels agricoles, domestiques, à la représentation politique, associative et syndicale. La structure des questions était inspirée de celles sur la répartition du travail domestique de l'enquête étude des relations familiales et intergénérationnelles de l'INED. Diffusée au moyen de l'annuaire – exhaustif – des exploitations certifiées en agriculture biologique de l'Agence Bio, 2452 femmes y ont répondu, soit une part difficile à estimer avec précision, mais très élevée de la population visée, probablement supérieure à 20%. Pour le mémoire qui a été tiré de cette enquête, les calculs ont porté sur les répondantes en couple, exploitant leur exploitation en couple ou entre associé·e·s, soit n = 1244. Pour davantage d'informations sur le contexte de cette enquête : Guérillot, A. (2021). Le métier d'agricultrice bio : Un nouveau rapport au travail ? *Travail, genre et sociétés*, 45, 39-55. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0039>

²²⁶ La passation du questionnaire a été effectuée en deux vagues, les premiers jours de janvier 2018.

²²⁷ Cette part s'élevait à 60,36 % en polyculture élevage, 80,51 % en viticulture, 76,88 % en maraîchage, 76 % en arboriculture. Le constat d'une féminisation du travail de gestion des relations humaines apparaît encore plus marqué dans les autres orientations technico économiques en agriculture biologique.

Sur cette exploitation, il s'agit d'un travail à caractère relationnel : la gestion d'équipe implique d'exercer l'autorité avec une certaine méthode et une maîtrise de ses émotions. Les tâches visant à limiter l'usure de la force de travail sont centrales et s'assimilent au travail reproductif dans leur forme : la préparation de la glacière requiert de faire les courses, de gérer les stocks de nourriture, de venir préparer l'encas des pauses avant le début de la journée de travail. Il s'agit enfin d'un travail technique, d'un point de vue comptable, juridique, et gestionnaire.

Sur la ferme d'Antoinette, de Simon et de Pierre-François, la mise au travail est un travail exclusivement féminin. Il le devient par deux voies : Antoinette construit sa spécialisation dans ce travail dans la continuité de ces compétences acquises de gestionnaire de l'exploitation. En effet, il s'agit d'un travail technique dans la continuité du travail administratif et du travail domestique : la féminisation du travail de mise au travail des saisonnières illustre une certaine permanence de la division sexuelle du travail agricole moderne. En face, le mari d'Antoinette et son fils nourrissent une aversion marquée au travail des relations humaines, en particulier à l'exercice de l'autorité. Ils délaissent alors un travail qu'Antoinette est de son côté très disposée à faire car il lui permet de continuer d'asseoir sa place de cheffe d'exploitation. Cette division du travail exprime tout de même un rapport social de sexe : Antoinette assure cette mission en vertu de qualités « féminines » et parce que les autres hommes chefs d'exploitation la délaissent. Cet engagement d'Antoinette fait pourtant d'elle le pivot de la possibilité de cultiver des légumes bio en plein champ. Un projet censé structurer le début de carrière de son fils.

1.1. Les quatre dimensions du travail de mise au travail

En sus des pratiques d'encadrement de la main d'œuvre d'Antoinette décrites précédemment, qui constituent en elles-mêmes des composantes du travail de construction et d'entretien des relations salariales temporaires, une multitude de tâches s'ajoute à ce labeur. Nous les regroupons en quatre catégories participant de la définition des contours de ce travail, et de la perception de sa valeur sociale.

Commençons par évoquer la gestion des ressources humaines sur le plan administratif. Il s'agit d'un travail réalisé au bureau, espace fermé, quand les désirs des agricultrices en matière de place dans la division du travail se trouvent plutôt « en plein air » (Guérillot, 2021). Sur la ferme enquêtée, la responsabilité en matière de conformité des contrats de travail est externalisée aux agences d'intérim et à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les contrats Titre Emploi Service Agricole (TESA)²²⁸. Néanmoins, le fréquent *turn over* implique un recours qui peut être très régulier à ces services, de l'ordre d'une à deux occurrences par semaine pour les deux semaines d'observation réalisées, et implique des coups de téléphone pour le cas du recours à l'intérim, ou le remplissage d'un formulaire en ligne sur le site de la MSA pour le cas du recours au recrutement par la voie du bouche-à-oreille, formulé en contrat TESA. Des tâches réalisées dans les interstices d'une journée de travail, en articulant les espaces-temps (Haicault, 1984) de la journée de désherbage et ceux des autres travaux qui échoient à Antoinette.

La gestion des ressources humaines d'Antoinette se poursuit sur le plan de sa gestion économique. En effet, l'emploi de saisonnier·ères nombreux·ses représente un coût du travail important, de l'ordre de plusieurs milliers d'euros par hectare désherbé. Sa mesure au jour le jour représente un enjeu tout à fait central pour la soutenabilité économique des productions légumières, d'autant plus dans le contexte de période de crise sur le marché des légumes frais depuis 2022, et au vu de la part élevée des légumes dans le chiffre d'affaires de l'exploitation. Comme nous l'avons détaillé au chapitre 3, cette question occupe une certaine place dans la marche des conflictuelles relations familiales de travail. Pierre-François était opposé à la production massive de légumes notamment en raison du volume des investissements à réaliser, alors que Simon voulait lancer sa carrière en sautant le pas du « changement d'échelle de la bio », tandis qu'Antoinette approuvait l'avis de son fils à la condition que les dépenses soient maîtrisées, la rentabilité de l'activité évaluée et accompagnée par le cabinet comptable. Le risque économique considérable qui a été collectivement pris et son poids dans les relations familiales, semblent pousser Antoinette à développer les moyens de suivre le coût du travail pour évaluer au mieux et en continu les coûts de production des légumes. Pour cela, elle fait usage d'un tableur Excel de sa conception, quotidiennement rempli, qui permet de suivre continuellement la productivité du travail de désherbage.

²²⁸ Les contrats TESA sont un dispositif mis en place par la MSA pour les contrats saisonniers de très courte durée. Il permet l'embauche de personnel quasiment instantanée par l'édition automatique de contrats de travail et de fiches de paie depuis le compte de l'employeur sur le site de la MSA. <https://www.msa.fr/lfp/embauche/tesa> consulté le 22/09/2024.

Photographie 4 : Tableau de suivi de la productivité du travail saisonnier (oignons, le 27/06/2022)

OIGNONS MAI / JUIN 2022

		mai					Semaine 22		Semaine 23		Semaine 24		Semaine 25												
		24	25	26	27	30	31	mai	1	2	3	7	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27
1		8	8	3,5	4	X	X	23,5	8	X	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	x
2		X	X	X	X	8	X	8	X	X	8	x	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	x	x	
3		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
4									8	8	X	X	X	x						x					
5						X	8	8	8	8	8	8	8	8	8	4	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
6						X	8	8	8	8	8	X	8	8		8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
7													8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
8		8	X	X	X	X	X	8	X	X	X	X	X	x						x					
9		8	X	X	X	X	X	8	X	X	X	X	X	x						x					
10		4	4	4	4	8	8	28	8	8	X	8	X	8	8	8	7	7	6,5	x					
11		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
12		8	8	4	3,75	X	X	23,75	X	X	X	X	X	x						x					
13		7,5	4	4	4	8	8	31,5	8	8	X	X	X	x						x					
14		8	8	4	4	8	8	39,75	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
15		5	4	2	2	X	X	11	X	X	X	X	X	x						x					
16		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
17		8	8	4	4	8	8	37,5	4,75	X	X	X	X	x						x					
18		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
19		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
20		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
21		8	8	4	4	8	8	37,5	4,75	X	X	X	X	x						x					
22		8	8	4	4	8	8	40	8	8	8	8	8	8	8	8	7	7	6,5	x	8	8	8	6	
23		8	8	4	4	8	8	40	8	X	X	8	8	X	8	8	7	7	6,5	x	8	5	4	x	
24		8						4	12	4	8	8	8	8	8					x	3	4	6		
25	ALEXANDRE (stagiaire)							0													6	8	8		
26									4	8	X	X	X	X						x					
27									4	5	X	4	X	X						x					
28									4	5	X	X	X	X						x					
29		96	88,5	47,5	45,5	80	89,75	447,25	16,75	106	80	84	96	96	88	92	84	84	78						
30					277,5		169,75				302,75			276					426	72					
31																									
32			mai	juin	juillet																				
33	MSA		79,5																						

Les cases colorées en vert correspondent aux personnes recrutées par le bouche-à-oreille en contrat TESA, celles en rose saumon *via* une agence d'intérim, en bleu par une autre agence d'intérim. En blanc, le temps de travail des permanent-es est indiqué. Dans la première case, on voit le temps de travail d'Antoinette, puis celui de Clémence, puis le mien, puis celui de Simon, puis celui de Pierre-François, et enfin celui de Fabrice. C'est grâce à cet outil qu'Antoinette parvient à calculer la productivité du travail exprimée en heures par hectare sur chaque production, et peut ensuite aisément l'exprimer en termes monétaires. Outre la rigueur que demande ce suivi, une certaine maîtrise d'Excel a été conquise au fil du temps par Antoinette pour l'élaboration de ce moyen d'aide à la décision économique. La nécessité d'une telle compétence représente un coût d'entrée élevé qui contribue à verrouiller la spécialisation de la gestion du travail temporaire, d'autant plus au regard de ses enjeux de soutenabilité économique qui eux-mêmes influent sur les relations familiales.

Cette dimension gestionnaire des « ressources humaines » est à relier aux « relations humaines » à proprement parler qui correspondent aux pratiques d'encadrement précédemment évoquées. Assurer la productivité du travail demande le déploiement des différentes pratiques disciplinaires qui impliquent à maints égards de « se salir les mains » : on a vu comment l'embarras du renvoi d'un saisonnier amenait Antoinette à la mise en scène d'une embauche compensatoire, ou encore le recours au registre scolaire pour scénariser les explications techniques et poser le cadre d'exercice du travail. De même, mettre la main à la pâte en s'adonnant au désherbage en vertu de la croyance selon laquelle cela motiverait les salarié·es revient à descendre du tracteur, et par là d'une position dominante, celle de cheffe d'exploitation. Enfin, ce travail relationnel, sur et avec les émotions, ne laisse guère de traces matérielles. Indispensable à la bonne marche du désherbage mais difficilement objectivable, il n'est pas reconnu par les autres permanent·e·s, qui n'en font pas l'expérience et ne l'évoquent d'ailleurs jamais. En effet, lorsque Clémence, le plus souvent, parfois Simon et rarement Pierre-François ou Fabrice sont amené·es à conduire le tracteur du désherbage, ils et elles n'ont pas le sentiment d'avoir besoin de faire ce travail relationnel de fond déjà effectué par Antoinette. À nouveau, ce travail appelle l'articulation d'espaces-temps « interférant de manière multiplicative », c'est-à-dire de la charge mentale (Haicault, 1984). Il s'agit cette fois des espace-temps des saisonnier·ère·s interférant avec ceux d'Antoinette : les croix situées au milieu de lignes de chiffres sur le tableau²²⁹ de la photographie 4 indiquent les absences plus ou moins inopinées des salarié·es pour des raisons diverses. À chaque fois, ces derniers préviennent Antoinette à l'avance par SMS ou en l'appelant. Mais étant donné la nature du dispositif du *bedweeder*, un minimum de neuf personnes est requis pour une journée de désherbage. Ces absences doivent alors être compensées par une embauche qui génère à son tour du travail administratif dont la réalisation ne souffre pas de délai.

Pour finir, la quatrième dimension du travail de construction et d'entretien des relations salariales temporaires réside dans sa proximité, voire sa continuité avec le travail reproductif. La petite restauration, très appréciée des salarié·es, implique d'abord son achat, c'est-à-dire de l'intégrer à la liste des courses personnelles d'Antoinette. Elle passera ces articles sur le compte de l'exploitation en demandant une facture à la caisse, mais ces achats sont bien réalisés en même temps que ceux qui relèvent de sa sphère domestique. Ensuite, l'approvisionnement de la glacière doit se faire entre 7 heures et 8 heures, avant le début de la journée de désherbage,

²²⁹ J'utilise cette expression pour distinguer ces croix de celles qui se trouvent en début ou en fin de ligne, qui ne correspondent pas à des absences mais à des débuts ou des fins de contrat. Le codage par Antoinette des absences au désherbage peut parfois prendre des atours quelque peu cryptiques.

dans la remise entre le bureau de l'exploitation et la maison. Enfin, la journée de désherbage finie, une séquence de vaisselle des *ecocups*, des thermos et de rangement des surplus a lieu. On pourrait objecter que cette spécialisation d'Antoinette sur ces tâches en continuité avec le travail reproductif résulte mécaniquement de sa spécialisation sur l'encadrement des saisonnier·ères. Mais il nous semble que ce serait inverser le sens de la causalité : la proximité des tâches d'encadrement des saisonnier·ères avec la sphère reproductive la spécialise. Ce rôle social de sexe consistant à pourvoir à l'alimentation aux champs s'inscrit dans la continuité d'une division sexuelle du travail agricole historique (Barthez, 1982) (Lagrave et al., 1987), et de la socialisation primaire d'Antoinette²³⁰.

Ainsi, le travail de construction et d'entretien des relations salariales temporaires présente, dans ses dimensions administrative, gestionnaire, relationnelle et reproductive, une continuité avec le « travail en miettes » des agricultrices modernes (Lagrave et al., 1987 : 16) : il génère de la charge mentale, demande de la disponibilité au service des autres, et implique des prises de décision moralement peu flatteuses et donc émotionnellement coûteuses. Il est en même temps technique et présente par là un certain coût d'entrée. Le cadre dans lequel il est pratiqué par Antoinette actualise des schémas historiques de division sexuelle du travail agricole. Néanmoins il convient de retracer par quel processus matériel il se féminise localement.

1.2. Du point de vue d'Antoinette : le goût du travail relationnel face à l'aversion masculine pour la gestion des relations humaines.

En première approche, on peut aborder la féminité, la masculinité ou l'asexuation relatives d'une tâche en identifiant qui la fait, et la perception de chaque acteur·ice de celle-ci. Sur le tableur reproduit sur la photographie 4, on constate que l'ensemble des permanent·es du collectif de travail sont amené·es à encadrer les saisonnier·ères à un moment ou un autre. Déclinons donc la participation et/ou le goût pour l'encadrement de chacun par ordre croissant.

²³⁰ Entretien avec Antoinette le 27 juin 2022. On remarquera que ce rôle est aussi celui auquel Dolores était assignée lors des moissons du début des années 90 suite à son mariage avec Kike. C'est aussi ce rôle « d'apporteuse » qui contribuera à son rejet de la situation d'épouse d'agriculteur et qui l'a rapidement poussée vers un retour à l'autonomie professionnelle, Cf. chapitre 3.

Fabrice, salarié permanent, ne conduit le *bedweeder* qu'en tout dernier ressort, si personne d'autre n'est en mesure de prendre cette tâche en charge. Paradoxalement, sa polyvalence tend à le placer préférentiellement sur toute autre tâche à haut niveau de technicité. Lors de mes périodes d'observation il était mobilisé sur le chantier de construction du trieur qui devait être prêt pour la fin de la moisson. Il aurait donc probablement fallu une situation où lui seul soit disponible pour qu'il soit dépêché à la conduite du *bedweeder*. Au cours de nos conversations et entretiens il n'a jamais évoqué aucun goût ni dégoût pour ce travail.

Pierre-François ne conduit le *bedweeder* qu'à peine plus souvent que Fabrice. En revanche, lui est prolixe sur les raisons de son dégoût de cette activité²³¹ :

Pierre-François :

Non, j'aime pas les légumes!

Alexandre :

Du coup tu, tu vas travailler dessus un peu. Ou jamais...

Pierre-François :

Si bah j'y... j'y vais parce qu'il faut, il faut...

Alexandre :

Il faut aller quoi ? Mais c'est pas toi qui...

Antoinette :

Enfin, la récolte il était là, au désherbage on évite parce qu'en fait ce que t'aimes pas du tout, enfin je... Tu peux peut-être le dire toi-même ?

Pierre-François :

Gérer la main d'œuvre!

Antoinette :

C'est gérer la main d'œuvre.

Alexandre :

Ah ouais ?

²³¹ Entretien avec Pierre-François le 18 juillet 2022.

Antoinette :

Il se sent pas du tout à l'aise avec le...

Pierre-François :

Oh non! (Grommelle)

Antoinette :

Donc quand on fait l'arrachage, on est que nous entre nous. Il y a du monde, mais on est que nous, donc voilà. Mais pour le désherbage c'est qu'on évite de solliciter Pierre-François au moment du désherbage. Tu l'as fait de temps en temps de conduire tracteur mais c'est 2 heures que par-ci par-là parce que vraiment il y a un problème, il faut que ou je ne sais pas quoi, tu vois un truc... Euh, urgentissime! Mais sinon, on évite de te demander de....

Pierre-François :

Quand t'es proche de... donner des consignes, je le dis une fois. Je... Je n'aime pas venir répéter plusieurs fois la même chose! C'est soit le gars il est con, ou il fait exprès hein! Pour se foutre de ma gueule (rires) non!

Antoinette :

Tu penses que c'est ça, mais c'est pas toujours ça.

Pierre-François :

Ouais, alors ça, je... je supporte pas moi! C'est soit je le dis, tu fais comme ça! Bon ça se passe bien c'est bon! S'il faut y revenir tous les jours répéter, répéter, répéter alors ça, ça me! [Fiou onomatopée, frappe du poing sur la table comme on toque à une porte] ça, je supporte pas ça!

L'interaction entre Antoinette et Pierre-François au cours de l'entretien avec ce dernier tend à lui faire expliciter son rapport au travail au-delà des formules laconiques dont il a pour coutume de se contenter : « *j'aime pas les légumes* ». Outre le risque économique que les légumes représentent, et dont il était question les minutes précédant l'extrait, son aversion pour la gestion de la main d'œuvre émerge comme principe de non-participation aux opérations culturales légumières. Ce dégoût justifie son intervention très conditionnelle. L'emphase, le vocabulaire employé pour y faire référence peuvent être identifiés comme un rappel du périmètre de ce qu'il consent faire et ne pas faire, à l'adresse d'Antoinette, dans une situation d'entretien qu'il semble percevoir comme remettant en cause ce périmètre. La force des mots employés, les gestes comme taper du poing sur la table, théâtralisent l'expression du dégoût pour les relations humaines, font fonction de rappel du pacte de travail qu'il impose aux autres membres du collectif selon lequel on ne recourt à lui pour le désherbage que s'il est impossible de faire

autrement. Ce registre d'expression du dégoût peut alors être vu comme un coup tactique pour réaffirmer sa capacité à choisir sa place dans la division du travail. Il exprime sa capacité à se classer, se placer dans le collectif de travail. Sa place de chef d'exploitation, retraité, sociétaire et son opposition initiale à l'orientation productive en légumes sont autant de ressources qui lui permettent d'imposer son absence de participation.

Simon, de son côté, aborde sa participation au désherbage depuis sa position de futur seul chef d'exploitation: « *je pense que le jour où elle [Antoinette] prendra sa retraite euh... Après si tu veux moi... Il n'y a rien qui me rebute dans le métier. S'il faut aller au désherbage pendant deux mois j'y vais, fin je m'en fous.* ». Sa formulation intègre le désherbage au métier d'agriculteur bio, mais suggère un classement de cette activité parmi celles qu'on ne fait que parce qu'elles sont nécessaires. Ce qui se trouve confirmé par le confort qu'il trouve à ce que sa mère s'en charge : « *Tu vois là il y a une période le gros avantage pour moi, je n'ai pas eu à m'occuper du désherbage parce que Tonie²³² y était.* »²³³. Son attitude par rapport au désherbage diffère toutefois fortement de celle de son père au sens où lui n'exclut pas sa participation. Pas plus qu'il n'exclut celle des autres, depuis sa position hiérarchique il pense y affecter Clémence ou Fabrice lorsqu'Antoinette aura pris sa retraite, quitte à supprimer une production :

Je veux plus de betteraves rouges l'année prochaine on arrête, ça va limiter le boulot! on va être aussi dans une phase où on va avoir fini tous nos... Toutes nos installations, là tu vois Fabrice ça fait un mois qu'il bosse quasiment au triage. L'installation elle va être faite. L'année prochaine, j'ai pas de nouveau projet, parce qu'on a à peu près tout ce qu'il nous faut. Ça te libère une personne tout le mois de mai/juin quoi! Donc s'il faut aller... Même si tu vois demain Tonie elle prend sa retraite, bon bah Fabrice... Entre Fabrice moi et Clémence il y en a toujours un qui va pouvoir aller au désherbage!

L'extrait souligne dans la séquence de la trajectoire de l'exploitation, la rétroaction entre la spécialisation d'Antoinette sur le désherbage et le nombre de productions. La fin des travaux qui libère Fabrice, est concomitante du potentiel départ d'Antoinette et de la fin de la culture de betteraves rouges, soulignant le lien entre structure du collectif de travail, capacité d'encadrement et capacité à cultiver massivement une gamme plus ou moins étendue de légumes en bio. Selon Antoinette, les betteraves rouges considérées isolément, coûtent

²³² Comme signalé au chapitre 3, le terme de référence et d'adresse employé par Simon pour évoquer sa mère dans un cadre professionnel est son prénom. Il se trouve ici sous la forme d'un diminutif, aussi employé par l'ensemble des personnes qu'Antoinette connaît et côtoie dans son champ professionnel.

²³³ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

d'avantage qu'elles ne rapportent. Leur rôle est de faire « *le lien entre le désherbage des oignons qui commence très tôt, et le désherbage des carottes qui arrive en dernier. Donc comme ça on garde les mêmes personnes qu'on a formées parce que bon comme tu vois faut former.* »²³⁴. Il s'agit alors de limiter les coûts de *turn over*, tout en améliorant l'acceptabilité du travail temporaire en le rendant moins discontinu. En confrontant l'entretien de Simon et celui de sa mère, on se rend compte que le devenir des betteraves rouges est lié à la spécialisation d'Antoinette sur l'encadrement du désherbage. Une fois sa mère partie en retraite, le nouveau chef d'exploitation cherchera à « *limiter le boulot* », suggérant une inclination limitée de sa part pour le travail d'encadrement.

Dans la façon dont il présente sa projection de la distribution des rôles, Simon ne rechigne pas à aller au désherbage. Mais en pratique, il ne semble guère investir la dimension relationnelle de l'encadrement de l'équipe saisonnière :

Vous n'avez pas Simon des fois ? Comme chauffeur ?

Laure :

On l'a eu qu'une fois! [...] Parce que Clémence et Tonie n'étaient pas là. Mais on l'a eu qu'un matin ou un après-midi ? [...] On ne l'a même pas eu toute la journée.

Flore :

Il ne parle pas plus que ça!

Laure :

Nan il ne nous parle pas...

Flore :

*On ne sait pas s'il est gentil ou s'il est sec! Ou c'est... On ne sait pas, parce qu'en fait on... (rires) On ne peut pas donner d'avis quoi, on ne le connaît pas assez!*²³⁵

Laure et Flore confirment l'ordre de priorité de la distribution de la conduite du tracteur entre les permanent·es, dans lequel Simon n'arrive qu'en troisième. Son absence d'interaction avec les salarié·es révèle la diversité des manières d'exercer le rôle : chez lui, il ne s'agit que de conduite. Il peut se passer d'investir la dimension relationnelle du travail parce que sa mère s'en est préalablement chargée.

²³⁴ Entretien avec Antoinette le 20 novembre 2020.

²³⁵ Entretien avec Laure et avec Flore le 28 juin 2022.

À l'inverse de Simon, lorsqu'elle évoque sa participation au désherbage, Clémence parle de « gérer » l'équipe de saisonnier·ères. Elle investit de son côté la dimension relationnelle de l'encadrement. C'est d'ailleurs la première mission qui lui a été confiée à son arrivée en 2021. Après avoir appris à conduire le tracteur tirant le *bedweeder*, il s'agit d'une tâche à laquelle elle peut être employée de façon continue sur la journée. En tant que nouvelle recrue, elle se voit placée à ce poste. Clémence ne se montre pas très bavarde au sujet de son goût pour le désherbage, elle se contente de signaler que cela s'est bien passé. Plus loin, elle souligne son appétence pour le désherbage thermique, activité qui s'effectue avec un brûleur, la dimension très récréative de cette technique souligne en creux sa préférence. Il faut enfin signaler que son rôle se limite à seconder Antoinette. En sa qualité de salariée, elle investit la dimension technique de l'encadrement en conduisant, reproductive en s'occupant des courses, de la garniture de la glacière, et en nettoyant les coussins et les gants, mais pas du tout les dimensions administrative, gestionnaire et disciplinaire de l'encadrement qui restent des attributions exclusives d'Antoinette.

Le moteur de la féminisation du travail de construction et d'entretien des relations salariales temporaires s'incarne donc dans l'aversion masculine aux relations humaines :

Donc il faut organiser, il faut que le coup de klaxon... C'est pas pour vous engueuler, je vais arrêter le tracteur, descendre du tracteur, aller vous dire euh... Reviens là gnagnagna! Un petit coup de klaxon vous regardez avec mon doigt je vous montre où il faut aller et puis voilà, et puis en fait au bout de 10-15 jours tout ça, ça se fait comme il faut, mais il faut passer du temps. Et ça mon mari me dit [imite son mari qui s'étouffe en disant cela] « oh mais moi je ne pourrais pas, ça ne va pas les gens ils ne comprennent rien » [reprend sa voix normale, avec un ton un peu docte]. Bah déjà, essaie de comprendre toi! Parce que c'est pas simple quoi! Et tout ça, ça fait partie de ... Fin bon... De la vie en en... De la vie ensemble!²³⁶

Dans son récit de ses pratiques d'encadrement, Antoinette pointe toute la subtilité des compétences relationnelles dont elle doit selon elle faire preuve pour encadrer le désherbage : une certaine patience, qui prend place dans un exercice très mesuré des rapports hiérarchiques. Sa caricature de la perception de son travail par Pierre-François est construite de manière à mettre ses propres qualités professionnelles en valeur. À l'aversion de son mari pour le travail au contact des subalternes fait face une rhétorique d'Antoinette pour en défendre la valeur sociale. On voit par-là transparaître l'antagonisme du rapport social de sexe dont la division du

²³⁶ Entretien avec Antoinette, le 20 novembre 2020.

travail est l'enjeu (Kergoat, 2004) : l'attribution à Antoinette d'un travail à dimension relationnelle délaissé par les hommes fait l'objet d'une lutte symbolique, qui ici prend une tournure rhétorique.

Mais pour Antoinette, le travail d'encadrement des saisonnières ne tire pas seulement sa valeur sociale d'un sens abstrait comme la « *vie ensemble* ». Il présente d'abord des avantages pour l'articulation de ses propres activités²³⁷ :

*Dans le tracteur je fais un peu mes coups de fil et tout ça mais j'aime bien aussi être...
Travailler avec les gens parce que ça permet de parler avec eux parce que on a des gens
qui sont allongés sur les bedweeters et puis on des gens qui sont debout aussi.*

Un tracteur qui avance entre 0,1 et 0,4 km/h ne présente pas de danger pour le téléphone au volant. La cabine constitue alors un poste d'où Antoinette peut répondre au nom de l'exploitation, et passer ses appels, organiser ses rendez-vous, professionnels comme personnels. Il s'agit d'un poste à l'intersection du travail du bureau²³⁸, de la sphère privée, et du travail agricole²³⁹, qui articule du travail relationnel à... Un autre travail relationnel. En permettant de réaliser une partie des tâches situées dans deux autres espace-temps, la pratique du téléphone dans la cabine contribue au répertoire tactique pour faire face à la charge mentale. Antoinette poursuit avec la rétribution qui consiste en la possibilité d'une sociabilité avec des personnes d'horizons différents « *moi je trouve ça intéressant parce que... ça multiplie... ça mélange les publics du coup ça fait des différences d'âge...* ». Ainsi les relations sociales en tant que travail sont aussi pour elle une source de satisfaction. Cela peut s'expliquer par les dispositions précédemment acquises par Antoinette pour l'organisation et l'exercice de relations avec des subalternes, elle qui a connu dans sa jeunesse un parcours de monitrice puis de directrice de centre aéré²⁴⁰.

²³⁷ Entretien avec Antoinette, le 20 novembre 2020.

²³⁸ Auquel nous consacrerons le chapitre 5.

²³⁹ Auquel nous consacrerons le chapitre 4.

²⁴⁰ Entretien d'Antoinette, le 27 juin 2022.

Antoinette pense retrouver cet intérêt pour son poste chez Clémence :

Moi je transmets [transmission de la ferme] en allant ! Je les tiens toujours au courant là hier... [Une saisonnière] elle me met un message en disant qu'elle pourra pas travailler, ben tout de suite je le transmets à Simon. Je, je demande à Clémence t'as eu des nouvelles d'Annabelle ? Clémence, elle a, Clémence ça l'intéresse parce qu'elle me dit « mais dites-moi parce que moi je veux savoir comment vous travaillez parce que... Vis à vis de l'équipe, et vis à vis de si... » J'ai quand même quelques années d'expérience par rapport à elle, donc elle...

Clémence dont le premier poste en arrivant a été le désherbage, avec une certaine intention de faire au mieux – face à son compagnon et à sa belle-famille – s'y est investie. Ses questions prennent place dans un effort plus général de compréhension du fonctionnement de l'exploitation. Dans cet extrait comme dans d'autres tout au long de ses entretiens, on voit comment Antoinette projette de céder sa place dans le collectif de travail à Clémence à terme, lorsqu'elle prendra sa retraite. Ce mécanisme qui combine solidarité de belle-mère à belle-fille (Lemarchant, 1999) (Antoinette perçoit de l'intérêt pour ses tâches chez Clémence, et estime transmettre une place conquise dans l'exploitation), et circonstances matérielles (Clémence commence par encadrer le désherbage, une tâche qui dans sa dimension technique consistant à conduire le tracteur ne requiert aucune qualification et est définie comme telle), reproduit d'une génération à l'autre la féminité du travail de construction et d'entretien des relations salariales temporaires.

L'examen des postures de chacun·e des permanent·es par rapport à la gestion et à l'entretien des relations salariales temporaires donne à voir un processus à l'œuvre de féminisation de cette tâche qui prend racine dans l'aversion masculine pour le travail relationnel. Antoinette est, au même titre que Pierre-François et Simon, cheffe d'exploitation. En l'absence de hiérarchie formalisée par le droit entre eux, le seul moyen d'expliquer sa prise en charge d'un travail peu attractif dans son champ professionnel, est qu'elle éprouve un certain goût dans son exercice. En d'autres termes, le sale boulot (Hughes, 1996 : 81) des uns n'est pas celui des autres. Le travail relationnel prend toutefois place en bas d'une hiérarchie de la valeur sociale du travail agricole, faisant de sa féminisation – ou autrement dit, de sa place dans la division sexuelle du travail – l'expression d'un rapport social de sexe (Kergoat, 2004).

Pour conclure, l'enjeu du travail de construction et d'entretien des relations salariales temporaires sur l'exploitation enquêtée l'arrimage de la main d'œuvre temporaire du collectif à son centre, constitué de permanent·es. De cette extension annuelle et limitée dans le temps du

système de relations de travail dépend l'organisation du travail sur la ferme, et la possibilité même de produire massivement des légumes en agriculture biologique sous la forme qui a été observée.

Or, il s'agit d'un travail largement féminin en agriculture biologique en général, et localement, la valeur sociale qui lui est prêtée est décorrélée de l'enjeu qu'il représente. Il s'est alors agi dans cette partie de montrer les processus par lesquels ce travail se féminise, en ce qu'il est effectué par Antoinette ou Clémence, prioritairement à toute participation masculine sur la ferme.

Les dimensions administrative, gestionnaire, relationnelle, reproductive de l'encadrement des saisonnier·ère·s tendent en première approche à le placer dans la continuité historique de la division sexuelle du travail agricole. Sur l'exploitation enquêtée, les aversions constatées voire revendiquées de Pierre-François et de Simon aux dimensions de ce travail, les moyens concrets qu'ils déploient pour ne pas avoir à s'en charger participent de sa dévaluation sociale et constituent le premier versant de sa féminisation. Son second versant s'incarne dans l'attraction symétrique d'Antoinette pour ce travail. Celle-ci résulte de dispositions incorporées lors de ses socialisations primaire et secondaire construisant son goût pour le travail relationnel, de l'articulation tactique qu'elle fait de cette tâche avec d'autres, du caractère performatif de son exercice de sa mission : la faire lui donne les moyens de défendre sa valeur sociale auprès des autres.

Un rapport social de sexe, configuré autour de la lutte de ses protagonistes pour la définition de la valeur sociale du travail de construction et d'entretien des relations salariales se fait jour. La division sexuelle du travail observée en représente l'enjeu et le résultat (Kergoat, 2004). Ainsi, la façon dont l'agriculture biologique est produite localement, sur l'exploitation enquêtée, repose sur ce rapport social de sexe, en ce que la participation de la main d'œuvre temporaire est essentielle à la forme de son modèle productif et à la structuration de son système de relations de travail. Au regard des résultats produits par l'enquête par questionnaire menée pour la FNAB et l'Agence Bio sur un échantillon comprenant une part relativement élevée de la population des actives en agriculture bio en France en 2018, il est probable que ce processus de féminisation du travail d'encadrement soit aisément transposable sur d'autres exploitations en grandes cultures. Sous des formes et des degrés variables, il doit aussi l'être dans d'autres orientations technico-économiques.

2. Faire le lien des amapien·nes à la production chez Marjorie : un travail féminin.

À l'inverse du très classique recours au travail saisonnier, l'enrôlement des amapien·nes, c'est-à-dire de bénévoles, dans la production de biens et services marchands, constitue une forme récente²⁴¹ et singulière de relation de travail dans le panorama des possibles des marges du travail agricole. Il nous faut dès lors nous intéresser aux conditions matérielles de production de cette relation, au cœur du projet agroécologique politique des AMAP.

En grandes cultures, nous avons vu que l'établissement et l'entretien de la relation de travail avec les saisonniers, reposait essentiellement sur le travail relationnel et administratif d'Antoinette. On assistait dans le point précédent à la construction sociale localisée de la féminité du travail de mise au travail, pierre angulaire de la production légumière bio en circuit long et à grande échelle. Qu'en est-il alors dans un contexte de mise en œuvre locale de l'agroécologie politique en circuit court et à petite échelle promue par les AMAP? Un ressort de la féminisation du travail d'encadrement des saisonniers résidait dans le caractère repoussoir des relations humaines qu'il suppose. Or, en AMAP, le projet politique du mouvement consiste justement à valoriser la réinvention des liens entre production et consommation, à promouvoir une certaine idée de convivialité.

L'organisation des relations avec les amapien·nes, incontournable pour travailler en AMAP, génère bien de l'activité. Celle-ci est en bonne partie médiée par l'AMAP elle-même : au sein du bureau, une personne a pour rôle d'être l'interlocutrice de Marjorie. Cette personne est celle qui se charge de relayer auprès des adhérent·es les ateliers et distributions par mail de façon hebdomadaire. L'association est dotée d'un intranet prenant en charge l'inscription aux distributions et ateliers, et qui procède à des rappels automatiques. Côté production, restent alors la communication avec la personne responsable de l'AMAP, le soin d'organiser matériellement le travail, de prévoir l'ajustement de l'enrôlement de main d'œuvre avec les besoins et les aléas (en particulier météorologiques). Enfin, il faut s'employer à établir *in situ* une relation de travail officiellement dénuée de subordination, à la fois pédagogique, un minimum productive et présentant les meilleures garanties de sécurité.

On commencera par décomposer les relations de chacun·e des membres du collectif permanent de l'exploitation de Marjorie avec les amapien·nes. On répondra ainsi à la question

²⁴¹ La première AMAP ne voit le jour qu'en 2001 en France. L'autre forme d'enrôlement de bénévoles non professionnels de l'agriculture, le *wwoofing*, qui n'existe dans le pays que depuis 2007, est encore plus récente.

de savoir qui produit quelles relations avec les volontaires? Ainsi, Marjorie en tant que cheffe d'exploitation en exercice et donc parée du statut de paysanne, est contractuellement affectée aux relations commerciales avec l'AMAP, tout autant qu'à pratiquer des liens sociaux avec ses membres. Louis, en tant que paysan à la retraite, jouit d'un statut particulier auprès des adhérent·es, mais ne noue pas de relation de travail à proprement parler avec elles et eux. Les relations des salarié·es avec l'AMAP n'existent sur le papier que par la vocation du mouvement à contribuer à la création d'emplois. En pratique, leurs relations aux amapien·nes se donnent à voir comme plus disparates. Mais là encore, on retrouve la partition sexuée dans les manières de pratiquer les relations de travail lors des ateliers.

Puis, on s'intéressera au vécu de ces relations par les membres du collectif de travail permanent. Celui-ci se donne à voir comme très différencié en fonction du sexe et en dépit des positions relatives dans le système de relations de travail. Marjorie, Charlotte ou Laëtitia mettent en avant l'échange avec les amapien·nes, le souci de leur sécurité et de leur confort, et valorisent leur soutien moral et la sociabilité qu'ils et elles procurent. De leur côté, et chacun à leur manière Louis et Kévin investissent plutôt les relations de travail avec les amapien·nes comme un espace de performance de leurs masculinités au travail. Complètement désinvestis des tâches d'organisation concrètes de l'enrôlement bénévole, ils en retirent pourtant les rétributions matérielles et symboliques.

2.1. L'éventail des relations concrètes entre membres permanent·es du collectif de travail et bénévoles

Les relations des membres permanent·es de l'équipe de Marjorie prennent des formes d'abord dépendantes de leur statut. Marjorie assume le rôle contractuellement défini de productrice en AMAP, qui fait d'elle l'ordonnatrice des travaux bénévoles. Louis de son côté performe (Giraud, 2004) un rôle de paysan « traditionnel » auprès des amapien·nes, mais il est aussi celui qui nourrit l'assemblée, le plaçant dans la continuité de son travail domestique, ce qui représente un déplacement inhabituel de la division sexuelle du travail agricole. Les salarié·es entretiennent de leur côté des relations plus diverses dans leur proximité aux amapien·nes, dépendantes de leur volonté de s'investir dans la vie associative de l'AMAP, c'est-à-dire, au-delà des obligations qui sont les leurs dans le cadre du rapport salarial.

2.1.1. La prévalence de la cheffe d'exploitation

Sur sa première page, la charte des AMAP de 2014 pose d'emblée la notion de « lien social » comme constitutive du concept d'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Elle nomme ensuite les acteurs disposés aux deux bouts du lien :

Figure 7 : Extrait de la première page de la charte des AMAP de 2014

Concernant les terminologies :

- **est appelé « AMAP »**, le collectif formé de l'ensemble des amapien-ne-s et paysan-ne-s engagé-e-s dans un partenariat solidaire, local, contractualisé, sans intermédiaire commercial, avec un esprit de pérennité.
- **est appelé « amapien-ne »**, une personne physique bénévole signataire d'un ou plusieurs contrats d'AMAP en cours de validité avec un ou des paysan-ne-s. Le groupe d'amapien-ne-s, dans une démarche non lucrative, se constitue en association (déclarée ou pas).
- **est appelé « paysan-ne en AMAP »**, un-e paysan-ne signataire de plusieurs contrats d'AMAP en cours de validité avec des amapien-ne-s.

Au sein d'une AMAP, amapien-ne-s et paysan-ne-s construisent ensemble un autre rapport à l'agriculture et à l'alimentation ; en ce sens ils sont coproducteurs.

À la lecture de l'extrait, deux éléments formels quant à la nature du lien réinventé entre production et consommation dans une démarche de « coproduction », nous intéressent plus particulièrement ici : d'abord un cadrage de la production centré sur la figure du ou de la paysan·ne, au singulier, qui renvoie implicitement à celle de chef·fe d'exploitation. Puis la notion de contrat telle qu'elle est exprimée souligne une nature individualisée du lien social prescrit. En définitive, la charte prescrit l'établissement par une personne désignée par son statut

d'une multitude de liens individualisés et formalisés par un contrat comportant des engagements réciproques. Au niveau local, ces prescriptions appropriées et retraduites par Marjorie et l'AMAP associée à sa ferme se traduisent par une prévalence de ses liens avec les amapien·nes sur ceux que ces derniers entretiennent avec les autres membres du collectif de travail. La densité et la variété de ces relations se réduisent en fonction de l'éloignement des membres du collectif permanent de la figure de paysan·ne telle que construite par le mouvement et perçue par ses intégrant·es.

Les différentes voies d'enrôlement des ampien·nes dans l'activité de la ferme²⁴², sont autant de scènes sur lesquelles des relations de travail peuvent se nouer entre amapien·nes et membres du collectif permanent. Marjorie y occupe une place prépondérante, car elle est présente et centrale dans l'ensemble de ces quatre espaces de rencontre. C'est la traduction du contrat d'engagement réciproque et individuel signé chaque début de saison entre l'amapien·ne et la paysanne.

Durant les distributions de paniers hebdomadaires, deux régimes d'échange ont lieu entre Marjorie et ses amapien·nes.

Une relation qui n'est pas une relation de travail à proprement parler est la sociabilité de Marjorie avec celles et ceux qui endossent leur rôle de consommateur·ices de légumes. Un rendez-vous renouvelé chaque semaine, registre à la main, qui permet à Marjorie de mémoriser l'association des noms et des visages, de donner des nouvelles – et par là d'assurer son obligation morale de transparence sur l'état de la ferme, de prendre des nouvelles de chacun·e. L'enjeu en est la production et le maintien du lien individualisé avec chaque adhérent·e.

Une seconde relation, qui elle, est une relation de travail consiste en une prestation de service bénévole. Les volontaires mobilisés pour produire le service consistant à monter l'espace de distribution, peser et distribuer les denrées, ont pour fonction de laisser à Marjorie le temps et l'espace pour le premier régime d'échange, incarné dans la sociabilité avec les adhérent·e·s qui viennent récupérer leur panier. Ces amapien·nes travaillent formellement durant deux heures sous la supervision directe de Marjorie, un peu comme pourraient le faire des employés de marché de plein vent. En pratique, les plus aguerri·es à l'exercice, ou les plus observateur·ices²⁴³, s'organisent eux et elles-mêmes, bornant leurs demandes à Marjorie à des précisions d'ordre technique du type « *combien de kilos de pommes de terre dans le petit panier*

²⁴² Chapitre 5, point 2.2.

²⁴³ Ils et elles ont vu les autres distribuer lors de la récupération de leurs propres paniers.

déjà ? ». Les rapports sont donc dénués de hiérarchie formalisée, mais Marjorie se doit tout de même de rester attentive aux demandes et aux questions de ses volontaires, et les amapien·nes s'abstiennent de toute prise d'initiative sortant du cadre habituel des distributions.

Durant les grands ateliers, Marjorie remplit un rôle d'ordonnatrice des activités. Elle les a en général prévues à l'avance et a disposé les espaces de travail de façon à ce que les amapien·nes n'aient qu'à prendre en main des postes prédéfinis. Ainsi, le samedi 30 novembre 2019, le pot de départ de Charlotte est prétexte à un atelier de défanage de carottes. Ce choix est intéressant : dans le cadre de l'AMAP, Marjorie peut tout à fait distribuer des carottes avec leurs fanes. Les garder est même une demande de certain·es amapien·nes. Ce défanage signifie que les carottes de l'après-midi seront, pour celles du bon calibre, écoulées en boutique d'alimentation bio. Personne n'en fait mention, mais il semble bien ici que la main d'œuvre bénévole soit mobilisée en vue d'une production au caractère incontestablement marchand. Le travail effectué ce jour-là revêt donc une dimension solidaire, au service de la viabilité économique de l'exploitation, et non seulement de la logistique de la production de paniers pour l'AMAP. Durant l'exécution du chantier, Marjorie défane des carottes au milieu de la quinzaine de volontaires : il s'agit de couper le « vert » de quelques centaines de kilos de carottes disposées dans de grandes caisses en bois de taille modulable qu'on appelle des « palox ». À l'issue de ce geste, on jette les fanes dans un palox, et les carottes dans un autre. Périodiquement, il faut vider le palox de fanes sur le compost, ou déplacer le palox de carottes défanées plein. Cette opération effectuée à l'aide du tracteur manié par Marjorie est l'occasion pour elle d'une performance de son rôle de paysanne en AMAP (Goffman, 1973). L'exécution du geste de défaner, qui du reste fait peu de mystère, laisse une disponibilité certaine pour bavarder tout en travaillant²⁴⁴. Marjorie investit le moment pour demander une série de données sur les AMAP en France à l'amapienne en charge des relations de l'association avec le réseau régional des AMAP, en vue d'une présentation qu'elle donnera bientôt dans le cadre des activités du réseau. Là aussi, la teneur des conversations oscille entre prise réciproque de nouvelles et réponses de Marjorie aux unes et aux autres sur la logique de l'organisation de la ferme, ou la manière de cultiver des carottes. L'atelier a lieu un samedi, comme c'est le cas de la plupart des grands ateliers. Cela signifie que Kévin ne travaille pas. Charlotte en revanche, défanera des carottes en devisant avec les amapien·nes tout le long de la journée de son pot de départ.

²⁴⁴ Carnet d'observation le 30 novembre 2019.

Durant les petits ateliers, la physionomie des relations de travail est similaire. La différence réside dans la présence des salarié·es, alors amené·es eux aussi à coordonner le travail des volontaires, à répondre à leurs questions voire à échanger nouvelles, anecdotes et autres *small talk*. En général, le travail va se déployer sur plusieurs tâches simultanément et Marjorie et chaque salarié·e encadreront chacun·e un groupe d'amapien·nes, étant entendu que la cheffe d'exploitation reste ordonnatrice de l'ensemble.

Dans le cas de l'aide spontanée volontaire, le schéma est similaire aux petits ateliers, avec seulement un·e amapien·ne à la fois.

On le voit, quelle que soit la scène sur laquelle s'établissent des relations de travail des amapien·nes au collectif permanent, les relations avec Marjorie occupent une place prépondérante. Tant du point de vue institutionnel que pratique, l'AMAP organise des relations entre un public non professionnel de l'agriculture et une paysanne, c'est-à-dire une cheffe d'exploitation. Ainsi, le rôle de « paysanne en AMAP » recouvre pour Marjorie la charge d'organiser matériellement les activités dans lesquelles des amapien·nes sont enrôlé·es, celle de les encadrer, de prendre en charge les portions de tâches qu'ils et elles ne peuvent effectuer. Il demande aussi de se rendre disponible pour répondre à une demande de sociabilité de leur part. Cette sociabilité au travail constitue dans le même temps une rétribution du travail d'enrôlement des amapien·nes en ce sens qu'elle était recherchée par Marjorie dans le choix initial d'apparier son installation à une AMAP.

Hors les espaces d'enrôlement des amapien·nes, Marjorie entretient avec un certain nombre de ses « ouailles » des relations nombreuses et dépassant le cadre du travail : l'AMAP constitue un réservoir de capital social mobilisable en l'une ou l'autre occasion. De même que Marjorie a pu, elle aussi, être pourvoyeuse de ressources diverses, par exemple pour des membres de l'AMAP en reconversion vers l'agriculture, ou encore du prêt de matériel ou de l'échange de savoirs culturels pour la pratique du jardinage.

2.1.2. Alimenter la main d'œuvre volontaire avec des frites et la nourrir de paysannerie : le rôle de Louis

L'atelier du 30 novembre 2019 avait lieu de 9h30 à 12h30 le matin, puis de 13h30 à 16h30 l'après-midi. Il y a donc eu une pause le midi. Durant cette séquence, c'est Louis qui, temporairement, endosse le rôle de principal protagoniste des relations de sociabilité avec les amapien·nes.

En effet, à 12h35, une partie des volontaires du matin, une psychologue d'une petite quarantaine d'années, sa fille enfant et sa mère retraitée prennent congé et annoncent qu'elles reviendront en fin d'après-midi pour le pot. Restent : moi-même, Marjorie, Charlotte, Matthieu le mari de Marjorie, arrivé entre temps pour manger avec leur nourrisson, et Georges un amapien très régulièrement investi dans le cadre des ateliers. Ce petit groupe se dirige vers la maison où il est accueilli dans la salle à manger par Louis²⁴⁵ :

« On rentre dans la salle à manger. [...] Tout le monde salue Louis et se dit impatient de manger à nouveau ses frites qui semblent rencontrer un important succès auprès des amapien·nes. Je les trouve moi-même excellentes. On pose les manteaux sur des chaises inutilisées. Georges sort de la cuisine. Il vient de se laver les mains. Je fais de même en passant derrière Louis qui met sa troisième fournée de frites à cuire. »

Étant donnée la disposition de la cuisine d'avec la salle à manger, aller se laver les mains spontanément comme le fait George dans la cuisine suppose une familiarité certaine avec le maître des lieux comme avec l'endroit. De même, la flatterie, qui confine à la flagornerie par sa répétition insistante concernant les frites, dénote la ritualité du repas à la ferme préparé par Louis, qui performe de façon théâtrale un rôle correspondant à ce que des urbain·es sans relation à l'agriculture pourraient étiqueter comme « paysan » (Hervieu, 1994). Souriant, chemise à carreau, pantalon retenu par des bretelles, accent flamand, gouailleur, Louis conforte, à son corps plus ou moins défendant, cette image d'Épinal. Quelques minutes plus tard, un couple retraité de plus de 70 ans, amapien·nes, frappe à la porte, mais entre sans attendre de réponse. Après de rapides salutations ils s'attablent. L'une comme l'autre n'ont pas participé à l'atelier ce matin et ne le feront pas l'après-midi. La dame amène du gâteau pour le dessert. Le monsieur de son côté est davantage venu pour ferrailler avec Louis sur la consommation de viande et l'avenir de l'élevage : Louis est ancien éleveur, et l'homme est végétarien « *par conviction* » clame-t-il. Tout au long de la séquence, qui dure une bonne heure, Marjorie se place en retrait et profite de ce moment pour prendre du temps avec sa fille, bébé, et parler avec Matthieu de

²⁴⁵ Extrait de la scène d'entrée dans la maison de Louis tirée du journal du jour, écrit le soir même.

ce qui n'a pas trait au travail. Charlotte met et débarrasse la table, la dame de 70 ans sert du gâteau au dessert. George et moi sommes un peu plus désemparés et aidons à ce que nous pouvons saisir sur l'instant²⁴⁶.

Ainsi, d'un point de vue matériel, la principale relation de travail en tant que telle de Louis aux amapien·nes se trouve essentiellement dans une relation de service à orientation reproductive. Il confectionne un repas – toujours le même – simple, calorique et apprécié dont la fonction est de reconstituer la force de travail de celles et ceux qui continueront l'après-midi, permanentes ou amapien·nes. Du point de vue de l'activité symbolique, la séquence du repas durant les grands ateliers constitue une espace de démonstration d'une masculinité paysanne telle que les amapien·nes se la représentent général : un code vestimentaire, des manières de s'exprimer, un certain rapport instrumental à l'acte d'alimentation. C'est ce type de relations et de sociabilité que viennent spécifiquement chercher ici le couple de retraités. La mobilisation de Louis dans la confection du repas et le rituel de le partager prennent place dans le projet initial de Marjorie de restaurer la sociabilité de son père suite à l'isolement qu'il a connu en fin de carrière²⁴⁷.

2.1.3. Les relations des salarié·es aux amapien·nes.

Du point de vue du projet d'agroécologie politique porté par le mouvement des AMAP, la charte de 2014 ne fait jamais aucune référence directe au salariat. Tout juste en page 1, on note qu'un des objectifs du mouvement est de « maintenir et développer une agriculture [...] créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social... ». Cet « emploi » mentionné sans plus de précision semble dans la pratique essentiellement renvoyer à celui, indépendant, du ou de la « paysanne en AMAP ». Il en va de même de même du « lien social » promu. Néanmoins, nous avons montré dans le chapitre précédent le rôle que jouait la commercialisation en AMAP dans la création d'emploi permanent sur la ferme de Marjorie. Dans le contrat de son AMAP, il n'est pas plus fait mention des salarié·es que dans la charte. Or, il semble que Marjorie prête à l'AMAP un rôle dans la relation salariale, tacite et informel. En effet, Kévin rapporte avoir demandé une « prime » lorsque lui et Charlotte avaient réalisé de nombreuses heures supplémentaires à l'occasion de l'absence de Marjorie, retenue à l'hôpital par sa fille née

²⁴⁶ Une maladresse manifestement produit d'une socialisation différentielle qui nous rend moins disposés à la participation en dépit de nos bonnes volontés affichées. Ou l'on voit que les enquêteurs n'échappent pas à leurs déterminations sociales...

²⁴⁷ Cf. Chapitre 3, point 1.1.1.

prématurée. Suite à cette demande, Marjorie lui aurait suggéré de se rapprocher des amapien·nes :

Ben en fait, comme nous on voulait un petit peu... Une petite prime... Très légère, on ne demandait pas non plus... Au bon vouloir de Marjorie... En fait, Marjorie en fait pour elle, c'était pas à elle à gérer c'était les amapiens à gérer. Et du coup on [Lui et Charlotte²⁴⁸] a laissé tomber.

Curieusement, il semble que Marjorie ait prêté à l'AMAP un rôle dans le dialogue social miniature qui a eu lieu suite à une situation de crise. Était-ce une manière de se défausser car elle ne disposait pas de la trésorerie nécessaire ? Toujours est-il que ce réflexe de sa patronne rapporté par Kévin subvertit les normes habituelles des relations salariales. Si une telle négociation avait dû avoir lieu, on se demande sur quelle base légale elle se serait appuyée. J'ai cependant pu relever une ingérence dans l'autre sens d'une amapienne dans les rapports salariaux : Suzie, retraitée de l'enseignement secondaire et membre fondatrice de l'AMAP, me rapporte sur la route du retour l'atelier du 30 novembre, avoir conseillé Marjorie en vue de licencier Kévin²⁴⁹ :

Elle me dit que Kévin est un cas compliqué. De par son handicap il faut tout lui expliquer. Mais c'est un macho selon Suzie, il n'écoute rien et veut tout faire sans écouter. Suzie m'explique qu'elle a donné des conseils juridiques à Marjorie pour s'en séparer. Pour elle, il posait problème à la ferme et en entravait le bon fonctionnement. Marjorie lui a mis un avertissement. Et les choses sont rentrées dans l'ordre : Kévin s'est couché et a accepté progressivement d'être dirigé par des femmes.

Ce niveau d'ingérence dans les rapports salariaux au sein de l'exploitation a de quoi attirer l'attention. Il révèle d'un côté une conflictualité au travail certaine, dans les périodes précédant l'enquête. D'un autre côté, il donne la mesure du pouvoir que peuvent potentiellement exercer des membres de l'AMAP sur les relations internes au groupe permanent: alors que Suzie pousse au licenciement, Marjorie se limite à un avertissement. Localement, la réinvention du lien entre production et consommation peut passer par une ingérence directe de la consommation sur la production, où la marge du collectif de travail tente explicitement d'imposer des normes et valeurs à des membres d'un groupe professionnel auquel elle n'appartient formellement pas. Suzie, enseignante à la retraite et toujours militante très active à la Confédération Générale du Travail, semble avoir fait primer le rapport social de sexe sur le rapport salarial dans sa lecture

²⁴⁸ Charlotte n'a pas fait mention de cet épisode. Aussi est-il possible que seul Kévin ait réellement formulé cette demande.

²⁴⁹ Carnet d'observation, le 30 novembre 2019.

des relations de travail à la ferme. Son ingérence peut être interprétée comme la prévalence d'une solidarité de classe de sexe sur son *ethos* de défense des salarié·es. Ou peut-être la combinaison de ses capitaux militants et culturels lui donne l'assurance de chercher à imposer sa lecture des relations humaines à la représentante d'une classe objet (Bourdieu, 1977).

Sur le plan matériel de l'organisation du travail, la prépondérance des liens de Marjorie aux amapien·nes, établie dans le contrat qui les lie à elle, fait passer au second plan les relations de travail de ses salarié·es avec cette catégorie d'acteur·ice·s. Cette absence de formalisation rend leurs rapports plus disparates et dépendants des affinités électives interpersonnelles.

Sauf circonstance exceptionnelle, les salarié·es ne participent pas aux distributions, qui ont d'ailleurs lieu en dehors de leurs horaires de travail. Il est néanmoins arrivé que Kévin officie lors des distributions, quand Marjorie a dû s'absenter lors de la naissance prématurée de sa première fille, puis lors de périodes autour des accouchements de ses enfants suivants. Lors de ces épisodes, Kévin n'a pas reproduit l'organisation habituelle des distributions. Limitant le contact, il s'est limité à convoier les denrées sur le lieu de livraison, laissant aux amapien·nes le soin d'en assurer la distribution. L'organisation en amont est restée prise en charge par l'AMAP.

Les ateliers sont les espaces privilégiés de rencontre physique des salarié·es et des amapien·nes. Ils et elles n'interviennent cependant pas dans la planification des activités et prennent donc les relations de travail comme elles viennent. Lorsque je leur demande lors de nos entretiens²⁵⁰ s'ils et elles sont amené·es encadrer des amapien·ne·s en atelier, leurs réponses diffèrent : « Kévin : *Oui ah oui, oui, oui! (Rires)* » ; « Laëtitia : *Un petit peu.* » ; « Charlotte : *Bah ouais, bah c'est sûr* ». Leur engagement diffère donc. À l'époque où l'équipe salariée se composait de Kévin et de Charlotte, cette dernière s'investissait le plus dans l'encadrement *in situ* car, comme le suggère sa réponse, elle associe cette tâche à son rôle de salariée dans une ferme en AMAP : « *ça fait partie du jeu* » précise-t-elle. Et cela d'autant plus que Charlotte se projette, se socialise par anticipation (Merton, 1997), à l'époque dans sa propre installation future comme exploitante. Laëtitia, qui a pris sa suite, reste davantage en retrait. Elle laisse Kévin s'en occuper, expliquant la réponse de ce dernier. Elle signale tout de même qu'elle « *prend le relai* » quand « *ça l'embête* » et revendique ainsi un rôle auxiliaire pour l'encadrement des amapien·nes. Cette posture rappelle l'existence de situations de délégation

²⁵⁰ Entretien avec Kévin, le 18 août 2020, entretien avec Laëtitia le 12 août 2020, Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

entre Kévin et ses collègues féminines : les rapports sociaux de sexe entre salarié·es infusent les relations entre salarié·es et amapien·nes.

Pour Charlotte des relations construites au travail se poursuivant en dehors du travail se nouent avec des adhérent·es de l'AMAP avec la récurrence de l'enrôlement de ces dernier·ères. Elle vit ainsi à l'époque de l'enquête une relation sentimentale avec un amapien. Elle devient aussi proche de Suzie qui se trouve habiter son quartier. Kévin de son côté n'établit pas ce type de rapports. Pas plus que Laëtitia qui, malgré tout, mentionne que certain·es comme Zaza deviennent « *presque des potes* », tant ils ou elles viennent fréquemment. Ces relations restent quoi qu'il en soit délimitées par leur cadre professionnel d'exercice.

Finalement, la centralité dans le lien entre production et consommation, organisée politiquement par l'AMAP et le mouvement des AMAP, de la figure du ou de la paysan·ne, se traduit localement par des relations de travail de Marjorie avec les amapien·nes prépondérants par rapport aux liens que ces derniers entretiennent avec les autres membres du collectif permanent. Tant du point de vue du mouvement que des intégrant·es des AMAP, le vocable « paysan » est instinctivement associé au statut de chef d'exploitation. En cela, on constate la reproduction, dans cette forme d'agroécologie politique, « de [ces] deux images fortes, progressivement superposées » à la base de « la représentation collective de l'unité indépassable du monde agricole » (Hervieu, 1994). Cette représentation de la figure paysanne conduit dans la pratique de l'AMAP chez Marjorie, à laisser de côté les salarié·es – pourtant tendanciellement plus nombreux·ses en bio²⁵¹ – dans la réinvention de l'organisation des relations entre consommation et production.

Ainsi, dans le panorama des relations de travail que nous venons de dresser, l'intensité et la variété des rapports des permanent·es aux amapien·nes s'amenuisent avec leur éloignement de la figure paysanne. Dans l'ordre, les relations de Marjorie aux adhérent·es sont prises en charge par un contrat écrit, dont la traduction pratique en relations de travail très régulières favorise une accumulation de capital social. Les relations de Louis ne sont pas stipulées sur le contrat car il est à la retraite. Mais comme il incarne physiquement les représentations de la figure du paysan, il est amené lui aussi à entretenir des relations de sociabilité diverses avec de nombreux·ses amapien·nes. Son statut limite toutefois les relations de travail au profit d'une sociabilité dans la sphère reproductive. Pour les salarié·es, les relations aux amapien·nes ne sont encadrées ni par des normes écrites, ni par des représentations

²⁵¹ Cf. Chapitre 2.

communes. Cela peut mener à d'étranges ingérences de membres de l'AMAP dans les rapports salariaux. D'un point de vue plus matériel, la proximité des salarié·es aux amapien·nes se déclinent en fonction de leur proximité à la figure de paysan·ne : Charlotte investit ces relations de travail dans le cadre d'une socialisation anticipant son futur statut. Kévin, salarié, s'en tient au minimum auquel il est astreint. Laëtitia aussi : déjà cheffe d'exploitation par ailleurs, le travail chez Marjorie se limite à un complément de revenu. Elle a déjà sa propre clientèle.

2.2. Un motif structurant de l'éventail : le genre des relations de travail d'AMAP et de leur vécu.

Après avoir décomposé les relations de travail objectivables des membres du collectif permanent avec les amapien·nes, il nous faut les aborder depuis la perspective des enquêté·es. La féminité du labeur consistant à organiser les relations de travail avec les amapien·nes sur l'exploitation, se doit à première vue au sexe de la paysanne en AMAP cheffe d'exploitation. Le recensement des relations de travail que nous venons d'effectuer laisse pourtant entrapercevoir une division du travail de construction et de maintien des liens aux amapien·nes dont les principes d'organisation ne se limitent pas à l'opposition de statut exploitant/salarié : l'initiative des relations aux amapien·nes, leur pratique et leur vécu diffèrent aussi selon le sexe des membres du collectif permanent.

On abordera ici les relations de travail avec les amapien·nes, et donc leur enrôlement, du point de vue des membres du collectif permanent. Poser la question de leur perception de ces relations démarchandisées dans un travail gratuit ambivalent, c'est poser le problème de ce qu'ils et elles estiment en recevoir. C'est aussi poser celui de ce qu'elles et ils estiment y donner, y investir. Enfin, c'est poser la question de leur articulation aux relations internes au groupe permanent : comment ses membres appréhendent-elles et ils l'interférence de leurs relations avec celles établies avec les amapien·nes ?

Depuis leurs positions respectives de paysanne en AMAP et d'agriculteur à la retraite reconverti en hôte de circonstance, Marjorie et Louis vivent de façons bien distinctes le travail relationnel avec les amapien·nes : Marjorie endosse un rôle d'animation d'atelier qu'elle présente comme un échange non marchand où chaque partie trouve son compte : sociabilité au travail et aide à la production pour elle, connaissances et bienfaits du travail en plein air pour les amapien·nes. Dans cette perspective, l'établissement de lien social prime théoriquement sur toute considération d'ordre productif. Louis de son côté tire une grande satisfaction de la sociabilité établie à l'occasion de sa prise de rôle. Au niveau de l'économie de la division du

travail entre eux, Marjorie, par son travail relationnel avec l'AMAP, construit volontairement les conditions de rupture de l'isolement social de son père.

Depuis leur position de fait et non-écrite dans les relations avec les amapien·nes, les salarié·es reçoivent aussi cette sociabilité au travail de manière différenciée. Pour Charlotte comme Laëtitia, la relation avec les volontaires est perçue comme une sociabilité obligatoire : tantôt agréable, tantôt pesante elle fait partie du rôle de salariée dans une exploitation en AMAP. L'activité relationnelle entre dans le giron du travail et donc d'une obligation – bien qu'elle puisse en déborder, quand des relations hors travail s'établissent aussi avec des amapien·nes. L'établissement et le maintien d'une relation non marchande prime aussi sur toute considération productive. À l'inverse de Kévin qui affiche une volonté de rentabiliser en termes d'organisation du travail la présence de personnes aux ateliers, en investissant au minimum le travail relationnel que cela implique. Kévin apprécie néanmoins une sociabilité choisie, c'est-à-dire, où il mène à sa guise les interactions. Pour lui, l'activité relationnelle se trouve renvoyée hors du champ du travail. S'il s'en trouve las, ses collègues s'en chargent à sa place.

2.2.1. Du côté des exploitant·es, le lien social au travail comme don et contre-don.

Pour Marjorie, le simple fait de travailler avec l'AMAP comme collectif constitue de fait un apport indirect de travail des amapien·nes au travail de l'exploitation²⁵² :

C'est-à-dire que moi je le redis je me serais pas installée sans l'AMAP, parce que... Bah déjà, c'est zéro pertes. Voilà, déjà d'une. Donc ça fait que tu dois pas aller chercher tes clients toutes les semaines. Et ça c'est juste énorme!

La vente à l'avance par le canal de la distribution hebdomadaire, économise du travail, dans des proportions certes malaisées à évaluer (« *c'est énorme* »).

Au niveau interpersonnel, Marjorie cadre la relation de travail sur le registre d'un « échange ». En choisissant l'AMAP, Marjorie cherchait un cadre d'exercice de la profession d'agricultrice générateur de lien social, prenant le contrepied du modèle parental²⁵³. « *Le fait de travailler avec des AMAP, là on, on sait pourquoi on fait ce métier on a des visages, on peut expliquer ce qu'on fait, c'est un échange, c'est un partage, et ça c'est, c'est fort quoi.* ». Ici, la sociabilité apparaît même catégorisée comme la principale rétribution de l'enrôlement. La relation de travail est conçue comme pédagogique, le terme de « *partage* » la catégorise comme strictement

²⁵² Entretien de Marjorie le 24 janvier 2020.

²⁵³ Cf. Chapitre 1.

non marchande. Les termes de l'échange se présentent alors comme de la sociabilité contre des connaissances :

Et après leur implication c'est-à-dire que bah s'ils s'intéressent, ils comprennent, et il y a des personnes qui viennent bah le lundi... Non. Le mardi matin, il y a quelqu'un, le jeudi matin il y a quelqu'un, le jeudi après-midi il y a quelqu'un, des amapiens ça leur fait du bien.

Marjorie fait ici référence à celles et ceux qui s'impliquent et viennent sur l'exploitation au-delà des créneaux proposés par l'AMAP. Elle se montre attentive aux bénéfices supposés des activités agricoles pour des non professionnels.

Ainsi, lorsque Marjorie organise les relations de travail avec les volontaires, elle projette davantage une relation de sociabilité organisée autour d'activités agricoles que du travail en soi. Le rapport est vu comme un don contre-don.

Comme nous l'avons décrit au chapitre 3, le choix de l'AMAP correspondait pour Marjorie à une recherche de sociabilité dans son propre exercice professionnel, mais aussi en réponse à l'isolement social de son père. Ce dernier y semble très réceptif : « *Pour faire une AMAP il faut être présent! Il faut s'occuper des gens! Il faut les recevoir!* ». Louis vit donc son rôle comme celui d'un hôte, en cohérence avec son activité de cuisinier de la ferme. « *S'occuper des gens* », « *les recevoir* » supposent une mise en scène que l'on pourrait rapprocher du « *travail d'accueil* » décrit par Christophe Giraud (Giraud, 2004). Les amapien·nes sont ici donnés à voir comme des invité·es. Lorsque j'interroge Louis sur son goût pour le dialogue avec elles et eux il répond : « *Ah moi, mais alors moi c'est ma récompense maintenant suprême!* ». Chez Louis aussi on peut identifier une certaine forme de don et de contre-don, la sociabilité étant caractérisée par lui comme une « *récompense* ». Le superlatif employé ne laisse guère de doute quant aux rétributions que retire Louis d'une situation de travail organisée par Marjorie. Cette situation peut être vue comme un don intergénérationnel de la fille au père.

2.2.2. Du côté des salarié·es, la sociabilité avec les amapien·nes comme option ou comme devoir.

L'organisation des ateliers par Marjorie affecte aussi le travail des salarié·es, amené·es à œuvrer en compagnie d'adhérent·es de l'AMAP.

Ainsi Charlotte valorise de son côté l'extériorité qu'apporte la sociabilité au travail avec des amapien·nes²⁵⁴ :

Quand t'as un amapien qui arrive c'est wouhouhou! C'est jour de fête quoi ! ça te change quelque chose de l'extérieur qui rentre dans ton quotidien c'est génial quoi tu vois! Tu vas parler de plein d'autres choses que tu vas avoir un coup de main, ça va t'alléger sur certains trucs.

Ici la rupture de la monotonie des relations de travail avec ses seul·es collègues apparaît plus rétributive que l'apport quantitatif au travail. Pour elle, ces volontaires d'un jour ne sont pas très productifs, et n'ont pas vocation à l'être :

Alors ouais il y a des jours où... Il y a trop d'amapiens ! Il y a des jours où t'en as marre (rires). T'as vraiment trop, trop, trop de boulot et... Et tu sais que ça te prend un petit peu de temps, même si à la fin c'est sûrement rentabilisé... ça dépend quel amapien aussi ! Wahou ! T'as plus perdu que gagné mais ça fait partie du jeu quoi.

La mention du « jeu » renvoie à ses règles : accueillir est vu comme un devoir. L'enrôlement volontaire fournit un bénéfice matériel incertain, mais oblige quoi qu'il en soit à de l'engagement dans la sociabilité produite par l'atelier. Cette relation de travail obligatoire présente donc une certaine ambivalence : « *comme tout humain il y a des jours où t'es pas d'humeur [...] et t'as pas envie de parler mais... Nan. Ça c'était un super truc* ».

Mais au-delà de la sociabilité obligatoire dans l'atelier même, Charlotte montre un investissement fort dans le versant pédagogique de la relation de travail :

Ce qui était intéressant chez Marjorie aussi, c'est... le fait que... De bah, deux choses : le fait de devoir adapter à des gens qui ne sont pas du milieu, tout le temps avec les amapiens ça c'était quand même un exercice qui était... De trouver des moyens d'expliquer... Ou de simplifier les... Actions pour que tout le monde puisse participer.

²⁵⁴ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

La relation est présentée comme un effort : il en coûte d'engager avec une main d'œuvre non professionnelle une relation organisée autour du travail où l'inclusion dans l'activité compte davantage que la production qui en sortira.

Kévin narre très différemment son encadrement de volontaires en atelier, en confrontant les coûts et les bénéfices de leur présence en quantité de travail :

Euh des moments ça peut te faire gagner du temps parce que tu expliques une fois pour tout le monde et tu ne comprends pas je t'explique vite fait après et puis voilà. Ou il y a des gens aussi, ils restent à côté de toi et pour aussi parler, et du coup ça n'avance pas.

Pour lui, l' enrôlement des amapien·nes vise à travailler : l'explication a une visée fonctionnelle et non pédagogique.

La sociabilité par échange verbal est décrite comme un frein à l'exécution des tâches, qu'il s'agisse d'explications comme de conversation. Sur le terrain, les journées de travail avec Kévin mettent cependant en évidence que ce discours renvoie à une manière désirable de se présenter en situation d'entretien. Alors que je travaille avec lui, c'est Kévin qui engage la conversation sans sollicitation de ma part. Il semble aussi manifester un certain à plaisir expliquer le travail en forme de démonstration de sa compétence. Dans la relation de travail aux amapien·nes Kévin privilégie la sociabilité choisie sur la sociabilité obligatoire. Lorsque cette dernière lui pèse, il peut d'ailleurs compter sur Laëtitia pour « *prendre le relai* »²⁵⁵. La sociabilité avec les amapien·nes en devient pour Kévin plus optionnelle.

Cette dernière confie ne s'engager que peu dans la relation aux amapien·nes, confiant n'être pas « *trop à l'aise* ». Une attitude qui paraît davantage résulter d'une moindre assurance dans les relations sociales que d'un manque de goût pour la sociabilité :

Mais... Des fois c'est un peu frustrant parce que tu les revois plus, et tu te demandes pour quoi ils viennent plus et... Tu te poses des questions genre est-ce que j'ai pas fait ce qu'il fallait ? Est-ce que j'ai pas... Accueilli comme il fallait ?

Laëtitia se démarque de ses collègues par la réflexivité dont elle fait preuve dans la relation de travail avec les amapien·nes. Paradoxalement, son engagement relativement plus faible peut se relier à la pression de plaire dans les relations sociales. Observatrice, elle catégorise les volontaires :

²⁵⁵ Entretien de Laëtitia, le 12 août 2020.

Il y a tous les caractères, des gens qui sont déjà un peu sensibilisés ils savent que... Il faut être efficace, d'autres qui y vont vraiment à la cool, qui viennent vraiment pour le plaisir, et il faut pas leur en vouloir parce que... C'est un plaisir, il faut que ça reste un plaisir!

L'enrôlement des adhérent·es ne pouvant être du travail, il doit selon elle être vécu comme un loisir par elles et eux. Moduler son appréhension de partenaires de travail peu efficaces lui demande dès lors un travail sur soi, une « *prise de recul* ».

Finalement, Laëtitia rejoint Charlotte dans la valorisation d'une relation avec des acteur·ices extérieur·es au métier : « *ils apportent une autre énergie* ». Une phrase dénotant qu'elle aussi valorise la rupture du quotidien fournie par la présence d'amapien·nes.

En définitive, au-delà de l'opposition statutaire exploitant·es/salarié·es, on observe des vécus et des pratiques des relations de travail avec les amapien·nes différenciés selon le sexe des membres permanent·es du collectif de travail.

Pour Marjorie comme pour Charlotte et Laëtitia, on peut parler de travail relationnel en ce sens que s'engager dans la sociabilité avec les amapien·nes en atelier relève d'une obligation statutaire objective pour l'une, et du sentiment de devoir pour les autres. Cette sociabilité fait pour elles partie du travail. Ce travail est effectué au service de deux catégories d'autres : d'un côté les amapien·nes dans le cadre du rapport don contre-don entre production et consommation, et d'un autre côté pour les hommes du collectif permanent : restaurer l'intégration sociale de son père pour Marjorie, décharger Kévin du travail relationnel pour Laëtitia. Leur rapport au travail relationnel révèle qu'en dépit de situation où il peut devenir pesant, toutes les membres du collectif permanent manifestent d'une façon ou d'une autre du goût pour ces rapports réguliers avec des non professionnels de l'agriculture. Il ne s'agit pas d'une assignation.

Kévin comme Louis tirent chacun à leur manière profit du travail relationnel des autres membres de l'équipe. L'investissement de ses collègues dans cette activité, perçue comme un devoir, permet à Kévin d'en faire au contraire une option, comme hors le travail. Louis s'investit à l'inverse matériellement et avec entrain dans l'organisation des relations avec les amapien·nes dans la confection du repas et en les recevant à son domicile. Mais le travail d'accueil auquel il se livre se montre davantage comme un plaisir que comme un devoir.

2.2.3. Une construction sociale de la féminité du travail de liaison entre production et consommation en AMAP

Centrale dans l'agroécologie politique promue par le mouvement des AMAP, la refonte des liens entre production et consommation de biens et services agricoles se traduit, entre autres, par la participation physique des amapien·nes à des activités qui seraient dévolues au seul collectif de travail permanent dans d'autres modèles d'organisation de la production et de la distribution. En cela l'irruption de l'AMAP sur les lieux de l'exploitation démarquait une part plus ou moins importante et identifiable du travail, en l'allouant à une main d'œuvre non professionnelle. On assiste alors à l'émergence d'un type original de relations de travail, propre au modèle de la ferme en AMAP.

Tout comme dans le cas du recours aux saisonniers précédemment abordé, cette collaboration doit être construite et entretenue. En découle un travail relationnel, partagé entre l'AMAP et la paysanne. De ce travail dépend la possibilité de pratiquer l'agroécologie politisée telle qu'elle est défendue par le mouvement, et par Marjorie elle-même. La logique politique « *bottom up* » du mouvement invite à considérer les paires exploitation/AMAP comme des cas singuliers mais le travail relationnel avec les amapien·nes se donne à voir comme une constante (Botte & Villalba, 2021). Dans cette partie, nous avons interrogé les conditions de production de ce travail relationnel en décrivant qui produit quelles relations de travail aux amapien·nes et quel rapport chaque membre du collectif permanent entretient au travail relationnel.

Lorsque l'on retrace les relations de travail de chaque membre du collectif permanent aux amapien·nes, le travail relationnel qu'elles impliquent apparaît féminisé par la prépondérance de la figure de la « paysan·ne » confondue avec celle de la cheffe d'exploitation sur les autres statuts occupés. Ce constat ne doit cependant pas étouffer la variabilité des formes du travail relationnel et des liens construits par Louis et par les salarié·es à l'occasion des rencontres physiques que sont les ateliers. Aussi, la construction sociale locale de la féminité du travail de relation aux amapien·nes ne peut se résumer à la contingence que représente le fait que la figure du paysan soit incarnée par une paysanne.

En tant que paysanne en AMAP, Marjorie joue le rôle principal sur l'ensemble des scènes où des amapien·nes travaillent. Préparation en amont des activités, supervision *in situ*, planification... L'essentiel du travail relationnel lui échoit. Elle le fait d'autant plus de bonne grâce que la sociabilité que ce travail produit était envisagée dès son installation comme une condition d'exercice désirable de la profession. Une sociabilité devoir, partie intégrante du travail donc, mais devoir rempli avec goût car il est présenté comme choisi.

Restent des reliquats de travail relationnel : les aspects qui n'en sont pas prévus par les AMAP, leurs statuts et contrats. Ainsi, une bonne part de l'encadrement des amapien·nes sur les lieux de l'exploitation se voit assurée par les salariées, qui tendent à considérer la sociabilité induite par cette activité comme un devoir, un part de leur rôle de salariées d'une ferme en AMAP. C'est-à-dire que même si leur enthousiasme peut varier, elles s'adonneront quoi qu'il en soit à la conversation et à l'encadrement. Ce type de sociabilité fait partie de leur travail.

Si Kévin est lui aussi amené à encadrer, il cherche à ne pratiquer la sociabilité que cela induit que dans les cas et sous les formes où elle lui est agréable. Autant que faire ce peut, il la choisit : elle fait partie de son travail, mais il use de marges de manœuvre pour la vivre à son avantage. Il doit cette marge de manœuvre à l'initiative de ses collègues de faire pour lui s'il se lasse.

Pour Louis, la sociabilité avec les amapien·nes est complètement choisie. Elle est renvoyée hors du champ du travail en ayant lieu à son domicile. Il accueille, reçoit, cuisine pour appuyer le travail de Marjorie, mais les aspects relationnels de ce travail sont vécus comme récréatifs, comme des externalités de son rôle d'hôte. Cette situation est aussi le produit de l'enrôlement de son père par Marjorie dans son projet qui avait aussi pour vocation à fournir une réponse à son isolement social.

En définitive, le travail consistant à établir et entretenir des relations de travail avec les amapien·nes, apparaît comme féminisé dans sa division entre les membres du collectif permanent. Cette division a pour résultat une distribution des rendements symboliques du travail relationnel au profit des hommes du collectif : rétribués en sociabilité choisie, ils assument moins de coûts en sociabilité devoir, et n'ont pratiquement aucun engagement dans l'organisation matérielle de la relation de travail²⁵⁶.

²⁵⁶ On objectera ici que Louis cuisine. Cependant cette activité lui est déjà dévolue hors atelier. Et lorsque des ateliers ont lieu, seul un nombre réduit d'amapien·ne·s restent manger.

Quatrième partie :

Un champ de bataille ? Des agricultrices à l'assaut de bastions masculins

La deuxième et la troisième partie de cette thèse ont été consacrées à dépeindre les systèmes de relations de travail des quatre exploitations enquêtées. Nous avons montré en quoi la famille reste au centre des organisations du travail de ces fermes en dépit du rôle croissant des salarié·es permanent·es et temporaires. Le dévoilement de cet enchevêtrement de relations entre des individus aux statuts et aux rôles sociaux pluriels (Lahire, 2001) permet de situer la position de chaque acteur·ice dans l'organisation du travail. Il est ainsi possible d'apprécier sur chaque exploitation l'articulation des rapports sociaux de sexe avec les relations familiales, salariales, voire amicales et militantes.

Dans la quatrième partie, nous déplacerons la focale sur l'observation des activités du travail agricole en lui-même, en nous demandant en quoi placent-elles les travailleur·ses dans la division du travail ? Tout en nous efforçant de restituer le caractère dynamique de la division sexuelle du travail agricole et des rapports sociaux de sexe qui la régissent (Kergoat, 2004).

Pour cela, nous nous livrerons à un tour d'horizon des activités de travail agricole qui ont cours sur les exploitations enquêtées. On verra tout d'abord que la matérialisation la plus évidente de la division sexuelle du travail se traduit par une ségrégation des femmes et des hommes dans les espaces de la production agricole de biens agricoles. Celle-ci doit beaucoup aux usages et aux appropriations de la terre et des immeubles autour desquels se nouent des rapports sociaux de sexe (chapitre 7). Ces derniers découlent également de la distribution des outils, des machines et des usages des corps au travail validant la thèse du sous-équipement féminin avancée par Paola Tabet (Tabet, 1998a) (chapitre 8).

Chapitre 7 : L'appel des champs. À la conquête des espaces masculins ?

Si les mondes agricoles ne sont plus «le médiateur culturel privilégié du rapport de la société à l'animal et au végétal » (Hervieu, 1994 : 85), ils demeurent d'un point de vue matériel «les aménageurs » d'une très grande part de la surface, y compris des pays industrialisés. La superficie des terres agricoles s'élève à 51,5% du territoire de la France métropolitaine en 2018 (Ballet, 2021), contre un peu plus de 50% en Espagne en 2019 (Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación, 2020).

La profession exerce donc un pouvoir important sur l'espace physique, le convertissant en agroécosystème, en vue de produire des matières premières alimentaires. Dès lors, l'affectation de l'espace à des activités agricoles, et la manière dont elles sont menées, sont l'objet de rapports politiques entre les groupes sociaux qui y sont impliqués. On ne reviendra pas ici sur les rapports politiques entre agriculteur·ices et écologistes (Hervieu, 1994 : 86). Notre propos est d'examiner comment ces rapports se construisent entre le groupe des hommes et celui des femmes, à l'intérieur du groupe professionnel agricole.

Agricultrices et agriculteurs ne façonnent pas un espace «passif, comme neutre mais [qui] participe activement à la structure sociale » (Gravereau & Varlet, 2019), en l'occurrence les rapports sociaux de sexe. En effet, une des caractéristiques de la division sexuelle du travail est le principe de séparation des sexes (Kergoat, 2004). Celui-ci peut se spatialiser sous la forme d'une ségrégation entre espaces du travail masculin et féminin. Une seconde caractéristique est le principe de hiérarchie : un espace masculin « vaudrait plus » qu'un espace féminin. De fait, des espaces de travail conçus par et pour des hommes auront tendance à produire l'exclusion des femmes.

La pratique de l'agriculture biologique détermine le rapport à l'espace de la profession, en façonnant les méthodes de travail : en quoi cela irrigue-t-il les rapports sociaux de sexe qui prennent les terres cultivées pour objet ? Sur chacune de nos quatre monographies, nous commencerons par cartographier qui, parmi les exploitant·es, travaillent sur et dans quels espaces ? Puis nous retracerons comment les acteur·ices se sont appropriés leurs espaces de travail. De là, nous présenterons ce que les conflits d'usage de l'espace révèlent du fonctionnement des rapports sociaux de sexe et d'autres rapports sociaux, en particulier de générations, qui interagissent.

Dans chaque cas la volonté des exploitantes, ou épouse d'exploitant, d'investir les activités au sein des espaces du travail agricole se heurte à l'empire masculin. Dans les deux collectifs mixtes d'exploitant·es, quand les agricultrices y parviennent, il demeure une division verticale du travail, entre conception et exécution du travail des espaces cultivés : c'est le cas sur l'exploitation d'Antoinette, de Pierre-François et de Simon. Pour contourner cette sujétion, Amparo acquiert des terres à soi. Dans les cas avec un·e seul·e chef·fe d'exploitation : chez Kike, toute l'organisation du travail concourt à son monopole du contrôle des espaces cultivés, mais cette situation est vécue et présentée comme évidente. Marjorie décide seule elle-aussi, mais cette souveraineté passe par la reconnaissance de son professionnalisme par son père cédant, et résulte d'un fait apparemment contingent, à savoir le choix d'un autre métier agricole que celui de son père.

Au final, la question de l'appropriation et des usages agricoles et sociaux des espaces cultivés est porteuse dans tous les cas de l'antagonisme inhérent aux rapports sociaux de sexe. L'expression de cette tension sous forme de conflit ouvert, dépend de la conscience de cet antagonisme des classes de sexe, et des stratégies des agricultrices dans leur lutte pour faire leur place au sein des empires masculins, que sont les espaces de culture.

1. Amparo et Ernst : la lutte pour la terre au sein du couple

La virulence des conflits au travail entre Ernst et Amparo agit comme un révélateur de rapports de force à côté desquels on pourrait passer, en parcourant les autres monographies. Lorsque l'on prend de la hauteur sur l'histoire de leur collaboration agricole de 2005 à 2021, l'autonomisation professionnelle des deux membres du couple se détache comme une ligne directrice. Celle-ci prend forme matériellement dans la dynamique de l'appropriation et des usages des parcelles cultivées sur leur exploitation, en allant dans le sens d'une division territoriale entre eux. Cette ségrégation sexuelle de l'espace, consacre le statut d'agricultrice professionnelle d'Amparo en lui associant des terres dont elle a l'usage exclusif, empêchant la possibilité d'une division technique du travail sur ses terres. À la date de la fin de l'enquête, cette autonomisation demeure à nuancer, en ce que subsiste une subordination des terres d'Amparo toujours complémentaires de celles exploitées en commun. Sur ces dernières parcelles, sa collaboration avec Ernst reste marquée par une division technique du travail dont Ernst maîtrise le paramétrage.

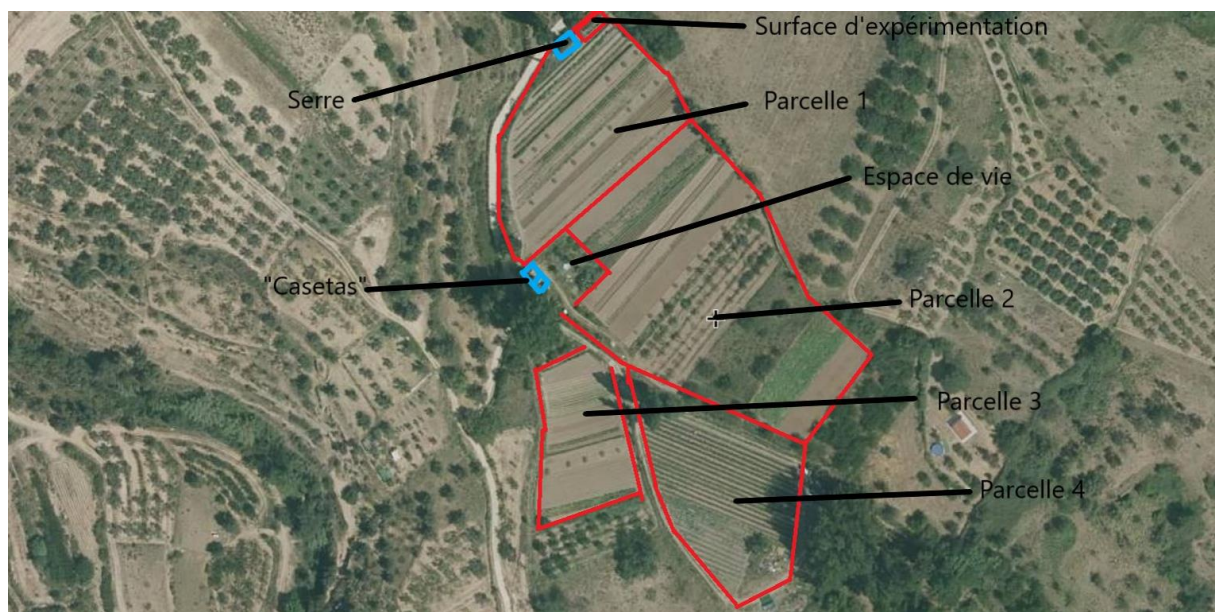
Pour décrire la dynamique du rapport de force au sein du couple autour des espaces du travail productif, on commencera d'un point de vue synchronique par un état des lieux de l'occupation de ces espaces à son double sens : qui les occupe ? Et à quoi sont-ils occupés ? Cela sera l'occasion d'une photographie spatialisée de la division sexuelle du travail sur cette exploitation.

D'un point de vue diachronique on reviendra, grâce aux entretiens biographiques menés avec Ernst et Amparo, sur quatre temps forts permettant d'isoler les coups échangés par les protagonistes dans des interactions structurées par leur rapport de force.

1.1. État des lieux de l'occupation des espaces du travail agricole

Un premier ensemble d'espaces d'activités de production agricole est constitué de l'agglomération de parcelles qui forme le gros de l'exploitation. Ce lieu, que nous appellerons désormais le terrain principal, se trouve à une altitude de 632 mètres. Le climat y est relativement plus frais et un peu moins humide qu'en aval. La terre y est amendée depuis plus de quinze ans, garantissant une bonne productivité des cultures. L'espace est arboré et se voit jouxté d'un ruisseau, lui conférant un certain confort de travail de par l'ombre des arbres et l'abondance d'eau fraîche et potable. Le terrain principal, d'un peu plus de deux hectares, rassemble plusieurs espaces de travail. Les parcelles 1, 2, 3 et 4 sont des espaces dédiés à la culture légumière, rayés de lignes de cultures appelées des « planches », emblématiques de l'aménagement agro-écosystémique en maraîchage.

Figure 8 : le terrain principal en vue aérienne (SIGPAC)²⁵⁷



²⁵⁷ Système d'Information Géographique des Parcelles Agricoles. L'outil de cartographie en ligne est accessible au public. <https://www.mapa.gob.es/es/agricultura/temas/sistema-de-informacion-geografica-de-parcelas-agricolas-sigpac-/default.aspx>

Photographie 5 : un exemple de cinq planches d'oignons au centre de la parcelle 2



C'est au niveau des planches que se réalise la production de l'exploitation. On peut ainsi classer les activités qui y ont cours :

- La préparation des sols : consiste à irriguer les sols en amont de la mise en culture, à amender les sols avec des engrais organiques, et à les labourer. Ces tâches sont réalisées quasi exclusivement par Ernst.
- Les plants et semis : consiste à planter des barquettes de plants ayant passé leurs premières étapes de croissance dans la serre, ou à semer des graines à la volée, selon les productions et les variétés. C'est principalement Ernst qui s'en occupe, bien que le soin aux jeunes pousses dans la serre soit le domaine d'Amparo, tout comme la reproduction de semences.
- La protection des cultures : cet ensemble d'activités regroupe le traitement phytosanitaire²⁵⁸, le désherbage manuel²⁵⁹, à l'aide d'un outil²⁶⁰ et mécanique²⁶¹. Le traitement phytosanitaire est une activité anecdotique sur cette exploitation. Néanmoins, lorsque j'y ai assisté, c'est Amparo qui s'en est chargée. Le désherbage manuel et outillé est réalisé principalement par Moises. Ernst lui prête main forte quand il n'est pas occupé au désherbage mécanique. Amparo est mobilisée au désherbage, quand la tâche devient insurmontable.

²⁵⁸ Dans la limite, strictement appliquée, des substances autorisées en agriculture biologique.

²⁵⁹ Avec un couteau.

²⁶⁰ La *legona*, une sorte de houe à lame fine et large.

²⁶¹ Avec le motoculteur.

- La récolte : consiste à prélever des produits dans les espaces de cultures. Ici, la tâche est partagée entre Amparo et Ernst les jours de livraisons aux groupes de consommateurs. À l'aide de brouettes et de caisses, ils se livrent à un constant va et vient entre les espaces de cultures et celui de mise en caisses (« la *caseta* »), en passant par le ruisseau proche de la mise en caisses pour nettoyer certains légumes.

Cette classification séquentielle des activités – que les agronomes appellent un itinéraire technique – retrace la suite des grandes opérations sur une seule et même planche. Or, sur cette exploitation, comme dans la plupart des exploitations maraîchères de ce type, de multiples planches sont en culture simultanément²⁶². Elles se trouvent à des stades différents de la séquence décrite ci-dessus, et sont plantées d'espèces et de variétés différentes. Ce système de cultures (Altieri, 2013), propre au maraîchage sur petite surface, affecte des activités à des espaces. Combiné à la division du travail, il participe donc de l'affectation des membres du collectif de travail et de leur rapport individuel à ces espaces de productions.

En sus des zones de cultures à proprement parler, on retrouve plusieurs autres espaces de travail sur le terrain principal.

La serre est le bâtiment léger sous lequel poussent les plants destinés à être repiqués. À l'intérieur, des grandes barquettes de plants sont disposées sur des tables. Sur une table à l'entrée, se trouve un registre qui permet une traçabilité de ce qui y est cultivé, de quand la culture commence et se termine. Au-dessus de la serre trône un container d'un mètre cube d'eau, équipé d'une pompe et de panneaux solaires alimentant une pompe qui entraîne l'eau du container dans des tuyaux goutte à goutte, pour arroser les barquettes. Ce système ne fonctionne pas. Ainsi il faut arroser les barquettes à l'arrosoir, une ou deux fois par jour, selon le taux d'humidité dans l'air. Amparo s'occupe de l'activité qui consiste à récupérer les semences et à élaborer les plants. Ernst rentre dans la serre pour arroser en l'absence d'Amparo. Néanmoins, elle doit souvent lui rappeler de le faire.

²⁶² Le 15 juin 2021, j'ai recensé 80 planches en culture au même moment.

Photographie 6 : la serre



La parcelle d'expérimentation : est une micro parcelle de quelques mètres carrés située derrière la serre. C'est là qu'Amparo cultive de nouvelles variétés de légumes en peu de plants, de façon à multiplier les graines pour semer plus tard des planches entières.

La partie que j'ai appelée « l'espace de vie », d'un peu moins de 500 mètres carrés, représente le centre névralgique du terrain principal. C'est l'entrée de l'exploitation. On y pénètre en poussant un portail fait de planches et de pièces de métal de récupération. Devant ce portail

court l'*acequia*²⁶³. L'espace de vie comporte donc un point d'eau, utilisé pour le nettoyage des légumes, du matériel, et pour la consommation humaine d'eau fraîche. Dans cet espace on trouve deux « *casetas* » : la première, aux murs de ballots de paille et couverte par un toit en tôle, sert à mettre le matériel à l'abri. La seconde, en parpaings rouges eux aussi recouverts de tôle, sert d'espace de mise en caisses pour les légumes en vue de la livraison. Entre les *casetas* et les planches qui se trouvent au bout, on trouve l'espace de vie à proprement parler, lieu de pause et de convivialité, mais aussi lieu de passage obligé lors des changements d'activités ou de préparations de livraison. Quelques arbres fruitiers y poussent, au milieu de tas de compost à gauche. À droite un arbre, auquel une balançoire est suspendue, est entouré d'un bac à sable, d'une table de jardin en plastique et d'une banquette d'automobile démontée servant de canapé. L'espace de vie est donc un lieu où se croisent actif·ves et oisif·ves, au gré des pauses. Ce lieu concentre vies familiale, amicale et professionnelle. C'est un lieu de division du travail et du non travail où se révèlent, par contraste, les attitudes de chacun·e au travail.

Photographie 7 : L'espace de vie constitué des « casetas » (à gauche), de la banquette, la balançoire et du bac à sable (à droite)



²⁶³ L'*acequia* est un système d'irrigation constitué de rigoles qui serpentent entre les parcelles agricoles dans des agroécosystèmes à la topographie accidentée. Bien qu'il existe des systèmes de pompe pour les alimenter, dans le cas présent, les cultivateurs·ices locaux détournent des sources pour alimenter les rigoles passant entre leurs parcelles. Dans ce système, des institutions régulent l'usage de l'eau pour éviter les conflits entre l'amont et l'aval.

Le troisième et dernier ensemble d'espaces d'activités est celui qui regroupe trois parcelles (5, 6, 7), situées sur la commune du chef-lieu de canton à 15 minutes en voiture du terrain principal. Ces parcelles ont été acquises en 2018, à l'initiative d'Amparo. Elle seule les travaille et les aménage ; c'est son territoire (Goffman, 1973a). Les parcelles 5 et 6, de 500 à 600 mètres carrés chacune, se trouvent au sud de la commune au milieu d'un ensemble quadrillé par des *acequias*. Amparo y cultive des légumes qui ne sont plus cultivables sur le terrain principal et ce, pour des raisons climatiques. En effet, le terrain principal s'élève à 632 mètres d'altitude et les parcelles du chef-lieu à 358 mètres. Le climat y est donc plus chaud et sec ; ce qui permet de cultiver certaines productions plus précocement, et/ou plus tardivement, que sur le terrain principal. Les terres étant nouvellement acquises, elles sont moins productives que celles du terrain principal et exposées à d'autres risques culturels (ravageurs, maladies, événements météorologiques). Moins, voire non arborées, ces parcelles sont fortement exposées au soleil ; ce qui rend les conditions de travail significativement plus difficiles. L'eau y est plus difficilement accessible. Sur la parcelle 5, Amparo s'adonne à la reproduction de variétés anciennes, perdues, car non disponibles sur le marché des semences, suite à un siècle de sélection variétale. De ces recherches, elle espère isoler des caractéristiques des espèces adaptées aux conditions de cultures locales, et obtenir une plus grande variété gustative dans l'offre de l'exploitation. La parcelle 7, située à l'entrée du chef-lieu elle aussi de 500 mètres carrés environ, est consacrée de la même façon à des cultures d'appoint et des expérimentations. En fonction des saisons et des besoins, Amparo se rend sur les parcelles du chef-lieu, entre une à trois matinées par semaine.

Lorsque l'on examine en 2021 l'occupation des espaces du terrain principal, on se rend compte qu'en termes de surfaces, il est plus directement façonné de la main d'Ernst ; non sans le concours d'Amparo, affectée à la production des plants (dans la serre), et à reproduction des semences (sur la surface d'expérimentation). Moises intervient à la demande pour désherber à la main sur toute surface qu'Ernst lui aura désignée, conformément à son statut de journalier. Son rôle demeure subalterne. Ce passage en revue de l'occupation des espaces donne à voir une division du travail marquée par un principe de hiérarchie (Kergoat, 2004) : les activités d'Amparo se déploient pour l'essentiel sur les surfaces réduites et discontinues constituées de la serre, de la surface d'expérimentation et de l'espace de vie. Les espaces façonnés par Amparo, de surface réduite, le sont largement au profit du travail d'Ernst, qui lui, intervient sur l'ensemble des surfaces du terrain principal.

Les parcelles 5, 6 et 7, travaillées uniquement par Amparo, sont présentées par l'exploitante comme la possibilité d'une certaine autonomie professionnelle à l'égard de son compagnon : « *j'y faisais ce qui me donnait envie, je pouvais me tromper, et je continue de me tromper, sans avoir quelqu'un derrière moi qui gnagnagna, tu vois ?* »²⁶⁴. Elle prend en charge l'ensemble des itinéraires techniques. À l'échelle de la production de l'exploitation, son rôle demeure cependant ambivalent, en actant le principe de séparation sexuelle dans l'usage et l'appropriation des espaces de travail. Ernst y est cependant interdit de séjour, précisément pour empêcher qu'il ne s'approprie les lieux. L'agencement des deux ensembles de parcelles s'inscrit toujours dans un principe de hiérarchie : le rôle du domaine exclusif d'Amparo reste, de son propre avis, de compléter l'offre légumière du terrain principal en prolongeant les saisons. Elle décrit le fait de pouvoir travailler ses parcelles de façon autonome, comme une aubaine, résultant d'un choix « *stratégique pour les cultures* ». Elle aurait pu, dit-elle, « *partager avec Ernst la conception du travail* » sur les autres parcelles, mais « *il m'a toujours dit qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas, qu'il ne sait pas* [partager le travail de conception de l'espace et des cultures] ». Enfin, la productivité structurellement plus faible des parcelles, leur éloignement du domicile, et les conditions de travail plus ardues qui y règnent terminent de classer les parcelles exclusives d'Amparo au bas de la hiérarchie des espaces de travail productif agricole de l'exploitation.

1.2. Autonomisation des espaces, autonomisation professionnelle

L'examen de la distribution de l'appropriation et des usages des espaces de travail au sein du couple fait apparaître la conflictualité de leurs relations. Elle fissure le duo conjugal de travail²⁶⁵. Cette professionnalisation différentielle montre le rôle du statut professionnel dans la capacité à investir les espaces de travail : Amparo, tenue éloignée des parcelles par son autre activité professionnelle, peine à s'imposer dans l'organisation du travail face à Ernst, présent en continu sur les parcelles du terrain principal. La division sexuelle du travail de production s'exprime donc aussi par une ségrégation spatialisée des membres du couple. Il s'agit d'une des bases matérielles du rapport social de sexe qui régit les relations de travail d'Ernst et d'Amparo. Celui-ci prend la forme du conflit depuis la séquence durant laquelle commence sa professionnalisation vers 2007, alors qu'Amparo reste éducatrice environnementale. Leur rapport de force se file largement autour du contrôle des espaces du travail culturel et détermine la division du travail entre eux. Dans les pages qui suivent, on donnera à voir ce rapport de

²⁶⁴ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021.

²⁶⁵ Cf. Chapitre 3, point 3.1.2.

force par l'examen du récit de ses manifestations par les enquêté·es. On distinguera quatre temps forts, qui illustrent la mécanique des « coups » échangés par les protagonistes dans leur lutte pour le contrôle de l'espace et ce faisant, de leur place dans la division du travail.

À titre de remarque liminaire il convient de signaler que, si Ernst assume bien la dynamique conflictuelle de ses relations de travail avec sa compagne, celle-ci est manifestement édulcorée en situation d'entretien²⁶⁶. En particulier, la dimension tactique des interactions conflictuelles se voit gommée ; soit par omission, soit peut-être parce qu'elle est naturalisée. À l'inverse, Amparo se livre à un récit où elle énumère les « coups » joués consciemment dans les interactions pour parvenir à ses fins. Elle reconstruit *a posteriori*, ce qui pourrait s'apparenter à un « geste » relatant l'opposition à son compagnon au sujet de sa place. Mécaniquement, il en résulte un recours plus systématique au verbatim d'Amparo ; Ernst demeurant très évasif concernant les objets de la conflictualité entre eux.

1.2.1. L'appropriation initiale du terrain principal par Ernst

Vers 2010, Amparo dit constater les effets de la professionnalisation d'Ernst dans l'agriculture²⁶⁷ dans son rapport à l'espace²⁶⁸ :

Alors, évidemment, comme moi je devais aller gagner de l'argent [à l'extérieur], évidemment, lui est resté, et tant resté là qu'il s'est rendu maître, non ? Le maître de l'espace. Ça ça va là, ça ça va là-bas !

Ce qui va là, ou là-bas, renvoie à des planches de légumes. Au cours des trois années précédentes Ernst a mis en place, par essais/erreurs, une planification des cultures. Celle-ci implique un échelonnement de la mise en culture des planches, de façon à lisser la production de chaque variété dans le temps, tout en assurant la rotation des cultures. L'agencement de plus de quatre-vingt planches et de dizaines d'espèces et de variétés cultivées rend ce travail de planification particulièrement complexe. Pourtant, Ernst dit garder ce grand volume d'information « là, là, tout là-dedans »²⁶⁹ en désignant son crâne de la main. Les arcanes de l'aménagement de l'espace de production sont donc détenus de lui seul. Profitant de résultats décevants de la planification d'Ernst, Amparo rapporte avoir joué ce « coup », pour tenter de

²⁶⁶ Ce que l'on vérifie par contraste avec les situations de conflit observées *in situ*.

²⁶⁷ C'est-à-dire qu'être exploitant devient son activité professionnelle exclusive et qu'il obtient le statut d'autonome du secteur agricole.

²⁶⁸ Entretien avec Amparo le 3 septembre 2021.

²⁶⁹ Entretien avec Ernst le 1^{er} septembre 2021.

s'imposer dans la prise de décision au sujet de la rotation des cultures, et s'être heurtée au monopole de son compagnon de l'information sur les usages des espaces de culture :

« Alors lui il voulait toujours faire, mais pendant des années et des années les oignons de deuxième cycle. Et il y avait des fois où ça lui faisait des grands oignons et d'autres fois que c'était des putains de merdes les oignons. Bon d'abord lui demander : « Bon, qu'est-ce qu'il y a eu avant ? [Sur la même planche] C'est pas le même... « Ah je sais pas ! ». Il n'y avait pas moyen qu'il me dise ce qu'il avait planté avant les oignons ».

Qu'Ernst ait volontairement occulté l'information demandée, ou qu'il l'ait tout simplement oubliée, sa préemption sur l'agencement des cultures et l'information qui va avec, participent de la mise à l'écart de sa compagne de la partie décisionnaire du travail de production. Face à cette situation, Amparo tente un second « coup » : la mobilisation de savoirs agronomiques experts comme argument d'autorité :

« Et je regarde. Et dans un article trois expériences de trois producteurs d'oignons bio. Aucun des trois ne faisait de l'oignon de deuxième cycle [...] Donc je lui montre ça comme ça, et lui il n'avait pas envie, il voulait continuer à faire ses oignons de deuxième cycle ! »

L'échec de ce nouveau « coup », joué par Amparo, met en évidence la prévalence de la présence d'Ernst sur le terrain – et de la symétrique absence de sa compagne – dans la maîtrise de l'usage des espaces cultivés. L'appropriation initiale des parcelles par Ernst, combiné au travail d'Amparo à l'extérieur, ont produit l'exclusion d'Amparo du travail de production. Le monopole de la planification des cultures, et de l'information afférente qui en résulte, ont reproduit cette exclusion, en dépit des « coups » joués par Amparo pour prendre part à la planification des cultures. Paradoxalement, le travail à l'extérieur d'Amparo l'éloigne du terrain, mais permet son maintien à l'offensive dans le rapport de force :

Ça a été tout une affaire dans laquelle moi je n'avais pas le droit d'avoir un avis parce que je n'étais pas au jardin²⁷⁰. Bah oui putain ! Comment je vais être au jardin ? Si je suis en train de gagner l'argent pour que toi et nous ayons du capital pour le jardin ! ça ça m'empêche de travailler dans l'équipe de conception ? Donc voilà, ça ça a été un grand mur.

Amparo constate le verrouillage de sa participation à « l'équipe de conception ». L'enjeu de cette lutte est de ne pas devenir « une dirigée », alors qu'elle juge sa participation indispensable à la bonne marche de la ferme ; Ernst ne serait pas « autosuffisant ». Dans cet extrait on perçoit

²⁷⁰ Nous avons traduit le terme espagnol *huerto* par « jardin », faute d'un meilleur équivalent. En castillan ce terme peut aussi bien désigner un jardin potager, qu'un espace de production de légumes professionnel à une échelle modeste.

en quoi la participation à la formation de capital productif, grâce au salaire extérieur d'Amparo, l'incite à se considérer aussi légitime qu'Ernst à prendre les décisions relatives à la planification, dessinant *in fine* un système de cultures (Altieri, 2013).

En creux, l'enjeu de la maîtrise de l'espace renvoie à celui de la reconnaissance de sa professionnalité par son conjoint, car elle conclut sa tirade par « *toi seul tu ne peux pas être agriculteur* ». Au final, en sus de la professionnalité, c'est sa qualité de femme dirigeante (Benquet & Laufer, 2016), qu'il s'agit pour elle de faire reconnaître dans les coups joués pour partager la maîtrise de l'espace. Elle fait valoir un apport en capital, et des compétences dont son compagnon serait dépourvu.

1.2.2. La serre du terrain principal comme espace du travail productif féminin

D'autres paramètres configurent l'assignation à des espaces de travail spécifiques, conjointement à une place dans la division du travail :

Et du coup [suite donc au conflit décrit ci-dessus] il a décidé que pour sa santé, moi je devais rester dans un espace du jardin, et qu'il n'était pas question que j'en sorte. Et du coup avec une gamine c'est plus facile de placer une femme dans un espace de la ferme.

Alexandre :

Quel espace du coup ?

Amparo :

[...] C'est-à-dire : toute la pépinière. Si c'était pas moi qui avait insisté pour le faire, il achèterait tout.

On note l'appréhension en termes d'espace de travail d'Amparo par l'usage du terme « placer »²⁷¹. L'espace en question correspond sur le plan en figure 7.1. à la serre. Ce poste est l'œuvre d'Amparo qui cultive des plants et reproduit des graines pour éviter un achat de cette consommation intermédiaire sur le marché des fournisseurs de ce type de biens. Ce labeur, extrêmement chronophage, aux horaires stricts, substitue du travail à un flux monétaire sortant de la ferme et contribue à son autonomie des acteurs de l'amont de la production. Il s'agit aussi d'une tâche très localisée sur la ferme, et en partie en intérieur : lorsqu'on y est occupé, on ne visualise guère ce qu'il se passe ailleurs sur le terrain. De par ses caractéristiques, le travail de pépinière et son espace se prêtent matériellement bien à l'ajustement d'une participation au travail de production agricole et au travail de soin à Nina, alors en bas âge (elle naît en 2012). L'ombre, la proximité de la source d'eau claire qui coule long de la route et le mobilier permettent de travailler sans perdre de vue une enfant et de s'en occuper, le cas échéant.

²⁷¹ *Colocar* en castillan est, dans ce contexte, un verbe porteur d'une forte connotation spatiale.

La conjonction d'une volonté de faire sa place sur l'exploitation, en prenant en charge une activité laissée vacante par Ernst, et l'assignation au travail lié à la maternité²⁷² positionnent Amparo à la croisée des sphères productive et reproductive, dans un emplacement du terrain principal dédié. Cette localisation respective des activités pendant la période de prime enfance de Nina inaugure une certaine forme de rapport différencié à l'espace sur le terrain principal. Ernst le parcourt de long en large toute la journée pour mener à bien ses activités, tandis que les déplacements d'Amparo se concentrent autour de la serre et de l'espace de vie.

1.2.3. Mise en valeur féminine de nouvelles terres et réappropriation masculine de celles-ci

Alors qu'Amparo s'affaire à la pépinière et investit cet espace – réduit en superficie – pour s'adonner à « *la recherche et développement* ». Elle teste de nouvelles variétés de légumes et cherche bientôt à les intégrer à la planification des cultures. Devant l'opposition d'Ernst, comme celle évoquée précédemment à propos des oignons, elle discute avec lui courant 2015 de l'opportunité de louer des parcelles supplémentaires. Ernst, satisfait de « *l'équilibre* » de son système stabilisé, s'y oppose, alléguant le surcroît de travail que de nouvelles cultures ne manqueraient pas d'occasionner. Amparo décide alors de son propre chef de louer elle-même les surfaces, qui constituent la parcelle 3, pour y mettre en culture les résultats de ses tests à plus grande échelle, que sur la petite bande de terre située derrière la serre.

La mise en culture s'étant révélée satisfaisante, au contraire des anticipations d'Ernst, celui-ci a intégré, cette année-là, la parcelle 3 à sa planification²⁷³ :

« [La parcelle 3] *moi j'étais contre! Et Amparo me dit qu'elle va la prendre, qu'elle va la travailler! Elle l'a mise en route et puis c'est moi qui l'ai prise. À ce moment, j'étais saturé par le travail. Je lui ai dit que je n'avais pas besoin de [la parcelle 3]. Et elle l'a prise. Moi je l'ai vu. J'ai du mal des fois à voir. Voir les choses qui n'existent pas, tu vois ? Les choses qui n'existent pas, j'ai du mal à les imaginer. Mais quand je les ai devant moi, ok, ok! Du coup, ça s'est fait comme ça, ça s'est fait comme ça. Mais [la parcelle 3] ça a été la décision d'Amparo de la cultiver.* »

Ernst raconte sa reconnaissance *a posteriori* de la viabilité du projet d'Amparo de cultiver la parcelle 3. Sa justification, par le besoin d'une preuve visuelle, illustre les efforts que doit déployer Amparo pour lui prouver le bien fondé de ses initiatives. Sa décision d'user de, et de s'approprier, la parcelle après avoir constaté qu'elle pouvait s'intégrer à son plan de culture

²⁷² Voir chapitre 1, point 3.2.3.

²⁷³ Entretien avec Ernst, le 2 septembre 2021..

révèle le rôle que joue la mise en valeur économique des terres dans le rapport de force autour de leur contrôle. Sur cette anecdote Amparo ne s'étend pas, et se réjouit simplement qu'Ernst s'empare finalement d'une idée qui selon elle fonctionne. Cette configuration montre le considérable avantage dont dispose Ernst pour jouer des coups dans le conflit qui l'oppose à Amparo dans la maîtrise de l'espace sur le terrain principal : la nouvelle parcelle se révélant rentable il l'a simplement « prise ».

1.2.4. Des terres à soi : entre autonomie professionnelle et subordination

La professionnalisation différentielle²⁷⁴ d'Amparo et d'Ernst dans l'agriculture constitue, on l'a vu, un des principaux paramètres de leur rapport de force autour de l'aménagement du terrain principal et de leurs positions respectives dans la division sexuelle du travail. À partir de 2018, leurs trajectoires professionnelles, saisies par leurs statuts, convergent à nouveau. Ce qui va se traduire matériellement par une autonomisation relative des espaces de travail, avec l'acquisition par Amparo des parcelles 5, 6, et 7 comme territoires à soi, mais néanmoins complémentaires du terrain principal. En effet, Amparo cesse le travail à l'extérieur (Bessière, 2004), et commence à cotiser elle aussi au régime des indépendants du secteur agricole quand les revenus de la ferme le permettent²⁷⁵.

Ernst donne son point de vue à cet égard, alors que nous passons en revue dans son entretien la division du travail de production agricole :

« J'ai toujours été clair sur le fait que [le village où se situe le terrain principal] est mon territoire. Et je veux travailler, je ne veux personne qui me dirige ou quoi, je veux apprendre par moi-même, je veux faire ce que moi je dis ! Et comme ça, ça a toujours été une... Une... Une... Source de conflit, elle aussi voulait faire ses expériences et c'est pour ça qu'elle a décidé de prendre une terre à [village des parcelles 5,6 et 7]. C'est tout ! »

Ce court extrait confirme la lecture d'Amparo selon laquelle Ernst, depuis sa professionnalisation, s'est approprié les parcelles du terrain principal pour en faire ce qu'il entend. Une situation qui ne l'empêche pas d'envisager qu'Amparo y trouve une place, mais uniquement là où il considère en avoir besoin : « *Et si je vois un truc très, très, très... Où j'ai besoin d'aide, je dis : Amparo s'il te plaît ! Les betteraves* ». Sur le terrain principal, les places respectives dans la division du travail ne sont conçues que sur le mode de la subordination de l'une à l'autre. Un rapport dans lequel Ernst dispose de l'avantage structurel d'avoir investi les

²⁷⁴ Cf. chapitre 3, point 3.1.

²⁷⁵ Cette cotisation devient systématique à partir de 2020. On notera qu'entre deux, celle d'Ernst n'est jamais remise en cause depuis qu'elle est devenue constante en 2011.

parcelles le premier. S'il reconnaît finalement l'existence d'un conflit, il cherche à couper son récit là par un « *c'est tout* ».

Amparo, de son côté, inscrit sa décision d'acquérir des parcelles à soi dans la suite d'interactions conflictuelles qui l'opposent à Ernst : la revendication d'un égal statut d'agricultrice passe conjointement par l'acquisition de terres, la dés-assignation aux tâches parentales, et la menace de son retrait de toute forme de travail sur le terrain principal :

« Et je lui ai dit : [...] parce que tu dois t'occuper de ta fille, faudra trouver le moyen d'être plus efficace au travail, parce que moi 2 jours ou 3, 2 matins, je vais à [village des parcelles 5, 6 et 7]. Point final! ça s'est passé comme ça et... Du coup mieux! [...] C'est bien qu'il y ait [village des parcelles 5,6 et 7], parce que je ne sais pas si moi je reviendrais ici à 100%, il... Lui il continue avec ses cycles là-bas, moi je continue avec mes cycles là, point. On a appris, mais je ne sais pas si... Non on n'a pas appris et je ne crois pas que je puisse prétendre là nous mettre à deux à l'aménagement du jardin de [village du terrain principal]. »

Ainsi, l'acquisition de parcelles à soi semble identifié par Amparo comme un élément émoussant la conflictualité du couple au travail. En effet, elle désarme le rapport de forces en lui permettant un exercice autonome du métier d'agricultrice, dont une composante aussi importante matériellement, que symboliquement, est la capacité à travailler, aménager «*ma [sa] terre* ». Dès lors, si l'on place la focale au niveau des parcelles 5, 6 et 7, Amparo prend en charge l'ensemble des itinéraires techniques et des productions qu'elle a choisies : la combinaison de l'autonomie, en tant qu'agricultrice sur des terres dont on elle a l'usage exclusif, annihile mécaniquement la division sexuelle technique du travail. Cependant, son autonomisation professionnelle spatialisée prend aussi la forme d'un chacun chez soi ambigu : Amparo devient maître en son domaine. Domaine dont les productions restent complémentaires à celles du terrain principal. De plus, sa position demeure subordonnée dans la division du travail de production sur le terrain principal, où elle continue d'intervenir.

2. Chez Marjorie : des rapports sociaux pacifiques autour de la terre ?

La tension, inhérente aux rapports sociaux de sexe qui s'expriment dans la lutte pour le contrôle de la terre, et plus largement des espaces de travail, ne prend pas nécessairement la forme du conflit (Simmel, 1995). Sur la ferme de Marjorie, c'est même tout l'inverse qui se produit. Cheffe d'exploitation installée sur des terres mises à disposition par son père, progressivement rachetées aux quatre de ses frères et sœurs qui ne pratiquent pas l'agriculture, Marjorie aménage son agroécosystème et conçoit son système de cultures en toute indépendance, avec le concours de son père, Louis. Dans cette affaire de famille²⁷⁶, (Bessière, 2010), le statut de cheffe d'exploitation de Marjorie inverse-t-il le rapport de force avec son père autour de la terre ? Voire, annule-t-il la tension intergénérationnelle qui a coutume d'exister dans la transmission du métier et du foncier (Barthez, 1982) ? Enfin, quelle division du travail s'établit en raison de la mainmise, sans partage, de la patronne des espaces de travail de l'exploitation ?

Dans les pages qui suivent, nous commençons, comme précédemment, par l'établissement d'un état des lieux de l'occupation des espaces du travail de production agricole sur la ferme de Marjorie.

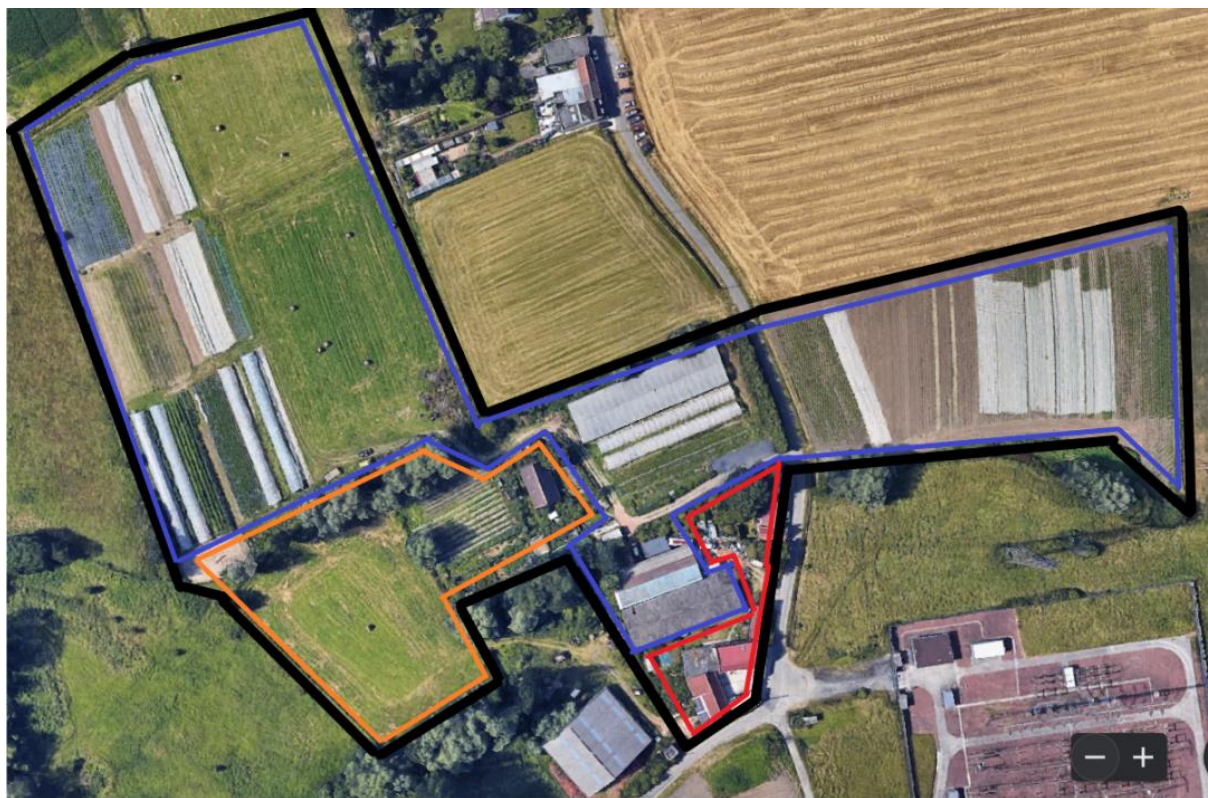
Puis, l'examen de l'histoire des relations familiales nouées autour de l'enjeu foncier montre que si aucun conflit n'est remonté du discours des enquêtés à ce sujet, cela ne remet pas en cause l'antagonisme constitutif des rapports sociaux de sexe dans la succession : Louis veille à la préservation des intérêts économiques de ses trois autres enfants intéressés par l'agriculture. Il n'interfère pas dans la façon dont Marjorie gère la ferme et souligne les qualités professionnelles de sa fille pour un métier qui n'est pas le sien (lui est éleveur et non maraîcher).

²⁷⁶ Voir Chapitre 3, point 1.

2.1. L'emprise foncière de Marjorie et son organisation du travail cultural

En janvier 2020, l'exploitation de Marjorie comprend des terres mises en culture, un hangar, et des serres qui prennent place au sein d'un ensemble foncier dont d'autres parties ne sont pas dédiées à l'agriculture comme activité professionnelle.

Figure 9 : les surfaces allouées à l'exploitation de Marjorie au sein de l'emprise foncière de sa famille à proximité géographique immédiate

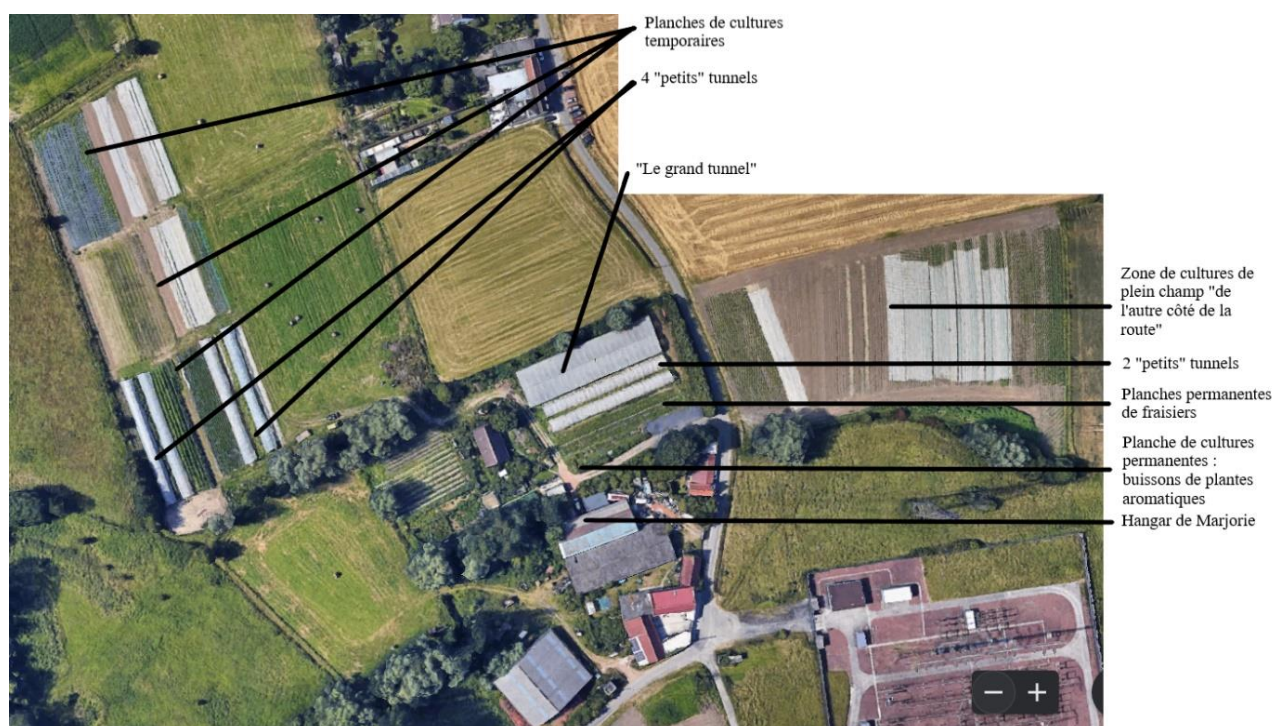


Le périmètre tracé en noir délimite l'emprise foncière de Marjorie, de son père, et de son frère bi-actif²⁷⁷. Ce dernier réside dans la maison que l'on voit dans le périmètre rouge. Tout à droite du périmètre orange, on distingue la maison de Louis avec son potager personnel derrière. Après le potager s'étend une pâture, dans laquelle Louis garde ses trois dernières vaches qualifiées « *d'animaux de compagnie* ». On pourrait discuter de cette dénomination. Dans la bouche de l'ancien éleveur laitier, un bovin sur lequel on ne prélève ni lait, ni viande, passe dans le giron des animaux d'agrément. Néanmoins, leur fumier est utilisé comme fertilisant par Marjorie. En définitive, le statut à accorder à cette pâture apparaît ambigu : elle appartient à Louis, retraité comme le sont ses vaches, mais sert des objectifs productifs sur la ferme de Marjorie. L'homologie du statut entre les terres à l'usage exclusif de Louis, et sa place dans l'organisation

²⁷⁷ Chauffeur poids lourd avec une petite production de légumes.

du travail, est remarquable. C'est lui qui épand le fumier de ses vaches qui paissent sur sa pâture. Le produit de son travail, productif à la lisière du reproductif, prend cependant bien place dans l'organisation de l'entreprise de sa fille. Les espaces de Louis sont assujettis à ceux de Marjorie. Dans le périmètre tracé en bleu, on retrouve l'ensemble des surfaces dédiées à la production agricole de l'exploitation. C'est ce périmètre, de 2,2 hectares de cultures répartis en trois grandes zones plus une zone de stockage, qui nous intéressera plus directement dans cette partie, car c'est en son enceinte que prend place le travail que l'on peut sans ambiguïté identifier comme productif sur la ferme. C'est donc aussi l'espace sur lequel s'étend l'agroécosystème de l'exploitation.

Figure 10 : les espaces de production agricole sur la ferme de Marjorie



En dehors des jours de « grands ateliers²⁷⁸ » et des temps de pause journalière, l'activité productive ordinaire tend à s'organiser spatialement depuis le hangar de Marjorie, sorte de centre névralgique de l'organisation des activités culturelles et commerciales. On y trouve les différents éléments de la chaîne logistique qui mènent à la production de sa récolte, puis à sa mise en marché²⁷⁹ : chambre froide pour le stockage, balances, palettes et palox, machine à déterrer, une table avec le cahier contenant l'information sur les stocks à vendre, ou à destination des paniers de l'AMAP, un tableau blanc indiquant les quantités à récolter de chaque

²⁷⁸ Cf. Chapitre 5, point 2.2.2.

²⁷⁹ Cf. Chapitre 9.

production, réactualisé tous les jours... C'est aussi là, dans une petite remise, que l'on trouve l'essentiel des petits outils : couteaux, râpeaux, bêches, *etc.* La concentration de moyens de production, dans le hangar, organise ainsi les déplacements des membres du collectif de travail du hangar vers les autres espaces de la ferme, aller/retour. Seul Louis n'y passe que peu de temps, car il ne prend que très occasionnellement part au travail commercial, et qu'il dispose de ses propres outils pour intervenir sur les cultures. L'agencement matériel du hangar est le fait de Marjorie. En concertation avec son équipe, elle décide de la manière d'organiser la disposition des objets et leurs usages dans cet espace stratégique de l'exploitation. En effet, comme chez Amparo et Ernst, et plus généralement en maraîchage sur petites surfaces avec des débouchés commerciaux en circuits courts, les ventes et distributions très régulières de produits frais, « donnent le la » de l'activité productive, en produisant de l'urgence. Si telle denrée doit partir dans la journée, elle doit alors être récoltée. Ces activités, et leur division, qui partent du hangar seront abordées plus en détails au chapitre 9.

Dans les itinéraires techniques, la récolte occupe donc une place particulière, accaparant une large part de l'espace-temps de la production. Schématiquement, ce sont plutôt les salarié·es qui effectuent le déplacement entre les espaces ouverts ou couverts de cultures, où se trouvent les denrées à récolter, et le hangar. Cette mission est effectuée grâce aux instructions laissées par Marjorie, quant aux stocks à constituer pour l'AMAP, ou aux commandes reçues et prospectées par Charlotte, qu'elle avalise. Marjorie tend à s'occuper avec d'autres tâches culturales de fond pendant ce temps, même si elle se tient disponible pour prêter main forte à son équipe en cas de besoins (récolte très urgente, poids important à déplacer nécessitant par exemple l'usage du tracteur...). Louis n'intervient pas dans les récoltes.

Les autres étapes des itinéraires techniques, à la temporalité moins étroitement corrélée au travail commercial, prennent place plus exclusivement dans les espaces de culture ouverts et couverts. La préparation des sols est presque intégralement le fruit de la collaboration entre Marjorie et Louis. Dans les espaces ouverts le labour est réalisé mécaniquement avec le tracteur de Louis, que Marjorie guide à pied. Dans les espaces couverts, Marjorie intervient au motoculteur, souvent avec l'appui de ses salarié·es sur les phases non mécanisées, comme le passage du rouleau. L'amendement du sol est le domaine exclusif de Louis. On l'a vu avec le fumier de vache, mais aussi avec le lisier des poules abritées dans le petit tunnel positionné en face de sa maison. Une tâche qui se trouve dans le prolongement de son métier d'éleveur, car

selon lui, « *une ferme sans animaux c'est pas une ferme* »²⁸⁰. Ce travail, et plus généralement le travail au contact avec les animaux, est perçu comme un repoussoir par les autres membres du collectif de travail : « *l'odeur d'ammoniacale* »²⁸¹, le contact avec les excréments sont cités par Charlotte pour justifier son dégoût. Kévin décline le même type de justification évoquant une allergie aux plumes. Marjorie adopte une attitude plus surplombante, en remplaçant les poules dans son système de cultures, comme forme de division verticale du travail : elle conçoit et son père éleveur fait. Aussi, la fertilisation par effluents d'animaux présente-t-elle tous les atouts du sale boulot (Hughes, 1996 : 81) ? Louis, qui au cours de nos échanges n'a jamais fait mention d'un goût pour cette activité, ne la décrit d'aucune manière, elle fait partie de son métier. À l'inverse, la fertilisation et le paillage au bois raméal fragmenté, plus connu par son sigle, BRF, n'occasionnent d'expression de dégoût de personne, et est pris en charge par Marjorie, appuyée par Kévin²⁸².

La division du travail des plants et semis suit d'abord un principe d'exclusion des salarié·es. L'opération est jugée critique : toute la suite de la culture en dépend, et Marjorie dit préférer endosser la responsabilité de sa réussite, ou de son échec, plutôt que d'en vouloir à un·e subalterne pour d'éventuelles erreurs. Ce travail se partage ensuite entre Marjorie et Louis dans le cas de sa mécanisation. Lorsqu'un semoir est attelé au tracteur, Marjorie surveille de près la prestation motorisée de son père pour s'assurer que les lignes soient bien droites. Dans les espaces couverts, c'est Marjorie qui prend en charge les semis. Dans le cas du repiquage, elle s'occupe du travail de pépiniériste lorsqu'il échoit²⁸³. En cas de grand atelier, elle délègue l'insertion des graines dans les petits pots aux amapien·nes les plus âgé·es et aux enfants. Cependant, elle préfère s'acquitter elle-même du repiquage des salades, par exemple.

Chez Marjorie, la protection des cultures exclut tout usage de substances actives, même autorisées en agriculture biologique. Cette partie de l'itinéraire technique présente donc une forte composante prophylactique : c'est *a priori* grâce à son plan de culture que Marjorie va tenter d'éviter la prolifération de ravageurs et les maladies. Tout le long du cycle cultural, elle tente de se prémunir des attaques des rongeurs par la présence de nombreux chats²⁸⁴. La lutte contre la concurrence des plantes adventices est assurée mécaniquement pour les cultures de plein champ (oignons, pommes de terre, principalement). Dans ce cas, soit Marjorie, soit Louis

²⁸⁰ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

²⁸¹ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

²⁸² Entretien avec Kévin le 18 août 2020.

²⁸³ C'est-à-dire, dans les cas où Marjorie n'a pas acheté les plants chez un fournisseur. Cette dernière situation est la plus courante.

²⁸⁴ Jusqu'en 2019.

est mobilisé·e et use du tracteur avec une herse attelée, ou du motoculteur quand les surfaces sont petites. En espaces couverts et près des tiges des plantes en culture, le désherbage manuel, ou avec outil léger, est réalisé par les salarié·es aux stades de croissance les plus avancés. Au début du cycle de cultures, lorsque le désherbage demande une fine reconnaissance des tiges, c'est Marjorie qui s'en charge, à nouveau avec la justification d'endosser la responsabilité d'une erreur, qu'elle aurait du mal à pardonner à un subalterne.

2.2. Des rapports sociaux autour de la propriété et des usages de la terre sans conflit

Après avoir passé en revue les opérations culturales, vectrices principales de l'aménagement écologique de l'agroécosystème dans l'emprise de l'exploitation, il apparaît que Marjorie détienne pratiquement seule la faculté de décider des usages des espaces. Et ce, jusque loin dans le détail, car elle surveille (cas de son père), ou affecte (cas des salarié·es), sa main d'œuvre d'exécution à des tâches très précisément délimitées. La routine se faisant, ces derniers savent d'ailleurs souvent spontanément où aller²⁸⁵. D'autres principes de division du travail que celui du contrôle de l'espace sont apparus. Nous les aborderons plus avant dans les chapitres 8 et 9 à suivre. Autrement dit, les formes conflictuelles des rapports sociaux au sein du collectif de travail de cette ferme ne s'appuient pas sur la terre, ou le contrôle des espaces du travail productif (périmètre bleu le la figure 7.5.). Ici, ces éléments matériels ne semblent pas faire l'objet de conflit : Marjorie se les est pleinement appropriés²⁸⁶. Ainsi, si tous en usent, c'est bien Marjorie qui décide des usages productifs qui en sont faits. Il convient maintenant de déterminer si l'absence de conflit signifie l'absence de rapports sociaux autour de l'espace ? « L'empire de Marjorie », collectivement construit, nous montre bien que non.

²⁸⁵ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

²⁸⁶ On entend ce terme dans son sens large. L'appropriation des terres n'est pas partout sanctionnée par des titres de propriété. Marjorie est, en 2020, toujours en train de racheter les parcelles progressivement à ses frères et sœurs non agriculteur·ices.

En effet, dans les Hauts-de-France, et en particulier dans le Nord, et davantage en bordure d'aire urbaine, l'accès au foncier est devenu très difficile. La demande est poussée par la concurrence des agriculteurs belges, d'une part, et le secteur de l'immobilier en quête de terrain à bâtir, d'autre part. La pratique généralisée du pas-de-porte (Barral et al., 2017), qui s'épanouit dans ce contexte, agit comme un formidable obstacle à l'acquisition ou à la location de terres à cultiver pour les entrants, hors cadre familial (Henry, 2020). L'installation de Marjorie dans le cadre familial lui a permis de commencer son activité à l'abri de la concurrence externe pour l'accès au foncier. « *J'avais les terres à disposition* », dit-elle. Mais dans sa fratrie, elle n'est pas seule agricultrice : qu'elle ait pu acquérir et mettre en culture du foncier familial n'a donc rien d'évident. La pratique du droit en matière de succession tend à favoriser les fils au regard des filles, et/ou les aîné·es sur les cadet·tes (Bessière & Gollac, 2020). Une configuration contingente du rapport des membres de la fratrie à l'agriculture, qui ne remet pas en cause les rapports sociaux de sexe qui régissent les pratiques de succession, a abouti à la prise en main du périmètre bleu par Marjorie. Lorsque sa sœur la plus âgée s'est mariée à un éleveur, dont l'exploitation ne se situe pas à proximité, Louis était encore lui-même en activité, excluant une cession complète de ses terres. Il lui en a tout de même transféré la moitié pour assurer son association avec son mari. Un frère, aîné lui aussi, pratique la culture de légumes de plein champ. Mais comme l'indique Louis, celui-ci semble préférer la sécurité économique d'un emploi salarié dans le transport de marchandises : « *Ouais, et encore mon fils il fait l'agriculture... Entre deux, là il a repris chauffeur routier parce que... C'est pas... Faut quand même que ça raque au bout du mois hein! Quand t'as une famille et tout...* ». De plus, ce frère a souhaité commencer l'agriculture après l'installation de Marjorie. Louis avait tout de même conservé des terres, qu'il lui a cédées. Les quatre autres frères et sœurs de Marjorie, professionnalisés ailleurs, semblent consentir sans obstruction aux compensations monétaires de leurs trois frères et sœurs dans le cadre du transfert du patrimoine familial. Au final, il ressort de cette configuration la possibilité pour Marjorie de s'approprier des surfaces suffisantes pour les cultiver et démarrer un projet maraîcher, grâce à la bonne foi de ses frères et sœurs, puis via le rachat progressif de ces surfaces, par la sanction d'un acte de propriété.

L'attribution de l'usage de ces terres à Marjorie, pour son installation, prend place dans le contexte particulier de la maladie de son épouse²⁸⁷ que décrit Louis²⁸⁸ :

²⁸⁷ Cf. chapitre 3, point 1.1.1.

²⁸⁸ Entretien avec Louis, le 24 janvier 2020.

« J'ai été dans les temples protestants moi ! Après... Dimanche ! Je te raconte, comme ici on fait un petit débat... Je dis, moi j'ai du terrain devant ma maison, c'est in... C'est inculte, ça sert plus, c'était une pâture d'origine, on l'a bâti, donc après on mettait plus les vaches devant la maison. C'était par derrière mais pas là. Donc après bon ben... On a mis quelques machins une vieille batteuse tout le bordel, m'enfin c'était la merde, pas le laisser inculte quoi ! C'est malheureux la terre moi c'est important ! Donc j'ai dit, bah s'il y en a qui sont amateurs bah venez cultiver des légumes à ma maison, on partagera. Donc ils sont venus faire quelques petites plantations, bricolage, en plus ils venaient un peu dialoguer avec ma femme, tout ça. Ma fille elle était paysagiste à la ville de [autre capitale de grande métropole régionale] là-bas. Elle venait rendre visite un dimanche et tout, et plusieurs fois elle dit qu'est-ce qu'ils font là-dedans ? Ce qu'ils font moi je vais le faire hein ! Euh... Elle voulait faire dégager tout ça pour... Et voilà, c'était le début de la... de la reconquête ! »

L'espace, que mentionne Louis dans cet extrait, est celui qui se trouve actuellement devant sa maison et sur lequel des tunnels de fraisiers de Marjorie ont maintenant poussé. À l'occasion de la construction de la maison de Louis, et alors de son épouse, ce qui était donc une « pâture » a servi de dépôt de matériel, les vaches se voyant transférer à leur emplacement actuel. L'invitation de Louis aux membres de temples protestants de valoriser cet espace, par une production récréative de légumes, répond conjointement à sa volonté d'entourer de sociabilité son épouse malade, et à une certaine conception normative de la valeur de la terre, qui ne peut rester « inculte ». Cette « importance » attribuée à la terre paraît appuyer l'idée de son usage préférentiel par une membre de la famille. Sa mise en valeur économique par Marjorie est ainsi qualifiée de « reconquête ». En effet, ce patrimoine incorpore «non seulement le fruit de leur propre travail, mais aussi la somme de travail accumulé par des générations antérieures » (Bessière, 2010 : 37). Dès lors le pacte familial de production,²⁸⁹ entre Marjorie et Louis qui vient régir les usages des parcelles passées sous le giron de la maraîchère, l'inscrit dans la continuité d'une lignée. Une situation qui, là encore, n'a rien d'évident. En effet, un rapport de génération se superpose ici au rapport social de sexe. Le choix de Marjorie, celui d'un métier de l'agriculture très éloigné de celui de son père, remplit un rôle majeur dans la dissolution de la conflictualité potentielle autour des usages de la terre : « *Donc c'était pas le même métier hein ! Il le dit lui-même. C'était très fatigant, et il est incapable de faire ce que je fais. Euh... Il dit je sais pas comment tu fais pour dormir ?* »²⁹⁰. Ainsi la compétence, et la reconnaissance par Louis des efforts de sa fille, semblent acter sa légitimité à user des terres léguées.

²⁸⁹ Chapitre 3, point 1.2.1.

²⁹⁰ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

3. Travailler la terre en Castille : l'affaire d'un seul homme ?

En grandes cultures, l'emprise foncière et paysagère des exploitations prend une toute autre dimension, que dans les deux cas que nous avons examinés jusqu'à présent. Ainsi, Kike travaille plus de 300 hectares de surface agricole utile (SAU). L'usage presque systématique de machines de grandes dimensions dans le travail lui confère un pouvoir d'aménagement de son agroécosystème sans commune mesure avec les autres contextes maraîchers. Théoriquement, il peut travailler ses immenses espaces à lui seul. Pour autant, ses terres sont loin de former un ensemble unifié : vingt-six parcelles s'étalent sur une douzaine de kilomètres dans une vallée, au milieu de laquelle passent une rivière et un petit axe routier.

Ces deux constats invitent à poser la question de la division spatialisée du travail et du rapport social autour de la maîtrise de l'espace à nouveaux frais. Alors que Kike réalise le travail de production agricole formellement seul, il faut mettre à jour ce qui rend possible cette exclusivité. L'échelle géographique d'observation change : le rapport aux espaces de travail des différents protagonistes ne se joue plus à l'échelle d'une parcelle unifiée, mais dans les déplacements qu'impliquent le fait de se rendre sur les lieux de la production agricole.

À l'âge de 57 ans, et durement touché par des problèmes de hanches, le maintien du monopole de Kike sur le travail des champs doit beaucoup à la disponibilité de Danielito, sommé au nom de son statut de fils, de se rendre disponible pour fournir un support logistique au travail de son père. Alors que Kike parcourt ses terres, Danielito parcourt les routes pour lui permettre de parcourir ses terres. En 2021 Dolores, rendue statique au domicile par un long arrêt de travail, pourvoit à l'alimentation méridienne de son mari et de son fils cadet. La distribution spatiale des rôles fait fréquenter à Kike l'ensemble des espaces de travail, limite celui de Danielito aux espaces du support à la production et la maison, et pour Dolores à la maison. Un tracé strict des frontières entre les espaces du travail productif et domestique semble ici exacerber l'assujettissement du second au premier. Dans un contexte d'exclusivité des rôles, productif, de support à la production, et de reproduction, la division du travail apparaît particulièrement saillante.

Le monopole de l'appropriation de la terre, de son travail, et des décisions culturelles de Kike prend place dans l'histoire du rapport au foncier de ses parents, et plus largement, de ceux qui sont devenus agriculteurs en restant au village, alors que les autres ont choisi d'émigrer en ville au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Pour ceux qui se considèrent encore comme de petits propriétaires, l'unité du contrôle de la terre prend place dans les stratégies de

reproduction sociale des groupes familiaux et des rapports sociaux qui les structurent. Ce contrôle exclusif de Kike sur les terres, dont la propriété est pourtant partagée avec Dolores et à l'avenir avec les enfants, est tout à fait naturalisé. Les conflits, qui apparaissent au sujet de la division du travail entre les protagonistes, s'établissent autour d'autres objets. Autrement dit, la terre est bien l'objet de la tension latente, caractéristique d'un rapport social de sexe et entre générations. Pour autant, celui-ci prend des formes conflictuelles ailleurs²⁹¹.

3.1. Le monopole de Kike sur les travaux des champs

Sur l'exploitation de Kike, on distingue les espaces du travail de production agricole en soi, c'est-à-dire les champs, des espaces d'appui à la production que sont le hangar de stockage et le domicile familial. Ces deux ensembles sont reliés par la route.

L'organisation de la rotation des cultures, les choix culturels à échelle de l'année, sont décidés par Kike. Pour cela, il prend régulièrement l'avis de son fils aîné Eugenio, ingénieur agronome. Il décide ainsi de l'affectation productive des terres qu'il va travailler. Cependant, en vue de la transmission à venir, il organise une appropriation progressive de la terre par son aîné : sur certaines parcelles, le fils a décidé de la culture et des manières de la mener à bien, soumis à approbation du père²⁹².

L'exécution du plan annuel de cultures et les adaptations tactiques requises, comme les aléas météorologiques, sont du seul ressort de Kike. Ce dernier laboure, sème, épand de l'engrais biologique en granulés et désherbe mécaniquement tout le long de l'année. Il arpente donc seul ses parcelles, la plupart du temps en tracteur. Pour surveiller ses cultures, Kike effectue de réguliers tours de plaine en 4x4 ; ce qui lui permet de réajuster ses interventions sur les cultures, le cas échéant. Au-delà des moments dédiés spécifiquement à cette activité, Kike profite de chaque déplacement en voiture pour contrôler ses cultures, ses terres étant concentrées aux abords de son domicile et regroupées dans la même vallée.

Ce monopole sur le travail de la terre de Kike, au-delà de la mécanisation, peut compter sur la participation de Dolores et de son fils cadet Danielito, depuis les espaces d'appui à la production.

²⁹¹ Il en sera question dans les chapitres 8 et 9.

²⁹² Entretien avec Eugenio le 30 juillet 2021.

Figure 11 : espaces d'appui à la production agricole de l'exploitation de Kike



Le 21 mai 2021, soit durant une période « normale »²⁹³ des activités de production agricole, j'arrive depuis la gare du chef-lieu de canton avec l'objectif de suivre une journée de production. Je passe la première partie de la matinée, de 9 heures 30 à 10 heures 10 avec Danielito, venu me chercher en voiture à la gare. Un appel de Daniel au cours de cette séquence m'apprend que ce dernier a dépêché Danielito pour me guider tout au long de ma journée²⁹⁴. Bien que Danielito dispose apparemment d'une grande autonomie pour se soustraire à son poste de la Fabrique, force est de constater que ses absences sont souvent commandées. Ici elle l'est par Daniel dans une tâche de représentation d'une part, en tant que « second » de la Fabrique. Aussi et surtout, d'autre part, par son père. Par exemple le 25, il s'absentera des moulins, après avoir mis en place la production, de façon à répondre aux commandes de farines reçues pour passer au hangar chercher des sacs d'engrais en granulés et les rapporter à Kike, en train de semer des graines de tournesol tout en épandant des granulés près des graines, 3 kilomètres plus loin. Ce trajet, de la Fabrique au hangar puis aux champs, est caractéristique de la place dans l'espace de Danielito.

²⁹³ Par opposition à la moisson, un temps fort en grandes cultures, qui bouleverse sur une courte période de temps les rythmes de travail, réalloue la force de travail, et ouvre le collectif à une sociabilité avec une famille plus étendue qu'à l'accoutumée (Cf. chapitre 3.). Nous traiterons des effets de la moisson sur la division du travail dans la partie suivante.

²⁹⁴ Ce jour est le premier que je passe *in extenso* sur place. Le pacte d'enquête n'est pas encore tout à fait stabilisé. Il s'agit toujours d'une période de négociation de ma position d'enquêteur.

Officiellement meunier à la Fabrique, une part importante de son temps de travail est passée sur la route à accomplir des « commissions », le plus souvent pour son père, parfois pour Daniel. Ce rôle de commis, quotidiennement en voiture au service de son patron et/ou de son père, traduit spatialement sa position à l'interface de la famille et de deux entreprises²⁹⁵. Cette part, non officielle de son rôle est subordonnée au travail de ses deux aînés, qu'elle rend plus commode. Par exemple, Kike, qui s'est vu poser des prothèses de hanches l'année précédente, ne peut pas charger sur son dos les sacs d'engrais granulés en conditionnement de 25 kilogrammes. L'âge avançant, et les forces déclinant de Kike, Danielito a repris le rôle « *d'apporteuse* », que sa mère avait occupé trente ans auparavant. En dépit de la mécanisation, la mise en culture de très grandes surfaces de céréales, par un seul exploitant, semble tendre mécaniquement à créer un interstice de spécialisation dans l'organisation spatiale du travail, constitué des allers-retours à effectuer entre les espaces d'appui à la production et les surfaces productives. D'une génération à l'autre, l'interstice s'est rempli avec du travail non rémunéré et non reconnu : celui d'une jeune épouse non déclarée comme aide familiale, puis celui d'un fils cadet officiellement employé ailleurs. Dans les deux cas, ce rôle de support logistique se trouve à l'interface avec d'autres espace-temps du travail : la sphère domestique pour Dolores²⁹⁶, et celle du travail à la Fabrique pour Danielito.

Depuis le domicile familial, soit de l'espace du travail domestique, c'est Dolores qui appuie le travail de Kike aux champs, et de celui de Danielito entre la Fabrique et les champs de par la reproduction de leur force de travail. Paradoxalement, le tracé d'une frontière spatiale stricte, entre espaces du travail de production agricole et espaces du travail domestique, semble assujettir encore davantage la sphère domestique à la productive. Ainsi, durant la période enquêtée, Kike et Danielito viennent déjeuner au domicile familial vers 16 heures tous les jours, repas confectionné par Dolores, alors en arrêt en maladie²⁹⁷.

²⁹⁵ Cf. Chapitre 2.

²⁹⁶ Elle prend un congé sans solde à partir de l'été 1991 pour s'investir aux côtés de Kike. Cette implication sur la ferme se fait donc au détriment de sa propre carrière professionnelle. Cf. Chapitre 1.

²⁹⁷ Dolores souffre depuis de nombreuses années de formes sévères de fibromyalgie.

3.2. La construction historique de l'exclusivité du contrôle masculin sur la terre

Outre les effets organisationnels de la grande surface et de l'éloignement des terres sur la division du travail en grandes cultures, l'appropriation du contrôle de la terre dans des mains masculines, exclusivement, semble associée au fait de la travailler seul.

En effet, le nord de la Castille est terre de «*minifundio* », c'est-à-dire que le parcellaire appartient historiquement à une multitude de petits propriétaires familiaux (Castillo, 1979). Ce paysage, fait de vallées ponctuées de collines rocheuses, a été façonné, au moins jusque la guerre civile et les débuts du régime franquiste, par des activités de polyculture élevage où les animaux paissaient sur les collines, et où la vallée était dédiée à la production de céréales, de fourrage, et les parcelles aux abords des villages à des activités plus potagères²⁹⁸.

Photographie 8 : topographie de la vallée, prise de vue le 24 mai 2021



²⁹⁸ Entretien avec Kike le 21 mai 2021.

Des années 1950 jusqu'aux années 1990, l'enjeu pour ceux qui restent, comme les parents de Kike, devient de louer, ou d'acquérir, afin de mettre en culture de façon extensive les terres de ceux qui sont partis (comme les parents de Dolores, qui longtemps ont loué leurs terres à un agriculteur voisin). La terre, rocailleuse et sèche, n'est pas très productive. Il s'agit alors de réaliser des économies d'échelle, grâce à une intensification capitaliste par la mécanisation. Péniblement, et petite parcelle adjacente par petite parcelle adjacente, les parents de Kike s'efforcent d'acquérir du terrain de façon groupée, pour rationaliser leurs déplacements de travail. Cette recherche d'amélioration du parcellaire va de pair avec la modernisation de l'agriculture locale. Cette dernière voit progressivement disparaître l'élevage, au profit des grandes cultures céréalières. L'enjeu pour ces propriétaires, de moins en moins petits en termes de surfaces, est la maîtrise de leur foncier, gage d'une plus grande autonomie dans les choix productifs. Au moment où Kike devient chef d'exploitation en 1990, il est en mesure de travailler seul ses propres terres. Kike hérite de cette position de propriétaire « plus si petit que cela », mais il continue de se percevoir comme tel. Seul agriculteur sur son exploitation, du point de vue statutaire et technique (« *aujourd'hui, on a la vie facile : un mec seul sur un tracteur fait le travail d'une famille entière et de dix mules, en moins de temps* »)²⁹⁹, il se voit logiquement seul aménageur et travailleur de ses terres. Le renvoi dans le giron de la solidarité familiale, du rôle de support logistique, vient sceller une division du travail où le travail de production agricole se voit monopolisé par Kike. Un monopole qu'il compte transmettre à Roberto, alors qu'il a « placé » son fils cadet Danielito à la Fabrique dans la fonction commerciale. Un choix qui vise consciemment à reproduire la concentration du foncier dans les mains d'un seul (Bessière & Gollac, 2020)³⁰⁰, pour concilier « maintien de l'exploitation familiale et équité entre les héritiers » (Bessière, 2010).

Marié, « sans contrat de séparation de biens », Kike partage la propriété du foncier avec Dolores. Sachant que celle-ci ne le travaille pas, son mari garde un contrôle quasi-exclusif³⁰¹ sur ce qu'il s'agit d'en faire, c'est-à-dire : quoi cultiver et comment. Ici le statut d'agriculteur exploitant de Kike agit comme un puissant « naturalisateur » d'un rapport social de sexe autour de la terre.

²⁹⁹ Entretien avec Kike, le 21 mai 2021.

³⁰⁰ Céline Bessière et Sibylle Gollac insistent sur la tendance à préférer les aînés sur les cadets dans la transmission du statut professionnel chez les indépendants. Le montage exploitation/fabrique compense ici économiquement et statutairement le cadet de pas hériter *a priori* du statut professionnel du père.

³⁰¹ Dolores insiste sur le fait que Kike la consulte sur les grandes orientations à donner à la production. Ce que Kike confirme.

4. En pratique collective et mixte des grandes cultures : la résistance d'un empire masculin

Cette exclusivité du travail productif aux champs est souvent présentée comme archétypale du monde agricole des grandes cultures, tel que façonné par le triptyque mécanisation/concentration des terres/contraction de la main d'œuvre, caractéristique des modernisations agricoles en Europe de l'Ouest de la fin du XX^{ème} siècle. Ainsi, l'état de la division du travail sur la ferme bio de Kike en Castille ressemble fort à celui en vigueur sur la ferme du père de Clémence en agriculture conventionnelle dans le bassin parisien. L'écologisation des pratiques culturales par la labellisation en bio, si elle inaugure bien de nouvelles manières de produire, peut s'accommoder du travail d'un homme seul armé de ses machines comme Kike³⁰². Aussi, Clémence rapporte l'étonnement de son père à la découverte de l'organisation du travail sur la ferme de sa belle-famille. Il est surpris et admiratif de l'étendue des possibilités de production en grandes cultures bio : leur modèle de production tire parti tant des gains de productivité induits par la mécanisation, que d'un collectif de travail étendu pour tenir ensemble grandes cultures céréalières et production de légumes de plein champ.

En sus de la mobilisation du contingent des saisonnier·ères³⁰³, c'est la mobilisation de cinq unités de main d'œuvre permanente, familiale et non familiale³⁰⁴, qui rend possible une production biologique très variée sur des surfaces étendues (260 hectares au total). Aussi, la division du travail de production agricole se voit paramétrée par la participation d'acteur·ices plus nombreux·ses, aux statuts professionnels plus divers. Il en résulte une complexification de l'appréhension des rapports sociaux qui traversent ce collectif de travail hétéroclite.

Bien plus que l'étendue de la SAU, la diversité des productions à grande échelle guide les spécialisations de chacun·e des membres de l'équipe. Il importe alors de les situer dans l'espace pour cartographier la division du travail. Là encore, on retrouve la distinction entre les espaces d'appui à la production, les champs, et la route entre les deux. La séparation stricte entre légumes de plein champ et grandes cultures, plus classiques³⁰⁵, scinde les champs en deux types d'espaces administrés exclusivement par Simon pour le premier, et par Simon et Pierre-François pour le second. Fabrice intervient à la demande, sur l'un ou l'autre de ces groupes de

³⁰² Tout de même combiné à des contributions dont le rôle économique n'est pas reconnu, comme celles de Danielito et de Dolores.

³⁰³ Cf. chapitre 5.

³⁰⁴ Cf. chapitres 3 et 4.

³⁰⁵ Céréales, légumineuses, betteraves.

cultures, en plus de ses travaux de construction de bâtiment. Clémence fait de même, à ceci près que son activité se voit restreinte à l'enceinte de la sphère reproductive, lorsqu'elle ne va pas travailler dans les champs. Antoinette voit de son côté son activité concentrée sur le corps de ferme, sauf lors de périodes déterminées dans l'année, comme le désherbage. Ses déplacements sont orientés vers l'extérieur de l'exploitation, pour des tâches non agraires : travail reproductif, travail de représentation professionnelle et travail administratif.

La genèse de l'état actuel de la division du travail de production agricole, sur la ferme dirigée par Simon, doit beaucoup à la dynamique des rapports de force intrafamiliaux au sujet de l'allocation des terres à la production de céréales ou de légumes. Les compromis, auxquels ils ont abouti, contribuent à la spécialisation des un·es et des autres sur certaines d'entre elles et donc à la fréquentation de certains espaces. À l'arrivée, même si Antoinette et Clémence ont acquis une place dans le travail de production agricole, elles demeurent non loin des espaces du travail reproductif.

4.1. Trois espaces de la division du travail en grandes cultures bio

Sur cette exploitation, on peut distinguer trois espaces de la production agricole *stricto sensu* : les parties du corps de ferme dédiées à la production de services agricoles, les parcelles de légumes et les parcelles de grandes cultures classiques.

Le corps de ferme de 2022, futur espace de production de services, a été conçu par et pour des hommes : Antoinette n'y occupe que le bureau et Clémence que la maison, siège du travail domestique. Le contrôle effectif de l'aménagement des terres cultivées se divise entre Simon, à la tête des légumes devenus la production aux plus grandes dimensions économiques, et Pierre-François, toujours spécialisé sur les céréales, production à la plus grande emprise agro-écosystémique de par son étendue (200 hectares contre 60 aux légumes). Le contrôle de Pierre-François sur son domaine est en perte de vitesse, son fils affirmant toujours plus sa légitimité à prescrire comment faire pousser des céréales.

4.1.1. Le corps de ferme, corps masculin

Le corps de ferme est le siège de la vie familiale et de la vie domestique de Simon et de Clémence³⁰⁶, comme de la vie professionnelle agricole. La maison, la piscine et le jardin sont littéralement entourés par les installations de l'exploitation. Depuis dix ans, et le début du processus de transmission à Simon, celles-ci ont subi de nombreuses modifications, vues comme des investissements destinés à assurer l'ensemble de la carrière du jeune agriculteur. Le hangar frigorifique, principalement dédié au stockage des carottes et des pommes de terre, a une capacité de plusieurs centaines de tonnes de légumes. Son coût de construction par une entreprise hollandaise représente la plus grande part des deux millions d'euros d'investissements³⁰⁷ consentis en dix ans pour le tournant légumier de l'exploitation. La famille d'exploitants a aussi largement mis à contribution les compétences de Fabrice, en matière de construction et de chaudronnerie. Ainsi, un nouveau hangar de stockage de matériel a récemment poussé.

³⁰⁶ Cf. Chapitre 3, point 4.

³⁰⁷ Entretien avec Simon, le 18 juillet 2022.

Figure 12 : Composition du corps de ferme³⁰⁸



Les espaces de stockage du corps de ferme ne servent pas uniquement à entreposer la production de l'exploitation en attente de sa vente ni à servir de base arrière pour les travaux cultureaux. C'est aussi un lieu qui a vocation, depuis 2021, à la réalisation de prestations de services, en particulier du tri et du stockage pour la coopérative de céréales. Des cellules de stockage de grains ont été assemblées cette année-là, ainsi qu'une station de triage de grains. Fabrice « est à la barre » des opérations techniques, appuyé par Pierre-François et Simon. Ce dernier reste le décideur en dernier ressort sur les choix de conception.

³⁰⁸ Prise de vue Géoportail le 2 septembre 2024.

En juin 2021, tous les après-midis, après le désherbage, j'assiste Fabrice à la construction du trieur ou au montage des cellules, chantiers sur lesquels il s'emploie à plein temps depuis deux mois. La taille des installations, leur complexité, et la confiance de la famille dans sa capacité à mener à bien ce chantier donne la mesure de la prévalence de la main de Fabrice dans l'aménagement de l'espace du corps de ferme. Il dit l'aménager et le concevoir pour ses patrons, « *comme si c'était pour lui* », dit-il. Il faut entendre qu'il applique ses propres critères d'ergonomie des installations. Il insiste en particulier sur la durabilité, la sécurité et la priorité au recyclage des matériaux, pour comprimer les coûts de construction.

Photographie 9 : la station de triage construite par Fabrice, assisté de Simon et Pierre-François



Ces installations contribuent non directement à la production de biens, mais plutôt de services agricoles. Cette production de services peut être subdivisée en une série de tâches. Les unes, liées au stockage, au tri des céréales, ont cours dans les granges du corps de ferme. Les autres consistent en des activités commerciales relationnelles : communiquer avec la coopérative pour coordonner logistiquement les arrivées et les sorties de grains, par exemple ; des activités de papier comme assurer le matériel et les denrées stockées, facturer... Si cette dernière activité

n'a pas encore débuté au moment de l'enquête, il y a fort à parier que les différents groupes de tâches, que cette forme d'intégration verticale va occasionner, seront répartis dans les différentes dépendances du corps de ferme autant qu'entre les membres du collectif de travail. Pour l'heure, les travaux de construction ont été effectués de main d'homme, avec une division du travail dans laquelle Fabrice le salarié a fait office de maître d'œuvre et où Simon et son père l'ont assisté en gardant la main décisionnaire, en vertu de leur position de détenteurs du capital. Les premiers coups de fil liés au futur stockage ont été pris par Antoinette, au cours du mois de juillet, en prévision du stockage d'après la moisson. C'est elle qui s'est penchée sur les questions d'assurance et en a référé à Simon.

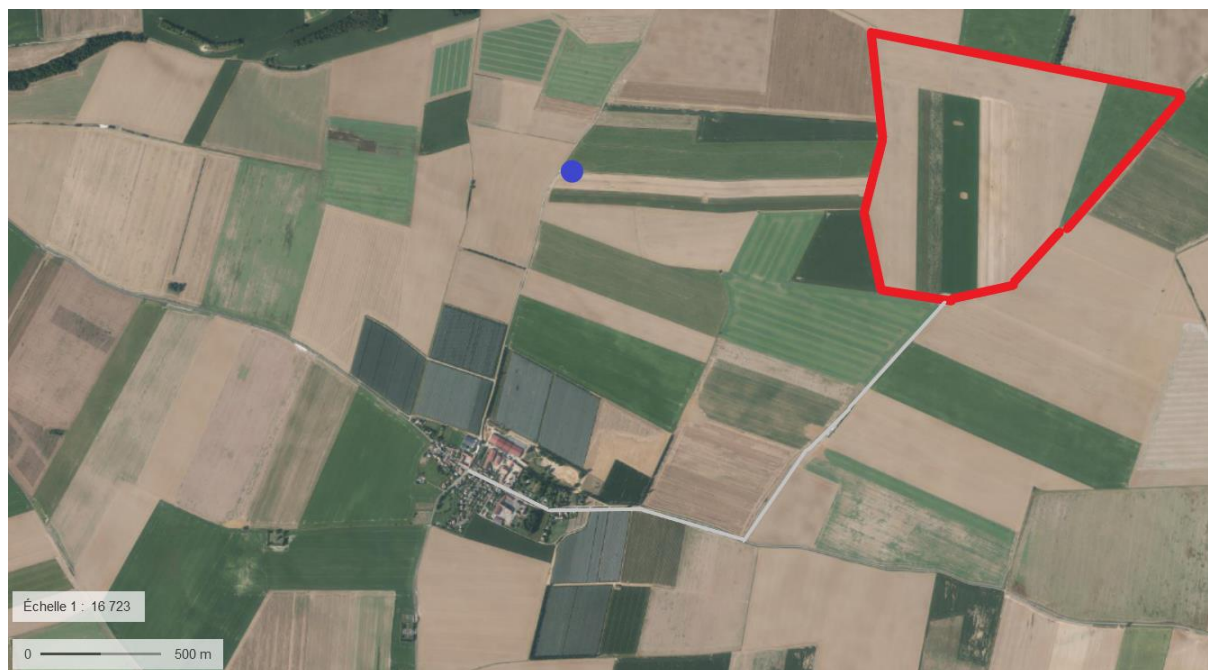
Ainsi, les nouveaux aménagements sont *a priori* conçus par et pour des travaux auxquels s'attelleront les hommes du collectif du travail. Antoinette devrait continuer de participer à la production de services depuis le bureau. Concernant Clémence, elle ne sait pas encore quelle sera sa place dans cette partie de l'activité de la ferme.

La production de denrées alimentaires de son côté prend place dans un ensemble de parcelles très discontinues, étalé dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres. En son sein, sur un ensemble de parcelles d'un bloc, sont cultivés les légumes plein champ. Les céréales et légumineuses le sont quant à elles sur des parcelles situées dans toutes les directions autour de la ferme.

4.1.2. Les parcelles de légumes : le domaine de Simon

La soixantaine d'hectares de terres à légumes forme un seul bloc situé à 2,5 kilomètres au nord-est de la ferme. On y accède en sortant du village, puis en empruntant un chemin agricole goudronné (trait gris).

Figure 13 : Les parcelles de légumes : un bloc irrigué à proximité de la ferme³⁰⁹



Le périmètre tracé en rouge correspond aux parcelles de légumes avec, en 2021 et de gauche à droite : les carottes, les betteraves rouges, les oignons (concernés par le désherbage manuel des saisonnières), et les pommes de terre. Le point bleu indique l'emplacement de la « cabane d'irrigation ». Il s'agit d'un forage équipé d'une pompe, et qui envoie de l'eau sous pression jusque des sorties situées sur les bords des parcelles, côté route. Le point orange indique enfin le corps de ferme.

³⁰⁹ Prise de vue Géoportail le 2 septembre 2021.

La rotation des cultures, les itinéraires techniques des quatre productions, la planification des cycles sont décidés par Simon, qui s'appuie sur les conseils des techniciens de la coopérative de légumes bio. Ces choix sont aussi discutés avec Antoinette, Pierre-François qui se tient à l'écart, en vertu de son désintérêt proclamé des productions légumières³¹⁰. Suite aux démêlés familiaux concernant la production de légumes décrits au chapitre 1, la responsabilité de la production de légumes échoit à Simon. Ces quatre productions représentent 85% du chiffre d'affaires de la ferme, et sont devenues, en dix ans le fer de lance de l'ère Simon. Si ce sont bien ses parents qui ont initié la production de légumes, c'est lui qui a souhaité engager une fuite en avant, avec un train d'investissement lourd de plus de deux millions d'euros sur 10 ans, pariant que la production de ces denrées, à haute valeur ajoutée en bio, serait rentable. L'aménagement de l'agroécosystème lui revient donc, mais il pondère ses décisions d'une expertise technique externe.

L'exécution des itinéraires techniques commence avec la préparation du sol, par du déchaumage, puis un travail consistant à « gratter » la terre en surface. Ces tâches, réalisées à l'aide d'un tracteur avec des outils attelés – comme la plupart des opérations que nous allons énumérer ici –, ont été effectuées en 2021 par Simon ou par Fabrice³¹¹. Il en va de même des semis, au printemps de l'année suivante. La fertilisation est l'œuvre de Simon, seul utilisateur du pulvérisateur, avec lequel il épand des purins dont la fonction est d'assurer la meilleure santé possible des légumes. Cette mesure prophylactique fait débiter la protection des cultures dès le stade de la fertilisation³¹². Dans les productions de légumes de plein champ de Simon, deux autres grandes opérations protègent les cultures. D'abord l'irrigation, que Simon prend en charge seul, grâce à un dispositif très moderne que nous décrirons plus avant. Il s'agit de placer à l'aide du tracteur un enrouleur en bout de champ, qui tracte un canon à eau à vitesse très réduite (de 8 à 160 mètres par heure). L'enrouleur doit être déplacé une à plusieurs fois par jour en fonction de la distance et de la vitesse à laquelle il tracte le canon à eau le long du champ. À chaque déplacement, il faut reconnecter le tuyau à une arrivée d'eau reliée au forage. Puis, tout au long de la croissance des légumes se succèdent des opérations de désherbage. Dès avant la mise en culture des parcelles, des faux semis sont effectués. Après les semis, le désherbage

³¹⁰ Cf. chapitres 6, point 1.1.

³¹¹ Il est probable qu'à partir de 2022, Clémence y soit aussi mobilisée, étant devenue autonome au cours de l'année avec le tracteur.

³¹² Cette inversion des « étapes », des itinéraires techniques conventionnels, sont caractéristiques de l'écologisation des pratiques agricoles, où la prophylaxie tend à se substituer au traitement des problèmes sur les cultures *ex post*. Il faut cependant se garder d'une opposition trop rigide bio/conventionnel : il peut exister du traitement *ex post* en bio et des pratiques de prophylaxie en conventionnel et ce, dans une optique d'économie de l'usage de pesticides par exemple.

thermique, au moyen d'un brûleur, a été fait par Clémence en 2022. Puis le binage entre les rangs, un travail à faire à deux, est régulièrement pris en charge par le duo Simon/Clémence. Enfin, le désherbage manuel, au plus près des tiges, est l'œuvre de l'équipe saisonnière supervisée par Antoinette de mai à juin.

Les cycles de cultures de légumes se terminent par leur récolte. Cette opération importante mobilise à nouveau en automne entre trois et cinq saisonnier·ères pour le tri. Dans le cas des carottes, une arracheuse est attelée à un tracteur conduit par Fabrice. Pierre-François et Clémence conduisent les plateaux qui portent les palox, dans lesquels les carottes sont déversées entre le champ et la ferme. Sur les plateaux, les saisonnier·ères répartissent les carottes déversées par l'arracheuse dans les palox, de façon uniforme. Au hangar réfrigéré, Simon charge et entrepose les palox avec un chariot élévateur. Ces dernières années, Antoinette relaie de plus en plus souvent son fils sur cette tâche.

Ainsi une division du travail de production légumière se dessine. Les travaux d'aménagement, de conception et de prise décision, sont tous assurés par Simon, mais il prend aussi part à l'intégralité des opérations culturales. Il prend en charge en exclusivité les activités étiquetées au plus haut niveau de qualification (prophylaxie), ou aux horaires d'astreinte (irrigation). En somme, les tâches qui engagent sa responsabilité de chef d'exploitation. Il délègue les tâches considérées comme les plus faciles d'exécution (allers-retours en tracteur entre les champs et la ferme), ou pour lesquelles il ne nourrit pas d'intérêt (supervision des salarié·es). Au fond la production légumière, la plus importante économiquement sur la ferme, est son domaine. Il en administre l'agroécosystème, et ses collaborateur·ices investissent le travail qu'il ne fait pas lui-même.

Au final, bien que Simon « mette la main à la pâte » et intervienne à toutes les étapes de la production, son expérience de l'espace-temps de la production de légumes est le produit d'un rôle d'encadrement dans l'organisation de la production, où règne une certaine forme de division verticale du travail. Directement ou indirectement, ses choix placent sa compagne, sa mère, son père et son salarié, dans l'espace et dans l'organisation concrète des activités.

Concevoir et gérer les parcelles de légumes représente un certain confort de travail, en ce que ces surfaces cultivées sont regroupées d'un bloc, à proximité du corps de ferme. Cette caractéristique limite le temps de déplacement pour s'y rendre, la dépense de carburant, facilite le contrôle des cultures, etc. C'est un domaine idéal en grandes cultures, où cette situation est rare et enviée.

4.1.3. Les grandes cultures classiques : le domaine du père, en perte de vitesse

À l'inverse, les grandes cultures « classiques » en 2021 : blé, seigle, lentilles, soja, sarrasin représentent plus de 200 hectares, éclatés en de multiples parcelles disséminées plus ou moins au loin. Ces productions, qui ne comptent que pour 15 à 20% du chiffre d'affaires de la ferme, représentent une emprise au sol beaucoup plus importante. Il s'agit d'agroécosystèmes plus extensifs, des productions à plus faible valeur ajoutée cultivées en très grandes quantités, et où les gains de productivité résultent d'économies d'échelle.

Ainsi chaque étape de l'itinéraire technique des cultures, correspondant à des interventions de celui ou celle – ici celui – qui s'en chargera, implique des déplacements qui peuvent durer, consomment du carburant, pour une présence sur place qui va durer elle aussi. Cela dessine le modèle courant de l'organisation des opérations culturales en grandes cultures : une personne sur un tracteur avec une machine attelée part une journée ou une demi-journée travailler sur une parcelle. La réalisation de ces tâches fait parcourir les routes, puis les terres cultivées en allers retours du début au bout du champ. L'éloignement fait de ces travaux des labeurs que l'on n'interrompt pas. Changer de tâche devient immédiatement et objectivement très coûteux d'un point de vue matériel. Le labour, le semis, le désherbage mécanique, comme l'épandage, en somme les activités « ordinaires » des grandes cultures, sont majoritairement prises en charge par Pierre-François, dans le cadre de son repli des légumes, et en relation avec son parcours professionnel. Les grandes cultures sont la spécialité qu'il a pratiquée et améliorée presque exclusivement depuis 1984. Une expertise que son fils reconnaît, mais vient parfois lui disputer : lors d'un tour de plaine organisé sur la ferme, à l'occasion d'une réunion de coopérative bio³¹³, Simon fait état au public d'un désaccord entre son père et lui sur la profondeur du labour dans un champ de blé situé à proximité du corps de ferme :

³¹³ Carnet d'observation le 23 juin 2022 : le matin de cette journée, Simon et Antoinette accueillaient dans le bureau les coopérateurs locaux, producteur·ices de céréales bio. Cette séquence, animée par le directeur de la coopérative et deux techniciens, avait pour objectif de préparer la campagne de collecte avant la moisson à venir. Les discussions portent sur les règles de collecte, la fixation des prix de vente, l'ajustement des règles aux situations particulières du plus grand nombre. L'après-midi est dévolue à des tours de plaine durant lesquels les coopérateurs visitent des parcelles, de Simon et d'un de ses voisins, choisies à l'avance avec le technicien. Le technicien céréales, lors d'échanges publics s'efforce de faire dévoiler aux hôtes leurs procédés cultureux pour que le public puisse en apprécier les résultats *in situ*.

14h41 : on arrive à une première parcelle. Du blé, avec de la luzerne avant le blé, à côté de la cabane d'irrigation. Simon a labouré à 20 cm. Il raconte que son père dit qu'à 30 cm la luzerne ne repiquerait pas. Il dit que son père est psychorigide est qu'un peu de luzerne, c'est pas laid dans le champ, ça fait butiner les insectes.

15h20 : une parcelle de soja. L'assemblée s'exclame «il est magnifique! ». Je me rends compte que le tour de plaine, c'est une occasion de se comparer. Les autres n'ont pas de tels résultats, mais en font état sans le cacher.

Lors de ce tour de plaine, situation par excellence de représentation de soi et de son travail, Simon mène le groupe sur des parcelles de grandes cultures qu'il a travaillées. La première le démarque techniquement, en particulier de son père, la seconde de par la production de soja, encore rare sous ces latitudes, et manifestement avec des résultats moins bons que ceux qu'il affiche. Ces choix montrent que Simon dispute toujours plus l'hégémonie de son père, depuis peu en retraite, sur les espaces en grandes cultures. Petit à petit, s'augure un renversement générationnel dans la division du travail : Pierre-François passe peu à peu de concepteur à exécutant dans la division verticale du travail. Avec son retrait progressif, Fabrice et Clémence vont être amené·es à exécuter de plus en plus souvent des opérations culturales en céréales et légumineuses. Antoinette de son côté, n'y a jamais pris part, et cette situation ne semble pas partie pour changer, puisque son investissement croissant dans le travail de production se concentre sur les légumes, plus géographiquement proches de ses attributions habituelles et plus demandeurs en main d'œuvre.

Ici encore, l'aménagement des cultures avec la plus grande emprise au sol reste une affaire masculine. Une recomposition de la division sexuelle du travail intervient cependant : Clémence, dont la reconversion professionnelle visait à travailler en plein air loin de la sociabilité entre collègues vécue comme étouffante en EHPAD, accède au travail des champs, comme « chauffeur », au même titre que Fabrice et bientôt Pierre-François.

4.2. Dynamique des rapports sociaux, dynamique du rapport à l'espace

Arrivés au terme de cette cartographie de la division du travail de production agricole, trois grands traits de la division sexuelle du travail sur cette exploitation ressortent. Premièrement, une participation féminine aux travaux de production agricole à certaines des étapes de la production, lorsque la main d'œuvre masculine est occupée ailleurs. Deuxièmement, lorsque cette participation a lieu, c'est toujours dans le cadre d'une division verticale du travail, où les femmes sont cantonnées à des postes d'exécution. Enfin, d'une génération à l'autre, cette division sexuelle du travail se reforme à la faveur de la recomposition du collectif de travail et de l'introduction des cultures légumières.

Ces schèmes de division du travail pourraient *a priori* paraître énigmatiques : alors qu'Antoinette est cheffe d'exploitation, sociétaire depuis plus de trente ans, et donc propriétaire des terres, que sa belle-fille Clémence est appelée à le devenir, tant la conception et la construction des bâtiments voués à produire des services, que la production de légumes et de céréales, demeurent des domaines masculins, où mêmes les controverses impliquent préférentiellement Simon, Pierre-François, voire Fabrice, dont l'étendue des compétences lui confère un pouvoir d'influence technique, qui dépasse largement les attributions habituelles d'un ouvrier agricole³¹⁴.

Le premier trait de la division sexuelle du travail est la traduction spatiale des gains de productivité de la modernisation agricole des années 1960-1970 en grandes cultures. La main d'œuvre s'est resserrée d'abord autour du couple d'exploitants, avec une épouse sans statut avant 1980 (Lagrange et al., 1987), puis a évolué vers des modèles conjugaux dans lesquels les épouses travaillaient à l'extérieur (Bessière, 2004) (Giraud & Rémy, 2008). Ainsi, la mère de Pierre-François, qui a toujours travaillé sur la ferme conjugale, n'a acquis le statut d'exploitante qu'à la retraite de son mari³¹⁵. Puis, Antoinette n'est elle-même devenue cheffe d'exploitation qu'en 1993, soit dix ans après Pierre-François, qui suite à cela a continué de travailler seul³¹⁶ les terres en grandes cultures, pendant qu'Antoinette alternait les emplois de préparatrice en pharmacie et les congés maternité avec un engagement continu dans le travail administratif et la représentation professionnelle. Dans ce contexte, le travail des champs «au concret » est resté le domaine exclusif de Pierre-François. Cette situation est naturalisée : Antoinette comme Pierre-François n'ont-ils et elle pas fait les études correspondantes à ces spécialisations ?

³¹⁴ Cf. Chapitre 4, point 2.

³¹⁵ Entretien avec Antoinette le 27 juin 2023.

³¹⁶ Il s'est séparé des deux salariés hérités de ses parents.

Cependant, force est de constater le désir d'Antoinette de se faire une place sur l'exploitation et que celle-ci se traduise par un statut professionnel. Ce qu'elle a réussi à faire, mais sans accéder à la possibilité de travailler la terre directement. La première expression de son influence en la matière a été de pousser son mari à sauter le pas de la conversion à l'agriculture biologique. Demande à laquelle il a accédé, à condition de le faire parcelle par parcelle, très progressivement. C'est-à-dire, en gardant un contrôle étroit et personnel sur les processus de production.

On le perçoit ici, le maintien de l'ordre conjugal des spécialités passe par bien plus de paramètres, que le contrôle de l'espace. Il met en jeu le sentiment de compétence, le rapport à la technique et aux outils, la proximité à la sphère reproductive, dont nous traiterons plus avant et qui contribuent à la naturalisation d'un rapport au travail des espaces de la production différencié selon le sexe.

Pour autant, à partir de 2012, le principe de séparation³¹⁷ (Kergoat, 2004) du travail entre les espaces des champs (Pierre-François), et l'extérieur/administratif/ménage (Antoinette), va se recomposer à la faveur de l'introduction des légumes. Une division sexuelle du travail de production agricole verticale – c'est-à-dire entre conception de la culture et exécution des travaux culturaux – s'établit en réponse à la voracité en main d'œuvre des productions légumières. La scission, entre légumes plein champ et grandes cultures classiques, entretient une séparation spatialisée du travail des deux époux aux champs. La culture des légumes a ouvert des interstices pour la mobilisation d'Antoinette au travail des champs sur la conduite du tracteur avec *bedweeder*, attelé au désherbage, puis au télescopique³¹⁸ lors du tri des légumes. Ce principe de mobilisation de la main d'œuvre féminine, là où Simon estime en avoir besoin, dans une position exécutante, se poursuit avec Clémence qui devient « *chauffeur* »³¹⁹, à partir de 2021. Ainsi, les femmes du collectif de travail commencent à faire une partie de l'expérience du rapport antérieurement masculin à l'espace de la production, en participant aux travaux des champs. Cette recomposition des rapports à l'espace ne remet toutefois pas en cause l'exclusivité masculine du contrôle sur les choix culturaux ni sur les manières de produire. Lorsque des disputes se font jour à ce sujet, elles se règlent entre Simon et Pierre-François, avec Fabrice dans un rôle d'altérité pacificatrice. Il en va de même concernant les divergences de vues entre fils et père, quant à la modification ou la construction des bâtiments du corps de

³¹⁷ Que l'on pourrait assimiler à un principe d'exclusion des champs d'Antoinette : Pierre-François est comme chez lui au bureau et à la maison.

³¹⁸ Cf. chapitre 8, point 4.

³¹⁹ Terme que Clémence emploie toujours au masculin, y compris lorsqu'elle fait référence à elle-même.

ferme, largement conçus et aménagés par Fabrice en dépit de sa condition de salarié. Celui-ci aide ses patrons à trancher. Un rôle que Fabrice goûte assez : « *c'est comme quand j'étais agriculteur mais sans courir les risques* ».

Au fond, c'est là que se joue la part du rapport social de sexe autour de l'espace : son contrôle matériel affecte les un·es et les autres en position de concepteur·ice ou d'exécutant·e. Si chacun·e peut se trouver en position d'exécutant·e, la position de concepteur·ice reste un privilège masculin, en dépit des recompositions de la division sexuelle du travail. Cette prérogative consiste en un pouvoir : celui d'aménager ses espaces de travail. Dans une profession d'indépendant·es, il s'agit d'un pouvoir convoité, comme cela a transparu dans chacun des quatre cas examinés dans ce chapitre.

Chapitre 8 : Les corps, les outils, les machines : La lutte pour le contrôle des techniques

Ce chapitre prend pour objet le rôle de l'équipement dans la production de la division sexuelle du travail. Nous y exposerons les manifestations et les déterminants, dans l'organisation du travail, du sous-équipement des femmes et du *gap* technologique (Tabet, 1998b) sur les exploitations enquêtées.

Dans chaque cas étudié, nous commencerons par décrire la division du travail en appariant : tâches, enquêté·es et moyens de production (corps, outils, machines) mobilisés pour réaliser ces tâches. À contexte technologique donné (maraîchage ou grandes cultures), ce sont toujours les hommes exploitants qui ont accès à l'usage de la plus grande variété de moyens de production. La distribution entre les enquêté·es de la possibilité d'user des différents outils et machines dépend du rendement économique et symbolique de ces derniers.

Pouvoir manier une plus grande variété d'outils ou de machines revient à détenir le pouvoir de se placer dans la division du travail. Dès lors, il apparaît que ce pouvoir découle du degré de contrôle des enquêté·es sur ces moyens de production. Dans le cadre des rapports salariaux, ce contrôle revient de droit aux propriétaires des moyens de production. De fait, la prérogative d'administrer les machines (les entretenir et décider qui est en mesure de s'en servir) demeure largement masculine. Pour les femmes exploitantes, le contrôle de ces moyens de production fait l'objet de rapports de force avec leurs homologues masculins. À l'inverse, les salariées ne disputent guère d'attribution en la matière à leurs collègues.

1. Technique et outillage dans la division du travail chez Amparo et Ernst

Chez Amparo et Ernst, le pouvoir de se placer et de placer les autres dans l'organisation du travail dépend étroitement de la distribution des machines et des outils d'une part, et de la capacité (ici d'Ernst) à les administrer d'autre part.

Dans ce contexte de maraîchage peu mécanisé sur petite surface, un *gap* technologique (Tabet, 1998b), s'organise autour d'une opposition entre les outils motorisés et les outils à main. L'introduction de la motorisation, par le motoculteur notamment, représente un bond dans la productivité du travail concomitant à une reconfiguration des rapports sociaux de sexe dans le travail agricole.

Dans le cadre du rapport salarial informel entre Ernst et Moises, la distribution du matériel et des tâches motorisées matérialise la hiérarchie entre eux. Le travail au motoculteur assure à Ernst une productivité élevée de son travail en dépit de ses problèmes de dos naissants. Il peut ainsi continuer à performer une certaine forme de masculinité, hégémonique (Connell, 2022) dans le secteur agricole. Celle-ci repose donc en partie sur la délégation des tâches non mécanisables ou à effectuer courbé, à Moises, plus jeune. Avec Aurelio, le désherbage manuel montre un même rapport de subordination à Ernst. Mais dès lors qu'Aurelio travaille avec une machine lui appartenant, la subordination se dilue.

Dans le cadre de l'équipe conjugale, on observe une même subordination organisée autour d'un sous-équipement d'Amparo. Celui-ci se traduit par une exclusion du travail motorisé par le choix/l'achat de motoculteurs inadaptés à sa morphologie. L'agricultrice s'est récemment émancipée de cette subordination par l'acquisition de ses propres engins pour travailler ses propres terres. La révolution initiale du motoculteur a d'abord reproduit un modèle d'organisation du travail à un seul actif à temps plein sur le travail agricole. L'achat de son motoculteur par Amparo scelle ensuite une trajectoire d'autonomisation au travail des membres du couple.

Mais le rapport entre Amparo et Ernst diffère aussi du rapport salarial en ce que les deux membres du couple sont associés, et donc *a priori* également décisionnaires quant aux choix d'équipement agricole. Leur conflit au sujet de l'installation d'un mécanisme d'arrosage automatique dans la serre, supposément territoire (Goffman, 1973a) d'Amparo, met au jour une deuxième forme de *gap* technologique : le pouvoir de décision unilatéral d'Ernst sur le matériel dont use sa compagne.

1.1. La motorisation comme axe de partition de la division du travail

Chez Ernst et Amparo, on peut distinguer la motorisation comme un axe de partition de la sophistication technologique. Chronologiquement, il y a eu un « avant » entre 2004 et 2007, puis un après avec l'achat du premier motoculteur. Néanmoins, si la motorisation et ses étapes change radicalement l'organisation du travail dessinant deux « âges » technologiques, l'histoire de leur exploitation est celle d'une diversification des outils, des machines et de leurs usages. Les engins motorisés n'ont que partiellement remplacé ceux qui ne le sont pas. L'intérêt de cette opposition réside dans le *gap* technologique qu'elle représente : les outils à main sont d'usage commun, alors que les « salarié·es » sont exclu·es de l'usage des engins motorisés et qu'Amparo n'y a eu accès que très tardivement.

1.1.1. Un « premier âge » technologique de l'exploitation : les outils à main

Parmi les quatre cas étudiés, l'exploitation d'Ernst et d'Amparo est celle où la production agricole repose le plus sur la mobilisation directe de la force humaine de travail : le couple et ses collaborateurs travaillent largement à main nues, avec une grande diversité d'instruments.

Photographie 10 : Matériel à main d'usage courant sur l'exploitation d'Amparo et d'Ernst



On peut apprécier sur la photographie plusieurs familles d'outils. D'abord les caisses, ici utilisées pour disposer de petits accessoires. Elles servent plus généralement au stockage et au transport des légumes en vue de leur vente aux groupes de consommateur·ices³²⁰. Leur poids au déplacement pose un enjeu de long terme pour le dos de leurs utilisateur·ices. Pour faire face à ce problème, Amparo et Ernst usent d'une brouette pour les charger à la récolte et d'un diable à la livraison. Ces deux instruments à roue forment une deuxième famille d'outils. Un représentant de celle-ci est présent sur l'image, c'est celui que les enquêté·es appellent « le vélo ». Construit par Amparo à partir des éléments de l'avant d'une bicyclette, le vélo est doté d'une rasette :

³²⁰ Cf. Chapitre 9, point 1.2.3.

Photographie 11 : la rasette articulée au « vélo »



L'engin est utilisé pour le désherbage entre les lignes de cultures non paillées par des bâches. Le mouvement consiste à pousser le guidon tout en enfonçant la rasette de manière à déraciner les « mauvaises herbes ». L'objectif est de réduire la pénibilité de ce travail par rapport à la main nue, d'augmenter sa productivité, et d'amoindrir le risque de piétinement des cultures en position à quatre pattes ou accroupi. Malgré tout, l'utilisation prolongée du vélo reste très demandeuse physiquement : « *Vers 2012, j'ai arrêté de gratter, j'en pouvais plus du vélo! [...] ça te tue, ça te tue! [...] il faut être un Conan, comme un taureau!* »³²¹. En 2021, seule Amparo se sert encore réellement du vélo pour le désherbage de petites surfaces de cultures expérimentales sur les parcelles qu'elle cultive en propre.

Enfin, les outils à manche : les deux houes au premier plan à droite de la figure N sont employées aux travaux de préparation du sol en vue d'opération culturales très diversifiées comme peuvent l'être le défrichage, l'édification de buttes, le retournement de la terre... Son maniement mobilise bras, grand dorsaux et lombaires dans une position penchée. Elle demande un effort physique important et étiré dans un temps qui correspond à celui de la tâche à effectuer. Il s'agit de l'outil à manche polyvalent par excellence : « *Au début [de l'exploitation], j'étais avec une houe à creuser dans le jardin, il n'y avait besoin de rien de plus* »³²². À côté à gauche, une déclinaison de la houe à la lame plus fine, plus aiguisée et « carrée », sert notamment au désherbage des petites adventices. Les outils à manche sont utilisés par l'ensemble des membres du collectif de travail. Néanmoins, la fréquence de leur usage est distribuée. Ernst et Amparo

³²¹ Entretien avec Ernst, le 2 septembre 2021.

³²² Entretien avec Ernst le 1^{er} septembre 2021.

s'en servent désormais moins car l'emploi du motoculteur se substitue largement à la houe, alors que c'est l'un des principaux outils de Moises avec le couteau pour le désherbage.

Encadré 5 : Des petits outils spécialisés aux enjeux spécifiques

Le maraîchage, tel que le pratiquent Amparo et Ernst, mobilise de nombreux outils aux usages limités à une opération bien spécifique. Ainsi en va-t-il du plantoir à main, sorte de tuyau d'une vingtaine de centimètres de circonférence, ouvert en haut, en forme d'entonnoir en bas et doté d'une ouverture. Il permet de repiquer des plants sans avoir à se baisser. J'ai pu voir Amparo et Ernst l'utiliser ensemble en une occasion. Ernst plantait l'entonnoir et Amparo déposait les plants par le haut du plantoir. Après une dispute, ce repiquage en équipe a pu ressembler à un moyen de renouer un dialogue apaisé. Le petit pulvérisateur à main est le même que celui utilisé par les particuliers en jardinage. J'ai observé Amparo s'en servir une fois pour pulvériser une faible dose de sulfate de cuivre sur une culture menacée par l'humidité et donc le mildiou. Le brûleur, branché à une bouteille de gaz posée sur une brouette, sert à éliminer les adventices naissantes sur les cultures de carottes, sur sol humide et avant que les graines de carottes n'aient pris et ne sortent du sol. Ici, c'est Ernst que j'ai vu aux commandes du brûleur alors que je poussais la brouette chargée de la bombonne.

Si l'attribution observée de ces outils peut donner des idées quant à sa logique, on ne peut guère en rester qu'à des hypothèses concernant leur rôle dans les rapports sociaux de sexe. Leur emploi se limite à une occurrence, et les enquêté·es n'ont pas produit de discours relatif à leur rapports respectifs à ces outils. À l'inverse, leur hyperspécialisation en fait de bons indicateurs des rapports salariaux. Les salarié·es sont exclu·es de leur usage, car la décision de traiter revient aux chef·fes d'exploitation, ou que le brûlage est réputé dangereux.

1.1.2. Le « second âge » technologique de l'exploitation : les engins à moteur

Chez Ernst et Amparo, même les engins motorisés combinent traction motorisée et humaine, comme dans le cas du motoculteur (figure 8.4.). Il n'en demeure pas moins que l'emploi des motoculteurs successifs constituent des ruptures dans l'histoire de l'exploitation en termes de productivité du travail, et, comme nous le verrons dans les pages qui suivent, de rapports sociaux de sexe.

Photographie 12 : le grand motoculteur bleu, un engin à traction hybride, humaine et motorisée



Le principe du motoculteur est qu'un moteur fait tourner un axe sur lequel on peut monter différents types de roues, adaptées à l'usage que l'on souhaite faire de la machine. À l'arrière, un dispositif d'attelage que l'on distingue entre les mains d'Ernst, permet d'ajouter des outils. Un soc pour labourer, ou des lames pour le désherbage entre les planches de culture (voir la figure) peuvent par exemple compléter le motoculteur. Ainsi, en plus d'une considérable augmentation de la productivité du travail, le motoculteur est aussi une machine d'une très grande polyvalence.

Le premier motoculteur, le grand bleu de douze chevaux de marque « Gylmet », a été acheté par Ernst en 2007 et lui a permis de remplacer certains usages de la houe comme le labour ou la construction de buttes. À cause de sa grande taille, Amparo ne peut pas le manier.

En 2015, arrive un second motoculteur, d'abord prêté, puis vendu par le père d'Amparo à son beau-fils. C'est le « vieux rouge » de « huit ou sept chevaux, qui a vingt-cinq ou trente ans ». Plus petit, ce motoculteur permet un travail plus fin et précis, complémentaire du Gylmet. « *Le petit [motoculteur] ça a été la clé [...] Une découverte, un achat, un investissement pour nous, qui nous a permis d'augmenter énormément la superficie, la quantité de travail !* »³²³. L'arrivée de ce motoculteur scelle la physionomie actuelle de l'organisation des travaux culturels. Cette fois, c'est la puissance de l'engin et la dureté de l'embrayage qui sont invoqués par les acteur·ices pour justifier qu'Amparo ne s'en serve pas.

Enfin, le troisième motoculteur est celui d'Amparo. Acquis en 2019, elle l'a choisi pour qu'il lui soit adapté. Elle le mobilise pour les travaux sur ses parcelles.

³²³ Entretien avec Ernst, le 2 septembre 2021.

En sus du motoculteur, une seconde machine motorisée, plus périphérique, vient s'ajouter à l'attirail. Il s'agit de la broyeuse, achetée en commun avec un couple de d'agriculteur·ices bio voisin·es.

Photographie 13 : la broyeuse



Cet engin est en quelque sorte une tondeuse, dans une version beaucoup plus puissante, et permet l'éclaircissement de zones très envahies par les « mauvaises herbes ». Ernst manifeste un goût appuyé pour l'usage de la broyeuse³²⁴ :

Passer la broyeuse. Pas le fait même de la passer, mais plus de voir les choses propres, parce que ça, les mauvaises herbes hautes, cette impression d'abandon, que la nature reprend [les espaces de culture] pour elle, je supporte un moment, mais ça ne me plaît pas. Quand après je vois tout bien coupé, dans les mains de l'être humain, cultivé, ça ça me plaît ! Vraiment ça me plaît !

Pour Ernst, l'emploi de cette machine correspond à une sensation de contrôle du terrain, source de tension en agriculture biologique. Ses propos, explicitement inscrits dans l'opposition nature/culture, renvoient au propre et au sale (Douglas, 2005) comme principes de classement :

³²⁴ Entretien avec Ernst, le 1^{er} septembre 2021.

hormis dans quelques franges contestataires du monde agricole, les champs bien « nettoyés » sont perçus comme un signe de professionnalisme. Aussi la satisfaction d'Ernst doit-elle être mise en relation avec un sentiment de légitimité professionnelle. Ce rapport très d'Ernst au désherbage mécanisé à la broyeuse prend davantage de sens une fois lu à la lumière de la division du travail : il en est le seul utilisateur sur l'exploitation. Amparo n'y fait jamais référence, et semble tout simplement ignorer cette machine. En effet, dans son entretien et dans ses propos tout au long de l'enquête, elle se montre très critique vis-à-vis de l'idée que des catégories hygiénistes puissent servir de critères de classement du bon ou du mauvais travail dans l'agriculture.

Dans ce contexte technologique, certaines machines et certains outils sont mobilisés pour des travaux agraires très variés (couteau, houe, brouette, motoculteur, etc.), d'autres pour des tâches très spécifiques (pulvérisateur à main, brûleur, plantoir, etc.). Sur le terrain principal, Ernst est susceptible d'utiliser chaque outil, du plus spécialisé au plus polyvalent. Amparo voit son outillage limité aux engins non motorisés, sauf lorsqu'elle travaille sur ses propres parcelles. Les salarié.es et collaborateur.ices informel.les sont, eux, tout à fait exclu.es du maniement des instruments à moteur qui ne sont pas les leur.

1.2. Dans les rapports salariaux informels : masculinité et distribution des machines et des outils

Comme nous l'avons détaillé au chapitre 4, les rapports salariaux informels sur l'exploitation d'Ernst et d'Amparo se déroulent entre hommes. Ces derniers et leurs masculinités respectives apparaissent hiérarchisés (Annes & Handfield, 2020) (Rivoal, 2021) (Connell, 2022). En l'absence de cadre légal de ces rapports sociaux, la centralité d'Ernst se construit sur un monopole d'usage des engins motorisés, en particulier du motoculteur, prohibé à ses subalternes. L'emprise sur l'agroécosystème qu'ils lui confèrent, et les subordinations afférentes de Moises et d'Aurelio, contribuent à le construire comme maître en son domaine.

1.2.1. D'Ernst à Moises, relation de subordination et *gap* technologique

Dans la pratique du maraîchage peu mécanisé, tel qu'il est pratiqué sur l'exploitation d'Ernst et d'Amparo, une part considérable du travail est dédiée à la lutte contre les adventices. À tel point que, de la rationalisation de cette activité dépend la possibilité même d'exercer. Un procédé important en la matière est l'usage du paillage plastique.

Photographie 14 : la bâche empêche la concurrence à la production (ici d'aubergines) en coupant la lumière aux « mauvaises » herbes



Comme on peut l'apprécier sur la photographie 14, le paillage ne suffit pas car des adventices poussent le long des tiges du végétal produit ainsi que sur la terre nue qui l'entoure. Il subsiste donc une tâche de désherbage mobilisatrice de travail.

Le cas de la division des étapes du désherbage des oignons illustre de façon archétypale le rapport salarial informel entre Ernst et Moises. Alors qu'il n'existe pas de rapport hiérarchique régi par un contrat de travail, c'est le droit d'usage des outils de désherbage qui va permettre la délégation des tâches d'Ernst à Moises, et ainsi matérialiser un rapport patron/salarié³²⁵.

³²⁵ Cf. chapitre 4, point 2.

Photographie 15 : quatre zones de lutte contre les adventices correspondent à des étapes : sous le plastique (a), le long des tiges d'oignon (b), le long du plastique (c), l'inter-rang (d)



Trois tâches, différemment outillées, ponctuent le nettoyage d'une ligne d'oignons. Tout d'abord, le désherbage autour de la tige (b) est un travail réalisé au couteau. On y est souvent poussé à alterner les positions à genoux et accroupi. Il faut être très méticuleux pour ne pas abîmer la plante. Enfin, cette tâche prend beaucoup de temps. La station près du sol prolongée rend la tâche particulièrement pénible³²⁶, en particulier lors des épisodes de chaleur, fréquents d'avril à octobre. Il faut compter au minimum une heure de travail pour une ligne de 60 mètres, soit deux heures par aller-retour. Être affecté à cette tâche peut donc signifier passer tout une

³²⁶ C'est à cette pénibilité, insoutenable à long terme, que répondait l'usage du *bedweeder* chez Antoinette. Cf. Chapitre 5, point 1.2.

de mi-journée accroupi. Puis, le long du plastique (c), les herbes sont déracinées à l'aide de la « *legona* », qui est l'outil que l'on aperçoit dans les mains de Moises sur la figure 8.7. Le mouvement consiste à planter la lame au niveau des herbes à arracher puis à tirer sur le manche vers soi, dans un mouvement ressemblant à celui que l'on exécuterait en creusant avec une pioche. Ce mouvement sollicite l'ensemble du dos et occasionne des courbatures pour les bras et les grands dorsaux, ainsi que des douleurs plus insistantes aux lombaires. L'usage de l'outil augmente ici considérablement la productivité du travail de son utilisateur par rapport au couteau. Désherber ainsi une ligne de 60 mètres prend environ une demi-heure, soit une heure par aller-retour³²⁷. Enfin, l'inter-rang (d) est désherbé au motoculteur auquel on attelle l'outil adéquat.

Ernst est seul à utiliser le motoculteur et donc à effectuer l'étape (d). Il délègue, autant que possible, les étapes (b) et (c) à Moises. Ce dernier est prioritairement affecté à l'étape (b), au couteau. Lorsqu'Ernst en finit avec le motoculteur il va prioritairement s'affecter à l'étape (c) avec la *legona*. Cette logique de la division du travail de désherbage des oignons (valable sur d'autres cultures) trouve deux justifications chez Ernst : premièrement, l'interdiction faite à Moises d'utiliser tout outil qui puisse présenter un danger physique immédiat car, en tant que salarié informel, il n'est pas assuré. Deuxièmement, Ernst enchaîne les lumbagos depuis quelques années déjà. Il limite ainsi au maximum sa participation à l'étape (b) (étape qu'il lui arrive même d'ignorer s'il ne parvient pas à la déléguer) en arguant que « *le pire c'est de se courber et de gratter courbé* »³²⁸.

Ainsi, les conditions du rapport salarial et le degré d'effort imposé au dos d'Ernst, par les outils employés dans les différentes étapes du désherbage, se combinent pour aboutir à une division du travail où l'on perçoit un rapport de génération : Ernst ayant usé précocement son dos, il mobilise³²⁹ celui de Moises, de 17 ans son cadet. L'agencement (b), (c), (d) de l'organisation du désherbage donne à voir trois étapes de sophistication technologique : Ernst, équipé du motoculteur et profitant de la délégation des tâches devenues néfastes pour son intégrité physique, peut performer une forme de masculinité idéale au travail agricole. Celle-ci

³²⁷ Carnet d'observation, le 14 juin 2021.

³²⁸ En conséquence de quoi, les adventices vont, dans une certaine mesure, faire concurrence à l'oignon et avoir un impact négatif tant sur la qualité (calibre) de l'oignon que sur la quantité récoltée (mesurée par la masse totale de la production d'une ligne).

³²⁹ Ma propre participation ayant été assez assimilable à celle de Moises, le pacte d'enquête avec Ernst reposait largement sur une transaction où ma participation systématique aux travaux les plus pénibles a, d'une certaine manière, fait d'Ernst mon obligé.

prend appui sur une hiérarchisation des rôles avec Moises, elle-même basée sur une organisation concrète du travail structurée autour de la sophistication des outils.

1.2.2. D'Ernst à Aurelio, dotation en engin motorisé et rapport entre pairs

Le rapport d'Ernst à Aurelio ne prend pas ce tour hiérarchique. Leur relation de travail, tout aussi informelle, ressemble davantage à de la prestation de service entre pairs³³⁰. Classiquement, Ernst délègue à Aurelio le débroussaillage hors des zones de culture, crucial pour limiter la présence des « mauvaises » herbes sur les parcelles dédiées à la production. Il n'apprécie pas l'exercice qui lui semble inconfortable : « *Parce qu'en été, faut se mettre des bottes, et moi en été je me balade que pieds nus, et j'ai pas envie de me mettre des vêtements de protection* ». Pour ce travail subalterne, Aurelio utilise sa propre débroussailleuse. La propriété de cet engin, ainsi que son âge (seulement deux ans de moins qu'Ernst) atténuent son caractère hiérarchique à cette relation de travail. Il semble ici plus juste de décrire la division du travail entre eux comme une forme d'externalisation du débroussaillage. Cependant, lorsqu'Aurelio est employé comme Moises au désherbage, le rapport à Ernst reprend une forme hiérarchique. À ceci près qu'Aurelio, perçu comme un pair alors que Moises l'est davantage comme un apprenti, négocie ses horaires de travail :

*Ce matin-là, alors qu'Aurelio et Ernst commencent la journée à 9 heures par un nettoyage rapide d'une planche de la parcelle 3, le premier taquine le second pour commencer le travail plus tôt en raison de la chaleur et moque sa difficulté à se lever le matin.*³³¹

Il faut bien sûr souligner que dans les deux cas, le caractère informel de leur lien à Ernst les rend théoriquement libres d'accepter ou de refuser leur assignation à une tâche. Cependant, la propriété d'une machine semble, croisée à l'âge, en mesure de changer la nature de la relation de travail à Ernst. Autrement, dit la distribution de l'usage d'outils apparaît comme un principe de subordination et de hiérarchie au travail dans ce rapport salarial informel. Elle décline de ce fait des masculinités, plus ou moins subordonnées les unes aux autres, dans le travail agroécologique.

³³⁰ Cf. chapitre 4, point 2.2.3.

³³¹ Carnet d'observation, le 27 août 2021.

1.3. Sous-équipement féminin et division du travail agraire de couple

La capacité d'Ernst à subordonner en concentrant l'outillage prend d'abord forme dans le cadre de sa collaboration avec Amparo. Sa masculinité, construite sur un suréquipement au travail, s'établit aussi dans une opposition à la féminité de sa compagne, construite sur un sous-équipement. Ce qui souligne le rôle central des machines et outils dans l'organisation des rapports sociaux de sexe du travail agraire.

En tant qu'équipe conjugale, il n'y a pas de rapport de subordination entre Ernst et Amparo qui connaisse de justification en droit. En effet, ce dernier ne régule pas les relations de travail dans les couples, *a fortiori* lorsque l'activité d'un seul de ses membres est déclarée³³². Dans ce non-cadre juridique, Amparo, indépendante sans statut professionnel (Samak, 2017) de 2007 à 2019, n'aspire pas à rester dans cette situation et cherche au contraire à faire sa place dans l'organisation du travail agraire à l'égal de son conjoint. Dans cette quête, le monopole d'usage des motoculteurs par Ernst constitue d'abord, pour l'enquêtée, ce qui est vécu comme un obstacle insurmontable produisant une forme de subordination de fait au travail. Le motoculteur agit alors comme diviseur du travail de couple. Il est enfin surmonté lorsqu'Amparo acquiert le sien propre, en même temps que des terres et le statut d'autonome du secteur agricole. Le motoculteur acquis par Amparo, en l'équipant comme Ernst, devient dès lors un élément de son autonomie au travail. En couple comme dans le rapport salarial informel, la subordination ou l'autonomie se jouent autour d'un *gap* technologique (ici illustré par la distribution de l'usage du motoculteur), distribuant les capacités de travail. La différence réside dans la justification du monopole d'usage du motoculteur : avec les salariés la responsabilité en cas d'accident et la relation de travail informelle étaient invoquées. Dans le couple, ce sont les différences physiques associées au genre des protagonistes qui naturalisent cette situation.

1.3.1. L'arrivée du grand motoculteur bleu : la fin d'un modèle de couple égalitaire au travail

Au moment de l'enquête en 2021, la production et l'entretien de l'agroécosystème du terrain principal, caractérisé par des cultures échelonnées de légumes en lignes, repose de façon décisive sur l'usage du motoculteur. En effet, celui-ci est l'instrument polyvalent qui permet la destruction de la production précédente, par labourage, en vue du semis de la suivante. Puis, le

³³² Ici c'est Ernst, à partir de 2007. Amparo ne le sera qu'en 2019. Cf. Chapitre 3, point 3.3.

motoculteur est utilisé en tant qu'outil de désherbage mécanique des interlignes. Capable de tracer de hauts sillons, c'est aussi à l'aide du motoculteur que la surface de la terre est travaillée en vue des cultures sur buttes.

Ernst détient le monopole de l'usage de cette machine sur le terrain principal, et donc de la capacité à décider du plan de culture tant d'un point de vue temporel que spatial. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. Lorsqu'Amparo et Ernst travaillaient leur première petite parcelle au milieu des années 2000, et se bornaient à vendre quelques caisses de légumes à des ami.es et voisin.es, les tâches aujourd'hui motorisées étaient effectuées à la houe. Il est intéressant de remarquer qu'Amparo évoque cet outil comme le symbole d'une époque où les rôles sont décrits comme indifférenciés entre elle et Ernst³³³ :

En plus, on labourait avec une houe, on n'avait rien. On était à deux. Il n'y avait pas la sensation qu'il y en ait un qui en sache plus que l'autre.

Paradoxalement, le sous-équipement et les efforts physiques identiques qu'il suppose de la part des deux membres du couple (travail à la houe, à la main), donnent à voir le souvenir d'un temps perdu : le temps d'une organisation du travail indépendant « égalitariste » (Bajard, 2020).

1.3.2. Le motoculteur, diviseur naturalisé du travail de couple

Dès lors qu'Ernst s'équipe du grand motoculteur bleu Gylmet, le labour à la houe n'a plus lieu d'être. Il en va de même pour ses autres usages attribuables au motoculteur en y attelant l'outil adéquat. La houe n'est donc plus utilisée que dans les cas particuliers où le motoculteur est trop gros pour passer. Ses usages se voient renvoyés à la portion congrue car Ernst organise alors les cultures en fonction de l'usage du motoculteur. Or, le Gylmet, modèle dont Ernst a fait l'acquisition en 2007, ne peut être manié par Amparo car il présente un guidon trop haut, est trop lourd et trop puissant : « *impossible, il est trop lourd* » dit-elle à son sujet. Ainsi, pendant une dizaine d'années, la taille d'Ernst (1 mètre 80-85) relativement à celle d'Amparo (de l'ordre du mètre 60) vient naturaliser la préférence pour l'emploi de sa force physique de trait. Elle sert, selon Amparo, d'argument à son exclusion des travaux de conception du plan de culture, comme dans cet extrait au sujet de la différence produite par l'arrivée du grand motoculteur³³⁴ :

Et il a commencé à avoir un discours dont mon père s'est toujours servi, qui est celui de la culpabilisation : « ne te plains pas, ne proteste pas, et ne demande rien, parce que celui qui fait l'effort physique c'est moi, celui qui se fout en l'air c'est moi ».

³³³ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021.

³³⁴ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021.

Le registre de l'effort physique a servi, d'après elle, de justification à un contrôle étendu sur toute l'organisation du travail. L'allusion d'Amparo à son père suggère une perpétuation de la rhétorique masculine justifiant un supposé ordre du genre au travail. En effet, Ernst recourt bien au registre de l'effort physique comparé lorsque je l'interroge sur le partage de l'usage des machines :

*Elle n'aime pas les machines que j'utilise à [la commune du terrain principal] c'est trop lourd pour elle, parce que c'est trop puissant. Et bon elle l'a essayé, le grand [motoculteur bleu] et elle m'a dit « non ».*³³⁵

Comme dans le reste de l'entretien, Ernst minimise voire annule la conflictualité de ses relations de travail avec Amparo, ici en attribuant à sa conjointe le renoncement à l'utilisation du grand motoculteur bleu.

Ainsi, la force de traction supposée (permettant l'usage d'une machine cruciale de par sa polyvalence, et l'augmentation de la capacité de travail de son utilisateur·ice) place les membres du couple dans leur organisation du travail. La distribution et le choix de l'outillage amplifie le différentiel de force physique – et donc la capacité de chacun à mettre des espaces en culture – et verrouille la division sexuelle du travail au sein de l'équipe conjugale. Le désajustement des lectures du phénomène par les deux membres du couple fait apparaître qu'Amparo le vit comme subi alors qu'Ernst le présente comme choisi de la part de sa compagne, naturalisant ainsi la distribution des tâches au sein de l'équipe conjugale.

1.3.3. Un motoculteur à soi. L'autonomie au travail motorisée

À l'arrivée en 2015 du vieux motoculteur rouge, ex-possession du père d'Amparo, c'est cette fois la dureté de l'embrayage, probablement en rapport avec la vétusté de l'engin, qui empêche Amparo de s'en servir. La répétition du choix ou de la saisie d'opportunité par Ernst d'acquérir des engins non adaptés à la morphologie de sa compagne reproduit la division sexuelle du travail et la subordination afférente sur leur exploitation. Les défaillances du matériel, loin d'être neutres, peuvent servir de support à la domination (Pruvost, 2007 : 69).

Le caractère subi par Amparo de son exclusion des activités agraires par des motoculteurs inadaptés à sa morphologie s'objective au moment de sa décision de se doter de son propre motoculteur lorsqu'elle acquiert ses propres terres. Au même moment, elle achète aussi son propre véhicule, l'utilitaire bleu, qui lui sert à transporter son motoculteur. Mis devant

³³⁵ Entretien avec Ernst, le 2 septembre 2021.

le fait accompli de ces « coups » joués par Amparo, Ernst fait siennes les justifications du choix de l'engin : « *plus neuf, de standing plus avancé, plus pour le travail en finesse, plus apte pour elle* »³³⁶. En insistant sur l'aptitude supposée du motoculteur et en l'associant à un travail « *en finesse* » naturalisé féminin (Héritier, 2012), il féminise l'engin et le circonscrit à un travail féminin.

Toutefois, l'acquisition de ses propres moyens de production par Amparo souligne le pouvoir que confère le contrôle de cet outil nécessaire à la pratique de ce type de maraîchage : la quête d'autonomie au travail par rapport à son conjoint passe par une autonomisation du contrôle de l'outillage. Aussi, les effets *a priori* émancipateurs de ce ré-équipement féminin viennent accréditer la thèse du rôle du sous-équipement dans la subordination des femmes dans l'organisation du travail (Tabet, 1998b).

La dynamique du rapport social de sexe au sein du couple aboutit alors à une progressive partition de l'exploitation en deux : deux exploitant·es, deux ensembles fonciers, deux ensembles de capital physique.

³³⁶ Entretien avec Ernst le 2 septembre 2021.

1.4. Le pouvoir de décision unilatéral sur le matériel, une deuxième forme de *gap* technologique

L'usage et l'appropriation d'espaces et d'outils ne suffit pas à garantir à Amparo la subversion de sa subordination à Ernst. La serre, pépinière avec des outils spécialisés dans laquelle Amparo développe une activité propre, est comme cédée par Ernst. Par ce qu'Amparo n'est pas propriétaire de ce domaine en son nom (comme c'est le cas pour son motoculteur ou ses terres), la serre n'est pas encore source d'autonomie. Le fait qu'Ernst intervienne dans son domaine de spécialisation et sur ses outils – alors que l'inverse ne se produit pas – montre l'asymétrie du rapport de sexe au travail, et participe à sa reproduction. Le rapport social de sexe dans cette équipe conjugale ajoute au sous-équipement d'Amparo une certaine forme de *gap* technologique. Ce dernier est davantage caractérisé par un pouvoir masculin de décision au sujet des machines et outils, que par un différentiel de maîtrise technique de ces derniers.

1.4.1. La serre, un territoire féminin ?

Mise à l'écart des travaux sur les cultures, Amparo se replie vers 2012-2013 sur le travail à la pépinière. Ce travail prend alors des airs d'atelier à soi.

Photographie 16 : dans la pépinière, un outillage spécifique, ici des barquettes de plants



Photographie 17 : autour de la pépinière, des installations spécifiques, ici une tonne d'eau pour l'arrosage automatique



La production de plants pour la mise en culture requiert une installation spécialisée : une serre dans laquelle sont disposées des tables garnies de barquettes de plants. Le pilotage de l'activité, spécialisée, de la pépinière est le domaine exclusif d'Amparo. Cette activité, source d'importantes économies³³⁷ car elle substitue du travail à l'achat de plants, matérialise sa contribution à l'exploitation et lui permet de garder un pied dans la décision sur le terrain principal.

Il existe pourtant une perméabilité entre les domaines³³⁸ d'Ernst (étendus et polyvalents) et d'Amparo (restreints en surface et spécialisés). Du printemps à l'automne, lorsque l'activité biologique de l'agroécosystème est la plus intense, Amparo est amenée à effectuer des travaux de désherbage manuel sur les lignes de légumes. Elle y intervient aussi les jours de récolte pour les groupes de consommateurs. Dans l'autre sens, Ernst est chargé d'arroser la pépinière le matin et/ou le soir lorsque sa conjointe n'est pas disponible pour le faire. Une tâche dont il tente de s'affranchir en 2021, en faisant installer un système d'arrosage automatique programmable et alimenté par un panneau solaire. Alors qu'Amparo n'intervient sur les cultures du terrain principal que pour des travaux subalternes, en raison de la barrière technologique imposée entre autres par la mécanisation, Ernst intervient de son côté directement dans le domaine d'Amparo pour y modifier le moyen de production et en vue d'y modifier l'organisation du travail.

³³⁷ Des dires d'Ernst : « un bon billet ! Ouais un bon billet ! » ; « dans les deux tiers, les trois quarts [d'autosuffisance en plants et semences] ». Entretien avec Ernst, le 2 septembre 2021.

³³⁸ Cf. Chapitre 7, point 1.

1.4.2. L'asymétrie du contrôle sur les machines et les outils dans l'équipe conjugale

Cette intervention n'a rien de ce que serait une ingérence isolée d'Ernst sur le territoire de sa compagne. Il s'agit plutôt d'un empiètement sur un espace défini comme travaillé de façon individuelle par Amparo et comme conjugal par Ernst. Lorsque je demande à Amparo si elle a mis en place des procédures de limitation de la pénibilité de son travail, comme l'installation du système d'arrosage automatique dans la serre, elle me renvoie à l'intervention d'Ernst :

Alexandre :

Pour ton travail, le tien, celui que tu fais toi, par exemple le goutte à goutte pour ne pas avoir à porter les arrosoirs ou... Qu'il se fasse automatiquement et de pas devoir y penser.

Amparo :

Le goutte à goutte, le système de ? Oui ! Mais ça c'est Ernst qui l'a mis et il ne m'a pas laissé intervenir !

Alexandre :

Non ?

Amparo :

Non, encore une machinerie qui n'a pas marché !

Alexandre :

Mais normalement la pépinière ce n'est pas censé être ton domaine ?

Amparo :

Il a voulu me faire une faveur, en le concevant lui-même.

Cet échange dévoile l'inscription de cette intervention dans un rapport de pouvoir : la « faveur » est en fait vécue comme imposée. On peut dès lors faire l'hypothèse suivante : présenter le système d'arrosage au goutte à goutte comme un présent a pu être un moyen pour Ernst de le faire accepter.

Encadré 6 : L'enjeu du rapport de force sur la manière d'installer le goutte à goutte : le contrôle de l'outil à long terme. (Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021)

Et voilà, huit mois sans système d'irrigation ! C'est rien d'autre que... Il y a une semaine je lui ai dit « Regarde Ernst, ça fait huit mois qu'on fait à ta façon. À ta façon qui est : on cherche un copain, qui est quelqu'un de bien, qui ne t'a pas facturé la main d'œuvre, qui l'a conçu [le goutte à goutte automatique] lui-même, et qui depuis 6 mois arrive pas à le faire fonctionner. Six mois ! ». Et pas seulement ça ! C'est aussi qu'à chaque fois qu'une pompe ne marche pas, il l'emporte pour voir ce qui ne va pas, et puis il met un mois à la ramener parce qu'il a lui aussi plein de choses à faire. Et je dis : « ta façon de faire elle marche pas ! ». Bon parce qu'il y a un mois je lui ai dit et il a commencé à me répondre : « ça je vais le faire moi-même jusqu'au bout, parce que c'est moi qui l'ai commencé, et c'est moi qui vais le finir ». Ouais, Ernst ! « Et je veux pas que tu me dises quoi que ce soit, je veux pas que... ça je vais le faire à ma manière ! » (Rires). [...] Alors, dis-moi jusque quand on fait à ta manière, parce que moi l'année prochaine je veux un système d'irrigation ! [...] Et tout ça vient du fait qu'il n'a pas trouvé de professionnel pour l'installer. Mais moi je te dis qu'il ne l'a pas beaucoup cherché, parce qu'il l'a demandé à je sais pas qui à [chef-lieu de canton] et voilà ! Et après il est tombé sur cet ami qui bon, l'a fait à sa manière. Bien, c'était pas cher ? Oui ! ça a marché ? non ! ça n'a pas marché. On a besoin d'un professionnel, pour que si une pompe se casse, il vienne, qu'on ait une assurance, qu'il la change, et qu'il m'explique comment fonctionne le régulateur et qu'il m'explique comment on lave les buses. Et non ! Du coup, le système de goutte à goutte, seul Ernst peut le toucher ! Quelle brute ! C'est une brute ! Il dit : « Non, c'est pas comme ça parce que je serais machiste, c'est que je suis comme ça ! ». Il dit : « si tu étais un homme ce serait pareil ». Moi je dis : « ah ouais bah si j'étais un homme, tu ne serais pas pareil. Il y a des trucs que tu n'oserais pas me dire ! » [...] Je veux dire, lui, il a voulu me faire cadeau d'un système d'irrigation, mais immédiatement pour ne pas que je puisse en penser quoi que ce soit !

La longue tirade d'Amparo dans l'encadré 6 expose l'objet, puis l'ampleur de la discorde autour du goutte à goutte. Le conflit rapporté ne tourne pas autour de la décision d'installer ce dispositif, mais sur la manière de le faire : une prise de décision rapide et manifestement unilatérale d'avoir recours aux services de Bobby, du village voisin (services moins coûteux que ceux d'un professionnel). En effet, aucun des deux membres du couple n'est en mesure de réaliser cette installation. Dès lors, l'enjeu réside dans l'autonomie de réparation ou d'entretien. Amparo anticipe ainsi que l'intervention d'un professionnel lui donnerait accès des instructions d'entretien, et à l'assurance d'être dépannée en cas de besoin. En somme elle interprète le recours au professionnel comme l'accès à une forme d'autonomie quant à la gestion de l'infrastructure d'irrigation. Elle déplore devoir dépendre d'Ernst, et « à la manière d'Ernst » de l'ami vis-à-vis duquel son mari a pris des engagements. L'inscription de ce conflit dans un rapport social de sexe est très explicite dans l'explication donnée par Amparo, tandis qu'elle est niée par Ernst.

La division sexuelle du travail, entre production légumière et production de plants en vue de la production légumière, dévoile alors la dimension technologique de l'asymétrie du rapport social de sexe au sein de l'équipe conjugale. L'exclusivité de la maîtrise du motoculteur convertit *de facto* Ernst en travailleur le plus polyvalent du couple, ce qui lui donne la main sur l'activité principale de l'exploitation. A l'inverse, Amparo ne maîtrise exclusivement que des outils spécialisés, qu'Ernst prend le droit de modifier, au service d'une activité dispensable, car substituable. La controverse sur la « *manière* » d'installer le système d'arrosage dans la serre illustre le fonctionnement du rapport social structurant l'équipe conjugale de travail. Ce fonctionnement est basé sur l'asymétrie du contrôle sur les outils et machines employés par l'un et l'autre : armée de ses compétences techniques horticoles, Amparo a investi la serre pour produire de la valeur économique (économie d'achats de plants) et agronomique (autonomie des choix variétaux), et ainsi faire sa place dans l'organisation du travail tout en acquérant du pouvoir de décision dans le choix productif. Face à elle, Ernst, décide seul et sans s'inquiéter de l'avis de sa compagne quant à l'installation d'un arrosage affectant ses conditions de travail. Ernst peut intervenir et intervient sur les dispositifs techniques du domaine d'Amparo alors que l'inverse n'est pas vrai. L'absence de compétence pour l'installation des deux membres du couple empêche la naturalisation par Ernst de la prévalence de ses décisions en la matière. L'opposition entre eux prend alors un tour discursif et rhétorique qui met en évidence que son enjeu n'est autre que la division sexuelle du travail sur l'exploitation.

Dans ce contexte technologique où certains outils, machines, et installations sont décisifs pour la productivité du travail, leur maîtrise assure le pouvoir qu'exerce Ernst sur l'ensemble du système de relations de travail. Ce pouvoir réside dans la capacité qu'il a de se placer comme il l'entend dans l'organisation du travail, mais aussi dans sa capacité à placer ses collaborateur·ices. Dans les rapports salariaux informels, l'attribution de l'outillage indique la place de chacun.e. Elle règle les rapports sociaux où se jouent des formes hiérarchisées de masculinité au travail. Dans l'équipe conjugale, cela contribue de façon décisive au placement d'Amparo par rapport à Ernst dans la division du travail.

Le contrôle des machines et des outils verrouille dès lors deux principes de sujétion des collaborateur·ices d'Ernst comme subalternes, sur la base de différences liés au sexe naturalisées d'un côté, ou d'un rapport assimilé à du salariat d'un autre côté. D'un côté comme de l'autre, la propriété d'outils et de machines autonomes par les acteur·ices tend à éroder le verrou de la hiérarchie dans le rapport social de sexe comme dans les rapports salariaux informels.

2. Chez Marjorie : machines et outils comme révélateurs de tension

Chez Marjorie, dans un contexte de maraîchage intensif plus mécanisé que chez Ernst et Amparo, les rapports sociaux de sexe s'expriment d'une façon beaucoup moins ouvertement conflictuelle. La tension qui leur est inhérente est révélée par l'enjeu du contrôle des machines et des outils.

On montrera d'abord comment la propriété et l'appropriation des machines et des outils structure les relations de travail et la division du travail entre Marjorie et Louis. Puis, on exposera en quoi l'ostentation de son intérêt pour les engins motorisés permet à Kévin d'affirmer sa place dans la division du travail face à ses collègues femmes.

2.1. Quels outils et quelles machines pour un maraîchage intensif plus mécanisé ?

La ferme de Marjorie partage avec celle d'Amparo et Ernst son orientation en maraîchage intensif. Néanmoins, deux éléments contribuent à produire une configuration différente lorsque l'on considère les rapports sociaux noués autour du contrôle et de l'usage des moyens de production : un contexte technologique beaucoup plus mécanisé et surtout, un autre système de relations de travail.

Concernant le premier élément, l'esprit général des pratiques culturelles apparaît très similaire, avec une organisation autour de la plantation et du semis de cultures très diversifiées de légumes. Plus précisément, parmi l'ensemble des pratiques on compte la diversification légumière par plants en lignes sur de petites surfaces, un travail et un amendement du sol ainsi qu'un désherbage manuel et mécanique. La différence fondamentale réside dans l'ordre de grandeur de la production : là où Amparo et Ernst vendent une soixantaine de caisses tous les quinze jours, Marjorie et son équipe fournissent jusqu'à cent vingt paniers hebdomadaires auxquels s'ajoute un surplus (plus ou moins 20% de 2018 à 2020) vendu à des boutiques d'alimentation bio. Un tel différentiel de production sur une surface un peu plus grande (3 hectares contre 2,3) s'explique notamment par le degré de mécanisation, permettant une productivité par unité de surface beaucoup plus importante.

Ce différentiel de productivité par unité de surface trouve aussi sa source dans le nombre d'unités de travail mobilisées et leur investissement en temps dans le travail sur la ferme. Décrire « qui fait quoi avec quoi ? » sur la ferme de Marjorie suppose l'examen de la distribution de l'usage de machines et d'outils nombreux et variés. Parmi les personnes

concernées par cette distribution nous comptons la cheffe d'exploitation, son père aide-familial, et deux salarié·es (sous contrat de travail cette fois).

Il est possible de lister les différents travaux agraires tout au long d'un itinéraire culturel (Néron, 2018) général en productions végétales. À chaque étape, nous pourrions associer l'outillage utilisé sur la ferme de Marjorie et identifier la main qui tient l'outil.

2.1.1. La fertilisation

La fertilisation consiste en « des apports destinés principalement à améliorer les qualités physico-chimiques du sol » (Néron, 2018 : 90). Chez Marjorie, cela consiste essentiellement en un amendement des sols avec des effluents d'élevage³³⁹. On retrouve principalement le lisier produit par l'élevage de la centaine de poules pondeuses dans le premier tunnel. Puis secondairement, de petites quantités de fumier issu des « vaches de compagnie » de Louis, paissant dans le pré derrière sa maison.

L'épandage est effectué par Louis, et il concerne principalement les serres pour maximiser l'impact productif des ressources en effluents rares car autoproduits. Pour incorporer ces matières dans le sol, Louis use de son propre motoculteur.

Les activités liées à la fertilisation semblent occuper relativement peu de temps de travail dans le système culturel de l'exploitation. Il était cependant utile de les mentionner car le fait qu'elles soient un pré-carré de Louis suggère une continuité avec l'élevage, qu'il pratiquait auparavant. L'activité, mécanisée par le recours au motoculteur, n'est pas investie par Marjorie, probablement car c'est à Louis que revient la gestion des animaux sur la ferme. Par ailleurs, les conversations informelles entendues durant l'enquête suggèrent un certain dégoût des autres membres du collectif de travail pour les odeurs de lisier et de fumier.

³³⁹ Charlotte rapporte l'usage ponctuel de BRF (Bois Raméal Fragmenté) et de granulés d'engrais biologique. Mais Marjorie en reste à un recours opportuniste de ces consommations intermédiaires en raison de leur coût.

2.1.2. La mise en culture

Nous appelons mise en culture les opérations d'implantation d'une culture dans le sol, soit chez Marjorie du repiquage ou du semis. Le repiquage est une opération manuelle, même si elle fait appel à certains outils comme des barquettes de plants, dont Marjorie fait l'acquisition au près d'une entreprise d'horticulture, et des plantoirs à main.

Les procédures de semis sont plus souvent mécanisées, surtout en plein champ. Marjorie dispose d'un semoir pneumatique attelé au tracteur. Pour semer ainsi, elle travaille en équipe avec Louis, où l'un·e guide tandis que l'autre conduit le véhicule. Pour les semis non mécanisés, c'est l'enjeu de la culture qui va déterminer qui le fait. Marjorie se réserve les semis les plus compliqués à réaliser. Concernant les productions attendues par l'AMAP, comme les carottes, elle choisit de s'en charger : « *des carottes je ne vais pas leur laisser faire. Parce que là je ne peux pas me tromper je n'ai pas le droit, donc...* »³⁴⁰. Ici le principe de division du travail réside davantage sur l'endossement de la responsabilité de la cheffe d'exploitation que sur la technicité liée au maniement d'un outillage.

2.1.3. Le travail du sol

Le travail du sol renvoie à un ensemble d'opérations réalisées en amont de la culture, pendant la culture, à la récolte et après la récolte. Leur vocation est de placer la culture « dans les meilleures conditions pour obtenir une production optimale » (Néron, 2018). Ces étapes du travail sont les plus affectées par la mécanisation.

Sous les serres, le travail du sol mêle l'usage d'outils à main et du motoculteur. La préparation d'une culture va, par exemple, consister en un labour au motoculteur effectué par Louis ou Marjorie. Le labour est suivi par un passage de râteau et un passage de rouleau effectués par un·e salarié·e. Pendant la culture, il s'agira principalement de désherbage. Celui outillé d'un « vélo », similaire à celui d'Amparo et d'Ernst, est plutôt effectué par Marjorie. Marjorie se charge en particulier de cette tâche en cas de risque pour la culture, elle justifie par exemple cette préférence pour le passage du « vélo » par des énoncés comme : « *Si les cultures sont fichues ça fait énormément de retard en fait. Faut tout recommencer...* ». Le désherbage manuel ou au couteau, plus pénible, est davantage l'apanage des salarié·es, même si Marjorie

³⁴⁰ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

ne rechigne pas à y prendre part. Après la culture, le travail du sol dans les serres se limite au « nettoyage des tunnels » qui fait l’objet d’un grand atelier avec l’AMAP³⁴¹.

En plein champ, le travail du sol est effectué au tracteur. Il s’agit principalement de sarclage et de binage, c’est-à-dire deux méthodes de désherbage mécanique. Dans les deux cas, l’outil idoine est attelé au tracteur conduit par Marjorie ou par Louis.

2.1.4. La protection des cultures

En agriculture biologique, la protection des cultures vis-à-vis des bioagresseurs est davantage prophylactique qu’*a posteriori*. C’est-à-dire qu’elle correspond davantage à des pratiques de prévention multiples et situées dans les autres étapes de l’itinéraire cultural, qu’en des interventions spécifiques visant à faire face à un problème existant.

Pour faire face à la concurrence des adventices, le désherbage manuel et mécanique est la solution que nous avons déjà maintes fois évoquée. Pour faire face aux petits animaux comme les rongeurs, Marjorie accueille une vingtaine de chats en partenariat avec un refuge proche. Contre les menaces fongiques, Marjorie peut être amenée à épandre du sulfate de cuivre (mildiou), ou du soufre (oïdium). Là, un pulvérisateur est attelé au tracteur. Au moment de l’enquête, Kévin dit être formé petit à petit par Marjorie à ces opérations.

2.1.5. La récolte

Chez Marjorie, les méthodes de récolte diffèrent fortement en fonction des productions considérées. Elles vont du tirage à la main (tomates, oignons...), de la coupe au couteau (salade, poivrons...), à l’arrachage à la bêche (carottes) ou à la fourche (pommes de terre).

Les récoltes, qui ont en général lieu les jours de distribution, sont principalement effectuées par les salarié·es auxquelles Marjorie viendra prêter main forte le cas échéant. Cette spécialisation des subalternes peut d’abord s’expliquer par la faible technicité de l’opération. Le plus gros risque résidant dans les erreurs de calibrage. Ensuite, l’absence de recours à des engins motorisés, usage dont les salarié·es sont pratiquement exclues, peut expliquer leur mobilisation aux récoltes. La partition entre tâches motorisées et tâches réalisées à l’aide d’outils à main semble alors être aussi opérante. Cependant, elle demeure moins prégnante que chez Amparo et Ernst.

³⁴¹ Chapitre 5, point 2.2.2.

2.2. Le gap technologique dans le pacte familial de production entre Marjorie et son père

En vertu du pacte qui lie Marjorie et Louis selon lequel « *Il peut y avoir qu'un chef* »³⁴², la place de l'un et de l'autre dans l'organisation du travail, et en particulier l'exercice de l'autorité sur les autres membres du collectif de travail, ne saurait être remise en question. Néanmoins, la propriété et l'usage des machines et des outils influent sur la place de l'un et de l'autre dans la division du travail. Leurs rapports différents et antagonistes à ces moyens de production est source d'une tension constante dans leurs rapports de travail. Cette tension se résorbe progressivement à mesure que Marjorie cesse de dépendre de son père en matière d'équipement.

2.2.1. Un sous-équipement originel

À l'installation de Marjorie en 2010, on peut identifier un sous-équipement « originel » de l'agricultrice par rapport à son père. Louis, éleveur et producteur de pommes de terre de plein champ, dispose encore d'un tracteur et d'un certain nombre d'outils liés à ses anciennes activités. Marjorie, à l'échelle à laquelle elle produit à ce moment-là, démarre le maraîchage « *avec un tout petit motoculteur de jardin, avec une brouette et une fourche* »³⁴³. L'augmentation importante du nombre de paniers vendus après 2013, lui fait investir la production en plein champ, principalement les pommes de terre et les oignons. Pour ces cultures, le tracteur de Louis n'est plus si « *démesuré* ». C'est là que Louis intervient principalement dans les travaux agraires, c'est-à-dire là où du matériel lui appartenant est engagé. Une situation qui se produit au croisement des activités de maraîchage intensif et de la culture de légumes de plein champs plus proche des grandes cultures. Sa participation déborde sur le maraîchage à l'occasion du travail du sol au motoculteur, là encore parce que le motoculteur est à lui.

Ce différentiel de dotation en machines et outils crée une situation de dépendance de Marjorie à Louis. Celle-ci contribue à placer Louis dans la division du travail agricole, principalement là où une mécanisation est requise.

³⁴² Cf Chapitre 3, point 1.

³⁴³ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

2.2.2. Une subordination paradoxale du père

L'exclusivité du contrôle de Louis sur les engins motorisés se verrouille à cause de sa pratique de la modification technique, comme Charlotte le décrit³⁴⁴ :

Charlotte :

Vu qu'il a bidouillé toutes les machines, il n'y a plus que lui qui peut y toucher du coup...

Du coup bah tout ce qui est machine c'est lui aussi. Fin tu sais il a...

Alexandre :

Il a bidouillé, c'est-à-dire ?

Charlotte :

Bah il soude, il dessoude... Il va t'envoyer toutes les protections. T'as vu comment est-ce qu'il démarre son motoculteur ou pas non ?

Alexandre :

Non.

Charlotte :

Je sais plus comment est-ce qu'il fait mais il se met face au motoculteur en plus! C'est un truc ! Faut se mettre derrière normalement tu vois ! C'est hyper dangereux ! Et puis il doit faire un truc super dangereux ça explose la moitié du temps fin... Il n'est pas bon en bricolage non plus mais bon ! (Rires) ça lui va comme ça quoi.

La compétence en bricolage est un enjeu sur toutes les exploitations agricoles car elle permet d'éloigner la perspective d'une externalisation des réparations, et donc de garantir une autonomie chère aux milieux de l'agriculture dite « paysanne »³⁴⁵. Les savoirs techniques en la matière agissent dès lors comme une marque de compétence professionnelle, ce qui donne la mesure de la portée de la remarque de Charlotte. Ce discours sur le « bidouillage » se retrouve chez les autres enquêtés, Kévin fustige un tracteur « *pas aux normes* », Marjorie confie se méfier des vellétés de modification du matériel de son père. Cette pratique de la modification constitue dès lors une forme d'appropriation des machines, en ce qu'elle contribue à éloigner les usagers concurrents de Louis. Le mécanisme à l'œuvre est la défiance des autres membres du collectif de travail sur la sécurité d'emploi des engins modifiés et sur la crainte de ne pas être en mesure de les manier. Louis reproduit ainsi son poste de « *main d'œuvre machine* »³⁴⁶. Marjorie, peu encline à utiliser du matériel qu'elle qualifie de non professionnel, supervise son père pour le travail du sol.

³⁴⁴ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

³⁴⁵ C'est l'un des six piliers de la « démarche d'agriculture paysanne ». https://www.confederationpaysanne.fr/gen_article.php?id=10&t=Qui%20sommes-nous%20

³⁴⁶ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

Le pacte familial de production se traduit alors par une division verticale du travail motorisé. Cette subordination à Louis, peut être vue comme un effet paradoxal de la reproduction du sous-équipement de Marjorie.

2.2.3. Pilotage de l'exploitation et propriété du matériel

Cette supervision résulte d'une tension qui irrigue les relations de travail de Marjorie et de son père qu'elle surnomme couramment « *Louis à peu près* »³⁴⁷. L'expression ne renvoie pas seulement au manque de minutie dans la réalisation de ses tâches qu'elle lui attribue. Elle prend place dans une critique plus systématique du rapport de Louis au travail, rapport dont elle cherche à se démarquer. Cela s'est traduit depuis 2016 par l'acquisition de nombreux et nouveaux équipements. En partie pour réduire sa dépendance à l'outillage paternel, Marjorie a investi dans son propre tracteur, le petit bleu. D'une taille et d'une puissance qu'elle juge plus adaptée à ses activités, le petit bleu a été acheté neuf. Son père n'a pas le droit de le modifier.

Hors enregistrement, le 4 juin 2020, Marjorie fustige aussi la tendance de son père à laisser sur place les outils (en particulier ceux dédiés à l'entretien des machines et des installations) qu'il a utilisés sans les ranger dans le local prévu à cet effet. Je note alors : « *Beaucoup de choses agacent Marjorie dans sa coopération avec son père : le fait de devoir constamment chercher les outils, où tout est provisoire : « Louis est bordélique » dit-elle.* »³⁴⁸. La réponse de Marjorie réside dans l'achat d'une boîte à outils réservée à son usage exclusif. L'achèvement de cette prise de contrôle du matériel arrive avec la construction en 2022 de son propre hangar par Marjorie : « *[elle] veut aussi son propre hangar qui soit fermé et non ouvert, et où elle décide de l'ordre des choses.* »³⁴⁹.

Ainsi, le plein pilotage de sa ferme par Marjorie passe par une affirmation de son rapport au matériel, qui doit primer sur celui de son père. Pour y parvenir, elle a structurellement besoin de posséder en propre des engins, outils et espaces de stockage de ces derniers. La capacité d'administrer, au sens premier du terme, le matériel lui donne prise sur l'organisation du travail.

³⁴⁷ Carnet d'observation, le 24 février 2020.

³⁴⁸ Rapport écrit *a posteriori* d'une conversation avec Marjorie. Carnet d'observation, le 4 juin 2020. Marjorie s'est en général montrée rétive à la critique explicite des autres membres du collectif de travail lorsque le dictaphone était allumé. Il en va autrement dans les conversations saisies à la volée. Concernant son père, il semble que l'on trouve trace de la façon dont elle en parle dans le discours de ses salarié·es en entretien.

³⁴⁹ Rapport écrit *a posteriori* d'une conversation avec Marjorie. Carnet d'observation, le 4 juin 2020. Nous avons pu constater la construction effective du hangar lors d'une revisite en 2022.

La configuration du rapport social de sexe entre Marjorie et Louis que nous dévoilons trouve des bases matérielles dans l'appropriation et les usages des machines et des outils. La position hiérarchique de Marjorie n'est jamais frontalement remise en cause. Néanmoins, dans les premières années de son exploitation, son autorité se voit entravée dans une certaine mesure par sa dépendance aux machines de Louis. Ce versant technologique de leur coopération est le lieu où s'établit une tension dans leurs relations de travail. Se trouvent en jeu leurs manières respectives de pratiquer l'agriculture. Bien que leur rapport ne prenne pas la forme d'un conflit ouvert, ces manières de travailler démontrent leur caractère antagonique. Marjorie ne s'y trompe d'ailleurs pas en prenant une série de mesures visant explicitement à consolider sa position de cheffe d'exploitation par l'acquisition et l'administration des machines et outils nécessaires à la bonne marche de son modèle productif. Il faut noter que cette reprise en main progressive est concomitante du retrait graduel de Louis des travaux agraires, l'âge avançant.

L'emploi de machines et d'ouillage appartenant à Louis structure fortement le rapport social entre Marjorie et son père aide familial. La propriété d'un tracteur, d'un motoculteur et des outils attenants confère à Louis un certain pouvoir de se placer dans la division du travail. Ce pouvoir le conduit à se spécialiser sur ses activités favorites, dans la continuité de son métier d'éleveur. Dans un cadre où Marjorie est seule cheffe d'exploitation, cette spécialisation a paradoxalement pour effet de maintenir Louis dans une position subordonnée en dépit de son statut familial et de la possession d'une partie du foncier et des machines. Néanmoins, cette situation interfère durant de longues années avec la volonté de Marjorie d'exercer son rôle de cheffe d'exploitation comme elle l'entend. L'acquisition de son propre tracteur lui permet de se passer de son père pour des tâches aussi essentielles que le travail du sol en plein champ. La construction de son hangar de stockage a pour but de lui permettre l'administration du matériel de l'exploitation selon ses propres règles. Devenir cheffe à part entière d'une exploitation maraîchère bien mécanisée passe par la propriété du matériel.

2.3. Sous-équipement et gap technologique entre salarié·es maraîcher·ères.

L'expression ostentatoire du goût de Kévin pour les machines représente un élément de répertoire pour affirmer sa place dans la division du travail face à deux collègues féminines qui se succèdent à la ferme entre 2018 et 2020, Charlotte (de mai 2018 à octobre 2019) puis Laëtitia (d'octobre 2019 à novembre 2020).

2.3.1. Statut salarié et interdit *a priori* de la conduite d'engin à moteur

Marjorie exclue en principe les salarié·es de l'usage du tracteur : « *en période normale c'est toujours elle qui est dessus* »³⁵⁰. Les exceptions à cette règle donnent l'ordre protocolaire pour la conduite du tracteur et du motoculteur : Marjorie, puis Louis, et enfin Kévin si, et seulement si, les deux précédents sont indisponibles. Les salariées n'ont donc pas accès à la conduite de l'engin.

Charlotte cite même « *les machines* » comme frontières de ses attributions dans la division du travail :

Alexandre :

Oui, on peut peut-être commencer par ça, ce que tu ne faisais pas du tout.

Charlotte :

Ouais (rires). Motoculteur ! J'ai dû le faire une fois. Un truc comme ça. Et vraiment à la fin.

C'était un truc que je faisais pas du tout parce que c'était soit Marjorie soit Louis, soit Kévin, qui le faisaient bien. Donc moi je faisais le râteau derrière, le rouleau, des trucs comme ça mais pas le... Pas de machine en fait ! [...] Et mais ça m'allait bien. Euh... pas de semis direct du coup comme c'était avec le semoir pareil, ça c'était Marjorie qui le faisait le semoir.

Euh... j'ai donc bah le tracteur on n'en parle même pas ! Forcément.

Le peu de goût de Charlotte pour les travaux motorisés est une constante tout au long de son entretien. Cela la place mécaniquement dans les procès de travail : le râteau et le rouleau qu'elle cite correspondent à des activités d'affinage du travail du sol après le labour par le motoculteur. Comme chez Amparo et Ernst, l'usage du motoculteur, et ici du tracteur, recoupe l'opposition du rapport salarial. L'équipement revêt donc une dimension statutaire : les engins sont des attributs d'agriculteur·ice exploitant·e. En effet, les travaux motorisés, comme ici avec le semoir, correspondent à des phases de l'itinéraire culturel déterminantes pour le futur de la culture concernée et engage, par là, la responsabilité de la cheffe d'exploitation. Dans le cas de Charlotte, l'état de la répartition de l'usage des machines recoupe ses préférences personnelles.

³⁵⁰ Entretien avec Kévin, le 18 août 2020.

Il n'en va pas de même pour Kévin, qui d'ailleurs, fait parfois exception à la règle comme elle le mentionne au sujet du motoculteur.

2.3.2. La démonstration ostentatoire d'intérêt pour les machines

Chez Marjorie, l'interdit statutaire de la conduite d'engins motorisés n'est pas chose immuable. En vertu de son ancienneté, Kévin voit peu à peu ses attributions s'étendre. Marjorie le forme, par exemple à la tondeuse électrique : *« ça aussi elle a dû me former aussi parce que ben moi j'ai l'habitude du thermique »*. Mais Kévin n'est pas seul à convoiter la conduite d'engin :

Alexandre :

Ok. Et toi ? Pas du tout ? Le tracteur ?

Laëtitia :

Ben non.

Alexandre :

Ça ne t'intéresse pas ? Ou...

Laëtitia :

Ben j'aimerais bien mais... Je n'ai jamais trop réclamé et... Kévin il est tellement content de le faire que... Il aime bien avoir, tu vois, son pôle d'activité quoi ! (Rire, un peu gêné). Je crois qu'il le prendrait mal, si je commençais à lui piquer son poste.

La manifestation exacerbée de l'intérêt pour la conduite de la machine permet à Kévin d'accéder à ce poste de travail, tout autant qu'elle censure la volonté de sa collègue. L'extrait mentionne la crainte de possibles représailles en cas de remise en cause de ce « privilège ». L'usage du tracteur importe donc à Kévin, dont sa collègue pense qu'il pourrait agir pour défendre la position supposée que cet usage lui confère. Dès lors, il apparaît que la démonstration d'entrain de Kévin soit un mécanisme participant du sous-équipement de ses collègues, et de là, des positions relatives des salarié·es dans la division du travail.

L'intérêt ostentatoire pour les engins à moteur que Kévin exhibe sert, comme Laëtitia le remarque, à se verrouiller un pré carré dans la division du travail :

Débroussailleuse, j'en faisais pas... Je faisais pas, je faisais aucune machine moi. C'était Kévin, Kévin la débroussailleuse c'était déjà son truc, c'était SA débroussailleuse ! (Rires).³⁵¹

En même temps qu'elle s'exclue du maniement de tout outil motorisé, Charlotte insiste lourdement sur l'usage de la débroussailleuse par Kévin. Son rire marque l'exclusivité de ce

³⁵¹ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

domaine chez son collègue. L'ironie de son ton marque une emphase prêtée à son collègue dans l'appropriation de l'outil. Un enthousiasme que l'on retrouve à l'évocation de cette machine dans l'entretien de Kévin : *« parce que ça aussi ! On a une débroussailleuse ! Une nouvelle ! »*³⁵². Laëtitia confirme cet usage récréatif de la débroussailleuse par Kévin :

*« Bah en fait lui il adore passer la débroussailleuse, il adore passer la tondeuse, même des fois un peu trop t'as envie de dire ! Ce n'est pas la priorité et lui il a tellement envie de le faire que... »*³⁵³

Ce goût prononcé pour ces engins doit aussi être replacé dans la carrière professionnelle de Kévin. Avant de travailler chez Marjorie, il était employé en ESAT (établissements ou services d'aide par le travail). Ses missions dans ce cadre consistaient dans l'entretien d'espaces verts, activité d'entretien qu'il définit comme son ancien métier :

Alexandre :

On m'a dit que ça t'amusait bien la débroussailleuse ?

Kévin :

Oui !

Alexandre :

Ouais.

Kévin :

Ouais c'est ce que je... C'est le seul métier que j'ai appris avec les espaces verts...

Alexandre :

Ah oui parce que ça c'est ce que tu savais déjà faire !

Kévin :

Voilà, c'est ça!

Ainsi, Kévin semble se saisir aussi ostensiblement de cet outil aussi pour faire la démonstration de ses compétences professionnelles préalablement acquises. Le sens de cet effort, se ménager un pré-carré, est à replacer dans le cadre des rapports croisés de sexe et liés au handicap³⁵⁴ de Kévin vis-à-vis de ses collègues. Dans la démonstration débroussailleuse à la main, se jouent sa masculinité et sa condition de travailleur le plus valide possible. Ni Laëtitia, ni Charlotte ne s'y opposent mais le contrôle du tracteur et de la débroussailleuse fait bien l'objet d'une tension, dans les rapports entre salarié·es, dont l'enjeu est la place respective de chacun·e dans la division sexuelle du travail agricole.

³⁵² Entretien avec Kévin, le 18 août 2020.

³⁵³ Entretien avec Laëtitia, le 12 août 2020.

³⁵⁴ Cf. chapitre 4, point 2.1.

Les salari·ées ont ainsi peu accès aux machines, dans la mesure où cela rencontre le privilège de Louis en la matière. Ensuite, parce que dans un contexte de forte mécanisation, où Marjorie endosse les échecs en tant que cheffe d'exploitation, elle reste frileuse sur la délégation. Néanmoins, le temps a fini par donner à Kévin l'accès à des engins déterminés (débroussailleuse, tondeuse) dans le prolongement de son métier antérieur, voire au motoculteur et au tracteur en cas d'indisponibilité de Marjorie ou de Louis. Le très fort enthousiasme avec lequel il fait étalage de son goût pour ces engins révèle la tension dans le rapport social avec ses collègues féminines. L'enjeu est pour Kévin quasiment existentiel. Il s'agit d'un répertoire pour défendre corps et âme sa place face à des personnes valides. Conscientes du phénomène, celles-ci ne lui disputent pas l'usage des engins motorisés. Ayant toutes les deux des projets d'installation comme exploitantes en cours, l'enjeu de leur place dans la division du travail chez Marjorie apparaît moins existentiel.

3. Chez Kike : des technologies de pointe pour une céréaliculture entre hommes

Par rapport aux deux exploitations précédentes, celle de Kike présente deux points de rupture fondamentaux quant à la technique, à l'outillage et à la division du travail. En effet, il s'agit d'une ferme en grandes cultures céréalières, où seuls des hommes participent aux travaux agraires.

Dans l'orientation technico-économique céréalière, les outils qui comptent pour établir l'organisation et la division du travail sont en fait des machines. Dans ce contexte technologique, la productivité du travail permise par la mécanisation moderne a inauguré un modèle d'organisation du travail agricole à un seul actif masculin (Lagrave et al., 1987). Dans le cas de la ferme de Kike, le principe anthropologique du sous-équipement féminin (Tabet, 1998b) prend la forme d'une absence de participation aux travaux agraires de Dolores, dotée d'un métier propre. Ainsi, Kike concentre à lui seul, hors moisson, le travail avec les machines. L'orientation technico-économique (OTEX) grandes cultures induit aussi un travail sur les machines. La numérisation de la conduite d'engins, constitutive de l'agriculture dite « de précision » (Wolf & Oui, 2023), valorise ainsi les compétences de Roberto, ingénieur en agroéquipement. L'autonomie en matière de réparation, érigée en valeur cardinale de la profession de céréalier, contribue plus largement à reproduire l'exclusion des femmes du travail agricole, en requérant des dispositions forgées par une socialisation masculine (Dahache, 2012).

Dès lors, la division du travail agricole est affaire d'hommes et donc de masculinités (Connell, 2022) (Rivoal, 2021). L'âge avançant, Kike fait de plus en plus appel au travail de Danielito qui finit par occuper une position d'aide-familial, similaire en certains points à celle de sa mère trente ans plus tôt (Barthez, 1982). Cette place, que l'on pourrait assimiler à une forme de masculinité subordonnée, se traduit par un sous-équipement, et un travail avec et sur les machines au service de celui de Kike. À l'inverse, Roberto, en promouvant la numérisation des machines, participerait davantage à une redéfinition de l'expression d'une masculinité hégémonique en grandes cultures.

Enfin, on peut voir le rôle du travail sur les machines dans la construction des masculinités au travail avec la représentation discursive que fait Kike des compétences mécaniques de ses deux fils. Kike présente ces compétences comme différentes (Héritier, 2012) et complémentaires, empruntant par-là aux catégories de la complémentarité des rôles sociaux de sexe dans le travail agricole (Comer, 2021). Or, l'observation donne davantage à voir une

interchangeabilité des deux jeunes hommes. Les scènes de travail sur les machines montrent plutôt que l'expression de masculinités convergent vers un modèle identique. Dans ce cadre, les rapports entre Danielito et Roberto sont plutôt marqués par la compétition, déjouant le scénario d'une harmonieuse complémentarité que leur père appelle de ses vœux.

3.1. Les outils qui comptent en céréaliculture

À L'opposé du maraîchage, la céréaliculture est l'orientation technico-économique la plus intensive en capital : terres, bâtiments³⁵⁵ et machines. En effet, l'ensemble des travaux culturels y sont mécanisés : même les tours de plaine, pour la surveillance de la bonne croissance des cultures, passent au moins par l'usage de la voiture. Dans ce modèle de combinaison des facteurs de production, la productivité du travail devient considérable et a contribué à l'essor d'exploitations à un seul actif déclaré, comme c'est le cas de celle de Kike.

Le travail d'un seul homme nécessite alors l'usage de machines et d'outils très variés. Parmi eux, le tracteur représente la clé de voûte du système de production car c'est lui qui permet l'usage des outils mobilisés pour des travaux très divers tout au long de l'année.

La production se caractérise aussi par le temps fort de l'année qu'est la moisson. Lors de cette parenthèse de deux à trois semaines, le tracteur reste essentiel, mais l'engin dont tout découle devient temporairement la moissonneuse.

L'exploitation de Kike connaît, comme de nombreuses autres exploitations à travers le monde, un processus de numérisation de ses agroéquipements (Oui et al., 2022). Aussi l'ordinateur fait-il une incursion parmi les outils qui comptent en grandes cultures. Sa portée sur le système de production reste cependant contrastée selon le point de vue des enquêtés.

Enfin, les mutations technologiques qui affectent la production en grandes cultures questionnent l'autonomie technologique des exploitations (Angeli Aguiton et al., 2022). Ce à quoi il faut ajouter des terres difficiles pour Kike. Alors que les technologies complexifient toujours plus l'entretien et la modification des machines, le bricolage devient une compétence essentielle des exploitant·es. Les outils qui comptent deviennent alors ceux de la boîte à outils et le fer à souder.

³⁵⁵ Cf. Chapitre 7, point 3.

3.1.1. Le tracteur, clé de voûte du modèle à un seul actif masculin

La mécanisation de l'ensemble des opérations culturales en grandes cultures représente à la fois la condition de possibilité du modèle d'organisation du travail à un seul actif de la ferme de Kike et sa conséquence (Mendras, 1992).

Le passage de l'exploitation en agriculture biologique en 2001, loin de provoquer une régression, approfondit au contraire la mécanisation³⁵⁶. En effet, l'absence d'usage d'herbicides amène à Kike à pratiquer le labour et le désherbage mécanique. Ce dernier en particulier requiert des outils différents selon les cultures considérées. Chez Kike, ces cultures sont particulièrement : aux variétés de blés anciens, s'ajoutent de l'orge, du seigle, de l'épeautre, des lentilles, des pois chiches, des asperges, de l'ervilier, du tournesol... Ces productions, très diverses, prennent place dans un long schéma de rotation des cultures. Chaque culture demande des engins spécifiques, à l'une ou l'autre des étapes de l'itinéraire cultural.

Photographie 18 : de nombreux outils attelables sont entreposés devant le hangar de stockage



Le tracteur, engin polyvalent par excellence, se place alors comme clé de voûte d'un système de cultures (Altieri, 2013) à un seul actif. En effet, il est indispensable, « que ce soit

³⁵⁶ Entretien avec Kike, le 30 septembre 2020.

pour déplacer les outils ou les faire fonctionner » (Néron, 2018 : 105). Quatre types de liaison tracteur-outils existent : celles qui permettent de tracter des outils (barre d'attelage), de lever les outils (relevage), de les faire fonctionner de façon autonome (prise de force), d'actionner des mécanismes (branchements hydrauliques). Ce dispositif, où les appariements tracteurs-outils se jouent à l'arrière du premier, permettent à un seul opérateur de travailler en grandes cultures, quasiment sans intervention tierce.

Ainsi, toute l'année, Kike enchaîne travail du sol, semis, désherbage mécanique et amendements du sol sur ses multiples productions. À chaque fois, il le fait avec l'outil idoine attelé à son John Deere 7610. Dès lors, la capacité à conduire un tracteur devient une condition *sine qua non* de participation aux travaux culturels sur l'exploitation.

Concentrée entre une seule paire de mains, l'emprise sur l'agroécosystème que permet l'usage du tracteur que nous venons de décrire participe de l'exclusion des femmes des travaux culturels. Dans l'agriculture familiale contemporaine, resserrée autour du couple d'exploitant·es (Barthez, 1982), c'est l'homme qui se trouve par défaut considéré à la tête de l'exploitation. En Espagne, cet effet se voit renforcé par l'impossibilité de déclarer deux chef.fes d'exploitation jusque 2011³⁵⁷. Ainsi, en raison de la « place » unique laissée par le tracteur, Dolores s'est vue limitée à un rôle secondaire « *d'apporteuse* », c'est-à-dire de soutien au travail de Kike. Cette relégation a eu lieu alors même qu'elle cherchait encore à s'intégrer au travail de l'exploitation au début des années 1990. Son auto-exclusion des travaux agricoles, en raison de l'impossibilité de s'y construire une identité professionnelle³⁵⁸, se produit alors même qu'elle sait conduire le tracteur³⁵⁹. Son sous-équipement (Tabet, 1998b) résulte donc de l'assignation prioritaire de Kike à la seule place disponible à la tête de l'exploitation, combinée à la productivité du travail permise par le tracteur. L'invisibilité statutaire et l'invisibilité symbolique (Bajard, 2020) de son travail, conjuguées à l'effet du tracteur sur la productivité du travail agricole, aboutissent à la fuite (Barthez, 1982 :76) de Dolores. Cette fuite se traduit alors par son travail à l'extérieur (Bessière, 2004). Les travaux des champs deviennent dès lors strictement une affaire d'hommes sur l'exploitation de Kike.

³⁵⁷ Loi sur la coexploitation agricole, parue au bulletin officiel le 5 octobre 2011. https://www.mapa.gob.es/es/desarrollo-rural/temas/igualdad_genero_y_des_sostenible/Ley%20de%20Titularidad%20Compartida_tcm30-87397.pdf. Consulté le 29/09/2024.

³⁵⁸ Chapitre 3, point 2.

³⁵⁹ Entretien avec Dolores, le 10 août 2021.

3.1.2. La moissonneuse, emblème de la moisson

L'organisation annuelle du travail en grandes cultures sépare deux périodes. Les périodes « normales », sorte de *business as usual*, où le travail consiste dans l'ensemble des tâches de semis, de travail du sol, de protection des cultures. Ce travail ne mobilise qu'une unité de main d'œuvre à temps plein, rarement plus. On lui oppose la moisson, un temps fort et court de deux ou trois semaines, séquence collective où l'on assiste à la fois à une intervention de la famille, qui vient prêter main forte³⁶⁰, et à une réallocation de la main d'œuvre. Celle-ci répond, entre autres enjeux, à l'emploi d'une machine supplémentaire, la moissonneuse, et de tracteurs supplémentaires pour tracter les remorques de grain entre les champs et le lieu de leur stockage.

La moissonneuse se trouve donc durant la moisson au centre du procès de production, en ce que cette machine permet la récolte de grain à grande échelle. Elle réalise à elle seule toutes les opérations en vue de séparer le grain de la tige qui l'a porté : elle coupe les tiges, elle les bat, et convoie le grain dans son réservoir. Ainsi, même si elle n'intervient qu'en fin de procès de production, la moissonneuse apparaît comme la condition même de la céréaliculture telle qu'elle est le plus fréquemment pratiquée, et renvoie – très temporairement – le tracteur dans un second rôle. Il découle dès lors le caractère emblématique de la moissonneuse lors de la période de moisson. Nécessaire, imposante, bruyante et nécessiteuse d'un entretien quotidien, la moissonneuse se trouve au centre de l'attention, tant des professionnel·les que de celles et ceux qui assistent de loin aux opérations de moisson.

³⁶⁰ Cf. chapitre 3, point 2.

Photographie 19 : la moissonneuse de Kike de modèle John Deere « Hillmaster » capable de travailler en pente



Autour de cette machine centrale, on observe un ballet d'autres véhicules. D'abord les tracteurs équipés de remorques : l'un suit la moissonneuse pour lui permettre de vider son réservoir dès lors qu'il est plein, pendant qu'un autre fait l'aller-retour jusqu'au hangar de stockage du grain. De façon plus secondaire, les voitures et autres 4x4 sont mobilisés en nombre : elles transportent les participant.es à la moisson qui se relaient au volant de la moissonneuse ou du tracteur, elles apportent des victuailles aux champs, ou elles permettent simplement les allées et venues des quelques spectateur.ices³⁶¹ des opérations.

³⁶¹ Comme a pu l'être la compagne de Roberto le 4 août 2021, alors qu'elle le rejoignait quelques jours avant de partir en vacances.

Photographie 20 : un ballet de machines en temporalité de moisson. Moissonneuse batteuse, tracteur, hangar, et de nombreux véhicules



L'intensification temporaire du travail durant la moisson aboutit à la mobilisation de main d'œuvre familiale supplémentaire, en particulier Roberto mobilisé sur la conduite et l'entretien de la moissonneuse. C'est donc le duo de Kike et de son fils aîné qui se trouve prioritairement au volant de l'engin. Or, Dolores nous affirme être elle aussi en mesure de conduire la moissonneuse. Elle s'est d'ailleurs acquittée de cette tâche lorsqu'en 1990, elle a pris un congé sans solde de trois mois pour aider Kike lors de la moisson. Son retrait des travaux des champs à l'occasion de la naissance de Roberto, en avril 1992, apparaît donc définitif car même là où la main d'œuvre familiale sans statut se voit le plus généralement mobilisée, Dolores reste quant à elle « *sans participer* »³⁶².

³⁶² Entretien avec Dolores, le 10 août 2021.

Une année de production connaît ainsi deux régimes d'organisation du travail : le cours de l'année, caractérisé par une centralité du tracteur et d'une unité de travail en la personne de Kike, et la moisson, caractérisée par une centralité de la moissonneuse batteuse et l'apport en travail informel de Roberto et de Danielito³⁶³ dans une moindre mesure.

Ce modèle dont nous venons de montrer en quoi il exclue Dolores depuis 1992, convertit le travail agraire chez Kike en un monde strictement masculin. Au-delà de leur portée matérielle sur la production et la division du travail, tracteur et moissonneuse ont une forte portée symbolique. Roberto, qui clame avoir « *l'agriculture dans la peau* »³⁶⁴, dévoile un tracteur tatoué sur l'avant-bras. Un symbolisme qui réaffirme dans ce contexte l'association entre machine et rôle social masculin au travail.

3.1.3. La numérisation des machines

Loin d'être immuable, le modèle d'organisation du travail en grandes cultures chez Kike mute peu à peu sous l'impulsion de Roberto dans un processus de numérisation des machines (Oui et al., 2022). Celui-ci, prenant pour référence les principes d'une agriculture dite « de précision » (Wolf & Oui, 2023), a pour ambition de modifier substantiellement tant le contenu que l'organisation du travail agricole grâce à l'emploi des technologies numériques.

En effet, l'aîné de Kike et de Dolores est ingénieur agronome, spécialisé en équipement agricole. Il travaille chez Volvo en tant que formateur pour les technicien·nes qui interviennent en construction et réparation. Il a auparavant travaillé quelques années chez John Deere, après sa formation en école d'ingénieurs. Cet emploi et ces études ont des allures de concrétisation d'un rêve d'enfant qui semble partagé chez un certain nombre de fils d'agriculteur·ices³⁶⁵. Lors d'un de nos entretiens, alors qu'il se trouve au volant de la moissonneuse, Roberto affiche fièrement sa technophilie³⁶⁶ :

C'est que l'agriculture en 50 ans, a fait un changement comme l'humanité en 3000 ! Parce qu'il y a 50 ans, 80 ans, les gens faisaient tout à la main. Et là regarde, ça va avancer tout seul je ne touche plus rien ! [Il lâche le volant qui se met à tourner tout seul, réajustant la trajectoire de l'engin]

³⁶³ Occupé à la fabrique.

³⁶⁴ Carnet d'observation, le 4 août 2021.

³⁶⁵ La socialisation très précoce à la mécanique et aux équipements agricoles se retrouve aussi chez Simon, ses trois neveux pour notre cas français en grandes cultures.

³⁶⁶ Entretien avec Roberto, le 30 juillet 2021.

Il a équipé la moissonneuse d'un système de conduite autonome. Dans l'habitacle, l'écran tactile d'un ordinateur fait office de tableau de commande. Un GPS lui permet de repérer l'engin dans l'espace, appréhendé par des cartes des parcelles de l'exploitation intégrées au logiciel de guidage. Un moteur assure la transmission de l'ordinateur au volant. La conduite de la machine devient dès lors numérique sous supervision humaine. Roberto en souligne les avantages :

Alors ce que l'on obtient c'est : optimiser les rendements, on améliore, bah le rendement de la machine parce que lui [l'ordinateur] va calculer de façon beaucoup plus précise que moi, les passages, la largeur de travail etc. Et en plus, on réduit la fatigue du conducteur. Moi je me fatigue beaucoup moins, je peux être là beaucoup d'heures d'affilée, parce que moi au bout d'une journée de 10 heures, mon rendement à moi baisse beaucoup ! Je suis très fatigué, la machine non ! La machine, elle peut être là des heures et des heures, et elle ne se fatigue pas !

Ce discours reprend les préceptes de ce que les acteurs des mondes agricoles ont convenu de nommer de façon méliorative « agriculture de précision ». Derrière cette formule, la profession nomme des pratiques d'optimisation de l'usage des facteurs de production accompagnées par la puissance de calcul des outils numériques. La foi dans « la machine », qui se réfère ici à l'ordinateur dans cette tirade de Roberto, opère un déplacement fondamental de la place du conducteur converti en superviseur.

L'ordinateur de bord fait donc figure de nouveau venu parmi les outils qui comptent en grandes cultures bio du point de vue de Roberto. C'est moins le cas pour Kike qui ne l'allume pas lorsqu'il conduit le tracteur ou la moissonneuse. Pas plus que pour Danielito qui conduit peu les tracteurs en situation de travail cultural. Son travail motorisé, plus manutentionnaire, ne profite pas de cette innovation technologique.

3.1.4. Mutations technologiques et autonomie d'exploitation : l'enjeu du faire soi-même

L'innovation technologique, en agriculture comme dans d'autres secteurs où le travail peut reposer sur des machines ou des technologies toujours plus complexes, pose la question de l'autonomie au travail (Angeli Aguiton et al., 2022) de celles et ceux qui font usage de ces technologies. En particulier, l'enjeu de la maintenance des machines est très prégnant. Pouvoir réparer soi-même est gage d'efficacité économique à au moins deux niveaux. D'abord en termes de temps, en s'affranchissant des délais de réparation d'un concessionnaire, l'emploi de la machine peut reprendre immédiatement après sa réparation. Puis en monnaie sonnante et trébuchante car cette pratique du bricolage économise le prix du service. Au travail agricole avec les machines précédemment décrit, s'ajoute alors un travail sur les machines.

Ces enjeux se posent d'autant plus que les terres de l'exploitation sont difficiles. En effet, le sol est grêlé de pierres sur les flancs de colline, et très humide au milieu de la vallée, où passe un mince court d'eau. La nature du sol constitue donc un important facteur d'usure des machines alors même que la pratique de l'agriculture biologique demande à Kike un important travail du sol.

Dès lors, la conduite de cette exploitation apparaît liée au degré d'autonomie technique permis par les compétences de Kike et de ses fils pour le travail *sur* les machines. Ici, encore davantage que ce ne l'était chez Marjorie, la capacité à réparer soi-même et en particulier l'habileté à la soudure font partie intégrante de la professionnalité.

Au cours des deux périodes d'enquête *in situ*, il est arrivé à plusieurs reprises que des avaries se déclarent en plein travail aux champs. Le 4 août 2021 par exemple, une avarie interrompt la moisson et les réparations mobilisent tant Kike que ses deux fils. Sur le chemin entre le champ et le hangar, où se trouve le matériel de soudure, j'interroge Roberto sur leur degré d'autonomie technique. Sur mon carnet je synthétise alors l'information qui m'est prodiguée dans ce tableau :

Tableau 7 : correspondance entre degré de gravité des avaries et recours à des services de réparation (description orale par Roberto le 4 août 2021)

Degré d'avarie décroissant	Service requis
Avarie grave impliquant la structure même de la machine, gros risques de sécurité ou électronique	Concessionnaire John Deere dans la capitale de Communauté Autonome à 80 kilomètres
Avarie qui nécessite le changement de pièces complexes	Il y a deux ateliers de mécanique agricole au chef-lieu de Canton à 8 kilomètres.
Avarie impliquant des pièces de base réparables ou soudables, entretien de base, changement de pièces de base	Font eux-mêmes dans le hangar de stockage

Ce jour-là, les contributions conjuguées de Roberto, Danielito et de Kike n'ont pas abouti à une réparation satisfaisante. La pièce concernée a finalement été changée, après un coup de fil à l'atelier qui disposait d'une pièce de rechange d'occasion pour 400 euros. À chaque fois, il s'agit d'éviter autant que possible le recours à l'extérieur, et si externalisation il doit y avoir, le recours au concessionnaire.

Ainsi, en grandes cultures bio la mécanisation intensive, en percutant un *ethos* professionnel indépendant, valorise le travail de qui dispose des compétences associées à sa maintenance. C'est le cas de Kike qui dispose d'un diplôme professionnel de tourneur fraiseur, de Danielito qui a appris « sur le tas », et de Roberto qui a suivi des cours de mécanique lors de sa formation d'ingénieur en agroéquipement.

La concentration des machines et des outils dans des mains masculines sur l'exploitation de Kike ne tient pas à une impossibilité ni même à un dégoût de Dolores pour la conduite d'engins, mais bien à l'agencement entre gains de productivité issus de la mécanisation (tracteur et moissonneuse), division sexuelle du travail érigeant prioritairement Kike en exploitant, et sa quête d'un emploi à soi. La résolution de cette équation a mené en 1992 au travail à l'extérieur de Dolores, et à une organisation du travail agraire à un actif masculin. Deux caractéristiques du système de production en grandes cultures participent de la reproduction du *gap* technologique : la numérisation de la conduite des engins est introduite par Roberto, puis le rôle

du bricolage dans l'autonomie d'exploitation et par là, dans la professionnalité, valorise les compétences de Kike et de ses fils. Ainsi, si Dolores s'est exclue des travaux agraires dès les premières années de son mariage, cet agencement de l'organisation du travail renforce l'hermétisme de l'organisation du travail à toute participation féminine future.

3.2. *Gap technologique et masculinités au travail*

Sur la ferme de Kike, les travaux directement liés à la production agricole sont presque intégralement le fait du chef d'exploitation. La mécanisation de l'activité en grandes cultures contribue à façonner un modèle de masculinité hégémonique (Connell, 2022) dans ce monde agricole. On n'imagine guère un agriculteur exploitant qui ne conduise ses véhicules ou ne soit en mesure de les réparer. Or, les fils de Kike n'interviennent que dans les interstices d'une organisation centrée sur le travail d'un seul actif. On peut alors s'interroger sur le rôle de la mécanique et de la conduite d'engins dans la définition de leurs masculinités au travail (Rivoal, 2021), de leur place dans la division du travail et des rapports sociaux qui la sous-tendent.

Les places dans la division du travail de Roberto et de Danielito, relativement à leur père, jettent le trouble sur un modèle local de masculinité hégémonique (Connell, 2022) que Kike pourrait incarner. Son cadet occupe la place qu'occupait Dolores au début de leur mariage, et son aîné, héritier désigné de l'exploitation agricole, importe des méthodes de travail engageant un autre rapport à la technologie que le sien, et donc *in fine* un remaniement de la manière d'être un homme agriculteur exploitant.

3.2.1. Aide familial : une masculinité subordonnée

Dans cette exploitation céréalière où tous les travaux agraires sont mécanisés, conduire l'exploitation tout au long de l'année revient *a priori* à conduire le tracteur. Dans un modèle d'organisation du travail à un actif, cette fonction définit le rôle du chef d'exploitation. Le déclin de la forme physique de Kike, l'âge avançant, vient alors questionner la performance de son rôle d'homme agriculteur. Ce rôle repose dès lors de façon toujours plus décisive sur la disponibilité du jeune corps de son cadet, pourtant employé à plein temps par la fabrique. Dans ce rapport, Danielito incarne³⁶⁷ le rôle que remplissait sa mère sur l'exploitation quelques années avant sa naissance. Ainsi, le maintien de l'exercice d'une masculinité hégémonique

³⁶⁷ Si l'on fait abstraction du bricolage sur les machines sur lequel il est très actif.

(Connell, 2022) en grandes cultures par Kike repose sur l'exploitation d'une masculinité subordonnée, celle du fils aide-familial (Barthez, 1982).

En mai 2021, j'ai pu me rendre compte lors de ma première semaine d'observation que le maintien de ce modèle d'organisation à un seul actif masculin reposait en fait largement sur l'appui informel de Danielito à son père. Le 24 mai, Kike est affairé l'après-midi à semer un champ de tournesol à quelques kilomètres à l'est du hangar de stockage.

Photographie 21 : semoir utilisé le 24 mai 2021 pour le semis du tournesol. Utilisé à nouveau le 26 mai pour épandre l'engrais bio en granulés sur le même champ



Les graines de tournesol sont disposées dans les boîtes jaunes. Le tracteur, en avançant, creuse un sillon avec les disques rouges. Les graines tombent dans le sillon par le bas des boîtes jaunes. Il faut donc charger les graines dans le semoir. Ces dernières sont conditionnées en sacs de 30 kilogrammes, que Kike ne peut plus soulever sans prendre de risques. En effet, il a été opéré des hanches quelques années auparavant et porte maintenant des prothèses. Danielito et moi allons donc charger à la demande³⁶⁸ des graines dans le semoir plusieurs fois dans la journée. Une tâche qui implique la première fois de charger des sacs dans le 4x4 et de rejoindre Kike en bout de champ.

Le 26 mai, cette organisation se répète, cette fois pour épandre un engrais bio en petits granulés sur le même champ avec la même machine. Ce jour-là, un imprévu survient : une pierre du champ brise l'axe du disque extérieur droit du semoir. Il faut alors le réparer. Au hangar de stockage, Danielito ressoude directement l'axe, un casque de protection « *don't tell me how to do my job* » vissé sur la tête. Un texte qui résonne comme un avertissement pour toutes celles et ceux qui s'aviseraient de commenter son travail.

³⁶⁸ Et donc interrompre des travaux en cours à la Fabrique. Avant de partir, Danielito remplace les sacs de farine sous les moulins et lance un nouveau lot qu'il pourra surveiller à son retour, moins d'une heure plus tard.

Photographie 22 : la soudure et un casque au message évocateur des rapports sociaux entre hommes à l'heure d'effectuer des réparations



Les deux fonctions qu'exercent Danielito, logistique et réparation, illustrent la dépendance de Kike à ses services qui pourtant a opté pour le modèle à un actif. Tant le corps de Kike que son modèle d'organisation du travail ne peuvent se maintenir que grâce à l'apport en travail informel d'un aide familial plus jeune. Le corps de Kike ne lui permet plus ni de soulever des sacs ni de se baisser pour souder, celui de Danielito vient donc s'y substituer. À 57 ans, l'exercice du métier de céréalier au volant de son tracteur repose donc sur ce rapport de génération, où un jeune corps valide assure la continuité du travail aux champs d'un vieux corps usé.

Cet agencement de la division du travail souffre d'une reconfiguration lors de la période de moisson avec l'intégration aux opérations d'un troisième acteur. Le frère aîné de Danielito, Roberto, n'est présent sur l'exploitation que de façon sporadique. Même si l'on sait qu'il peut intervenir occasionnellement au cours de l'année, c'est durant la moisson que son

investissement dans les activités agraires devient significatif. Il s'arrange en effet au travail³⁶⁹ pour que ses vacances estivales concordent avec la moisson. Durant un peu plus de trois semaines, c'est lui qui conduit préférentiellement la moissonneuse batteuse. Dans le même temps, Danielito reste pris par son travail à la Fabrique et prête main forte à la moisson entre deux tours de moulin. Comme le reste de l'année, il se trouve à l'interface de l'exploitation et de la Fabrique, ce qui le cantonne à une fonction de support de son père et de son frère aîné. Durant cette période de transition, c'est Danielito qui occupe en continu la position du fils aide-familial (Barthez, 1982). Dans le même temps, son frère s'essaie, périodiquement, à une position plus proche de celle du chef d'exploitation.

3.2.2. Numérisation et masculinité au travail

Si la portée matérielle de la numérisation initiée par Roberto reste, à ce stade, cantonnée à son propre usage des tracteurs et surtout de la moissonneuse, elle pourrait symboliquement reconfigurer localement la masculinité céréalicole idéale. En effet, l'usage de ces technologies se veut porteur d'une professionnalité nouvelle, remettant en cause le rapport à la technique des générations précédentes.

L'intervention de Roberto sur les machines (la moissonneuse et un tracteur), réalisée au nom du progrès technologique, n'est pas sans agacer son père. « *Il [Roberto] passe plus de temps à nommer les parcelles qu'à couper !* »³⁷⁰, Kike se réfère ici à l'activité consistant à saisir les coordonnées GPS des parcelles, les productions qui leur correspondent, leurs caractéristiques dont l'ordinateur peut tenir compte. De son côté, il décrit un rapport personnel à la machine plus organique, comme un prolongement du corps humain : « *il faut pratiquer, sentir la machine ! Il y a une pierre POC ! La machine te le dit* [il imite des mains la conduite de la moissonneuse] ». Ce rapport corporel et sonore, je le retrouve chez Danielito qu'il frappe les moulins avec un tuyau de plastique rigide afin de reconnaître à l'oreille leurs dysfonctionnements éventuels. Il recourt aussi à la métaphore de la voix de la machine.

³⁶⁹ Roberto réside à Madrid.

³⁷⁰ Conversation avec Kike, le 10 août 2021.

En introduisant la numérisation, Roberto remet donc en cause la manière de travailler de son père. Il investit le travail agricole depuis une autre position de classe, celle d'un diplômé du supérieur et ingénieur. Cela aboutit à des relations de travail conflictuelles. Dolores prolonge l'explication :

Et maintenant avec ses fils, il lui arrive la même chose que ce qui se passait avec moi. Et des fois le leur dis « Mais tu ne peux pas argumenter avec ton père ! Ce n'est pas qu'il ne va pas te donner raison, c'est qu'il va toujours suivre sa propre raison, qu'il ait raison ou tort ». Alors bien sûr, Roberto, qui est maintenant ingénieur, qui a travaillé aux champs et a appris de son père, qui a appris de ses professeurs, qui a appris de tout le monde et Kike l'autodidacte ! Alors ils s'embrouillent beaucoup !

Il est d'abord intéressant de noter le rapprochement que Dolores opère entre les relations de travail qu'elle a pu avoir avec son mari et celles qu'il avec ses fils. Le modèle à un actif semble conférer un pouvoir de décision imparable à l'actif exploitant à titre principal. En même temps, l'obstination qu'elle prête à Kike prend des atours de masculinité de référence. Le rapprochement que Dolores opère avec le parcours de formation de Roberto incite à penser les rapports de travail père-fils comme ayant les traits de rapports de classe. Si Dolores, depuis sa position sociale d'épouse, a choisi l'exit trente ans auparavant, il en va tout autrement de Roberto qui, héritier désigné de l'exploitation agricole, pourrait bien incarner un remaniement des formes de masculinité valorisées. Ces nouvelles formes de masculinité seraient caractérisées par un enthousiasme pour les technologies numériques, soutenu par un parcours de formation idoine. En effet, Raewyn Connell (Connell, 2022) souligne « le fait que les technologies de l'information et de la communication ont été un vecteur de redéfinition des masculinités des classes moyennes dans un contexte de remise en cause de la valeur de la main d'œuvre ouvrière », une vue qui semble transposable ici.

Les positions relatives de Kike par rapport à ses fils interrogent toutes deux le rôle des machines et de la technique dans la production, de la division du travail entre hommes et des formes d'expression de leurs masculinités. Le modèle d'exploitation à un actif masculin dans un tracteur subsiste grâce à l'exploitation d'un masculin subordonné (Connell, 2022) en la personne de Danielito. L'homologie avec le rôle « d'apporteuse » assumé par sa mère trente ans plus tôt apparaît nettement. Une situation qui contraste avec celle de Roberto, qui ne peut être subordonné dans un statut social d'aide familial et dont la position de classe, en transition de l'encadrement dans l'industrie vers la reproduction de celle de son père, le met en situation de reparamétrer la masculinité « idéale » de l'agriculteur exploitant au travail.

3.3. Des fils interchangeables ? Compétition mécanique et masculinité

L'enjeu considérable que représentent les machines agricoles et le rapport que les différents acteurs masculins entretiennent avec ces dernières, se mesurent à leur capacité à donner prise à la production de genre au travail. Ainsi, Kike sur la base des compétences supposées différentes de ses fils en matière de bricolage, les décrète complémentaires dans un jeu d'oppositions qui n'est pas sans rappeler la supposée complémentarité naturalisante entre les sexes (Héritier, 2012) (Comer, 2021). Or, cette représentation ne résiste pas à l'observation du travail de bricolage de Danielito et de Roberto qui affichent au contraire leur interchangeabilité.

Les scènes de bricolage ne manquent pas durant la moisson. L'accumulation des heures d'utilisation des différents véhicules, en particulier de la moissonneuse batteuse, lors de la moisson augmente mathématiquement la probabilité de la survenue de dommages matériels. « *Les avaries c'est tous les jours* » lance Danielito d'un ton chantant³⁷¹ le 4 août 2021 à 18h45 après le bris d'un roulement à billes. La première dimension du travail sur les machines, leur maintenance, est donc un labeur quotidien. Loin d'être une corvée, la maintenance prend les atours d'un jeu pour ses protagonistes. L'heure de maintenance quotidienne de la moissonneuse avant son emploi est l'occasion d'une démonstration de professionnalisme pour Roberto, et d'un spectacle pour celles ou ceux qui y assistent. Les réparations de pièces ont aussi une dimension récréative : l'enthousiasme de Danielito semble venir de son appétence à se frotter à un problème mécanique, souvent nouveau et imprévisible, à résoudre. Les scènes de réparation peuvent prendre un tour quasi cérémoniel de communion collective autour des tentatives de résolution du problème, avec des protagonistes et un public (Goffman, 1973b). Dans cette situation de représentation, Roberto et Danielito coopèrent autant qu'ils se font concurrence d'habileté en matière de soudure. Chez les fils de Kike, les scènes de bricolage donnent plus à voir une convergence de leurs masculinités plutôt qu'une supposée complémentarité que Kike appelle de ses vœux.

³⁷¹ En espagnol, « *averías todos los días* » est une phrase qui rime.

3.3.1. La promotion de rôles complémentaires des fils par le père

En vue de la future transmission de ses activités à ses fils, que Kike et Dolores souhaitent équitable³⁷², Kike projette sur ses fils des rôles sociaux au travail complémentaires. Sa manière de les mettre en représentation par le discours recourt à la binarité de la pensée de la différence (Héritier, 2012). En prenant pour base matérielle des rapports à la technique, supposément opposés de ses fils, Kike promeut des masculinités plurielles harmonieusement combinées qui ne correspondent pas à la réalité des rapports entre ses fils.

Suite à mon entretien avec Dolores le 10 août 2021, Kike me ramène en voiture au chef-lieu de canton où je loge. Sur le chemin, et alors qu'il sait que nous avons parlé famille avec son épouse, il apporte spontanément sa contribution en comparant ses fils terme à terme.

Deux types idéaux, deux régimes concurrents de rapport à l'équipement semblent se faire face : l'un plus abstrait et théorique, où la représentation du fonctionnement des équipements précède l'action sur eux, et l'autre plus concret et empirique, où la recherche de signaux sensibles sert de guide à l'intervention humaine sur l'outil. Kike attribue grossièrement ces deux schémas à ses fils : « *Roberto sait comment faire, mais au moment de le faire... Danielito fait, mais ne sait pas comment il a fait* ». Il ajoute à la symétrie : « *Roberto a deux mains gauche et Danielito a deux mains droite* ». Pour finalement en venir à sa conclusion : « *Ils sont complémentaires, mais il y a du conflit entre les deux* ».

La première de ces trois affirmations, en opposant le dire et le faire, le théorique et le pratique, l'abstrait et le concret, emprunte au registre industriel de la division verticale du travail taylorien. Cela renvoie à l'opposition entre d'une part la formation d'ingénieur de Roberto et sa fonction de cadre dans son emploi d'équipementier agricole, et d'autre part l'activité de Danielito, dépourvu de diplôme mais pas d'habileté manuelle. Cette grammaire de la différence dénote deux formes de masculinités hiérarchisées, incarnées dans le rapport aux machines et aux outils. Kike les souhaite « *complémentaires* », tout en déplorant l'absence de réalisation pratique de cette complémentarité.

En effet, à l'observation des scènes de bricolage, il apparaît bien plus difficile de discerner ces attributs chez l'un ou l'autre des deux frères. Tous deux socialisés comme des hommes, Roberto et Danielito apparaissent au contraire interchangeables au moment de souder pour réparer des avaries. Ils battent ainsi en brèche la représentation que leur père se fait de ce

³⁷² Cf. Chapitre 3, point 2.

que leur collaboration devrait être. Dans ces moments de performance de masculinité agricole, on aperçoit davantage une forme de compétition, exécutée sous l'œil d'un public.

3.3.2. L'entretien quotidien de la moissonneuse batteuse

L'entretien quotidien de la moissonneuse batteuse, séquence quotidienne en période de moisson, est l'occasion d'une performance de professionnalisme en grandes cultures et donc de masculinité pour Roberto. L'opération est réalisée sous l'œil d'un public au moins composé de son père. La conflictualité verbale, que l'on entend au cours de cette scène, révèle la tension du fils qui se sent jugé par son père. On y perçoit aussi la tension entre deux hommes, tous deux capables de faire le même travail.

À 12h40 le 4 août 2021, Kike passe me prendre à la Fabrique en tracteur pour que j'assiste à la maintenance quotidienne de la moissonneuse. C'est Roberto, le conducteur le plus fréquent de la moissonneuse qui s'en occupe. Lorsque nous arrivons, il est occupé à souffler la poussière des champs qui s'est accumulée au cours de la journée précédente. Cette poussière se dépose partout sur la machine et en partie dedans. L'opération consiste à disperser, à l'aide d'un souffleur comme ceux que l'on utilise pour souffler les feuilles dans les espaces verts. Un épais brouillard se lève alors autour de l'engin dont Roberto est protégé par un bleu de travail, des lunettes en plastique et un masque FFP2.

Photographie 23 : soufflage de la moissonneuse. On aperçoit un volume important de poussière accumulée sur la coupe de la machine



Cette étape terminée, Roberto va la compléter à l'aide d'une soufflette à compresseur pour nettoyer les filtres à air de la cabine. Il fait le plein, puis lubrifie les pièces de moteur qui en ont besoin, et contrôle les niveaux d'huile. Enfin, il révisé les courroies et s'assure que l'hydraulique est en bon état de marche. L'ensemble prend une bonne heure.

Tout au long du processus, Kike regarde son fils travailler en compagnie de son collègue Julio³⁷³. Roberto se trouve donc en situation de représentation, à tel point que le soin qu'il apporte à la réalisation de chaque tâche apparaît presque ostentatoire, comme s'il devait faire la preuve de son professionnalisme. En effet, la prise en charge de la révision quotidienne implique une certaine responsabilité : la sécurité des personnes et la prévention de la casse matérielle.

Lorsque Roberto en termine avec le souffleur, il est couvert de poussière. Kike s'empare prestement du souffleur et Roberto lui tourne le dos en étendant les bras. Le père actionne alors le souffleur et dépoussière son fils, emportant au passage sa casquette, ce qui déclenche

³⁷³ Avec qui la famille fait moisson commune. Julio, jeune agriculteur du village, ne possède pas de moissonneuse. Il charge le grain de Kike avec son tracteur et sa remorque en échange de la moisson de ses terres par la moissonneuse de Kike.

l'hilarité de l'assemblée. Un outil est donc ici manié autant pour son potentiel pratique que comique. Le rire matérialise la complicité dans un acte de soin de père à fils.

Cette réaffirmation de la bonne entente trahit des tensions qui ne sont en fait jamais loin. Au moment de repartir moissonner, Kike enjoint Roberto à se presser et celui-ci lui répond vertement d'être patient. Ce type de récriminations apparaît presque chaque fois que Kike fait un commentaire sur le travail de son fils, ce qui arrive plusieurs fois par jour. L'agacement de ce dernier montre sa sensibilité au regard que son père pose sur lui.

L'entretien de la moissonneuse, en tant que travail sur les machines, représente la communion collective autour des tâches de maintenance autant qu'elle cristallise les tensions qui s'y jouent. Ici, Roberto fait quotidiennement montre de son professionnalisme de futur chef d'exploitation, sous le regard de son père qu'il semble vivre comme un inquisiteur.

3.3.3. Le spectacle de la réparation : à la fois jeu et compétition

La tension qui prend la forme d'invectives verbales, telles que celle décrites ci-dessus, est attachée à la pratique quotidienne et constitutive de la masculinité au travail. Cette pratique se traduit par le commentaire normatif porté sur la façon de faire des autres protagonistes. Les réparations sont des moments particulièrement propices à cet exercice. En effet, lors de ces séquences, l'ensemble des participant.es à la moisson sont arrêté.es, des spectateur.ices de passage viennent se greffer au spectacle que constitue la scène de réparation. Cette configuration laisse donc libre cours à l'exercice du commentaire côté public, et à la surenchère d'ingéniosité pour ceux qui sont les plus directement impliqués dans la réparation.

Une demi-heure après la casse du roulement à billes, le spectacle de la réparation se met en place. Kike et Roberto ouvrent la moissonneuse pour en extraire la pièce abîmée. J'assiste à la scène, accompagné de Julio et de la compagne de Roberto qui est arrivée dans l'après-midi. Danielito se joint à nous après avoir fait un saut à la supérette : il ramène des baguettes, de la charcuterie sous vide et des boissons fraîches. En même temps qu'il travaille, Kike entreprend d'expliquer ce qu'ils sont en sur train de faire. Il est rapidement coupé par Roberto qui l'enjoint sèchement à se concentrer ce qu'il est en train de faire. Puis, Roberto se tourne vers sa compagne et lui demande de lui faire « *l'immense faveur d'aller chercher la boîte à outils qui se trouve dans le bureau à droite en rentrant dans la maison [de ses parents]* ». Pour ce faire, il lui tend les clés du 4x4. Entretemps, un cousin de la famille qui passait par là en moto s'est arrêté pour dire bonjour. Il assiste lui aussi à la scène de réparation. La boîte à outil arrivée, le roulement

est placé au milieu du hangar, le fer à souder est quant à lui branché à un groupe électrogène. Le spectacle de la soudure peut commencer.

Photographie 24 : le spectacle de la soudure



Au centre de la scène, Danielito (accroupi) et Roberto (debout en face de lui) débattent de la meilleure manière de faire la soudure sur le roulement. Derrière Danielito, Julio observe en silence, tout comme la compagne de Roberto à gauche. À droite, Kike est assis, entouré de Celestino et du cousin de la famille. Il observe ses fils travailler, prêt à donner son propre avis le cas échéant. La disposition du tableau donne à voir une situation de représentation, où la résolution d'un problème technique, somme toute banal, se spectacularise. Les deux jeunes hommes font la démonstration de leur masculinité au travail sous les regards d'un public attentif à leurs moindres faits et gestes.

Lors de la période de moisson, ce type de scène se donne à voir quotidiennement et tourne toujours autour du travail avec et/ou sur les machines, où la résolution de problèmes techniques fait l'objet d'un spectacle avec des acteurs et un public. Par exemple, le 30 juillet, Julio déchargeait simplement une remorque en marche arrière devant un public de trois autres hommes lui intimant continuellement des conseils de manœuvre. Ces situations de travail, spectacularisant des actes mécaniques tout à fait ordinaires, révèlent l'ambivalence de la démonstration de masculinité autour de la technique : à la fois ciment du collectif masculin de travail par son caractère ludique, et porteuse de tensions par son caractère concurrentiel. Cette conflictualité autour de la mécanique révèle au fond des rôles sociaux interchangeables dans un contexte professionnel où il n'y a pas forcément de place pour deux représentants de la masculinité hégémonique en grandes cultures... Sauf en période de moisson.

4. En grandes cultures à collectif mixte : un travail mécanisé toujours sous contrôle masculin

Comme chez Kike, le contexte technologique de l'exploitation picarde de Simon, de Pierre-François et d'Antoinette est celui des grandes cultures. Cela se traduit par une mécanisation similaire du travail de production agricole. Les tracteurs sont les outils par excellence du travail aux champs, qu'on leur attelle des outils (au cours de l'année), ou une remorque pour transporter la récolte effectuée à la moissonneuse (pendant la moisson). Néanmoins, deux différences apparaissent et affectent la division des travaux mécanisés : d'abord, le collectif de travail participant au travail agricole est mixte et plus étendu, ensuite, les productions ne se limitent pas à la céréaliculture.

Ainsi, la production légumière ajoute un travail aux champs, réalisé au tracteur avec outil attelé, un désherbage manuel avec son dispositif technique spécifique, mais aussi une récolte mécanisée et de la manutention pour le stockage. Cet OTEX est rendu possible par un système d'irrigation, composé d'un enrouleur et d'un forage, administré *via* un ordinateur. Enfin, la mise en place du service de triage représente un important chantier en 2022, et donne à voir des travaux de production et de reproduction du capital fixe productif.

Dans ce collectif de travail, mixte et étendu, au sein duquel les participant·es entretiennent des rapports à la mécanique contrastés, quelles divisions du travail se font jour dans le complexe enchevêtrement de travaux agricoles mécanisés ?

L'histoire récente de la division sexuelle du travail sur la ferme est celle de l'extension progressive du domaine d'intervention des femmes aux travaux de production agricole véhiculée. Celle-ci reste cependant limitée par deux phénomènes que sont l'autocensure féminine et le maintien d'un contrôle étroit des hommes sur les véhicules, perpétuant ainsi le sous-équipement féminin (Tabet, 1998b).

Il est en revanche des sanctuaires qui demeurent strictement masculins, dessinant le *gap* technologique entre les sexes. Le travail d'entretien des machines, qui confère une connaissance intime de leur fonctionnement, n'est pas du tout investi par Antoinette, et la participation de Clémence y reste très superficielle et subalterne. Le travail de construction des machines, entièrement du ressort de Fabrice, donne la mesure de l'exorbitant pouvoir conféré par la maîtrise technologique masculine : salarié, Fabrice se retrouve à diriger le travail de ses propres patrons sur la base de ses compétences en construction.

4.1. Travailler avec les véhicules : une extension limitée du domaine des femmes

Entre hommes, on n'observe pas de distribution de la possibilité de participer aux travaux véhiculés. Tous ont accès et sont en mesure de conduire l'ensemble des véhicules et les outils qui peuvent leur être ajoutés. En revanche, Clémence et Antoinette, si elles participent bien aux travaux agraires dans le cadre d'une division verticale du travail³⁷⁴, voient leurs opportunités de conduite de véhicules (et l'usage des outils correspondants) restreints à certains d'entre eux. On constate dès lors une asymétrie sexuée de l'usage (Tabet, 1998 : 26)³⁷⁵ des engins : les femmes du collectif conduisent pour des tâches et avec des véhicules délaissés par les hommes. Leur place dans la division du travail agricole dépend donc de la bonne volonté masculine d'une part, et de leurs maîtrises respectives des engins d'autre part. En d'autres termes, la distribution asymétrique de la possibilité de conduire reflète un rapport de pouvoir entre classes de sexe. Si les hommes réalisent exclusivement certaines tâches – comme l'irrigation – la conduite se féminise de fait sur l'exploitation, remettant en cause un ordre antérieur dans lequel les femmes étaient exclues de cette activité. Voyons donc comment et dans quelles conditions Antoinette, puis Clémence conquièrent la prérogative de conduire des véhicules de plus en plus variés ? L'écologisation des pratiques de production et la diversification des activités, sur une exploitation de grande taille, ne sont pas étrangères au recours au travail féminin pour les tâches véhiculées. Ce phénomène rencontre toutefois bien une volonté de la part des actrices de s'en emparer.

4.1.1. L'irrigation : une technologie avancée en exclusivité masculine

Avec la conduite de la moissonneuse batteuse, « aller à l'irrigation » fait partie du champ des travaux exclusivement masculins. Il s'agit d'une tâche périodique en été qui consiste à déplacer dans le champ de légumes à irriguer un tuyau monté sur un enrouleur de 18 tonnes avec un tracteur.

³⁷⁴ Cf. chapitre 7, point 4.

³⁷⁵ Paola Tabet (Tabet, 1998 : 26) évoque le cas des Kung de Nyae Nyae : « tandis que les femmes ne doivent en aucun cas toucher arcs et flèches ni participer à la chasse sous peine de compromettre les capacités du chasseur et son succès, aucune croyance de ce genre et aucune règle sociale n'empêche les hommes de pratiquer la collecte ». La domination masculine réside dans cette asymétrie : il ne pèse pas d'interdit d'usage des outils sur eux, alors qu'il en pèse sur les femmes. Supprimer la mise en forme gras, remplacer par de l'italique et une parenthèse « je souligne »

Photographie 25 : l'enrouleur à gauche, et sa buse à droite



À droite de la figure, on distingue une buse reliée à l'enrouleur par un tuyau. Une première étape est de déplacer l'ensemble sur une ligne de culture que la buse arrosera en tournant sur elle-même, délivrant une certaine quantité d'eau mesurée en millimètres par unité de surface. Une seconde étape consiste à brancher le tuyau à des arrivées d'eau placées en bord de route. Le tuyau étant gorgé d'eau, il pèse très lourd et cette opération est la seule réalisée manuellement par l'opérateur. Enfin, la troisième étape est celle du déroulement du tuyau dans le champ. Simon attelle la buse et la tire en ligne droite jusqu'au bout du champ, déroulant le tuyau. Avant de partir, Simon va régler la vitesse à laquelle l'enrouleur s'enroulera, tirant la buse vers lui pour lui faire parcourir le champ. Il reviendra placer l'enrouleur à l'heure à laquelle la buse aura rejoint son point de départ. Pour s'épargner des allers-retours en voiture jusqu'au forage, dont la finalité est d'« allumer » ou « éteindre » l'arrivée d'eau, Simon communique avec l'ordinateur du poste de forage en envoyant des instructions directement par SMS.

Simon décrit la seconde étape comme un facteur d'exclusion *ad vitam* de Clémence du fait « d'aller à l'irrigation »³⁷⁶ :

Je ne peux pas demander à Clémence de faire ça (il soulève les tuyaux par leur embranchement) tu vois ? Les tuyaux qu'on vient de vider et de déplacer ça pèse une tonne ! L'eau, les tirer... Elle n'y arrivera pas hein !... Et Clémence elle fait 55 kilos, elle ne bougera pas un tuyau qui en fait 30 ! Il y a des trucs, je sais que... ça je sais que je le ferai tout le temps.

Cette naturalisation par le rapport poids corporel/poids à soulever laisse perplexe après avoir observé l'ingénieux système hydraulique, commandé par un petit tableau de commande, qui permet d'atteler l'enrouleur au tracteur. On pourrait en effet s'étonner du décalage entre le déploiement d'une profusion de moyens technologiques avancés, tous orientés à la facilitation du maniement de l'ensemble du système par l'opérateur, et le fait que la seconde étape ne semble pas concernée par cette facilitation. On pourrait faire l'hypothèse que le déplacement des tuyaux reste un impensé dans la conception d'un système d'irrigation pensé par des hommes et pour des hommes dotés d'une certaine condition physique. C'est donc en toute bonne volonté que Simon indique « *ne pas pouvoir demander à Clémence de faire ça* ». Quoi qu'il en soit, le résultat de la conception du système est bien l'exclusion des personnes qui ne pourraient réaliser cette unique étape manuelle.

Ainsi lorsque Simon s'est trouvé indisponible pour « aller à l'irrigation », c'est Fabrice qu'il a missionné pour y aller. Lorsque j'interroge Clémence sur sa participation à l'irrigation, elle avance une toute autre raison que le rapport poids du corps/poids des tuyaux pour justifier sa non-participation³⁷⁷ :

Ce n'est pas que ça ne m'intéresse pas ! Mais c'est vrai que je ne le fais pas. Et ça c'est vrai que Simon ne m'a jamais... Formée. Montré, fin... Je vais avec lui donc je le regarde mais après... Ouais.

Clémence s'en remet à Simon pour sa formation et donc sa participation aux travaux mécanisés. La naturalisation du différentiel de force physique qu'il opère invalide la participation de Clémence à l'irrigation et la cantonne à un rôle de spectatrice. L'intérêt potentiel de Clémence pour l'irrigation et son éviction de fait, une fois juxtaposés, mettent en évidence que le recours à l'argument de la force physique s'inscrit dans un rapport social de sexe, justifiant la prérogative de Simon à placer sa compagne dans l'organisation du travail.

³⁷⁶ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

³⁷⁷ Entretien avec Clémence, le 19 juillet 2022.

4.1.2. « Conduire un manitou ça peut être très féminin hein ! »

La conduite de véhicules, condition presque *sine qua non* de la participation aux travaux agraires, est investie très tard dans sa carrière par Antoinette. Dans son discours, elle ressemble à l'aboutissement d'une trajectoire de professionnalisation.

Elle y est venue très progressivement, son entrée dans le métier s'étant faite par ce qu'elle appelle « *le back office d'une ferme* ». L'expression se réfère à « *tout ce qui est indispensable mais jamais chiffré sur une ferme* », autrement dit, le travail « à la frontière de la vie domestique et de la profession » (Barthez, 2005a). Cette continuité entre les deux pôles a permis, selon elle, un glissement vers la prise en main de travaux véhiculés³⁷⁸ :

Je veux dire j'ai été à mi-temps ou à tiers temps sur la ferme et le reste du temps c'était pour m'occuper de mes enfants. Et... Aujourd'hui j'ai plus mes enfants... Et ben je re... Mais ça m'a permis quand même de m'intégrer dans cette ferme, d'en connaître... Alors je ne suis pas une grande technicienne de l'agriculture. Par contre, le fonctionnement je le connais et ça me permet de m'intégrer, maintenant d'aller vers... Ben je conduis un peu plus le tracteur...

Le caractère progressif de l'investissement d'Antoinette dans les travaux agricoles, semble lié au temps de prendre confiance en soi que dénotent les expressions « *s'intégrer* », ne pas être « *une grande technicienne de l'agriculture* » ou « *aller vers* ». Le processus qu'elle décrit pourrait être désigné comme une trajectoire de professionnalisation : du métier de mère à celui d'agricultrice. Ce qu'Antoinette pense maîtriser, « *le fonctionnement* » qui est son pré-carré, lui a donné l'aplomb de revendiquer une place dans l'organisation du travail. Le lien qu'elle établit avec la conduite du tracteur n'apparaît *a priori* pas évident d'un point de vue matériel. Trois éléments concomitants du processus de professionnalisation d'Antoinette convergent : le recul du travail domestique avec le passage à l'âge adulte des derniers enfants, l'investissement symétrique dans la profession par « *le back office* », et la conduite, identifiée comme composante centrale de la professionnalité, permettant la participation aux activités agraires.

« *Aller vers* » renvoie à une double démarche d'apprentissage et d'affirmation de soi et de sa féminité au travail. Sa place dans les travaux véhiculés se construit donc *contre* plus qu'*avec* son mari. Par exemple :

Je n'arrivais pas à conduire parce que c'était Pierre-François qui devait m'apprendre à conduire le tracteur pour récolter les carottes on a des remorques spécifiques et on vide des remorques sur lesquelles il y a les grosses caisses en bois. On vide les carottes

³⁷⁸ Entretien avec Antoinette, le 20 novembre 2020.

dedans. Et ça je n'arrivais pas, parce que moi je voulais faire à ma méthode et moi je voulais faire autrement. Et il me dit "ce n'est pas possible tu ne peux pas y arriver autrement !" (Imite Pierre-François sur un ton moqueur). J'ai dit (et là elle prend le ton docte pour mimer l'explication qu'elle a donné à son mari) "moi je ne peux pas rester comme ça, j'ai une hernie discale au niveau du cou. Et Je ne peux pas rester pendant les 3/4 d'heure que dure le charroi du truc ! Être comme ça la tête en arrière je n'y arrive pas, en plus avec mes lunettes, je vois mes montants de lunette, les montants du tracteur, les montants de la remorque, je n'y vois rien ! Je me sers des rétros moi !" Il y a des rétros, c'est comme dans une voiture, bah je vais me servir des rétros, mais comme lui n'y arrive pas avec les rétros ça le dérange ! Il pense que ce n'est pas possible ! Je lui dis bah je suis désolée moi je vois bien dans le rétro je vois bien ! Faut juste me laisser... Que je fasse quand même quelques tours pour que j'appréhende la droite, la gauche... Plus vite moins vite, machin !

L'apprentissage se fait sous contrôle masculin, ici celui de Pierre-François. L'adaptation de sa conduite à sa propre condition physique se heurte à la version de son mari. Les propos qu'elle rapporte donnent à voir que l'apprentissage de la conduite est autant un processus de négociation de sa légitimité à conduire comme l'entend Pierre-François, qu'une incorporation de gestes techniques.

Une certaine aisance dans l'argumentation, possiblement incorporée au cours d'une longue carrière militante dans la représentation professionnelle, semble agir comme une ressource pour imposer ses vues sur la conduite face à celles de son mari.

Beh oui et en même temps je disais, tu vois, quand on parle de la capacité physique à faire certains travaux ! Purée conduire un Manitou ça peut être très féminin hein ! C'est tout en délicatesse et en douceur ! ça ne demande aucune force physique tu vois par rapport à d'autres trucs qui vont te demander de la force...

Antoinette retourne l'argument naturalisant de la force physique : les travaux de force avec un télescopique³⁷⁹ sont en effet rendus possible par la machine elle-même. Ne demandant pas de force, la conduite de cet engin aurait donc tout pour être une activité féminine dans la division du travail. Ici, l'agricultrice se joue de la complémentarité supposée des rôles sociaux de sexe en déplaçant les frontières du féminin et du masculin à son avantage par un raisonnement paré de logique formelle.

³⁷⁹ Le télescopique, généralement appelé « Manitou » du nom de la populaire marque d'engins de chantier qui est celle du télescopique de la ferme, est un véhicule doté d'un bras télescopique au bout duquel on peut placer différents outils.

L'aboutissement de cette prise en main des véhicules se résume, dans cet extrait, au sujet de la manutention du télescopique dans le hangar lors de la récolte des carottes. Des plateaux³⁸⁰ chargés de palox³⁸¹ remplis de carottes arrivent des champs. Il faut alors les disposer dans le hangar frigorifique et les empiler :

Bah je me suis lancée, bah évidemment, Simon est revenu bah j'avais descendu la première fois, j'avais descendu 3 caisses, la deuxième fois j'en ai descendu 6, et puis la troisième fois je les avais descendues toutes quoi ! Bah voilà ! Mais je l'ai fait toute seule ! Pour dire que... On apprend encore à bientôt 60 ans, et je suis bien contente ! Et je vais continuer quoi !

La fierté transparaît dans le propos d'Antoinette et concerne le fait d'avoir appris, d'avoir fait « *toute seule* », c'est-à-dire de façon autonome. Elle laisse à penser que la double trajectoire, d'apprentissage et d'affirmation de soi, représente un parcours d'émancipation au travail : la conquête d'une professionnalité autonome.

Ainsi l'extension de la place d'Antoinette dans la division du travail, correspondant à son activité de travail des champs, le *front office*³⁸² donc, s'inscrit dans un rapport social au cœur duquel se trouve la maîtrise de la conduite véhiculée. Autrement dit, la conquête de sa professionnalité comme agricultrice, son émancipation au travail, passent par son rééquipement, ce qui souligne le rôle du sous-équipement féminin dans le rapport social de sexe.

Il importe finalement de pondérer l'extension du domaine d'Antoinette dans la division du travail par son caractère processuel. Elle ne conduit des engins agricoles que dans deux circonstances bien circonscrites que sont le désherbage avec les saisonniers (tracteur du *bedweeder*), et le chargement (tracteur avec remorque) / déchargement (télescopique) lors des récoltes de légumes. La localisation bien délimitée de ces usages la maintient dans une position subalterne de la division du travail. Les usages en question concernent les travaux d'exécution qui prennent place dans la division verticale du travail décrite au chapitre précédent. La conception du plan de cultures, et donc l'affectation des espaces de l'agroécosystème, reste du ressort de son fils et de son mari dans une moindre mesure (lesquels ont la possibilité de conduire tous les engins indifféremment). On observe néanmoins la volonté de poursuivre

³⁸⁰ Les plateaux sont des sortes de remorques utilisées pour transporter les palox, et faciliter le travail des personnes qui optimisent leur remplissage lors des récoltes de légumes.

³⁸¹ Les palox sont de grandes caisses en bois montées sur palette, et donc manipulables avec les lames d'un Fenwick ou d'un télescopique.

³⁸² Par opposition à son expression « *back office* ».

l'extension de ses attributions (« *Et je vais continuer quoi !* »), même si celle-ci doit se faire sous contrôle masculin.

Photographie 26 : Le télescopique « Manitou » et le plateau stationnés devant un mur de palox, le 14 juillet 2022



4.1.3. L'extension autocensurée du répertoire d'activité mécanisée de Clémence

Le volontarisme d'Antoinette dans les travaux mécanisés s'inscrit aussi dans une volonté de grappiller du terrain en vue de son futur remplacement par sa belle-fille³⁸³ : « *J'ai essayé de... Comment dire ? De prendre petit à petit la place que Clémence prendra après* »³⁸⁴. Lors de ma période d'observation *in situ*, un peu moins de deux ans plus tard, Clémence a effectivement largement investi la conduite véhiculée. Mais cela reste sous étroit contrôle masculin d'une part, et limité par Clémence elle-même d'autre part. Ce contrôle et cette autocensure sont étroitement liés.

4.1.3.1. En posture d'apprenante : la diversification progressive de la participation aux travaux agraires mécanisés

En effet, Clémence arrive sur la ferme en tant que salariée en reconversion professionnelle et revendique une posture d'apprenante³⁸⁵. On retrouve la projection d'une professionnalisation progressive déjà constatée chez Antoinette, et donc un processus d'apprentissage. Ses premières tâches ont d'emblée impliqué la conduite d'un tracteur : d'abord le désherbage au *bedweeder*, puis le binage dans la foulée. Elle a ensuite été mobilisée par toutes les tâches impliquant d'atteler des outils au tracteur : passage de la herse étrille, labour, brûlage, déchaumage. Sa première année en 2020-21 est consacrée à une diversification de ses usages du tracteur. Ces activités sont toutes supervisées, d'abord par Simon³⁸⁶ :

Généralement ça se passe comme ça en fait : Simon il vient avec moi, j'emmène le tracteur, ça il tient que à ce que ça soit toujours moi qui amène le tracteur dans le champ pour que je m'habitue vraiment... Voilà ! Euh... Il me dit bah j'arrive en 4X4 tu déplies machin, et puis il fait un tour avec moi, il m'explique euh... Alors tu regardes toujours derrière, que ça, ça ne fasse pas ça, que machin ! Et puis après je suis lancée quoi ! Si j'ai un problème, je l'appelle.

La formulation suggère une certaine remise de soi de Clémence envers Simon pour ce qui est de son apprentissage technique. Sur certains travaux comme le labour, c'est Pierre-François, qui la supervise dans un rôle de binôme ouvrier plus expérimenté. Cette formation sur le tas vise à lui faire endosser le rôle de « chauffeur ». Une catégorie indigène au masculin neutre qui renvoie au salariat d'exécution. Pierre-François utilise ce terme dans son entretien pour évoquer

³⁸³ Cf. Chapitre 1.

³⁸⁴ Entretien d'Antoinette, le 20 novembre 2020.

³⁸⁵ Le père de Clémence, céréalier conventionnel, n'as pas cherché à socialiser ses enfants à son métier, anticipant que son exploitation ne pourrait pas rester rentable à long terme.

³⁸⁶ Entretien de Clémence, le 19 juillet 2022.

les ouvrier.es agricoles employé.es par ses parents. Il est aussi employé dans cette acception par l'ensemble du collectif de travail permanent. La conduite de véhicules inscrit donc Clémence dans une position d'exécutante au sein de la division verticale du travail.

4.1.3.2. Sous-équipement et autocensure

Les attributions de Clémence en matière de travail mécanisé rencontrent vite des limites, par exemple celles des travaux agraires sensibles car en découle la réussite de la production :

Tout ce qui est semis... Alors l'engrais là on va mettre des intercultures, il a dit qu'on allait épandre de l'engrais, peut être que je vais le faire mais je ne pense pas. Nan, tout ce qui est semis je n'ai jamais fait, même planter pour les pommes de terre. Alors peut être que ça viendra un jour, mais ça c'est quelque chose que j'appréhende parce que je me dis si tu foires ton semis euh... Bon c'est...

La justification de la responsabilité du succès ou de l'échec d'opérations cruciales pour le devenir de la culture désigne en creux la question de la maîtrise des techniques et des outils affectés à ces tâches, comme ici le pulvérisateur ou le semoir. Il semble que le caractère sensible de ces tâches influe négativement sur la volonté de les apprendre. Une autocensure qui contribue à affermir les limites des attributions de Clémence.

L'aspect autocensuré se donne à voir plus nettement à l'évocation d'un possible usage de la moissonneuse batteuse :

Parce que là comme t'as la moisson, j'ai dit à Simon jamais je pourrai conduire ça de ma vie. Il m'a dit si si ! Un jour on verra... Je te ferai conduire tu verras, ce n'est pas si compliqué. Donc peut-être, peut-être (élève la voix) ! Que dans deux ans... Je vaincrai cette peur parce que ça me fait quand même peur fin ! Quand je suis à côté, tu vois comme ça tu vois ça ne me fait pas peur ! Mais tu vois c'est d'être dedans c'est impressionnant tu vois ! Je trouve que... Mais peut être que je vaincrai cette peur, fin cette peur... Peut-être que je le ferai un jour !

Simon paraît chercher à garder la main sur l'apprentissage et l'affectation de sa compagne dans l'organisation du travail dans le futur. En dépit de son encouragement à sauter le pas de la conduite de l'engin, Clémence recourt au lexique du combat pour reporter la conduite d'une machine « impressionnante ». On retrouve la volonté de s'inscrire dans un processus en vue du dépassement de soi.

Se posent alors deux questions : pourquoi cette machine et pas une autre ? Et pourquoi les homologues masculins de Clémence ne connaissent pas ces hésitations ?

4.1.3.3. Attraction masculine, exclusion féminine

Il serait vain de tenter d'expliquer l'autocensure de Clémence par des caractéristiques objectives du maniement de la moissonneuse. Simon le note d'ailleurs : « *ce n'est pas si compliqué* ». Il devient alors tentant de chercher un début de réponse dans son auto-exclusion de la conduite d'un autre véhicule, le Case 180, qui pourtant est un tracteur de taille et de puissance plus modeste que celui qu'elle conduit habituellement :

Clémence :

Il y en a qu'un que je ne conduis pas, ouais le 180 là qui n'est pas là.

Alexandre :

Ah oui celui est en réparation !

Clémence :

En fait, il... faut passer les vitesses ouais et... Si j'ai essayé ! Fin j'ai essayé, je l'ai fait mais en fait... C'est pas comme une voiture, faut que t'appuies sur un bouton donc j'y arrivais pas, à comprendre quand je devais passer la vitesse du dessus (souffle). Et en fait comme c'est le préféré de Pierre-François ! Quand on fait normalement là pour la moisson en fait, pour les récoltes moisson et récoltes de légumes on a les deux Case en fait, le 200 et le 180. Pierre-François adore le 180, moi j'adore le 200, donc en fait chacun est content avec son tracteur quoi !

Ici, une contrariété technique, « *c'est pas comme une voiture* », rencontre la préférence de Pierre-François pour le Case 180. Un « chacun son tracteur » loin d'être symétrique : Pierre-François est en mesure de et conduit le 200 sans aucun problème. On rencontre là une explication des limites du champ des conduites possibles de Clémence en la préférence masculine pour un véhicule en particulier. Or, la moissonneuse est par excellence une machine préférée des hommes agriculteurs comme le commente Simon³⁸⁷ :

Dans l'agricole tout le monde adore la moisson ! T'as 8 salariés sur 10, tu leur dis « écoute mon père il va moissonner, continue l'installation pendant que nous on commence la moisson ». Le gars il fait la gueule ! Il attend ça toute l'année. Si tu le fous pas sur la batteuse pendant 10 jours, le gars il fait la gueule !

Ce penchant pour la coupe à la moisson est commun aux salariés et aux actifs familiaux. Le même enthousiasme se retrouvait chez Roberto en Espagne, qui au cours de nos entretiens dans la cabine du véhicule, me racontait de divertissantes anecdotes de moisson impliquant le goût immodéré d'autres hommes pour la conduite de cette machine. Une hypothèse d'explication raisonnable pourrait être celle du caractère profondément récréatif de la coupe,

³⁸⁷ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

renforcé par le fait qu'on ne s'adonne à cette activité qu'une dizaine ou quinzaine de jours par an. Il n'y a donc guère le temps de s'en lasser.

La démonstration ostentatoire du goût pour cette activité mécanisée pourrait alors agir, comme nous l'avions vu dans le rapport de Kévin, dans le sens d'une autocensure de Clémence. Il faudrait pourtant se garder d'imaginer la récréation machinisée comme un loisir masculin. Clémence aussi aspire à l'amusement au travail et cherche à se placer de nouveau sur des activités qui ont pu la divertir, comme en témoigne cet extrait au sujet du désherbage thermique :

Ah brûler oui, j'adore, j'adore ! L'année dernière j'avais fait les pommes de terre. Là cette année on va broyer les pommes de terre. Bah alors broyer j'adore aussi ! Je l'ai dit à Simon, moi tout ce qui est broyage, je ne sais pas pourquoi j'adore ! L'année dernière on avait brûlé les pommes de terre parce qu'elles étaient... Malades je crois ? Il y avait le mildiou mais euh... Je voyais derrière moi, tu voyais les feuilles des pommes de terre qui font des flammes, fin c'était... [...] Bref c'était un petit aparté... (rires)

Dans la confidentialité de la situation d'entretien, l'expression ostentatoire de l'attrance pour une activité mécanisée en raison du divertissement – ici largement visuel – qu'il procure trouve fugacement sa place. En effet, le travail agricole ne saurait apparemment s'assimiler à un jeu. Cette confiance n'est qu'un « *aparté* » et le rire marque le retour à une conversation vraiment sérieuse.

Ainsi, alors qu'un rapport ludique au travail mécanisé semble parfaitement admis pour les hommes du monde céréalicole, il apparaît qu'il n'en aille pas de même pour Clémence. Le mécanisme de l'autocensure pourrait donc en partie reposer sur ce rapport différentiel au divertissement au travail, conduisant à une forme de sous-équipement féminin : il semble plus difficile de disputer une activité à qui fait montre de son goût pour celle-ci sans censure.

4.1.3.4. Les effets d'une socialisation différenciée aux travaux mécanisés comme activité ludique

L'assurance des hommes quant à la prise en main de l'ensemble des machines par rapport à l'appréhension de Clémence s'explique par des socialisations primaires bien différentes.

Le cas des petits neveux de Simon (de 6 à 12 ans), présents lors de la moisson à la ferme est évocateur : « [neveu de 12 ans] *on ne le met pas sur la bineuse, donc en fait c'est lui qui est dans le tracteur et c'est moi qui suis sur la bineuse ouais voilà. Et puis avec [neveu de 8 ans] aussi c'est vrai aussi. (Inspire)* »³⁸⁸. Ces enfants conduisent le « vrai » tracteur alors même que le plus jeune d'entre eux, de 6 ans, passe ses journées à jouer dans la cour de ferme avec son tracteur à pédales. L'association du travail des adultes au jeu ne fait alors aucun doute. Les enfants jouent avec des jeux d'adultes, construisant de puissantes dispositions pour les travaux véhiculés une fois devenus adultes : Antoinette confie que Simon « *c'était le même* » que ses neveux quand je l'interroge sur ses jouets d'enfant.

Clémence, pourtant fille de céréaliers, n'a à l'inverse pas du tout connu cette expérience de socialisation primaire véhiculée :

Il [Son père] nous emmenait pas avec lui dans les champs. Tu vois... Il nous... On allait travailler avec lui quand il fallait ramasser les pierres, ramasser les cailloux dans les champs. Ça il faisait avec nous. Donc en fait t'étais un peu plus dégoûté... Que tu vois tu faisais le sale boulot tout le temps. Et en fait nous il ne nous emmenait pas. Bon après on ne demandait pas forcément non plus mais... Il ne nous disait pas allez venez avec moi ! Donc on n'était pas trop... Non... [...]

Alors que le père de Clémence la tient éloignée, elle et son frère, des machines, il les a employés à des travaux qu'elle qualifie de « *sale boulot* ». Dans ce cadre, il paraît plus difficile de projeter du divertissement dans le travail agricole. Enfin, et surtout, cela signifie que Clémence n'a commencé à se socialiser aux travaux agricoles véhiculés qu'à l'âge de... 27 ans.

On prend alors la mesure de l'abîme qui sépare son expérience des machines de celle de ses collaborateurs. Le caractère « *impressionnant* » et la « *peur* » de la moissonneuse-batteuse trouvent alors largement leur source dans l'œil adulte qu'elle porte dessus, quand Simon, Pierre-François ou Fabrice y ont probablement toujours vu une activité à composante ludique.

³⁸⁸ Entretien avec Clémence, le 19 juillet 2022

Ainsi, en dépit de son exercice très étendu de la conduite véhiculée, Clémence continue de s'y projeter dans une posture d'apprenante, entretenue par l'encadrement et l'attitude docte et pédagogue de son compagnon et de son beau-père. Les limites de l'extension de son répertoire de travaux véhiculés se font jour par un mécanisme d'autocensure : Clémence est aussi l'artisane de son sous-équipement par rapport à ses collaborateurs. Si la moissonneuse est perçue comme une machine « *impressionnante* » c'est aussi probablement qu'elle la prend au sérieux, quand les autres y voient une activité ludique. L'autocensure porte d'ailleurs aussi sur ses propres velléités de divertissement mécanique au travail. Le goût ostentatoire des hommes et l'appréhension symétrique de Clémence trouvent une source d'explication plausible dans des socialisations opposées quant à l'agriculture céréalière et à ses emblèmes d'acier : les véhicules agricoles.

Alors que la posture forcément apprenante, ajoutée au statut salarié de Clémence, produisent sa position subordonnée dans l'organisation du travail, le rapport différencié à la conduite des machines, en la maintenant en situation de sous-équipement, reproduit cette position.

4.2. Produire et reproduire le capital fixe productif : une prérogative masculine

Chez Kike, tant le travail *avec* que *sur* les machines étaient des attributs masculins car seuls des hommes participaient aux activités agraires. À l'inverse, dans le collectif mixte de la ferme picarde, nous venons de voir que le travail avec les machines tend à se féminiser, et cela malgré les limitations que nous venons d'indiquer. Le sous-équipement et la subordination féminins ne pourraient-ils pas avoir à voir avec le travail sur les machines ? En effet, celui-ci apparaît exclusivement masculin. Sa pratique engendre nécessairement une familiarité des acteur·ices avec les machines, voire une connaissance de l'ordre de l'intime si elles ont été modifiées ou construites.

La distribution du travail sur les machines en collectif mixte importe donc, en ce qu'elle contribue à régler les rapports entre leurs utilisateur·ices. Or, sur la ferme d'Antoinette, Pierre-François et Simon, les hommes s'y adonnent presque exclusivement.

On distinguera deux composantes du travail sur les machines. D'abord, toutes les tâches d'entretien et de réparation qui visent à en prévenir l'usure, et contribuent donc à la reproduction de ce capital productif fixe. Clémence s'est essayée à certaines de ces activités, mais elles restent presque exclusivement du domaine de Simon, de Pierre-François et de Fabrice.

Puis, le récit du chantier du trieur, durant lequel Fabrice va intégralement construire les capacités de production d'un nouveau service sur la ferme, permettra de souligner le rôle crucial de la capacité à produire du capital fixe pour faire sa place dans l'organisation du travail agricole. Ici, un salarié en vient à exercer des fonctions de quasi-encadrement de... ses patrons, et même à les conseiller en matière d'investissement.

L'examen de ce cas singulier donne la mesure du *gap* technologique (Tabet, 1998b) qui le sépare d'Antoinette, qui est sa patronne, ou de Clémence, qui est actuellement sa collègue, mais sera amenée à devenir sa patronne elle aussi.

4.2.1. Entretien des machines et *gap* technologique

Si on l'aborde sans la définir précisément, Clémence rejette en bloc « la mécanique » : « *Comme l'hiver ils font beaucoup de mécanique, et ça j'avais dit à Simon je ne fais pas de mécanique !* »³⁸⁹. Alors que les machines se voient durement éprouvées au printemps, à l'été et en automne, l'hiver est une période dite « calme » en grandes cultures, largement consacrée à la reproduction de ce facteur de production. En avançant dans l'entretien, on se rend compte que Clémence se réfère ici aux seules tâches de réparation, qui touchent au fonctionnement même des véhicules et des outils.

Elle confie plus loin s'être essayée à des tâches moins qualifiées, plus assimilables à du nettoyage. Ce travail est tout aussi indispensable que les réparations pour le bon fonctionnement des machines, car il prévient l'usure et les accidents :

Alexandre :

Bah la mécanique ou je pense à l'entretien, là typiquement ce que fait Pierre-François, là comme souffler la poussière, tout ça, ça te...

Clémence :

Ah si ça Simon, ça il me l'a fait faire quand il faut graisser, quand il faut si si... Quand j'étais dans les champs ça, oui, oui ça oui. Graisser, souffler... L'entretien comme ça oui. Mais ça ça ne me dérange pas. Et en plus bon, j'ai envie de te dire quand c'est toi qui as utilisé le tracteur c'est un peu logique aussi ! Que tu le fasses. Mais, après quand c'est vraiment mécanique moteur tout ça, non... Et puis en plus je n'y... Enfin ! Je pourrais apprendre, je pourrais ! Mais... Je n'y connais rien, j'ai pas...

La participation à l'entretien de Clémence se limite donc à ce qu'elle se sent obligée de faire en tant qu'utilisatrice d'un véhicule donné. Elle ne semble pas éprouver de goût pour cela,

³⁸⁹ Entretien avec Clémence, le 19 juillet 2022.

simplement cela ne la « *dérange pas* ». La distinction est faite avec les travaux moteur, qui impliquent d'ouvrir la boîte noire du fonctionnement des machines. Ici, le sentiment d'incompétence agit comme un facteur d'auto-exclusion. Il faut noter que Clémence n'exclue pas de chercher à obtenir ces compétences.

Le discours de Simon, en tant que dirigeant, semble entériner cette distance aux travaux « à l'atelier »³⁹⁰ :

Simon :

Maintenant Clémence il y a des trucs qu'elle ne fait pas euh... Quand on fait les vidanges, quand on fait de la mécanique, elle ne fait pas de la soudure, elle ne vient pas dans l'atelier et puis ça ne l'intéresse pas et puis elle n'est pas trop...

Alexandre :

Ah ouais, elle ne veut pas apprendre ces trucs-là ?

Simon :

La base quoi ! Mais je lui dis demain viens dans l'atelier t'es à genoux à quatre pattes les mains pleines de graisse... Bon... ça ne l'intéresse pas. Donc tu verras avec elle, après si elle me dit... ça dépendra peut-être des périodes, tu vois peut-être qu'elle dira "oh bah moi..."

Le chef d'exploitation postule donc un désintérêt de sa compagne, pas si certain puisque qu'elle évoquait lors de son entretien la possibilité de s'y former dans le futur. Les références à la position et à la graisse suggèrent qu'une certaine représentation de la féminité au travail œuvre au fait qu'il s'abstienne de proposer à Clémence de participer à des travaux d'atelier, c'est-à-dire à du travail qualifié sur les machines.

Ainsi, Simon ne semble pas produire le dégoût de Clémence pour la mécanique, mais l'entérinement de ses préférences contribue à la reproduction de l'état de la division sexuelle du travail d'entretien mécanique. Du nettoyage à la réparation capot ouvert à l'atelier, un *gap* technologique se fait jour : Clémence conditionne une participation future au comblement de ce fossé par l'acquisition de compétences nouvelles.

Pour Pierre-François, comme pour les autres hommes du collectif de travail, cette frontière au sein des tâches de reproduction des engins n'existe pas. Ainsi, tous les jours de moisson il est à pied d'œuvre à partir de sept heures du matin pour réaliser l'ensemble des opérations (déjà décrites au point 3.3.2.) sur la moissonneuse batteuse. Conduire, nettoyer, réparer font partie d'un même ensemble, et se voir attitrer ce travail ne lui « *déplaît pas* »³⁹¹.

³⁹⁰ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

³⁹¹ Entretien avec Pierre-François, le 18 juillet 2022.

Cela lui donne une place dans l'organisation du travail, alors que Simon comme Fabrice seraient tout à fait en mesure de faire la même chose. En retraite, les autres lui laissent les activités qui lui plaisent le plus : les travaux mécanisés en grandes cultures céréalières. Il n'est ici point de *gap* technologique, c'est le statut de Pierre-François qui prévaut pour le placer dans l'organisation des travaux *avec* et *sur* les machines.

4.2.2. Le pouvoir de produire du capital productif

Il existe tout de même une division du travail sur les machines entre les membres masculins du collectif. La délimitation des attributions se fait jour dans la distinction entre les travaux d'entretien de machines et ceux qui aboutissent à la construction de nouvelles capacités de production.

La compétence de base pour la construction est, comme chez Kike, la soudure. Or, l'art de souder apparaît distinct des opérations relevant du simple entretien³⁹² :

Pierre-François :

Oui, oui. Oh non... Fin si ! Je fais des vidanges, des conneries des machins comme ça, oui !

Alexandre :

Ouais mais tout ce qui est la partie soudure par exemple ?

Pierre-François :

Si ! Je faisais un peu ! Mais après Fabrice il fait mieux que moi ! Donc maintenant je le laisse faire après...

Des travaux de révision moteur sont ainsi assimilées à des « *conneries* », des « *machins* » autrement dit, des travaux de peu de valeur. La soudure, qui comporte davantage d'habileté, devient excluante dès lors que Fabrice est identifié comme plus compétent.

Alors que Fabrice me fait visiter l'atelier le 21 juillet 2022, il me détaille comment, dès son arrivée, il a tenu à inventorier les outils, les pièces disponibles, la ferraille... et comment il a mobilisé Simon et Pierre-François dans ce travail de mise en ordre. Le résultat est un inventaire et un classement, lui conférant un rôle de régisseur.

³⁹² Entretien avec Pierre-François, le 18 juillet 2022.

Photographie 27 : classement du petit matériel et des pièces dans l'atelier de la ferme



De cette façon, Fabrice administre – littéralement – le matériel dédié au travail sur les machines. Cette prérogative, quasiment politique, de savoir où se trouvent les choses et en quelle quantité, de savoir où et quand les employer, contribue à l’investir d’un pouvoir considérable sur la marche de l’exploitation.

Ce pouvoir de Fabrice, localisé au niveau des moyens de produire du capital nouveau, est renforcé car il est vu comme légitime par ses patron·nes. Intervenant lors de l’entretien de Pierre-François, Antoinette³⁹³ livre sa version du rôle de Fabrice sur la ferme, qu’elle lie de près à la construction de capital productif :

³⁹³ Durant l’entretien avec Pierre-François, réalisé au bureau, Antoinette intervient fréquemment. Ici, elle s’adresse directement à son mari. Entretien avec Pierre-François, le 18 juillet 2022.

Fabrice, qui est quelqu'un qui est bien plus qu'un chauffeur ! Fin tu vois ! Qui a de multiples casquettes, voilà oui ! Et du coup oui, mais du coup ça t'ouvre des perspectives, c'est-à-dire que tu le ferais. Mais tu le fais pas du tout avec les mêmes moyens ! Pas du tout avec la même souplesse ! Parce que là d'avoir ! Quand vous avez fait les bâtiments, les hangars, vous l'avez fait sur un hiver à 3, s'il n'y avait pas eu Fabrice, on aurait attendu d'avoir les sous pour le faire faire par quelqu'un. Parce que ni toi [Pierre-François] ni Simon, n'auriez été capables de dessiner, d'imaginer le truc ! Eux là ils ont fait la main d'œuvre comme tu le fais là, avec Fabrice. C'est-à-dire, Fabrice dit. Bah alors, ils en discutent hein ! Ils font ensemble, etc. Qu'est-ce qu'on veut faire, etc. Au bout du compte, mais après, dans la réalisation, c'est quand même, Fabrice qui mène le truc quoi !

La tirade, dithyrambique, insiste sur les apports de ce dernier dans la construction en insistant sur sa capacité à concevoir les projets de construction instaurant de fait une division verticale du travail où les patrons occupent la position d'exécutants. Lors de l'observation du chantier du trieur, j'ai pu constater tous les jours ce schéma de division du travail. La construction de cette machine³⁹⁴, livrée en kit, a occupé Fabrice de fin mai à fin juillet.

³⁹⁴ Cf. Chapitre 7, point 4.

Photographie 28 : le trieur en date du 11 juillet 2022. Sur la droite une grille est en passe d'être soudée pour pouvoir se déplacer autour du trieur



Tout l'enjeu du chantier était d'adapter la machine pour un usage optimal dans un bâtiment existant. La structure d'acier de bastaings, surélevant le trieur et fournissant la structure sur laquelle il sera possible de travailler et de se déplacer, est intégralement, de la conception à la soudure, l'œuvre de Fabrice. Dans la réalisation de ce chantier, il est assisté par Simon et Pierre-François. Simon lui « donne la réplique » pour débattre de tel ou tel ou choix de positionnement de matériel ou de la manière de faire. Ces échanges aident Fabrice à ajuster ses idées initiales. Simon, en tant que chef d'exploitation, reste toujours décideur en dernier ressort, mais il accorde une valeur décisive à l'avis de son salarié.

Photographie 29 : le trieur le 22 juillet 2022. Fabrice y a jouté un escalier, des rambardes, des grilles pour faire le tour de l'engin



Sur la figure, on peut apprécier le chantier terminé, et prendre la mesure des ajustements au bâtiment existant. Comme le signalait Antoinette par rapport au hangar, un tel chantier aurait été externalisé en l'absence de Fabrice. Ses compétences dans la conception d'ouvrages métalliques, combinés à l'usage de matériel et de pièces de seconde main (récupérés des chantiers précédents) ont permis des économies considérables. Pierre-François le note : « *il nous fait gagner beaucoup d'argent* ».

Ainsi, la maîtrise technique de Fabrice, de la conception à l'exécution de chantiers de structure, contribue fortement à une position originale pour un salarié. Il occupe ainsi une position à la lisière d'un rôle d'associé, se trouvant notamment du côté directif de la division verticale du travail dès lors que son champ d'expertise exclusif est en jeu.

5. Sous-équipement féminin et *gap* technologique aux pays de l'agriculture biologique

L'exposé des quatre études de cas précédentes a exploré, sur chaque exploitation enquêtée, le rôle du sous-équipement féminin et du *gap* technologique dans la structuration des rapports sociaux de sexe et donc, dans la construction de la division sexuelle des travaux agraires. À partir d'un regard transversal, il importe maintenant de tirer les enseignements de ce qu'il advient de ces deux phénomènes en fonction des variations d'orientation technico-économique, et du genre des collectifs de travail.

Les dynamiques du sous-équipement féminin sur les exploitations enquêtées s'inscrivent dans l'histoire conjointe de la mécanisation de la production et du patriarcat des mondes agricoles. En ce sens, l'agriculture biologique contemporaine hérite des structures des agricultures familiales du siècle précédent. Les résistances féminines observées sur le terrain ne s'y trompent pas en prenant le rééquipement comme objet de revendication face aux pairs masculins.

Le sous-équipement se voit reproduit par un *gap* technologique entretenu entre les générations par la socialisation masculine au contrôle des machines et des outils. Les enquêtées, dont la volonté est de s'imposer à leurs pairs en la matière, doivent alors se confronter à d'une part à des résistances de la part de ces pairs, et d'autre part et à leurs propres dispositions héritées d'une socialisation primaire conditionnant une forme de prudence dans l'usage des engins motorisés.

Enfin, le rapport différencié entre les sexes, au corps, au travail avec les machines et outils, tend à reproduire à la fois le sous-équipement et le *gap* technologique. En effet, la dotation en outillage ne se limite pas à conférer du pouvoir sur les éléments non-humains des agroécosystèmes, mais aussi sur les corps des humains qui les travaillent.

5.1. Une dynamique historique du sous-équipement des femmes

Il n'est plus à démontrer que la mécanisation constitue un des traits distinctifs essentiels de l'agriculture modernisée qui se systématisait en Europe durant la seconde moitié du vingtième siècle. Il s'agit d'un phénomène qui traverse toutes les orientations technico-économiques ou presque³⁹⁵, et s'impose à la plupart des modes d'organisation des unités de production agricole.

5.1.1. Mécanisation et patriarcat

Si la mécanisation apparaît comme une lame de fond, indispensable à la production agricole contemporaine, elle prend logiquement des formes qui varient selon la nature des biens agricoles produits. Les besoins de l'agriculture biologique approfondissent la variété des machines et des outils avec la diversité des productions et le besoin de contourner l'interdiction du recours aux intrants chimiques de synthèse. En revanche, ses effets sur les rapports sociaux au sein des exploitations, partiellement confondues avec des familles, apparaissent d'une extrême régularité.

En grandes cultures, le modèle d'exploitation à un seul actif de la ferme de Kike est basé sur l'usage du tracteur qui confère une productivité du travail telle qu'une seule personne est réputée pouvoir conduire l'activité de la ferme. La porosité des institutions, que sont la famille et l'exploitation, met le travail gratuit de Dolores au service du maintien de ce système pour un temps. Le droit entérine cette situation en ratifiant qu'on ne peut déclarer qu'un seul chef pour une entreprise indépendante du secteur agricole³⁹⁶. Dolores, alors jeune femme d'une génération aspirant à l'autonomie professionnelle, choisit la fuite (Barthez, 1982) et travaille à l'extérieur (Bessière, 2004).

Il n'en va pas autrement entre Pierre-François et Antoinette à la même époque. Cette dernière, préparatrice en pharmacie diplômée, exerce ce métier quand son mari hérite de la ferme de ses parents et des facteurs de production qui vont avec. Dans les deux cas, l'héritage dote deux jeunes hommes d'une exploitation, alors que leurs épouses, filles de paysan·nes elles aussi, viennent vivre avec eux sur leurs fermes familiales. En fait, le processus de mécanisation de la production a déjà rencontré le patriarcat (Bérénis et al., 2012) des sociétés paysannes dans lesquelles évoluaient leurs parents. L'état du droit et de la comptabilisation des non salarié·es de l'agriculture de cette époque, et le fait que Dolores comme Antoinette soient chacune dotée

³⁹⁵ Certaines fractions de l'élevage y échappent mais cet OTEX n'est pas l'objet de cette thèse.

³⁹⁶ Dénomination espagnole du vocable français « exploitation agricole ».

d'une identité professionnelle propre avant leur mariage, produit des modèles d'organisation du travail agricole formellement à un seul actif masculin. En éliminant l'élevage, la concentration des systèmes de culture (non encore biologiques) sur les productions végétales, a conduit à l'élimination des salariés des collectifs de travail, faisant des agriculteurs exploitants des entrepreneurs ultra outillés.

Le suréquipement originel des hommes se reproduit même lorsque l'héritier est une héritière. En effet lors de ses débuts en 2010, Marjorie, qui opte pourtant pour un OTEX peu mécanisé, se retrouve à dépendre de plus en plus des machines de son père à mesure que le volume de sa production augmente. Ici, le suréquipement de Louis lui confère un rôle majeur dans l'organisation du travail de l'exploitation de sa fille.

Enfin, le cas d'Amparo et d'Ernst, couple déraciné³⁹⁷ dépourvu d'héritage en moyens de production ou presque, et désireux de déjouer les schémas de l'agriculture familiale conventionnelle qui les entoure, rejoue en quelques années ce processus de mécanisation patriarcale. L'arrivée du grand motoculteur bleu équipe Ernst mais pas Amparo. Amparo, qui dispose d'un emploi non agricole, se voit exclue des travaux agricoles pourtant communs au départ, car elle ne peut pas « suivre » le rythme auquel Ernst travaille les parcelles. Ainsi, même sans suréquipement originel, c'est-à-dire hérité, on assiste à une production d'un patriarcat qui tire sa source de la mécanisation du travail agricole.

L'histoire de la mécanisation de chacune des exploitations enquêtées répète donc invariablement en miniature la grande histoire de la mécanisation des agricultures familiales contemporaines.

Lors de la période d'enquête de cette thèse, de 2019 à 2022, les collectifs de travail des quatre exploitations se sont étendus. Ils intègrent des salarié·es ou assimilé·es dans trois cas sur quatre et davantage d'actifs familiaux masculins dans le quatrième (les fils de Kike). Mais dans les rapports salariaux comme intra-salariaux, la distribution de l'équipement, de sa polyvalence et de sa puissance s'organise presque toujours autour de l'axe du genre.

³⁹⁷ Cf. chapitre 3, point 3.

Sur un axe salarial, aucun·e des salarié·es ne revendique l'usage des machines et outils dont leur patron·nes sont propriétaires, et tous·tes acceptent leur sous-outillage comme un état de fait. Kévin fait exception, et on notera d'ailleurs à cet égard qu'il est un homme employé par une patronne.

Sur axe intra-salarial, les femmes sont systématiquement sous-équipées par rapport à leurs homologues masculins. Clémence, si elle conduit des engins, en conduit moins et moins souvent que Fabrice, et ne manie presque pas les outils dédiés au travail sur les machines. Charlotte et Laëtitia cèdent toutes deux les travaux mécanisés à Kévin.

Enfin, la division du travail homosexuée organise les rapports entre masculinités hégémoniques et subordonnées autour de la distribution de l'usage des engins motorisés. Ainsi, Moises en tant que salarié dit « *journalier* », « *ne touche pas de machine* », et Danielito inscrit son travail, non rémunéré d'aide familial au service du maintien du travail mécanique de son père, dans un modèle à un seul actif motorisé comme sa mère trente ans avant lui.

Aussi, quel que soit l'angle sous lequel on examine la distribution de l'équipement, celui-ci tend à se concentrer dans des mains masculines, et à défaut de mains féminines disponibles, dans les mains d'une masculinité tendant à l'hégémonie (Connell, 2022).

5.1.2. Les luttes contemporaines des acteur·ices pour l'équipement

Loin d'être fixe, la distribution de l'usage des machines et des outils fait l'objet de rapports de force, et se trouve donc en mouvement. La dynamique de ces rapports sociaux de sexe doit beaucoup à la conscience des acteur·ices du rôle de l'équipement dans la construction de la division sexuelle du travail.

Amparo affiche une conscience aigüe du phénomène³⁹⁸. Lorsqu'elle cherche à refaire sa place perdue suite à la motoculturation, le coup qu'elle joue est celui de l'atelier à soi (Barthez, 2005a) (Lacombe, 2009) (Giraud & Rémy, 2013) (Annes & Wright, 2017) avec la pépinière, autrement dit, du contrôle d'un espace, d'outils, de techniques et de compétences autonomes qu'Ernst ne peut que difficilement lui disputer. Peu avant la période d'enquête, l'acquisition de ses propres terres, de son propre motoculteur et de son propre véhicule porte un coup décisif à la division du travail entre elle et Ernst. La division se spatialise alors, et porte de moins en moins sur la nature des activités agraires effectuées par les deux membres du

³⁹⁸ Ce sont d'ailleurs ses récits qui m'ont amené à réinterroger les terrains précédents à l'aune de cette observation.

couple. Dans la même logique, l'entrée dans les travaux agraires d'Antoinette se fait par la revendication d'un droit à l'apprentissage de la conduite de véhicules agricoles. On perçoit dans son récit une conscience de classe de sexe, au sens où elle dit en 2020 préparer la place de sa belle-fille dans l'organisation du travail. Même avec le statut d'agricultrice exploitante sans concurrent masculin, Marjorie acquiert progressivement des machines et outils pour sortir de la dépendance à l'outillage paternel. Elle achète d'abord un tracteur, lutte sur le plan des outils en achetant une boîte à outils, puis prend le contrôle de l'administration générale des moyens techniques de production par la construction en 2021 de son propre hangar de stockage de matériel.

Ainsi, le changement profond des équilibres dans les rapports sociaux de sexe, et l'ajustement de la division sexuelle du travail subséquent, a toujours à voir avec le rééquipement des exploitantes. Dans sa dimension matérielle, ce rééquipement permet une plus ou moins grande convergence de la productivité du travail des exploitantes avec celle de leurs homologues masculins (initialement suréquipés, et qui le restent), et confère ainsi un pouvoir d'agir sur les agroécosystèmes que constituent leurs exploitations. Dans sa dimension symbolique, leur rééquipement contribue à la confirmation de leur professionnalité, et à l'affirmation de leur place de dirigeante d'entreprise. Conduire son tracteur ou son motoculteur revient à conduire son exploitation, tant la productivité de cette dernière est conditionnée à cet équipement. On remarquera d'ailleurs que les salariées, contrairement aux exploitantes, ne revendiquent pas de rééquipement : conduire ne correspond pas à leurs attributions.

5.2. Les principes de la reproduction du *gap* technologique

Le sous-équipement féminin qui traverse nos quatre études de cas se voit reproduit à chaque fois par le « contrôle masculin des instruments de production » (Tabet, 1998 : 20). En effet, la concentration entre les mains des hommes des outils et engins motorisés, tendanciellement les plus complexes technologiquement, les plus puissants, et les plus à même de garantir une productivité du travail élevée, tire sa source d'une plus grande familiarité des acteurs avec les machines. Loin d'être innée, cette familiarité est acquise, et cela à toutes les étapes des parcours de socialisation – primaire ou secondaire, voire les deux – des hommes qui peuplent les exploitations enquêtées. À l'inverse, les actrices se montrent beaucoup plus circonspectes à l'égard, en particulier, des engins à moteur : quand elles ne rejettent pas leur usage, elles s'assurent prudemment de leur compétence avant d'en user.

Cette asymétrie configure le rapport social de sexe autour des machines. Quand elle se voit remise en cause, les hommes tendent à y résister. Entre hommes, la compétition pour le contrôle des machines, le mode ordinaire et mis en scène des rapports masculins hégémoniques en agriculture, réaffirme constamment le primat masculin dans le travail sur les machines.

5.2.1. Une familiarité asymétrique avec les machines

La capacité d'auto-réparer, voire d'auto-construire, des machines est mise au service de l'autonomie d'exploitation. C'est une valeur à la fois cardinale des mondes agricoles qui se réclament de l'agriculture dite « paysanne », et largement partagée dans l'ensemble des mondes agricoles. Dès lors, l'apprentissage de l'entretien des machines, d'un rapport naturalisé aux activités mécaniques dès le plus jeune âge, participe de la mise en condition pour être en mesure de se placer dans la division du travail.

On ne peut que constater à l'observation l'aisance et la spontanéité avec laquelle Kike, Danielito et Roberto soudent dès que cela s'avère nécessaire. Cette activité fait partie de leur métier. Il en va de même pour Fabrice, pour Simon et pour Pierre-François. Pour eux, le travail sur les machines a commencé très jeune, d'abord comme spectacle à l'image des neveux de Simon qui passent leurs journées de moisson à observer Fabrice construire le trieur, puis plus tard comme activité, approfondie à l'école comme c'est le cas pour Kike, pour Roberto, pour Fabrice, pour Pierre-François, pour Simon, ou dans le travail d'à côté comme c'est le cas pour Danielito. Louis, dont la compétence en matière de « *bricolage* » est mise en doute par l'ensemble de ses collaborateur·ices, n'hésite pas pour autant à intervenir sur ses propres engins comme parfois sur ceux de l'exploitation. Ernst, s'il avoue sans détour être dépourvu de toute connaissance en la matière³⁹⁹, s'entoure d'autres hommes de sa connaissance, sans passer par une prestation professionnelle lorsqu'il le peut, comme nous l'avons vu avec l'arrosage automatique de la serre.

À l'inverse, aucune enquêtée n'a pratiqué ces activités durant sa socialisation primaire. Quand bien même elles auraient pu éventuellement en faire l'expérience, elles ont été mises à l'écart de cette possibilité. Cela a été le cas pour Amparo et Clémence maintenues à distance des travaux agricoles agraires par leurs pères⁴⁰⁰, formellement pour la première, à défaut d'encouragement pour la seconde. Charlotte qui a fait des études de langues à l'université et

³⁹⁹ Conversation informelle autour du motoculteur, le 14 juin 2021.

⁴⁰⁰ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021. Entretien avec Clémence le 19 juillet 2022.

Laëtitia, diplômée d'un BTS communication visuelle, partagent le rejet du travail « *sur ordi* »⁴⁰¹ et un besoin de « *faire quelque chose avec mes mains* »⁴⁰², (besoin affiché comme la raison de leur réorientation vers le maraîchage). L'observation de leur travail montre une application presque littérale de l'intention de travailler avec les mains, intention qui se traduit par le rejet des machines par Charlotte, et le fait de ne pas disputer l'usage de la machine à Kévin pour Laëtitia. Leur socialisation professionnelle ne participe donc pas à leur construire une proximité vis-à-vis du travail *sur* et *avec* les machines. Quand Clémence ou Antoinette conduisent, c'est toujours en posture d'apprenantes comme le suggèrent les champs lexicaux des extraits d'entretien où elles évoquent la conduite. L'une comme l'autre se tiennent à distance des travaux de réparation, en invoquant l'absence de goût pour la chose⁴⁰³, mais s'appliquent néanmoins au nettoyage des machines après utilisation.

On distingue deux cas notables parmi tous·tes les enquêté·es, illustratifs de la façon dont la maîtrise des outils et des machines configure ou reconfigure les rapports sociaux et la division du travail sur les exploitations.

Marjorie n'est pas plus socialisée que ses consœurs aux travaux mécaniques et partage leur circonspection. Pour appuyer cette attitude, elle en appelle aux normes de sécurité, dont l'observation serait une marque de professionnalisme. Néanmoins l'expérience de la direction de l'exploitation, l'adhésion aux valeurs de l'agriculture paysanne, et le contact avec son père, l'ont amenée à prendre le contrôle des machines et des outils : d'abord en en acquérant en propre, puis en en administrant l'usage. Même si l'usage en a finalement été éphémère, il faut souligner que Marjorie a construit un lit de désherbage automoteur alimenté par panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'Atelier Paysan. La position de seule cheffe d'exploitation, combinée à une volonté de contrôler les facteurs de production, est apparue favorable à une réévaluation du *gap* technologique entre Marjorie et son père, qui se traduit d'ailleurs par la dilution de son sous-équipement initial.

⁴⁰¹ Entretien avec Laëtitia, le 12 août 2020.

⁴⁰² Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

⁴⁰³ Entretien avec Clémence, le 19 juillet 2022.

Photographie 30 : lit de désherbage automoteur et alimenté par panneaux photovoltaïques construit par Marjorie sur plans de l'Atelier Paysan et dans le cadre d'un atelier avec cette organisation⁴⁰⁴



Fabrice, ancien chef d'exploitation, est de son côté sur-socialisé aux travaux des machines. Salarié chez Simon, Antoinette et Pierre-François, sa maîtrise générale de l'ensemble des travaux, ayant trait à l'entretien et à la construction de l'ensemble des outils et machines mobilisables pour la production agricole, lui permet de subvertir son statut salarial en étant associé aux décisions d'investissement et en jouant un rôle de contremaître avec ses patrons. Fabrice entretient ce pouvoir en ayant la main sur le classement et le stockage des pièces de rechange.

⁴⁰⁴ Photographie extraite des réseaux sociaux de l'AMAP.

5.2.2. Le rôle des hommes dans leur conservation du contrôle des machines

L'asymétrie initiale de maîtrise des outils et des machines agricoles entre les sexes n'est donc pas immuable. Exception faite de l'exploitation de Kike, elle est même remise en question, plus ou moins timidement. Ces velléités féminines font face à des résistances masculines, non présentées comme telles par les intéressés. À la comparaison des études de cas, quatre formes de résistance semblent ainsi émerger.

Certaines formes de résistances masculines apparaissent complètement involontaires car inscrites dans un ordre du genre naturalisé. Ainsi en allait-il de Simon qui affirmait que les travaux d'entretien moteur réalisés durant l'hiver n'intéressaient pas Clémence, affirmation tenue sans, de son propre aveu, lui avoir demandé. Le fait que Clémence lui donne raison lors de notre entretien n'enlève rien à l'automatisme de pensée dont il fait preuve, alors même qu'il se trouve en posture de transmission des connaissances nécessaires à la direction d'exploitation envers sa compagne.

Une autre forme de résistance masculine pourrait être caractérisée comme de l'obstruction involontaire à la prise de contrôle des machines par celles (et ceux) qui se présentent comme des apprenant·es. Ici, on peut évoquer le cas de Pierre-François, incapable de se projeter dans la manière de conduire d'Antoinette, alors elle-même que cette dernière lui demande de lui enseigner comment faire. Lorsque Louis modifie les machines qu'il utilise, il n'a *a priori* pas en tête l'idée de s'en réserver l'usage. Il a simplement toujours travaillé ainsi. L'aisance masculine avec l'outillage semble les pousser à adapter tant le maniement que les engins à leur manière de travailler, sans se soucier du sort de qui pourrait désirer leur emboîter le pas.

Dans le cas d'Ernst, la juxtaposition de ses choix techniques et l'affirmation répétée de sa volonté à travailler comme il l'entend, laisse entrevoir un degré supplémentaire d'intentionnalité dans l'obstruction à l'intégration d'Amparo vis à vis des travaux agraires. Les récriminations dont elle lui fait vertement part ne laissent guère de doute quant à son effort d'imposer ses choix en matière d'équipement.

Ernst partage d'ailleurs avec Kévin une autre forme de résistance masculine aux tentatives féminines d'acquiescer de l'emprise sur les machines et les outils. Il fait lui aussi preuve d'une expression ostentatoire du goût pour leur usage. Chez Kévin le phénomène est mis en évidence par le désir de Laëtitia d'utiliser des engins à moteur qu'elle réfrène, anticipant que son collègue en prenne ombrage.

Enfin, les situations de travail homosexuées, comme la pratique du bricolage chez Kike, se voient régulées par la spectacularisation du travail d'une part et la forme compétitive d'autre part. Cette culture d'un entre-soi masculin, en se donnant en spectacle public, participe à l'exclusion des femmes en virilisant le travail sur les machines. Cette virilisation a pour effet de valider l'effet de la socialisation différenciée aux activités mécaniques en fonction du sexe.

5.3. La part du corps

Ce rôle tendanciel de la mécanisation dans l'exclusion des femmes des travaux agricoles a quelque chose de paradoxal. En effet, mécaniser le travail devrait plutôt avoir l'effet, pour peu que cela soit l'objectif, de mettre à la portée de tous les corps le travail des agroécosystèmes. Comme le souligne Clémence : « *tu vois même les enfants ils arrivent à conduire donc...* » ; « *c'est assez rare que tu fasses à la main [...] maintenant tout se fait de manière hydraulique* »⁴⁰⁵. Nous venons de détailler les mécanismes qui rendent ce paradoxe possible. Mais qu'en est-il du corps envisagé lui-même comme un outil ? La mécanisation fait peser des risques sur les corps de ses usager·ères, et ces risques sont perçus de façon différente en fonction du sexe. Ce différentiel de perception pourrait bien jouer un rôle dans la reproduction du sous-équipement et du *gap* technologique.

5.3.1. Un rapport des corps aux machines et aux outils coconstruit

Le récit par Pierre-François de ses trois accidents du travail donne à voir la mesure du risque que les machines font peser sur les corps. La sur-familiarité avec les machines, résultant du *gap* technologique, l'a poussé à prendre les risques ayant abouti à ces accidents, et la honte qui affecte celui qui se vit comme ayant commis une faute entachant son professionnalisme⁴⁰⁶.

⁴⁰⁵ Entretien avec Clémence, le 19 juillet 2022.

⁴⁰⁶ Entretien avec Pierre-François, le 18 juillet 2022.

Pierre-François :

C'était, on mettait en route, c'était un jour où il pluviotait et puis souvent, je montais sur le semoir. [...] Puis j'ai voulu, j'ai voulu enjamber le semoir et venir poser mes pieds sur la rotative, sur le dessus (tape sur la table comme pour dire on s'assure que la position est stable) et mon pied a glissé ! Il pleuvait. Ma jambe est passée dans le... Dans le rouleau packer. [...] Si, le rouleau packer, se serait arrêté ou si j'aurais passé complètement dans la... J'aurais été déchiqueté... J'aurais été... Je ne sais pas comment j'aurais été... J'aurais été mort, enfin... J'aurais été tué [...] j'y repense de temps en temps et je me dis merde ! J'ai eu chaud ce jour-là hein ! [...] j'ai fait une grosse connerie (baisse la voix comme quelqu'un qui avoue avoir fait une bêtise), j'aurais... Jamais dû... J'avais envie de savoir, j'ai voulu poser mes pieds sur la rotative, c'est complètement débile parce que...

Pierre-François dramatise⁴⁰⁷ le compte-rendu de son accident à la manière d'un fait d'armes. Le récit très fourni des circonstances semble au service d'une manière d'euphémiser une décision aventureuse, motivée par la confiance en soi de qui a une profonde habitude d'usage des outils susmentionnés.

La réaction d'Antoinette, tout aussi dramatique, illustre de son côté une défiance symétrique à la confiance dont Pierre-François semble avoir fait preuve⁴⁰⁸ :

Je pense que tu devais être tout seul, quand tu te blesses tout seul, ça fait jamais la même chose que quand il y a une machine ! Mais moi, je dis toujours aux gens qui travaillent ici, je dis vous savez, à partir du moment où vous êtes avec une machine, c'est un engin de mort ! Un tracteur, c'est un engin de mort ! Une voiture, c'est un engin de mort ! vous pouvez tuer quelqu'un, c'est une arme ! Si... C'est si on fait une bêtise, une erreur, ça peut tuer quelqu'un, ça peut vous tuer. Ça peut tuer quelqu'un, bon !

Antoinette s'exprime de son côté depuis la position de celle qui ne s'est emparée que depuis peu de temps de la conduite d'engins. Sa défiance envers l'usage des « machines » est à relier au spectacle, celui des blessures graves et de la mort évitée, que son mari lui a donné à trois reprises. Son appréhension, loin d'être le résultat d'une préférence individuelle, se voit construite dans le cadre d'une configuration d'interaction avec son époux. La position de cheffe d'exploitation dans le collectif de travail, combinée à celles, familiales, d'épouse et de mère, la rendent prescriptrice de normes d'usage des machines résultant de sa défiance.

⁴⁰⁷ Au sens littéraire.

⁴⁰⁸ Intervention d'Antoinette lors de l'entretien avec Pierre-François, le 18 juillet 2022.

5.3.2. Un rapport aux corps différencié selon le sexe

L'aversion au risque de dommages corporels potentiels, liés à l'usage d'engins motorisés, que manifeste et prescrit Antoinette se retrouve chez Marjorie. La confiance en soi masculine concernant l'usage des machines et outils et la défiance féminine symétrique apparaissent alors comme des phénomènes collectifs.

Celle-ci se pose aussi en prescriptrice de pratiques sanctuarisant le corps au travail pour ses subordonnées. Elle se fait la promotrice du respect des normes d'utilisation et de conception des engins, et fustige même l'absence d'attention au corps qu'elle attribue aux hommes dans le cadre de l'usage d'outils non motorisés. Ces derniers semblent s'affranchir de ses remarques, comme nous avons pu le voir avec la pratique de la modification des machines par Louis. De même Kévin ignore ses mises en garde concernant le poids des caisses de légumes au profit de la démonstration de sa force physique⁴⁰⁹. À l'inverse, Charlotte partage la défiance envers les machines de sa patronne. Malgré tout, comme Laëtitia l'indique, la mise aux normes de sécurité demeure un chantier sur la ferme de Marjorie, renforçant la volonté de la patronne d'y remédier : *« C'est sûr qu'elle était hyper mal à l'aise parce que... Des fois la sécurité bah... Elle est pas là du tout là-bas et... Elle se rend bien compte. »*⁴¹⁰. Après un accident avec une manivelle utilisée pour déplier les serres, Laëtitia fustige la conception des systèmes : *« je trouve ça con ! Sous prétexte que c'est agricole et ben... ça peut être dangereux et à l'arrache ! »*.

La volonté de réforme de la mise en danger du corps au contact des machines et outils apparaît alors partagée entre les femmes du collectif de travail, passant à travers les liens hiérarchiques. La coexistence de cette volonté avec l'aisance masculine à la prise de risque, contribue, en l'état du matériel disponible, au sous-équipement féminin. Le progressif rééquipement à neuf de la ferme par Marjorie peut alors se lire comme un rapport de pouvoir dont l'enjeu serait la reprise de contrôle sur les risques qui s'imposent au corps au travail dans l'activité maraîchère.

⁴⁰⁹ En 2020, Kévin a subi des opérations du dos dont on n'a pas pu déterminer si elles étaient liées à son travail sur l'exploitation. Néanmoins, à l'observation, la convalescence n'a pas paru affecter son goût pour la mise en scène de son effort physique.

⁴¹⁰ Entretien avec Laëtitia, le 12 août 2020.

5.3.3. Le corps-outil, enjeu des rapports sociaux au travail

Du côté des hommes, la volonté affichée de sauvegarde du corps d'autrui a, à chaque fois, pour corollaire le renforcement du contrôle sur ces corps.

Lorsqu'Ernst invoque la puissance du motoculteur bleu, cela vient naturaliser le sous-équipement d'Amparo. Lorsqu'il en appelle au statut de salarié non déclaré de Moises (et donc en agitant le spectre de l'accident du travail) pour justifier son non-équipement motorisé, il fait le rapprochement avec le fait qu'il lui confie un travail (le désherbage manuel) pénible pour son propre dos. Le sous-équipement de Moises troque un accident, potentiellement grave mais peu probable, contre une usure du corps à long terme beaucoup plus certaine. Cela d'autant plus qu'Ernst en fait lui-même l'expérience, après une suite de lumbagos.

On retrouve une déclinaison familiale intergénérationnelle de ce transfert d'usure du corps avec l'arrangement entre Kike et Danielito, où ce dernier porte les charges que son père ne peut plus soulever en raison de la fragilité de ses prothèses de hanches.

Ainsi, envisagé comme outil, le corps fait, sur tous les terrains enquêtés, l'objet de rapports sociaux de sexe, de génération, et de classe. Quelle que soit leur configuration, ils tendent à concourir au sur-équipement des hommes agriculteurs exploitants et au sous-équipement des enquêtées, des salarié·es et des acteur·ices les plus jeunes.

Cinquième partie :

Les paradoxes de la division sexuelle des activités de diversification

Si les travaux agraires, dont il a été question tout au long de la quatrième partie, représentent l'agriculture comme activité autant pour les actif·ves de ce milieu professionnel que pour le reste de la société, ils ne constituent qu'une partie du travail agricole.

Les activités commerciales reprennent de la valeur sociale dans les exploitations en agriculture biologique alors qu'elles apparaissaient historiquement plus secondaires dans l'économie de l'organisation du travail des exploitations (Giraud & Rémy, 2013). Le travail commercial fait d'ailleurs, pour trois des exploitations enquêtées, partie intégrante de leur modèles productifs et est présenté comme tel à l'extérieur des exploitations. La décomposition du travail commercial laisse apparaître une division sexuelle des tâches ambivalente : alors que la participation au travail commerciale est valorisée, la division technique du travail fait apparaître une certaine masculinisation des travaux les plus visibles par la clientèle, et une féminisation du travail d'arrière boutique (Chapitre 9).

La forte intervention de l'État dans l'économie agricole, corollaire de la modernisation de l'agriculture, s'est trouvée retraduite en travail concret pour celles et ceux qu'il est désormais convenu d'appeler agriculteur·ices plutôt que paysan·nes : être agriculteur·ice aujourd'hui implique de remplir de tenir sa comptabilité, de rendre des comptes à la puissance publique, de lever des fonds publics. Le travail administratif est devenu indissociable du métier. Or l'agriculture biologique occasionne de bien des manières un surtravail administratif, alors que celui-ci est historiquement féminisé dans les cas des couples d'exploitant·es (chapitre 10).

Chapitre 9 : Le commerce biologique en détail. Des effets paradoxaux de l'agroécologie sur la division sexuelle du travail commercial

Après avoir examiné dans les chapitres 7 et 8 la façon dont les rapports sociaux de sexe en agriculture biologique distribuent le travail agraire, il nous faut poursuivre cette exploration avec les pans du travail agricole essentiels aux exploitations, mais qui ne consistent pas en la production de matières premières. Parmi elles, la vente de la production est la condition des revenus des exploitations.

Dans le cadre de ce chapitre, par l'expression « travail commercial » nous entendrons l'ensemble des activités, internes aux exploitations, qui participent à mettre en forme et à convoier la production brute de son lieu de production (les champs dans le cas de nos monographies), à son lieu et son moment d'échange.

Il s'agit d'abord de tâches logistiques qui font immédiatement suite à la récolte des produits. Ceux-ci sont stockés, puis triés, conditionnés (empaquetés, étiquetés, présentés) voire transformés. La marchandise ainsi préparée se voit ensuite échangée sur les lieux mêmes des exploitations ou livrées, ou encore envoyées *via* des services de transport à la clientèle. Mais le travail commercial va au-delà de la conversion des produits en marchandises échangeables *via* une chaîne logistique. Préparer la vente, c'est aussi communiquer en amont en prospectant la clientèle potentielle, tâche d'autant plus décisive que trois exploitations sur les quatre enquêtées se passent d'intermédiaires. En aval, il faut aussi gérer les relations avec la clientèle : il peut s'agir d'un service après-vente, du suivi des paniers et des caisses de légumes en vente directe en maraîchage, ou encore des relations avec les coopératives en grandes cultures. Enfin, le travail commercial génère des tâches que l'on pourrait qualifier de gestionnaires. Ce sont celles qui consistent à superviser l'ensemble des précédentes. On peut y retrouver le contrôle de la qualité du tri, la gestion des stocks, et des activités comptables comme la facturation et la tenue des comptes des opérations de vente.

Dans le modèle professionnel de spécialisation dans la production de matières premières issu de la modernisation agricole, ce travail tend à être pris en charge par l'aval : coopératives, ou autres premiers maillons des industries agroalimentaires. Cependant, « en dépit des incitations fortes portées par le modèle d'intensification et de spécialisation, de nouvelles activités sont apparues ou (re)devenues visibles dans le monde agricole » (Giraud & Rémy,

2013 : 156). Parmi celles-ci la vente directe. Or ces activités sont historiquement plutôt investies par les conjointes d'exploitants (Pelletier, 2007) (Lacombe, 2009), et elles ont parfois été présentées comme facteurs de redéfinition de la division sexuelle du travail agricole par les femmes (Giraud & Rémy, 2013 : 157).

Le tournant agroécologique ne se limite pas à la réforme des pratiques culturales. Une manière d'écologiser les pratiques agricoles largement promue consiste en la pratique de la vente directe ou à tout le moins en « circuits courts ». Celle-ci réorganise considérablement le travail sur les exploitations en réimportant des fonctions commerciales dans le métier d'agriculteur·ice (Perrette, 2020). Ce phénomène est concomitant du développement du salariat en agriculture biologique⁴¹¹ et parfois de l'irruption d'acteur·ices étranger·ères aux mondes agricoles dans l'organisation du travail. Ce qui modifie le paramétrage de la division du travail. Dès lors, il est indiqué de se demander comment l'écologisation du travail commercial reconfigure-t-elle la division sexuelle du travail ? Et si la mise en avant d'activités auparavant étiquetées comme féminines par la profession est de nature à opérer une mutation des rapports sociaux de sexe qui traversent le métier d'agriculteur·ice biologique ?

Ce chapitre s'ouvre sur une présentation des modèles de commercialisation écologisés des exploitations enquêtées et de la façon dont ils organisent le travail commercial. Nous montrons ensuite que le travail commercial occupe une place dans la division sociale du travail déterminée par la combinaison de rapports sociaux de sexe et de rapports salariaux qui opèrent un déplacement majeur puisque les hommes et les chef·fes d'exploitation occupent le devant de la scène du travail commercial. Enfin, l'examen de la division technique du travail commercial approfondit ce constat : la division entre le travail de vente et sa préparation reproduit l'invisibilisation et l'émiettement du travail féminin (Lagrave *et al.*, 1987), qu'il soit salarié ou indépendant. Sauf pour Marjorie seule cheffe d'exploitation dont le travail commercial n'est pas invisibilisé. Il est en revanche émietté par l'impact de la vente en circuit court sur le travail d'agricultrice exploitante.

⁴¹¹ Cf. chapitre 4, point 1.

1. Vendre en tant que bio : les modèles de commercialisation des exploitations et leurs enjeux.

Sur les quatre exploitations enquêtées, le travail qui consiste à vendre la production alimentaire réalisée prend place dans des modèles de commercialisation très différents.

Trois de ces modèles peuvent être identifiés comme s'insérant dans des systèmes agroalimentaires alternatifs, en ce sens qu'ils comportent des « allégations de 'nouveaux' liens entre production et consommation, entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système 'dominant' » (Deverre & Lamine, 2010 : 58). Dans les trois cas, ce caractère « alternatif » ou à tout le moins « innovant » tient une place centrale dans l'engagement agroécologique des exploitations.

Sur l'exploitation de Simon, Antoinette et Pierre-François, la vente des productions emprunte des voies homologues à celles des fermes conventionnelles de l'orientation technico-économique (OTEX) grandes cultures. Ici, point de liens directs avec les consommateurs, mais des livraisons à des grandes coopératives de grains et de légumes. Cela ne signifie pas que l'agroécologie n'imprègne pas leur travail commercial. Néanmoins, ce mode de vente ne distingue pas fondamentalement la forme de leurs activités de vente de celles qui ont cours en conventionnel. Ils ne font pas état de ce point de vue, d'une promesse de différence (Le Velly, 2017).

Les trois façons de vendre en tant que bio présentées comme alternatives, n'épuisent bien sûr pas l'ensemble des possibles. Mais la description de ces modèles et la manière dont ils organisent le travail commercial, permet l'exploration de configurations variées dans lesquelles se construisent les rapports sociaux de sexe autour du travail commercial.

1.1. Pourquoi vendre autrement ? Les enjeux du choix du modèle de commercialisation pour les exploitant·es

Les choix relatifs aux modèles de commercialisation évoluent tout au long de l'histoire des exploitations. Ils sont le fruit des recompositions des opportunités et des désillusions économiques des exploitant·es mêlées à leurs convictions politiques, à la manière dont ils et elles s'envisagent comme professionnel·les de l'agriculture. Ainsi, pour nos enquêté·es, vendre en tant que bio, consiste tout autant à chercher à incarner une alternative jugée désirable, qu'à poursuivre des objectifs économiques. Pour chacune des trois exploitations concernées, nous examinerons donc la combinaison singulière des motifs économiques et politiques des choix de modèles de commercialisation des exploitant·es.

1.1.1. Les motifs politiques : se distinguer de modèles conventionnels

Pour l'observateur, une des fonctions des modèles de commercialisation de chaque exploitation réside dans la possibilité de les classer dans l'éventail des possibles des structures d'exploitation et donc de les distinguer des exploitations conventionnelles, davantage insérées dans des modèles d'intégration agroindustriels⁴¹². C'est aussi, et surtout, vrai pour les enquêté·es qui s'appuient sur leur modèle de commercialisation pour se classer du côté des systèmes alternatifs. En effet, l'agriculture biologique et l'agroécologie en général constituent des terrains favorables pour l'établissement d'un *continuum* entre les convictions politico-normatives des exploitant·es et leurs pratiques professionnelles, en particulier la commercialisation. Dans l'explicitation de leurs choix de pratiques de commercialisation, les exploitant·es mettent en sens politique des choix économiques, notamment en opposition à des contremodèles de commercialisation. Par ailleurs, les canaux par lesquels ils et elles vendent leur marchandise sont autant de supports pour diffuser leurs idées quant à des pratiques agricoles jugées désirables.

⁴¹² Dans les modèles agro-industriels, la commercialisation de la production est intermédiée par des entreprises du secteur agro-alimentaire. Pour une ou plusieurs de ses productions, l'exploitation la vend à une coopérative, un négociant, qui prendra en charge sa transformation, son conditionnement, puis la vendra à la grande distribution qui en assure la revente. Rappelons que la distinction entre ce modèle et ceux que Claire Lamine et Christian Deverre nomment « alternatifs » ne recoupe pas complètement la distinction biologique et conventionnel. Les pratiques de vente directe sont présentes en conventionnel comme des fermes en bio commercialisent dans des modèles agro-industriels. On constate néanmoins que les pratiques alternatives sont plus courantes en bio qu'en conventionnel.

Les motifs politiques sont manifestes lorsque Marjorie évoque les raisons pour lesquelles elle a opté, dès son projet d'installation, pour la contractualisation avec une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) naissante :

J'ai rencontré un petit peu le système des AMAP, parce qu'il y avait une journée d'économie sociale et solidaire à [chef-lieu de l'aire urbaine métropolitaine]. Et en fait j'y suis allée avec mon père. Voilà, parce que je, je me questionnais sur ce... sur l'économie sociale et solidaire aujourd'hui. Qu'est-ce que c'est ? Parce que moi ça me révoltait que... Bah que les fermes, ferment (rires)⁴¹³.

On note la volonté d'inscrire d'emblée son projet dans une démarche d'économie sociale et solidaire, ce qui a conditionné la possibilité même de son installation : « C'est grâce à l'AMAP. Je me suis dit je m'installe. Parce qu'il y avait le projet d'AMAP ». Son discours sur cette époque met en rapport le gâchis alimentaire et les autres modes de commercialisation notamment du fait du tri lié au calibrage des légumes. Ce lien préside au choix de ce modèle de commercialisation plutôt que la vente de légumes sur les marchés de plein vent.

L'explicitation de ses choix par Marjorie correspond tout à fait au projet politique des AMAP. En soi, le système des AMAP a été conçu pour répondre à « [l'] *insécurité et [au] gaspillage alimentaires, [aux] impératifs écologiques, [à la] déperdition des agricultures paysannes au profit d'agricultures productivistes, [à la] forte pression foncière sur les terres agricoles, [à l'] hégémonie de la grande distribution* »⁴¹⁴. Dans ce cadre, l'achat à l'avance par les Amapien·nes de la production de l'exploitation concourt à la stabilité économique de l'exploitation de Marjorie en sa qualité de « paysanne », et participe à entamer « *l'hégémonie de la grande distribution* » en contournant son rôle d'intermédiaire. Ce système s'inscrit donc sans équivoque comme une alternative à l'agriculture conventionnelle. Dans l'intention de s'en distinguer, intervient évidemment la labellisation en agriculture biologique que Marjorie catégorise comme une « *agriculture normale* » sous-entendant que l'agriculture étiquetée « conventionnelle » ne l'est pas. Un constat qui s'impose sur le mode de l'évidence : « *Moi le bio c'était même pas une question, c'était logique, c'était normal, c'était une agriculture normale en fait* ».

⁴¹³ Entretien avec Marjorie, le 24 janvier 2020.

⁴¹⁴ Charte nationale des AMAP de mars 2014. <http://miramap.org/-Les-AMAP-.html>

Chez Ernst et Amparo, le système de commercialisation intègre aussi la labellisation en agriculture biologique. Pour Amparo, il s'agit comme nous le décrivons ailleurs⁴¹⁵, de se démarquer d'un contremodèle familial conventionnel et, pour Ernst comme pour Amparo, du prolongement dans la sphère professionnelle de convictions politiques écologistes.

Leur système des caisses de légumes prépayées trimestriellement, en assurant une certaine régularité de leurs ventes et donc, de leurs revenus, s'insère dans une logique de preuve par l'exemple qu'il est possible de pratiquer le maraîchage biologique et d'en vivre décemment. Ils prennent ainsi le contrepied de l'idée selon laquelle il n'y aurait pas d'autre voie économiquement viable que celle d'une agriculture outillée par le duo agrochimie et monoculture, qui a fait la fortune des oléiculteurs, producteurs d'oranges et de citrons, ou d'artichauts de la génération précédente dans leur région.

La distribution des caisses est l'occasion d'une rencontre en personne avec la clientèle permettant la diffusion de leurs idées, en particulier leur lutte contre l'homogénéité des produits par la présentation d'une grande diversité variétale. Ces rendez-vous sont aussi le prétexte d'une sociabilité entre gens « *alternatifs* »⁴¹⁶, une opportunité de performer le rôle d'un certain type d'agriculture dans un territoire à la fois marqué par le vote conservateur, un intérêt des pouvoirs publics locaux pour les questions environnementales jugé insuffisant, et le repli des habitant·es sur la sphère familiale au détriment de la communauté villageoise. Chez Amparo et Ernst, la rencontre avec les consommateurs s'inscrit donc dans la volonté d'incarner une agriculture ré-enracinée dans le territoire, pour reprendre l'expression de Bertrand Hervieu (Hervieu, 1994 : 61). Tout le contraire des modèles de monoculture productivistes tournés vers l'exportation, comme celui du père d'Amparo, caractéristiques de la côte dans leur communauté autonome.

Sur les plateaux castillans, l'exploitation de Kike est adossée à la Fabrique gérée par Daniel. C'est sur le travail de Daniel, secondé par Julieta, que repose la commercialisation de l'ensemble de la production de l'exploitation. Dans leur modèle de commercialisation, Daniel explique que « *ce sont les liens personnalisés [qu'il] établit avec les artisans qui font la différence* ». Loin du modèle habituel qui consiste à envoyer la production brute à la coopérative pendant la moisson, c'est la livraison par Daniel de grains et produits transformés sur place, qui écoule la production. Ainsi, la démarcation par rapport aux exploitant·es conventionnel·les

⁴¹⁵ Cf. chapitre 3, point 3.2.1.

⁴¹⁶ De retour d'une distribution à un groupe de consommateurs, Ernst conclue la séquence par cette phrase : « *Voilà, tu connaissais déjà toute la société alternative de [leur village], maintenant tu connais celle de tout le canton !* »

passer par des liens privilégiés avec le monde de l'artisanat, en particulier du pain, et du petit commerce (boutiques de produits du terroir et d'articles touristiques, ou d'alimentation bio). Dans l'idéologie libérale de Daniel, ce modèle s'associe à une certaine vision du travail indépendant, où la valeur travail, la connaissance et l'amour du produit seraient garants de la qualité et de l'authenticité des produits gommées par une industrie agroalimentaire dont les processus de production ne visent qu'à homogénéiser les biens alimentaires. Dans ce cadre, la labellisation en agriculture biologique ne vient que renforcer la qualité des produits, leitmotiv qui justifie une différence significative de prix, garante selon Kike de la viabilité de l'exploitation.

D'autre part, la production de la Fabrique est également écoulee *via* les deux autres canaux que sont la boutique en ligne et Amazon. Là, les commandes sont expédiées par la poste. Elles sont préparées par Julieta, Danielito et Armando. De plus, il existe un service après-vente par téléphone où Julieta passe beaucoup de temps à expliquer aux clients particuliers comment utiliser des farines artisanales, plus difficiles à transformer en pain que les farines industrielles. Là où les exploitations en grandes cultures « grains » tendent à stocker après la moisson et à traiter périodiquement avec des négociants en grains, premiers maillons de l'industrie agroalimentaire, au gré des fluctuations du cours des céréales, Kike et Daniel vendent continuellement de petites quantités de produits transformés dans leur Fabrique. Cette vente au détail par internet tranche donc radicalement avec les canaux de vente habituels, et donne corps à une représentation de l'entreprise comme une petite PME dynamique compatible avec le libéralisme revendiqué de son gérant.

Plus marginalement, des ateliers de fabrication de pain assortis de visites de l'exploitation avec des particuliers sont assurées par Daniel et Danielito, les mois de juillet et août. À la fin de ces moments didactiques, Daniel présente la gamme de produits de la Fabrique et organise une petite vente en direct. Là aussi le caractère alternatif de la commercialisation passe par des liens resserrés avec la clientèle.

Ainsi, la motivation politico-économique des choix de commercialisation révèle une caractéristique remarquable des exploitant·es enquêté·es : leurs pratiques professionnelles leur offrent le luxe de refléter au moins en partie leurs convictions personnelles. Elles leur permettent ainsi de se reconnaître dans leurs pratiques de vente et leurs produits.

1.1.2. Se reconnaître dans ses pratiques de vente et ses produits

Du point de vue des enquêté·es, le choix et la pratique de leurs modèles de commercialisation constitue en soi une pièce de l'adéquation de la pratique et des représentations d'une agriculture désirable. Celle-ci repose sur deux mécanismes complémentaires : d'abord, même si le rapport des enquêté·es aux tâches liées à la commercialisation peut s'avérer ambivalent, les chef·fes d'exploitation des trois monographies ont de longue date considéré la commercialisation comme un ensemble d'activités constitutives de leur métier (Perrette, 2020), de par leur rôle décisif dans la valorisation économique de la production, d'une part, et leur désir d'incarner une alternative écologique d'autre part. Puis, les enquêté·es en s'identifiant à leur travail et à son produit se représentent eux-mêmes à travers l'activité qui consiste à vendre leur production : la vente est par excellence une situation de représentation de soi au sens goffmanien du terme (Goffman, 1973b). À travers leurs pratiques de vente, les enquêté·es vendent d'une manière qui pour eux et elles, participe de la valeur de leur produit et donc de l'image qu'ils et elles se font d'eux et elles-mêmes en tant que professionnel·les.

Chez Amparo et Ernst, le soin méticuleux apporté à la présentation des caisses et à l'aspect des légumes qui y sont disposés, témoigne de leur fonction de carte de visite en tant que professionnel·les. Alors qu'Amparo et moi récoltons des salades, elle glisse qu'elle ne pourrait pas « *vendre cette salade sans savoir comment elle arriverait jusqu'au consommateur* »⁴¹⁷. Ces mots font suite à une conversation au sujet de leur arrêt de la vente à des intermédiaires pour passer à la vente en direct. Cette variété de salades, la « merveille d'été »⁴¹⁸, est fragile et sa manipulation requiert un soin peu compatible avec des transports successifs. Du point de vue d'Amparo, la vente directe au consommateur lui permet de garder le contrôle jusqu'au dernier instant sur la qualité de ces salades. Qualité à travers laquelle elle engage son image comme professionnelle. Mais ici, la logique de la valeur travail incorporée au produit va plus loin, car elle laisse entendre que si elle vendait à un intermédiaire elle cultiverait une autre variété, probablement plus résistante. La préférence d'Amparo va donc à la vente directe pour vendre cette variété en particulier, et plus généralement pour s'affranchir des contraintes de l'intermédiation de la vente en matière de choix variétaux. Ce choix prend dès lors place dans une croisade morale personnelle de restauration de la culture culinaire de ses clients. De là, le mode de commercialisation rend possible l'expression, à travers un produit,

⁴¹⁷ Carnet d'observation, le 16 juin 2021.

⁴¹⁸ « *Maravilla de verano* » est le nom de la variété.

d'un engagement politique. Il contribue ce faisant à teinter de sens le travail d'Amparo, en permettant à ses convictions politiques de s'incarner dans ce choix variétal. Ernst de son côté, tire une grande fierté de l'aspect des produits vendus, qu'il affiche avec ostentation sur les réseaux sociaux. Une production non conforme à ses attentes esthétiques, est source d'une douloureuse remise en question.

Chez ces enquêté·es, la caisse de légumes incorpore la valeur de leur travail et, ce faisant, la leur propre. Ainsi, dans la rencontre directe avec la clientèle, il et elle présentent leurs caisses de légumes en même temps qu'il et elle se représentent eux-mêmes.

Photographie 31 : Présentation d'une caisse de légumes avant livraison chez Amparo et Ernst



On observe sur cette photographie le soin porté à la disposition des légumes dans la caisse : produits lourds au fond, produits colorés, légers et à feuilles au-dessus. La relative symétrie de cette disposition vise à produire un effet esthétique visuel orienté vers les consommateur·ices qui récupèrent leur caisse.

Pour Marjorie, l'esthétique des légumes dans les paniers revêt une moindre importance. De fait, l'AMAP permet d'écouler une production qui ne peut pas l'être en boutique bio du fait du calibrage. En effet, les amapien·nes sont moins regardant·es que les chaînes de distribution alimentaire à cet égard, voire font part de leur tolérance en public avec ostentation. Dès lors, le mode de commercialisation en AMAP devient un dispositif d'élimination du gâchis alimentaire. Mieux, son mode de fonctionnement permet à Marjorie de choisir elle-même les critères qui font qu'un produit est considéré comme vendable et la conforte dans ce choix. C'est équivoque lorsqu'elle compare l'opportunité de vendre en AMAP ou en marché de plein vent :

C'est pas évident sur les marchés. Et puis le fait de cultiver et puis de revenir avec sa camionnette et de jeter des choses pour moi c'était inconcevable. Pour moi je perds pas mon temps en fait ! je fais pas ça pour jeter hein ! Ni pour juste donner... Euh... derrière moi j'ai quand même travaillé hein !

Ainsi, chez elle aussi on retrouve une incorporation du travail dans la valeur des produits. D'autre part, la sociabilité induite par l'exercice de la distribution et des ateliers est l'occasion pour Marjorie de mettre sa profession en mots, de la raconter, à l'adresse d'oreilles attentives.

Le fait de travailler avec des AMAP, là on, on sait pourquoi on fait ce métier on a des visages, on peut expliquer ce qu'on fait, c'est un échange, c'est un partage, et ça c'est, c'est fort quoi. Du coup... moi c'est ce que je cherchais.

Ce mode de commercialisation est donc constitutif du sens qu'elle investit dans son travail : « on sait pourquoi on fait ce métier ». Le lien social tissé à l'occasion de la vente, en matérialisant l'échange – économique et social – vient renforcer ce sentiment.

L'emphasis caractérise aussi les activités de vente de Daniel dans son labeur de Représentant de commerce de l'exploitation/Fabrique. Lors de ses nombreux contacts avec la clientèle de professionnels de l'artisanat et du commerce, il mobilise une portraiture construite de l'exploitation dans laquelle il s'efforce de convaincre de ce qu'ils sont. L'armature de ce *storytelling* est un discours sur leur nature de petite et moyenne entreprise (PME) intégrée par des hommes et des femmes animé·es par leur passion d'un produit authentique de la terre au client. Si ce discours varie en fonction des interlocuteurs·rices, il n'en demeure pas moins que Daniel croit profondément en la valeur des produits vendus. En vanter les propriétés lui demande un apprentissage constant : lui qui ne vient pas originellement du monde de l'agriculture ni de celui de la boulangerie artisanale se documente constamment sur les processus de production des farines, et cela lui plaît. Comme dans les deux autres cas, il cherche à transmettre la valeur travail incorporée dans le produit à travers cette narration marketing à l'occasion des actes de vente. Une de ses ficelles préférées est celle qu'on retrouve dans les

publicités des produits d'artisanat : les imperfections du produit font sa qualité. La différence réside dans le fait que c'est le travail de Kike qu'il cherche à mettre en évidence. Dans son discours cela se traduit par la mise en exergue du rôle de fondateur de l'entreprise de Kike, sa vision schumpéterienne innovatrice en tant qu'agriculteur pionnier de l'agriculture biologique dans la région. « *Je m'efforce toujours de mettre Kike en valeur, rien de tout ça ne serait là sans lui* »⁴¹⁹, dit Daniel. Notons que si le montage associant exploitation agricole et Fabrique de transformation sépare organiquement les fonctions de production de matière première et de vente de la production transformée, c'est bien Kike qui, dès le début des années 2000, a conçu et s'est investi dans la transformation avec assiduité. Aujourd'hui, c'est son image d'agriculteur innovateur agronomiquement et commercialement que Daniel vend à travers son *storytelling*. Il conçoit son rôle dans l'entreprise comme étant, de par la mise en pratique de compétences entrepreneuriales acquises par ailleurs, d'assurer la croissance d'une entreprise qui n'a pas eu le succès qu'elle méritait selon lui avant son arrivée. Son investissement conséquent (environ la moitié d'un temps de travail très élevé) dans la vente est d'ailleurs reconnu par tous les membres du collectif de travail, par lui-même, et par les clients comme la pierre angulaire de la croissance de l'entreprise.

Le travail de vente fournit aux enquêté·es qui le réalisent une scène où mettre du sens sur leur travail, concrétisé par des productions qu'elles et ils commercialisent⁴²⁰ sur lesquelles ils et elles discutent. Il s'agit pour elles et eux de se reconnaître dans leurs pratiques de vente comme dans le produit vendu. Si la vente leur procure une certaine satisfaction, c'est aussi parce que la commercialisation est envisagée par elles et eux comme constitutive de leur métier. En effet, opération économique décisive pour la survie de l'exploitation s'il en est, la vente et les manières de vendre modèlent profondément l'organisation du travail de ces fermes, dictent ses temporalités, les positions de chacun·es dans les collectifs de travail. Aussi, les aspirations politiques et la mise en sens individuelle des pratiques commerciales doivent-elles s'accommoder des enjeux économiques qui les déterminent.

⁴¹⁹ Entretien avec Daniel le 29 avril 2021.

⁴²⁰ On entend ici ce terme comme un processus : celui par lequel un produit brut devient marchandise. Il renvoie à des activités concrètes laver le produit, l'emballer, le rendre attractif...

1.2. Du champ aux clients : des modèles de commercialisation

Au gré des opportunités et des besoins économiques qui se font jour tout au long de l'histoire des exploitations, les canaux de commercialisation de leur production connaissent des recompositions. Celles-ci vont, dans les trois monographies, dans le sens d'une diversification de la clientèle, des manières de vendre, des biens et services vendus.

Cet ensemble de choix de modes de commercialisation organise le travail commercial en déterminant la chaîne logistique qui va du champ aux marchés. Il en définit le contenu, les formes et la division. Avant de passer à la description de la division sexuelle du travail commercial et des rapports sociaux de sexe qu'elle exprime, je m'attacherai à caractériser les modèles de commercialisation de chaque exploitation et leur traduction en termes d'activités concrètes.

1.2.1. À la Fabrique : un modèle d'organisation de petite industrie

À la base du système de commercialisation de l'exploitation/Fabrique de Kike et Daniel se trouve leur stratégie de différenciation des produits. En effet, d'après Kike, le rendement à l'hectare de ses productions est plus faible que ne l'est celui de ses voisins qui pratiquent une agriculture conventionnelle de conservation des sols (ACS)⁴²¹. La certification en agriculture biologique de sa production ne compense, selon lui, qu'imparfaitement son handicap de productivité. Et ce, d'autant plus qu'il se juge plus dépendant des aléas climatiques, et plus exposé aux conséquences de ses propres choix agronomiques. Dès lors, il s'agit pour lui, par le biais de la Fabrique, de tirer le meilleur avantage concurrentiel possible de la différenciation des produits. Cette stratégie consiste à tenter de satisfaire la demande de segments de marché, voire d'en créer de nouveaux. La qualité des produits, présentée comme supérieure à celle des produits conventionnels comparables, justifie des tarifs de vente plus élevés. En tant que gérant de la Fabrique, c'est Daniel qui est à la barre de la vente et de la prospection de clients. Son arrivée en 2012, à la demande de Kike, devait mettre ses compétences au service de cette stratégie de différenciation. Celle-ci devait faire renouer avec la croissance un montage exploitation/Fabrique alors déficitaire.

⁴²¹ Pour une description succincte des principes de l'ACS : <https://www.apad.asso.fr/agriculture-de-conservation-3/principes-de-lac>

D'un point de vue pratique, cette stratégie amène la Fabrique à s'adresser à une clientèle très variée, à travers pas moins de sept canaux de vente de biens et services principaux. Les trois premiers sont ceux qui génèrent la plus grande part du chiffre d'affaires de la Fabrique.

Le premier est la boutique en ligne de la Fabrique. Il s'agit de l'une des vitrines numériques de l'exploitation. *Via* un catalogue, les internautes y remplissent un panier. Puis, après leur paiement, le site génère une commande qui arrive dans le programme d'édition de commandes sur l'ordinateur de Julieta. De là, elle édite une facture numérotée qu'elle imprime et dispose sur la table de la salle de préparation de commandes dans l'ordre d'arrivée des commandes. De par sa nature même, la boutique en ligne génère une activité constante dans la Fabrique. Les clients qui commandent par ce biais sont, pour la plupart, des particuliers. Cependant, il n'est pas rare que des professionnels, en particulier boulangers passent par là pour leurs premiers achats à la Fabrique. Selon Daniel, ces artisan·es y achètent de petites quantités de farine pour tester leur transformation en pain avant d'en acheter davantage en cas de succès.

Un second canal, au fonctionnement assez similaire est la vente par Amazon des produits de la Fabrique. La principale différence avec la vente sur la boutique en ligne est la nécessité de se plier au fonctionnement d'Amazon qui interfère alors dans l'activité de vente de la Fabrique. De plus, ce second canal de vente induit une interface de plus à gérer pour Julieta et Daniel. Tant pour la boutique en ligne que pour la vente par Amazon, c'est Julieta qui est en charge de la préparation administrative (et parfois en salle de préparation) des commandes. Elle est également en charge du service après-vente par téléphone, qui constitue dès lors une scène concrète du contact direct avec la clientèle produite par ces deux canaux de distribution. Le cas échéant, ces tâches peuvent être effectuées par Daniel. Néanmoins, l'embauche de Julieta avait justement pour fonction de son point de vue de le détacher de ces activités pour pouvoir se consacrer plus pleinement au troisième canal de commercialisation qu'est la vente en livraison directe en camionnette.

Tout autant que la vente en ligne, la vente en direct avec livraison génère une part déterminante du chiffre d'affaires de l'exploitation. Elle représente une part importante du temps de travail de Daniel. En effet, la livraison en camionnette concerne des clients professionnels identifiés comme à privilégier pour deux raisons :

- Leurs points de vente se trouvent dans le canton⁴²² de l'exploitation. La livraison en personne par Daniel permet selon lui d'établir et de maintenir des liens personnels avec ces clients. Il s'agit de les fidéliser, et par là, de construire l'omniprésence dans ce canton des produits de l'exploitation. Cet écoulement local de la production doit incarner l'ambition de s'afficher comme des acteurs des circuits courts, de la participation de l'exploitation et de la Fabrique à l'attractivité d'une localité économiquement et démographiquement déprimée, qui tente néanmoins de s'appuyer sur son patrimoine historique et ses aménités naturelles pour relancer son économie.
- Leurs points de vente se trouvent dans ou aux abords du chef-lieu de la communauté autonome ou de la capitale respectivement situés à 80 et 140 km sur le même axe routier. Ces clients, artisan·es boulanger·es, boutiquier·es bio, restaurateur·ices principalement, sont livré·es en personne quand ils et elles sont jugé·es important·es pour le développement de la Fabrique. Cela peut être parce qu'ils et elles sont identifié·es comme influent·es dans le champ professionnel de la boulangerie bio, affiché·es comme « éco-responsables », ou appelé·es à le devenir dans le cas des entreprises de création récente, auquel cas Daniel va déployer ses efforts de rhétorique commerciale pour devenir leur fournisseur privilégié.

La plupart du temps, ces rendez-vous de livraison sont conclus en amont par téléphone, à l'initiative des clients, ou à celle de Daniel. De son côté, cela implique l'organisation de tournées, deux ou trois fois par semaine, au cours desquelles il prend la route l'après-midi en commençant par le canton, puis éventuellement le chef-lieu de communauté autonome, puis la capitale. Il s'agit donc d'un canal de vente particulièrement chronophage pour Daniel : les tournées commencent en général en milieu de journée et se finissent généralement très tard le soir⁴²³. Cet investissement se justifie économiquement par la part importante des ventes effectuée de cette façon et le travail de fidélisation de la clientèle réalisé en même temps.

Le dernier canal monétairement significatif dans la création de richesses de la Fabrique est un peu à part, de par sa nature de prestation de services aux entreprises agricoles. La Fabrique rentabilise ses machines en nettoyant le grain brut d'autres agriculteurs. Ces contrats de prestation sont négociés par Daniel, puis suite à la livraison du grain, c'est Celestino qui nettoie le grain avec les machines de la zone de nettoyage. Un second service est l'emballage de produits pour des agriculteurs qui ne disposent pas des machines pour le faire. Ici, ce seront

⁴²² *Comarca*.

⁴²³ Ainsi, le 27 mai 2021, nous partons en tournée avec Daniel en début d'après-midi et revenons à minuit trente.

plutôt Danielito, Armando et Julieta qui s'en chargeront. Ces prestations de service ne créent pas de scène de contact direct avec la clientèle à proprement parler, mais elles contribuent à l'insertion de l'exploitation dans les relations d'échanges de services qui ont cours entre les agriculteurs de la zone.

Trois autres canaux de vente n'ont qu'un poids négligeable dans le chiffre d'affaires de l'exploitation par rapport au temps qui y est investi. Ils remplissent néanmoins des fonctions clés pour la Fabrique à plusieurs titres.

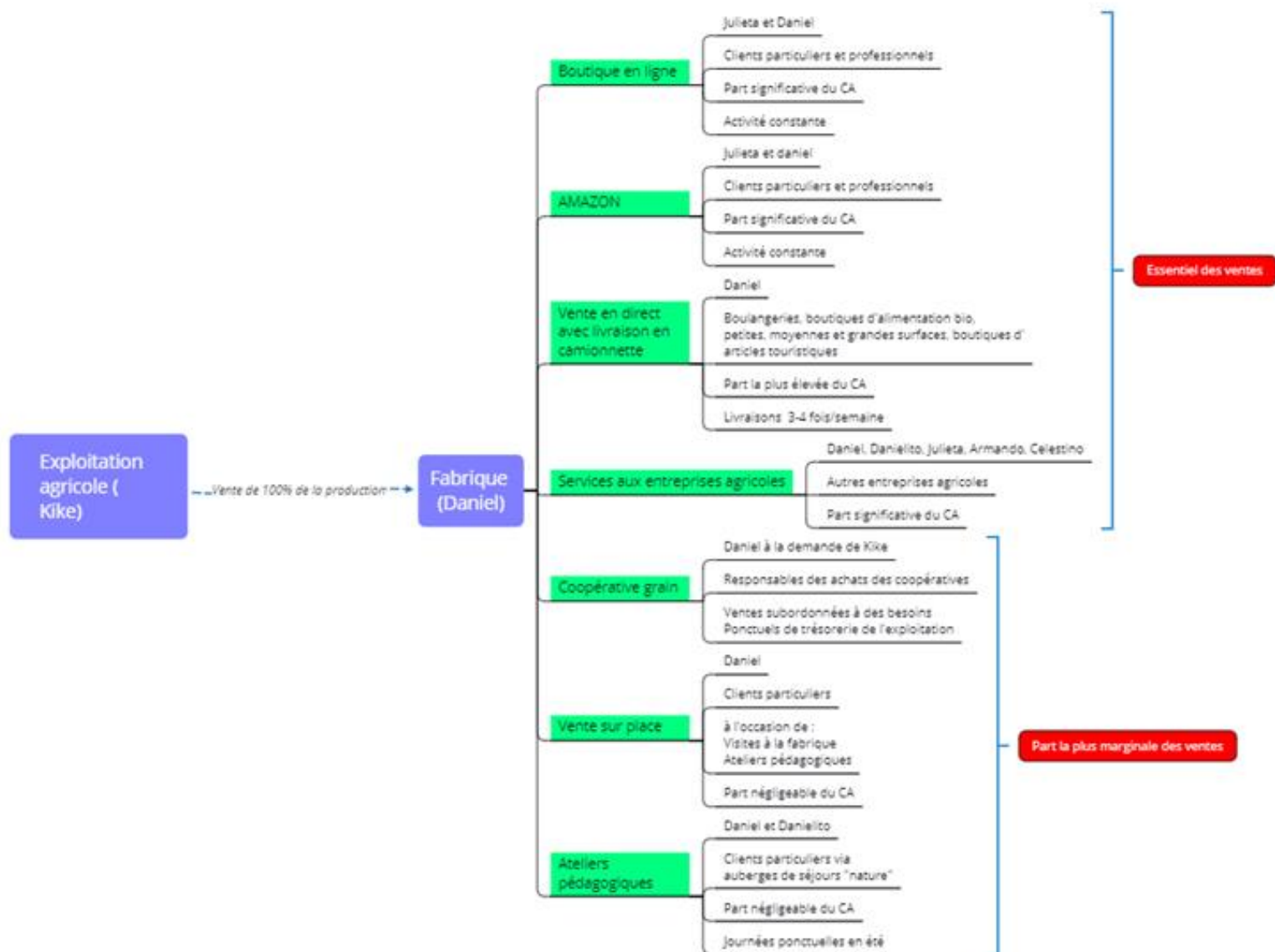
D'abord, en marge de la transformation, il arrive que la Fabrique vende de la matière première brute à des coopératives dans lesquelles siège Kike. Ces ventes interviennent ponctuellement pour dépanner en grain bio des obligés, ou surtout en cas de besoin rapide de liquidités pour l'exploitation. La livraison et la négociation des prix sont organisées par Daniel.

Ensuite, la Fabrique propose un autre type de service : elle organise des ateliers pédagogiques incluant la visite de l'exploitation et des terres, ponctués par des temps consacrés à des cours de fabrication de pain. Les clients sont des particuliers qui logent dans des auberges proposant des expériences de séjour « nature ». Pour l'organisation, Daniel traite avec les auberges, qui facturent le service à leurs clients. Il reçoit les visiteur.ses et donne les cours de fabrication de pain dans l'espace d'exposition de la Fabrique, secondé par Danielito. Ces ateliers pédagogiques ont lieu l'été pendant la haute saison touristique qui correspond à une période de calme relatif des ventes en ligne et des livraisons et durant le mois de moisson. A l'occasion de ces visites, Daniel s'adonne à la vente sur place des produits du magasin qui vient rehausser le bénéfice de ces demi-journées. Si ce dernier canal reste modeste, les ateliers sont une scène privilégiée de représentation de la production écologique sous un mode didactique. Les rétributions symboliques qui en résultent sont élevées pour Daniel et Danielito et préfigurent les bénéfices monétaires pour l'entreprise qu'espère Daniel, dans le cadre d'un projet de développement de l'écotourisme comme une activité à part entière de la Fabrique.

Enfin, très marginalement, il arrive que des habitant·es du canton passent directement à la Fabrique acheter un sac de farine ou de pâtes « en passant par-là ». Ces visites à l'improviste ne représentent pratiquement rien d'un point de vue économique, néanmoins elles participent des bonnes relations avec le voisinage et perpétuent l'image nostalgique de la vente directe à la ferme pour des voisins. Ce bénéfice doit compter pour Daniel, si l'on en juge par la désorganisation des activités que ces visites impromptues peuvent occasionner lorsqu'elles adviennent à des moments clés de la journée de travail. La très grande complexité du

système de commercialisation de l'exploitation de Kike et Daniel s'explique par la tension entre un grand nombre de canaux de distribution, correspondant à des segments de marché différents, et le gros volume de productions primaires très diverses de la ferme.

Figure 14 : Canaux de commercialisation de l'exploitation de Kike et Daniel en 2021



Cette tension définit une organisation de petite industrie de la transformation et du travail commercial à la Fabrique. En effet, au sein de celle-ci, la recherche de standardisation des procédures est manifeste : le nettoyage du grain, la récupération et la valorisation de ses déchets, la mouture du grain, la transformation des farines, l’emballage et le stockage des produits sont, autant que faire se peut, normalisés. Il en va de même pour le nettoyage quotidien⁴²⁴ et hebdomadaire⁴²⁵ du matériel et des bâtiments, réglé par les normes sanitaires européennes applicables à l’industrie agroalimentaire. Cependant, la volonté d’industrialiser la commercialisation et la transformation se voit compensée par des logiques d’organisation du travail qui en limitent fortement la portée : la distribution des compétences techniques des un·es et des autres ne recoupe qu’imparfaitement l’attribution des postes, occasionnant une division relative du travail et une certaine mobilité des membres du collectif de travail entre les postes.

Le travail de vente « au plus près » d’une clientèle très diversifiée induit des adaptations constantes des processus de production et donc de l’organisation du travail. Ce modèle de commercialisation, combinant des caractéristiques industrialisantes et artisanales, est très atypique en grandes cultures. Le modèle dominant de cette orientation technico-économique privilégie habituellement la vente d’une production brute en sortie de champ aux premiers maillons de la chaîne des industries agroalimentaires. Ici, le choix de la vente directe dans une spécialisation productive privilégiant la vente intermédiée, donne naissance à une organisation du travail singulière, dont il conviendra de démêler les fils des rapports sociaux et de la division du travail.

1.2.2. Un système de vente en AMAP complété par de la vente au détail

Du côté de chez Marjorie, le modèle de commercialisation a l’AMAP pour pierre angulaire. En effet, comme nous l’avons mentionné plus haut, le partenariat en AMAP a constitué une condition *sine qua non* de l’installation de Marjorie. De 2010 à 2018, l’AMAP a été le canal de vente exclusif de la production de l’exploitation. Durant cette période, le nombre de contrats (paniers hebdomadaires de légumes) est passé de 25 en 2010 à 80 en 2013 permettant l’embauche d’un salarié, Kévin. La production a continué d’augmenter jusqu’en 2018, atteignant 120 contrats. À ce moment, le revenu généré par les ventes de l’AMAP suffisait à payer le salaire de Kévin et à rémunérer le travail de Marjorie. À partir de mai 2018, la conjonction de la première grossesse de Marjorie et de sa volonté d’intégrer davantage de main

⁴²⁴ Assuré par l’équipe tous les matins avant mise en marche des machines.

⁴²⁵ Externalisé à une entreprise prestataire.

d'œuvre pour améliorer les conditions de travail, a conduit à la création d'un troisième poste. Pour financer ce dernier, deux nouveaux canaux de distribution apparaissent : la vente hors contrat à la coopérative légumière bio de la région, et aux enseignes d'alimentation bio de la métropole voisine.

D'un point de vue contractuel, l'AMAP, comme association, recueille chaque début de saison, le plus souvent en octobre, les paiements par chèque correspondant à chaque contrat annuel. Chaque contrat donne droit à un panier hebdomadaire⁴²⁶ de légumes (deux tailles différentes possibles). De cette façon, on peut dire que la production annuelle prévue de l'exploitation est vendue avant d'être produite pour 120 paniers. Tel que défini dans le projet politique des AMAP⁴²⁷, ce contrat confère à l'exploitation de Marjorie une sécurité économique certaine. Selon ses estimations, en 2020, ce ne sont pas moins de 80% du chiffre d'affaires de son exploitation qui sont générés par ce canal de vente.

À ce contrat de vente, s'ajoute un contrat moral. Les adhérent·es de l'AMAP s'engagent, en sus de leur achat à l'avance de la production, à participer trois fois dans l'année à la distribution hebdomadaire des paniers, et trois fois à des ateliers pédagogiques organisés sur la ferme⁴²⁸. En retour, Marjorie est « tenue » d'échanger avec les personnes présentes sur ces deux scènes, dans une démarche de pédagogie et de transparence quant à l'organisation de son activité productive.

Par ailleurs, un groupe d'adhérent·es de l'AMAP, le comité d'animation (CA), organise la participation aux ateliers pédagogiques, planifie les distributions et la participation à ces dernières. Ce faisant, le CA contribue directement à l'organisation du travail commercial en déchargeant Marjorie de ces tâches.

D'un point de vue organisationnel, en 2019-2020, la récolte pour l'élaboration des paniers⁴²⁹ était réalisée par Kévin et Charlotte puis Laëtitia (les salariées successivement embauchées sur le troisième poste) sous la supervision de Marjorie les lundi et mercredi. Puis dans le cas de la distribution du lundi sur la ferme, Marjorie et trois ou quatre amapien·nes

⁴²⁶ De 47 semaines. Les termes du partenariat entre l'exploitation et l'AMAP stipulant le droit à 5 semaines de congés payés pour l'exploitante.

⁴²⁷ « Un partenariat s'établit entre un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité. Il se formalise par un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production (légumes, viande, fromage, œufs...) qui lui est distribuée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte des AMAP ». Site du Mouvement Inter-régional des AMAP : <http://miramap.org/Concept-des-AMAP.html>

⁴²⁸ Points 1.3. et 1.4. du contrat d'inscription à l'AMAP.

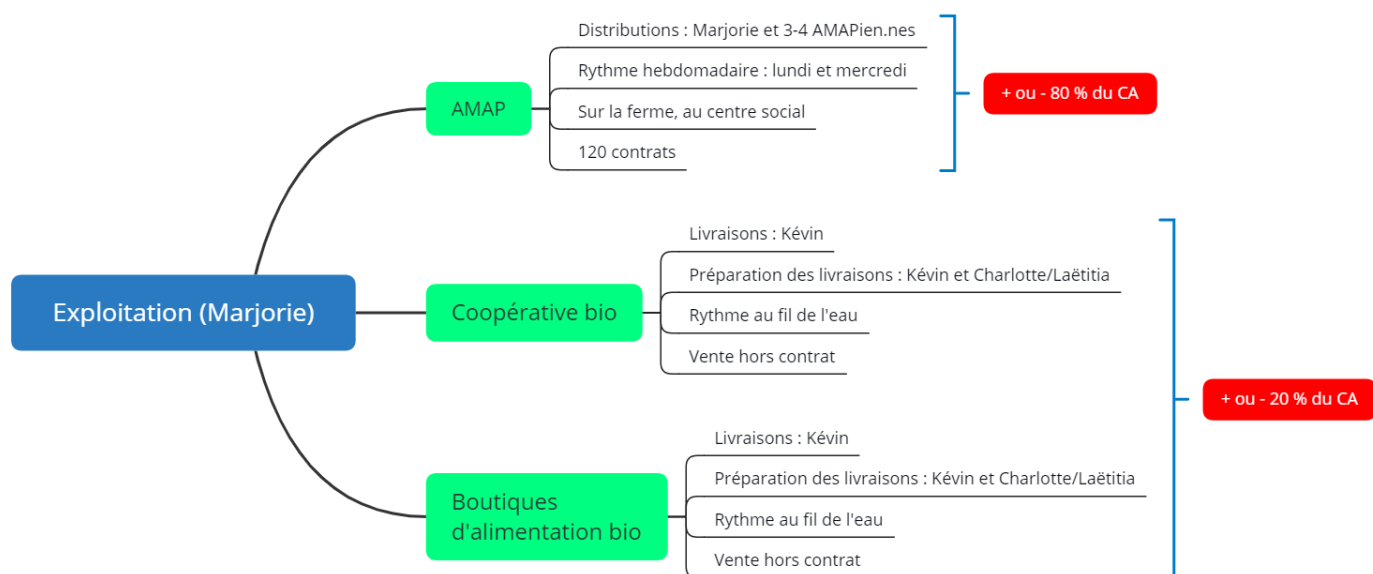
⁴²⁹ Cette organisation s'est reconfigurée lors du premier confinement à partir de mars 2020 pour des raisons sanitaires.

prenaient en charge la pesée des légumes pour la distribution des paniers aux adhérent·es de l'AMAP. Dans le cas de la distribution du mercredi au centre social situé dans le centre de la métropole, Marjorie et ses salarié·es chargeaient la camionnette dédiée à la livraison, et la distribution s'organisait sur le même modèle que celle du lundi mais en dehors de l'exploitation.

Du canal de distribution qu'est l'AMAP se détachent donc en 2019-2020, deux scènes de la rencontre avec membres de l'association : l'un sur l'exploitation même, l'autre en dehors.

Les deux autres canaux de distribution de la production que sont la vente hors contrat aux boutiques d'alimentation bio et à la coopérative légumière ont des impacts organisationnels sur l'exploitation similaires. La vente dite « hors contrat » en agriculture renvoie à des livraisons ponctuelles non sujettes à des quantités prévues à l'avance. Elle suppose le tissage de relations régulières avec des revendeurs pour s'informer de besoins réciproques en marchandise ou en gestion des stocks : tantôt la coopérative ou les boutiques contactent Marjorie pour lui demander de lui acheter tel ou tel produit, tantôt c'est elle qui joint ces revendeurs pour écouler une production qu'elle ne serait pas en capacité de stocker. Les ventes se font donc au fil de l'eau, et représentent un ajustement des stocks. Néanmoins, des revenus qui en sont dégagés dépend le financement du troisième poste de travail, faisant de ces 20% d'EBE un élément clé de l'équilibre économique de l'exploitation. C'est alors principalement à la personne qui occupe ce troisième poste qu'échoit le travail de mise en relation de l'exploitation et des revendeurs. Ces canaux de commercialisation donnent lieu à deux scènes concrètes sur lesquelles ont lieu des transactions : la prospection et la relation clients professionnels d'un côté, souvent téléphonique, et la livraison des légumes à ces clients.

Figure 15 : Les canaux de commercialisation de l'exploitation de Marjorie (saison 2019-2020)



Le modèle de commercialisation de Marjorie s'appuie donc principalement sur l'AMAP pour écouler sa production. Ce choix résultant de la combinaison de logiques politiques et économiques dessine un modèle relativement répandu en maraîchage sur petite surface : une exploitation de taille moyenne⁴³⁰ qui profite de la proximité d'un grand bassin de consommation où la demande de légumes frais bio et d'engagement dans les alternatives de la distribution alimentaire est forte. Dans ce cadre, la vente hors contrat intervient pour générer des revenus supplémentaires dont la vocation est de rémunérer un nouveau poste de travail afin d'alléger la charge de travail globale sur l'exploitation.

Ce modèle centré sur les relations commerciales avec l'AMAP institutionnalise les temps, les rythmes, les contenus et les formes du travail commercial. Le volume du travail commercial généré, relativement au travail de production proprement dit, contraint fortement l'organisation de ce dernier, et ce faisant, la division du travail sur l'ensemble de l'activité de l'exploitation.

⁴³⁰ Considérant son orientation technicoéconomique.

1.2.3. La vente directe groupée hors cadre institutionnel.

Chez Ernst et Amparo, la commercialisation de la production de légumes frais repose sur un système qui présente des similarités avec les AMAP tout en étant moins structuré. Les « groupes de consommateurs » en Espagne partagent avec les AMAP la volonté de réaliser auprès d'exploitations agricoles des achats groupés et à l'avance. En revanche, leurs formes d'organisation sont très diverses et s'étendent de la coopérative d'achat au simple regroupement d'acheteurs coordonnés par un groupe sur un service de messagerie comme WhatsApp. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les quatre groupes de consommateurs auxquels Amparo et Ernst vendent leur production. Loin de toute forme d'organisation institutionnalisée, c'est progressivement et au fur et à mesure des rencontres dans leurs réseaux de sociabilité locaux que ces groupes se sont constitués.

En effet, lorsque l'exploitation prend une existence légale en 2007 avec l'inscription d'Ernst au régime de cotisation des travailleurs autonomes de l'agriculture, leur premier réflexe a été de traiter avec des boutiques d'alimentation biologique. Cette manière de vendre a vite montré des limites de leur point de vue. D'abord parce que les boutiques se trouvaient en ville sur la côte à plus de 70 kilomètres. Ensuite, pour l'instabilité des revenus générés et la dépendance à la demande de ces boutiques, comme le commente Ernst : « *Seulement des boutiques. 4, 5 ou 6 boutiques, chaque boutique te prenait entre 15 et 50 €, parfois c'était 130 ou 120 €, parfois c'était 250 €. Très instable et très compliqué* »⁴³¹. De son côté, Amparo partage ce constat mais y ajoute un rejet de la concurrence entre producteurs qu'implique la vente aux boutiques. Lors d'une activité de récolte que nous effectuons ensemble⁴³², elle me raconte la déception qu'a suscité chez elle la découverte de la pratique de la vente à perte d'un autre maraîcher pour éliminer la concurrence en légumes bio dans la même zone de vente qu'eux. « *Je déteste la concurrence* » conclue-t-elle. Amparo associe à cet événement la décision de chercher une façon d'écouler la production qui assure tout à la fois la stabilité de leurs revenus, la régularité dans la périodicité des livraisons, et d'échapper aux pratiques de concurrence agressive. Cette rationalité économique se double d'un sens politique : ne plus dépendre des calibres et des demandes variétales des intermédiaires de vente doit leur permettre de commercialiser des produits plus hétérogènes de par leurs aspects et leurs espèces. Pour

⁴³¹ Entretien avec Ernst, le 31 août 2021.

⁴³² Carnet d'observation, le 9 juin 2021.

Amparo, un des rôles de l'agriculture biologique telle qu'elle la conçoit vise à « *restaurer la culture culinaire des consommateurs* ». Cette ambition s'articule à ses connaissances en biologie et à son appétence pour l'expérimentation culturelle et renforce sa position dans le rapport de force qui l'oppose à Ernst au sujet de l'usage des espaces de culture⁴³³.

C'est ainsi qu'au début des années 2010, Ernst et Amparo s'emploient à stabiliser des groupes de consommateurs. Ils mobilisent pour cela leur réseau de sociabilité locale. Ainsi, le premier groupe naît de leur rencontre avec le projet de marché de producteurs porté par un notable domicilié sur le chef-lieu de leur canton, à une dizaine de kilomètres. Suite à une première réunion dans un bar, les personnes intéressées ont trouvé plus commode la proposition d'Amparo et d'Ernst de leur livrer de façon bimensuelle des caisses de légumes variés et récoltés du jour même à un point de distribution, contre un paiement trimestriel matérialisant l'engagement de ces consommateurs dans le groupe.

Dès lors, ce fonctionnement s'est répliqué et en 2021, Ernst et Amparo livrent à quatre groupes sur quatre sites distincts. La bimensualité des livraisons détermine une partition de deux groupes livrés une semaine et les deux autres la semaine suivante. En « semaine 1 », la récolte a lieu le mercredi matin pour une distribution le soir même sur deux sites : Ernst se rend sur une ville de la côte méditerranéenne située à 86 kilomètres et Amparo dans une petite ville montagneuse dotée d'une station balnéaire située à 19 kilomètres. La « semaine 2 », une première récolte est réalisée le mercredi matin pour une distribution sur l'exploitation le soir même, une seconde récolte le jeudi pour une livraison au groupe du chef-lieu de canton.

En ce qui concerne la commercialisation *via* les groupes de consommateurs, ce sont donc trois scènes différentes sur lesquelles Ernst et/ou Amparo font directement face à leur clientèle : un centre social dans la ville côtière, le garage du domicile d'une membre du groupe sur le chef-lieu de canton, et l'exploitation même. Dans la ville dotée d'une station balnéaire, la livraison des caisses n'implique pas de sociabilité prolongée car la marchandise est simplement déposée à un point de dépôt par Amparo.

La vente aux groupes de consommateurs constitue donc le socle du modèle de commercialisation de légumes frais de cette exploitation. Néanmoins, le couple de maraîchers continue de répondre à des sollicitations pour des livraisons au fil de l'eau. Les clients sont dans ce cas des particuliers domiciliés dans le village proche de l'exploitation, comme c'est le cas d'une femme âgée qui connaît des difficultés à se déplacer, qu'Amparo livre une fois par

⁴³³ Cf. chapitre 7, point 1.

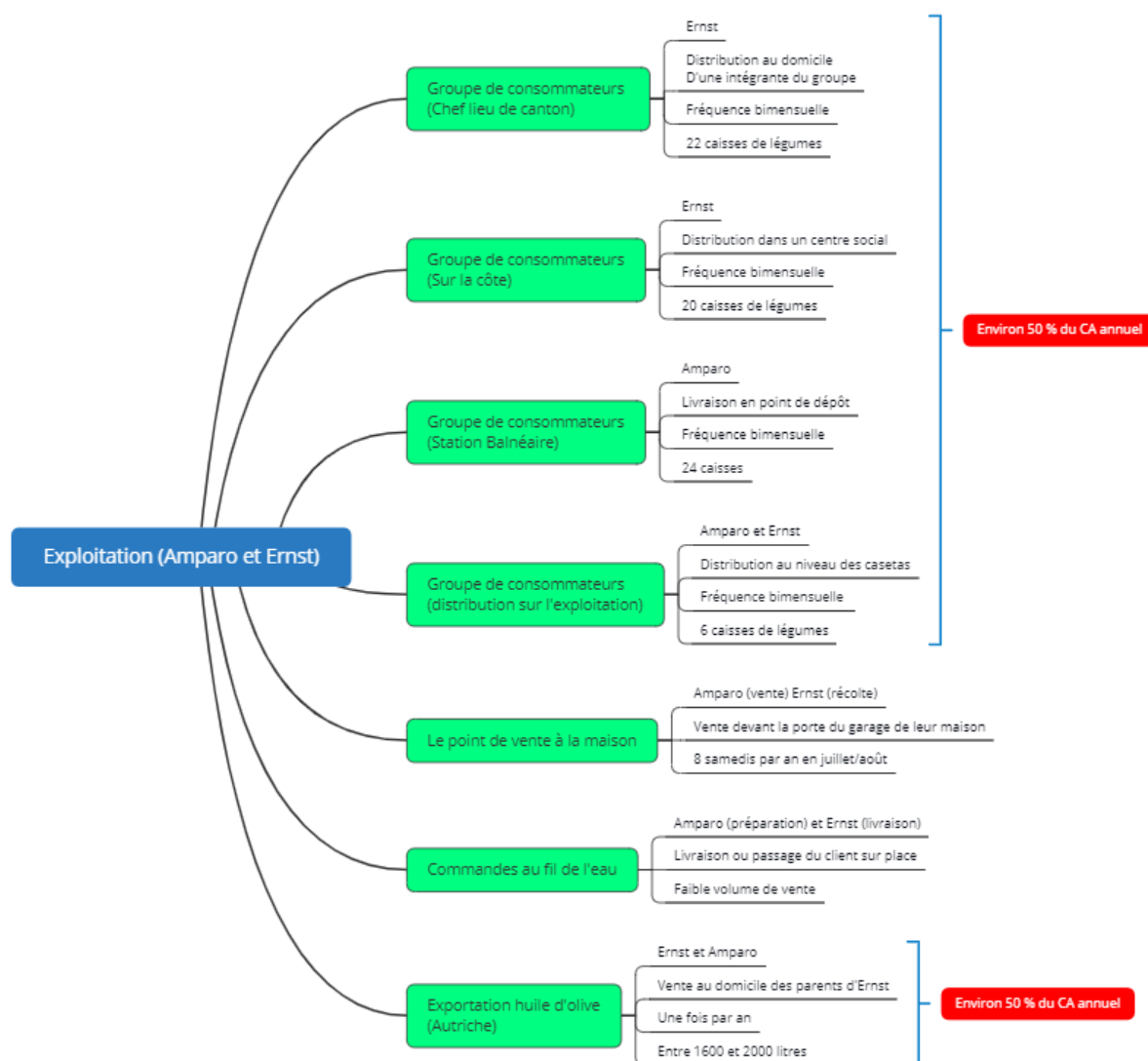
semaine. Ce sont également des professionnels, comme cette association qui organise des retraites spirituelles d'inspiration « *New Age* »⁴³⁴ sur un site niché dans les collines qui surplombent le village. Dans le premier cas, la vente s'insère dans la sociabilité du couple au sein d'une communauté rurale. Dans le second, il s'agit de diversifier les débouchés avec une clientèle professionnelle fidèle assurant des ventes régulières.

Une dernière scène de vente de légumes est l'organisation par le couple d'un marché improvisé dans le village les samedis des mois de juillet et août. A cette période, le retour au village des membres des familles des habitant·es occasionne une surpopulation temporaire, et par conséquent une demande. Sur la forme, Amparo et Ernst montent un étalage devant la porte de leur garage, et invitent d'autres habitant·es du village, non professionnels, à faire de même. Leur initiative d'impulser cette pratique tient plus à leur rôle de conseillers municipaux d'opposition que de l'opportunité économique, les montants de vente de ces samedis ne représentant qu'une part marginale du total annuel. Néanmoins ce mode de vente, pittoresque, demeure remarquable dans la mesure où il est un lieu privilégié de la performance des rôles sociaux de sexe, en mettant en scène de façon plus ou moins volontaire une division sexuelle du travail conforme à celle attendue par une clientèle touristique (Giraud, 2004b).

Mais bien que la production de légumes frais soit indiscutablement le métier d'Ernst et d'Amparo, leur vente n'est pas le seul débouché de l'exploitation. Une fois par an, il et elle achètent à une coopérative entre 1600 et 2000 litres d'huile d'olive biologique qu'elle et il exportent grâce à un service de transports en Autriche. Là-bas, il et elle ont également formé un groupe de consommateurs sur un modèle similaire aux légumes en Espagne. Elle et il vendent à ces clients annuels des bidons dans le garage de la maison des parents d'Ernst chaque hiver au moment des fêtes de fin d'année. Ce canal de vente, qui m'a été inaccessible, reste malgré tout crucial pour la santé économique de l'exploitation. Cette opération d'export représente plus ou moins 50% du chiffre d'affaires de l'exploitation selon les années. Les revenus qui en découlent, lissés sur l'année, assurent la pérennité de leur activité légumière et leur permet de se verser à chacun·e un salaire de 800 € mensuels.

⁴³⁴ L'association a pour objet « de fournir un espace unique au sein duquel des hommes et des femmes puissent exprimer, ressentir et partager toute la beauté dont ils se nourrissent [...] le site offre une situation en pleine nature, loin des grandes villes qui invite au silence, à la paix et à l'harmonie ».

Figure 16 : Les canaux de commercialisation de l'exploitation d'Amparo et Ernst (2021)⁴³⁵



À la différence du modèle du système de Marjorie – qui a opté dès son installation pour un modèle de commercialisation institutionnellement encadré par l'AMAP – Amparo et Ernst ont mis en place progressivement le système de groupes de consommateurs, au gré de désillusions économiques et de leurs rencontres dans le cadre de leur sociabilité au sein du territoire rural dans lequel elle et il sont implantés. Néanmoins, de la même façon, la périodicité des livraisons rend le travail commercial absolument déterminant dans l'organisation du travail de l'exploitation. La deuxième pièce majeure du modèle – dont dépend la stabilité de

⁴³⁵ Le nombre de caisses vendues par semaine annoncé par Ernst lors de nos entretiens et celui que j'ai compté par mes soins diffère sensiblement. Le plus probable est que je sous-estime le nombre de caisses faute d'un accès exhaustif à l'information. Il est aussi possible que son estimation intègre les commandes au fil de l'eau que je n'ai pas été en mesure de compter. L'essentiel est d'avoir pu établir un ordre de grandeur de la part que représentent les ventes de légumes et l'exportation d'huile.

l'ensemble – est la vente annuelle de l'huile d'olive en Autriche. Si celle-ci n'influe que peu sur la marche générale de l'exploitation, elle confère un rôle absolument essentiel aux relations d'Ernst dans ce pays pour la santé économique de la ferme.

L'examen de la genèse et de la structuration des modèles de commercialisation des quatre exploitations enquêtées dévoile la construction en actes de contremodèles commerciaux. De l'ambition des enquêté·es de pratiquer des agricultures différentes de modèles de référence, et de l'adéquation de leurs choix à des jeux de contraintes et d'opportunités économiques, émergent des modèles dynamiques et singuliers. Des singularités telles qu'elles découragent la comparaison terme à terme des cas étudiés. Un constat qui rejoint celui de mondes agricoles éclatés (Hervieu & Purseigle, 2013). En effet, chacun des quatre modèles de commercialisation s'inscrit dans les contraintes propres à leur orientation technico-économique, aux territoires dans lesquels évoluent les exploitations, les propriétés sociales des exploitant·es qui les mettent en place et celles de leur collectif de travail. Il nous faut dès lors nous intéresser à la question de savoir ce que des modèles de commercialisation si hétérogènes génèrent sur les rapports sociaux de sexe autour du travail commercial ?

De premiers indices sont déjà apparus sur les figures 9.2. à 9.4. Celles-ci permettent notamment de relier l'importance économique relative des débouchés commerciaux et les personnes auxquelles ils sont attribués. Cette répartition agit comme un révélateur de la position de chacun·e dans les collectifs de travail, et partant de là, des rapports sociaux qui structurent ces collectifs. Ainsi, les débouchés jugés les plus déterminants tendent à être pris en charge par les chef·fes d'exploitation, et ceux plus secondaires par les salarié·es dans les exploitations où les relations de travail sont réglées par des rapports salariaux. Là où prédominent les rapports familiaux et d'alliance, la division du travail commercial semble moins nette et s'articule davantage à la division du travail en général sur l'exploitation.

2. Sous les modèles commerciaux bio : division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe

Les modèles commerciaux placent donc les membres des collectifs dans une division du travail, dont il convient maintenant de dépeindre la distribution en fonction du sexe des protagonistes.

Nous commencerons par montrer que la participation au travail commercial dépend de la nature familiale et/ou salariale des rapports de production et de leur articulation dans chaque cas étudié. On soulignera en quoi la participation au travail commercial (comme sa division) doit être comprise dans son articulation avec les travaux agraires, voire dans certain cas avec le travail domestique.

Puis, nous resserrerons le propos sur la description et l'analyse de la division du travail commercial lui-même afin de remonter à l'infrastructure des rapports sociaux de sexe dont cette division du travail est l'expression.

2.1. Place du commerce dans la division sociale du travail agricole et rapports sociaux de sexe

Sur les trois exploitations dont il est question ici, l'organisation du travail mêle, à des degrés et sous des formes différentes, des rapports sociaux de sexe et des rapports salariaux dans les relations de travail. Il en découle des rôles plus ou moins flous et interchangeables pour les membres des collectifs de travail selon les cas. À chaque fois, une division sociale formelle du travail se voit diluée ou reconfigurée par des pratiques informelles qui n'en sont pas moins déterminantes pour la participation au travail marchand. Il s'agira ici de comprendre l'articulation du travail commercial à l'ensemble des activités du collectif du travail pour déterminer les logiques de la participation ou non de leurs membres au travail commercial.

L'agriculture étant « la réunion plus ou moins hétérogène de secteurs de production assez différenciés qui peuvent être considérés comme autant de métiers différents » (Giraud & Rémy, 2013 : 159), et la vente étant l'un de ces métiers, notre propos donnera ici à voir la place du travail commercial au sein des formes de division sociale du travail sur les exploitations.

2.1.1. Rapports salariaux et rapports sociaux de sexe et participation au modèle d'AMAP combiné à la vente au détail

Chez Marjorie, on distingue trois scènes du travail commercial : la distribution hebdomadaire de paniers avec l'AMAP (répétée deux fois, le lundi et le mercredi), la vente aux boutiques d'alimentation bio et la vente de surplus à la coopérative.

Louis, retraité et ancien chef d'une exploitation en polyculture-élevage reste cantonné à son rôle d'aide familial. Ses tâches se concentrent sur l'appui à la production sur la ferme : préparation des repas du collectif de travail, tâches demandant une présence constante sur la ferme. Il entre en représentation dans le cadre des ateliers de l'AMAP en performant une image d'Epinal du paysan traditionnel, mais pas sur les scènes du travail marchand. Pour lui, c'est à sa fille d'assumer le statut de cheffe⁴³⁶, un statut qui se performe lors de la distribution à l'AMAP notamment.

Marjorie, en vertu de son statut de cheffe d'exploitation, est astreinte contractuellement au travail de distribution des paniers de légumes⁴³⁷ :

« Chaque semaine, 3 amapiens⁴³⁸ pour [La distribution à la ferme, lundi] et 4 pour [la distribution au centre social, mercredi], qui se seront inscrits au préalable sur le planning, seront responsables du bon déroulement de la distribution des paniers, durant laquelle l'agricultrice sera présente afin de partager avec les amapiens. »

Comme nous l'avons signalé plus haut, loin d'être une contrainte, cette dimension de son travail était à la base du projet d'exploitation de Marjorie dès son installation. Son statut d'exploitante détermine donc son rôle de représentante privilégiée de l'exploitation envers l'AMAP. On constate l'existence d'un paramètre qui a pu lui faire manquer des distributions : ses grossesses successives en 2019, 2021 et 2022 lui ont, à des stades avancés, fait prendre la décision de déléguer temporairement la distribution à Kévin en raison de la fatigue et de la manipulation de caisses très lourdes.

Sur les scènes de la vente à la coopérative et aux boutiques, la division du travail se joue entre salarié·es. Formellement, par le principe selon lequel le poste en CDD occupé par Charlotte⁴³⁹ puis par Laëtitia⁴⁴⁰ est assigné comptablement aux ventes à ces deux types de

⁴³⁶ Cf Chapitre 3, point 1.2.1.

⁴³⁷ Point 1.3 du contrat d'engagement de l'AMAP.

⁴³⁸ Le contrat d'engagement de l'AMAP ne pratique pas l'écriture inclusive.

⁴³⁹ 2018/2019.

⁴⁴⁰ 2019/2020.

clients, le développement de ces canaux de distribution échoit à Charlotte, puis à Laëtitia qui hérite de ce rôle au départ de Charlotte. Kévin y est impliqué lui aussi : le duo entre lui et Charlotte/Laëtitia assure récolte, tri, prospection et suivi des clients, tandis que Marjorie supervise ce travail en confirmant, infirmant, amendant les quantités par commandes en fonction des stocks, sur lesquels elle garde la main. La prospection et le suivi des clients est réalisé en duo, bien que structuré par une division technique des tâches comme nous le verrons plus bas. La livraison est en revanche effectuée par Kévin. C'est donc lui qui accède à cette scène commerciale et se produit dessus. Un premier paramètre qui l'explique est son ancienneté sur la ferme : celle-ci lui confère un capital social. Il connaît personnellement les partenaires commerciaux de plus longue date que ses collègues. Ainsi, la précarité du poste en CDD semble jouer un rôle d'exclusion de la scène commerciale pour qui l'occupe. Un autre paramètre est sa détention du permis B : Charlotte ne le possédait pas, puis, par inertie et par goût pour la représentation de soi, il a continué les livraisons alors que Laëtitia pouvait conduire. Ainsi, les contacts directs avec les clients professionnels se passent plutôt en personne pour Kévin et au téléphone pour Charlotte puis Laëtitia. La façade de l'exploitation orientée vers les clients professionnels a donc un sexe.

En première instance sur la ferme de Marjorie, la participation au travail commercial dépend de la détention d'un statut de cheffe d'exploitation ou de salarié·e. La main d'œuvre familiale, ici Louis, n'y prend pas part et reste cantonnée à des travaux d'appui à la production proprement dite.

En seconde instance, le débouché principal, l'AMAP, est l'apanage de la cheffe d'exploitation, bien que la préparation en amont des distributions soit réalisée avec le concours de ses salarié·es. Le travail commercial lié au débouché secondaire est quant à lui réalisé par les salarié·es sous la supervision de Marjorie. Le poste de Kévin étant sécurisé par les ventes à l'AMAP, c'est celui de ses collègues successives qui dépend des ventes sur ce débouché. Il s'agit donc d'un poste précaire, dont le maintien dépend des volumes de vente à la coopérative et aux boutiques. L'enjeu du travail commercial n'est donc pas le même pour Kévin et pour ses collègues.

2.1.2. Un couple d'indépendant·es face à la vente aux groupes de consommateurs

L'organisation du travail dans le jardin d'Ernst et d'Amparo se structure autour de relations conjugales de travail. Ernst a été le premier à s'installer comme travailleur autonome du secteur agricole. Dans les premières années d'apprentissage du métier par Ernst et de construction de l'exploitation telle qu'elle se présente aujourd'hui, la viabilité de l'économie de leur ménage s'est fondée sur le travail salarié d'Amparo comme éducatrice environnementale, plaçant indubitablement ce couple dans la catégorie des couples professionnels de la typologie élaborée par Isabelle Bertaux-Wiame (Bertaux-Wiame, 2004b). Ce système de relations et de division sexuelle du travail a considérablement évolué depuis, sous l'impulsion de la mobilisation d'Amparo pour s'intégrer à l'exploitation et restaurer l'équipe qu'il et elle formaient avant la professionnalisation d'Ernst⁴⁴¹. Depuis 2019, Amparo est, elle aussi, officiellement autonome du secteur agricole, et par là cheffe d'exploitation au même titre qu'Ernst. De là, la division du travail sur la ferme enchevêtre les tâches professionnelles et domestiques. En particulier, et pour ce qui nous intéresse ici, lorsqu'Amparo va livrer en fin d'après-midi le groupe de consommateurs de la station balnéaire, elle dépose les caisses à un point de dépôt. Ce mode de livraison, qui interdit toute forme de représentation face à la clientèle, a été choisi car elle y va avec leur fille Nina, de huit ans, sortie de l'école à cette heure. Amparo ne se plaint pas de ce choix, qui lui évite deux heures de distribution en prenant garde aux faits et gestes de sa fille. De son côté, Ernst livre aux deux autres groupes de consommateurs hors de la ferme, et passe 2 heures pour l'un et trois heures pour l'autre sur place. Il peut le faire car pendant qu'il est parti, Amparo s'occupe des devoirs de Nina, et éventuellement s'occupe du suivi des clients. Ce faisant, il monopolise les scènes de représentation commerciale extérieures à l'espace physique de l'exploitation.

Comme on le constate sur la figure 16., il reste deux scènes sur lesquelles Amparo se produit : la distribution directement à la ferme, et le marché temporaire. Il convient de remarquer que la distribution sur la ferme est le groupe de consommateurs le plus faible en nombre de caisses vendues, et que le marché temporaire n'a lieu que pendant 7 ou 8 semaines l'été et est davantage une occasion d'afficher leur protagonisme dans la vie économique et politique locale du village⁴⁴², qu'un apport économique significatif.

⁴⁴¹ Ce processus fait l'objet d'une description plus détaillée dans les chapitres 3, 7, et 8.

⁴⁴² Ernst et Amparo sont conseillers municipaux d'opposition. Les revendications de leur liste régionaliste et écosocialiste portent, entre autres sujets, sur la revitalisation économique des territoires ruraux.

Autour d'Amparo et d'Ernst, gravitent Moises et Aurelio⁴⁴³. Ces deux participants au collectif de travail, de par l'informalité de leur statut et leur rôle d'appui à la production, n'apparaissent jamais sur les scènes commerciales.

Dans ce collectif de travail, le statut d'emploi informel des journaliers interdit leur participation au travail commercial. La division de celui-ci se joue donc au sein du couple d'associés. Entre eux, la division du travail domestique et son interférence avec le travail professionnel déterminent la participation au travail commercial. Cette logique est caractéristique des rapports sociaux de sexe dans les couples de professionnels indépendants (Bertaux-Wiame, 2004).

2.1.3. La division du travail commercial dans le modèle de la Fabrique.

En Castille, la partition organique entre exploitation et Fabrique sépare les fonctions de production et de vente. Sa structuration est considérablement plus complexe que dans nos deux cas précédents.

En relation avec le modèle commercial, apparaît un premier principe de division sociale du travail entre exploitation et Fabrique : c'est à la Fabrique que revient la tâche de commercialiser la production, cette spécialisation résultant d'un processus d'intégration verticale qui s'est durci avec les années. En effet, à la fondation de la Fabrique, Kike prenait part au travail marchand avec ses deux associé·es d'alors, sous des modalités que le flou des souvenirs des enquêté·es et le tabou sur cette ancienne collaboration⁴⁴⁴ n'ont pas permis d'établir avec certitude. L'enchevêtrement des relations professionnelles, familiales et amicales du couple de Kike et son épouse Dolores avec le couple d'anciens associé·es, est jugé par Daniel comme un facteur du mauvais fonctionnement du montage antérieur à 2012, ce que confirment Kike et Dolores dans leurs entretiens respectifs. Selon Daniel, c'est cela qui justifie le rattachement strict des compétences commerciales à la Fabrique, et en particulier à lui-même. Kike a d'ailleurs demandé en 2012 à Daniel de prendre les rênes de la Fabrique sur la base de la réputation de gestionnaire et de vendeur hors pair dont jouit Daniel dans ce canton où il est né et a grandi⁴⁴⁵. Même si les relations familiales se mêlent aux relations salariales formellement réglées par le droit, Daniel se fait le promoteur d'une division du travail fondée

⁴⁴³ Cf. Chapitre 4, point 2.2.3.

⁴⁴⁴ Le « divorce » d'avec les deux associé·es précédent·es de Kike avant l'arrivée de Daniel s'est mal passé, notamment en raison des difficultés économiques du duo exploitation/fabrique dont Kike et Dolores prêtent la responsabilité à leurs anciens partenaires. En dépit de demandes répétées, il m'a été difficile d'obtenir des récits systématiques de cette période. Je ne mobilise donc que les éléments, lacunaires, mais fiables dont je dispose.

⁴⁴⁵ Voir au-delà. Cf. chapitre 4, point 2.2.1. pour un résumé succinct de la carrière professionnelle de Daniel.

sur un modèle salarial et industriel, sur des bases rationnelles avec des critères de compétence objectivés, et une délimitation *a priori* des rôles de chacun·e sur le modèle de la fiche de poste.

Cette volonté a occasionné une seconde étape dans la division sociale du travail marchand. Depuis 2012, Daniel prend en charge seul l'ensemble des rapports directs et indirects avec la clientèle, en plus du travail d'administration et de gestion de la Fabrique. Les fruits de cet investissement ont entraîné une augmentation considérable du volume de facturation, une diversification des débouchés et des clients, amenant Daniel à devoir négliger son procédé de vente favori : la vente en direct avec livraison. Fin 2019, en *back office*, face à l'augmentation du volume de travail concomitante à l'augmentation des ventes, il prend la décision de parcelliser les missions alors assurées par Danielito entre meunerie, préparation des commandes et transformation des farines en pâtes. Il embauche Armando et l'affecte aux pâtes et à la préparation de commandes. Il délimite aussi le périmètre d'un poste dédié à la préparation administrative des commandes de la boutique en ligne et issues d'Amazon, et au service après-vente par téléphone. Sur ce poste, il embauche Julieta, une jeune femme fraîchement diplômée d'une licence d'anthropologie et désireuse de retourner vivre au village. En *front office* cette reconfiguration l'amène également à redessiner les frontières de son propre poste de travail, en le recentrant sur les missions qu'il juge plus gratifiantes et correspondantes à son statut de chef d'entreprise et de représentant commercial. La fonction de vente en présentiel de la Fabrique est ainsi plus spécifiquement attribuée à Daniel lui-même. Son assistante de direction Julieta l'appuie aux commandes et au service après-vente. Les autres employés restent spécialisés sur la transformation et ne font que de rares incursions dans les actes de vente à proprement parler. Ainsi, les rapports salariaux de production qui prévalent dans la Fabrique reproduisent des logiques de répartition formelle du travail en vigueur dans la petite industrie familiale : la transformation de matières premières va aux ouvriers hommes. Le travail marchand, marqué du sceau du prestige d'une clientèle « gourmet » en « *business to business* » reste la chasse gardée d'un gérant qui parle d'égal à égal à une clientèle d'indépendants. Dans cette tâche, Daniel est secondé par Julieta selon une division du travail marquée tout à la fois par un principe hiérarchique et de séparation entre les tâches d'un patron et celles de son assistante.

Cependant, la portée de cet idéal de division du travail est souvent limitée par des pratiques informelles. Dans les moments d'intense activité commerciale, Daniel met « les mains dans le cambouis », en revanche, Julieta ne rentre jamais dans la chasse gardée de Daniel. Il peut arriver que Danielito ou Armando éditent des factures quand Julieta n'est pas là. Il peut aussi arriver que Julieta prenne en charge de la préparation de commande ou certaines tâches

liées à l'élaboration des farines quand Danielito part aider son père aux champs. S'il y a bien interchangeabilité des rôles dans une certaine mesure, celle-ci conserve une certaine géométrie réglée par des rapports sociaux de sexe.

Ainsi, dans les trois organisations du travail commercial, on aperçoit un principe de division entre la vente elle-même et les activités préparatoires à celle-ci : à la première participent prioritairement les patron·nes et les hommes, à la seconde prioritairement les salarié·es et les femmes.

Dans le modèle de Marjorie, les scènes de vente se distribuent d'abord entre patron·e et salarié·es, puis entre salarié·es dans une logique qui sécurise le poste d'un salarié, et précarise celui des salariées. Dans le modèle du couple professionnel, l'interférence du travail domestique conditionne de façon décisive la partition entre les actes de vente en eux-mêmes et les activités de secrétariat liées. Dans le modèle de la petite usine rurale, la représentation de l'entreprise par la vente revient au patron, secondé d'une secrétaire de direction. L'activité liée au secteur secondaire, à savoir la transformation de matière première, est le fait de trois ouvriers.

2.2. Division technique du travail commercial et rapports sociaux de sexe

Déplaçons maintenant la focale sur le travail commercial lui-même, entendu comme la chaîne logistique qui mène les produits de leur lieu de production aux espaces concrets où ont lieu les échanges de biens et services agricoles issus du travail sur les exploitations. Les activités qui le composent font l'objet d'une division entre différentes tâches attribuées à leurs participant·es. Cette division technique du travail marchand tend à séparer et à hiérarchiser les rôles de chacun·e. Elle est l'expression de rapports antagoniques entre femmes et hommes au sein des exploitations. Les rapports sociaux de sexe qui se reflètent dans le giron du travail commercial se voient traduits par l'organisation de ce travail. On observe des constantes entre les trois monographies : les femmes qui prennent part au travail commercial occupent des postes plus flous dans leur délimitation, assurent des activités délaissées par les hommes sur lesquelles ces derniers se déclarent incompetents, et s'adaptent constamment aux besoins formulés par les hommes dans le cadre de leur propre travail marchand.

2.2.1. Entre AMAP et vente au détail, deux régimes parallèles de division du travail.

Sur l'exploitation de Marjorie, la scène principale du travail marchand est la distribution hebdomadaire de l'AMAP. D'abord, cette dernière est le débouché dont la part (80%) dans la facturation globale de l'exploitation est la plus élevée. Ensuite, ce partenariat est à la base du projet d'exploitation dès sa conception. En tant que cheffe d'exploitation, c'est Marjorie qui va préférentiellement chaque semaine à la rencontre des adhérent·es. Cette rencontre a lieu deux fois par semaine : le lundi sur l'exploitation même, et le mercredi dans un centre social de la grande ville proche.

Quel qu'en soit le lieu, en amont de la distribution, un certain nombre d'opérations doivent être réalisées, dessinant le parcours des denrées vendues du champ (ou de la chambre froide) aux cabas des amapien·nes.

Durant la matinée et le début de l'après-midi des lundis et des mardis, se déroule la récolte des légumes en partance pour la distribution. Habituellement, Kévin et Charlotte puis plus tard Laëtitia, se déplacent vers les parcelles équipées d'une brouette maraîchère et de caisses pour prélever les quantités de chaque légume, préalablement consignées par Marjorie sur un tableau blanc disposé dans le hangar. Durant cette étape, les rôles sont formellement les mêmes, mais il faut noter le surtravail qui consiste pour les collègues de Kévin à vérifier qu'il ne prélève pas de légumes à un stade trop précoce ou trop tardif de croissance. Selon les saisons ou les urgences du moment, Marjorie peut, elle aussi, aller récolter, ou s'occuper à des tâches de production en amont de la récolte d'autres produits, ou encore réaliser des travaux divers de maintenance de l'exploitation. Quelle que soit son occupation, elle garde l'œil sur la planification de la journée de préparation de la distribution.

Les récoltes successives de produits sont ponctuées par leur pesée, pour s'assurer de disposer des quantités suffisantes en fonction des paniers prévus le soir même. Avant cette étape, Marjorie, Kévin et sa collègue s'adonnent si nécessaire au tri de la marchandise. Pour l'AMAP, celui-ci n'implique pas ou très peu de normes de calibrage, il s'agit d'écarter les produits endommagés pour les déposer au compost ou à l'alimentation des poules.

Pour les légumes de conservation, la récolte a souvent été effectuée en amont : il s'agit des pommes de terre, des carottes, et des oignons. Ils sont alors directement prélevés de la chambre froide.

Dans le cas de la distribution du lundi, un espace sommaire est aménagé dans le hangar : des tables en carré, sur lesquelles sont disposées des balances, sont mises en place. Sous les tables au niveau des balances, l'équipe installe les caisses de produits. Ces jours-là, ce seront les amapien·nes qui pèseront leurs légumes en se référant aux quantités indiquées sur le tableau, tandis que Marjorie tiendra le registre et fera la conversation. Ce mode de distribution est celui du point de distribution où les adhérent·es de l'AMAP sont les moins nombreux·ses, et résidant dans les communes proches, sur les bords de la conurbation.

Le mercredi, la camionnette jaune est chargée entre 16h30 et 17h par Marjorie, Kévin et sa collègue. À 17h, les salarié·es sont censé·es terminer leur journée. Bien souvent, les petits retards accumulés au cours de la récolte et de la mise en caisse les amènent à rester quelques minutes de plus pour aider Marjorie. À 17h30, Marjorie prend la route avec la camionnette vers le centre social où a lieu la distribution, un trajet d'une vingtaine de minutes. La distribution proprement dite commence aux environs de 17h50. À l'arrivée de Marjorie au centre, elle gare la camionnette et retrouve les 3 ou 4 amapien·nes inscrit·es pour l'aider à la distribution. Sous sa direction, les volontaires déchargent le camion et mettent en place le dispositif de la distribution. Sur cette scène, la division technique du travail se joue donc entre Marjorie et les volontaires : ces amapien·nes en honorant le contrat moral avec l'AMAP leur demandant de participer une fois par trimestre à la distribution, déchargent Marjorie des tâches de manutention, lui permettant ainsi de se consacrer à la performance de son rôle de cheffe d'exploitation.

Du côté des scènes commerciales secondaires que sont la vente aux boutiques et à la coopérative, le travail se divise entre Kévin et ses deux collègues successives, Charlotte puis Laëtitia. Le travail de récolte et de préparation des commandes se fait toujours à deux. En y regardant de plus près, cette apparente interchangeabilité des rôles se craquèle. Kévin est porteur d'un handicap⁴⁴⁶ entraînant des difficultés de concentration, en particulier dans les tâches sollicitant fortement la vue et l'attention aux détails. La récolte précommande réalisée avec sa collègue demande alors à cette dernière de « repasser »⁴⁴⁷ derrière lui, notamment pour réajuster le calibrage des légumes récoltés.

⁴⁴⁶ Il s'agit d'un handicap peu visible. Néanmoins objectivable : Kévin est reconnu par l'Etat comme travailleur handicapé et jouit des droits sociaux attachés à cette situation.

⁴⁴⁷ Un terme employé par l'une comme l'autre dans leurs entretiens respectifs. Egalement par Marjorie en plusieurs occasions.

Le contact au téléphone avec la clientèle est assuré par Kévin auquel Charlotte attribue « *un super bon contact* ». L'étape de la livraison en voiture est également effectuée par Kévin. C'est donc lui qui voit directement la clientèle. Lors de notre entretien, Kévin est d'ailleurs prolixe sur les rétributions symboliques qu'il en retire⁴⁴⁸ :

Bah la livraison, moi je trouve que... j'aime bien parce que c'est... le contact avec les personnes qui revendent tes produits. Que c'est aussi revalorisé parce qu'ils te disent « ah ils sont beaux tes légumes ! » ça te donne quand même un petit peu de motivation, c'est-à-dire continuer dans ce que tu fais.

Mais la présentation et l'esthétique de la commande reposent sur le travail de Charlotte⁴⁴⁹ :

Mais sinon un truc que j'aimais bien faire, et ça c'était mieux que ça soit moi qui le fasse plutôt que Kévin, c'était les présentations de... choses à vendre. Au niveau de l'esthétique tout ça je pense que je m'en sortais pas trop mal. Et... ça c'était plutôt réparti comme ça, les choses qui demandaient pas tellement de présentation comme les pommes de terre ça pouvait être Kévin qui faisait. Mais quand c'était plus délicat comme les tomates par exemple, qu'il y avait des jeux de couleurs, et tout, là c'était je m'y retrouvais bien.

L'opposition entre rudesse et délicatesse (Héritier, 2012) des différents produits, attribuée au sexe en filigrane, se voit naturalisée sur le registre de la compétence. Au final, c'est donc Kévin, de par sa présence sur les lieux de la vente, qui retire le bénéfice symbolique du travail de présentation assuré par Charlotte. Son expression trahit d'ailleurs l'appropriation qu'il fait du produit vendu.

Corollaire de la vente au détail, la facturation est assurée par Charlotte dans ses premiers temps sur la ferme. Elle raconte avoir tenté de partager cette tâche avec Kévin avant de renoncer et de reprendre la main en raison de la lenteur d'exécution qu'elle lui attribue sur cette tâche. Et pour cause, le maintien du CDD de Charlotte est conditionné à des objectifs de vente hebdomadaire. En effet, dans la vision comptable de Marjorie, les débouchés commerciaux sont rattachés aux postes qui les nourrissent. Aussi, les 120 contrats d'AMAP la rémunèrent elle et Kévin, et la vente au détail doit rémunérer Charlotte. La précarité du statut d'emploi de cette dernière semble alors sous-jacente à son empressement à faire avancer le travail de facturation. Marjorie ne s'y est pas trompée en lui enseignant comment mener à bien cette tâche dès son arrivée, de façon à se décharger elle-même de cette activité qu'elle juge ingrate⁴⁵⁰. Hors contact avec la clientèle, Marjorie garde la main sur la gestion des stocks. Elle valide ou invalide les

⁴⁴⁸ Entretien avec Kévin, le 18 août 2020.

⁴⁴⁹ Entretien avec Charlotte, le 10 juin 2020.

⁴⁵⁰ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

prospections de Kévin, garde un œil sur les factures, et les range en vue de leur transmission au cabinet comptable.

Sur l'exploitation de Marjorie, on voit donc cohabiter deux régimes distincts de division du travail commercial, attachés aux débouchés de vente.

Dans la chaîne logistique qui mène à la vente au détail, la distribution des tâches qui composent le travail marchand tend à invisibiliser la contribution de Charlotte au profit de celle de Kévin, qui se voit gratifier du jugement bienveillant des clients professionnels. On observe bien un principe de séparation et un principe de hiérarchisation des activités entre elle et lui. Cette division du travail repose sur la précarité relative de leurs emplois : celui de Kévin est sanctuarisé par Marjorie, soucieuse de préserver un salarié étiqueté comme vulnérable, quand le maintien de celui de Charlotte est conditionné à des objectifs de vente. Un rapport social de sexe autour du travail marchand s'est établi entre eux, renforcé par celui qui s'établit du fait du handicap de Kévin qui vient durcir la division sexuelle du travail qui en résulte.

Dans la chaîne logistique qui mène à l'AMAP, les rapports se jouent à trois. Marjorie supervise le travail de ses deux salarié·es tout en y prenant part. L'attention à Kévin est ici déportée sur Marjorie, qui, en tant que cheffe d'exploitation, se sent responsable de son salarié qu'il faut surveiller et dont il faut prendre soin. Charlotte de son côté prend part à un travail commercial qui, selon la logique comptable de l'attribution des postes aux débouchés, ne la rémunère pas directement. Sur les lieux des distributions, la division du travail se joue entre Marjorie et les adhérent·es volontaires pour cette opération. À nouveau, son statut de cheffe d'exploitation la met en situation « donner le la » des relations de travail sur cette scène du travail marchand.

2.2.2. « Un travail de merde ! » : la délégation du sale boulot de vente aux groupes de consommateur·ices.

Chez Ernst et Amparo, en dépit de l'interférence du travail reproductif sur la présence aux distributions de caisses à l'extérieur de l'exploitation que j'ai décrite précédemment, les deux membres du couple opèrent ensemble sur une quatrième scène concrète du travail marchand. En effet, une semaine sur deux le mercredi, les client·es locaux·ales viennent chercher leurs caisses de légumes directement au « jardin ». Ce point de vente concerne un nombre réduit de client·es, six seulement le jour où j'ai pu l'observer, dont certain·es sont livré·es à domicile⁴⁵¹. Néanmoins, l'examen séquence par séquence de la journée de travail qui prépare cette distribution⁴⁵² donne à voir la division technique du travail marchand de façon satisfaisante, avec nos deux protagonistes en action.

En fin de matinée, alors que je recherche un couteau pour désherber une ligne d'oignons, je surprends Amparo dans la serre horticole en plein suivi des contrats des groupes de consommateur·ices. Le trimestre du groupe du chef-lieu de canton arrive à son terme. L'activité consiste pour elle à envoyer un rappel aux client·es *via* la messagerie WhatsApp en vue du renouvellement pour trois mois de la livraison de leurs caisses, cinq jours à l'avance. Quand les client·es ne répondent pas un jour avant la livraison, il faut alors les appeler un à un. C'est la tâche à laquelle est attelée Amparo. « *Un travail de merde !* » commente-t-elle, qu'elle assure intégralement, ce que confirment son entretien et celui avec Ernst. Elle livre ses inquiétudes : seules dix familles sur trente-trois ont confirmé par avance la reconduction de leur contrat. Elle espère en garder dix de plus, anticipant une baisse des ventes à cause des prochains départs en vacances. Il lui reste donc vingt-trois appels à passer. Autour de 2013, dans les premiers moments de la vente par caisses de légumes, Ernst préparait les listes de clients pour faciliter la tâche d'Amparo. Avec la croissance du nombre de contrats il s'en est détaché : « *je suis nul à ça !* » confie-t-il lors de notre entretien. On le voit, sur l'échelle de la hiérarchie symbolique des tâches, le suivi téléphonique de la clientèle occupe une position dévalorisée. Ce travail, en plus d'être fastidieux, est effectué au milieu de tâches de production : Amparo le fait après l'arrosage

⁴⁵¹ Une fratrie de dames âgées du village dont la condition physique ne permet plus de porter leurs caisses. Et Isabelle, une amie du couple, agricultrice elle aussi, qui garde la fille d'Amparo et d'Ernst les mercredis après-midi. Amparo lui dépose sa caisse en allant rechercher sa fille après le travail.

⁴⁵² Carnet d'observation, le 16 juin 2021.

des plants, car il y a une table pour poser son registre dans la serre. D'autre part, il s'agit de rappeler aux client·es qu'ils ou elles ont oublié de renouveler leurs contrats.

Vers 14 heures, nous quittons la ferme pour aller manger. Je monte en camionnette avec Ernst, Moises et Nina. Aujourd'hui, c'est le tour d'Ernst de préparer le repas du midi. Amparo reste au jardin. Elle poursuit la récolte en vue de la livraison du lendemain au chef-lieu de canton que réalisera Ernst. À ce stade, on comprend que l'économie générale de la division technique du travail marchand entre Amparo et Ernst s'organise autour des oppositions entre récolte/préparation et livraison, suivi administratif et dépôt de la marchandise, interactions au téléphone et en présentiel.

La distribution a lieu de 18h à 20h. À 17 heures, je retrouve Amparo au jardin. Une cliente, Claudia, a averti dans l'après-midi qu'elle allait devoir passer chercher sa caisse plus tôt car elle a dû avancer son cours de yoga. Cet événement nous oblige à constituer la caisse de Claudia, produit par produit, impliquant des déplacements des parcelles à l'espace de préparation, au lieu de récolter les légumes un par un, parcelle par parcelle et d'assembler toutes les caisses en même temps. Le retard ainsi pris aura pour conséquence qu'il faudra travailler de cette manière pendant toute la distribution, nous cantonnant à la récolte jusqu'à la fin. Ernst de son côté s'emploie à des travaux de production de fond : labour et irrigation.

Quand Claudia arrive à 17h30, c'est à la scène suivante qu'elle assiste : Ernst a interrompu le labour quelques minutes, comme il le fait toutes les vingt minutes pour reposer son dos. Après les salutations de rigueur, Claudia s'enquiert des suites données aux menaces reçues par la famille quelques semaines plus tôt⁴⁵³. Pendant de longues minutes, Ernst précise sa version des faits en parlant fort et en faisant de grands gestes, insistant lourdement sur la gravité des faits.

*Et pour cause ! La gendarmerie suit l'affaire car ces menaces sont adressées à un conseiller municipal ! Un représentant élu ! Cela pour son activité politique, son engagement pour une société plus juste et écologique ! Mais l'Espagne est une démocratie, et cela ne passera pas, les fascistes devront en répondre, etc.*⁴⁵⁴

⁴⁵³ En allant travailler un matin au jardin, Ernst a retrouvé des douilles de balles disposées à leur intention devant leur portail. Le couple attribue ces menaces à leur activité politique locale marquée à gauche, et soupçonnent les sympathisants locaux du parti d'extrême droite Vox d'être les auteurs de cette intimidation. L'affaire est suivie par la gendarmerie, mais aucune responsabilité n'a pu encore être établie.

⁴⁵⁴ Ces propos ne sont pas mot pour mot ceux d'Ernst à ce moment précis. Je les ai reconstitués à partir d'une autre scène enregistrée où il raconte la même histoire presque de la même façon, lors d'une distribution au groupe de consommateurs de la côte.

Alors qu'Ernst s'adonne à sa harangue assis sur une chaise, Amparo s'affaire à terminer de laver à la brosse les carottes et les poireaux qui finissaient de tremper dans une brouette en attendant d'intégrer la caisse de Claudia.

Claudia partie, nous repartons en récolte. Ernst retourne labourer. Agustín, le client suivant, entre en scène à 19h. C'est la première fois qu'il vient, il a été conseillé par une voisine, déjà cliente. L'enjeu est cette fois de faire connaissance. Ernst s'interrompt et s'enquiert d'où il vient et de comment Agustín les a identifiées. À cet instant, Amparo s'éclipse pour couper la salade qui va intégrer sa caisse. Quand elle revient, elle prend part à la conversation qui dérive sur la gastronomie. Elle lâche une petite pique à Ernst selon laquelle, lorsqu'il est seul à la maison, il se bornerait à ne manger que des tartines de polenta avec du beurre. Cela fait rire l'assemblée. Agustín repart avec sa caisse dans sa voiture le sourire aux lèvres.

La description de ces quelques scènes appelle une série de remarques quant aux formes du travail marchand et sa division entre Ernst et Amparo.

Le constat le plus évident est celui de la spécialisation d'Amparo sur les tâches de suivi de la clientèle et sur la récolte préparatoire aux livraisons, face à celle d'Ernst sur les livraisons à l'extérieur et la production sur site (hors travail marchand donc).

Il en découle une différence d'étendue des tâches de chacun : le suivi de la clientèle concerne tout autant les groupes de consommateur·ices livrés à l'extérieur de l'exploitation que celui sur les lieux mêmes de la production. Amparo ajuste donc le travail marchand pour deux à l'intersection d'espaces-temps différents qui interfèrent les uns avec les autres (Haicault, 1984), alors qu'Ernst intervient sur des tâches bien identifiées et dans des espaces bien déterminés : produire, livrer, faire la conversation.

Ce travail d'ajustement et d'appui d'Amparo est la partie la moins visible à l'observateur ou aux client·es du travail marchand. A l'inverse, quand Ernst interrompt le passage d'un motoculteur bruyant pour entamer une conversation cordiale avec la clientèle, il est parfaitement identifié comme le professionnel qui a produit les denrées vendues dans la caisse de légumes⁴⁵⁵.

En sus de la séparation des tâches, le principe de hiérarchie (Kergoat, 2004) des activités de chacun·e s'observe : la conversation d'Amparo au téléphone avec la clientèle consiste à lui

⁴⁵⁵ Il en va de même, et peut-être même davantage lorsqu'il livre seul.

rappeler de renouveler le contrat ou de s'acquitter de ses paiements. Celle d'Ernst consiste en une amène sociabilité.

On constate ici en somme la division du travail dans les couples professionnels d'indépendant·es (Bertaux-Wiame, 2004), qui résiste aux ambitions égalitaristes affichées par des protagonistes à l'engagement politique progressiste (Bajard, 2020). Celle-ci n'est pas pour autant complètement gravée dans la roche. Ainsi les jours de récolte pour d'autres groupes de consommateur·ices, j'ai pu voir Amparo et Ernst s'affairer de façon indifférenciée à la récolte pour la mise en caisses. La séparation récolte/production tient beaucoup, dans les scènes que nous avons décrites, au faible nombre de caisses à préparer. Cette observation montre cependant que l'implication d'Ernst dans les travaux de récolte préalable à la mise en caisse dépend de ce nombre. Il ne s'y met donc que lorsqu'il y est contraint. Son rejet de ce type de labeur ne tient pas tant à la nature de la tâche qu'aux représentations qu'il lui associe :

[Ernst vient de réaffirmer que le terrain principal est son espace de travail où c'est lui qui commande] *Les jours de récolte elle me dit : « ça, ça, ceci, cela ». Et moi je ne suis qu'un ouvrier agricole le jour de la récolte tu vois ? Elle décide des produits qui vont dans la caisse et les clients, la quantité de caisses, tout*⁴⁵⁶.

L'auto-exclusion d'Ernst de l'organisation en amont du travail marchand le rend, les jours de récolte, dépendant des instructions de sa compagne. Il ne supporte pas cette situation qui le renvoie symboliquement à la subordination d'un salarié à son supérieur, en désajustement avec sa volonté d'exercer comme indépendant. C'est tout le sens de son évitement de la récolte pré-livraison. Ainsi, même si les différentes composantes du travail marchand peuvent être assurées par l'un ou l'autre en fonction de certaines situations, Ernst défend un statut professionnel mis en jeu par ces situations d'interchangeabilité des rôles de dépendance aux instructions d'autrui.

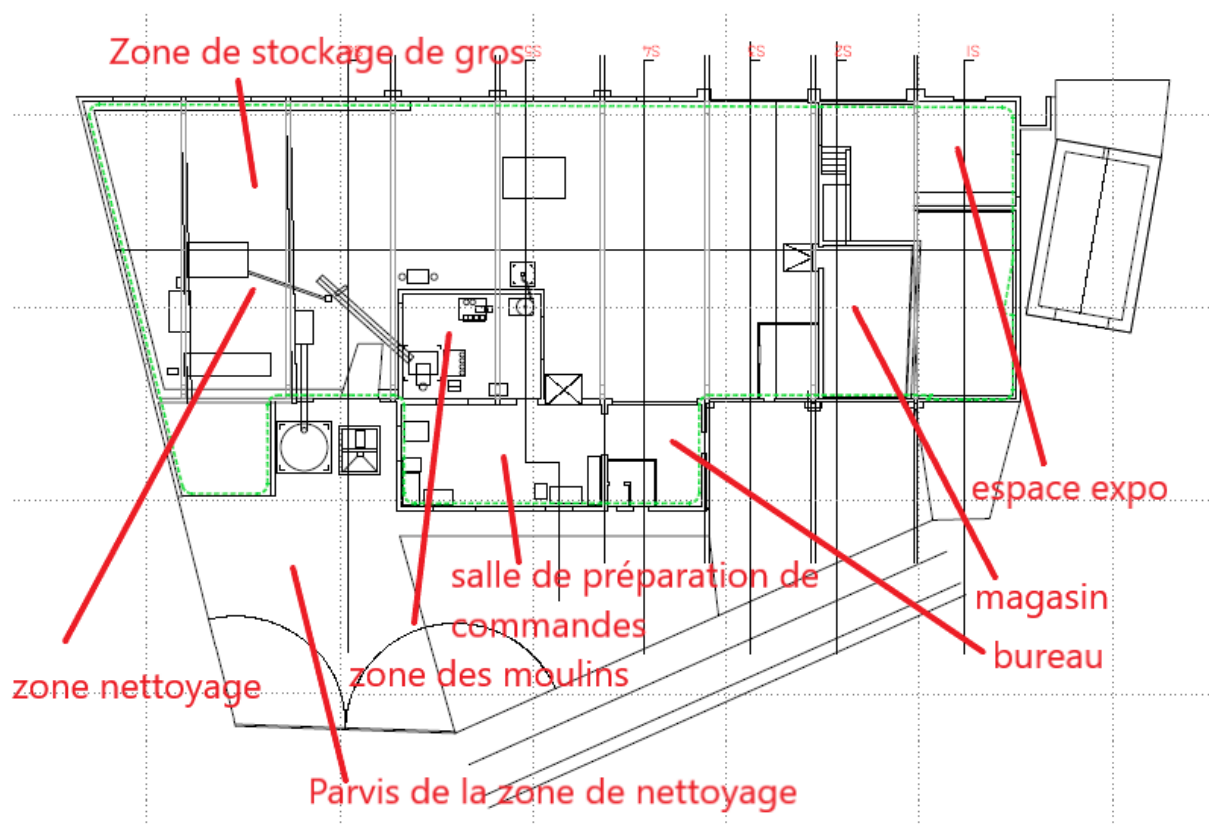
⁴⁵⁶ Entretien avec Ernst, le 31 août 2021.

2.2.3. Le travail commercial de Julieta à la Fabrique : être disponible pour les autres.

Comme décrit auparavant, le montage juridique castillan sépare les fonctions de production, attribuées à l'exploitation agricole, des fonctions de transformation et de vente attribuées à la Fabrique.

Au sein de la Fabrique, l'organisation du travail emprunte ses logiques à celles en vigueur dans l'industrie à petite échelle. Ainsi, le grain et les légumineuses entrants, sont nettoyés et triés par Celestino en début de parcours au moyen de machines industrielles. Le grain destiné à devenir de la farine, poursuit son chemin vers la salle des moulins où Danielito, le « meunier », le mout et ensache la farine ainsi obtenue. Une troisième étape de transformation, concernant une partie de cette farine, est sa transformation en pâtes alimentaires, assurée par Armando dans la salle du séchoir et de l'emballage.

Figure 17 : Organisation spatiale de la Fabrique⁴⁵⁷



C'est dans cette même salle que commence le parcours de la marchandise sur son chemin vers les consommateurs, et passe donc dans le giron du travail marchand. La première étape de ce

⁴⁵⁷ Le plan de la Fabrique a été élaboré par un cabinet d'architecture sollicité pour de futures extensions du bâtiment.

travail, la préparation des commandes, se trouve au carrefour des rôles de Danielito, d'Armando et de Julieta. En termes de division technique du travail, Julieta reçoit *via* la boutique en ligne, les messages de Daniel, ou encore les commandes par Amazon. Elle édite des bons de commandes et des factures par une procédure informatisée, imprime les bons de commande et les étiquettes⁴⁵⁸ correspondant à ces commandes. Elle les numérote puis les dépose sur la table de la salle de préparation de commandes. Là, Danielito et/ou Armando vont assembler les commandes en allant chercher des sachets au magasin, ou en transformant et en empaquetant la marchandise demandée.

Cette procédure est un idéal. Dans les faits, de nombreux paramètres viennent la troubler. Par exemple, Danielito et Armando cherchant à optimiser leur labeur d'empaquetage pour se consacrer à la transformation, ils font des stocks de marchandises déjà conditionnée en magasin. Cela les pousse à interrompre constamment Julieta pour qu'elle leur imprime des autocollants. Lorsque Julieta n'est pas là, ils le font eux-mêmes car ils maîtrisent le fonctionnement du logiciel d'impression. Inversement, quand ils ne sont pas là, Julieta peut être amenée à réaliser des tâches de suivi des moulins en fonctionnement. Une situation qui a fréquemment lieu : Armando est à mi-temps, et Danielito est fréquemment sollicité par son père pour de l'appui logistique aux champs. Ainsi, la performance par Kike de l'idéal masculin agricole hégémonique (Connell, 2022) en grandes cultures, de l'exploitation menée par un seul actif au travail mécanisé, vient dans un effet domino organisationnel, émettre le travail de Julieta, qui ne travaille même pas dans la même structure d'un point de vue juridique.

Après empaquetage, la marchandise est expédiée soit par la poste, soit en camion pour les commandes très volumineuses, soit livrée par Daniel en camionnette. La voie postale est assurée par Julieta qui sort du travail à 14h, le temps pour elle de déposer les paquets en voiture à la poste du chef-lieu de canton qui ferme à 14h30⁴⁵⁹. De même, en son absence, Daniel, ou Danielito ou Armando peuvent s'en charger. L'expédition en camion est assurée par un transporteur prestataire.

Restent enfin deux dimensions du travail marchand : la livraison en camionnette, espace de représentation par excellence, et la relation client avec les tâches associées, qui a lieu en partie dans le bureau attenant à la salle d'empaquetage. Cette dernière fait l'objet d'une

⁴⁵⁸ Des autocollants avec la désignation du produit et sa certification en bio, l'information nutritionnelle et les informations sur les allergènes pour chaque sachet. L'adresse du client, et une enveloppe autocollante pour la facture en deux exemplaires sur chaque carton de commande.

⁴⁵⁹ Il s'agit bien d'une demi-heure de travail extra non rémunéré. Cette situation ne soulève pas de polémique particulière. En échange, Daniel se montre peu regardant sur les petits retards du matin de Julieta au bureau.

parcellisation relative que nous exposons à travers une séquence d'interaction de bureau entre Daniel et Julieta, observée le 10 août 2021.

Il est 11h30 ce jour-là lorsque Daniel débarque au bureau, alors que Julieta y travaille depuis 9h. Il était ce matin à une rencontre d'entrepreneurs en ville. Il vient de faire un tour de la Fabrique, s'assurant que chacun est à son poste, et d'appeler Danielito pour lui enjoindre de préparer les commandes dont les factures ont été déposées par Julieta sur la table des commandes, alors que Danielito est aux champs en train d'aider son père⁴⁶⁰. Le premier acte de Daniel une fois assis à sa chaise de bureau, est d'appeler un client boulanger qui s'est plaint que la farine achetée n'a pas pu être transformée en pain. Au fil de la conversation, Daniel se rend compte que cette dernière souffrait d'un défaut de fabrication. La qualité du produit est remise en cause, le patron assume donc personnellement le service après-vente. On comprend alors son empressement à vouloir son meunier présent le plus rapidement possible sur site pour éclaircir cette question.

Pendant une heure, et jusqu'à l'arrivée de Danielito, il enchaîne les appels. Entre les appels, il travaille avec Julieta à s'assurer que les commandes qu'il estime importantes sont bien parties, et que les clients ont bien réglé leur dû. Il est important de noter que Daniel dispose dans son ordinateur de ces informations, il sollicite Julieta pour ne pas avoir à les chercher lui-même entre deux appels.

Puis, leur travail commun se déporte sur la nomenclature des prix des produits. Un client l'a demandée, c'est l'occasion de la revoir de fond en comble, elle est obsolète par rapport à la boutique. Ici, Daniel ouvre le tableur Excel où les produits et les prix correspondants sont consignés. L'écriture à quatre mains se déroule ainsi : Daniel demande à Julieta entrée par entrée le prix de chaque produit. Elle cherche l'information, il met en forme le tableur en conséquence, modifiant formules et présentations. Dans le même temps, Julieta répond aux commandes par mail et téléphone, et édite des factures.

La division technique du travail commercial à la Fabrique suit donc un modèle de petite industrie familiale : une spécialisation formellement affichée – préparation des commandes, administration des ventes, tâches de représentation commerciale – qui subit des réajustements en fonction des circonstances. La division sexuelle de ce travail suit également les schémas

⁴⁶⁰ En cette période de moisson, Danielito passe beaucoup de temps en dehors de la Fabrique avec Kike. Le moment coïncidant avec les dates de départs en vacances, le rythme de commandes des clients, tant particuliers que professionnels se contracte fortement.

classiques de ce type d'entreprise. Dans les rapports à la clientèle, le patron incarne l'entreprise dans son ensemble, comme l'illustre le coup de fil au client insatisfait de la farine. Ce dernier définit ainsi le rôle de Julieta dans notre premier entretien⁴⁶¹ :

Et ensuite j'ai Julieta, qui est celle qui se charge de recevoir les commandes, les organiser, et de faire le service après-vente. [...] Julieta se charge de la partie logistique.

Cette définition, est celle qu'il donne sur le mode de la fiche de poste. Ces missions sont d'ailleurs celles qui figurent sur le contrat de travail de Julieta⁴⁶². Lorsque je réinterroge Daniel quelque mois plus tard⁴⁶³, il précise ce rôle :

Moi ce qu'il me manque, c'est qu'il y ait quelqu'un à mes côtés qui fasse ce que je ne fais pas bien. Et qu'est-ce que je ne fais pas bien ? Mettre de l'ordre, les papiers, pas vraiment que je ne le fasse pas bien, mais plus parce que je n'aime pas ça, non ? Et en plus je ne peux pas... Je suis très souvent en dehors du bureau. Si je n'ai pas une personne qui soit derrière moi, qui m'organise un peu et devant moi aussi qui m'organise, je suis perdu. Et voilà, dans le cas de Julieta, et bien, il m'a semblé que c'était une jeune personne qui collait au profil.

Dans leur relation de travail, c'est là qu'apparaît le rôle non officiel de Julieta : Daniel attend d'elle une implication sur des tâches qu'il ne veut plus faire, pour se recentrer sur son rôle de dirigeant et de VRP. Les interactions examinées plus haut abondent dans ce sens et ajoutent une dimension supplémentaire : le rôle de l'assistante est d'aider la mémoire de son employeur, d'anticiper ses demandes. Un exemple parlant est celui des commandes que des clients passent directement à Daniel par téléphone dans le cadre de leurs liens personnalisés. Après avoir reçu leur coup de fil, Daniel écrit la commande par WhatsApp à Julieta, qui va éditer la commande, et prendre contact avec le client si besoin est.

Ainsi, ce travail d'ajustement des besoins de son patron dans le travail commercial s'articule et s'additionne avec celui plus officiel de chargée de la logistique et du service après-vente. Sur l'autre versant du travail marchand, Julieta doit aussi s'adapter aux demandes de ses collègues préparateurs de commandes, qui cherchent eux aussi à se recentrer sur leurs fonctions officielles en transformation. Dans le cas de Danielito, pouvoir compter sur Julieta pour le remplacer en production lui permet de s'acquitter du travail gratuit qu'il fournit en journée à son père dans le cadre d'un rapport familial de production. Ainsi, la nature du rôle de Julieta

⁴⁶¹ Entretien avec Daniel, le 29 avril 2021.

⁴⁶² Entretien avec Julieta, le 16 septembre 2021.

⁴⁶³ Entretien avec Daniel, le 6 août 2021.

dans l'organisation du travail semble trouver sa continuité dans sa fonction d'ajustement aux besoins du travail des autres, à l'interface entre transformation et vente.

La comparaison des divisions techniques du travail marchand sur ces trois exploitations invite à formuler deux conclusions principales.

On observe dans les trois cas l'existence d'un principe de séparation, comme d'un principe de hiérarchisation des tâches. Leurs fondements varient cependant en fonction de la configuration des relations de travail (rapports familiaux, salariaux, d'association de production), des rôles officiels et de la pratique de ces rôles.

Dans les deux organisations où le travail marchand s'organise autour de rapports salariaux, les chef·fes tendent à se décharger sur les subordonné·es des tâches qui leur paraissent ingrates, ou qu'ils et elles ne considèrent pas attachées à leur statut professionnel. La décision de les déléguer se trouve même à l'origine de la constitution du collectif chez Marjorie comme chez Daniel : la division technique du travail précède la constitution du collectif. Cet ensemble de tâches déléguées aux salarié·es fait alors l'objet d'une division sexuelle entre les salarié·es sur des fondements qui diffèrent entre les organisations : une imbrication de rapports sociaux de sexe et liés au handicap entre Charlotte et Kévin, une attribution genrée *a priori* des rôles « fiches de poste » entre Julieta, Danielito et Armando qui se durcit avec la pratique effective des activités de travail.

Sur l'exploitation d'Amparo et Ernst où l'organisation du travail marchand enchevêtre des rapports entre associé·es et familiaux de production, et où il n'y a pas de relation hiérarchique *a priori* entre les parties prenantes, la dynamique est inverse : c'est la constitution du collectif qui précède la division sexuelle du travail. La division technique du travail marchand se met en place avec le développement de l'activité marchande dans le prolongement de la division du travail domestique.

Un invariant est en revanche observé sur les trois cas, quel que soit le type de relations sociales de travail instaurées. Le travail des femmes impliquées dans le travail marchand se trouve à chaque fois à l'interface avec des activités, des espaces et des temps qui ne sont pas ceux du travail marchand, qui interfèrent fortement avec lui et avec lesquels elles doivent composer. Chacune de son côté ajuste son travail à celui des hommes qui l'entourent quel que soit leur statut dans l'organisation. Leur travail peut être ainsi constamment interrompu, leur activité éclatée, au profit de la non interruption et de la continuité des tâches des autres. Ainsi, en dépit de leur consécration professionnelle sur le plan statutaire (salariées comme

exploitantes), il semble bien en pratique qu'elles restent des « *pièces rapportées* », réputées « *disponibles au gré des besoins des autres membres de la famille dans leur vie domestique mais aussi dans leur activité productives* » (Lagrave et al., 1987) (Barthez, 2005).

Les modèles commerciaux exposés plus haut formalisent l'organisation du travail marchand. À ce titre, ils répartissent les labours convoyant la production de la récolte jusqu'à son échange. Cette répartition est l'expression de l'articulation des rapports sociaux de sexe, dans leurs déclinaisons familiales, salariales, d'association qui régissent les relations au sein des collectifs de travail des exploitations.

En première analyse, la participation des membres des collectifs de travail au travail commercial dépend, sur les exploitations enquêtées, de leur statut dans l'entreprise. Ainsi, les chef·fes d'exploitation⁴⁶⁴ sont systématiquement impliquée·es de façon centrale. Ensuite, les salarié·es disposant d'un contrat de travail peuvent être amené·es à participer, sous l'égide de leur hiérarchie. Enfin, les participant·es sans statut (contrats de travail informels), et la main d'œuvre purement familiale (aides familiaux) sont exclus de la participation au travail marchand.

Lorsque l'on segmente le travail marchand en fonction des débouchés commerciaux des exploitations, on s'aperçoit que les tâches liées à l'échange de la production avec la clientèle des débouchés jugés économiquement décisifs sont pris en main par les chef·fes d'exploitation. Ces dernier·es tendent alors à déléguer aux salarié·es les activités préparatoires à l'échange, ou les contacts périphériques à l'échange (comme le service après-vente par exemple). Dans le cas d'Amparo et Ernst, couple d'indépendant·es, l'interférence du travail domestique construit la prise en charge de l'échange par Ernst et l'assignation des autres activités commerciales à Amparo.

⁴⁶⁴ À l'exception de Kike, à cause de la partition organique entre fonctions de production de matière premières et commerciale entre exploitation et Fabrique. C'est cependant bien Daniel, gérant de la Fabrique, et son associé qui chapeautent le travail commercial et s'y impliquent.

Chapitre 10 : L'administratif. La division sexuelle d'un travail ambivalent

Nous avons vu précédemment que loin de se limiter aux travaux cultureux, l'écologisation des pratiques agricoles venait reconfigurer la division sexuelle du travail agricole dans son ensemble. Ainsi, la refonte écologique des modèles commerciaux des exploitations, en changeant la signification politique et l'organisation matérielle du travail de commercialisation, réinstituaient des rapports sociaux de sexe. C'est aussi le cas du travail administratif des exploitations, qui partage avec la vente en direct sa permanence et une profonde réforme écologique dans l'histoire récente.

Le travail administratif est un ensemble, très composite, d'activités qui apparaissent en marge du cœur du métier d'agriculteur·ice : il est absent des imaginaires du travail dans les champs ou à l'étable.

D'un point de vue morphologique, on peut distinguer plusieurs formes du travail administratif. Il renvoie d'abord à des activités scripturales (Joly, 2004) par lesquelles les exploitant·es documentent leur travaux et leurs résultats dans leur dimension culturelle : consignation des intrants, des rendements, des dates et des variétés de plants et semis... et dans leur dimension économique : tenue de la comptabilité, consignation des flux monétaires et matériels entrants et sortants de l'exploitation, emprunts, investissements, salaires... Cette production scripturale donne lieu à des travaux de nature archivistique : tri, classement et conservation des cahiers, registres, devis, factures... Ces activités ont pour fonctions de se rendre compte, c'est-à-dire de mesurer l'activité et les résultats de l'exploitation au service de l'aide à décision. Elles ont aussi pour fonction de rendre des comptes, à l'État au sens large (impôts, normes sanitaires, cotisations sociales, usage des subventions...), à des organismes indépendants de contrôle (agences, labellisateurs), ou pour remplir des obligations contractuelles comme il peut y en avoir avec les coopératives dont les exploitations peuvent être membres.

Cette dernière remarque souligne le caractère relationnel du travail administratif qui en fait le siège de plusieurs types de rapports de pouvoir. Le travail administratif produit l'interface entre l'exploitation, ses membres, et des acteurs extérieurs à l'exploitation qui chacun à leur manière contraignent son action. C'est donc le siège des relations avec l'État, les banques, les fournisseurs, les industries de l'aval, la clientèle. L'écologisation des pratiques multiplie ces interlocuteurs déjà nombreux, participe de « l'épaisseur normative » de la paperasse (Célérier,

2014 : 24). Dès lors, un certain nombre d'organisations proposent des services d'externalisation d'une partie du travail administratif. Ce mouvement a un impact déterminant sur son organisation en ce qu'il participe à déterminer les contours de l'activité administrative qui reste entre les mains des exploitant·es. En produisant du savoir, le travail administratif distribue du pouvoir au sein des exploitations : les salarié·es par exemple sont quasiment toujours exclu·es de la participation au travail administratif. C'est une manifestation, évidente, d'un rapport salarial : c'est le patronat qui fixe leur salaire, normalement dans les cadres fixés par le droit du travail. La distribution du travail administratif, entre les exploitant·es, distribue aussi le pouvoir qu'ils exercent les un·es sur les autres, ainsi que sur l'environnement physique qu'ils et elles travaillent. Enfin, le travail administratif présente une série d'ambivalences. Il est régulièrement décrié par la profession, notamment dans le cadre de sa représentation politique (Mesnel, 2024). Mais il est nécessaire à la marche des exploitations contemporaines. Obligatoire, c'est aussi un des piliers de leur efficacité économique en contexte capitaliste : il est l'un des piliers de ce qui fait la différence entre paysan et agriculteur (Hervieu, 1994). D'autant plus de la différence entre paysanne et agricultrice (Pelletier, 2007), en ce que l'appropriation par les femmes de cette dimension du travail agricole a contribué à construire les agricultrices comme sujets de la modernisation et comme professionnelles.

Nous commencerons ce chapitre en décomposant le travail administratif en quatre dimensions pour en poser les complexes enjeux en termes politique, économique, écologique et organisationnels (1.). Puis nous donnerons à voir des activités relativement discrètes, discontinues, à l'interface de la vie domestique et de la profession (2.). Nous continuerons en comparant le résultat de modes différents d'externalisation du travail administratif en France et en Espagne (3.). Nous enchaînerons avec les effets ambivalents sur les rapports sociaux de sexe d'une permanence de la délégation féminine du travail administratif en agriculture biologique (4.). Enfin, à partir de nos quatre études de cas, nous dresserons un tableau général des rapports sociaux de sexe autour du travail administratif dans chacune d'entre elles (5.). Dans les équipes à un·e seul·e chef·fe d'exploitation, la tendance à l'externalisation du travail administratif inscrit sa division dans des rapports économiquement valorisés, qui ne doivent pas masquer une proximité à la sphère domestique qui fait jouer à leur corps défendant un rôle aux conjoint·es dans la conduite d'exploitation. Dans les directions collectives d'exploitation, la division du travail administratif apparaît inexorablement sexuée, bien qu'en recomposition. Mais l'ambivalence du travail administratif laisse apparaître du « jeu » dans les rapports sociaux de sexe dont les exploitantes s'efforcent de jouer.

1. Le travail administratif agricole en quatre dimensions

Parent pauvre des enquêtes sur le travail agricole, le travail administratif reste méconnu. Les ambivalences qu'il charrie contribuent à en voiler la nature aux yeux de la recherche en sociologie, et plus généralement des publics non exploitant·es. Pour comprendre sa place dans l'organisation générale dans les économies matérielle et symbolique des exploitations, dans la division du travail et dans les rapports sociaux de sexe, nous proposons d'en explorer quatre dimensions articulées. Le travail administratif agricole est d'abord politiquement construit sous un jour moins flatteur que les autres domaines du travail agricole. D'un point de vue économique c'est un travail nécessaire à la conduite d'exploitations professionnelles modernes, que les agricultrices ont différemment investi en Espagne et en France. D'un point de vue écologique, le travail administratif joue aujourd'hui un rôle crucial dans le verdissement des pratiques agricoles. À ces trois égards, le travail administratif doit donc s'orchestrer dans les exploitations, et au vu de son importance faire l'objet d'une division du travail.

1.1. La dimension politique : une mauvaise réputation

Lors de la séquence de mobilisation à l'échelle européenne du début de l'année 2024, la « surcharge administrative » qui « submerge »⁴⁶⁵ les agriculteur·ices, est couramment analysée médiatiquement comme une des composantes clés de la « colère des agriculteurs »⁴⁶⁶. Le travail administratif agricole a mauvaise réputation car sa construction comme objet politique le dénigre. Ce phénomène est ancien et revient de mobilisation en mobilisation. Il s'étend aussi au-delà des frontières des mondes agricoles et caractérise en fait l'ensemble des activités indépendantes (Célérier, 2014). Dès lors, la question de savoir pourquoi la profession s'en plaint importe pour la description de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe.

Une première caractéristique très repérable du travail administratif agricole est d'être un mot d'ordre de mobilisation politique émis par les intéressés·es. Le discours public de la profession agricole, qui affiche une unité empiriquement questionnable (Hervieu & Purseigle, 2013), passe par la description de maux communs : les tracasseries de la paperasse forment dans ce cadre un artefact de discours politique commode. Des groupes très différents des

⁴⁶⁵ Nous reprenons ces éléments de langage de cet article des Échos daté du 26 janvier 2024 : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/surcharge-administrative-agriculteurs-independants-et-entrepreneurs-submerges-par-la-paperasse-2071890>

⁴⁶⁶ Cette expression est le nom médiatique qui fut donné à la mobilisation que l'on retrouve dans les titres de la plupart des contenus médiatiques qui lui furent consacrés à l'époque. Compte tenu de la part que les agricultrices ont historiquement pris dans le travail administratif, l'emploi systématique du masculin neutre est tout à fait évocateur de l'invisibilisation de leur travail.

mondes agricoles peuvent s’y reconnaître au moins en partie, et l’idée est aussi audible par les publics non agricoles, récepteurs de ces discours relayés médiatiquement. Les médias y répondent d’ailleurs très bien, tout comme l’opinion publique.

Pour que des groupes de métier hétérogènes, dans des mondes agricoles éclatés d’un point de vue socio-démographique, s’y reconnaissent, il faut bien que le mot d’ordre trouve quelque prise. L’idée d’un décalage par rapport aux tâches centrales du métier, ferait du travail administratif une « activité de seconde zone », à l’image des activités de diversification (Giraud & Rémy, 2013). En effet d’un point de vue identitaire, le travail administratif ne distingue qu’assez mal les agriculteur·ices des autres professions indépendantes. En décalage avec le cœur du métier, il peut donc être décrié. Cela produit des discours du type « la terre se laboure avec du savoir-faire, pas avec un ordinateur » (Mesnel, 2024 : 126).

Du point de vue des politiques publiques agricoles, bien faire le travail administratif agit comme une instance de tri : se voit considéré·e agriculteur·ice celui ou celle qui peut bénéficier des subsides correspondants (Rémy, 1987) – et réciproquement. Dans un secteur aussi subventionné, l’effet est ambivalent : une partie du travail administratif représente un accès à des ressources tout en rappelant constamment leur dépendance à des indépendants. C’est d’ailleurs sur les dimensions du travail administratif qui représentent l’intervention de l’État que se concentrent les mécontentements : complexité des dossiers de subventions et multiplication des guichets, cotisations à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), conformité à des normes de qualité, fiscalité sur les consommations intermédiaires, *etc.* L’épaisseur normative (Célérier, 2014) donne alors matière aux discours mettant en scène une déconnexion du terrain « des élites politiques et administratives » hors sol (Mesnel, 2024).

Ainsi, la mise en politique du travail administratif agricole repose sur un rapport très ambigu de la profession à celui-ci. Le cadrage du travail administratif comme corvée en décalage avec l’essence du métier d’agriculteur se heurte à sa nécessité pour la reconnaissance de la qualité d’agriculteur par l’État. Cette ambivalence dans la construction de la professionnalité du métier trouve ses racines dans la période de modernisation de l’agriculture. En particulier, une catégorie d’agriculteurs s’est saisie du travail administratif pour faire valoir sa professionnalité, comprenant bien que l’attribution du titre professionnel était un enjeu de lutte (Rémy, 1987). Nous voulons bien sûr parler des agricultrices.

1.2. La dimension économique : un travail ancien, nécessaire et sexué

Deux des piliers de la modernisation de l'agriculture ont été selon Bertrand Hervieu (Hervieu, 1994) les Centres d'Études et de Techniques Agricoles (CETA) et les centres de gestion. Quand les premiers ont eu pour fonction de diffuser le progrès technique, des seconds « les agriculteurs ont appris à faire leurs comptes et à calculer leurs marges ». La conduite économique de l'exploitation intègre le métier d'agriculteur, au même titre que le travail agraire. De plus le travail au bureau, en particulier la comptabilité, qu'il plaise ou pas, est une obligation légale. Le durcissement de la division sexuelle du travail que la modernisation agricole induit, avéré en France et en Espagne, a des effets contrastés sur le sexe du travail administratif dans chacun des deux pays.

La modernisation agricole a pour but initial d'augmenter la productivité globale des facteurs, en particulier du travail, autant dans la France d'après-guerre que dans le régime franquiste confrontés à des problèmes d'approvisionnement alimentaires. Le déploiement du progrès technique suppose la mesure des gains de productivité qu'il permet, au niveau de l'État comme des exploitations agricoles. À l'échelle de l'exploitation, cela signifie pour le paysan devenu agriculteur de se doter d'outils de mesure, et de suivi de ses activités agronomiques et des résultats économiques qu'elles produisent. Tenir ensemble ces différents aspects du travail, prendre en main finalement l'exploitation amène au développement d'une culture de l'écrit pour construire une mémoire du travail à même d'aider à la décision (Joly, 2004). Plusieurs types de documents sont emblématiques de ce travail écrit lié à la modernisation. Les agendas personnels, étudiés par Nathalie Joly (Joly, 1997), articulent trois dimensions de l'écrit : la technique consigne « procédures de travail et les résultats obtenus », la dimension économique « étoffe la chronique du travail par des chiffres et des calculs », la dimension historique rattache ce qui précède à des événements du quotidien (Joly, 2004). Ce type d'écrit documente le travail pour soi. Les exigences de traçabilité, en particulier des intrants chimiques, ont construit la nécessité de la tenue de documents plus normalisés, reflets de la dimension technique : ce sont les cahiers d'exploitation qui permettent de rendre compte de ses activités en cas de contrôle. Sur le versant économique, la tenue régulière de la comptabilité permet en fin d'exercice la présentation des comptes d'exploitation pour satisfaire les obligations fiscales de l'entreprise. Ainsi, cahier d'exploitation et comptabilité sont voués à rendre des comptes à soi et à l'État.

Le processus de modernisation qui fait ainsi passer de l'état de paysan au métier d'agriculteur, peut être interprété comme un mouvement de professionnalisation (Rémy, 1987). Le travail administratif en est indissociable. Un signal sans équivoque est que l'accès à la

Dotation Jeune Agriculteur, qui accompagne économiquement l'installation et consacre la reconnaissance d'une personne comme agricultrice est conditionnée, outre à la détention de diplômes, à « la tenue d'une comptabilité de gestion, la planification des différentes activités, les prévisions de production et de commercialisation liées à l'élaboration d'un plan de développement [qui] définissent en fait un rôle de chef d'entreprise » (Barthez, 1982). Or, cette professionnalisation ne produit pas uniformément selon le sexe des intéressé·es : il tend à durcir la division sexuelle du travail agricole en France (Lagrave et al., 1987) comme en Espagne (Canalejo Alonso, 2024) où, pour les petites propriétaires terriennes il ne se produit pas. En d'autres termes, la modernité a produit du sexe au travail, et cela s'est vu retraduit, notamment au niveau de l'articulation entre travail domestique et administratif.

En France, les femmes jouent un rôle majeur bien qu'invisibilisé (Nicourt, 2014) dans le processus de modernisation (Pelletier, 2007). En effet, les organisations professionnelles que sont les CETA (Centre d'Études techniques Agricoles) se dotent d'équivalents féminins que sont les CETMA (Centres d'Études et de Techniques Ménagères Agricoles). L'historien Jérôme Pelletier dépouille les archives des programmes de vulgarisation agricole féminines que ces organisations déploient dans le Loir et Cher dans les années 1960. Il y montre que « les programmes portant sur la comptabilité apparaissent à la fois comme le prolongement des fonctions de gestion du foyer qui réservaient les cordons de la bourse aux fermières et une réponse aux besoins d'intégration des femmes sur fond de redistribution des tâches au sein de l'exploitation » (Pelletier, 2007). Le progrès technique, en générant des gains de productivité – « l'homme à la bêche devient l'homme au tracteur » (Lagrave et al., 1987) – éloigne les femmes des travaux agraires en les cantonnant à la reproduction au sens large : travail domestique et travail de subsistance aux abords du corps de ferme. Mais la promesse d'alignement des conditions de vie des agriculteur·ices sur celles des classes moyennes urbaines, appelle ses méthodes de gestion de foyer. C'est le rôle des études ménagères que de transmettre des savoirs permettant la rationalisation du travail domestique et de la gestion des ressources des foyers. Jérôme Pelletier met en évidence les possibilités de conversion de ces savoirs dans l'entreprise. Les agricultrices adhérentes des CETMA vont jouer de cette proximité, et de la porosité structurelle entre famille et exploitation, pour faire leurs les savoirs comptables. On distingue dès lors des rôles sociaux de sexe où le travail administratif lié à la technique agricole se masculinise, et où le travail comptable se féminise par extension du travail domestique. Ce qui constitue alors deux modèles sexués de professionnalisation, où l'écrit tient

une place moins secondaire que ce que les discours politiques des manifestant·es d'aujourd'hui laissent entendre.

En Espagne, le processus de modernisation de l'agriculture présente bien des similarités avec la France, le travail administratif aussi. La période est peu ou prou la même et les gains de productivité durcissent une division sexuelle du travail agricole déjà consolidée depuis le XIX^{ème} siècle (Ortega López, 2024). Cependant, cette période est aussi celle de la seconde ère dirigiste et développementiste du franquisme (de la fin des années 1950 à 1975), qui fait suite à la période autarcique (de 1939 à la fin des années 1950). Durant cette dernière période, le régime, totalitaire, partage avec les autres régimes européens de cette nature son ambition de faire advenir l'homme nouveau (Matard-Bonucci & Milza, 2004). Cette entreprise vise à anéantir la « masculinisation » et la « perversion de leur essence » que les années de la seconde république auraient imprimées sur les femmes (Canalejo Alonso, 2024). Pour cela, l'État s'appuie sur des corps intermédiaires, dont la section féminine de la phalange (SF). Des revues, des formations sont déployées en milieu rural au service de la promotion d'un archétype de la femme rurale espagnole. Cette idéologie ultra-différentialiste opère une distinction assez nette entre les domaines professionnel, dont la responsabilité est réservée aux hommes, et domestique aux femmes. L'idée est alors que la femme « gardienne morale de la société » mette en valeur le foyer pour éviter l'exode rural. Le résultat aboutit à une double journée d'autant plus dure pour les journalières agricoles que leur charge de travail domestique explose. Quant aux paysannes propriétaires, l'interdiction d'accès à un statut professionnel limite l'extension de leurs prérogatives. Les travaux auxiliaires qu'elles développent à partir des produits du lait et les revenus afférents améliorent les revenus de la famille (Canalejo Alonso, 2024). Les comptes d'exploitation, premier pas vers la responsabilité restent réservés aux hommes.

Cette question de la responsabilité de l'exploitation rappelle l'absence de statut professionnel initial des agricultrices dans les deux pays. Ainsi dans le travail de bureau, il faut distinguer par exemple les tâches plus fastidieuses de rangement et de classement des factures, de la prise de décision économique, en somme des tâches de secrétariat et de direction d'entreprise indépendante. Le secrétariat, tend aussi à assigner les femmes aux versants plus relationnels du travail administratif agricole comme l'accueil des visiteurs sur les exploitations (techniciens, autres exploitants), c'est aussi l'organisation pratique des relations avec des interlocuteurs comme le banquier, ou le notaire ; acteurs tout aussi clés de la modernisation des mondes agricoles.

On le voit, le travail administratif est devenu indissociable de la professionnalité des agriculteur·ices. C'est une composante à part entière de la modernisation du travail. Les modalités de sa sexuation diffèrent entre la France et l'Espagne : une prise en main féminine vectrice de professionnalisation d'un côté, et exclusion des femmes propriétaires dont la responsabilité est cantonnée au foyer de l'autre côté. Ce contraste laisse apparaître un potentiel émancipateur du contrôle économique des exploitations pour les femmes. Quoi qu'il en soit en France à cette époque, la féminisation du travail administratif se traduit par tout de même par un rôle subalterne.

1.3. La dimension écologique : un travail en verdissement

Ancien, nécessaire et sexué, le travail administratif s'écologise aussi. En effet, l'essoufflement du modèle productiviste qui optimise la production en termes quantitatifs, enjoint, au moins depuis la fin des années 1980, une exigence de qualité (Hervieu, 1994). Au milieu du mouvement général qui revoie à la hausse les exigences sanitaires, le mouvement de l'agriculture biologique, plus ancien, tire son épingle du jeu en se faisant reconnaître par décret dès 1981 en France, suite à la Loi d'orientation agricole (LOA) de 1980. En 1985, le label AB est créé sous l'égide du ministère de l'agriculture. En 1992, suit le premier règlement Européen sur l'agriculture biologique. En 2009 les cahiers des charges s'alignent entre France et Union Européenne et un logo commun est adopté en 2010. L'écologisation des pratiques en agriculture biologique s'incarne donc d'abord par une production normative qui va avoir des effets directs et indirects sur le travail administratif des exploitations certifiées. Dans les deux cas, ils occasionnent du surtravail administratif, contribuant à reconfigurer son organisation sur les exploitations.

L'effet le plus direct et évident de la labellisation en agriculture biologique sur le travail administratif des exploitations réside dans le contrôle périodique du respect du cahier des charges par un organisme certificateur. Le surcroît de normes à respecter entraîne des écritures, notamment pour satisfaire à l'exigence de traçabilité des produits (Joly, 2011). Il commande aussi la tenue d'un cahier d'exploitation dans lequel davantage d'informations doivent être reportées : par exemple les traitements et amendements auxquels on adjoint des factures certifiant leur comptabilité avec le cahier des charges. Il s'agit en somme de s'acquitter de coûts de conformité (Mesnel, 2017). Le jour du contrôle – qui peut être inopiné – il faut accueillir l'agent en charge de le faire, et être en mesure de déployer le résultat d'un méticuleux archivage

d'informations comptables, agronomiques, logistiques. La ou les labellisations⁴⁶⁷ doivent être renouvelées annuellement ce qui suppose de remplir des formulaires, mais aussi de s'acquitter des coûts liés aux contrôles. En effet, en France les organismes de certification comme Ecocert sont des sociétés privées. En Espagne, il s'agit plus souvent d'organismes de droit public.

Être certifié en agriculture biologique ouvre généralement le droit à des aides Européennes, distribuées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). Leur architecture évolue à chaque programmation quinquennale, ce qui peut en soi déjà occasionner un surtravail : il faut périodiquement réapprendre à s'y repérer. C'est souvent là qu'interviennent les médiations administratives (Mesnel, 2022) des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). Pour des exploitant·es, établir à quelles aides ils et elles ont droit suppose un travail qui consiste à analyser ses pratiques et critères d'attribution. Pour les Eco-régimes de la PAC il s'agit d'un système de points ainsi synthétisé par la Chambre d'agriculture de la Marne :

⁴⁶⁷ La labellisation en agriculture biologique n'est souvent pas la seule sur les exploitations en agriculture biologique. Des « surlabels » plus exigeants comme Bio-Cohérence peuvent s'y ajouter en France. En grandes cultures, l'industrie agroalimentaire produit ses propres normes de conformité comme GlobalGAP pour les fruits et légumes en plein champ, plus centré sur les normes sanitaires.

Figure 18 : mode de calcul des aides issus des éco-régimes de la programmation de la PAC (2023-2027) par la voie de la certification

2- La voie de la certification :

Cette voie est accessible :

- Au niveau « de base » (60 €/ha) pour les agriculteurs ayant un **niveau « 2 » de certification environnementale** et respectant un des quatre critères du cahier des charges de la **certification environnementale** de niveau 3 (HVE)
- Le niveau supérieur (82 €/ha) est atteint en **HVE** : les exploitations déjà certifiées pourront obtenir l'éco-régime pour la campagne 2023. Toute nouvelle certification sera faite sur le nouveau cahier des charges.
- Un troisième niveau (30 €/ha en plus du niveau supérieur) pour les exploitations en agriculture biologique.

VOIE DE LA CERTIFICATION				+	BONUS « HAIE »
	Agriculture Biologique	OU HVE (Haute Valeur Environnementale)	OU Certification environnementale « niveau 2+ » (CE2+)		
	L'ensemble de l'exploitation doit être certifiée Bio. Les exploitants en cours de conversion sont acceptés.	L'ensemble de l'exploitation doit être certifiée en HVE (niveau 3), Le référentiel de la HVE sera renouvelé d'ici 2023.	L'ensemble de l'exploitation doit être certifiée CE2+		1 ml = 10 m ² Présence de 6% minimum de haies sur la surface en terres arables + certification de gestion durable des haies.
Niveau standard			60€/ha		
Niveau supérieur	82€/ha	82€/ha			7€/ha
3ème niveau	+30€/ha				

Source : site de la Chambre d'agriculture de la Marne⁴⁶⁸.

La « voie de la certification » offre pour le cas de nos enquêtés une subvention de 82€/ha, à laquelle s'ajoute un bonus de 30€/ha. Aux éco-régimes de la PAC s'ajoutent les aides à la conversion en agriculture biologique⁴⁶⁹, les aides au maintien en AB (supprimées en 2018⁴⁷⁰)

⁴⁶⁸Site de la Chambre d'agriculture de la Marne : <https://marne.chambre-agriculture.fr/gestion-de-l'entreprise/aides-et-financements/pac-2023-2027/eco-regimes-pac/>, consulté le 30 août 2024. L'examen des deux autres voies d'accès aux éco-régimes, celle des pratiques et celle de la biodiversité, semblent occasionner un travail d'évaluation de l'éligibilité plus lourd. D'une certaine façon, la certification en bio simplifie cette facette du travail administratif plus qu'elle ne le complique.

⁴⁶⁹ Calculées à la surface convertie pendant la conversion qui est actuellement de trois ans.

⁴⁷⁰ Hors de ma période d'enquête, elles ont tout de même existé durant la plus grande partie de la carrière des enquêtés.

qui viennent épaissir le dossier à remplir sur Télépac⁴⁷¹. Vient ensuite un crédit d'impôt bio pour lequel le guichet est le Trésor Public. Toutes ces démarches ne sont pas toujours effectuées seule. L'aide de technicien·nes des OPA (Chambre d'agriculture, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Fédération association pour le développement de l'emploi agricole et rural, etc.) peut être mobilisée. Dans les interstices du travail d'accès aux aides, un travail relationnel souvent fait de coups de téléphone prend place.

Ces effets directs sont à relier à un phénomène de bureaucratisation de la PAC, dont le verdissement modifie l'ampleur et la nature du travail bureaucratique à engager (Mesnel, 2024). Ce schéma des aides est général. De façon plus située, d'autres formes de soutien à l'écologisation des pratiques peuvent être mises en œuvre par les pouvoirs publics, comme les Agences de l'eau, les municipalités, les intercommunalités, voire des organismes privés comme des fondations. Ces guichets multiples comportent tous leurs lots de formulaires, rendez-vous à honorer, coups de téléphone à passer, et parfois réseaux d'interconnaissance à constituer et à entretenir.

La pratique de l'agriculture biologique et l'écologisation des pratiques agricoles ont aussi des effets plus indirects sur le travail administratif. Dans certaines orientations technico-économiques (OTEX), le versant agronomique de l'agroécologie se traduit par du surtravail agricole. Celui-ci peut entraîner l'embauche de salarié·es, qui se traduit à son tour par du travail administratif des exploitant·es qui se convertissent alors en employeur·ses⁴⁷². L'édition de fiches de paie, la rédaction de contrats de travail, le paiement de cotisations patronales sont des démarches souvent médiées par la MSA. Pour l'embauche de saisonnier·ères nous avons aussi observé chez Simon, Antoinette et Pierre-François le recours aux agences d'intérim. La condition d'employeur implique alors du travail écrit, du travail relationnel avec les salarié·es et les services d'appui à l'embauche, et comme nous l'avons décrit ailleurs⁴⁷³ le déploiement de méthodes de gestion des ressources humaines.

Par ailleurs, les modes de vente estampillés du sceau de l'écologie peuvent aussi générer du surtravail de bureau (Perrette, 2024). Par exemple, la multiplication des acteurs de l'aval génère de l'émission de factures ou la tenue d'un point de vente sur un marché suppose des démarches auprès des administrations en charge de leur mise en place. En grandes cultures,

⁴⁷¹ Il s'agit du guichet en ligne de distribution des aides de la PAC sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires (DDT)

⁴⁷² Cf. Chapitres 4 et 5.

⁴⁷³ Cf. Chapitre 6, point 1.1.

comme chez Antoinette, Simon et Pierre-François, la vente en coopérative 100% bio demande une implication dans la vie de celle-ci : réunions, négociation des prix, accueil de techniciens et de collègues... Dans leur cas, la diversification des productions, calcul pour répondre aux incertitudes agronomiques et économiques liées à la vulnérabilité de la production en bio, aboutit à la multiplication de la participation à des coopératives.

Pour terminer, le surtravail administratif, qu'il soit en lien direct ou indirect avec l'écologisation des pratiques agricoles génère de la charge mentale (Haicault, 1984a). En effet, de par sa transversalité, il demande l'ajustement de temporalités et d'espaces différents : penser à l'année prochaine, faire ce surtravail en même temps que du travail domestique ou agraire, prendre des informations de sources différentes et en discuter avec ses partenaires... Y faire face suppose donc une organisation du travail administratif.

1.4. La dimension organisationnelle : l'orchestration d'un travail hétéroclite

La pratique du travail administratif apparaît nécessaire dans la pratique de toute forme d'agriculture professionnelle contemporaine. Un constat renforcé par son « verdissement ». Il doit donc être organisé en lui-même, et prendre place au sein de l'organisation d'ensemble du travail agricole.

Le travail administratif est au service d'un certain nombre d'objectifs.

Il vise à obtenir des ressources auprès d'acteurs extérieurs aux exploitations. Dans cette catégorie, l'on peut regrouper les activités de guichet ouvrant l'accès à des droits auprès de l'État au sens large : le soutien public aux entreprises comme la PAC, mais aussi les droits sociaux des exploitant·es et de leurs employé·es. D'autres types de ressources, comme de l'appui technique, peuvent être obtenues auprès d'autres organisations : coopératives, organisations professionnelles diverses. Pour se financer, les exploitations ont, probablement plus que les autres entreprises, recours au crédit bancaire. Ce qui induit mécaniquement un travail de relation avec les banques et les conseillers bancaires. Pour produire, les exploitations ont besoin de consommations intermédiaires : intrants, énergie, alimentation animale, plants et semences, obtenus auprès d'autres entreprises. Elles ont aussi besoin de matériel. Une partie du travail administratif concerne l'organisation des relations économiques avec des équipementiers agricoles.

Comme nous l'avons évoqué précédemment une part du travail administratif consiste dans la satisfaction d'obligations réglementaires. Produire la conformité et l'organiser concerne des activités d'écrit et de mise en ordre d'information. On retrouve là les travaux de classement, de suivi, et la comptabilité. Ces opérations visent normalement à rendre intelligible à organismes de contrôle l'activité de l'exploitation.

Ce travail de l'écrit et du classement produit une mémoire du travail (Joly, 2004). Ce qui permet de rendre des comptes à l'État permet aussi de s'en rendre à soi-même. La tenue des comptes et du cahier d'exploitation sont aussi pour les exploitant·es des travaux d'aide à la décision, de planification du travail, d'organisation de ses ressources. Ainsi le travail administratif remplit en quelque sorte une fonction névralgique dans le travail agricole moderne.

Remplir ces objectifs suppose la mobilisation de moyens matériels, certes plus discrets que pour le travail agricole mais néanmoins indispensables. Si le papier (agendas, dossiers, classeurs, cahiers, calepins) n'a pas disparu, il souffre la concurrence de l'ordinateur, fixe dans un bureau, ou portable qui passe de l'exploitation au domicile. Les smartphones que l'on peut emporter partout avec soi, sont, outre la fonction initiale des téléphones, un support qui permet d'emporter le travail administratif partout avec soi. Il prend en général place dans des espaces dédiés soit au domicile où s'aménage un coin bureau, soit sur le lieu de travail où des bâtiments peuvent être alloués à la seule activité administrative, marquant son importance organisationnelle.

Le travail administratif agricole est toujours une affaire collective. Même lorsque l'exploitation ne compte qu'un ou une seule cheffe, la densité de tâches, leur variété, et la charge mentale qui en découle mènent systématiquement soit à l'externalisation d'une partie du travail administratif à des services spécialisés dans l'appui aux exploitations (centre de gestion, syndicats de services, banques, OPA), soit à sa délégation à d'autres membres de l'organisation. Le plus souvent, cette délégation se fait auprès d'un·e parent·e ou d'un· conjoint·e, dans le cadre de rapports familiaux. Dans le cas de collectifs de chef·fes d'exploitation, des dynamiques de spécialisation, dans le travail administratif, ou entre les différents tâches et domaines du travail administratif, voient le jour. Une caractéristique notable est le fait que le travail administratif exclue presque systématiquement les salarié·es de par sa nature de responsabilité de chef·fe d'entreprise.

Dans cette organisation du travail administratif, les formes de la spécialisation entre les membres des collectifs de travail, la répartition des moyens à leur disposition pour l'exécution du travail, l'externalisation et la délégation des tâches et leur valeur sociale ajoutée (Kergoat, 2004), permettent le repérage des formes de la division sexuelle du travail administratif de l'agriculture biologique et des rapports sociaux de sexe qui la sous-tendent.

Le travail administratif apparaît décidément ambivalent : d'une part, il a mauvaise presse et est présenté comme un « fardeau administratif » (Mesnel, 2017) dans les discours politiques de la profession. Historiquement, il est construit comme secondaire, complémentaire du travail agraire en même temps qu'il se féminise. D'autre part, c'est un des deux piliers de la modernisation de l'agriculture (Hervieu, 1994) et un vecteur de professionnalisation des agricultrices. Il est aussi la condition du soutien public au verdissement des pratiques agricoles. Porteur de ces ambivalences, il est orchestré au sein des exploitations de façon à le rendre déterminant dans la division sexuelle du travail et les rapports sociaux de sexe. Comment cet héritage ambivalent se traduit-il dans des exploitations actuelles en agriculture biologique ?

2. Un travail discret

Le travail administratif agricole n'est pas aisé à décrire et à circonscrire : il apparaît discret aux regards de celles et ceux qui n'y participent pas. Deux de ses caractéristiques, cruciales dans l'étude de sa place dans l'économie générale de la division du travail agricole et des rapports sociaux de sexe afférents, l'expliquent : il tend d'abord, géographiquement et symboliquement, à occuper des espaces à l'interface de la vie domestique et de la profession, ce qui contribue à reproduire sa féminisation (Barthez, 2005a). Puis, il a tendance à s'émietter dans l'espace et le temps. L'usage croissant d'outils numériques polyvalents, comme les smartphones et les ordinateurs, amplifient le phénomène et compliquent la distinction entre des tâches parfois exécutées simultanément ou dans des successions très rapides d'actions. Cet émiettement du travail administratif agricole n'apparaît pas uniforme entre les sexes et résulte de l'inertie des rapports de pouvoir au sein des exploitations issus de la période de modernisation.

2.1. À l'interface des espaces de la vie domestique et de la profession

La proximité du travail administratif agricole avec la sphère domestique est d'abord spatiale. Elle est susceptible de varier selon les OTEX : alors qu'en maraîchage il prendra la plus souvent place au domicile, on verra plus facilement de lieux spécifiquement dédiés en grandes cultures. Le cloisonnement dans l'espace domestique et/ou entre les quatre murs d'un bureau tend à l'éloigner des regards extérieurs et contribue ainsi à son invisibilisation. Cet effet fonctionne aussi avec les membres du collectif de travail qui n'y participent que peu ou pas. L'entrelacement des activités domestiques et administratives semblent voiler les secondes en les arrimant au travail reproductif non rémunéré dans les équipes de dirigeant·es mixtes. En revanche dans les cas où les exploitations sont dirigées par une seule personne, la coupure entre les deux profession et vie domestique se fait plus nette, quel que soit le sexe du dirigeant ou de la dirigeante.

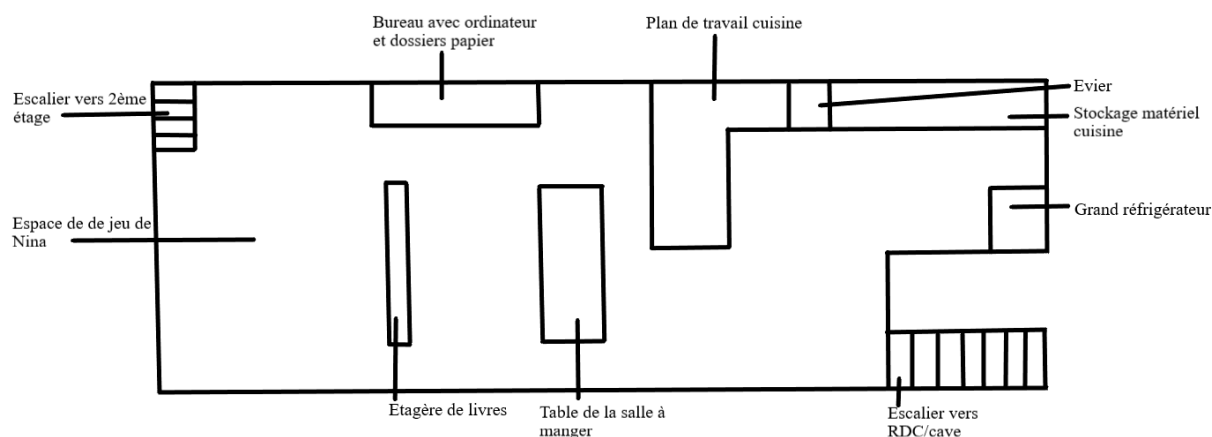
Les activités de guichet sont effectuées dans son appartement par Marjorie. L'essentiel de la gestion courante et de la conduite d'exploitation s'y déroule aussi, excepté certains travaux liés à la commercialisation comme la gestion des stocks et des paiements, les appels liés aux activités commerciales. Ces dernières activités ont lieu sur la ferme car leur temporalité est commandée par celle des débouchés commerciaux : coopérative de fruits et légumes bios, boutiques d'alimentation bio. Or en 2020, Marjorie réside sur la commune de l'exploitation mais à plusieurs kilomètres de celle-ci. Cette distance physique entre les espaces de la vie

domestique de Marjorie et ceux de sa profession, m'a interdit l'accès visuel direct à son travail administratif. Une barrière d'autant plus résistante que le pacte de Marjorie avec Mathieu, son conjoint, instaure une séparation assez stricte des deux sphères. Les données dont je dispose sur ce pan de son travail sont donc issues de nos entretiens, formels et informels. Ces conversations m'ont appris par exemple qu'elle dispose dans son appartement d'un ordinateur personnel et d'une imprimante, mais pas d'espace dédié au travail professionnel importé dans les lieux de la vie domestique. Ainsi chez Marjorie, l'articulation du travail administratif avec le travail domestique apparaît avant tout spatiale : les deux se font à son domicile. En revanche, sur le plan symbolique le pacte qui la lie à son conjoint Mathieu met à distance sa profession de la vie familiale⁴⁷⁴. En d'autres termes, le couple adopte une séparation des espaces privé et professionnel calquée sur une norme salariale qui demeure celle de Mathieu, et qui fut aussi celle de Marjorie durant de longues années. Une telle norme fait apparaître le travail administratif à domicile comme une anomalie. Marjorie confie avoir beaucoup de peine à s'y atteler alors que ses enfants demandent de l'attention, et que l'environnement n'est pas celui du travail professionnel. Ce travail administratif en devient alors d'autant plus visible qu'il prend place dans un espace non prévu à cet effet. Enfin sa circonscription au domicile de Marjorie tend à dissimuler son activité administrative à ses collaborateur·ices comme cela a été le cas pour moi. Ces derniers ne font d'ailleurs jamais allusion à cette partie du travail de leur cheffe.

Chez Amparo et Ernst les deux membres du couple sont chef·fes d'exploitation et professionnellement impliqué·es dans l'entreprise. Dans cette configuration d'équipe conjugale de travail sur une toute petite exploitation maraîchère, l'interpénétration de la vie domestique et de la profession se montre tout aussi spatiale que symbolique. J'ai ainsi découvert dans leur salon une installation qu'on devine à peu près similaire chez Marjorie. L'ordinateur, quelques dossiers papier manuscrits posés sur une table de bois se trouvent enserrés dans les éléments du foyer.

⁴⁷⁴ Chapitre 3.

Figure 19 : un bureau cerné par la vie domestique au 1er étage de la maison d'Amparo et d'Ernst



Comme il prend place au cœur physique de la vie privée du ménage, je n'ai pu accéder à aucune séquence de travail administratif à domicile d'Amparo ou d'Ernst. La composition des lieux a été découverte lorsque le dimanche 29 août 2021, Ernst m'invite à une réunion en visio-conférence avec une amie à lui, consultante en Autriche, pour l'aider à répondre à un appel à projets Européen. L'appréhension des lieux s'est vue consolider par deux visites du domicile : l'une menée par Ernst et l'autre par Amparo à l'occasion de nos entretiens formels menés sur leur terrasse au troisième et dernier étage de leur maison. Là aussi, on constate l'absence d'espace spécifiquement dédié au travail administratif sur les lieux de l'exploitation. Amparo est particulièrement accaparée par le travail lié à la vente des caisses de légumes.

Il s'agit d'ajuster les livraisons aux possibilités de la clientèle de venir chercher ses caisses au point de dépôt ou de distribution. « *Un travail de merde* »⁴⁷⁵ selon son expression, qui peut être effectué aussi bien au domicile que dans la serre grâce à l'usage du téléphone portable. Elle se charge aussi du travail bureaucratique informatisé, pour lequel Ernst se déclare incompétent. Celui-ci est effectué sur l'ordinateur fixe du salon, dans l'espace domestique. Pouvant être mis en pause, il s'articule au soin à Nina, en particulier d'aller la chercher à l'école ou à ses cours de musique. Des activités localisées dans le village même, contrairement au terrain principal ou aux terres du chef-lieu de canton. Amparo décrit Ernst comme en charge des comptes de l'exploitation. Tâche dont il s'acquitte sur papier et qu'il refuse de partager de peur que sa compagne ne « *désorganise quelques feuilles* »⁴⁷⁶ de son dossier papier. Ce travail et ce support à part sont révélateurs du travail administratif d'Ernst en le visibilisant aux yeux d'Amparo qui a besoin de savoir ce qu'Ernst écrit dans son dossier papier. L'inverse n'est pas vrai : le travail administratif d'Amparo est dissimulé dans l'espace domestique lorsqu'il est effectué sur l'ordinateur, et invisibilisé par son émiettement quand sa dimension relationnelle passe par l'usage du téléphone : intercalé entre des opérations de travail agraire et de l'activité domestique.

En grandes cultures, une aisance financière liée aux plus grandes dimensions économiques des exploitations, occasionnant un embourgeoisement des pratiques (Laferté, 2018), semble se traduire par la disjonction des espaces physiques de la vie domestique et de la profession. Ainsi, Kike dispose d'un bureau dans le domicile familial, exclusivement dédié à la conduite de son exploitation. Un espace dans lequel le céréalier ne semblait pas passer beaucoup de temps lors de l'enquête. Son occupation semble plus fréquente lors de périodes plus « calmes » d'un point de vue culturel. Chez Kike, le travail administratif se voit réduit à la portion congrue par son externalisation sur laquelle nous reviendrons. Pour ce qu'il en reste, il est aidé par sa sœur, qui a fait des études d'économie, et par Daniel, diplômé en économie-gestion⁴⁷⁷. L'articulation avec la sphère domestique s'opère en ce qu'il consulte systématiquement son épouse Dolores pour toute décision d'envergure concernant l'exploitation. Celle-ci en tire alors le sentiment d'être impliquée dans une affaire familiale⁴⁷⁸. Enfin, l'activité agricole de Kike impacte positivement les comptes du ménage en passant le carburant sur les comptes de l'entreprise.

⁴⁷⁵ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021.

⁴⁷⁶ Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021.

⁴⁷⁷ Entretien avec Daniel, le 29 avril 2021.

⁴⁷⁸ Entretien avec Dolores, le 10 août 2021.

Chez Simon, Antoinette et Pierre-François, la rupture physique entre travail domestique et travail administratif apparaît plus consommée : bien que localisé dans le corps de ferme, le bureau est strictement disjoint du domicile.

Photographie 32 : la maison, le vestiaire et le bureau vus de l'entrée du corps de ferme de Simon et de Clémence



Le domicile de Simon et de Clémence est séparé des activités professionnelles par le porche qui donne sur le vestiaire, qui sert aussi de remise. Cet espace est celui de la transition du travail et du hors travail : c'est là que Fabrice va enfiler sa tenue au début de la journée et remettre ses affaires de ville en partant, qu'Antoinette prépare la logistique du travail saisonnier, que ceux et celles qui se sont sali·es durant leur labeur matinal se décrochent avant d'aller manger le midi. Tout à gauche, le bureau est un espace *a priori* pleinement dédié à l'exécution d'un travail professionnel. Antoinette et Simon y ont des bureaux attitrés, celui d'Antoinette étant équipé d'un ordinateur Apple. Au milieu de la pièce, une table ronde : le bureau est aussi un espace de réception d'autres acteurs professionnels ayant affaire à l'exploitation comme les technicien·nes, autres agriculteur·ices, contrôleur·ses, etc. Derrière le siège d'Antoinette, le meuble rouge est celui des archives. Sur la table à droite, on note la présence d'échantillons de

grain en attente d'envoi au laboratoire de la coopérative. Sur le bureau de Simon, des revues techniques côtoient l'inventaire 2022 de l'exploitation établi avec le comptable.

Photographie 33 : disposition intérieure du bureau



L'existence d'un espace dédié au travail administratif sur l'exploitation, au même titre que l'atelier, le stockage ou même les champs, enferme plus volontiers le travail administratif entre quatre murs, mais le rend visible de par l'affectation d'un lieu disjoint de la vie domestique pour s'y adonner. Par ailleurs, Clémence ne participe pas encore au travail administratif, au motif qu'elle est salariée⁴⁷⁹. Dans leur couple, seul Simon y prend part, essentiellement avec sa mère. Dans le sillage du processus de transmission de l'exploitation et depuis sa retraite, Pierre-François s'est désengagé de la gestion courante et n'intervient que lors des prises de décision, à la demande de ses deux associé·es. Antoinette prend de son côté en charge la gestion courante de l'exploitation et à ce titre occupe beaucoup un bureau physiquement distant de son domicile.

⁴⁷⁹ Entretien avec Clémence le 19 juillet 2022.

Néanmoins, sa présence sur le corps de ferme, le cumul des positions d'épouse, de mère, de belle-mère, et de cheffe d'exploitation favorisent l'entrelacement des activités administratives et au service de la reproduction de la force de travail des autres : juste après la moisson, l'envoi par la poste d'échantillons de grains pour analyse à la coopérative, le matin avant que la poste ne ferme l'après-midi, est par exemple l'occasion d'aller faire les courses pour le repas du midi⁴⁸⁰.

Ce passage en revue de l'articulation du travail administratif professionnel avec les activités domestiques laisse entrevoir une logique de spécialisation où la proximité à la sphère domestique féminise le travail administratif, dans les exploitations avec une équipe mixte d'exploitant·es. Inversement, la professionnalisation des tâches administratives tend à les masculiniser. La visibilisation matérielle et symbolique de l'activité administrative de chacune pour ses partenaires de travail suit cette même logique : l'activité administrative féminine tend à être moins visible car elle s'émiette dans la proximité à la sphère domestique. À cet égard, le cas de Marjorie fait figure d'exception notable : seule cheffe d'exploitation, son travail administratif importé au domicile se montre dissonant avec la séparation de la vie domestique et de la profession qu'elle entend établir.

Au fond, il semble que l'inscription du travail administratif dans la continuité du travail domestique contribue à l'inscrire dans un rapport social qui est celui du travail reproductif (Delphy, 2013), il se voit alors dénué de reconnaissance, y compris visuelle, et se voit relégué au rang de « charge féminine subordonnée ». Dans les équipes exploitantes mixtes, on voit donc se perpétuer dans le travail professionnel une figure de la « secrétaire de la famille » (Siblot, 2006), héritière des programmes de vulgarisation agricole féminine des années 1960 et 1970 (Pelletier, 2007). Lorsqu'une seule personne de la famille dirige l'exploitation, l'exogamie professionnelle semble tendre vers une séparation plus nette de la vie domestique et de la profession.

⁴⁸⁰ Carnet d'observation le 19 juillet 2022.

2.2. Un travail émietté

La relative discrétion du travail administratif par rapport aux autres ensembles de travaux agricoles ne s'explique pas que par sa plus ou moins grande proximité à la sphère domestique. Des indices sont à rechercher dans sa nature même. Le travail administratif est tout d'abord difficile à séparer des autres travaux, et il peut être compliqué de séparer des tâches administratives entre elles. L'usage généralisé de l'ordinateur et du téléphone portable concourent fortement à cela. Ils participent ainsi de l'émiettement de ce travail fait de tâches souvent réalisées simultanément, constamment interrompues. En effet, il s'agit d'un travail relationnel qui consiste dans bien des aspects à s'adresser à des acteurs situés hors de l'exploitation, ou à satisfaire des demandes internes au collectif de travail. En d'autres termes, son émiettement résulte de la disponibilité qu'exige le travail administratif agricole de la part de qui s'y attelle. Le sens de ces relations de service est utile pour la compréhension des rapports de pouvoir au sein des collectifs de travail.

La nature même de l'activité administrative peut la rendre malaisée à observer. Si elle a lieu sur l'écran d'un ordinateur, l'observation directe nécessite une intrusion négociée dans le face à face de l'utilisateur avec son écran. Celle-ci ne peut être que temporaire. Antoinette en France, et Daniel et Julieta en Espagne, ont été plus prompt·es que les autres enquêté·es à dévoiler spontanément cette partie de leur travail, probablement car l'usage de l'ordinateur occupe une place centrale dans leurs activités professionnelles. Cet effet se renforce sur smartphone. L'écran de cet objet contemporain, probablement le plus personnel qui soit, ne saurait être exposé, même sur demande préalable, qu'à l'initiative de son ou de sa propriétaire.

Cet exemple du smartphone permet de dériver vers un second problème : celui de l'émiettement d'une partie des activités administratives. En particulier, celles qui consistent à communiquer comme l'appel à la banque, à un client, ou à un guichet administratif, tendent à occuper les interstices du travail de par la possibilité d'emporter son téléphone partout avec soi. Antoinette s'acquitte de ce type de tâches tout en conduisant le tracteur du bedweeder. Daniel le fait grâce à ses Airpod⁴⁸¹ tout en conduisant. Ernst passe des appels dans sa camionnette garée devant la grille d'entrée du terrain principal avant de se mettre au travail agraire. Amparo quant à elle, se livre au suivi de la clientèle aussi bien dans la serre, qu'à leur domicile. Quant à Marjorie, elle semble constamment en mesure de répondre au téléphone dans une forme

⁴⁸¹ Des écouteurs sans fil connectés à son téléphone.

d'astreinte qui ne souffre de pause que lorsqu'elle s'acquitte de travaux agraires ne pouvant être interrompus.

L'ordinateur et le téléphone portable, d'autant plus dans sa version « intelligente » dont l'usage s'est aujourd'hui généralisé, façonnent l'exécution du travail administratif. En particulier, ils ouvrent la possibilité chacun à leur manière de faire plusieurs choses en même temps, et de passer très vite d'une activité à l'autre. Leur usage favorise et approfondit donc l'articulation des temps et des espaces du travail : domestique et professionnel, mais aussi entre les ensembles de tâches professionnelles, agraires et commerciales par exemple. Une séquence de travail au bureau d'Antoinette et de Simon, le 18 juillet 2022 illustre ces va et vient entre les affaires familiales et professionnelles, l'interruption constante des tâches en cours.

En amont de la séquence :

Ce lundi, la moisson 2022 de la ferme s'est achevée le samedi soir précédent. Le stress qu'elle induit sur l'organisation du travail agricole retombe, la main d'œuvre se réalloue sur ses postes de travail « habituels ». La fatigue est encore palpable, et il reste de la famille accueillie sur le corps de ferme : la quatrième enfant d'Antoinette et de Pierre-François est en visite avec son nouveau compagnon qu'elle vient de présenter à la famille.

Séquence de 10h45 à 11h35, soit 50 minutes :

10 h45 : Antoinette arrive en voiture sur le corps de ferme avec sa fille et son compagnon.

10h46 : Antoinette vient nous saluer moi et Fabrice sur le chantier du trieur. Elle s'enquiert de l'avancée des travaux. Fabrice lui explique comment il adapte une pièce du trieur à leur bâti. Antoinette se prête au jeu des objections. Fabrice justifie son choix technique et démontre sa pertinence. Puis, Antoinette part au bureau et je la suis car Fabrice n'a plus besoin de moi.

10h50 : Antoinette appelle le notaire et tombe sur son secrétariat. En effet, son fils rachète la maison à ses parents, or, il a trois sœurs. Elle a des questions à poser. Le son coupe au téléphone, elle s'énerve et finit par raccrocher.

Elle pose le téléphone et fait le point sur les tâches qu'elle veut accomplir avant le repas du midi (vers 13h). Ouvrir le courrier, prendre les échantillons de grains que Simon est allé prélever dans les stocks ce matin, les emballer et les envoyer par la poste à la coopérative de grains bio.

10h58 : Simon entre dans le bureau. Il passe une série d'appels coup sur coup. Antoinette fait d'abord mine de travailler sur l'écran de son ordinateur mais l'écoute, puis elle commence à ouvrir le courrier.

Appel 1 : vers un autre exploitant pour savoir s'il a besoin d'une prestation de tri de son grain prochainement. Le trieur sera bientôt prêt, il faut rapidement le faire travailler pour qu'il soit rentable. La prospection de clientèle pour le travail à façon commence donc avant même son achèvement.

Appel 2 : un coup de fil au technicien de la coopérative de légumes. Pas de réponse. Il laisse un message.

Appel 3 : un coup de fil à l'atelier de réparation pour prendre des nouvelles du tracteur en panne. La réparation est plus complexe que prévu et des techniciens sont en congés. Il raccroche et s'exclame : « commencent à me faire chier ! Il est au réparateur depuis le 20 mai ce tracteur ! ».

Appel 4 : un répondeur, il ne laisse pas de message et soupire.

Antoinette lui demande alors quels sacs il faut envoyer, il montre à sa mère lesquels.

Appel 5 : son téléphone sonne cette fois. C'est la coopérative légumes qui rappelle. Simon demande des précisions sur la marche à suivre pour collecter des échantillons à envoyer en vue de conseils techniques. Le technicien de la coopérative s'enquiert de l'état des oignons par variétés. Il dit être en tension car des collègues à lui sont en arrêt, d'autres en vacances. Puis les sujets s'enchaînent : réunion de la commission carotte de la semaine précédente, rendements de la moisson.

En arrière-plan, Antoinette empaquette des échantillons de grains désignés juste avant.

Pierre-François fait irruption. Il attend un peu dans le vague. Puis quand son épouse en a terminé avec les échantillons, elle l'invite à regarder des papiers issus du courrier. Ils sourient car il y a une bonne nouvelle dans le courrier.

Au bout d'un quart d'heure, Simon raccroche. Immédiatement, une dame tape à la porte du bureau. C'est la technicienne d'une entreprise que Clémence a appelée ce matin car elle a découvert un nid de guêpes dans la maison. Simon sort de scène.

Appel 6 : d'Antoinette à la coopérative grains. Elle veut le calcul du complément de prix que la coopérative a oublié de leur verser : environ 40 euros la tonne sur 112 tonnes. Donc autour de 4500 euros.

Pierre-François sort de scène.

11h22 : Simon rentre à nouveau dans le bureau. Il vient d'amener la technicienne des guêpes voir Clémence dans la maison.

Appel 7 : de Simon à un autre technicien de la coopérative légumes. C'est la sécheresse, il demande si la quantité de millimètres qu'il a mise en irrigation suffit pour les carottes. Il prend rendez-vous pour un tour de plaine la semaine suivante. Puis la conversation dérive sur les pratiques culturales contraires à ce qui a été décidé en amont par l'ensemble des coopérateurs qui sont de ce fait considérées comme déloyales.

Pendant l'appel, Antoinette réajuste les manches de la chemise de son fils.

Une fois le téléphone raccroché. Antoinette et Simon se concertent pour déterminer s'il faut relancer Ecocert pour certifier en bio et Bio Cohérence⁴⁸² leur seconde EARL.

Simon sort ensuite de scène pour aller couper l'irrigation à un kilomètre de là. Antoinette cherche à entrer sur son compte Ecocert en ligne mais le site a été refondu, son mot de passe a changé, elle clique sur « mot de passe oublié ». Elle en définit un nouveau qui ne correspond pas aux standards de sécurité des mots de passe.

Aval de la séquence :

Il est 11h35, et s'ouvre une séquence durant laquelle Antoinette travaille seule au bureau. Pierre-François est avec Fabrice sur le chantier du trieur. Simon est à l'irrigation. Clémence est sur la question des guêpes. Le tout jusqu'à 12h12, heure à laquelle tout le monde se dirige vers le repas. L'après-midi, Antoinette se consacrera de nouveau au travail administratif au bureau. Simon n'y reviendra plus avant la fin de la journée.

Cette séquence, temporellement très courte, illustre deux phénomènes liés : l'émiettement du travail administratif des deux protagonistes et leur hyperdisponibilité.

L'émiettement se manifeste dans les nombreux appels passés et reçus qui se succèdent et au sein desquels plusieurs sujets sont évoqués, souvent à l'origine de l'appel suivant. Ils sont entrecoupés d'une succession d'autres tâches à la temporalité très courte. L'ensemble de sollicitations qui interviennent les unes après les autres, voire en même temps, n'ont pas laissé le plan de travail s'exécuter. Avant d'aller manger, Antoinette n'a pas ouvert tout le courrier, n'est pas allée à la poste, et a juste empaqueté les échantillons.

Cette forme erratique du travail résulte de l'hyperdisponibilité qu'il demande à celles et ceux qui y prennent part. En effet, on décèle dans les appels des sollicitations sortantes : Simon et Antoinette demandent des choses à des acteurs extérieurs à l'exploitation : un notaire, un autre exploitant, la coopérative légumes, la coopérative grains, une agence de certification. Et aussi un grand nombre de sollicitations exogènes, provenant d'une multitude de prestataires extérieurs : les deux coopératives, une entreprise de lutte contre les nuisibles.

⁴⁸² Il s'agit en quelque sorte d'une sur labellisation, plus stricte que le label européen AB, et qui inclut des critères de justice sociale, notamment autour des conditions de travail et de rémunération des exploitant·es et des salarié·es.

Les protagonistes ne sont pas interrompus par les mêmes choses. Le travail administratif de Simon est interrompu par du travail agricole partiellement automatisé (l'irrigation) et du travail domestique délégué à sa compagne. Le travail administratif d'Antoinette commence par des affaires familiales, liées à l'exploitation pour ensuite ne plus se voir interrompu que par d'autres tâches administratives. Le travail informatisé s'auto-interrompt avec la séquence du mot de passe. La dématérialisation des services, si elle concentre sur le même poste de travail et au même endroit de nombreux guichets, comporte aussi de ces processus technologiques qui commandent l'interruption d'une tâche en cours pour en réaliser une autre, obligatoire pour pouvoir poursuivre le travail initial. L'examen de la séquence montre un rôle informellement subordonné d'Antoinette par rapport à son fils. Le rôle de celui-ci s'apparente à la figure d'un manager : polyvalent, avec une vue d'ensemble, il intervient sur des domaines propres et sur les postes de ses collaborateur·ices, y compris dans le champ domestique. Ses interventions sont orientées de façon à garder la main et garder la vue sur l'ensemble de l'organisation du travail. Il s'identifie et est identifié comme le chef d'entreprise. Antoinette, elle, apparaît plus spécialisée. Et nombre de ses actions sont sans ambiguïté réalisées à la demande et/ou service des autres, souvent de son fils. La dialectique de la spécialisation et de la polyvalence (Tabet, 1998a) agit comme le révélateur d'un rapport de pouvoir : alors qu'Antoinette est spécialisée dans le travail administratif, Simon intervient dans tous les chantiers en cours dans la journée, dans et hors le travail administratif. Bien que Simon comme Antoinette voient leurs travaux administratifs émiettés par la disponibilité qu'ils demandent, cela ne prend pas la même signification pour l'une et pour l'autre. Ses caractéristiques rapprochent le travail administratif de Simon de celui d'un manager qui donnerait du contenu à une figure d'agriculteur-entrepreneur (Rémy, 2011a) qui partage son temps entre les champs et le bureau. Celui d'Antoinette en revanche se rapproche davantage d'un rôle d'intendance de par sa spécialisation. Cette technicienne des chiffres formée à la comptabilité et à l'analyse économique des entreprises, remplit aussi un rôle de commissionnaire articulé au travail domestique avec la mission d'aller à la poste sur la route de laquelle elle fera les courses pour le repas familial du midi le lendemain. Comme dans la courte séquence Ecocert, après une prise décision de concert avec son fils, c'est elle qui se charge de la tâche technique informatisée qui s'ensuit. Cette spécialisation dans les services du travail d'Antoinette, semble se faire au service des autres. Son « travail en miettes » (Lagrange, 1987 : 17) apparaît comme la traduction contemporaine réalisée du projet des formations de vulgarisation agricole féminine de l'époque modernisatrice (Pelletier, 2007).

3. En partie externalisé

Si le travail administratif peut se faire discret, c'est aussi parce qu'une part des tâches qu'il recouvre sort du giron de l'exploitation et des mains des exploitant·es par l'externalisation. Sur ce point, les pratiques diffèrent fortement entre la France et l'Espagne, en raison de la structure des offres nationales de services en la matière. Selon Blandine Mesnel « l'Espagne s'illustre par un modèle privatisé et institutionnalisé de prise en charge complète des coûts administratifs, où les établissements bancaires et les syndicats agricoles jouent un rôle essentiel auprès de leurs clients et adhérents. Alors qu'en France et par contraste, l'offre privée et syndicale de services PAC reste plus informelle, inégalement développée sur le territoire, et moins accessible pour les agriculteurs » (Mesnel, 2022 : 4). Sur les exploitations que nous avons enquêtées en Espagne, ce constat se confirme. Chez nos enquêté·es français·es, le degré d'externalisation du travail administratif et ses formes varient selon cinq critères principaux : selon l'offre de services disponible, selon les tâches concernées, selon l'avancement dans la carrière professionnelle, selon les dimensions économiques de l'exploitation, et selon la possibilité de déléguer les tâches non obligatoirement externalisables. Ce dernier critère contribue directement à l'établissement d'une division sexuelle du travail.

3.1. En Espagne, une complète externalisation par l'offre de services syndicaux

Chez Kike, la part du travail administratif liée à la PAC est intégralement prise en charge par un des syndicats auxquels il adhère, conformément à la pratique du syndicalisme de services qui s'est développé en Espagne (Mesnel, 2022). « *La part de travail administratif de Kike, je l'aide sur certaines choses, d'autres choses ce sont les syndicats qui les font, et encore certaines autres c'est sa sœur qui les fait car elle est économiste* »⁴⁸³ nous renseigne Daniel. Il est important de noter que cette médiation administrative (Mesnel, 2022), est rémunérée par l'État aux syndicats. D'après Daniel, elle ne représente pas de coût économique pour les exploitant·es. La collecte et le classement des factures de vente et la traçabilité des produits sont déléguées à Daniel qui, à la tête de la Fabrique, achète toute la production de l'exploitation de Kike. La saisie des factures, les déclarations fiscales, la certification des comptes, la sécurité sociale de l'exploitation et de la Fabrique sont externalisées par Daniel à un cabinet comptable.

⁴⁸³ Entretien avec Daniel, le 29 avril 2021. La sœur de Kike a une licence d'économie, ce qui, dans les contextes hispanophones, suffit pour être désigné comme économiste dans le langage courant.

Du côté d'Ernst et d'Amparo, la UNIÓN, le syndicat auquel ils adhèrent, propose une offre de services extrêmement large de prise en charge du travail administratif agricole :

Figure 20 : offre de services aux agriculteurs du syndicat La UNIÓN auquel adhèrent Amparo et Ernst



« Nous vous aidons » douze ensembles de services sont proposés de gauche à droite par ligne : « assurer votre exploitation et votre patrimoine » ; « instruire vos subventions » ; « Gérer vos salarié·es et leurs prestations » ; « Remplir vos obligations fiscales » ; « Résoudre vos problèmes juridiques et d'eau » ; « Rédiger vos projets, rapports, et ressources » ; « Remplir votre cahier d'exploitation » ; « Obtenir votre permis d'utiliser des pesticides » ; « vous former et vous adapter aux normes agroalimentaires » ; « améliorer la rentabilité de votre exploitation »⁴⁸⁴.

En plus de la prise en charge des tâches énumérées à la figure 10.5, le service propose de l'information juridique et une aide à la décision. Ainsi, au moment de commencer à déclarer Amparo comme « travailleuse autonome du secteur agricole », c'est-à-dire cheffe d'exploitation, et de commencer à payer les cotisations au régime de protection sociale correspondant, le couple a demandé à la UNIÓN si des subventions pouvaient être obtenues suite à cette action : « *Femme, moins de quarante ans, dans un village de moins de 5 000 habitants, bio, agricultrice, blablabla* »⁴⁸⁵. Les critères qu'énumère Ernst sont à rattacher à sa connaissance du critère d'âge pour l'attribution de la dotation jeune agriculteur, de la connaissance, au moins par oui⁴⁸⁶ dire, des politiques publiques de soutien financier à l'entrepreneuriat féminin en milieu rural « dépeuplé », et il ajoute que l'exploitation est en

⁴⁸⁴ L'usage du tutoiement en Espagnol dans ce contexte ne traduit pas d'intention de familiarité dans ce contexte. Nous l'avons donc traduit par le vouvoiement en Français, qui aurait été employé dans un contexte similaire.

⁴⁸⁵ Entretien avec Ernst le 2 septembre 2021.

⁴⁸⁶ Ces politiques publiques semblent faire l'objet d'une certaine couverture médiatique.

agriculture biologique. Armé de ces informations, c'est le conseiller de la UNIO qui a identifié les guichets concernés, a pris en charge le dossier d'Amparo et rempli les demandes de subventions afférentes.

3.2. En France, une externalisation progressive avec la croissance de l'exploitation

En France, alors que l'externalisation du travail administratif apparaît plus variable, on peut aller en rechercher les ressorts individuels. Le cas de Marjorie donne à voir une externalisation d'un nombre croissant de tâches administratives au cours de sa carrière. On peut y identifier quelles tâches sont concernées et pourquoi, ainsi que le tempo de ses décisions de s'y soustraire en recourant aux services d'un cabinet comptable.

Le rapport individuel au travail administratif que Marjorie décrit permet de dégager les coûts moraux et matériels du travail de guichet, c'est-à-dire permettant aux financements publics et de la comptabilité.

En ce qui concerne le travail de guichet, Alors que je lui demande si elle perçoit des aides de la PAC, Marjorie n'y va pas par quatre chemins pour justifier son non-recours⁴⁸⁷ :

Non, non j'ai jamais fait les papiers. J'avais demandé une fois. C'est pas, c'est pas intéressant le maraîchage, c'est trop petite surface... J'ai dit comme les papiers c'est pas trop mon activité favorite, euh...

Les coûts liés à la démarche sont ici directement rapportés à ses bénéfices jugés d'emblée trop faibles. Alors que la PAC représente une prime à l'hectare. Les aides au maintien en bio se montent ainsi à 600 euros par an pour les cultures maraîchères, et 250 par an pour les cultures de légumes plein champ. La ferme de Marjorie, de seulement trois hectares, mêle ces deux types de cultures sur de multiples surfaces de petite taille. Le coût d'opportunité du remplissage forcément complexe d'un dossier sur Télépac, amène vraisemblablement Marjorie à déconsidérer le temps qu'elle pourrait y passer, préférant l'allouer à d'autres travaux.

À cela s'ajoute un dégoût manifeste de ce type de démarche qui ne se réalise d'ailleurs pas sur « papier » mais sur un guichet numérique⁴⁸⁸.

Cette inimitié avec le travail de guichet s'est aussi construite dans les relations avec l'administration. Alors que Marjorie décide en 2016, année difficile marquée par des

⁴⁸⁷ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

⁴⁸⁸ <https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>

inondations, de ne pas réaliser une série d'investissements prévus dans le parcours à l'installation qui doit lui permettre de toucher la dotation jeune agriculteur (DJA), elle se voit dénier le versement de cette aide. Ce refus occasionne alors du travail supplémentaire non rémunéré : « *J'ai fait des courriers... Et du coup, bah leur réponse c'est qu'ils mettaient en doute... Mes capacités en fait.* ». Marjorie tente dans ses courriers d'objectiver la situation météorologique et ses conséquences et de négocier un report l'année suivante des investissements. Les efforts consentis, aboutissant à une réponse administrative vécue comme d'autant plus dégradante qu'à cette date Marjorie exerce depuis déjà six ans, donne à voir ses coûts de deux natures : les lourds coûts matériels (les courriers, au pluriel), et moraux par la remise en question de sa professionnalité, la DJA étant censée accompagner l'entrée dans le métier⁴⁸⁹.

À ces coûts résultant du rapport à l'administration, s'en ajoutent d'autres, liés aux activités gestionnaires, en particulier la comptabilité. Comme les précédents, ces coûts s'incarnent d'abord dans la concurrence temporelle avec le versant agraire du métier de Marjorie d'une part et avec les activités domestiques d'autre part :

Ouais c'est pas ma priorité quoi, les papiers euh... En fait, fin voilà c'est un métier qu'on fait tellement à l'extérieur... Comme là, bah j'ai pas mon ordinateur, j'ai pas de papiers sur moi. J'ai... On est dans... Dans l'action des cultures et après c'est le soir, Le soir on est... ça dépend de la saison, mais le soir on est fatigué, le soir on se pose, on n'a pas envie de s'y mettre. Si ! Il y a toujours des factures.

L'exécution du travail agraire sur place exclue matériellement celle du travail administratif qui ne trouve pas de place dans le temps professionnel passé sur l'exploitation. Ces tâches sont associées à « l'intérieur ». En l'occurrence ici, celui du domicile de Marjorie. Il vient alors envahir l'espace-temps reproductif. Quel que soit l'espace de travail, la gestion courante de l'entreprise, ici la saisie et le classement des factures, est toujours conçue comme en concurrence avec d'autres activités, et n'est jamais prioritaire. Quand bien même elle est nécessaire, la tenue de la comptabilité représentant une obligation légale.

Une deuxième source de coûts se retrouve dans la pratique même de la comptabilité. Durant ses six premières années d'exercice, elle utilisait un logiciel de comptabilité fourni par

⁴⁸⁹ Même si souvent, spécialement en maraîchage, et c'est le cas pour Marjorie, la demande intervient bien après l'installation effective.

l'Association de gestion et de comptabilité (AFOCG)⁴⁹⁰, contre une cotisation annuelle d'une soixantaine d'euros. Elle décrit ainsi l'expérience d'usage du logiciel :

En fait c'est difficile... parce qu'on se met... Fin moi je me mettais dessus une fois par an. Et du coup tous les codes et les machins... On... bah on sait plus quoi ! On sait plus les codes de comptabilité. Du coup je passais un temps fou à me remettre dedans, à comprendre comment ça fonctionne. Du coup je passais énormément de temps dessus. Moi la comptabilité je comprends très bien ce que c'est mais alors tout saisir ! Si c'est pas dans le bon code... pfff, fin voilà, il faut avoir un bon logiciel, et il faut s'en servir régulièrement. Si c'est une fois par an, le temps qu'on se mette dessus.... Le temps qu'on ait compris on a fini ! Donc il faut attendre l'année prochaine ! Donc... C'est dommage !

S'adonner à la comptabilité soi-même suppose des coûts d'entrée toujours renouvelés, en dépit de la formation de Marjorie qui a suivi des cours dédiés à cette discipline lors de son BTS d'aménagement paysager. Le rendez-vous annuel avec la comptabilité est analogue à la pratique de Louis lorsqu'il était chef d'exploitation : « *la comptabilité c'est mon père qui faisait. Il prenait son cahier une fois par an. Et puis c'est tout hein ! Et c'était juste au dernier jour hein !* ». Le renvoi de la déclaration des comptes au dernier délai semble donc s'être transmis d'une génération à l'autre. La description de ce qu'il faudrait faire, c'est-à-dire user avec régularité du logiciel, montre que Marjorie n'y parvient pas. Pour cette cheffe d'exploitation seule maître à bord, une concurrence s'installe entre travail agricole, travail commercial avec l'AMAP, activité domestique et le travail administratif dont en particulier la comptabilité, dont le résultat est sa relégation au dernier rang des priorités.

C'est quand le poids du travail administratif a cru de façon de façon importante dans un effet de seuil que Marjorie a décidé de le mettre à distance en recourant aux services d'organismes médiateurs, comme dans son cas un petit cabinet comptable situé dans une commune voisine. Un focus synchronique en 2016 permet de prendre la mesure des événements convergents qui ont décidé Marjorie à franchir le pas de l'externalisation de tâches qu'elle assurait précédemment.

Depuis l'embauche de Kévin en 2013, Marjorie est devenue employeuse. Ce statut enjoint un certain nombre de responsabilités administratives dont celle, particulièrement technique, d'éditer des fiches de paie. La complexité prêtée au droit du travail a conduit le secteur agricole à se doter de procédures d'accompagnement des employeurs et de procédés de simplification de l'embauche comme les contrats Titre Emploi Service Agricole (TESA) qui

⁴⁹⁰ Cette association œuvre à la capacitation des indépendant·es en milieu rural pour la gestion et la comptabilité. Elle présente ses missions ici : <https://www.afocg.fr/lafocg/> . Consulté le 30 août 2024.

facilite 10 formalités en une seule démarche⁴⁹¹ via une interface numérique sur le site de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Mais comme le signale Marjorie :

C'est un CDI donc... La MSA elle facture tandis que... Tu leur demandes faire des, des... fiches de salaire. Du coup, après j'ai vu avec le comptable, finalement il pouvait faire les fiches de salaire, je me dis, voilà, je me suis retiré une pénibilité en fait. Et un peu de temps.

En éliminant un guichet pour externaliser l'édition de fiches de paie, Marjorie insiste sur le « temps » et la « pénibilité ». En effet, son comptable lui facture cette édition comme la MSA, le coût ne semble donc pas principalement monétaire, mais se trouve plutôt du côté du transfert de charge mentale (Haicault, 1984a) vers le comptable que représente le fait de ne pas avoir à faire de demande à la MSA chaque mois.

L'externalisation de la saisie et du suivi comptable s'explique aussi par l'accumulation de l'embauche de Kévin en 2013, et d'investissements plus conséquents qu'auparavant en 2016. Chacun d'entre eux représente un engagement moral. Marjorie déclare sur le résultat du recours au service de saisie et de suivi :

Je me sens soulagée de ce côté-là, parce qu'en plus moi j'y connais rien, parce qu'après il y a des histoires d'amortissement, des évolutions de stock... Donc... C'est long, c'est dur... Donc ce qui s'est passé, c'est qu'au début je le faisais moi-même. Parce qu'il y avait peu d'impact.

Le faire soi-même, et donc de façon plus économique exprimé en termes monétaires, ne valait pour Marjorie que lorsqu'elle jugeait sa responsabilité peu engagée, envers son salarié, ou la banque. En effet, avant cette date elle confie n'avoir jamais emprunté de somme supérieure à mille euros. Le changement d'échelle de la production et de l'organisation du travail sur son exploitation, induit une vulnérabilité morale par la crainte de faire des erreurs dans le paiement de salaire et dans la gestion des investissements.

⁴⁹¹ Déclaration préalable à l'embauche (DPE), inscription sur le registre unique du personnel (RUP), contrat de travail, demande de taux réduits pour l'emploi d'un travailleur occasionnel ou d'un demandeur d'emploi, demande d'exonération de cotisations salariales pour l'emploi d'un travailleur occasionnel ou demandeur d'emploi de moins de 26 ans, signalement au service de santé au travail, immatriculation. <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R17842> . Consulté le 30 août 2024.

Or, cette année-là, est aussi celle où l'administration départementale lui a infligé une humiliation en mettant en doute sa professionnalité. Ce qui l'a poussée à aussi confier au comptable le travail de guichet, en particulier la veille sur les subventions :

Alexandre :

Tu en es contente là du comptable ? Cette opération-là ?

Marjorie :

Oui parce que ces trucs que je faisais pas... Et que lui, il les fait en fait. Euh... Quand t'es en bio tu peux faire une exonération, de je sais plus combien au niveau de l'impôt, c'est pas une prime. Il faut cocher la bonne case. Sauf que si tu la coches pas, bah tu l'as pas ! C'est tout des trucs comme ça quoi. Et... Pour moi au plus ça va, et plus on se rend compte que chaque chose est un métier. Bon c'est vrai que quand on est à son compte, je pense n'importe quel métier on doit un peu savoir un peu tout faire. Mais après on a des... Des affinités [Nous soulignons]. Euh... pour certaines choses, il y en aura qui seront plus manuels il y en aura qui seront plus... cérébral, euh... Moi je suis bien quand je suis dans l'action quoi !

Certaines des tâches évoquées, comme l'optimisation fiscale, ne sont d'ailleurs pas externalisées à proprement parler. Elles apparaissent grâce à la prestation d'un comptable dont elle dit qu'il est « *quand même un peu spécialisé dans l'agriculture* ». L'externalisation du travail bureaucratique de guichet est rationalisée sur le registre de la compétence. La rhétorique du « chacun son métier » inscrit une division sociale du travail administratif dans le système des professions (Abbott, 1988). L'affinité pour « l'action » et à l'inverse la torpeur qu'elle se prête pour les travaux non manuels correspondent à une certaine idée de champs d'expertise correspondant à des métiers bien circonscrits. Cette spécialisation des savoirs experts inscrit la division du travail administratif de Marjorie dans un rapport marchand avec son comptable.

Finalement, la concurrence initiale entre le travail administratif et ses autres sphères d'activité, professionnelles et domestiques, ont abouti en 2016 à l'externalisation des activités de recherche de subventions et d'instruction des dossiers, de la part administrative de la gestion des ressources humaines, et de la comptabilité courante. Ces tâches font partie d'un ensemble historiquement féminisé (Pelletier, 2007). Or Marjorie endossant à plein le rôle de cheffe d'exploitation, elle finit par les externaliser – après les avoir péniblement assumées les premières années – dès que les dimensions économiques de son exploitation commencent à décoller. Ce degré d'externalisation variable tout au long de la carrière professionnelle de l'exploitante la distingue du modèle espagnol où l'externalisation est maximale et uniforme.

Pour conclure sur ce 2.1., les trois facteurs de discrétion du travail administratif ont tous à voir avec les rapports sociaux de sexe qui en traversent la division. Le positionnement à la

croisée des sphères domestiques et professionnelles du travail administratif montre l'inertie de la division du travail héritée de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Son émiettement aussi, bien qu'il semble s'approfondir à la faveur de révolutions technologiques encore absentes lors de la période de modernisation : l'ordinateur, internet et le téléphone portable. L'externalisation comparée entre l'Espagne et la France met de son côté en évidence le rôle d'acteurs extérieurs aux exploitations dans la division du travail administratif (organismes étatiques, syndicats, cabinets comptables, banques, OPA...) font varier le périmètre des tâches à effectuer par les exploitant·es, et donc leur distribution entre eux.

4. Deux visages de la délégation du travail administratif

Faire faire le travail le travail administratif en déplace une part, variable selon les cas, à l'extérieur de l'organisation du travail de l'exploitation. Qu'en est-il de la part restante ? La délégation entre exploitant·es du travail administratif permet de remonter les fils des ambivalents rapports sociaux de sexe qui les sous-tendent.

Chez Amparo et Ernst, la division du reste à faire, très intimement lié à l'écologie de leurs pratiques culturelles et commerciales actualise leur rapport de force dans la continuité de ceux qui caractérisaient la division sexuelle de l'ensemble du travail sur leur exploitation⁴⁹². La division sexuelle du travail administratif semble inexorablement reproduire un ordre traditionnel du sexe du travail agricole, en même temps qu'Amparo s'en saisit pour s'autonomiser professionnellement.

Pour Antoinette, qui devient paradoxalement agricultrice par la maternité, trente ans d'une spécialisation sur les tâches administratives lui ont permis l'accumulation d'un pouvoir technique qui gomme progressivement le caractère subalterne de sa position dans l'organisation du travail. Sa spécialisation l'a professionnalisée comme agricultrice exploitante l'amenant en fin de carrière à revendiquer des attributions dans l'ensemble des domaines du travail agricole.

4.1. Le rapport de force

Si Chez Amparo et Ernst la UNIÓN prend en charge une large part du travail administratif, il subsiste tout de même tout le travail auquel seul les exploitant·es peuvent se livrer : tenue d'un cahier d'exploitation, comptes économiques pour soi, archivage et stocks de factures, et contrôle par l'organisme certificateur. L'examen de la division technique de ce travail met au jour deux principes de sa division : Ernst parvient à se défaire des tâches qui n'ont pas sa faveur en les déléguant à sa compagne, dans un rapport de subordination ambivalent : Amparo s'en occupe aussi pour garantir le professionnalisme de leur exécution. Un principe de leur division du travail réside donc dans des manières de faire le travail administratif. Un second principe, est en relation directe avec le précédent : Ernst exécute le travail sur papier tandis qu'Amparo use de l'ordinateur. Ce principe dessine une proximité à la sphère agraire du travail administratif d'Ernst en même temps qu'il cultive la proximité à la sphère domestique de celui d'Amparo.

⁴⁹² Cf. Chapitres 7, 8, et 9.

4.1.1. Papier masculin, ordinateur féminin

La part non externisable du travail administratif se divise entre Ernst et Amparo selon une opposition apparente entre les supports papier et informatisé. Paradoxalement, la spécialisation d'Amparo sur le support technologiquement avancé, participe de sa subordination dans l'organisation générale du travail sur l'exploitation.

Ernst adore faire les comptes, comme une manière d'objectiver pour soi le résultat de son travail. C'est une activité à laquelle il se livre avec satisfaction à l'oral, de façon spontanée, comme ce 15 juin 2021 où je retranscris sur mon carnet son monologue d'évaluation de la rentabilité de deux planches de pommes de terre⁴⁹³ :

Il détaille :

2 lignes de ces patates ont donné 300 kilos, plus 20 kilos de jetées car trop petites ou abîmées. Pour les petites pas trop petites, il les mélange avec les bien calibrées pour réduire les pertes tout en faisant que ça ne se voie pas trop visuellement parlant que dans le lot il y a des patates trop petites. Il est confiant car les gens des grupos de consumo ne sont pas hyper exigeants avec ces détails-là selon lui.

Il fait 1€ le kilo de chiffre d'affaires avec les caisses, donc CA = 300.

Pour produire ces 300kgs : 1/3 de remorque de fumier. 1 remorque = 140 € donc 1/3 de 140 = 45€ environ.

À cela il faut rajouter un sac de semence = 25€. On a donc investissement⁴⁹⁴ = 45+25 = 70€

70 auxquels il faut rajouter le coût du travail. Semer prend une heure à deux personnes, c'est Moises qui l'a fait : 14 € car il paye Moises 7 € de l'heure.

70 + 14 : on a un coût de production apparent de 84 €, et donc des bénéfices nets apparents de 300-84 = 216 €.

Ce type de calculs est celui dont il reporte à l'écrit les résultats dans un dossier papier. Selon « son schéma »⁴⁹⁵ dit Amparo, qui se limite à noter ce qu'elle dépense. Selon elle, « *c'est lui qui a décidé de comment il veut faire les comptes* ». Une pré-carré jalousement gardé au moyen de démonstrations emphatiques de défense de son « territoire » (Goffman, 1973a) :

Si je m'avise de toucher ce dossier, seulement de mettre le doigt dessus, ça lui met les nerfs ! Si j'ouvre le dossier, il s'énerve de peur que je désorganise ses feuilles ! Il est très obsessionnel !

⁴⁹³ Carnet d'observation le 15 juin 2021.

⁴⁹⁴ Il s'agit ici d'une consommation intermédiaire. Je conserve l'abus de langage car il retranscrit une façon ordinaire de compter.

⁴⁹⁵ Entretien avec Amparo le 3 septembre 2021.

Une des hypothèses d'explication de cette emphase pourrait consister en l'idée de la défense d'une prérogative propre, attachée à l'indépendance de l'activité chère à Ernst. D'autant plus qu'il semble manifester un goût immodéré pour le comptage, qui objective le fruit de son (ou de leur) travail. Comme il le mentionne, Ernst « *a besoin de voir pour se rendre compte* »⁴⁹⁶. Dès lors, la pratique des comptes s'associe à la satisfaction d'apprécier le résultat de son travail agraire. Une satisfaction qu'il défend. Car l'imposition par Ernst de sa manière de faire les comptes et de son support, le papier, est bel et bien défensive : si cette activité venait à être informatisée, il perdrait un certain monopole sur l'information au sujet des cultures, pivot de sa maîtrise du terrain principal⁴⁹⁷. En effet, Amparo s'épanche sur le manque de compétences informatiques de son compagnon : « *jusqu'à il y a peu, il ne savait pas mettre une pièce jointe à un email* ». Cet illectronisme peut expliquer son recours exclusif au papier pour les comptes de l'exploitation. S'ils étaient faits sur l'ordinateur, Ernst ne serait pas en mesure de les faire à sa façon, car Amparo affiche une maîtrise avancée des logiciels de bureautique, accumulée au cours de ses études supérieures. « *Chacun a ses points forts et ses points faibles* »⁴⁹⁸ commente Ernst, il ajoute : « *l'ordinateur c'est mon point faible, je n'aime pas cette machine, c'est dur ! Et elle, ça lui vient facilement* ». La rhétorique de la complémentarité a ici pour fonction de graver dans le marbre la division du travail. Elle peut aussi rationaliser un illectronisme susceptible d'être vécu comme honteux, et qui pourrait remettre en cause sa compétence professionnelle s'il venait à être découvert. Cette mise à distance des travaux impliquant l'usage de l'ordinateur aboutit à la délégation à Amparo de « *toute la gestion avec l'administration, les subventions, les réponses aux courriels de la CAE*⁴⁹⁹... »⁵⁰⁰, c'est-à-dire des tâches à dimension relationnelle, en lien avec les acteurs extérieurs à l'exploitation. Une spécialisation que l'on retrouve dans la division du travail commercial du couple⁵⁰¹.

Ainsi, la division du travail administratif entre les deux membres du couple s'organise autour du travail de conduite de l'exploitation à l'interface de la gestion et du travail agraire, pré-carré d'Ernst dont le support papier contribue à maintenir son emprise sur ce domaine, et des travaux bureaucratiques et relationnels plutôt réalisés sur ordinateur, domaine d'Amparo, parce qu'Ernst se déclare incompétent en la matière. Le pouvoir d'Ernst de naturaliser ce

⁴⁹⁶ Entretien avec Ernst le 1^{er} septembre 2021.

⁴⁹⁷ Cf. Chapitre 7 espaces

⁴⁹⁸ Entretien avec Ernst, le 1^{er} septembre 2021.

⁴⁹⁹ *Comité de Agricultura Ecológica*. C'est l'autorité de contrôle chargée de certifier les produits agroalimentaires issus de l'agriculture biologique. Déclinés par communauté autonome, il s'agit d'organismes de droit public.

⁵⁰⁰ Entretien d'Amparo le 3 septembre 2021.

⁵⁰¹ Cf. Chapitre 9.

schéma de division du travail qui lui convient, lui permet d'occuper la place qu'il entend dans la division du travail administratif, laissant à Amparo celles qui ont moins sa faveur.

4.1.2. La délégation des tâches préparatoires au contrôle de la certification en bio

Les contrôles annuels menés sur les exploitations pour confirmer la labellisation en agriculture biologique demandent de la part des exploitants un travail régulier de suivi de leurs opérations culturales de façon à veiller à ce que leurs activités restent constamment dans les normes du cahier des charges, et qu'un contrôle puisse être effectué à tout moment dans des conditions qui facilitent le travail des contrôleurs·es. Or, la délégation de ce travail d'Ernst à Amparo révèle un autre ressort paradoxal de division du travail : sa quête de reconnaissance professionnelle amène l'agricultrice à réparer ce qu'elle identifie comme un défaut de professionnalisme de la part de son partenaire.

Amparo liste les tâches à effectuer au long cours pour satisfaire à ce contrôle :

Il faut lui donner [aux contrôleur·ses] le cahier d'exploitation où tu dois avoir consigné durant toute l'année chaque chose que tu cultives, où tu la cultives, sur quelle parcelle... Minimum la parcelle, la superficie que ça a occupé, la production que ça a eu, ok ? Une série d'informations : présenter les comptes de la production, les devis de semences, les devis de plants...

Or, Ernst n'accomplit pas régulièrement cette obligation : « *tout est là-dedans* », affirme-t-il en touchant son front du bout de l'index. Cette manière de procéder s'explique par son inimitié avec l'informatique. En effet, la UNIÓ propose un service de cahier d'exploitation en ligne. Les premières années d'activité de l'exploitation, Amparo rapporte que de mémoire, Ernst restituait en présence du contrôleur les informations demandées, sous la supervision de ce dernier. Les années passant, le contrôleur aurait signifié à Ernst que ce travail lui échoit, et qu'il devait être fait préalablement à sa visite. Une mise au point qui a débouché sur la délégation de la préparation du contrôle à Amparo, « *alors qu'à l'époque il était encore le seul titulaire déclaré à la CAE* » précise-t-elle. Une telle situation pose immédiatement la question de savoir pourquoi elle accepte finalement de se soumettre à ce travail de suivi ?

Alors je dois faire un effort que lui ne veut pas faire, qui est aller, et chaque fois que je vais au jardin, et que je vois qu'il est en train de mettre en culture quelque chose de nouveau, le noter à sa place, parce que lui il a tout dans sa tête ! Pourquoi ? Pour ne pas s'engueuler ! Ce n'est pas logique mais c'est comme ça ! Ok ? Parce que moi je passe l'inspection de la CAE, c'est moi qui la passe ! C'est moi qui fais la visite, tout !

Alors qu'Amparo cherche à asseoir sa professionnalité, la remarque du contrôleur sur les papiers qui ne sont pas prêts est « *une honte t'as pas idée !* ». Dès lors, le succès de la délégation d'un travail, rendu pénible par le fait qu'Ernst le néglige alors qu'il détient les informations pour le réaliser sans les partager, source de conflit dans le couple, repose sur la restauration de la façade (Goffman, 1973b) professionnelle de l'exploitation.

Ainsi, le processus de délégation d'un travail de mise en conformité, produit de la pratique de l'agriculture biologique, apparaît comme une manifestation des rapports de pouvoir qui traversent l'équipe conjugale. La pénibilité de ce travail résulte matériellement du primat d'Ernst sur les espaces de culture et leur affectation, des procédures non écrites qui ont sa préférence, et de la pratique d'une certaine coercition, « *ne pas s'engueuler* », pour défendre sa manière de travailler. Le succès de cette délégation productrice de subordination repose paradoxalement sur la quête de reconnaissance professionnelle d'Amparo en tant qu'exploitante. De son point de vue, la possibilité pour son compagnon d'exercer sans avoir à supporter les coûts de conformité que suppose la labellisation en agriculture biologique s'appuie la position de « bras droit » qu'endosse Amparo : « cette position est subordonnée à la précédente, mais elle suppose implicitement que celui qui l'occupe outrepassé les limites de son autorité⁵⁰² afin de protéger les intérêts de toutes les personnes concernées. » (Hughes, 1996). Ainsi, la délégation construit du sexe, en réassignant à Amparo un rôle subordonné dans l'organisation du travail correspondant à celui de la figure de l'épouse d'exploitant (Pelletier, 2007), qui fut celui de sa mère, et dont elle avait pourtant l'ambition de ne pas le reproduire⁵⁰³. Le succès de cette subordination en dépit de la volonté d'émancipation de l'associée de la ferme repose largement sur l'asymétrie sur l'asymétrie des ressources matérielles⁵⁰⁴ qui caractérise le rapport entre les deux membres du couple.

4.2. De la délégation au pouvoir technique : la professionnalisation

La délégation du travail, en particulier celui que les hommes exploitants ne veulent pas faire peut apparaître comme le signe que ce travail soit un sale boulot (Hughes, 1996), et que la manifestation d'un rapport de subordination (Seiller & Silvera, 2020). Or, la délégation du travail administratif à Antoinette tout au long de sa carrière semble au contraire agir comme une ressource de professionnalisation, dans la lignée des revendications des agricultrices de la génération de ses parents. À une différence près qui est qu'Antoinette, partant de là, va finir par

⁵⁰² Amparo n'est au départ pas titulaire auprès de la CAE.

⁵⁰³ Cf. Chapitre 3.

⁵⁰⁴ Cf. Chapitres 7 et 8.

revendiquer davantage d'attributions dans la division du travail, attributions qu'elle choisit. Cette carrière de professionnalisation ne doit toutefois pas dissimuler que tant son mari que son fils sont devenus des chefs d'exploitation à part entière dès l'instant où ils ont été installés officiellement.

C'est au début des années 1990 qu'Antoinette situe la bifurcation vers une carrière (Becker, 1985) professionnelle de cheffe d'exploitation. Depuis son mariage en 1983, elle a exercé le métier de préparatrice dans une pharmacie proche de l'exploitation. Le travail administratif était alors assuré par sa belle-mère, associée de son mari, qui cotisait alors en vue d'une retraite qui est intervenue en 1993⁵⁰⁵. 1993 est aussi la date de naissance de Simon. La convergence de ces deux événements biographiques rencontre un désir de temps pour s'occuper de ses enfants et la volonté de rester dans l'emploi chez Antoinette. La reprise des parts de sa belle-mère dans l'EARL s'accompagne alors de la reprise du « rôle des parents »⁵⁰⁶ :

Quand Simon est né, j'ai fait une formation pour revenir sur la ferme parce que j'avais eu... J'avais deux filles, j'attendais mon troisième enfant⁵⁰⁷. Et à la fois, je ne voulais pas arrêter de travailler et ne plus avoir d'emploi. Je voulais en tout cas... Euh comment dire... Socialement ! Avoir une activité. Donc, je me suis installée sur la ferme parce que bien sûr ça me plaisait ce métier ! Mais en même temps ça me donnait, et ça c'était aussi en accord avec mon mari ! C'était un deal qu'on a fait tous les deux : je reprenais des parts de la ferme, je m'occupais de l'administratif, je m'occupais de tout le back office d'une ferme, c'est-à-dire tiens tu vas me chercher des produits, tiens tu vas me chercher un sac de semences, est-ce que tu peux aller... On est en panne à tel endroit tu peux m'amener la boîte à outils, fin ! Je faisais le voilà ! Hein ! Qui est indispensable et qui n'est jamais chiffré dans une ferme, c'est-à-dire le boulot que font les parents...

La formation à laquelle Antoinette fait référence est un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA). Outre la conduite technique de la production, le contenu de ce cursus comprend deux volets dédiés au travail administratif⁵⁰⁸. On décèle donc chez Antoinette une volonté initiale de se professionnaliser comme cheffe d'exploitation à part entière. Le « deal » laisse à penser que la délimitation de son rôle a fait l'objet de discussions méthodiques. Celui-ci se situe finalement à l'interface de la vie domestique et de la profession, avec l'idée d'articuler maternité et emploi. Matériellement, le pôle professionnel de l'activité

⁵⁰⁵ Cf. Chapitre 3.

⁵⁰⁶ Entretien avec Antoinette le 20 novembre 2020.

⁵⁰⁷ Simon est le troisième enfant.

⁵⁰⁸ Voir ici le schéma général de la formation à la page 7 : https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/CA21/FITE/BPREA/Brochure_BPREA_Formation_Continue_2021.pdf . Consulté le 1/09/2024.

d'Antoinette se construit autour du travail administratif et du « travail en miettes » (Lagrange et al., 1987) au service du travail agricole de Pierre-François. Les notions de « *back office* », de « *indispensable mais jamais chiffré* », de « *boulot que font les parents* », renvoient toutes à l'invisibilité économique et sociale de la place dans la division du travail qu'elle a occupé, de par son caractère trouble sur les limites d'une professionnalité tout de même assurée par une qualification acquise par la voie du diplôme, et le travail administratif. L'« *indispensable* » reste un pilier de la modernisation.

La flexibilité horaire que procure le travail administratif lui permet au cours des années 1990 de combiner métier d'agricultrice, de parent et par périodes de préparatrice en pharmacie⁵⁰⁹ :

Parce que je pouvais faire ça euh... Le soir très tard pendant la nuit, enregistrer ma compta, classer les tout ça, je pouvais le faire la nuit. Pendant que je m'endormais. Des fois je travaillais à la pharmacie, soit je m'occupais des enfants bah les amener à l'école et aller les chercher. Bon ça Pierre-François a toujours fait avec moi, ça a toujours été partagé... Mais en même temps, je pouvais... Je pouvais... Il y a une partie du travail qui peut être faite n'importe quand. [...] Voilà ça a commencé comme ça.

Devenue agricultrice à titre principal, Antoinette reste pluriactive lors de certaines périodes. Le soutien de Pierre-François est ici présenté comme une ressource pour construire cette pluriactivité. La reconnaissance de sa professionnalité d'Antoinette se manifeste par le versement d'un salaire qu'elle se verse comme associée de l'exploitation. Une situation qui n'est pas sans rappeler certains traits de la figure de la mompreneuse (Landour, 2019).

Au fil des années Antoinette installe son rôle sur l'exploitation. Sa spécialisation sur le travail administratif et en particulier, la gestion courante de l'entreprise est le support d'une montée en compétence qui lui donne de l'assurance : « *Mais ça m'a permis quand même de m'intégrer dans cette ferme, d'en connaître... Alors je ne suis pas une grande technicienne de l'agriculture. Par contre, le fonctionnement je le connais !* ». Cette expérience croissante est concomitante à partir de 2012 de la croissance des dimensions économiques de l'exploitation. Avec le tournant légumier, les coûts de production augmentent considérablement, les bénéfices aussi : un hectare de carottes coûte environ 12000 euros et rapporte de 12 à 25000 selon les années. En 2021 par exemple, cela concerne une douzaine d'hectares. Le train d'investissements dédiés aux légumes sur 10 ans se monte à deux millions d'euros⁵¹⁰. Or, c'est

⁵⁰⁹ Entretien d'Antoinette le 27 juin 2022.

⁵¹⁰ Entretien avec Simon, le 14 juillet 2022.

Antoinette qui est à la manœuvre dans les relations avec la banque et qui tient, littéralement, « les cordons de la bourse » car c'est elle qui connaît les codes d'accès de l'espace bancaire en ligne, qui saisit les factures, qui met en paiement, archive et suit toutes les opérations pour les deux EARL.

Cette vue d'ensemble, forme de pouvoir technique pour reprendre l'expression de Michel Crozier (Crozier & Friedberg, 2014), lui permet de faire valoir ses vues sur la marche des affaires. Par exemple, en portant à la connaissance de son fils des informations économiques qui lui semblent réclamer de l'attention, ou en s'opposant à ses décisions sur la base de son expérience acquise dans les affaires. Elle rapporte ainsi lui avoir reproché de sous-estimer le coût de la construction d'un hangar par Fabrice en ayant mal évalué les dépenses en fournitures, ou encore de ne pas avoir demandé de devis à plusieurs entreprises dans la construction d'un bâtiment de stockage.

Finalement, si Antoinette conserve une position subordonnée de fait car c'est son fils qui garde le dernier mot de par sa position de repreneur, sa trajectoire dans l'exploitation donne bien à voir une professionnalisation qui la fait accéder à un statut de cheffe d'exploitation à part entière. L'entrée dans le métier par la maternité peut surprendre au regard de ce que l'on sait des patronnes (Downs & Laufer, 2005) ou des dirigeantes (Benquet & Laufer, 2016). Le cumul des ressources sociales dont dispose Antoinette est certes complété par un diplôme *ad hoc* mais la possibilité de faire sa place dans une profession à l'*ethos* masculin passe par l'embrassement d'une complémentarité des sexes qui la dirige vers le travail administratif. Le pouvoir que celui-ci confère se combine alors à d'autres capitaux en particulier militants⁵¹¹ acquis dans sa jeunesse qui la disposent à la contestation et au rapport de force. Avec les années de pratique, la délégation initiale du travail administratif, qui désintéresse d'abord son mari puis son fils, professionnalise Antoinette qui finit par revendiquer d'autres attributions dans la division du travail, notamment agraire⁵¹².

⁵¹¹ Cf. Chapitre 3.

⁵¹² Cf. Chapitre 8.

5. Organisation du travail administratif et rapports sociaux de sexe autour de deux polarités

L'examen de l'organisation du travail administratif au moment de l'enquête de nos quatre études de cas laisse apparaître trois principes de variation de son architecture. Tout d'abord, le nombre d'exploitants, leur sexe et l'agencement famille/exploitation agricole, c'est-à-dire les systèmes de relations de travail. Viennent ensuite les variations de l'environnement institutionnel national et régional : politiques publiques agricoles et rurales, offre de médiation disponible des OPA. Enfin, les changements dans la dimension économique des exploitations entraînent des réorganisations du travail administratif.

Ces trois paramètres dessinent deux polarités dans l'organisation du travail administratif agricole : une tendance à l'externalisation à des acteurs des services aux exploitations – une division sociale du travail, et une tendance à la délégation à l'intérieur de l'équipe exploitante – qui correspond à une division technique du travail.

Le degré d'externalisation délimite le travail administratif effectué par les exploitant·es. La division technique de ce travail classe les agriculteur·ice selon leur sexe autour d'axes comme : l'opposition entre travail domestique et professionnel, les conditions et les outils du travail administratif, la gestion courante et les prises de décision d'ampleur.

5.1. En configuration à un·e chef·fe : une tendance à la division sociale du travail administratif

Dans les exploitations dirigées par une seule personne, la multiplication des normes, des opportunités de financement public et donc des guichets, du nombre et des formes d'emploi sur les exploitations, des canaux de vente, sont portés par l'exigence de qualité qui s'impose à l'agriculture depuis les années 1980 (Hervieu, 1994 : 97). En sus de cela, les différentes formes d'écologisation des pratiques agricoles poussent à l'externalisation de certaines fonctions du travail du travail administratif agricole. L'établissement de cette division sociale du travail entre des agriculteur·ices et les métiers de service aux exploitations varie en fonction des services disponibles, et de la dimension des exploitations. Mais il n'est pas interdit de poser l'hypothèse qu'il peut varier en fonction du sexe des chef·fes d'exploitation concerné·es.

5.1.1. L'affaire d'un seul homme ?

L'organisation du travail administratif agricole de Kike se montre comme la plus simple. L'externalisation y est maximale : la prise en charge syndicale de la PAC est complète, la facturation est déléguée à Daniel qui se charge de l'externaliser à cabinet comptable de la Fabrique. Il ne reste donc pratiquement plus au céréalier qu'à prendre les décisions économiques qui échoient à sa fonction, avec les conseils de Daniel, de sa sœur, et de son épouse.

C'est d'abord sur ce dernier point que l'on décèle une forme de division sexuelle du travail administratif. En effet, le choix de son épouse, Dolores, de se tenir strictement à l'écart du travail agricole après la naissance de Roberto en 1992, l'a finalement amenée à poursuivre une carrière professionnelle propre d'infirmière du secteur public. Cette professionnalisation en dehors de l'agriculture inscrit le couple dans une configuration d'hétérogamie professionnelle (Giraud & Rémy, 2008). Or, il subsiste une tout de même une forme d'interférence de l'agriculture dans la vie domestique de Dolores à travers la conduite d'exploitation de Kike. L'exploitation est appréhendée comme familiale, orientée vers la transmission aux fils du couple. C'est à ce titre que Dolores est consultée par Kike dans la prise de décisions économiques importantes pour l'exploitation. On prend alors la mesure de l'évolution des rapports sociaux de sexe dans la conduite économique de l'agriculture familiale depuis les premiers temps de la modernisation agricole espagnole⁵¹³ : de l'autonomie professionnelle de Dolores et de la subsistance de la famille dans l'*ethos* professionnel de Kike aboutit un – certes relatif – partage décisionnaire dans la conduite de l'exploitation.

Enfin, la participation de Daniel et de la sœur de Kike à la part non externalisée du travail administratif peut être lue à l'aune des rapports sociaux de sexe. Nous n'avons pas rencontré la sœur de Kike, mais son existence même nous montre déjà factuellement qu'elle assume au minimum sous le régime du « coup de main » à la famille une participation à une entreprise dont elle n'a manifestement pas hérité. La participation de Daniel à l'inverse fait l'objet d'une valorisation économique de par sa rémunération en tant qu'associé de la Fabrique avec Kike (revenus du capital) et comme gérant de la Fabrique (revenus du travail⁵¹⁴).

⁵¹³ Cf. point 1.2. du présent chapitre.

⁵¹⁴ Daniel s'octroie 1 500 euros de salaire mensuel net comme gérant en 2021. Un salaire peu élevé au regard de la dimension économique de la Fabrique. Mais comme il le signale, ses repas du midi passent en note de frais. Il bénéficie par ailleurs de confortables revenus du capital accumulé lors de sa carrière de président de fondation.

5.1.2. Chez Marjorie, une inéluctable externalisation croissante

Chez Marjorie en 2020, le travail administratif est divisé entre elle, son comptable, et pour une part très spécifique, ses salarié·es permanent·es.

La part scripturale et archivistique de la conduite agronomique de l'exploitation est l'affaire de la patronne. Le cahier d'exploitation, et plus largement l'archivage documentaire en vue des contrôles de conformité des pratiques culturelles et commerciales échoient à Marjorie, tout comme la procédure de contrôle lui-même avec l'agent·e d'Ecocert. C'est elle aussi qui s'occupe des commandes de consommations intermédiaires : plants, semences, aliment bio pour les poules... Ou d'investissement matériel : caisses, outils usuels, prestations mécaniques sur les machines quand il y a lieu.

Sur le volet économique, concernant la comptabilité, l'archivage et le stock des factures matérialisant des flux monétaires entrants et sortants échoit mécaniquement à Marjorie. Elle externalise par contre au comptable leur saisie dans le logiciel, l'établissement et le suivi des comptes de l'exploitation. Alors que la PAC « *ne vaut pas le coup* »⁵¹⁵, Marjorie a finalement pu obtenir la DJA et lancer ses investissements à partir de 2019. Le chiffrage de son plan d'entreprise (PE)⁵¹⁶ est réalisé avec l'appui du comptable. Celui-ci s'occupe plus généralement de veiller sur l'information en matière de subvention pour établir auxquelles Marjorie pourrait être éligible et aussi de l'optimisation fiscale : défiscalisation sur le gasoil, crédit d'impôt bio⁵¹⁷.

Sur le volet ressources humaines, le comptable prend en charge la part administrative et le conseil juridique. Il édite et émet les contrats de travail et fiches de paie. Marjorie assure la part relationnelle de la direction de salarié·es⁵¹⁸. « *Là je ne le regrette pas ça me coûte hein ! Franchement ça me coûte ! Comme je dis au comptable je dis : je veux que vous me fassiez gagner de l'argent. Sinon...* ». Marjorie rappelle l'échange monétaire qui va dans le sens inverse du flux de service. La division du travail entre tâches de secrétariat et conduite d'exploitation dans sa dimension décisionnaire fait l'objet d'une valorisation économique. L'externalisation ressemble ici à un processus de spécialisation des savoirs experts (Abbott, 1988) : Marjorie,

⁵¹⁵ Entretien avec Marjorie le 24 janvier 2020.

⁵¹⁶ Une sorte de business plan, mais contraignant du point de vue juridique : https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/creer-ou-ceder-une-exploitation/article/demander-une-aide-a-l-installation?id_rubrique=10 . Consulté le 04/09/2024.

⁵¹⁷ Carnet d'observation, 4 juin 2020.

⁵¹⁸ Cf. Chapitre 4.

formée à la comptabilité, l'a pourtant déléguée à un comptable de métier. Une opération qu'elle ramène ici à un calcul économique.

Deux derniers aspects des rapports sociaux autour du travail administratif sont encore à relever pour compléter le tableau de chez Marjorie.

Un part du travail de secrétariat commercial : appels, prospection de clients et factures ont, un temps, été délégués à Charlotte et à Kévin⁵¹⁹ : les appels à Kévin, la partie écrite à Charlotte, le tout sous la supervision de Marjorie. Le fait est notable en ce sens qu'une partie de ce travail a échu à des salarié·es, ce qui semble rare. Cela a disparu avec le départ de Charlotte en 2019 et à la fin de la vente en boutiques bio et au passage au 100% vente en AMAP. Cette délégation s'est révélée possible grâce au volontarisme de la salariée, désireuse de se faire la main en vue de son installation future⁵²⁰, et de l'attribution comptable informelle de sa rémunération aux performances de la vente aux boutiques⁵²¹.

Enfin, le pacte de conciliation travail/famille⁵²² entre Marjorie et son conjoint Mathieu a tout à fait pu jouer un rôle dans la tendance à l'externalisation. En effet, l'éthique de la séparation et de la vie professionnelle a été, on l'a vu, mise à l'épreuve par le travail domestique importé au domicile. Par ailleurs, Marjorie confie ne conserver le soutien de son conjoint à ses projets professionnels, qu'à la condition qu'ils n'affectent pas sa santé physique et mentale. Mathieu semble donc exercer une influence, certes indirecte, sur le phénomène d'externalisation du travail administratif et du symétrique recentrement du travail de Marjorie sur les dimensions agraire et commerciales de son métier.

Pour finir, il est intéressant de remarquer que les deux cas de tendance à l'externalisation du travail administratif se construisent dans des régimes de division sexuelle du travail « de couple professionnel » où un des deux membres du couple est indépendant et l'autre salarié (Bertaux-Wiame, 2004 : 17). Le cas de Kike et de Dolores « reproduit le schéma constaté dans les modèles traditionnels : la mise à son compte reste une affaire d'hommes » (Bertaux-Wiame, 2004 : 30). De ce point de vue, Marjorie renverse les normes de genre dans l'agriculture et l'indépendance en général. Même si son externalisation du travail administratif intervient plus tardivement dans sa carrière, ce point suggère que la direction d'exploitation agricole en solo pourrait tendre vers l'externalisation indépendamment du sexe de la personne aux commandes.

⁵¹⁹ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020, entretien avec Kévin le 18 août 2020.

⁵²⁰ Entretien avec Charlotte le 10 juin 2020.

⁵²¹ Cf. Chapitre 9.

⁵²² Cf. Chapitre 3.

5.2. En équipe : une tendance à la division technique du travail administratif

La tendance à la délégation dans l'organisation du travail administratif se retrouve plutôt sur les exploitations dotées d'une équipe à leur tête. Il est possible de distinguer plusieurs configurations d'équipe dirigeante possibles : les équipes conjugales, les équipes familiales, les équipes d'associé·es sans liens familiaux, les équipes où liens d'association, de consanguinité et d'alliances cohabitent et se croisent. Les deux études de cas qui nous restent relèvent respectivement de l'équipe conjugale pour l'une et de l'équipe familiale pour l'autre.

5.2.1. En équipe conjugale

Les équipes conjugales de travail sont déclinables en trois types-idéaux de division sexuelle du travail (Bertaux-Wiame, 2004) : d'abord, le couple conjugal où la conjointe, cantonnée à la sphère domestique n'intervient dans l'entreprise qu'à la demande, correspondrait au modèle espagnol de la modernisation agricole promu sous le régime franquiste⁵²³. Libéré de toute contrainte domestique, le conjoint peut alors se consacrer au développement de son activité professionnelle et donc du travail administratif. Ensuite le couple professionnel, qui correspond aux situations où un·e membre du couple est salarié·e et l'autre indépendant·e est celui des cas de Marjorie et de Kike. Enfin, le couple de travail se caractérise par une situation où « la construction des positions professionnelles qui est une affaire de famille pour les femmes l'est tout autant pour les hommes » (Bertaux-Wiame, 2004 : 16-17). Ce dernier cas est celui d'Amparo et Ernst qui forment un couple d'associé·es. À ce titre, les deux membres du couple sont concerné·es par le travail administratif en tant qu'ils en partagent légalement la responsabilité à la période de l'enquête⁵²⁴. Alors que l'égalité statutaire interroge souvent l'égalité de l'accès effectif aux droits sociaux, ici, la division du travail administratif interroge plutôt la distribution de l'accomplissement d'obligations légales. Par ailleurs, elle est aussi un théâtre important des rapports de force concernant la marche générale de l'exploitation.

Chez Amparo et Ernst, le travail administratif se divise entre le syndicat représenté par la personne du conseiller comptable⁵²⁵ de la UNIÓ, puis entre eux deux. L'organisation

⁵²³ Cf. point 1.2. du présent chapitre.

⁵²⁴ Depuis avril 2020, date à laquelle Amparo a commencé à cotiser comme autonome du secteur agricole. Auparavant seul Ernst l'était : Cf. chapitre 3.

⁵²⁵ « *Gestor* » en espagnol. Dans ce contexte, ce métier semble comporter des missions de conseil juridique aux entreprises, en plus de la comptabilité proprement dite.

générale du travail administratif est celle de l'externalisation à la façon espagnole, mais où le reste à faire se répartit entre les deux membres du couple. Cette part non externalisable semble s'organiser autour de trois axes transversaux aux différents domaines du travail administratif.

Le premier est l'opposition entre le papier et l'ordinateur que nous avons déjà abordée concernant le contrôle de la CAE, et la gestion courante de l'exploitation⁵²⁶. Celle-ci peut apparaître paradoxale au regard du *gap* technologique (Tabet, 1998) qui caractérisait la division sexuelle des travaux agraires. En effet, l'ordinateur est incontestablement un outil plus puissant et productif que le papier, mais il sert ici la naturalisation d'une position subordonnée d'Amparo dans la division du travail : Amparo ne fait pas ce travail par goût mais parce qu'Ernst n'est pas en mesure de le faire. Cela peut s'expliquer par leurs socialisations différentes en particulier sur le plan scolaire. Les études longues d'Amparo rencontrent la numérisation des tâches administratives agricoles poussant à la reproduction des rôles sociaux de sexe historiques dans une version technologiquement mise à jour. Parallèlement, elle doit se plier à la méthode d'Ernst pour la consignation des comptes, car il use manifestement d'une certaine coercition pour l'imposer. Une situation qui révèle le rapport de force dont le contrôle des comptes fait l'objet. Au final, le cas du papier et de l'ordinateur dans la division sexuelle du travail administratif chez Ernst et Amparo illustre que la subordination de l'une par rapport à l'autre ne dépend pas tant de caractéristiques intrinsèques des outils dont ils sont porteurs, mais davantage du pouvoir de naturaliser la place dans la division du travail à laquelle ils sont rattachés.

Cet axe se prolonge dans le travail des relations humaines où il rencontre un axe formel/informel. Ernst emploie informellement Moises, dont il fait apparaître le salaire comme un coût de production sur ses comptes papier. Cependant, il n'existe ni fiches de paie ni contrat de travail au nom de Moises. Le conseiller comptable ignore donc⁵²⁷ vraisemblablement son existence. Alors que fin 2021 Moises va être employé comme stagiaire auprès d'Amparo, sa situation se formalise. Amparo s'est intégrée à un programme de formation à l'agriculture à destination des jeunes demandeurs d'emploi mis en place par le ministère de l'agriculture de la communauté autonome. Il sera ainsi payé et déclaré pendant deux mois. Là encore, cet axe entre formalité et informalité apparaît paradoxal en ce qu'il tranche avec les modèles antérieurs de division sexuelle du travail agricole qui renvoyaient le travail féminin du côté de l'informalité. Ici, on pourrait faire l'hypothèse d'une volonté d'Amparo de prendre le contrepied de ce

⁵²⁶ Point 4.1. du présent chapitre.

⁵²⁷ Ou fait mine d'ignorer.

modèle, observé chez ses parents. L'emploi de Moises s'inscrirait alors dans un désir de professionnalisme, en même temps que d'un engagement social – dans la mesure où elle compte reverser l'intégralité de la subvention à Moises, soit 600 € mensuels.

Un dernier axe transversal de division sexuelle du travail administratif se trouverait dans l'opposition entre travail relationnel, impliquant de la communication, de la disponibilité et orienté vers d'autres intégrant·es de l'exploitation ou extérieurs à celle-ci, et le travail effectué pour soi. On le retrouve dans toutes les dimensions du travail administratif restant à faire par le couple. Amparo prépare le contrôle de la CAE pour faciliter celui-ci et sauvegarder la façade professionnelle de l'entreprise. Elle effectue les tâches comme la tenue de l'adresse mail, de la page Facebook de l'exploitation, la tenue du registre de la clientèle⁵²⁸. Ernst de son côté se repose davantage sur l'externalisation au syndicat et consacre plutôt ses efforts à des calculs et la tenue de comptes destinés à orienter la prise de décision économique concernant l'exploitation.

Dans cette équipe conjugale constituée d'un « couple de travail » (Bertaux-Wiame, 2004a) traversé par d'importantes tensions dont beaucoup portent sur la division sexuelle du travail, on perçoit pourtant la reproduction d'un ordre politique du genre au travail, en dépit de sa contestation. Nous précisons que ce caractère politique découle du fait que le travail administratif touche explicitement à la conduite de l'exploitation. Dans le rapport de force entre les deux membres du couple, la maîtrise de l'informatique, la volonté de formalisme d'Amparo ne permettent pas de renverser cet ordre politique, voire peuvent contribuer paradoxalement à le renforcer.

Comme nous l'avions déjà montré en ce qui concernait la division sexuelle du travail agricole, le couple semble suivre une trajectoire d'autonomisation professionnelle. Quand celle-ci prenait la forme d'une séparation des terres cultivées, et des outils pour les cultiver côté agricole, dans le travail administratif on retrouve la partition des outils (Tabet, 1998) et des territoires (Goffman, 1973a). La division du travail administratif apporte de son côté une distinction nette des manières concurrentes de faire le travail agricole qui fournissent un objet à l'antagonisme du rapport social qui oppose les conjoint·es associé·es.

⁵²⁸ Qui demande l'usage du téléphone. Cf. chapitre 9.

5.2.2. Une équipe familiale

Chez Simon, Antoinette et Pierre-François, le travail administratif se répartit entre les membres d’une équipe familiale sur deux générations. Cette situation en l’espèce est le fruit du processus de transmission de l’exploitation du couple à leur fils Simon : Antoinette, tant qu’elle ne prend pas sa retraite maintient sa spécialité sur le travail administratif tout en conquérant des attributions sur la part agraire du travail, elle est sociétaire des deux EARL. Pierre-François est en retraite mais toujours associé des deux EARL. En retrait du travail administratif, il a toujours son mot à dire concernant les décisions économiques qui dépassent la gestion courante. Il reste cependant toujours plus en retrait, fatigué des disputes avec son fils à ce sujet⁵²⁹. Enfin, Simon désormais identifié comme le chef d’exploitation⁵³⁰, en assume les fonctions. Autour de cette triade, gravitent des acteurs, comme la conseillère du centre de gestion, qui garantit la conformité des comptes réalisés par Antoinette et assure la sécurité juridique de la partie gestionnaire de l’exploitation, ou le notaire, référent pour les questions liées à la transmission de l’exploitation.

La dimension de la conformité et des labellisations est particulièrement complexe. En effet, l’EARL bio est certifiée en agriculture biologique, Bio Cohérence et Bio.Français.Equitable (BFE). Ce à quoi il faut ajouter la certification Global GAP⁵³¹ pour le stockage des légumes.

Figure 21 : explicitation du surlabel Bio Cohérence par rapport au label AB⁵³²

Le label Bio Cohérence

Bio Cohérence est le label d'une agriculture **nourricière 100% bio, 100% française**. Fermes paysannes, savoir-faire artisanaux et commerçants bio engagés s'unissent pour une alimentation **bio, locale et de saison**. Nous cultivons ensemble un **projet de société** pour une agriculture régénératrice de la **biodiversité, du climat et du bien-être**.

EN SAVOIR PLUS

		
Coexistence bio et non bio sur la ferme	Autorisée	Ferme 100% bio
Fabrication des produits	Monde entier	France
Origine des ingrédients	Monde entier	France
Culture sous serres chauffées	Autorisée	Interdite
Bien-être animal	Pris en compte	Mesures renforcées et contrôlées

⁵²⁹ Cf. Chapitre 3.

⁵³⁰ Le terme de référence pour l’exploitation dans le vocabulaire des acteurs extérieurs, comme les adhérent·es des coopératives est « chez Simon ».

⁵³¹ Good Agricultural Practices : <https://safetyculture.com/fr/themes/globalgap/> Consulté le 6 septembre 2024..

⁵³² <https://www.biocoherence.fr/> Consulté le 6 septembre 2024.

Ce foisonnement, largement dû à la multiplication des productions, occasionne un dense travail de mise en conformité des pratiques agricoles de l'exploitation dans une multitude de domaines. En plus de l'encadrement des pratiques culturales, Global GAP demande par exemple une vigilance particulière sur la construction, l'agencement des bâtiments et les procédés de stockage des légumes. Le label BFE norme les pratiques d'embauche et la gestion du personnel⁵³³. La réception physique des différents technicien·nes et contrôleur·ses échoit à Simon, qui se charge globalement de la conformité technique des pratiques culturales et architecturales (on pense à la construction amateur pratiquée avec Fabrice). C'est aussi lui qui passe les commandes d'intrants et de matériel. Antoinette se charge de son côté de l'archivage des devis et factures : elle se trouve du côté plus scriptural du travail de la conformité.

Ces premiers constats donnent déjà quelques indications sur la division du travail comptable et de la gestion d'exploitation. De fait plutôt des deux exploitations, car à l'heure de l'enquête, deux EARL subsistent : l'EARL bio et celle qui regroupait les terres en conventionnel depuis le début de l'activité de Pierre-François. Toute la comptabilité est donc à faire en double, et de la facturation est due à de la prestation de services entre les deux structures. Ces dernières ont chacune leur compte en banque, dans deux banques différentes⁵³⁴, redoublant le travail de relation aux conseillers bancaire, les codes d'accès, etc. Là encore, Antoinette archive et saisit les flux monétaires dans son logiciel ISACOMPTA 2020⁵³⁵. Une activité qui semble très régulière : au cours de l'enquête plusieurs sessions de saisie ont été relevées suggérant qu'elles ont lieu une ou plusieurs fois par semaine sans atteindre un rythme quotidien.

La dimension ressources humaines est intégralement le fait d'Antoinette. Cela comprend les relations avec les agences d'intérim pour les saisonnières et la part désintermédiée de la prospection de main d'œuvre. Nous avons aussi vu précédemment les moyens qu'Antoinette déploie pour mesurer la productivité du travail saisonnier⁵³⁶. Elle assure aussi le travail des ressources humaines sur les permanent·es. Ainsi, le 13 juillet 2022, j'ai pu l'observer demander un devis à un Centre de Formation Professionnelle de Promotion Agricole (CFPPA) après avoir monté les dossiers de Compte Personnel de Formation (CPF) pour Simon

⁵³³ Cf. Chapitre 5. point 1.2.

⁵³⁴ Ce qui a pu amener à des pratiques de mise en concurrence des deux établissements bancaires.

⁵³⁵ <https://www.agiris.fr/logiciel/isacompta> .

⁵³⁶ Cf. Chapitre 5.

et pour Fabrice en vue de leur formation continue pour être habilités à manipuler des produits phytosanitaires.

Côté commercial, nous avons vu Antoinette suivre les ventes aux coopératives, grains et légumes, s'assurer de l'arrivée des paiements et les réclamer le cas échéant. Encore une fois c'est elle qui en garde trace. Simon assure de son côté la représentation de l'exploitation auprès des coopératives et à ce titre, il négocie les prix de vente, discute des modalités des campagnes de récolte. Il fait le lien avec les techniciens, reçoit leurs conseils et leur transmet en retour les surfaces mises en culture, les rendements, les pratiques employées.

On repère deux fils transversaux aux différentes dimensions du travail administratif. D'abord la division entre le travail administratif spécifiquement orienté par les travaux agraires assuré par Simon, et les tâches plus généralistes assurées par Antoinette. Puis s'établit une distinction entre tâches de direction et de secrétariat de direction : on retrouve dans la collaboration entre Antoinette et son fils la figure du « bras droit » (Hughes, 1996). Cependant, au pouvoir technique du bras droit s'ajoute le statut d'associée d'Antoinette qui lui permet d'intervenir et de s'opposer le cas échéant à des décisions de Simon, la plupart du temps pour tempérer ce qu'elle considère comme une forme d'imprudence gestionnaire.

On retrouve donc sur cette forme, sous des formes actualisées, des tendances de division sexuelle du travail dans la continuité de l'époque de la modernisation. Modernisation qu'Antoinette a connue enfant et adolescente, d'autant mieux que ses parents étaient impliqués au CETA local, et qu'elle a baigné dans l'ambiance des Jeunesses Agricoles Catholiques (Lacombe, 2009). L'acquisition durant trente ans d'une expertise de la gestion et de l'administration d'entreprise agricole lui a conféré un pouvoir technique sur lequel elle s'appuie en fin de carrière pour asseoir sa position de dirigeante. Un révélateur de l'inscription sans équivoque dans des rapports sociaux de sexe de cette division mère fils du travail administratif est l'intention affichée par Simon, quand Antoinette prendra sa retraite, de faire faire le maximum de tâches qu'elle assure par le cabinet comptable et de passer à une organisation la plus externalisée possible. L'ambivalence du rôle assumé par Antoinette apparaît alors : la possibilité d'en externaliser une part le rend subalterne, mais cela montre aussi qu'il est nécessaire, et qu'il peut faire l'objet d'une valorisation économique en tant que service marchand⁵³⁷.

⁵³⁷ Un devis à centre de gestion pourrait permettre de mesurer la part gratuite du travail effectué par Antoinette.

Conclusion générale

Les mobilisations des mouvements agricoles de janvier 2024 l'ont de nouveau rappelé : ce qu'on appelle la « transition agroécologique », demande à une profession d'indépendant·es de revoir de fond en comble tant leurs représentations que leurs pratiques du métier. La société englobante en a rarement demandé autant à la profession. La dernière transition a inauguré la fin des paysans (Mendras, 1992). À cette occasion, l'idéal modernisateur promu par les jeunes agriculteurs et l'État, réalisé sur le terrain, fait exploser les rendements en deux ou trois décennies et fait remplir à l'agriculture française l'objectif politique d'excédent de production alimentaire (Hervieu, 1994). Ce succès pose immédiatement la question de ses conditions de possibilité. Il apparaît que la contribution invisibilisée (Nicourt, 2014) des agricultrices a pu jouer un rôle décisif dans la modernisation (Pelletier, 2007). La division sexuelle du travail agricole (Kergoat, 2004), dans sa version modernisée, assimile le travail des femmes au champ domestique plus que professionnel (Barthez, 1982), ce qui l'exclut de la comptabilité officielle. Le calcul de la productivité du travail agricole est aussi faussé par le « culte statistique du chef » d'exploitation toujours déclaré homme (Lagrave, 1987b).

L'écologisation des pratiques agricoles est ancienne et l'agriculture biologique, mouvement préexistant au verdissement des politiques agricoles, est considérée comme étant dans le champ d'application de la loi du 13 avril 2014 pour la transition agroécologique. Enquêter sur des exploitations de l'agriculture biologique nous a donc permis d'apprécier comment l'écologisation du travail agricole recompose la division sexuelle du travail sur les exploitations, et les rapports sociaux de sexe qui règlent les relations entre agricultrices et agriculteurs. En effet, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle l'écologisation des pratiques agricoles, en transformant le travail, devrait remodeler le sexe de l'organisation du travail comme l'a fait la modernisation.

Les apports de quatre monographies

Une ethnographie du travail quotidien (Pruvost, 2024) sur quatre exploitations agricoles, en agriculture biologique, en maraîchage et en grandes cultures et en France et en Espagne, a permis d'observer à petite échelle les changements macrosociaux qui affectent les exploitations qui écologisent leurs pratiques.

Décrire la division du travail agricole au niveau des exploitations en agriculture biologique suppose de s'intéresser à tous·tes celles et ceux qui composent ces organisations en mutation. La reconstitution des systèmes de relations de travail, composés d'individus pluriels (Lahire, 2001) dotés de multiples statuts et rôles sociaux (Goffman, 1973b), et des interrelations entre ces individus, permet de décrire la division du travail en articulant le sexe aux autres propriétés sociales des enquêté·es.

Notre exploration des systèmes de relations de travail sur les exploitations enquêtées a commencé par les relations familiales de travail. Les actif·ves permanent·es familiaux restent au centre de l'organisation du travail agricole, en dépit des mutations de l'articulation entre familles et exploitations (Hervieu & Purseigle, 2022). À l'étude des configurations diverses d'articulation des relations familiales et professionnelles enquêtées, on remarque que la pratique de l'agriculture biologique irrigue les rapports familiaux.

Elle entre ainsi en ligne de compte dans la complexification de la structure des exploitations : le choix de produire en AMAP, le choix de l'intégration verticale avec la Fabrique, celui de deux EARL bio et conventionnelle, sont autant de décisions prises en entremêlant relations familiales, écologisation des pratiques et organisation du travail. L'agroécologie peut aussi participer à étendre le périmètre des relations familiales enrôlées dans l'organisation du travail : parents à la retraite, enfants, frères et sœurs, conjoint·es, *etc.* Ce constat est encore plus frappant lorsqu'on considère le travail agricole comme un *continuum* entre travail domestique et professionnel. À l'échelle de la maisonnée (Burguière et al., 1986) les contributions indirectes des membres des groupes familiaux apparaissent beaucoup plus nettement.

L'agroécologie demeurant une affaire de famille, les dynamiques de la famille contemporaine semblent alors aussi à l'œuvre dans la reconfiguration de l'organisation du travail agricole. La quête d'autonomie professionnelle des femmes les amène à des pratiques de remise en cause des rapports sociaux de sexe qui sous-tendent les formes de division du travail agricole. Les quatre monographies ont ainsi donné à voir des formes différentes de refonte du travail conjugal, tendant parfois à son individualisation : Marjorie fait le choix d'un conjoint non agriculteur et sans velléité d'implication. Amparo et Ernst autonomisent leur travail au sein de la même exploitation. Dolores et Kike forment un couple professionnellement hétérogame après une courte participation de Dolores sur l'exploitation. Antoinette trouve à tailler son pré carré en investissant des activités nécessaires délaissées par son mari et son fils. Une manière d'interpréter ces formes différentes d'autonomisation pourrait être la conscience des actrices du caractère antagonique des rapports sociaux de sexe (Kergoat, 2004), et du choc entre rapports

familiaux et professionnels dans le travail agricole (Barthez, 1982). Une appropriation, plus ou moins ordinaire selon les cas, des idées féministes (Le Brun, 2022) peut nourrir des pratiques de résistance à la domination masculine. Cette résistance peut prendre un tour collectif, comme peut le laisser transparaître la volonté d'Antoinette de laisser une place enviable selon elle dans l'organisation du travail à sa belle-fille.

Alors que la part du salariat augmente relativement à celle des actif·ves familiaux dans le travail agricole, on constate une réorganisation des rapports salariaux sur les exploitations. Le mouvement est d'autant plus marqué que les pratiques de l'agriculture biologique sont demandeuses en main d'œuvre, déterminant une extension des systèmes de relations de travail des exploitations.

Dans le sens salarié·es/famille employeuse, on distingue quatre pôles de relations. Le premier pôle concerne des salariés dans le groupe familial, dont le statut salarié est conçu comme transitoire avant de devenir associé·es. Un second pôle désigne les salariés protégés par le groupe familial et qui entretiennent avec lui un type de relation marqué par les ambiguïtés du *care* (Hirata & Molinier, 2012). Le troisième pôle rassemble les salarié·es proches du groupe familial qui entretiennent des relations extraprofessionnelles continues avec leurs employeurs·ses qui jettent le trouble sur l'antagonisme constitutif des rapports salariaux. Enfin, le quatrième pôle est composé des salarié·es coupé·es des groupes familiaux correspondant aux rapports salariaux dont les normes sont celles des autres secteurs. Dans le cas de la Fabrique, c'est l'incorporation de métiers des secteurs secondaire et tertiaire qui a favorisé l'émergence de ce type de rapport salarial. Ces modulations du rapport salarial s'articulent aux rapports sociaux de sexe configurant sur deux plans simultanément les relations entre patron·nes et salarié·es.

Dans le sens descendant du rapport salarial, la diversité des structures d'exploitation et de leurs collectifs de travail amènent celles et ceux qui sont en charge d'organiser le travail à adopter des répertoires de pratiques d'encadrement très variés. Cependant, tous doivent s'accommoder des rapports sociaux de sexe croisés à des rapports salariaux modulés par le rapport à la famille des salarié·es : Marjorie n'est pas la même patronne avec Kévin qu'avec Charlotte ou Laëtitia, Simon n'est pas le même non plus avec Clémence ou avec Fabrice.

Un des effets les plus marquants de l'agroécologie sur les exploitations agricoles et leurs systèmes de relations de travail est leur potentiel d'enrôlement temporaire de groupes sociaux plus ou moins « extérieurs » aux mondes agricoles, qui vont alors graviter autour du système

de relations des permanent·es de façon contrastée et discontinue. Nous avons décrit deux régimes d' enrôlement, correspondant à deux versants de l'écologisation des pratiques agricoles. Le recrutement de saisonnier·ères répond à la nécessité technico-agronomique de désherber à la main de très grandes surfaces de cultures. Dans un contexte d'abondance de l'emploi précaire et physiquement pénible sur le territoire, de volonté politique d'employer mieux, l'encadrement des saisonnier·ères marche sur une ligne de crête entre maximisation de la productivité du travail et construction de son acceptabilité sociale. L' enrôlement d'amapien·nes organise l'ambition d'une certaine forme d'agroécologie politique de réinventer les liens entre consommation et production, en même temps que la cheffe d'exploitation tente de rendre productif l'usage de cette main d'œuvre, pas si « gratuite » car l'échange est contractualisé. Une vue transversale des deux cas donne à voir des femmes dirigeantes (Benquet & Laufer, 2016) aux pratiques d'encadrement marquées par un certain travail avec et sur les émotions, ainsi qu'une attention particulière portée au consentement au travail (Burawoy, 2015) de ces deux catégories de supplétifs.

À la tête de ces deux régimes d' enrôlement se trouvent des agricultrices exploitantes, qui se font donc les artisanes du lien de travail des exploitations avec des groupes sociaux hors des mondes agricoles. Construire ce lien est un travail d'une technicité certaine. Dans le cas du régime saisonnier, il semble qu'il n'existerait pas sous cette forme sans sa prise en charge par Antoinette. Simon parle ainsi de supprimer une partie des productions légumières quand elle prendra sa retraite. Dans le cas de l'AMAP, l'appareillage idéologique construit la centralité de la figure de cheffe d'exploitation dans le fonctionnement de l'association. Or il s'agit ici d'une cheffe sur le travail de laquelle repose l'organisation concrète du travail bénévole. Parmi son équipe, ses salariées s'investissent plus volontiers dans l'encadrement des amapien·nes. Une originalité de ce cas est le rôle de cuisinier du père de Marjorie en décalage avec la division sexuelle « classique » « du travail d'accueil à la ferme (Giraud, 2001) (Giraud, 2004a).

Après avoir parcouru dans leur entier quatre systèmes de relations de travail diversifiés nous avons cherché à déterminer la façon dont la division sexuelle du travail agricole se recompose à la faveur de son écologisation, avec ces quatre paramétrages bien distincts. Il s'agit en somme de dévoiler le fonctionnement concret des rapports sociaux de sexe à partir de l'observation des activités de travail en elles-mêmes.

Nous avons abordé les enjeux de la division du travail agraire comme rapport social autour des usages et des appropriations des espaces de travail, en particulier du foncier. Dans le cas des exploitations avec une équipe mixte à leur tête nous avons observé une division

verticale du travail attribuant la planification des cultures, le pouvoir d'attribuer des surfaces à des productions prioritairement aux chefs d'exploitation, et des travaux culturels d'exécution à des femmes des collectifs de travail. Cette répartition revient quelque peu sur l'idéal modernisateur qui tendait à exclure ou à ne pas reconnaître la contribution des femmes des travaux culturels. Dans les cas à un·e chef·fe cette division verticale du travail se joue entre chef·fes et subordonné·es aux statuts divers. Ainsi la possibilité de Kike de continuer à performer une masculinité hégémonique (Connell, 2022) du travail céréalier dépend du soutien qu'il reçoit de son fils et du travail domestique de sa conjointe. Chez Marjorie, le privilège de l'organisation spatiale du travail ne s'impose pas spontanément mais est conquis et pacté avec son père.

Ce contrôle des espaces par les chef·fes d'exploitation, prioritairement masculin, est construit sur l'appropriation par les agriculteurs de toutes les exploitations d'une plus grande diversité de matériel que leurs homologues féminines. Un constat qui se répète aux autres niveaux hiérarchiques : entre salarié·es il semble aussi exister un sous-équipement féminin et un *gap* technologique. Ce constat est aussi à l'épreuve des contextes technologiques : on le repère autant en maraîchage peu mécanisé qu'en grandes cultures.

Néanmoins dans les trois collectifs mixtes de travail agricole, les agricultrices cherchent à se rééquiper, conscientes que leur participation aux travaux culturels en dépend. Ce rééquipement matérialise l'autonomie professionnelle féminine. Ainsi en va-t-il d'Amparo qui investit dans du matériel personnel, tout comme Marjorie qui ne veut pas dépendre des équipements agricoles de son père. Moins frontale, Antoinette organise son apprentissage de la conduite des véhicules en vue de « gagner du terrain » dans les travaux culturels. Dans le collectif masculin de moisson chez Kike, le rapport à la technique et à la technologie segmente les relations de travail entre hommes, traçant des frontières de classe, de génération, et donc des masculinités plurielles.

L'agroécologie ne se limite pas à des pratiques culturelles, la « transition » modifie aussi la part scripturale et administrative du travail agricole, ainsi que la manière de vendre la production des exploitations. Ces deux espace-temps de la vie au travail sur les fermes sont historiquement marqués par leur féminisation (Lagrange et al., 1987) (Giraud, 2001) (Lacombe, 2009) (Giraud & Rémy, 2013). Celle-ci est ambivalente : d'un côté ces espaces sont investis par les agricultrices pour leur proximité physique et symbolique de la sphère domestique entérinant l'ordre des sexes du travail agricole moderne. Et d'un autre côté, ils sont des pièces essentielles du processus de professionnalisation qui fait des conjointes d'exploitant des

agricultrices. La bio rebat les cartes de la hiérarchie des tâches : la vente en se politisant par la promesse de différence des circuits courts, acquiert une valeur sociale nouvelle. Elle fait alors l'objet d'un réinvestissement masculin. Le travail administratif reste de son côté une dimension décriée du métier d'agriculteur·ice en dépit de son caractère nécessaire au fonctionnement des exploitations. Il est encore davantage nécessaire s'il s'agit d'accéder aux subsides compensatoires de la perte de rendements en agriculture biologique.

Concernant la vente, nous avons pu mesurer la portée de la reconfiguration du travail agricole par la mise en œuvre de modèles de commercialisation désintermédiés. Le contact direct avec la clientèle ouvre une scène de représentation de soi et une façade de l'entreprise (Goffman, 1973b). Cette scène est la chasse gardée des chef·fes d'exploitation. Sauf dans le cas du couple d'exploitants où l'interférence de la vente et du travail domestique limite l'investissement féminin de ces espaces. Le travail commercial, fait de nombreuses étapes, laisse de nombreux interstices, plis dans lesquels se situe le travail féminin, plus émietté et souvent au service de celui des hommes, occupés à des tâches mieux délimitées. Aussi, la reconfiguration matérielle et symbolique de la vente en circuits courts, recompose la division sexuelle du travail commercial, mais reproduit plus qu'elle ne subvertit les rapports sociaux de sexe des mondes agricoles.

Le surtravail administratif est de son côté plus quantitatif que qualitatif, le verdissement des politiques agricoles concerne davantage leur contenu que les dispositifs : subventions, appels à projets, paiements compensatoires, *etc.* La gestion comptable de l'entreprise se voit complexifiée de la même façon sous l'effet de la complexification de la structure des exploitations agricoles et de leurs collectifs de travail, mais garde globalement les mêmes outils. Le travail administratif en bio ne se revalorise donc pas particulièrement d'un point de vue symbolique. La division sexuelle de ce travail continue de s'opérer en fonction de la proximité à la sphère domestique ou agraire du travail agricole. L'information que produit l'activité administrative scripturale reste un enjeu de pouvoir : la charge de la comptabilité procure aux agricultrices de précieuses ressources pour construire leur professionnalisation et s'imposer dans les prises de décision. La charge du cahier d'exploitation, masculine, entretient à l'inverse la mainmise masculine sur les affaires culturelles. La configuration de la division du travail administratif doit tenir compte de deux éléments cruciaux pour son approche : les possibilités d'externalisation de ce travail sont beaucoup plus développées en Espagne, où il y a donc moins de travail administratif à se partager. Celui qui reste est largement imputable à la pratique de l'agriculture biologique et reproduit la répartition classique des tâches en fonction du sexe. Les

exploitations à un·e seul·e chef·fe tendent à externaliser le plus de travail administratif possible. Quoi qu'il en soit, celui qui reste n'est délégué qu'à la marge dans les deux configurations de ce type que nous avons étudiées.

Agroécologie et asymétrie des rapports sociaux de sexe

Au final, l'approche de l'agroécologie par l'organisation du travail montre qu'elle est le produit de rapports sociaux de sexe. En d'autres termes, l'écologisation des pratiques culturelles repose sur un travail moins reconnu et valorisé de la part des agricultrices et du personnel subalterne qui profite prioritairement aux agriculteurs exploitants et à leur travail. Ainsi, desserrer l'oppression sur les agroécosystèmes ne résorbe pas en soi l'asymétrie des rapports sociaux de sexe.

Nous avons aussi montré que ce principe résiste aux variations des contextes, mais est modulé en fonction des configurations d'exploitation. Les quatre tableaux que nous avons brossés tout au long de cette thèse donnent à voir des systèmes de relations de travail hétérogènes qui ne reproduisent les rapports sociaux de sexe de l'idéal modernisateur que dans une certaine mesure. L'accès beaucoup plus systématique aujourd'hui des agricultrices au statut de cheffe d'exploitation semble avoir joué un rôle décisif dans leur autonomisation professionnelle, certes longuement et progressivement installée.

Les mutations contemporaines des structures d'exploitation singularisent les organisations du travail. Nous avons ainsi pu explorer des montages institutionnels variés qui interfèrent fortement avec les statuts et les rôles sociaux de sexe au travail. Un trait majeur de la pratique de l'agriculture biologique réside dans la tendance à étendre les collectifs de travail : en enrôlant des membres des groupes familiaux, de la main d'œuvre salariée permanente et de la main d'œuvre temporaire. Ce contexte reconfigure la division du travail : en créant un besoin de main d'œuvre il a pu favoriser la participation féminine aux travaux agraires. De même, les salariés et les salariées n'occupent pas la même position dans les systèmes de relations de travail et la division du travail entre eux/elles se montre sexuée. L'établissement et l'entretien des rapports salariaux doivent beaucoup au travail des agricultrices exploitantes. Une situation qui répond à l'aversion masculine à la gestion des relations humaines que nous avons relevée chez les agriculteurs exploitants. Ce constat permet de prendre la mesure du rôle crucial des agricultrices dans la construction et le maintien des structures d'exploitation en agriculture biologique telles que nous les avons observées.

L'explosion des collectifs de travail à deux UTH dans l'idéal modernisateur, en de multiples postes aux différents statuts d'emploi⁵³⁸ résulte de l'hétérogénéité constitutive du travail agricole (Giraud & Rémy, 2013) qui se durcit dans l'agroécologie. Le salariat comme référence ou comme pratique organisationnelle délimite ce qui serait différents « métiers » qui coexistent dans une même exploitation agricole. Ainsi, l'écologisation de l'agriculture fournit un point d'observation utile pour l'analyse de la dynamique du « système des professions » (Abbott, 1988) : l'écologie semble approfondir la division du travail expert. Ce phénomène favorise le développement d'une division sociale du travail avec des « métiers » masculins et féminins. Un regard transversal sur les exploitations enquêtées montre une tendance à un plus grand morcellement entre différents « métiers » du travail féminin. Cette position est ambivalente : elle confère un certain pouvoir organisationnel, mais contribue au renforcement de la charge mentale (Haicault, 1984) et nuit à la reconnaissance d'un travail des agricultrices moins isolable à la vue – des autres membres des collectifs de travail comme des sociologues. En particulier, la proximité de leurs activités à la sphère domestique continue d'en brouiller la valeur économique. Cet éclatement des activités ne semble pas toucher que l'agriculture et pourrait s'étendre à d'autres professions indépendantes susceptibles de connaître une recomposition de leur division sexuelle du travail concomitante à une écologisation de leurs pratiques.

Dès lors que l'on chausse les lunettes des rapports sociaux de sexe, les agriculteur·ices bio ne sont plus tout à fait inclassables (Grignon, 1975). L'analyse de l'organisation du travail montre l'existence de formes de division du travail qui séparent et opposent des classes de sexe (Mathieu, 2013). Les récits d'Amparo, de Marjorie, d'Antoinette, de Dolores montrent une conscience aiguë du fonctionnement des rapports sociaux, et des comportements stratégiques et tactiques de leur part pour défendre et faire reconnaître leur autonomie professionnelle. Cette conscience de classe de sexe est aussi perceptible à travers des comportements d'entraide entre femmes de statuts sociaux différents, comme on a pu le voir avec Antoinette qui prépare la place de sa belle-fille. En face, les différentes déclinaisons de l'entretien de l'entre-soi masculin montrent une classe des hommes tout aussi matérialisable.

Cette lecture des relations et de la division du travail est donc une théorie du conflit. Celui-ci n'est qu'une des formes des relations de travail entre les représentants de l'un et l'autre sexe. C'est la forme privilégiée chez Amparo et Ernst, la première disposant de nombreuses

⁵³⁸ Incluant l'emploi informel.

ressources pour un rapport frontal d'opposition à son compagnon. C'est moins le cas sur les autres exploitations où l'antagonisme entre les classes de sexe emprunte des voies moins visibles. Chez Marjorie qui ne souffre pas de concurrence masculine de même position hiérarchique, les relations demeurent parfois des rapports de force avec les hommes qui sont ses subalternes, mais elle y est engagée avec l'avantage statutaire de cheffe d'exploitation. Chez Kike et Dolores où les rapports se jouent autour d'une division du travail domestique qui n'est pas vraiment remise en cause, les relations ne prennent qu'occasionnellement une forme conflictuelle. Chez Simon, Antoinette et Pierre-François, la conflictualité prend d'abord place dans les relations intergénérationnelles. La trajectoire de professionnalisation d'Antoinette se construit sur un très long et progressif travail de prise de rôles, d'investissement d'activités nouvelles sans jamais menacer les attributions masculines.

Finalement, du point de vue des rapports sociaux de sexe et de la division du travail, l'agroécologie n'apparaît pas comme un bouleversement majeur des mondes agricoles. Aussi, la présentation de la « transition agroécologique » comme une révolution agricole relève peut-être davantage d'une volonté de la faire advenir que d'un constat empirique. Si l'on place le curseur sur un temps plus long de la dynamique des rapports sociaux, on pourrait formuler l'hypothèse d'une agroécologie dont la portée se limite pour l'instant à un ajustement des mondes agricoles modernes à une écologisation nécessaire de leurs pratiques.

Ouvertures

Pour terminer, nous exposerons trois pistes de poursuite potentielle de cette recherche.

Tout au long de ce travail, nous avons considéré le travail agricole sur un *continuum* entre un pôle productif et un pôle reproductif. Le travail domestique au cœur du second n'a été évoqué qu'en tant qu'il interfère directement avec le premier. Alors que des travaux récents (Ginsburger, 2023) ont pu suggérer la persistance d'un style de consommation paysan, il pourrait être intéressant de renverser la perspective et de chercher à déterminer si l'écologisation du travail professionnel agricole interfère avec le travail domestique et ses pratiques ? Par ailleurs, on évoque souvent le rôle potentiel des catégories néorurales dans le renouvellement des styles de vie. À l'inverse, l'alignement de certains groupes professionnels des mondes agricoles comme les céréaliers sur des normes de style de vie plus proches de celles d'autres groupes sociaux (Laferté, 2018) ne pourrait-il pas inclure une écologisation de certaines pratiques de consommation ?

Une seconde piste de poursuite de ce travail pourrait consister en l’approfondissement de l’investigation des systèmes de relations de travail en considérant davantage les relations internes aux groupes sociaux qui participent sporadiquement au travail des exploitations. Dans les AMAP, ou dans les équipes saisonnières de grande dimension, une certaine hétérogénéité sociale est susceptible de permettre l’articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans le travail agricole écologisé. De la même façon, la dynamique d’externalisation de pans entiers du travail agricole invite à considérer les propriétés sociales des acteur·ices de cette externalisation. Par exemple : le nettoyage de la Fabrique est externalisé à une entreprise d’insertion par le travail qui n’emploie que des migrant·es extra-européen·nes. Au sujet du travail administratif, on pourrait s’interroger sur la division sociale du travail avec le ou la comptable. Dans le même ordre d’idée, on pourrait s’intéresser aux relations avec un conseil technique cultural – souvent indispensable en bio – qui devrait vraisemblablement se féminiser au vu de la dynamique de la part des étudiantes dans les écoles supérieures d’agronomie.

Ce type de questionnements de recherche invite à une approche des rapports sociaux au-delà des limites des exploitations agricoles comme organisations. Une dernière piste de poursuite pourrait donc être d’étendre notre objet en situant une exploitation au sein de son territoire. Ce qui reviendrait à ajouter une couche supplémentaire à cette thèse dont l’objet articulait les échelles individuelle et organisationnelle. Il serait ainsi possible d’interroger le rôle des rapports sociaux dans la production écologique du territoire à partir de la figure centrale d’une exploitation. En effet, les exploitant·es enquêté·es dans cette thèse sont inscrit·es dans des réseaux de diverses natures : familiaux (parentèle agricole ou non), professionnels sur la base de la proximité géographique ou des pratiques agricoles, associatifs ruraux (sociétés de chasse, réseaux d’entrepreneurs...), politiques locaux (conseils municipaux, communautés de communes...), opérateurs économiques de l’amont de la production (intrants, mécanique) et de l’aval (commercialisation de la production). À l’inverse de la démarche qui a prévalu ici, une telle enquête prendrait la forme d’une seule monographie visant à construire un tableau complet de la division du travail agricole au sens large et des rapports de production des agroécosystèmes localisés.

Bibliographie

- Abbott, A. (1988). *The system of professions. An essay on the division of expert labor*. The University of Chicago Press.
- Altieri, M. A. (2013). *L'agroécologie. Bases scientifiques d'une agriculture alternative*. Charles Corlet.
- Angeli Aguiton, S., Brunier, S., & Oui, J. (2022). Autonomie technologique et innovation ouverte paysanne : Entretien avec l'Atelier paysan. *Études rurales*, 209, 148-161.
<https://doi.org/10.4000/etudesrurales.28662>
- Annes, A., & Handfield, M. (2020). Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier : *Cahiers du Genre*, n° 67(2), 141-163.
<https://doi.org/10.3917/cdge.067.0141>
- Annes, A., & Wright, W. (2017). Agricultrices et diversification agricole : L'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis : *Cahiers du Genre*, n° 63(2), 99-120.
<https://doi.org/10.3917/cdge.063.0099>
- Arrignon, M., & Bosc, C. (2020). Introduction. In *Les transitions agroécologiques en France—Enjeux, conditions et modalités du changement* (p. 7-12). Presses universitaires Blaise-Pascal.
- Arrignon, M., Bosc, C., & Clermont-Ferrand, V. (2015). *Congrès AFSP Aix 2015 Section thématique 56 : La mise en politique de la biodiversité : Éclairages pluridisciplinaires*.
- Bajard, F. (2020). De l'atelier à la cuisine chez les céramistes : Arrangements de couple et inégalités de genre dans un métier indépendant >. *Travail et emploi*, 1(161), 61-91.
- Ballet, B. (2021). L'occupation du sol entre 1982 et 2018. *AGRESTE*, 3, 32.

- Barral, S., Loveluck, W., & Pinaud, S. (2017). Le pas-de-porte en agriculture, marqueur de la dérégulation foncière et de la financiarisation des exploitations. *Vertigo*, Volume 17 Numéro 1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.18347>
- Barthez, A. (1982). *Famille, Travail et Agriculture*. Economica.
- Barthez, A. (1984). Femmes dans l'agriculture et travail familial. *Sociologie du travail*, 26(3), 255-267. <https://doi.org/10.3406/sotra.1984.2071>
- Barthez, A. (2005). Devenir agricultrice : À la frontière de la vie domestique et de la profession. *Économie rurale*, 289-290, 30-43. <https://doi.org/10.4000/economierurale.102>
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Métailié.
- Benquet, M., & Laufer, J. (2016). Femmes dirigeantes : *Travail, genre et sociétés*, n° 35(1), 19-25. <https://doi.org/10.3917/tgs.035.0019>
- Béréni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre*. (2e éd.). De Boeck Supérieur.
- Bertaux-Wiame, I. (2004). Devenir indépendant, une affaire de couple : *Cahiers du Genre*, n° 37(2), 13-40. <https://doi.org/10.3917/cdge.037.0013>
- Bessière, C. (2004). « Vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur ! » : Enjeux du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales. *Cahiers du Genre*, n° 37(2), 93-114. <https://doi.org/10.3917/cdge.037.0093>
- Bessière, C. (2010). *De génération en génération, arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*. Raisons d'agir.
- Bessière, C., & Gollac, S. (2020). *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*. La Découverte.
- Billon, A., Bouchoux, C., Gonthier-Maurin, B., Laborde, F., Mandelli, D., & Monier, M.-P. (2017). *Femmes et agriculture : Pour l'égalité dans les territoires* (Rapport d'information 615). Sénat.

- Bonnel, G. (2020). *La main d'oeuvre en agriculture biologique. Une approche par les risques du travail*. [Thèse de doctorat]. Université de Lille.
- Bosc, C., & Arrignon, M. (2020). Chapitre 1 : « Agroécologie » et « transition » à la française, de quoi parle—On ? In *Les transitions agroécologiques en France—Enjeux, conditions et modalités du changement* (p. 15-36). Presses universitaires Blaise-Pascal.
- Bourdieu, P. (1977). Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 17-18, 2-5.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Editions de Minuit.
- Brailly, J., Eloire, F., Favre, G., & Pina-Stranger, A. (2017). Explorer les réseaux à l'échelle de la triade : L'apport des modèles statistiques ERGM : *L'Année sociologique*, Vol. 67(1), 219-254. <https://doi.org/10.3917/anso.171.0219>
- Bruley, S. (2013). L'agriculture biologique en Bourgogne : Plus d'emplois dans les exploitations bio. *AGRESTE Bourgogne*, 148. https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteBourgogne148_bio_cle856d73-1.pdf
- Brunier, S. (2018). *Le bonheur dans la modernité. Conseillers agricoles et agriculteurs (1945-1985)*. ENS éditions.
- Burawoy, M. (2015). *Produire le consentement*. La Ville Brûle.
- Burguière, A. (dir.), Klapisch-Zuber, C., Segalen, M., & Zonabend, F. (1986). *Histoire de la famille*. Armand Colin.
- Camarero Rioja, L., Cruz, F., Gonzalez, M., Del Pino, J. A., Oliva, J., & Sampedro, R. (2009). *La población rural de España. De los desequilibrios a la sostenibilidad social*. Fundación la Caixa.
- Canalejo Alonso, S. (2024). Capítulo 3. El estado dirigista y desarrollista. El género en el extensionismo agrario. In *Mujeres y agricultura en la política española del siglo XX* (p. 163-232). Ediciones Cátedra.

- Cardon, P. (2004). *Des femmes et des fermes : Genres, parcours biographiques et transmission familiale*. L'Harmattan.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Fayard.
- Castillo, J. J. (1979). *Propietarios muy pobres. Sobre la subordinación política del pequeño campesino en España : (La Confederación Nacional Catolico-Agraria,1917—1942)* (Servicio de publicaciones agrarias).
- Célérier, S. (2014). Introduction. In *Le travail indépendant. Statut, activités et santé*. Editions Liaisons, Wolters Kluwer France.
- Célérier, S., Riesco-Sanz, A., & Rolle, P. (1970). Trabajo autónomo y transformación del salariado : Las reformas española y francesa. *Cuadernos de Relaciones Laborales*, 35(2), 393-414. <https://doi.org/10.5209/CRLA.56769>
- Cervulle, M., & Testenoire, A. (2012). Du sujet collectif au sujet individuel, et retour. *Cahiers du Genre*, 53.
- Comer, C. (2017). « On n'est pas là pour casser du mâle » : La politisation versatile des inégalités conjugales dans les groupes d'agricultrices. *Terrains & travaux*, N° 30(1), 79-99. <https://doi.org/10.3917/tt.030.0079>
- Comer, C. (2021). Les composantes morale et politique du travail parental des agricultrices: *Travail, genre et sociétés*, n° 45(1), 57-76. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0057>
- Compagnone, C. (2019). *Sociologie des changements de pratiques en agriculture. L'apport de l'étude des réseaux de dialogue entre pairs*. (Quae).
- Connell, R. (2022). *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Amsterdam.
- Coquard, B. (2018). Faire partie de la bande : Le groupe d'amis comme instance de légitimation d'une masculinité populaire et rurale. *Genèses*, n° 111(2), 50-69. <https://doi.org/10.3917/gen.111.0050>

- Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte.
- Cottin-Marx, S., & Cabantous, S. (2013). Les Amap : Agir local pour agir global: Entretien avec Stéphanie Cabantous, porte-parole du Miramap. *Mouvements*, 75(3), 21. <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0021>
- Crozier, M., & Friedberg, E. (2014). *L'acteur et le système*. Points.
- Dahache, S. (2010). Chapitre 3/ La singularité des femmes cheffes d'exploitation. In *Les mondes agricoles en politique* (p. 93-110). Presses de Sciences Po.
- Dahache, S. (2012). *La féminisation de l'enseignement agricole. Sociologie des rapports de genre dans le champ des formations professionnelles*. L'Harmattan.
- De Singly, F. (2017). *Sociologie de la famille contemporaine* (6ème). Armand Colin.
- Déchaux, J.-H. (2009). *Sociologie de la famille* (2ème). La Découverte.
- Delphy, C. (1983). Agriculture et travail domestique : La réponse de la bergère à Engels. *Nouvelles Questions Féministes*, 5, 2-17.
- Delphy, C. (2013). *L'ennemi principal. 1. Économie politique du patriarcat* (3ème). Editions Syllepse.
- Deverre, C., & Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale*, 317, 57-73. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>
- Deville, C. (2023). *L'Etat social à distance. Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales*. Editions du Croquant.
- Downs, L. L., & Laufer, J. (2005). Les patronnes : *Travail, genre et sociétés*, N° 13(1), 27-30. <https://doi.org/10.3917/tgs.013.0027>

- Falquet, J. (2011). Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé·es : *Cahiers du Genre*, n° 50(1), 193-217. <https://doi.org/10.3917/cdge.050.0193>
- Faucher, D. (1954). *Le paysan et la machine*. Editions de Minuit.
- Forget, V., Depeyrot, J.-N., Mahé, M., Midler, E., Hugonnet, M., Beaujeu, R., Grandjean, A., & Hérault, B. (2019). *Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture*. Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, La Documentation Française.
- Forney, J., Stock, P., Sutherland, L.-A., & Burton, R. J. F. (2020). *The Good Farmer : Culture and Identity in Food and Agriculture*. Routledge.
- FranceAgriMer. (2020). *L'impact de la crise de la COVID-19 sur la consommation alimentaire en France : Parenthèse, accélérateur ou élément de rupture de tendances ?* (Les Etudes, p. 33). FranceAgriMer.
- Francoeur, J. (2022). Repenser le travail des femmes dans le monde agricole à partir du care. *Cahiers de recherche sociologique*, 72, 133. <https://doi.org/10.7202/1112389ar>
- Friedmann, G. (2012). *Le travail en miettes. Spécialisation et loisirs*. Editions de l'Université Libre de Bruxelles.
- Gardey, D. (2004). *La dactylographie et l'expéditionnaire : Histoire des employés de bureau (1890-1930)*. Belin.
- Ginsburger, M. (2023). *L'écologie en pratiques : Consommation ordinaire et inégalités en France depuis les années 1980* [Thèse de doctorat]. Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- Giraud, C. (2001). *Chambres d'hôtes à la ferme et autonomie de la femme en agriculture* [Thèse de doctorat, Paris 5]. <https://theses.fr/2001PA05H046>
- Giraud, C. (2004). Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme : *Cahiers du Genre*, n° 37(2), 71-91. <https://doi.org/10.3917/cdge.037.0071>

- Giraud, C., & Rémy, J. (2008). Les choix des conjoints en agriculture. *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, 88(3), 21-46. <https://doi.org/10.3406/reae.2008.1946>
- Giraud, C., & Rémy, J. (2013). Division conjugale du travail et légitimité professionnelle : Le cas des activités de diversification agricole en France. *Travail, genre et sociétés*, n° 30(2), 155-172. <https://doi.org/10.3917/tgs.030.0155>
- Goffman, E. (1968). *Asiles*. Les Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1973b). *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I*. Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Les éditions de Minuit.
- Gravereau, S., & Varlet, C. (2019). *Sociologie des espaces*. Armand Colin.
- Grignon, C. (1975). Le paysan inclassable. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1(4), 82-87. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.3422>
- Guérillot, A. (2018). *La résistance du genre dans les modèles de développement agricole alternatifs : Le cas de la division sexuelle du travail en agriculture biologique. Mémoire de recherche préparé et soutenu sous la direction de Sylvie Célérier*. Université de Lille.
- Guérillot, A. (2021). Le métier d'agricultrice bio : Un nouveau rapport au travail ? *Travail, genre et sociétés*, n° 45(1), 39-55. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0039>
- Guétat-Bernard, H. (2015). Travail des femmes et rapport de genre dans les agricultures familiales : Analyse des similitudes entre la France et le Cameroun. *Revue Tiers Monde*, 1(1), 89. <https://doi.org/10.3917/rtm.221.0089>
- Guillou, M. (2013). *Le projet agro-écologique : Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement* (p. 163). Agreenium.

- Haicault, M. (1984). La gestion ordinaire de la vie en deux. *Sociologie du travail*, 26(3), 268-277. <https://doi.org/10.3406/sotra.1984.2072>
- Henry, S. (2020, septembre 25). *Le pas-de-porte, ce dessous-de-table qui empoisonne l'agriculture nordiste*. <https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2020/09/25/le-pas-de-porte-ce-dessous-de-table-qui-empoisonne-lagriculture-nordiste/>
- Héritier, F. (2012). *Masculin/féminin. La pensée de la différence*. Odile Jacob.
- Herpin, N., & Déchaux, J.-H. (2004). Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité. *Economie et statistique*, 373(1), 3-32. <https://doi.org/10.3406/estat.2004.7256>
- Hervieu, B. (1994). *Les Champs du futur*. Julliard.
- Hervieu, B., & Purseigle, F. (2013). *Sociologie des mondes agricoles*. Armand Colin.
- Hervieu, B., & Purseigle, F. (2022). *Une agriculture sans agriculteurs : La révolution indicible*. Les Presses de Sciences Po.
- Hirata, H., & Molinier, P. (2012). Les ambiguïtés du care : *Travailler*, n° 28(2), 9-13. <https://doi.org/10.3917/trav.028.0009>
- Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis*. Editions de l'école des hautes études en sciences sociales.
- Hugues, F. (2021). Travailler à s'organiser. Le quotidien de Maïa, cueilleuse et mère célibataire. *Nouvelle Revue du Travail*, 18. <https://journals.openedition.org/nrt/8875>
- Info Stat. (2024). *Les femmes dans l'agriculture en 2022*. MSA. <https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/377342082/Les+femmes+dans+le+monde+agricole+-+2022>
- Jégouzo, G. (1972). L'ampleur du célibat chez les agriculteurs. *Economie et statistique*, 34(1), 13-22. <https://doi.org/10.3406/estat.1972.1195>

- Joly, N. (1997). *Écritures du travail et savoirs paysans. Aperçu historique et lecture de pratiques. Les agendas des agriculteurs*. Paris X–Nanterre.
- Joly, N. (2004). Écrire l'événement : Le travail agricole mis en mémoire : Writing down events : Stocking farmers, activities in memory. *Sociologie du travail*, 46(4), 511-527. <https://doi.org/10.4000/sdt.29802>
- Joly, N. (2011). L'écriture comme travail. Des éleveurs face aux exigences de traçabilité. In *Le travail en agriculture : Son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. L'Harmattan.
- Jurado Guerrero, T. (2020). Los cambios familiares desde una perspectiva comparada. In *Cambio social en la España del siglo XXI*. Alianza Editorial.
- Kandil, L., Périvier, H., & Richou, C. (2021). Partager les tâches domestiques ? La division du travail dans les couples selon le type d'union en France, 1985-2009 : *Population*, Vol. 76(1), 155-191. <https://doi.org/10.3917/popu.2101.0155>
- Kergoat, D. (2004). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. In *Dictionnaire critique du féminisme* (p. 35-44). Presses Universitaires de France.
- Lacombe, M.-T. (2009). *Pionnières ! Les femmes dans la modernisation des campagnes de l'Aveyron de 1945 à nos jours*. Le Rouergue.
- Laferté, G. (2014). Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés. *Sociologie*, 5(4), 423. <https://doi.org/10.3917/socio.054.0423>
- Laferté, G. (2015). L'embourgeoisement agricole : Les céréaliers du Châtillonnais, de la modernisation agricole à nos jours. *Sociétés contemporaines*, N° 96(4), 27-50. <https://doi.org/10.3917/soco.096.0027>
- Laferté, G. (2018). *L'embourgeoisement : Une enquête chez les céréaliers*. Raisons d'agir.
- Laferté, G. (2021). Des revenus à la position sociale : Reclasser les agriculteurs. *Économie rurale*, 378, 159-174. <https://doi.org/10.4000/economierurale.9560>

- Lagrave, R.-M. (1983). Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France. *Études rurales*, 92(1), 9-40. <https://doi.org/10.3406/rural.1983.2932>
- Lagrave, R.-M. (1987). L'agricultrice inclassable. In *Celles de la terre. Agricultrice, l'invention politique d'un métier*. Editions de l'école des hautes études en sciences sociales.
- Lagrave, R.-M., Albert, C., Berlan, M., Caniou, J., & Perrot, M. (1987). *Celles de la terre. Agricultrices : L'invention politique d'un métier* (Editions de l'EHESS).
- Lagrave, R.-M., Lemarchant, C., & Seiller, P. (2021). Retour sur les « agricultrices » : Des oubliées de la recherche et du féminisme : *Travail, genre et sociétés*, n° 45(1), 31-38. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0031>
- Lahire, B. (2001). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Armand Colin.
- Lamine, C., Derbez, F., & Barbier, M. (2020). L'indétermination performative d'instruments d'action publique pour la transition agrécologique. In *Les transitions agroécologiques en France—Enjeux, conditions et modalités du changement* (p. 37-52). Presses universitaires Blaise-Pascal.
- Landour, J. (2019). *Sociologie des Mompreneurs. Entreprendre pour concilier travail et famille ?* Presses universitaires du Septentrion.
- Larrère, C. (2023). *L'écoféminisme*. La Découverte.
- Laugier, S. (2015). Care, environnement et éthique globale : *Cahiers du Genre*, n° 59(2), 127-152. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0127>
- Le Brun, C. (2022). *Luttes et revendications individuelles et collectives de vigneronnes et contestations des rapports de genre en viticulture* [Thèse de doctorat]. Toulouse 2.
- Le Douarin, S. (2021). *L'agriculture Bio dans l'Union Européenne* (Les Carnets Internationaux de l'Agence Bio, p. 147). Agence Bio. https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/01/Carnet_UE-_2021.pdf

- Le Velly, R. (2017). *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*. Presse des Mines.
- Léger, F., Vollet, D., & Urbano, G. (2006). Le Contrat Territorial d'Exploitation : La rencontre difficile d'un instrument à vocation territoriale et de la tradition sectorielle de la politique agricole française : *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 72(3), 405-419. <https://doi.org/10.3917/risa.723.0405>
- Lelièvre, A. (2022). *La ferme des bénévoles. Analyse comparée des pratiques de woofing en France et au Québec*. Université de Montréal.
- Lemarchant, C. (1999). *Belles-filles. Avec les beaux-parents, trouver la bonne distance*. Presses Universitaires de Rennes.
- Lemarchant, C. (2017). *Unique en son genre. Filles et garçons dans les formations techniques et professionnelles*. Presses Universitaires de France.
- Lemarchant, C. (2024). Dynamiques des mondes ruraux : La part des femmes. In *Les campagnes dans l'histoire. Mélanges offerts à Jean-Marc Moriceau* (p. 665-674). Presses Universitaires de Caen.
- Linhart, R. (1978). *L'établi*. Les Editions de Minuit.
- Lucas, V. (2018). *L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : Expériences d'agriculteurs français en CUMA à l'ère de l'agroécologie*. [Thèse de doctorat] Université d'Angers.
- Magnan, A. (2022). *Le développement du salariat précaire dans l'agriculture française : Une approche d'économie institutionnelle* [Thèse de doctorat]. Paris-Saclay.
- Massis, D., & Hild, F. (2016). La pratique de l'agriculture biologique créatrice d'emploi ? Une évaluation de l'impact du bio sur la quantité de travail agricole. *AGRESTE Les Dossiers*, 35. http://sg-proxy02.maaf.ate.info/IMG/pdf/dossier35_integral.pdf

- Matard-Bonucci, M.-A., & Milza, P. (2004). *L'Homme nouveau dans l'Europe fasciste (1922-1945)*. Fayard.
- Mathieu, N.-C. (1973). Homme-culture et femme-nature ? *L'Homme*, 13(3), 101-113.
<https://doi.org/10.3406/hom.1973.367364>
- Mathieu, N.-C. (2013). *L'anatomie politique*. Editions iXe.
- Mendras, H. (1976). *Sociétés paysannes*. Armand Colin.
- Mendras, H. (1992). *La fin des paysans ; suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*. Actes Sud.
- Merton, R. K. (1997). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Armand Colin.
- Mesnel, B. (2017). Les agriculteurs face à la paperasse : Policy feedbacks et bureaucratisation de la politique agricole commune. *Gouvernement et action publique*, VOL. 6(1), 33-60.
<https://doi.org/10.3917/gap.171.0033>
- Mesnel, B. (2020). Impulser le changement depuis Bruxelles ? La mise en oeuvre des « surfaces d'intérêt écologique » en France et en Espagne. In *Les transitions agroécologiques en France—Enjeux, conditions et modalités du changement* (p. 97-112). Presses universitaires Blaise-Pascal.
- Mesnel, B. (2021). État des lieux. Les démarches administratives à l'interface des gouvernants et des gouvernés : *Gouvernement et action publique*, VOL. 10(2), 113-128.
<https://doi.org/10.3917/gap.212.0113>
- Mesnel, B. (2022). Médiations administratives du verdissement et sélection professionnelle en agriculture : Contrastes France-Espagne : Troisième prix ex-aequo. *Sociologie du travail*, 64(3). <https://doi.org/10.4000/sdt.41942>
- Mesnel, B. (2024). Les agriculteurs et la légitimation des politiques de transition : Une approche par les discours sur la paperasse : *Politix*, n° 144(4), 125-149.
<https://doi.org/10.3917/pox.144.0125>

- Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación. (2020). Capítulo 3 : Distribución general del suelo según usos y aprovechamientos. In *Anuario de Estadística 2020* (p. 66-77). <https://www.mapa.gob.es/estadistica/pags/anuario/2020/CAPITULOS%20PDF/AE20-C03.pdf>
- Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación. (2022). *Informe del consumo alimentario en España 2021*. Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación.
- Mosconi, N., Revillard, A., & Vouillot, F. (2022). Handicap, genre et travail : *Travail, genre et sociétés*, n° 48(2), 27-34. <https://doi.org/10.3917/tgs.048.0027>
- Mundler, P., & Rémy, J. (2012). L'exploitation familiale à la française : Une institution dépassée ? *L'Homme et la société*, 183-184(1), 161. <https://doi.org/10.3917/lhs.183.0161>
- Néron, F. (2018). *Petit précis d'agriculture. De la politique à la technique* (3ème). Editions la France Agricole.
- Nicolas, F. (2017). L'agriculture biologique : Un travail pas comme les autres ? *Tracés*, 32, 69-90. <https://doi.org/10.4000/traces.6850>
- Nicourt, C. (2014). Le lent dévoilement du travail des agricultrices. *VertigO*, Volume 14 Numéro 1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.14731>
- Ortega López, T. M. (2024). Capítulo primero. El Estado interventor. La implantación del género en la agricultura tras la crisis agraria finisecular. In *Mujeres y agricultura en la política española del siglo XX* (p. 31-106). Ediciones Cátedra.
- Oui, J., Angeli Aguiton, S., & Barral, S. (2022). Numériser les machines : Dynamiques de la recherche technologique sur les agroéquipements en France. *Études rurales*, 209, 62-82. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.28314>

- Pedreño Cánovas, A., & Riquelme Perea, P. (2022). EL TRABAJO ASALARIADO AGRÍCOLA EN LOS TERRITORIOS RURALES ESPAÑOLES RETOS Y OPORTUNIDADES. *Mediterráneo Económico*, 35, 257-277.
- Pelletier, J. (2007). *La place des femmes dans la modernisation de l'agriculture française : Réflexion sur les programmes de vulgarisation féminine en Loir-et-Cher durant les années 1960*.
- Perrette, L. (2020). Un producteur en vente directe est-il encore agriculteur ? Effets de la diversification par la vente directe sur le travail agricole et l'identité professionnelle. In *Les transitions agroécologies en France. Enjeux, conditions et modalités du changement*. (p. 181-196). Presses universitaires Blaise-Pascal.
- Perrette, L. (2024). *Le travail agricole dans les circuits courts. Activités de l'aval, intermédiation et prolongement du travail des producteurs*. [Thèse de doctorat] Université de Lille.
- Perrot, M. (1987). La jaciste : Une figure emblématique. In *Celles de la terre. Agricultrice, l'invention politique d'un métier*. Editions de l'école des hautes études en sciences sociales.
- Perrot, M. (2020). *Les femmes ou le silence de l'histoire*. Flammarion.
- Ponthieux, S., & Schreiber, A. (2006). Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale. *INSEE*.
- Prévost, H. (2021). Des femmes rurales face à l'histoire coloniale patriarcale au Brésil : *Travail, genre et sociétés*, n° 45(1), 77-95. <https://doi.org/10.3917/tgs.045.0077>
- Pruvost, G. (2007). *Profession : Policier, sexe : Féminin*. Editions de la MSH.
- Pruvost, G. (2013). L'alternative écologique : Vivre et travailler autrement. *Terrain*, 60, 36-55. <https://doi.org/10.4000/terrain.15068>

- Pruvost, G. (2019). Penser l'écoféminisme : Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire. *Travail, genre et sociétés*, n° 42(2), 29-47.
<https://doi.org/10.3917/tgs.042.0029>
- Pruvost, G. (2024). *La subsistance au quotidien. Conter ce qui compte*. La Découverte.
- Purseigle, F., Hervieu, B., & Moyano Estrada, E. (2024). *Una agricultura sin agricultores*. Cajamar Caja Rural.
- Rémy, J. (1987). La crise de professionnalisation en agriculture : Les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail*, 29(4), 415-441.
<https://doi.org/10.3406/sotra.1987.2383>
- Rémy, J. (2011). De la célébration de l'agriculture familiale à la promotion de l'agriculteur-entrepreneur : Succession ou coexistence ? : *Pour*, N° 212(5), 165-178.
<https://doi.org/10.3917/pour.212.0164>
- Renahy, N. (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie. Génèse et usages d'une notion. *Regards Sociologiques*, 40, 9-26.
- Riesco-Sanz, A. (dir.). (2020). *Fronteras del trabajo asalariado*. Catarata.
- Rimlinger, C. (2024). *Féministes des champs : Du retour à la terre à l'écologie queer*. Presses Universitaires de France.
- Rivoal, H. (2021). *La fabrique des masculinités au travail* (La Dispute).
- Roux, N. (2022). *La précarité durable : Vivre en emploi discontinu*. PUF.
- Samak, M. (2016). La politisation variable des alternatives agricoles : *Savoir/Agir*, N° 38(4), 29-35. <https://doi.org/10.3917/sava.038.0029>
- Samak, M. (2017). Le prix du « retour » chez les agriculteurs « néo-ruraux » : Travail en couple et travail invisible des femmes. *Travail et emploi*, 150, 53-78.
<https://doi.org/10.4000/travailemploi.7523>

- Samak, M. (2022). Devenir agriculteur biologique : Les conditions sociales d'une hétérodoxie professionnelle. *Sociétés contemporaines*, N° 124(4), 125-150.
<https://doi.org/10.3917/soco.124.0125>
- Schaller, N. (2013). L'agroécologie : Des définitions variées, des principes communs. *Analyse, Centre d'Etudes et de Prospective*, 59.
- Schweitzer, S. (2002). *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes, 19e-20e siècles*. Odile Jacob.
- Sébillotte, M. (1974). Agronomie et agriculture : Essai d'analyse des tâches de l'agronome. *Cahiers de l'ORSTOM*, 24, 3-25.
- Segalen, M. (1980). *Mari et femme dans la société paysanne*. Flammarion.
- Seiller, P., & Silvera, R. (2020). Sales boulots : *Travail, genre et sociétés*, n° 43(1), 25-30.
<https://doi.org/10.3917/tgs.043.0025>
- Shang, L., Pahmeyer, C., Heckeley, T., Rasch, S., & Storm, H. (2023). How much can farmers pay for weeding robots? A Monte Carlo simulation study. *Precision Agriculture*, 24(5), 1712-1737. <https://doi.org/10.1007/s11119-023-10015-x>
- Siblot, Y. (2006). « Je suis la secrétaire de la famille ! » La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource. *Genèses*, 64(3), 46.
<https://doi.org/10.3917/gen.064.0046>
- Simmel, G. (1995). *Le Conflit*. Circé.
- Simonet, M. (2018). *Travail gratuit : La nouvelle exploitation ?* TEXTUEL.
- Tabet, P. (1998). Les mains, les outils les armes. In *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps* (p. 9-76). L'Harmattan.
- Vuillerod, J.-B. (2021). L'Anthropocène est un Androcène : Trois perspectives écoféministes : *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 40(2), 18-34.
<https://doi.org/10.3917/nqf.402.0018>

- Weber, F. (1989). *Le travail à côté, Etude d'ethnographie ouvrière*. EMESS et INRA.
- Weber, M. (2007). *Economie et société*. Pocket.
- Wolf, S. A., & Oui, J. (2023). L'agriculture de précision. Légitimation environnementale, marchandisation de l'information et coordination industrielle. *Ecologie et Politique*, 66, 27-29.
- Wolff, F.-C., & Attias-Donfut, C. (2007). Les comportements de transferts intergénérationnels en Europe. *Economie et statistique*, 403(1), 117-141.
<https://doi.org/10.3406/estat.2007.7091>

Table des matières

Remerciements	3
Liste et signification des sigles et abréviations	7
Sommaire	11
Introduction générale.....	15
Première partie : Des rapports sociaux de sexe certifiés en agriculture biologique. La division sexuelle du travail à l'ère agroécologique	17
Chapitre 1 : Agroécologie, travail et rapport sociaux de sexe.....	19
1. Genèse de l'agroécologie et rapports sociaux de sexe	19
1.1. De l'agroécologie politique au travail agricole	19
1.1.1. Des tentatives de verdissement à l'agroécologie comme mot d'ordre d'action publique.....	20
1.1.2. L'agroécologie à la fois discipline scientifique et ensemble de mouvements militants	23
1.1.3. L'agroécologie comme travail.....	26
1.1.4. Au sein de l'agroécologie, le choix de l'agriculture biologique	28
1.2. Une agriculture contemporaine traversée par des rapports sociaux de sexe	30
1.2.1. Travail agricole et genre : une modernité normative	30
1.2.2. Les agricultrices et la modernisation. Entre participation et résistances.....	33
1.2.3. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe dans l'agriculture contemporaine	36
1.3. L'agroécologie fait-elle genre ?	38
2. Les enjeux de la division sexuelle du travail en agriculture biologique	40
2.1. Entre quelles acteur·ices se divise le travail en AB ?.....	40
2.1.1. Les systèmes de relations de travail comme unité d'observation	40
2.1.2. Des acteur·ices pluriel·les... ..	41
2.1.3. Dans des mondes agricoles éclatés.....	43
2.2. Quel agencement de la division sexuelle du travail agricole en AB ?	49

2.2.1. Travail agricole productif et reproductif	49
2.2.2. Les trois espace-temps du travail professionnel agricole	51
2.3 : Comment fonctionnent les rapports sociaux de sexe en AB ?	54
2.3.1. Quelles infrastructures de la division sexuelle du travail agricole ?	54
2.3.2. Quelle hiérarchie des activités de travail en AB ?.....	59
Chapitre 2 : Une approche monographique de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe sur quatre exploitations agricoles bio.....	67
1. Enquête comparative et études de cas : quatre exploitations en AB en France et en Espagne	68
1.1. Stratégie empirique de la thèse.....	68
1.1.1. Une variété de systèmes de relations de travail.....	69
1.1.2. Ressemblances et dissemblances entre la France et l’Espagne	71
1.1.3. L’opposition entre les orientations grandes cultures et maraîchage	75
1.2. Dispositif empirique de la thèse	78
1.2.1. L’observation participante.....	78
1.2.2. Les entretiens biographiques	79
1.2.3. Les matériaux, visuels et documentaires	81
2. Quatre monographies d’exploitations agricoles	83
2.1. Chez Marjorie : un maraîchage diversifié et partiellement mécanisé en AMAP	84
2.1.1. Bref historique de l’exploitation de Marjorie (2010-2020).....	84
2.1.2. Portrait technico-économique d’une exploitation en maraîchage diversifié en AMAP	85
2.1.3. Un collectif de travail hétéroclite	87
2.2. Chez Kike, enquête en 2021.....	90
2.2.1. Bref historique de l’exploitation de Kike (1980-2021).....	90
2.2.2. Production de biens et services du montage exploitation/Fabrique	91
2.2.3. Une exploitation à un actif et une Fabrique à six	93
2.3. Chez Amparo et Ernst	97

2.3.1. Bref historique de l'exploitation d'Ernst et d'Amparo (2004-2021)	97
2.3.2. Portrait technico-économique d'une exploitation née sans apport initial de capital	99
2.4. Chez Antoinette, Pierre-François et Simon.....	101
2.4.1. Bref historique de l'exploitation de Simon, de Pierre-François et d'Antoinette (1983-2021).....	101
2.4.2. Portrait technico-économique d'une exploitation en grandes cultures française « classique »	103
2.4.3. Une structure de collectif de travail au carrefour des mutations contemporaines des exploitations	105
Deuxième partie : Agroécologie et mutations de la tension entre famille et exploitation agricole	107
Chapitre 3 : L'agroécologie demeure une histoire de famille	109
1. Sur la ferme de Marjorie, les liens familiaux mis au travail	111
1.1. Une installation au service de la famille, une famille mobilisée pour un projet	111
1.1.1. La famille à l'épreuve de la maladie de la mère. D'une relation filiale de solidarité à une relation filiale de travail.....	112
1.1.2. Installation et fratrie	114
1.2. Un projet personnel et une famille mise à contribution	115
1.2.1. Entre fille et père : un pacte familial de production	116
1.2.2. Épouser le métier d'agricultrice sans épouser d'agriculteur. Un couple autonome ensemble.....	119
2. Chez Kike, des formes originales d'articulation famille/exploitation moderne.....	124
2.1. Fonder une famille hétérogame en grandes cultures à distance de la profession.....	125
2.1.1. Les trajectoires sociales initialement divergentes de Kike et de Dolores dans le contexte des mutations de la ruralité castillane	126
2.1.2. De la convergence des trajectoires au mariage	127
2.2. La famille de Kike à l'approche de la transmission	132
2.2.1. Des parents en attente de la retraite.....	133

2.2.2. Des fils complémentaires ?	134
3. Des fils et fille d'agriculteurs « hors cadre familial »	137
3.1. Du projet de vie commune à sa fissuration par une professionnalisation différentielle	138
3.1.1. La construction d'un monde commun à double distance des ascendants	138
3.1.2. La fissuration de l'équipe conjugale par une professionnalisation différentielle.	140
3.2. Autour du couple : les liens de filiations ascendants et descendants	142
3.2.1. Avec les ascendants du couple : des régimes de relations opposés.....	142
3.2.2. Avec les affins : des liens de faible intensité néanmoins significatifs	146
3.2.3. Parentalité, restructuration des relations de couple et agroécologie	149
4. D'une génération à l'autre. Une famille de céréaliers bio en recomposition	153
4.1. La moisson en famille	155
4.2. Clémence et Simon : un jeune couple « très à l'ancienne » ?	157
4.3. Belle-fille et collègue : Clémence à la recherche de « la bonne distance » des conflits entre compagnon et affins	160
Chapitre 4 : Une agroécologie productrice de lien salarial permanent	169
1. Agroécologie et besoin de postes salariés permanents.....	171
1.1. L'éclatement du métier.....	172
1.1.1. L'éclatement du métier par l'introduction d'une nouvelle orientation technico-économique	172
1.1.2. L'éclatement du métier par l'intégration verticale de la transformation et de la vente	175
1.2. L'augmentation du travail en volume	177
1.2. Un besoin de main d'œuvre permanente qui s'autoalimente	180
1.2.1. Accentuation de la pression sur la main d'œuvre et mutation des emplois	180
1.2.2. Accentuation de la pression sur la main d'œuvre et création d'emplois.....	181
2. De patron·nes à salarié·es : pratiques d'encadrement et distance à la famille	185

2.1. Un <i>continuum</i> des possibles dans la distance à la famille des salarié·e·s permanent·es	186
2.1.1. Les salarié·es dans le groupe familial	187
2.1.2. Dans le ventre mou du <i>continuum</i> : des salarié·es <i>autour du groupe familial</i> subdivisés en <i>salariés protégés</i> et en <i>salarié·es proches</i>	190
2.1.3. Sur le modèle industriel : les salarié·es coupé·es des groupes familiaux	203
2.2. Les pratiques d'encadrement dans des organisations familiales du travail agricole... ..	209
2.2.1. Daniel : tenir à distance la sphère privée des relations de travail	209
2.2.2. Marjorie : incarner la figure du chef à sa façon	218
2.2.3. Ernst : un patron informel pris en étau entre hiérarchie et amitié	223
2.2.4. Simon, coordinateur d'activités et décideur en dernier ressort	227
Troisième partie : Mains d'œuvre temporaires et rapports sociaux de production en agriculture biologique.....	233
Chapitre 5 : Deux grandes figures de modèles productifs agroécologiques dépendants d'une main d'œuvre temporaire	235
1. Quand produire massivement en bio produit massivement du sale boulot	237
1.1. Organiser le désherbage manuel de dizaines d'hectares : répondre techniquement à la pénibilité du travail en assurant sa productivité	237
1.2. Policer le rapport salarial : un répertoire de pratiques d'encadrement pour rendre le désherbage socialement acceptable	244
2. L'agroécologie politique des AMAP en pratiques : les ambivalences de l' enrôlement des bénévoles dans la production agricole	252
2.1. Du point de vue du mouvement : l' enrôlement des amapien·nes est-il une relation de travail ?	254
2.2. Les voies multiples d' enrôlement des amapien·nes : une refonte ambivalente des liens entre production et consommation par le travail	258
2.2.1. Les distributions hebdomadaires	258
2.2.2. Les « grands ateliers »	259
2.2.3. Les « petits ateliers »	261

2.2.4. Les « coup de mains volontaires »	263
Chapitre 6 : Mettre au travail, un travail féminin.....	267
1. La gestion des saisonniers : La construction sociale localisée de la féminité d'un travail relationnel.....	268
1.1. Les quatre dimensions du travail de mise au travail	269
1.2. Du point de vue d'Antoinette : le goût du travail relationnel face à l'aversion masculine pour la gestion des relations humaines.....	273
2. Faire le lien des amapien·nes à la production chez Marjorie : un travail féminin.	282
2.1. L'éventail des relations concrètes entre membres permanent·es du collectif de travail et bénévoles	284
2.1.1. La prévalence de la cheffe d'exploitation	284
2.1.2. Alimenter la main d'œuvre volontaire avec des frites et la nourrir de paysannerie : le rôle de Louis.....	288
2.1.3. Les relations des salarié·es aux amapien·nes.	289
2.2. Un motif structurant de l'éventail : le genre des relations de travail d'AMAP et de leur vécu.	293
2.2.1. Du côté des exploitant·es, le lien social au travail comme don et contre-don.	294
2.2.2. Du côté des salarié·es, la sociabilité avec les amapien·nes comme option ou comme devoir.....	296
2.2.3. Une construction sociale de la féminité du travail de liaison entre production et consommation en AMAP	299
Quatrième partie : Un champ de bataille ? Des agricultrices à l'assaut de bastions masculins	301
Chapitre 7 : L'appel des champs. À la conquête des espaces masculins ?.....	303
1. Amparo et Ernst : la lutte pour la terre au sein du couple	305
1.1. État des lieux de l'occupation des espaces du travail agricole.....	306
1.2. Autonomisation des espaces, autonomisation professionnelle	312
1.2.1. L'appropriation initiale du terrain principal par Ernst	313
1.2.2. La serre du terrain principal comme espace du travail productif féminin.....	315

1.2.3. Mise en valeur féminine de nouvelles terres et réappropriation masculine de celles-ci	316
1.2.4. Des terres à soi : entre autonomie professionnelle et subordination	317
2. Chez Marjorie : des rapports sociaux pacifiques autour de la terre ?.....	319
2.1. L'emprise foncière de Marjorie et son organisation du travail cultural	320
2.2. Des rapports sociaux autour de la propriété et des usages de la terre sans conflit.....	324
3. Travailler la terre en Castille : l'affaire d'un seul homme ?	327
3.1. Le monopole de Kike sur les travaux des champs	328
3.2. La construction historique de l'exclusivité du contrôle masculin sur la terre.....	331
4. En pratique collective et mixte des grandes cultures : la résistance d'un empire masculin.....	333
4.1. Trois espaces de la division du travail en grandes cultures bio	334
4.1.1. Le corps de ferme, corps masculin.....	335
4.1.2. Les parcelles de légumes : le domaine de Simon.....	339
4.2. Dynamique des rapports sociaux, dynamique du rapport à l'espace	344
Chapitre 8 : Les corps, les outils, les machines : La lutte pour le contrôle des techniques....	347
1. Technique et outillage dans la division du travail chez Amparo et Ernst	348
1.1. La motorisation comme axe de partition de la division du travail	349
1.1.1. Un « premier âge » technologique de l'exploitation : les outils à main.....	349
1.1.2. Le « second âge » technologique de l'exploitation : les engins à moteur.....	353
1.2. Dans les rapports salariaux informels : masculinité et distribution des machines et des outils.....	357
1.2.1. D'Ernst à Moises, relation de subordination et <i>gap</i> technologique	357
1.2.2. D'Ernst à Aurelio, dotation en engin motorisé et rapport entre pairs	361
1.3. Sous-équipement féminin et division du travail agraire de couple	362
1.3.1. L'arrivée du grand motoculteur bleu : la fin d'un modèle de couple égalitaire au travail.....	362
1.3.2. Le motoculteur, diviseur naturalisé du travail de couple	363
1.3.3. Un motoculteur à soi. L'autonomie au travail motorisée.....	364

1.4. Le pouvoir de décision unilatéral sur le matériel, une deuxième forme de <i>gap</i> technologique	366
1.4.1. La serre, un territoire féminin ?.....	367
1.4.2. L'asymétrie du contrôle sur les machines et les outils dans l'équipe conjugale..	370
2. Chez Marjorie : machines et outils comme révélateurs de tension	374
2.1. Quels outils et quelles machines pour un maraîchage intensif plus mécanisé ?	374
2.1.1. La fertilisation	375
2.1.2. La mise en culture	376
2.1.3. Le travail du sol.....	376
2.1.4. La protection des cultures	377
2.1.5. La récolte.....	377
2.2. Le <i>gap</i> technologique dans le pacte familial de production entre Marjorie et son père	378
2.2.1. Un sous-équipement originel	378
2.2.2. Une subordination paradoxale du père.....	379
2.2.3. Pilotage de l'exploitation et propriété du matériel	380
2.3. Sous-équipement et <i>gap</i> technologique entre salarié·es maraîcher·ères.	382
2.3.1. Statut salarié et interdit <i>a priori</i> de la conduite d'engin à moteur.....	382
2.3.2. La démonstration ostentatoire d'intérêt pour les machines.....	383
3. Chez Kike : des technologies de pointe pour une céréaliculture entre hommes	386
3.1. Les outils qui comptent en céréaliculture.....	387
3.1.1. Le tracteur, clé de voûte du modèle à un seul actif masculin.....	388
3.1.2. La moissonneuse, emblème de la moisson.....	390
3.1.3. La numérisation des machines	393
3.1.4. Mutations technologiques et autonomie d'exploitation : l'enjeu du faire soi-même	395
3.2. <i>Gap</i> technologique et masculinités au travail	397
3.2.1. Aide familial : une masculinité subordonnée	397

3.2.2. Numérisation et masculinité au travail	401
3.3. Des fils interchangeables ? Compétition mécanique et masculinité	403
3.3.1. La promotion de rôles complémentaires des fils par le père	404
3.3.2. L'entretien quotidien de la moissonneuse batteuse	405
3.3.3. Le spectacle de la réparation : à la fois jeu et compétition	407
4. En grandes cultures à collectif mixte : un travail mécanisé toujours sous contrôle masculin	409
4.1. Travailler avec les véhicules : une extension limitée du domaine des femmes	410
4.1.1. L'irrigation : une technologie avancée en exclusivité masculine	410
4.1.2. « Conduire un manitou ça peut être très féminin hein ! »	413
4.1.3. L'extension autocensurée du répertoire d'activité mécanisée de Clémence	417
4.2. Produire et reproduire le capital fixe productif : une prérogative masculine	422
4.2.1. Entretien des machines et <i>gap</i> technologique	423
4.2.2. Le pouvoir de produire du capital productif	425
5. Sous-équipement féminin et <i>gap</i> technologique aux pays de l'agriculture biologique	430
5.1. Une dynamique historique du sous-équipement des femmes	431
5.1.1. Mécanisation et patriarcat	431
5.1.2. Les luttes contemporaines des acteur·ices pour l'équipement	433
5.2. Les principes de la reproduction du <i>gap</i> technologique	434
5.2.1. Une familiarité asymétrique avec les machines	435
5.2.2. Le rôle des hommes dans leur conservation du contrôle des machines	438
5.3. La part du corps	439
5.3.1. Un rapport des corps aux machines et aux outils coconstruit	439
5.3.2. Un rapport aux corps différencié selon le sexe	441
5.3.3. Le corps-outil, enjeu des rapports sociaux au travail	442
Cinquième partie : Les paradoxes de la division sexuelle des activités de diversification ..	443
Chapitre 9 : Le commerce biologique en détail. Des effets paradoxaux de l'agroécologie sur la division sexuelle du travail commercial	445

1. Vendre en tant que bio : les modèles de commercialisation des exploitations et leurs enjeux.	447
1.1. Pourquoi vendre autrement ? Les enjeux du choix du modèle de commercialisation pour les exploitant·es.....	448
1.1.1. Les motifs politiques : se distinguer de modèles conventionnels	448
1.1.2. Se reconnaître dans ses pratiques de vente et ses produits.....	452
1.2. Du champ aux clients : des modèles de commercialisation	456
1.2.1. À la Fabrique : un modèle d'organisation de petite industrie	456
1.2.2. Un système de vente en AMAP complété par de la vente au détail.....	461
1.2.3. La vente directe groupée hors cadre institutionnel.....	465
2. Sous les modèles commerciaux bio : division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe	470
2.1. Place du commerce dans la division sociale du travail agricole et rapports sociaux de sexe.....	470
2.1.1. Rapports salariaux et rapports sociaux de sexe et participation au modèle d'AMAP combiné à la vente au détail	471
2.1.2. Un couple d'indépendant·es face à la vente aux groupes de consommateurs.....	473
2.1.3. La division du travail commercial dans le modèle de la Fabrique.	474
2.2. Division technique du travail commercial et rapports sociaux de sexe	476
2.2.1. Entre AMAP et vente au détail, deux régimes parallèles de division du travail..	477
2.2.2. « Un travail de merde ! » : la délégation du sale boulot de vente aux groupes de consommateur·ices.....	481
2.2.3. Le travail commercial de Julieta à la Fabrique : être disponible pour les autres.	485
Chapitre 10 : L'administratif. La division sexuelle d'un travail ambivalent	491
1. Le travail administratif agricole en quatre dimensions	493
1.1. La dimension politique : une mauvaise réputation.....	493
1.2. La dimension économique : un travail ancien, nécessaire et sexué	495
1.3. La dimension écologique : un travail en verdissement	498

1.4. La dimension organisationnelle : l'orchestration d'un travail hétéroclite.....	502
2. Un travail discret	505
2.1. À l'interface des espaces de la vie domestique et de la profession.....	505
2.2. Un travail émietté	512
3. En partie externalisé	517
3.1. En Espagne, une complète externalisation par l'offre de services syndicaux.....	517
3.2. En France, une externalisation progressive avec la croissance de l'exploitation.....	519
4. Deux visages de la délégation du travail administratif	525
4.1. Le rapport de force	525
4.1.1. Papier masculin, ordinateur féminin	526
4.1.2. La délégation des tâches préparatoires au contrôle de la certification en bio	528
4.2. De la délégation au pouvoir technique : la professionnalisation.....	529
5. Organisation du travail administratif et rapports sociaux de sexe autour de deux polarités	533
5.1. En configuration à un·e chef·fe : une tendance à la division sociale du travail administratif	533
5.1.1. L'affaire d'un seul homme ?	534
5.1.2. Chez Marjorie, une inéluctable externalisation croissante	535
5.2. En équipe : une tendance à la division technique du travail administratif.....	537
5.2.1. En équipe conjugale	537
5.2.2. Une équipe familiale	540
Conclusion générale	543
Les apports de quatre monographies	543
Agroécologie et asymétrie des rapports sociaux de sexe	549
Ouvertures	551
Bibliographie	553
Table des matières	571
Index des encadrés, figures et tableaux	583

Encadrés	583
Figures	583
Photographies	584
Tableaux	586
Encart d'aide à la lecture	587
Résumé	592

Index des encadrés, figures et tableaux

Encadrés

Encadré 1 : Extrait de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt	22
Encadré 2 : Les principales dates relatives à l'acquisition d'un statut par les agricultrices.....	74
Encadré 3 : Charlotte et Laëtitia : deux parcours féminins de dérive scolaire progressive vers l'agriculture	88
Encadré 4 : Trajectoire des fils et agroécologie	131
Encadré 5 : Des petits outils spécialisés aux enjeux spécifiques	352
Encadré 6 : L'enjeu du rapport de force sur la manière d'installer le goutte à goutte : le contrôle de l'outil à long terme. (Entretien avec Amparo, le 3 septembre 2021)	371

Figures

Figure 1 : système de relations de travail sur l'exploitation de Marjorie.....	89
Figure 2 : système de relations de travail exploitation/Fabrique	96
Figure 3 : système de relations de travail chez Amparo et Ernst	98
Figure 4 : système de relations de travail sur l'exploitation d'Antoinette, de Pierre-François et de Simon.....	106
Figure 5 : plan de table dans la salle à manger de Kike et de Dolores.....	132
Figure 6 : extrait du contrat d'engagement à l'AMAP.....	256
Figure 7 : Extrait de la première page de la charte des AMAP de 2014.....	284
Figure 8 : le terrain principal en vue aérienne (SIGPAC).....	306
Figure 9 : les surfaces allouées à l'exploitation de Marjorie au sein de l'emprise foncière de sa famille à proximité géographique immédiate.....	320
Figure 10 : les espaces de production agricole sur la ferme de Marjorie	321
Figure 11 : espaces d'appui à la production agricole de l'exploitation de Kike	329
Figure 12 : Composition du corps de ferme	336
Figure 13 : Les parcelles de légumes : un bloc irrigué à proximité de la ferme	339
Figure 14 : Canaux de commercialisation de l'exploitation de Kike et Daniel en 2021.....	460
Figure 15 : Les canaux de commercialisation de l'exploitation de Marjorie (saison 2019-2020)	464
Figure 16 : Les canaux de commercialisation de l'exploitation d'Amparo et Ernst (2021) ..	468
Figure 17 : Organisation spatiale de la Fabrique.....	485

Figure 18 : mode de calcul des aides issus des éco-régimes de la programmation de la PAC (2023-2027) par la voie de la certification	500
Figure 19 : un bureau cerné par la vie domestique au 1er étage de la maison d'Amparo et d'Ernst	507
Figure 20 : offre de services aux agriculteurs du syndicat La UNIÓN auquel adhèrent Amparo et Ernst	518
Figure 21 : explicitation du surlabel Bio Cohérence par rapport au label AB	540

Photographies

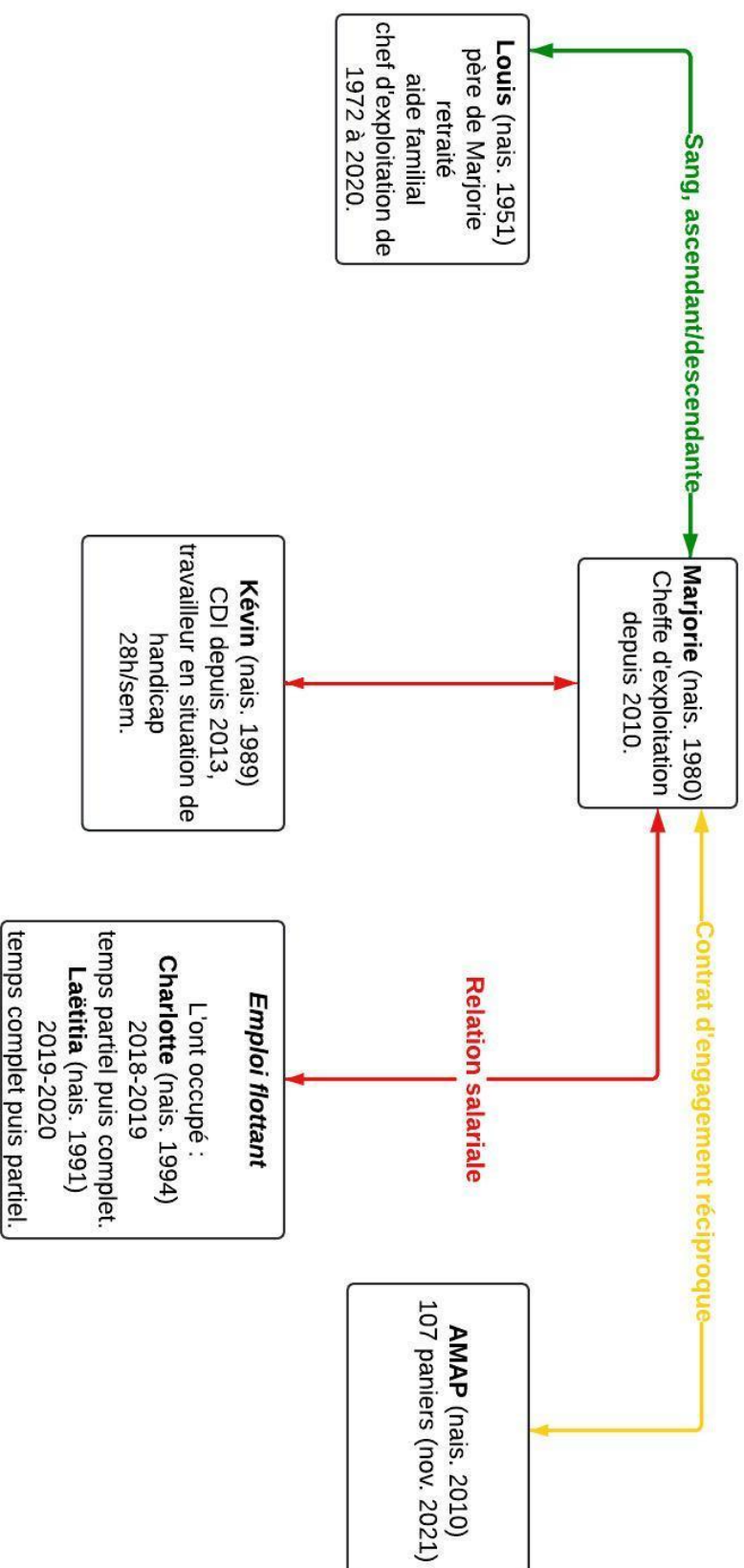
Photographie 1 : champ de carottes, le 13 juillet 2022	238
Photographie 2 : le bedweeder en cours de mise en place sur des planches d'oignons le 21 juin 2022	239
Photographie 3 : vue subjective du poste de désherbage sur le bedweeder (champ de betteraves rouges le 21 juin 2022)	240
Photographie 4 : Tableur de suivi de la productivité du travail saisonnier (oignons, le 27/06/2022)	271
Photographie 5 : un exemple de cinq planches d'oignons au centre de la parcelle 2	307
Photographie 6 : la serre	309
Photographie 7 : L'espace de vie constitué des « casetas » (à gauche), de la banquette, la balançoire et du bac à sable (à droite)	310
Photographie 8 : topographie de la vallée, prise de vue le 24 mai 2021	331
Photographie 9 : la station de triage construite par Fabrice, assisté de Simon et Pierre-François	337
Photographie 10 : Matériel à main d'usage courant sur l'exploitation d'Amparo et d'Ernst	350
Photographie 11 : la rasette articulée au « vélo »	351
Photographie 12 : le grand motoculteur bleu, un engin à traction hybride, humaine et motorisée	353
Photographie 13 : la broyeuse	355
Photographie 14 : la bâche empêche la concurrence à la production (ici d'aubergines) en coupant la lumière aux « mauvaises » herbes	357
Photographie 15 : quatre zones de lutte contre les adventices correspondent à des étapes : sous le plastique (a), le long des tiges d'oignon (b), le long du plastique (c), l'inter-rang (d).....	359
Photographie 16 : dans la pépinière, un outillage spécifique, ici des barquettes de plants....	367

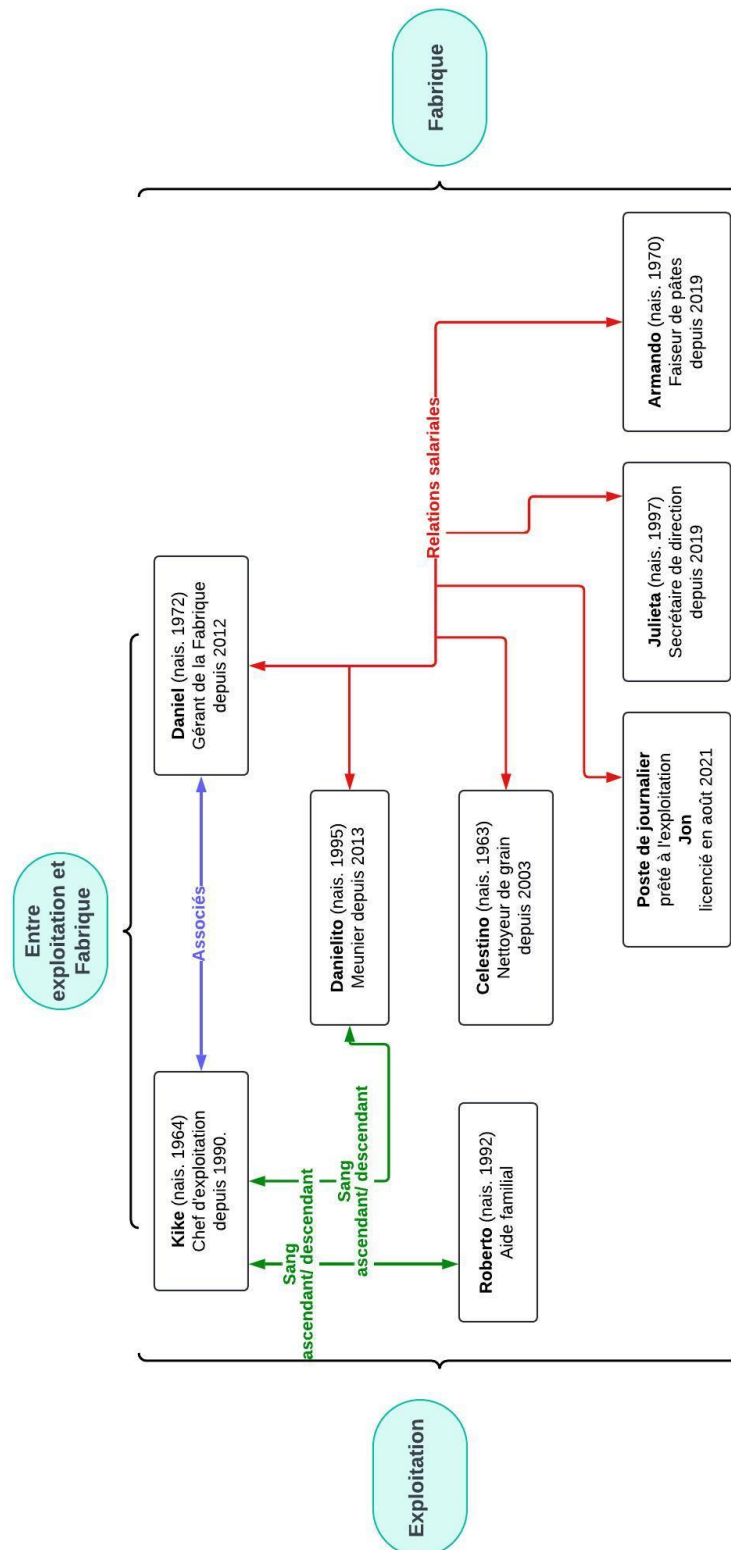
Photographie 17 : autour de la pépinière, des installations spécifiques, ici une tonne d'eau pour l'arrosage automatique	368
Photographie 18 : de nombreux outils attelables sont entreposés devant le hangar de stockage	388
Photographie 19 : la moissonneuse de Kike de modèle John Deere « Hillmaster » capable de travailler en pente	391
Photographie 20 : un ballet de machines en temporalité de moisson. Moissonneuse batteuse, tracteur, hangar, et de nombreux véhicules	392
Photographie 21 : semoir utilisé le 24 mai 2021 pour le semis du tournesol. Utilisé à nouveau le 26 mai pour épandre l'engrais bio en granulés sur le même champ	398
Photographie 22 : la soudure et un casque au message évocateur des rapports sociaux entre hommes à l'heure d'effectuer des réparations.....	400
Photographie 23 : soufflage de la moissonneuse. On aperçoit un volume important de poussière accumulée sur la coupe de la machine	406
Photographie 24 : le spectacle de la soudure.....	408
Photographie 25 : l'enrouleur à gauche, et sa buse à droite	411
Photographie 26 : Le télescopique « Manitou » et le plateau stationnés devant un mur de palox, le 14 juillet 2022.....	416
Photographie 27 : classement du petit matériel et des pièces dans l'atelier de la ferme.....	426
Photographie 28 : le trieur en date du 11 juillet 2022. Sur la droite une grille est en passe d'être soudée pour pouvoir se déplacer autour du trieur	428
Photographie 29 : le trieur le 22 juillet 2022. Fabrice y a jouté un escalier, des rambardes, des grilles pour faire le tour de l'engin.....	429
Photographie 30 : lit de désherbage automoteur et alimenté par panneaux photovoltaïques construit par Marjorie sur plans de l'Atelier Paysan et dans le cadre d'un atelier avec cette organisation	437
Photographie 31 : Présentation d'une caisse de légumes avant livraison chez Amparo et Ernst	453
Photographie 32 : la maison, le vestiaire et le bureau vus de l'entrée du corps de ferme de Simon et de Clémence	509
Photographie 33 : disposition intérieure du bureau.....	510

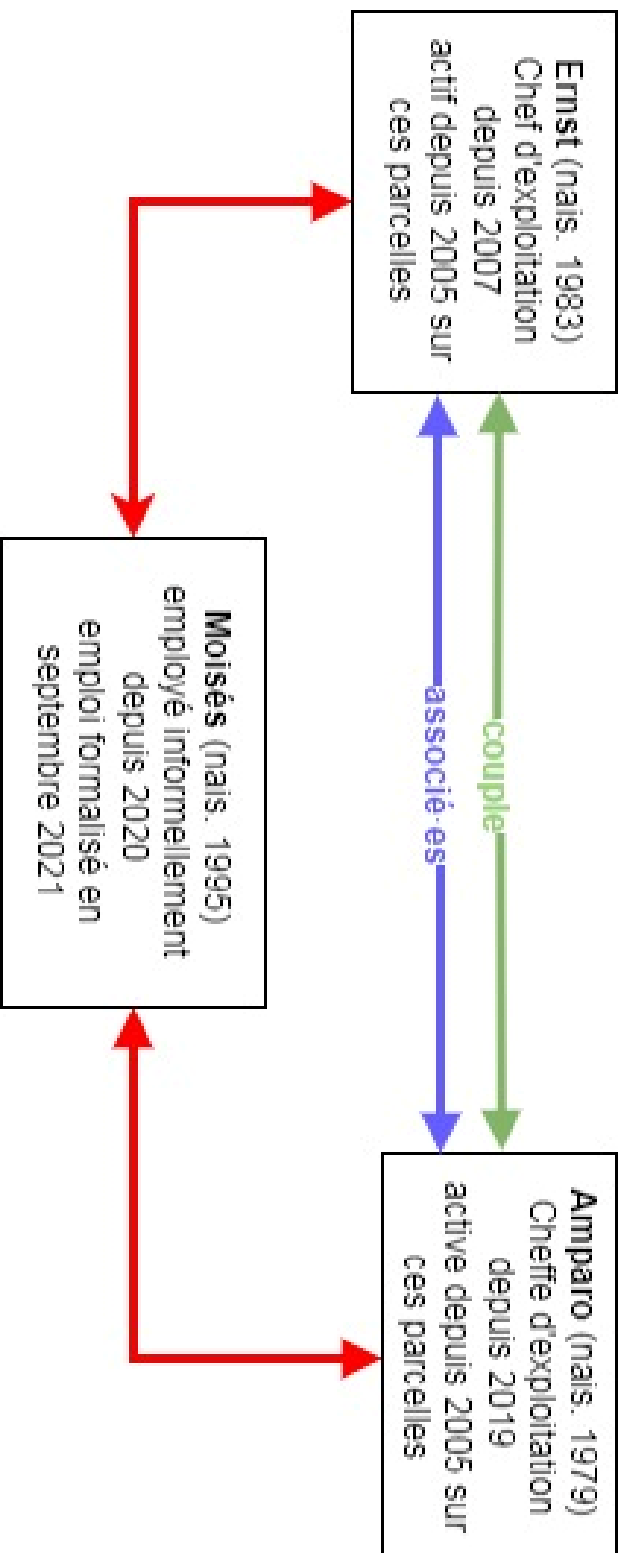
Tableaux

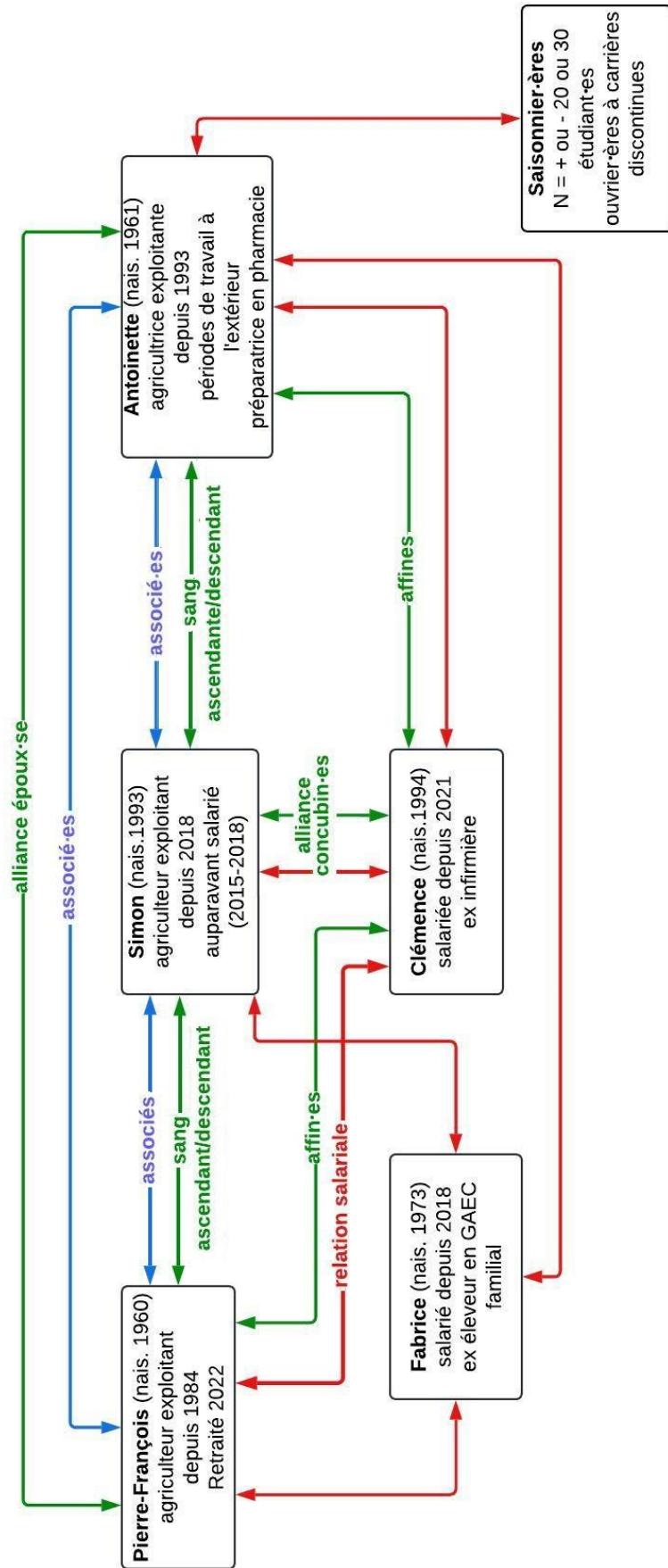
Tableau 1: Composition des collectifs de travail des exploitations agricoles enquêtées au moment de l'enquête	69
Tableau 2 : Études de cas par étapes des carrières des exploitant·es	71
Tableau 3 : agencement de la double comparaison entre Pays et OTEX.....	77
Tableau 4 : Synthèse anonymisée de notre base de données « exploitations », situation de l'exploitation en novembre 2019.....	86
Tableau 5 : structure de l'EARL conventionnelle. Synthèse anonymisée de notre base de données « exploitations », situation en 2021.....	103
Tableau 6 : structure de l'EARL bio. Synthèse anonymisée de notre base de données « exploitations », situation en 2021.....	104
Tableau 7 : correspondance entre degré de gravité des avaries et recours à des services de réparation (description orale par Roberto le 4 août 2021).....	396

Encart d'aide à la lecture









Résumé

Cette thèse prend pour objet les recompositions de la division sexuelle du travail dans des exploitations certifiées en agriculture biologique (AB). Il s'agit d'explorer les transformations du travail et de l'emploi, de la structure des exploitations induites par l'écologisation des pratiques agricoles, et la façon dont elles reconfigurent les rapports sociaux de sexe.

L'enquête s'est organisée autour de quatre monographies d'exploitation en maraîchage intensif, et en grandes cultures céréalières, en France et en Espagne. L'objectif était d'observer une série de paramètres susceptibles d'affecter la division sexuelle du travail : rapport capital/travail ; structure en termes d'emplois des collectifs de travail ; avancement dans la carrière des chef·fes d'exploitation ; « modèles » de pratiques agroécologiques défendus ; mode d'articulation exploitations/familles exploitantes ; politiques publiques et contextes nationaux et régionaux des activités agricoles.

La première partie défend l'idée matérialiste selon laquelle la compréhension de la mue écologique de l'agriculture ne peut pas faire l'économie d'une sociologie du travail agricole et de sa division. Tant le verdissement des politiques agricoles, que les mouvements agroécologiques contestataires, prescrivent des transformations d'un travail organisé par l'ordre des rapports sociaux de sexe.

Dévoiler les recompositions de l'ordre des sexes dans des exploitations invite à considérer le point de vue et les positions de l'ensemble des individus qui participent au travail. Les deuxième et troisième parties analysent les effets conjugués sur les collectifs de travail des pratiques agroécologiques et des mutations de l'articulation entre famille et exploitation. En AB, la diversité de statuts d'emploi et des groupes sociaux indiquent qu'il est essentiel que l'analyse de la division sexuelle du travail tienne compte des rapports de classe au sein des collectifs.

La quatrième partie, en déplaçant le regard sur l'activité de production agricole elle-même, met en lumière l'antagonisme des rapports sociaux de sexe autour des usages et des appropriations des espaces de travail. Si les agricultrices investissent désormais les tâches culturelles, l'enquête donne à voir une division du travail opposant une conception toujours masculine des systèmes de cultures et des travaux cultureux d'exécution partagés. Cette situation doit beaucoup à un sous-équipement féminin et à un gap technologique persistants en agriculture biologique.

Faire advenir l'écologie des activités agricoles implique aussi de s'employer à la faire reconnaître. La cinquième partie décrit la division de ce travail sur deux scènes historiques du travail féminin : le travail administratif et la transformation/vente. Dans le cas de la première, la division du travail entre les sexes dépend des possibilités de l'externaliser (différentes entre l'Espagne et la France). Le travail administratif restant se répartit entre agricultrices et agriculteurs, selon son articulation au travail productif ou reproductif. Quant à la seconde, le travail commercial, la désintermédiation marchande de la vente d'une production étiquetée comme écologiquement vertueuse remasculinise la vente au contact direct avec la clientèle. Le travail hors champ de vision, préparatoire aux actes de vente, se répartit entre les sexes selon le degré de parcellisation des tâches et la charge mentale qu'elles impliquent.

This PhD thesis deals with the reconfiguration of gendered division of labour in farms, certified as organic (OF). The aim is to investigate the transformations at work and in employment, as well as the structure of farms issued from the greening of agricultural practices, as such as the way they reconfigure those relations.

The current survey consisted of four monographs on intensive market gardening and cereal field crops in France and Spain. The aim was to observe a series of parameters that may affect sexual division of labour, namely: the capital/labour ratio; the structure of work collectives in terms of jobs; career advancement for farmers; “models” advocated by agroecological practices; the way in which farms are linked to farmer’s families; public policies, as well as the national and regional contexts of agricultural activities.

The first part promotes the materialist idea that for understanding the ecological mutation of agriculture, one can neither do without a sociology of agricultural labour, nor without its division. Both greening of agricultural policies and protesting agro-ecological movements prescribe transformations of labour organized through the gender relations.

Disclosing such a reconfiguration of gender order invites us to consider viewpoints and social positions, issuing from all individuals involved at work. The second and third parts analyse the combined effects of agro-ecological practices and changes in family/farm relationships on work collectives. In OF, diversity of employment status and social groups imply that for a proper analysis of /gender sexual division of labour, one has to take into account for class relations inside the collectives.

The fourth section focuses on the farming activity itself, highlighting the antagonism of gender relations around the use and appropriation of work spaces. While women farmers are now taking over farming tasks, this survey still reveals a division of labour that pits a masculine conception of cropping systems, against the shared execution of farming tasks. This situation seems much to do with the persistent under-equipment of women and also, the technological gap in OF.

Lastly, bringing ecology to farming activities induces to work also towards its recognition. The fifth section describes the division of labour in two historical areas at women's work: administrative and processing/sales. For the former division of labour, between sexes/genders, depends on the possibility of outsourcing it (which differs between Spain and France). Remaining administrative work is divided between men and women farmers, depending on how it relates to productive or reproductive work. For the latter, namely commercial work, the market disintermediation of sale, in case of a production labelled as ecologically friendly, “remasculinizes” those direct contacts with customers. Blinding work, that is to say the one before sailing acts, is divided between the sexes, depending on the degree of fragmentation of tasks, as well as the mental load that they involve.

Esta tesis doctoral analiza las recomposiciones de la división sexual del trabajo en las explotaciones agrícolas certificadas como ecológicas (AE). El objetivo es explorar las transformaciones del trabajo y del empleo, así como de la estructura de las explotaciones, provocadas por la ecologización de las prácticas agrícolas, y el modo en que reconfiguran las relaciones de género.

La investigación se organizó en torno a cuatro estudios de caso sobre la horticultura intensiva y los cultivos herbáceos de cereales en Francia y España. El objetivo era observar una serie de parámetros susceptibles de afectar a la división sexual del trabajo: la relación capital/trabajo; la estructura de los colectivos de trabajo en términos de tipo de empleo; las etapas de las carreras profesionales de los jefes de explotación; los «modelos» de prácticas agroecológicas defendidos; la forma en que las explotaciones están vinculadas a las familias de agricultores; las políticas públicas y los contextos nacionales y regionales de las actividades agrícolas.

La primera parte defiende la idea materialista según la cual entender la transformación ecológica de la agricultura requiere una sociología del trabajo agrícola y de su división. Tanto la ecologización de las políticas agrarias como los movimientos agroecológicos contestatarios prescriben transformaciones del trabajo organizado por el orden de las relaciones de género.

Describir las recomposiciones del orden de género en las explotaciones agrícolas nos invita a considerar los puntos de vista y las posiciones de todos los individuos implicados en el trabajo. La segunda y tercera partes analizan los efectos combinados de las prácticas agroecológicas y los cambios en la relación familia/explotación sobre los colectivos de trabajo. En AE, la diversidad de estatus laborales y grupos sociales indica que es esencial que el análisis de la división sexual del trabajo tenga en cuenta las relaciones de clase dentro de los colectivos.

La cuarta parte, al desplazar el foco de atención hacia la producción agrícola propiamente dicha, subraya el antagonismo de las relaciones de género en torno al uso y la apropiación de los espacios de trabajo. Si bien las agricultoras asumen actualmente las tareas de cultivo, la observación etnográfica revela una división del trabajo que opone una concepción aún masculina de los sistemas de cultivo a las labores de cultivo compartidas. Esta situación se debe en gran medida al persistente menor equipamiento de las mujeres y al gap tecnológico entre hombres y mujeres en la agricultura ecológica.

Hacer realidad la ecología de las actividades agrícolas también significa trabajar para que se reconozca. La quinta parte describe la división del trabajo en dos ámbitos históricos del trabajo femenino: el trabajo administrativo y la transformación/venta. En el primer caso, el reparto del trabajo entre los sexos depende de las posibilidades de externalizarlo (que difieren entre España y Francia). El resto del trabajo administrativo se reparte entre agricultores y agricultoras, en función de su relación con el trabajo productivo o reproductivo. En cuanto al segundo, el trabajo comercial, la desintermediación de la venta de la producción etiquetada como ecológicamente virtuosa vuelve a masculinizar la venta en contacto directo con los clientes. El trabajo fuera del campo visual, preparatorio de los actos de venta, se reparte entre los sexos en función del grado de fragmentación de las tareas y de la carga mental que suponen.